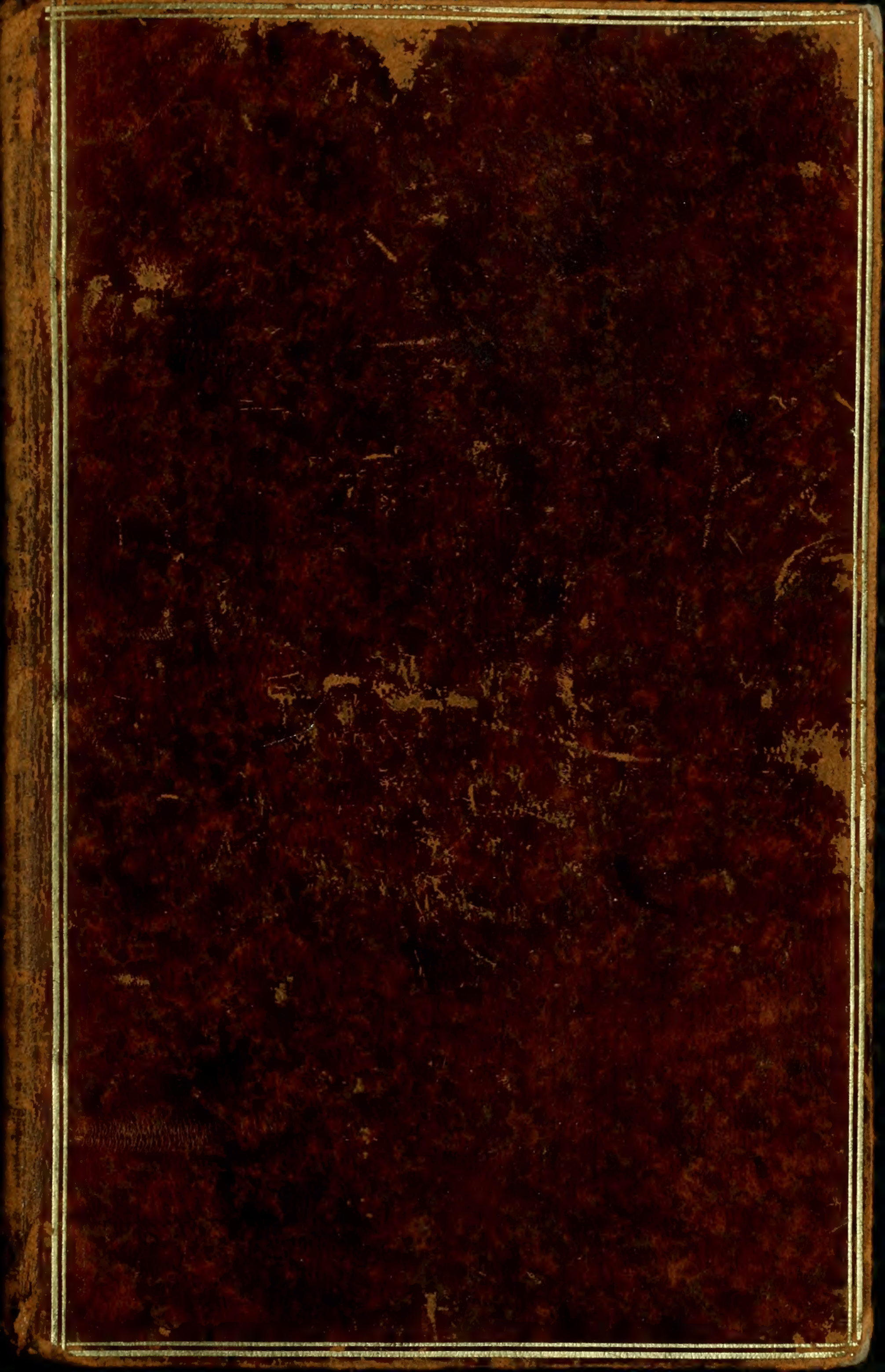
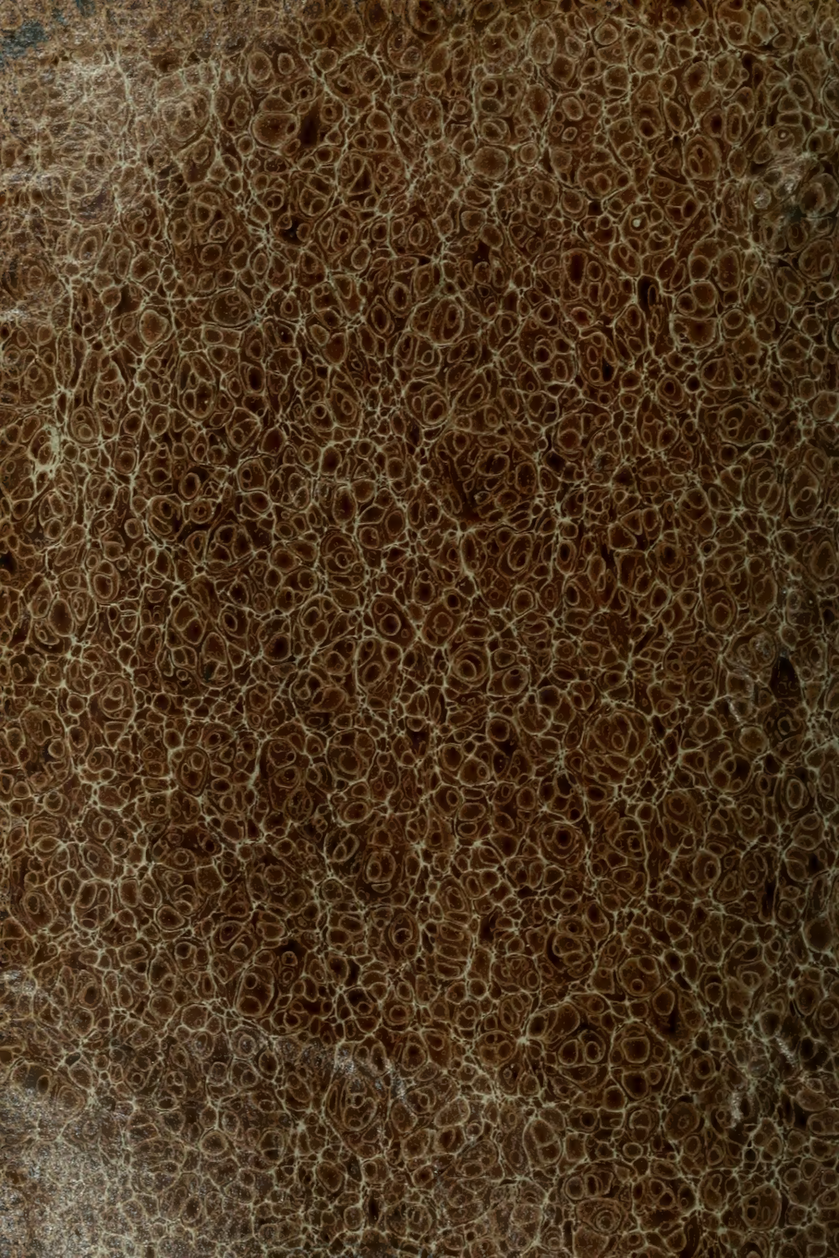
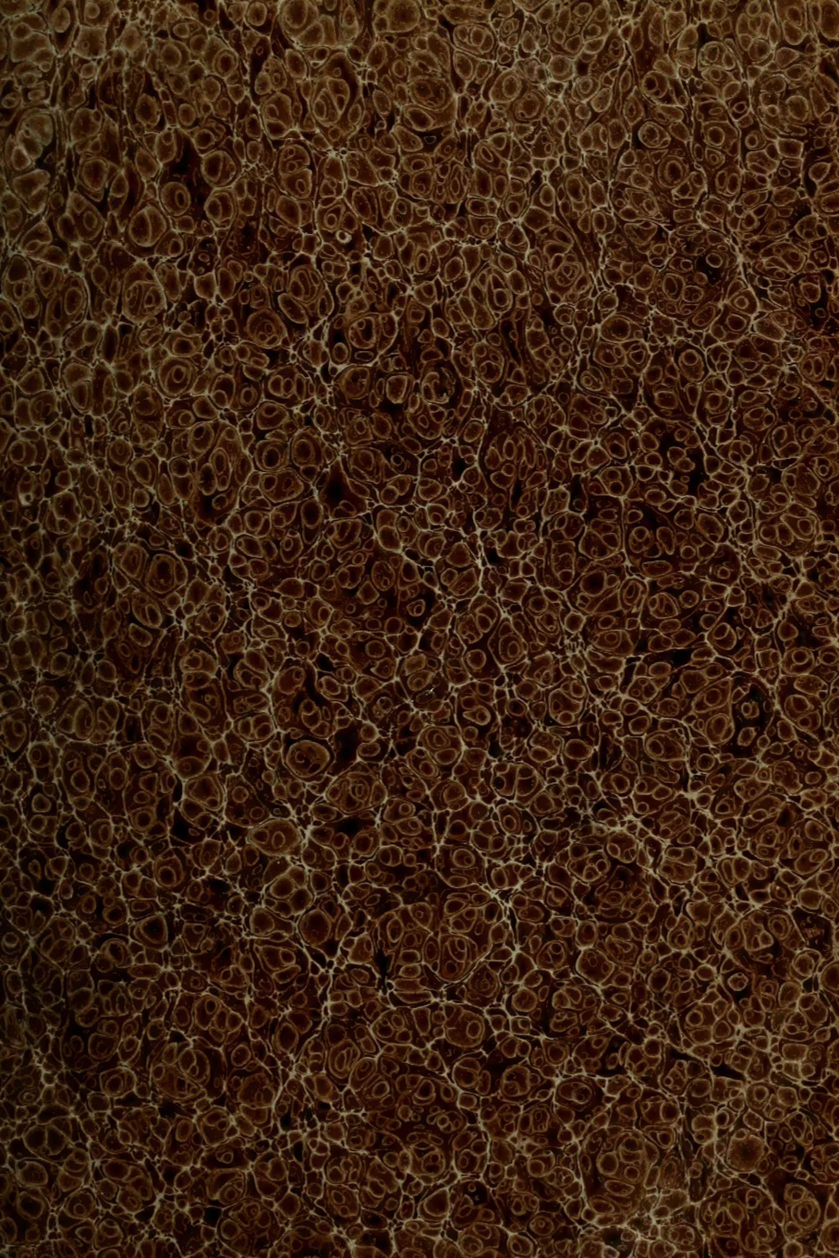






Année Scolaire 1843-44

Collége de Mauriac.

Classe de Rhétorique.

1er prix de discours français remporté par Delalo Maurice

Le principal
Belle.

ESSAI HISTORIQUE

SUR L'INFLUENCE

DE LA RELIGION

EN FRANCE

PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



Ouvrage du même Auteur:

Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle : 4 gros vol. in-8°. 2e. édition.

ESSAI HISTORIQUE

SUR L'INFLUENCE

DE LA RELIGION

EN FRANCE

PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

OU

TABLEAU DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX

FORMÉS A CETTE ÉPOQUE,

ET DES EXEMPLES DE PIÉTÉ, DE ZÈLE ET DE CHARITÉ QUI ONT BRILLÉ DANS LE MÊME INTERVALLE.

par Picot

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez ADRIEN LE CLERE, Imprimeur de N. S. P. le Pape et de Mgr. l'Archevêque de Paris, quai des Augustins, n°. 35.

1824.

PRÉFACE.

Le dix-septième siècle qui a été si fécond en grands hommes, en évènemens pleins d'intérêt, en monumens durables, l'a été aussi en matériaux pour l'histoire. Nulle époque peut-être n'offre plus de Mémoires, de Recueils, de Vies particulières, de secours de toute espèce pour les annalistes. On mettoit alors un soin extrême à recueillir les faits importans, et même quelquefois ceux qui ne l'étoient pas. Cependant, au milieu de tant d'écrits, je ne sais si ce beau siècle a été suffisamment considéré dans ce qu'il présente de plus digne d'admiration. Je craindrois d'être taxé d'exagération et de paradoxe en avançant qu'une époque si voisine de nous n'est point assez connue; toutefois un examen réfléchi et une étude attentive semblent confirmer cette remarque, qui paroît au premier abord téméraire et hasardée. Sans doute on nous a conservé des docu-

mens précieux sur les règnes de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV; on a peint leur caractère et celui des ministres habiles qui ont obtenu leur confiance et secondé leurs vues; on a célébré sous diverses formes les succès de leur politique, l'éclat de leurs cours, les triomphes de leurs armes, la grandeur de leurs monumens, la protection qu'ils ont accordée aux lettres et aux arts, le haut rang où ils ont placé leur pays. Mais ces brillans avantages, objet presque unique des récits des historiens et des éloges des orateurs, ne sont pourtant pas tout ce que ces règnes nous présentent de mémorable. Il est un autre ordre de faits qui réclament notre souvenir, et qui méritent notre intérêt et notre estime. L'esprit religieux qui dominoit à cette époque, les grands exemples de vertus qui y ont brillé dans toutes les classes, le spectacle des efforts d'un zèle actif et généreux, tant d'établissemens, de fondations, d'œuvres et d'institutions, que la piété et la charité faisoient éclore, voilà ce qui n'est pas moins digne d'attirer nos re-

gards, voilà ce qui doit véritablement faire bénir cette époque par la postérité.

Comment n'être pas frappé en effet de l'aspect religieux et moral d'un siècle si imposant en lui-même et si étonnant dans ses résultats? Le clergé et la cour, la capitale et les provinces, le monde et le cloître, offroient également des modèles dans des personnages auxquels la sainteté de leur vie, la sagesse de leurs conseils, leur dévoûment généreux, leur ardeur pour le bien, assuroient une influence extraordinaire. Parmi eux brille au premier rang un homme qui jeta un si grand éclat sur son siècle, qu'il peut en être regardé comme le principal ornement. Simple prêtre, né dans une condition obscure, pauvre et humble, Vincent de Paul distribue des aumônes immenses, rétablit la discipline ecclésiastique, élève des asiles pour le pauvre, institue des congrégations pour instruire et servir le prochain, et rend à l'Eglise et à l'Etat des services inappréciables. Les grands le consultent, les riches lui confient leurs trésors, le peu-

ple le révère, les gens de bien le choisissent pour leur conseil et leur guide; toutes les bonnes œuvres trouvent en lui un promoteur aussi sage que zélé, et l'ascendant qu'il obtient par la seule autorité de ses vertus ne lui sert qu'à imprimer autour de lui un mouvement dont les heureux effets se font sentir dans tout le royaume.

Cette impulsion est puissamment secondée par une foule de vertueux personnages dans diverses conditions. De saints évêques, des pasteurs vigilans, de sages directeurs des consciences, des missionnaires intrépides, des religieux édifians, des religieuses ferventes, des princesses vouées aux bonnes œuvres, des dames allant journellement porter des consolations et des secours dans les réduits de la misère et les asiles de la douleur, des laïcs, des magistrats, qui au milieu du monde s'honorent aussi de pratiquer la piété et de soulager leurs frères, tel est le spectacle que présente la société. Toutes les classes offrent de grands exemples, et il semble y avoir dans

tous les rangs une heureuse émulation de zèle et de vertus, et un empressement général à favoriser toutes les entreprises qui ont un motif honorable et un but utile.

De là naissent tant d'établissemens auxquels doivent applaudir également la religion, la morale, la société, l'humanité toute entière. De toutes parts on voit se former des associations de charité et des œuvres sous divers noms, mais inspirées par les mêmes motifs, et tendant à la même fin. Des hospices s'ouvrent pour les malades, des asiles pour l'indigent, des maisons de refuge pour le repentir, des écoles pour instruire l'enfance. De nombreuses congrégations s'élèvent dans le double but de soulager les malheureux et d'élever la jeunesse dans la piété. Presque toutes les provinces s'enrichissent de quelque institution qui, à l'exemple des Filles de Saint-Vincent de Paul, se consacre au soin des infirmes et à l'instruction des ignorans, et cette touchante vocation devient si commune que chaque ville voit s'établir dans son sein, sous divers

noms, quelque association de ces Sœurs vénérables, éternel honneur de la religion et de la charité. Cette œuvre est particulière au dix-septième siècle, et suffiroit pour faire admirer l'esprit d'une époque où on s'occupa si efficacement de pourvoir aux besoins du pauvre, de sécher les larmes et de guérir les plaies de l'humanité.

Les ordres religieux reprennent une nouvelle face par des réformes salutaires, la piété et les études y refleurissent à la fois, et de grands exemples de ferveur et de pénitence y ramènent les plus beaux temps de la discipline monastique. L'esprit sacerdotal se ranime par le concours des efforts de pontifes et de prêtres également vertueux et zélés; on forme des séminaires, et cette œuvre, qui est encore particulière au dix-septième siècle, fut un des plus puissans moyens pour opérer un renouvellement dans le clergé. Les conférences ecclésiastiques et les retraites pastorales, qui furent instituées vers le même temps, servirent aussi à perpétuer le bienfait de l'éducation

cléricale, et à maintenir parmi les prêtres l'esprit de leur vocation et le zèle pour les fonctions de leur ministère. Des missionnaires se répandirent dans les villes et dans les campagnes pour ranimer parmi les peuples l'attachement à la foi et la fidélité à ses pratiques, et pour combattre les vices et les désordres, fruit trop ordinaire de l'ignorance et de l'oubli de la religion. Des conversions éclatantes furent le résultat de ces prédications extraordinaires, et d'heureux changemens dans les mœurs réjouirent l'Eglise et consolèrent la piété. Le courage des missionnaires ne se borna même pas à la France, et plusieurs d'entre eux allèrent porter dans des contrées reculées la connoissance du vrai Dieu, et braver dans leurs travaux les fatigues, les dangers et même le martyre.

Un autre résultat fort remarquable de l'esprit dominant du dix-septième siècle, c'est le grand nombre d'églises qui s'élevèrent en France dans le même temps. Non-seulement on restaura celles que les pro-

testans avoient abattues, non-seulement on rebâtit ces antiques cathédrales et ces abbayes détruites pendant les troubles et les guerres civiles; de nouvelles paroisses, de nouvelles chapelles, de nouveaux couvens se formèrent dans les villes. Ces pieux édifices se multiplièrent partout avec une sorte de profusion, et telle étoit sur ce point l'ardeur générale des fidèles, que plus de la moitié des églises qui ornoient nos cités il y a quarante ans appartenoient au dix-septième siècle. Il seroit facile de s'en assurer pour Paris, où l'on trouveroit plus de cent cinquante églises, chapelles ou oratoires construits pendant cet intervalle. A mesure que la capitale s'agrandissoit, les nouveaux quartiers se couvroient d'églises et de communautés qui sembloient appeler les bénédictions du ciel sur ces accroissemens de population. Chaque hôpital, chaque couvent, chaque séminaire, chaque collége avoit sa chapelle, et on ne concevoit pas qu'il fût possible de bâtir un faubourg et de former quelque établissement, si on ne les mettoit

sous la protection divine, en y érigeant un lieu de prières et un autel pour y offrir le sacrifice auguste de la religion.

Une charité immense suffisoit à tant d'entreprises; elle faisoit naître à la fois les monumens de la piété et les œuvres de miséricorde, elle élevoit en même temps des églises et des hôpitaux, et les mêmes mains qui dressoient et ornoient des autels pour y offrir des hommages au Très-Haut, fondoient des lits pour y recevoir le vieillard et le malade. Les gens du monde se persuadent quelquefois que les dons faits aux églises sont au détriment des besoins des pauvres : l'expérience apprend au contraire que les pauvres sont d'autant plus secourus que la religion est plus pratiquée. La plupart de nos hôpitaux, il faut le dire, n'ont pas été fondés par des incrédules ou par des personnes livrées à la dissipation et aux plaisirs. Le même sentiment qui porte les ames pieuses à élever ou à décorer des églises les pousse aussi à secourir les malheureux; la foi les a instruites à regarder les pauvres

comme leurs frères, et elle leur rappelle sans cesse cette parole touchante du Sauveur : qu'il regarderoit comme fait à lui-même tout ce que l'on feroit aux foibles et aux petits.

C'est donc l'influence de la religion que nous allons exposer, et tel est le sujet qui animera toutes les parties de cet *Essai*. Par là notre ouvrage, malgré la variété des détails, se rapportera dans le fond à une pensée unique, et l'influence de la religion se fera sentir partout; c'est elle qui inspirera tant de hautes vertus, une tendre compassion pour le prochain, une ardeur persévérante à le soulager et à le servir, tant de sacrifices héroïques, de pénitences extraordinaires, d'actes de dévoûment et de courage. C'est l'esprit de religion qui enfantera ces réformes austères, ces congrégations modestes, ces associations qui, tantôt dans la retraite, tantôt au milieu du monde même, se consacroient aux exercices de la miséricorde. C'est le même esprit qui suscitera tant d'œuvres généreuses et ce mouvement

unanime pour le bien, ces efforts du zèle, ces largesses de la charité, ces grandes entreprises marquées du sceau de l'utilité générale, et dont les résultats ont été immenses. Partout la religion se montrera puissante et féconde, et on se convaincra peut-être que jamais elle ne s'étoit montrée aux hommes sous des traits plus propres à la faire respecter et chérir, et que dans aucun siècle elle n'obtint une influence plus vaste et plus heureuse pour la société.

Une remarque importante n'échappera point sans doute à l'observateur attentif; c'est que le clergé eut une grande part à l'impulsion généreuse dont nous allons tracer l'esquisse. Peut-être sera-t-on étonné du grand nombre d'ecclésiastiques distingués dans les différens degrés de la hiérarchie, que nous verrons honorer leur ministère par leur dévoûment et leurs services. Leur désintéressement, leur zèle et leurs travaux étoient d'un grand exemple pour les fidèles, et contribuoient, plus encore que leurs conseils, à faire naître ou à encourager de sem-

blables vertus dans les divers rangs de la société. Aussi partout où se formera une bonne œuvre, un établissement utile, une institution pieuse ou charitable, on peut être sûr que le projet en a été ou conçu ou favorisé par quelque prêtre zélé, et, lors même qu'il se cache derrière des noms plus célèbres, il est difficile de ne pas reconnoître son action et son influence. C'est ce dont on aura occasion de se convaincre, non-seulement pour les entreprises qui ont le plus de rapports avec le ministère ecclésiastique, telles que les missions, les séminaires, la controverse avec les protestans, les conférences, les retraites, mais pour les établissemens même de bienfaisance et de charité, et nous verrons le clergé contribuer efficacement à fonder des hôpitaux, des maisons de refuge, des écoles, et à créer des congrégations destinées à instruire l'enfance, à soulager la vieillesse, à servir le malade, à protéger l'innocence et à courir au-devant du repentir. C'est à un prêtre qu'est due la première idée de cette association des Sœurs de la

Charité, dont les malheureux bénissent depuis deux cents ans l'existence et les soins, et ce sont encore des prêtres qui ont multiplié les mêmes secours dans les provinces et qui ont fait naître de tous côtés des institutions du même genre, dont la plupart ont survécu à nos derniers malheurs, et continuent à servir la religion et l'humanité.

Toutefois, en présentant le spectacle attachant de tant de vertus privées et de tant de services rendus à l'Eglise et à la société, nous ne prétendons pas que la religion fût universellement pratiquée, et que tous ses enfans marchassent exactement dans la voie qu'elle leur traçoit; il y avoit malheureusement alors, comme il y en a eu dans tous les temps, des abus, des passions, des scandales : mais l'esprit général étoit éminemment chrétien; on respectoit la religion, lors même que l'on n'en observoit pas exactement les règles; on revenoit à elle lorsque d'heureuses circonstances en facilitoient les moyens. Aussi nulle époque ne présente plus de conversions éclatantes; nous avons recueilli les

plus mémorables de ces conversions : elles jetteront peut-être quelque intérêt et quelque variété sur notre *Essai*.

Dans notre premier plan, nous ne parlions ni des protestans, ni des savans et des littérateurs qui se sont exercés sur des objets relatifs à la religion; mais il a paru que nous ne pouvions nous dispenser de signaler à cet égard les efforts d'un zèle dont la religion étoit aussi le principe. C'est ce zèle qui produisit dans le clergé tant d'écrits, de discours et de démarches pour éclairer ceux que l'hérésie avoit séduits, et nous pouvons nous réjouir avec l'Eglise du courage de ceux qui rentrèrent dans l'unité. Nous avons donc cru devoir rappeler à la fois, et les moyens de douceur et de persuasion pris pour toucher les calvinistes, et les résultats de ces moyens. De même, nous avons indiqué sommairement le renouvellement des études ecclésiastiques et les laborieuses recherches de quelques savans qui ont travaillé sur l'antiquité, éclairci l'histoire, publié des éditions des Pères et des conciles,

ou qui se sont appliqués à l'Écriture sainte, à la théologie, à la liturgie ou aux autres parties de la littérature religieuse. Les noms de ces savans sont aussi un ornement pour le siècle où ils vécurent, et la religion a droit de revendiquer la gloire de leurs travaux.

Comment se fait-il qu'un si riche sujet n'eût pas encore été traité? Nous avons plusieurs histoires ecclésiastiques qui embrassent le dix-septième siècle; dans aucune on ne le considère sous le rapport qui va nous occuper. Le Père d'Avrigny, si habile et si piquant d'ailleurs, s'est étendu, dans ses *Mémoires chronologiques et dogmatiques*, sur les controverses de tout genre qui agitèrent alors l'Eglise, et il ne fait aucune mention des établissemens, des vertus et des services qui ont marqué cette époque. Qui croiroit qu'il nomme à peine saint François de Sales, saint Vincent de Paul et d'autres illustres personnages, et qu'il ne donne aucun détail sur les missions, sur les constructions d'églises, sur les fondations d'hôpitaux, sur les congrégations, les séminaires

et toutes les autres œuvres qui forment, ce semble, la partie la plus intéressante et la plus glorieuse de l'histoire ecclésiastique de ce siècle? Dupin, dans son *Histoire ecclésiastique*, est plus sec encore, et, tout occupé à noter les écrits, les disputes et même les raisons alléguées de part et d'autre, il n'a pas une page à donner à des noms et à des faits si dignes de mémoire. L'abbé Racine, dans son *Abrégé*, paroît avoir entrevu le charme d'un tel sujet, et il découvre un coin du tableau; mais bientôt, distrait par une idée dominante, il abandonne l'ébauche qu'il avoit commencée, et ne paroît plus songer qu'à faire l'histoire d'une seule maison et l'apologie de ses défenseurs, et qu'à noircir tous ceux qui suivirent alors d'autres bannières; Port-Royal étoit tout pour lui, et il ne voit hors de là ni vertus, ni talens, ni bienfaits. Les autres abbréviateurs ont apporté la même négligence ou la même partialité dans leurs récits; ils racontent les querelles et les controverses, et jamais les actions édifiantes, les institutions utiles

et

et les efforts d'un zèle si vif et d'une charité si admirable.

Nous nous sommes proposé de suppléer à leur silence, et de remplir une lacune qui nous a toujours paru étonnante et fâcheuse. Assez d'autres ont parlé de malheureuses controverses, de tristes divisions et des effets funestes qu'elles ont eus. Nous rejetons entièrement tout ce qui y a rapport, et nous ne voulons mêler au tableau des heureux effets de la religion rien qui ressente l'esprit de contention et de dispute. Ainsi il ne sera point question ici des contestations qui ont déchiré l'Eglise pendant le dix-septième siècle; on ne trouvera rien dans cet *Essai* sur les disputes relatives à la hiérarchie et à la morale, sur le jansénisme, sur le quiétisme. Nous renvoyons pour ces détails aux ouvrages qui en ont traité avec plus ou moins d'étendue. Notre plan est uniquement de tracer les grands résultats de l'esprit de religion, les exemples de vertus, les institutions pieuses, les établissemens de charité, les efforts

du zèle. Dans un temps où la religion a tant perdu de son influence, il ne sera pas inutile peut-être de montrer celle qu'elle obtint jadis parmi nous, et de faire sentir tout ce qu'elle sut enfanter pour le bonheur des hommes. Entourés de ruines, nous nous consolerons en nous rappelant tout ce qu'avoient fait nos pères, et nous opposerons involontairement leur piété à notre indifférence, leur charité à notre égoïsme, leur zèle à notre froideur, les monumens qu'ils ont élevés à ceux que produit notre siècle.

Il y a long-temps que la première idée de cet ouvrage s'étoit présentée à notre esprit, et des occupations nombreuses nous avoient seules empêché de l'exécuter. Nous avons fait cependant depuis plusieurs années toutes les recherches nécessaires. De larges extraits du *Gallia christiana*, des *Procès-Verbaux du clergé*, de l'*Histoire des Ordres monastiques* et de quelques autres collections, nous ont été d'un grand secours. Des mémoires du temps, des journaux, des chroniques nous ont fourni des

renseignemens peu connus; ainsi nous avons tiré beaucoup de faits du *Mercure* que Donneau de Vizé publia depuis 1672 jusqu'à sa mort, en 1710. Ce recueil traite avec quelque étendue tout ce qui est relatif aux protestans et aux établissemens religieux de la fin de ce siècle. L'auteur, qui s'étoit destiné d'abord à l'état ecclésiastique, donne souvent aussi des notices sur des évêques, des prêtres, des religieux même et des religieuses. Son journal peut servir à montrer combien la piété étoit alors en honneur, et, en voyant que tout ce qui tient à la religion occupe une grande place dans ce recueil, on peut juger quel étoit alors l'esprit général de la société, et combien on y attachoit d'importance à tous les faits édifians, aux bonnes œuvres, et même aux exemples de zèle et de vertus qui brilloient dans le cloître et loin du monde.

Mais rien ne nous a fourni des matériaux plus abondans que les Vies particulières de pieux personnages que le dix-septième siècle a vu briller dans les différentes classes; ces Vies sont en très-grand nombre,

et la dernière moitié du siècle en offre surtout une suite considérable et pleine d'intérêt. Nous y avons trouvé des faits qui avoient échappé aux historiens généraux. Rien, à notre gré, n'est plus propre à montrer l'esprit du siècle que l'exposé, même succinct et rapide, des travaux et des vertus de tant de personnages, dont les uns occupoient des emplois et un rang dans la société, et dont les autres y ont acquis de l'influence par le seul ascendant de leur vertu. On les voit tantôt déployer dans le monde un zèle actif, tantôt, du fond de leurs modestes retraites, diriger de bonnes œuvres; ceux-ci élever des églises, ceux-là se dévouer au service des pauvres. Ces Vies particulières se prêtent en quelque sorte un mutuel appui, elles se lient l'une à l'autre, et quelques-unes même sont doublement précieuses en ce qu'elles contiennent des digressions et des notices sur des personnes qui ont eu des rapports plus ou moins éloignés avec le personnage principal. Cette collection de Vies détachées pourroit donc suf-

fire presque pour écrire l'histoire générale du siècle; nous les avons toutes analysées, à l'exception d'un très-petit nombre qui sont fort rares, et qui ont échappé à nos recherches. Il y en avoit plusieurs qui demandoient à être examinées avec une sage critique; il a fallu souvent comparer et peser les témoignages, et se mettre en garde contre l'enthousiasme de quelques panégyristes. Nous avons cru aussi devoir entièrement mettre à l'écart les détails sur les révélations, les extases et les autres faveurs surnaturelles attribuées à de saints personnages; non sans doute que nous prétendions nier indistinctement tous ces faits, qui sont racontés par un assez grand nombre de biographes, et qui se présentent quelquefois avec des caractères imposans de crédibilité, mais parce que ces détails sortoient de notre plan, et qu'ils nous ont paru bien moins propres à édifier et à instruire, que des vertus, des services et des œuvres qui avoient pour objet direct le bien de la société et le soulagement de ses membres souffrans.

Quelques personnes auroient souhaité que nous eussions donné plus de place aux détails tirés des Vies particulières, et que nous eussions consacré des notices étendues au récit des vertus des pieux personnages. Mais il a fallu renoncer à une idée qui nous eût entraîné bien au-delà des bornes que nous nous sommes prescrites. Dans le plan que l'on nous conseilloit, nous eussions aisément doublé le nombre de nos volumes, tant il se présentoit de matériaux, et notre *Essai*, trop chargé de détails, eût présenté peut-être un ensemble moins satisfaisant. Nous nous sommes donc contenté d'indiquer sommairement le caractère et les services de chaque personnage, en renvoyant pour le surplus aux ouvrages mêmes où nous avons puisé, et en donnant avec exactitude le titre de ces livres. Il est cependant quelques pieux personnages que nous avons dû faire connoitre avec plus de soin, parce qu'ils ont eu plus d'influence sur leur siècle, et qu'ils ont pris une part plus active au bien qui s'est opéré de leur temps, et nous croyons n'a-

voir point omis ce que demandoient de nous à cet égard l'intérêt de notre ouvrage et les services de ces illustres amis de la religion.

Nous partageons le siècle en cinq époques, qui formeront la matière d'autant de livres. Le dernier livre a été divisé en deux à cause de l'abondance des matières. Nous avons rejeté dans les notes quelques détails sur des personnages que nous n'avions pu faire entrer dans le *Tableau*. Nous commençons par une *Introduction* sur l'état de la religion en France à la fin du seizième siècle, et nous terminons de même par une *Appendice* sur les premières années du dix-huitième siècle. Ces deux morceaux ont paru former un complément nécessaire à notre travail. Nous nous proposions de donner à la fin une liste des établissemens formés dans le dix-septième siècle, tant à Paris que dans les villes principales. Cette liste, qui étoit déjà dressée en partie, eût présenté d'un coup-d'œil des indications dispersées dans l'ouvrage, et d'autres que nous avons été forcé d'omettre sur quelques établisse-

mens importans : mais l'extension inattendue qu'a reçue notre second volume nous a forcé de supprimer cette addition.

Puisse cet ouvrage, destiné à montrer l'influence de la religion dans des temps si rapprochés de nous, consoler les fidèles qui la chérissent, ramener les hommes prévenus qui la méconnoissent, et susciter encore parmi nous quelque ombre de ce zèle et de cette charité dont les heureux résultats vont passer sous nos yeux!

TABLE

DES

SOMMAIRES DU PREMIER VOLUME.

SOMMAIRE DE L'INTRODUCTION.

SOMMAIRE DU LIVRE Ier.

SOMMAIRE DU LIVRE II.

SOMMAIRE DU LIVRE III.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

DE L'ÉTAT DE LA RELIGION EN FRANCE PENDANT LES QUARANTE DERNIÈRES ANNÉES DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le concile de Trente venoit de terminer ses séances en 1563. Cette assemblée, si vénérable par le nombre, le caractère et la doctrine de ses membres, avoit rendu d'importans services à l'Eglise. Elle avoit raffermi la foi dans les esprits ébranlés; elle avoit marqué le dogme avec précision, et enlevé à l'erreur les prétextes et les difficultés dont on s'étoit servi pour égarer les peuples. Le concile avoit de plus posé les bases d'une grande réforme, rappelé les règles de la discipline, et retranché les abus que le malheur des temps avoit introduits. Il avoit surtout pourvu à l'établissement d'un meilleur ordre dans le clergé par de nombreux réglemens sur les devoirs des pasteurs, sur la résidence, sur la promotion aux ordres sacrés, et sur la formation des séminaires pour élever les jeunes clercs dans l'esprit de leur état. Ce

dernier point est traité fort au long dans les décrets du concile, et cette seule mesure étoit un grand pas vers le bien, et devoit avoir la plus heureuse influence sur les futures destinées de l'Eglise.

I. Suite des papes jusqu'à la fin du siècle.

C'est au pape Pie IV qu'est dû l'honneur d'avoir terminé le concile de Trente. Ce pontife, dont le nom étoit Jean-Ange Médicis, étoit oncle de saint Charles Borromée, et mourut le 9 décembre 1565, après six ans de pontificat. Il eut dans cette fin du siècle plusieurs successeurs, que nous ferons connoître rapidement. Saint Pie V (Michel Ghisleri), élu le 7 janvier 1566, est célèbre par l'austérité de sa vie et par son zèle pour la pureté de la foi, et pour le maintien des bonnes mœurs; il fut enlevé à l'Eglise le 1er. mai 1572, et a été canonisé par Clément XI *. Hugues Buoncompagno, canoniste éclairé, fut élu pape trois jours seulement après la mort de son prédécesseur, et prit le nom de Grégoire XIII; il décora plusieurs églises, fonda des séminaires et des colléges, institua des congrégations et fit de sages réglemens : c'est sous lui que le calendrier fut réformé; on retrancha onze jours sur l'année 1582. A ce pontife * succéda Felix Peretti, sous le nom de Sixte V; il fut élu le 24 avril,

* En 1712.

* Mort le 10 avril 1582.

et est célèbre par ses talens pour le gouvernement. Rome lui dut beaucoup de monumens et des mesures sévères contre les injustices et les abus. Ce pape fit publier une édition soigneusement corrigée de la version des Septante, et mourut le 27 août 1590, âgé de soixante-neuf ans. Trois de ses successeurs ne firent presque que paroître sur le saint Siége; Urbain VII (Jean-Baptiste Castagna), élu le 15 septembre 1590, mourut douze jours après; Grégoire XIV (Nicolas Sfondrate), élevé à la papauté le 5 décembre 1590, fut enlevé à l'Eglise le 15 octobre de l'année suivante; et Innocent IX (Jean-Antoine Facchinetti), élu le 29 octobre 1591, ne régna que deux mois, et laissa le saint Siége vacant le 30 décembre. Les besoins de l'Eglise demandoient un pape qui eût le temps de former des projets utiles, et de les suivre et les mettre à exécution. Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini), fut élu le 30 janvier 1592; il avoit montré beaucoup de talent et de prudence en Pologne, où il avoit été chargé de négociations importantes. Ce fut lui qui accorda l'absolution à Henri IV, après la conversion de ce prince. La cérémonie se fit avec beaucoup d'appareil à Rome, le 17 septembre 1595.

Le gouvernement de ce pontife se prolongea jusqu'aux premières années du dix-septième siècle.

II. Saints personnages en différens Etats.

De beaux exemples de vertu brilloient à cette époque dans les différentes parties de la catholicité. Alexandre Sauli, apôtre de la Corse, évêque d'Aleria, puis de Pavie; saint Philippe Néri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire en Italie; saint Camille de Lelli, instituteur des Clercs-Réguliers pour le service des malades; saint Louis de Gonzague, jeune Jésuite de l'illustre maison des ducs de Mantoue; saint Félix de Cantalice, de l'ordre des Capucins; les bienheureux Paul d'Arezzo, cardinal et archevêque de Naples; François Caracciolo, un des fondateurs des Clercs-Réguliers-Mineurs; Joseph Casalanz, instituteur des Clercs-Réguliers des Ecoles-Pies; Jean Leonardi, qui établit la congrégation des Clercs de la Mère de Dieu, et d'autres saints personnages illustrèrent, en Italie, la fin de ce siècle par leurs vertus, leurs travaux et leur zèle. En Espagne, une femme vraiment forte réformoit l'ordre du Mont-Carmel; sainte Thérèse joignoit le caractère le plus généreux et l'esprit le plus élevé à la piété la plus tendre. Elle mérita par ses écrits le titre de docteur, et

mourut en 1582, après avoir fondé plusieurs monastères d'une réforme qui devoit bientôt s'étendre en France. Thérèse avoit été secondée dans ses entreprises par saint Jean de la Croix, réformateur des Carmes-Déchaussés, et auteur d'écrits sur les matières de la vie spirituelle. Saint Pascal Baylon, religieux Franciscain, et le bienheureux Louis Bertrand, Dominicain, tous deux du royaume de Valence, et Jean-Baptiste de la Conception, fondateur des Trinitaires Déchaussés-Réformés pour la rédemption des captifs, ne furent pas seulement des religieux édifians dans le cloître, mais honorèrent l'église d'Espagne par d'éclatans services. En Portugal, Barthélemi des Martyrs, archevêque de Brague, montra beaucoup d'ardeur pour la réforme de la discipline, et se rendit célèbre par ses travaux et ses écrits. En Savoie, François de Sales, encore simple prêtre, ramenoit par sa charité et son zèle des milliers de protestans dans le sein de l'Eglise (1).

(1) François de Sales, né le 21 août 1567, au château de Sales en Savoie, fit ses études chez les Jésuites à Paris, et passa six ans dans cette capitale, de 1578 à 1584. Il embrassa l'état ecclésiastique contre le désir et les vues de sa famille, se livra de bonne heure à la prédication, et commença sa mission du Chablais n'étant encore âgé

IV. Conciles provinciaux en divers pays.

Saint Charles Borromée réclame surtout une place parmi ces saints personnages. Nul ne travailla avec plus de zèle et de succès que le vertueux archevêque de Milan à la restauration de la discipline et à la réforme des mœurs. Il a la gloire d'avoir excité le premier le mouvement général qui se manifesta vers cette époque pour un meilleur ordre de choses dans le clergé. Devenu cardinal à l'âge de vingt-un ans, il profita de son crédit auprès de Pie IV, son oncle, pour établir plusieurs mesures salutaires. Il institua des conférences qui se tenoient à Rome sur des matières de religion. Il fonda des colléges, réprima des abus, et, après avoir fait terminer le concile de Trente, apporta tous ses soins à en faire observer les décrets. Il tint, depuis 1565 jusqu'à 1582 *, six conciles provinciaux pour mettre à exécution les décrets du concile. Les réglemens qu'il fit dans ces assemblées ont servi de modèles en Italie et en France, et les conciles suivans n'ont fait souvent que renouveler les statuts de l'il-

* Conciles de Labbe et Cossart : Paris, 1672. *V.* le tome XV, p. 242-751.

que de vingt-sept ans. Ses travaux dans cette province ne sont pas de notre sujet; mais nous aurons plus d'une occasion par la suite de faire mention des vertus et des services d'un saint dont le zèle et l'influence furent si utiles à notre patrie.

lustre et savant cardinal. Sa vigilance, son zèle, sa sévérité pour lui-même, sa charité pour son peuple dans un temps d'épidémie, l'exemple de toutes les vertus qu'il donna constamment, ont rendu sa mémoire précieuse à toute l'Eglise. Il fonda un séminaire et diverses communautés, visita son diocèse, et fut enlevé * au milieu de ses travaux, n'étant âgé que de quarante-six ans. Il se tint après le concile de Trente d'autres conciles provinciaux en différens pays, à Cambrai, en 1565 *; à Malines, en 1570; à Mexico, en 1585; à Avignon, en 1594; à Aquilée, en 1596; à Diamper dans l'Inde, en 1599, sans parler d'un grand nombre de synodes en divers diocèses. Les Etats catholiques s'empressèrent de recevoir et de proclamer les décrets du concile de Trente. Venise, l'Espagne, les Pays-Bas, Naples, la Sicile, le Portugal, la Pologne adoptèrent les réglemens de cette sage assemblée, et on éprouvoit de toutes parts la nécessité de travailler avec un redoublement de zèle à réparer les maux que les troubles, les guerres et les nouvelles erreurs avoient causés à l'Eglise.

* Le 4 novemb. 1584.

* Collection des conciles, de Labbe, même volume.

IV. Conciles de France.

La France, agitée aussi par l'esprit de discorde et de faction, sentit également le besoin de mesures salutaires et du rétablissement de

la discipline. Au milieu des orages auxquels le royaume étoit en proie, les évêques s'occupèrent fréquemment de remédier aux abus, et se réunirent pour en chercher les moyens. Lors du colloque de Poissy, en 1561, ils firent des réglemens sur la discipline ecclésiastique *; ces réglemens, qui sont fort étendus, traitent du devoir des évêques et des pasteurs, des différens degrés de la hiérarchie, du service divin, des monastères, et de différentes autres matières relatives au régime de l'Eglise. A Reims, le cardinal Charles de Lorraine, qui avoit assisté au concile de Trente, tint en 1564 son concile provincial *, où se trouvèrent cinq de ses suffragans, outre l'archevêque de Sens et l'évêque de Verdun, et beaucoup d'abbés, de députés des chapitres, de docteurs et de théologiens. Le concile s'ouvrit le dimanche 26 novembre; le cardinal de Lorraine prêcha dans cette circonstance, et prononça plusieurs discours dans les congrégations qui suivirent. Ce prélat étoit éloquent et habile; il avoit paru avec éclat au concile de Trente, et pris part à beaucoup de discussions importantes. Plusieurs autres membres du concile de Reims s'étoient trouvés aussi avec lui au concile de Trente, et connoissoient bien l'esprit de cette sainte assemblée, dont ils

* *Procès-verbaux du Clergé.*

* Collection des conciles, par Labbe, t. XV, p. 43.

invoquoient les décrets. Le cardinal annonça qu'il avoit déjà établi son séminaire à ses dépens, et, en attendant qu'on pût prendre à cet égard des mesures générales, il proposa de renvoyer cet objet au prochain concile qui devoit se tenir à Soissons, en 1566; mais cette assemblée n'eut pas lieu. Le cardinal parla de la réformation du clergé, et de ce qui s'étoit fait sur ce sujet à Trente et à Poissy. On se plaignit de l'absence des prélats qui gouvernoient les diocèses de Cambrai, de Tournai et d'Arras; Cambrai avoit été érigé récemment en métropole, et Tournai et Arras lui avoient été donnés pour suffragans. Il y eut surtout de vives et justes réclamations contre Odet de Châtillon, évêque de Beauvais, et on proposa de prendre des mesures sévères contre lui; mais le cardinal de Lorraine s'abstint par délicatesse de prononcer des peines contre cet apostat, à cause, dit-il, des inimitiés qui existoient entre leurs familles. On arrêta les représentations à faire au roi sur les maux de l'Eglise, et on termina des différends qui existoient entre divers corps ecclésiastiques dans la province. Il se tint dix-neuf congrégations du 27 novembre au 13 décembre. Les actes du concile portent les noms de huit évêques

et de soixante-douze députés du second ordre; ils indiquent en détail les délibérations et les discussions, et ne démentent pas la réputation d'habileté du cardinal; mais il paroît qu'une partie des réglemens du concile est perdue. Antoine de Mouchy, dit Démocharès, qui avoit assisté au concile de Trente, fut promoteur au concile provincial de Reims; il étoit célèbre à cette époque par ses talens et par son zèle contre les protestans.

V. Etat de la France et esprit du protestantisme.

L'exemple qu'avoit donné le cardinal de Lorraine, et la sagesse avec laquelle il avoit dirigé son concile provincial, auroient pu avoir une grande influence pour le rétablissement de la discipline. Malheureusement les circonstances où se trouvoit le royaume s'opposoient à un si grand bien, et les calamités de l'Eglise ne pouvoient que croître avec celles de l'Etat. La France étoit alors en proie à l'esprit d'erreur et de faction, et aux désordres qui en sont la suite ordinaire. Elle avoit perdu son repos en perdant l'unité de la foi; et le calvinisme, en y pénétrant, y avoit introduit en même temps la discorde, la révolte et la guerre. Contenus sous le gouvernement de François I[er]. et de Henri II, les protestans ne gardèrent plus de ménagement sous leur jeune et foible succes-

seur, François II. La conjuration d'Amboise, en 1560, annonça tout ce dont ils étoient capables, et Bossuet fait voir, dans son *Histoire des Variations*, que cette entreprise et les troubles qui suivirent avoient été conseillés par Bèze et les autres ministres; c'étoit, dit-il, un nouvel article qu'ils avoient ajouté à l'Evangile. L'illustre historien fait remarquer la mollesse et la connivence de Calvin dans ces mouvemens, et les synodes nationaux des protestans décidèrent formellement qu'il étoit permis de prendre les armes. L'amiral de Coligni, qui passoit pour le plus sage et le plus modéré de son parti, connut et approuva néanmoins le dessein formé par Poltrot contre la vie du duc de Guise, et ce même chef fut aussi un des premiers à commencer la guerre et un des plus ardens à la soutenir.

Il ne peut entrer dans notre plan de raconter les troubles et les guerres qui désolèrent la France à cette époque; mais il n'est peut-être pas hors de propos de montrer quel fut, dès l'origine, l'esprit du protestantisme en France. L'aspect véritable de cette portion de notre histoire n'a pas été toujours présenté fidèlement par les écrivains. Les protestans se sont représentés eux-mêmes comme ayant été à la

fois des modèles de tolérance et des victimes de l'oppression ; et un historien récent, qui a tracé le tableau de ces guerres, s'est attaché presque constamment à rendre leur cause intéressante et à dissimuler leurs torts. Ce ne sera point sans doute s'écarter de notre sujet que de rappeler brièvement l'état où ils avoient réduit la religion et la France. On n'aura que trop lieu de se convaincre que, tout en demandant la tolérance, les protestans se signalèrent, dès le principe, par des excès et des violences qui ne furent pas moins funestes à l'Etat qu'à l'Eglise.

VI. Ravages des protestans dès l'origine des troubles.

Dès 1559 et les années qui suivirent, on les voit piller, brûler ou renverser les églises ; ils excitent des mouvemens en diverses provinces : le Languedoc, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, sont le principal théâtre de leurs ravages. En 1559 *, ils détruisent l'abbaye de Saint-Ligaire au diocèse de Saintes, et en 1560, celle de Saint-Cyprien dans un faubourg de Poitiers. Cette même année, les Coligni pillent et ruinent l'abbaye de Bellevaux, au diocèse de Nevers ; il n'y resta pas pierre sur pierre, et des religieux y furent massacrés. Devenus les plus forts à Montauban, en 1561, les calvinistes chassent de la ville le clergé et

* *Gallia Christ. passim.* — Continuation de l'*Hist. eccl.* de Fleury, livre CLVI et suivans. — Histoires et Mémoires du temps.

les principaux catholiques; ils pillent les églises, les chapelles et les monastères, et proscrivent entièrement l'exercice de la religion catholique. A Pamiers, il existoit une belle cathédrale qui fut détruite, ainsi que les autres églises et les couvens de ce lieu; cette fureur de destruction fut poussée si loin qu'on abattit l'évêché, les maisons des chanoines, celles de plusieurs catholiques et jusqu'à deux hôpitaux. La cathédrale de Lisieux fut pillée, le 9 mai 1561, et ensuite les abbayes de Bernay, de Préaux et de Beaumont en Auge. Le 8 décembre de la même année, les calvinistes fondirent sur la cathédrale d'Amiens, et y répandirent le sang : à Meaux, où ils commençoient à dominer, ils brisèrent les croix et les images, et pillèrent l'église de Saint-Sanctin; à Orléans, ils tirèrent sur les catholiques pendant la procession de la Fête-Dieu, chassèrent les Carmes de leur couvent et s'y installèrent; il y eut le jour de Noël une sédition excitée par eux: on abattit les croix sur les places publiques, et la terreur se répandit parmi les catholiques.

L'année 1562 fut marquée par un bien plus grand nombre de pareilles violences, et les protestans laissèrent éclater en beaucoup de lieux leur haine contre l'église catholique. Co-

ligni ayant pris d'assaut la petite ville de Mortagne, fit périr la plus grande partie des prêtres qui s'y trouvèrent. A Saint-Jean-d'Angely, Arnault Roland, maire de la ville, dévasta l'église de l'abbaye Saint-Jean, et força les religieux de se retirer à Taillebourg. A Saint-Maixent, l'abbaye fut pillée, les autels détruits, les reliques et les images brûlées ou foulées aux pieds. L'abbaye de l'Etoile, également dans le diocèse de Poitiers, fut abandonnée aux flammes. Genlis d'Yvoy, chef calviniste, pille l'église de Saint-Sulpice de Bourges et chasse les religieux du monastère. Le 6 mai de cette année, les protestans s'emparent de Béziers, dépouillent la cathédrale, profanent les tombeaux et les reliques, et changent l'église en écurie. La ville de Saint-Gilles, au diocèse de Nîmes, ayant été prise par eux, ils détruisent les églises et les couvens, et pillent les reliques, les livres et les manuscrits. Dans le même temps, ils mettoient tout à feu et à sang dans le diocèse d'Uzès; le couvent du Pont-Saint-Esprit fut renversé par le baron des Adrets. Les églises de Montpellier furent profanées et teintes du sang de plusieurs chanoines et religieux; Gariel compte jusqu'à quarante-six églises abattues dans cette ville et dans ses faubourgs.

Ce n'étoit pas seulement dans le midi de la France, où les protestans étoient plus nombreux, qu'éclatoient ces scènes déplorables. A Orléans, le prince de Condé, l'amiral de Coligni et d'Andelot étant entrés par surprise dans la ville *, promirent d'abord à tous les habitans paix, protection et entière liberté de conscience; mais cette modération dura peu. De nouveaux renforts leur étant arrivés, ils lèvent le masque, renversent les autels, abattent les images et enlèvent toutes les richesses des églises; l'or et l'argent furent fondus pour leurs usages. Tout exercice de la religion catholique fut aboli, et des vexations continuelles forcèrent les prêtres et les habitans fidèles à quitter la ville *. La paix qui se conclut peu après fut pour les calvinistes un motif de se hâter de détruire les églises, et, au milieu même des négociations, ils abattirent en tout ou en partie dix-neuf églises de la même ville, sans parler de plusieurs chapelles. Coligni, traversant le diocèse d'Orléans avec ses troupes, pilloit et renversoit de tous côtés des églises sur son passage; il y en eut trois cents détruites en Beauce dans cette seule occasion, et presque tous les monastères du diocèse furent changés en ruines. La petite ville de Sulli sur Loire ayant été surprise par les troupes de

* 2 avril 1562.

* *Annales eccl. Aurel.* par La Saussaye, 1615. in-4°.

l'amiral *, trente-six prêtres y furent tués et les autres jetés dans la Loire; les ecclésiastiques du pays s'étoient réfugiés dans cette ville. A Pithiviers, dans la même province, tous les prètres qu'on put trouver furent pendus. A Meaux, la cathédrale et tout ce qu'elle contenoit furent livrés au pillage; l'église et l'abbaye de Saint-Faron furent aussi dévastées et profanées; l'église de Châge fut détruite. L'église et l'abbaye d'Hautvilliers, au diocèse de Reims, subirent le même sort. La ville de Coutances ayant été prise par le parti protestant *, les églises y furent pillées, et l'évèque placé sur un âne et emmené ainsi captif à Saint-Lo; pour joindre la dérision à la violence, on l'avoit fait asseoir sur l'animal, la tête tournée du côté de la queue. Le prélat parvint cependant à s'échapper. Dans la même province, les abbayes de la Valasse, de Saint-Etienne et de la Trinité à Caen, d'Aulnay, de Savigny, d'Ivry, de Saint-Martin de Séez, de Saint-Pierre sur Dive, etc., furent pillées ou détruites.

* 14 janvier 1563.

* Août 1562.

En un mot, partout où les calvinistes étoient les maîtres, ils abolissoient l'exercice de la religion catholique, renversoient les autels, brisoient les images, brûloient les reliques, abattoient ou dévastoient les églises et les monastères,

nastères, et mettoient à mort les prêtres et les religieux. Quelques chefs essayèrent de s'opposer à ces excès, mais d'autres en donnoient l'exemple, et ce n'étoient pas seulement les soldats qui se livroient à ces violences; les habitans des villes, quand ils avoient embrassé le protestantisme, devenoient les plus ardens à détruire les monumens de la foi de leurs pères, et, l'esprit de parti donnant une nouvelle force à leurs préjugés, ils se montroient les ennemis les plus acharnés de leurs propres concitoyens et de tout ce qui se rattachoit à la foi qu'ils avoient abandonnée. Il est remarquable encore que ce furent les protestans qui donnèrent le signal de ces dévastations. C'étoit le fer et le feu à la main qu'ils commençoient leur mission, tout en venant, disoient-ils, réformer l'Eglise et épurer l'Evangile. C'étoit en pillant et en massacrant qu'ils demandoient la tolérance. Sans doute, par la suite, les catholiques se vengèrent par de tristes représailles; excités par le spectacle de tant de pillages, de ruines et de cruautés, ils exercèrent eux-mêmes de déplorables violences. Nous sommes loin de les approuver, nous en gémissons; mais le blâme n'en doit-il pas retomber principalement sur ceux qui avoient

donné ce funeste exemple, et qui n'annoncèrent parmi nous leur force ou leurs progrès que par des désordres, des profanations et des traits de barbarie?

« On n'a qu'à lire l'Histoire de Bèze, dit Bossuet *, pour y voir les réformés toujours prêts au moindre bruit à prendre les armes, à rompre les prisons, à occuper les églises. Qui ne sait les violences que la reine de Navarre exerça sur les prêtres et les religieux? On montre encore les tours d'où on précipitoit les catholiques, et les abîmes où on les jetoit. Le puits de l'évêché où on les noyoit dans Nîmes, et les cruels instrumens dont on se servoit pour les faire aller au prêche, ne sont pas moins connus de tout le monde. On a encore les informations et les jugemens où il paroît que ces sanglantes exécutions se faisoient par délibération du conseil des protestans. On a en original les ordres des généraux et ceux des villes, à la requête des consistoires, pour contraindre les papistes à embrasser la réforme par taxes, par logement, par démolition de maisons et par découverte de toits. Ceux qui s'absentoient pour éviter ces violences étoient dépouillés de leurs biens. Les registres des hôtels de ville de Nîmes, de

* *Histoire des Variations*, liv. X, §. 52.

Montauban, d'Alais, de Montpellier et des autres villes du parti, sont pleins de telles ordonnances, et je n'en parlerois pas sans les plaintes dont nos fugitifs remplissent toute l'Europe. Voilà ceux qui nous vantent leur douceur »!

VII. Suite des dévastations des protestans.

On ne sauroit donc douter quels furent les premiers auteurs des désordres, et quel fut l'esprit du protestantisme à son origine. Nous ne nous proposons pas de suivre jusqu'au bout l'histoire de ces troubles, et de raconter tous les excès des réformés pendant le cours de la guerre qu'ils avoient allumée. On les verroit continuer depuis 1563 à piller, brûler ou renverser les églises; nous nous bornerons à un petit nombre de faits qui laisseront à juger quel étoit l'état de la religion en France pendant ces années de discorde et d'agitation. A Castres, trois églises, quatre couvens et trois hôpitaux furent détruits par les protestans *. Un affreux carnage eut lieu à Condom en 1569. Le chœur de la cathédrale d'Angoulême fut abattu la même année; celle de Saintes eut le même sort en 1568. La cathédrale de Périgueux fut aussi détruite quelques années après, les choses saintes profanées, et l'évêché abattu; l'évêque ne se racheta qu'à prix d'argent.

* *Gallia Christ.* passim. Hist. eccles.

* 22 février 1574

Vivant, chef calviniste, s'empare de Sarlat *, pille les églises, met à mort deux chanoines, et force les catholiques à lui payer une rançon. La cathédrale de Mâcon fut pillée deux fois, celle de Saint-Pons profanée, et le monastère contigu détruit; celle d'Aleth renversée presqu'en entier; celles de Montpellier, d'Orléans (1) et de Castres abattues en 1567, celle de Vabres brûlée en 1568, celle de Saint-Papoul détruite plus tard. En 1567, Soissons ayant été pris, on dépouilla et brûla les églises, ainsi que les abbayes de Saint-Crespin et de Saint-Médard. Les diocèses de Chartres, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne, ceux de la

(1) Cette ville se ressentoit encore des ravages exercés quatre ans auparavant, lorsque, le 28 septembre 1567, les protestans prennent les armes, et ouvrent les portes à Lanoue, un de leurs chefs, et à sa cavalerie. D'abord il fut défendu, sous peine de mort, aux catholiques de sortir; un mois après, un ordre contraire les obligea d'abandonner leur patrie. Devenus seuls maîtres, les calvinistes se hâtèrent de renverser les églises qui avoient échappé aux destructions antérieures; seize églises furent détruites de fond en comble. On se flattoit que la cathédrale seroit du moins respectée, et le prince de Condé avoit paru vouloir protéger ce beau monument, qui n'étoit pas encore achevé. Le 23 mars 1568, la paix avec le roi fut publiée; mais Théodore de Bèze échauffa tellement les esprits, que la nuit suivante plu-

Normandie, furent en proie aux ravages. A Auxerre, rien n'échappa, en 1567, aux profanations et au pillage; la Charité-sur-Loire éprouva le même désastre en 1569. A Foix, les églises furent renversées; tout ce qu'elles contenoient fut brûlé, et les prêtres enveloppés dans un massacre. Lodève, ayant été pris par les protestans *, devint le théâtre d'excès de tout genre; les églises, l'évêché, les maisons des chanoines furent abattus, des prêtres mis à mort. L'évêque Briçonnet, qui avoit donné sa démission, mais qui étoit resté dans la ville, s'enfuit à demi-nu; son successeur, Alphonse Vercelli, se retira précipitamment

* 4 juillet 1573.

sieurs protestans s'introduisirent dans l'église, et firent sauter les quatre pilliers qui soutenoient le clocher. Cette partie de l'édifice s'écroula avec un grand fracas, et entraîna dans sa chute les parties les plus voisines. Il ne resta qu'une partie du chœur et les chapelles qui étoient à l'entour. L'église resta long-temps dans cet état de ruines, et les catholiques, qui rentrèrent peu après dans la ville, gémirent amèrement d'une destruction opérée avec tant d'acharnement, et lorsque la paix étoit conclue. Il ne restoit pas alors une seule église à Orléans; on n'avoit épargné que la chapelle de l'Hôtel-Dieu, et les fidèles étoient réduits à assister au service divin à l'Hôtel-de-Ville et dans des maisons particulières. (*Annales eccl. Aurelian.*; par La Saussaye, 1615, in-4°.)

à Avignon, où il mourut de chagrin. A l'abbaye de Grandchamp, diocèse de Chartres, tous les religieux furent égorgés : un d'eux s'étoit caché; on le trouva et on l'enterra tout vif. Mongomeri, ayant surpris Nîmes pendant la nuit, fit mettre à mort beaucoup de catholiques, et c'est alors qu'arriva ce qui est rapporté plus haut par Bossuet; les chanoines de la cathédrale et d'autres prêtres furent précipités dans un puits. Montbrun, Mirabel et d'autres chefs calvinistes, ne furent pas moins cruels en Auvergne et ailleurs. Qui n'a ouï parler des sinistres exploits du baron des Adrets en Languedoc, en Dauphiné et en Provence? Les troupes étrangères contribuèrent à augmenter la désolation. Dès 1562, les protestans avoient fait un traité avec Elisabeth, reine d'Angleterre, et s'étoient engagés à lui remettre le Hâvre, à condition qu'elle leur enverroit 6000 hommes; ce qui fut exécuté de part et d'autre.

VIII. Conduite des protestans du Béarn.

C'est surtout dans le Béarn qu'on voit quel étoit l'esprit du parti protestant. Jeanne d'Albret, souveraine de ce petit Etat, favorisoit la réforme depuis quelques années; elle se déclara tout-à-fait en 1563, et fit publiquement la cène. Elle attira des ministres de tous côtés, dépouilla

le clergé de ses biens, et prit des mesures pour détruire la religion catholique. Par un de ses édits, les magistrats devoient, sous peine de mort, empêcher les processions de la Fête-Dieu *. Les protestans ayant pillé la cathédrale de Lescar, la reine, pour consacrer en quelque sorte ce désordre par sa présence, vint le lendemain avec pompe faire la cène dans la même église. Ses commissaires chassoient les prêtres des paroisses, et y installoient de force les ministres. Une ordonnance, du 3 juin 1563, enjoignoit à tous les habitans de Sauveterre d'assister aux prédications des ministres, sous peine de rébellion; les prêtres même et les religieux étoient compris dans cet ordre. Les Etats du Béarn présentèrent des remontrances qui ne furent pas écoutées. Les catholiques étoient exclus par Jeanne de toutes les places, et elle n'accordoit de faveurs qu'à ceux qui embrassoient la réforme. Ce système de partialité ayant excité quelques émeutes, les ministres en profitèrent pour demander l'entière abolition du culte catholique en Béarn. Ainsi par une contradiction étrange, dans le temps même où les protestans sollicitoient si fortement en France la liberté de conscience, ils vouloient l'interdire aux ca-

* *Histoire des troubles du Béarn*; par Poyedavant, Pau, 1820, t. I[er], pag. 169.

tholiques dans un pays où ils se sentoient appuyés. Le ministre Vignau fut chargé d'aller en faire la proposition à Jeanne, qui se trouvoit alors à la cour de France; la reine l'accueillit, et rendit, en juillet 1566, une ordonnance qui établissoit dans le Béarn l'exercice de la nouvelle réforme. Etant revenue peu après dans ses Etats, elle proscrivit entièrement l'exercice de la religion catholique, malgré les représentations réitérées des Etats du pays, et quoique les protestans ne fussent qu'en petite minorité relativement à la population générale. Jeanne fit alliance avec les chefs du parti protestant en France, et alla les joindre à La Rochelle. Cette politique exposa le Béarn à toutes les suites de la guerre: le roi de France y envoya des troupes qui s'emparèrent du pays; mais peu après Gabriel de Lorges, comte de Montgomeri, vint au nom de la reine, et reprit le Béarn. Ce chef, un des plus cruels du parti protestant, mit tout à feu et à sang dans le pays. S'étant emparé d'Orthès, il fit massacrer tous les catholiques au nombre de près de 3000, sans épargner les enfans, les vieillards et les femmes; les prêtres et les religieux furent sacrifiés, les églises pillées, les monastères réduits en cen-

dres. Des gentilshommes, qui s'étoient rendus par capitulation, furent massacrés de sang-froid pendant un repas *. Ces cruautés s'étendirent dans tout le Béarn; la persécution devint générale contre les religieux et les prêtres, et ils n'échappoient à la mort que par l'apostasie. Quelques-uns rachetèrent leur vie par cet acte de foiblesse, d'autres périrent d'une manière honorable. On montre encore à Pau, à Oléron et dans d'autres villes, le théâtre des exécutions, et il y a auprès de Saint-Séver un précipice qui servit de tombeau à plus de deux cents prêtres. Poyedavant nomme quelques-unes de ces victimes, Bernard Serres, Jean Dusage, Bertrand Lagrabe; il raconte entr'autres * la fin de Jean Simon, prieur des Augustins d'Orthès, qui montra autant de talent que de courage, et prononça en mourant une apologie de la religion. Le même historien raconte les ravages et les cruautés de Montgomeri à Tarbes, à Condom, à Geaume en Chalosse. Un synode de ministres, convoqué à Lescar *, décerna des châtimens contre ceux qui s'étoient montrés attachés au *papisme*, et demanda qu'on forçât d'assister au prêche. Une ordonnance du 28 novembre suivant consolida l'établissement du protestantis-

* 24 août 1569.

* *Histoire des troubles survenus en Béarn.*

* T. Ier., p. 381.

* 10 octobre 1569.

me; elle bannissoit tout exercice du culte catholique, ordonnoit la destruction des autels, enjoignoit à tous les habitans d'assister au prêche, et défendoit aux prêtres catholiques d'administrer le baptême, et même de fréquenter le pays. Ainsi, car on ne peut s'empêcher de faire remarquer encore cette bizarre inconséquence, ainsi la reine refusoit la liberté de conscience à ses sujets dans le temps même où elle s'armoit, dans la seule vue, disoit-elle, de procurer cet avantage aux protestans françois. Cette ordonnance fut suivie des mesures les plus rigoureures : on faisoit la chasse aux prêtres dans le Béarn comme à des animaux sauvages. Ils étoient obligés de se cacher dans les montagnes, et plusieurs passèrent les Pyrénées, et trouvèrent un asile en Espagne. En 1571, Jeanne revint dans le Béarn, d'où elle étoit absente depuis plusieurs années. Elle ne démentit point ce qu'avoient fait ses lieutenans, et ne parut pas s'apercevoir de la désolation du pays; ce qui l'occupoit uniquement, c'étoit le triomphe de la cause qu'elle avoit embrassée. Une nouvelle et dernière ordonnance de cette princesse doit être fameuse dans les annales de l'intolérance; elle contenoit une confession de foi que la reine ordonnoit de

recevoir. Tous les habitans étoient tenus d'assister au prêche, sous peine, la première fois, d'une amende de 5 sous pour les pauvres et de 10 sous pour les riches; la deuxième fois entraînoit une amende de 5 liv. pour les pauvres et de 10 liv. pour les riches; la troisième devoit être punie, dit l'ordonnance, d'une *prison arbitraire,* et d'un *châtiment plus rigoureux* en cas de rébellion. Les magistrats étoient tenus de veiller à l'exécution de ces mesures, *sous peine de privation de leurs charges.* Ceux qui s'éloigneroient de la cène devoient être bannis pour deux ans. Ce fut le dernier acte remarquable de Jeanne, qui mourut à Chartres *: princesse pleine de courage et de talent, mais opiniâtre et vindicative, qui troubla ses Etats par sa politique, et y introduisit, avec la réforme, la discorde et la guerre.

* 9 juin 1572.

IX. Désolation des églises en France.

Nous revenons en France, où nous ne voyons, pendant plusieurs années, que le triste spectacle des fureurs intestines et de leurs déplorables effets. Des villes prises et reprises, des provinces ravagées, l'esprit de haine et de faction perpétuant les vengeances, le sang des François coulant dans la guerre et dans la paix; voilà quel fut l'état de notre patrie pendant plus de trente ans; voilà le fruit de

l'introduction du calvinisme parmi nous. On se figure aisément quel pouvoit être le sort du clergé au milieu de ces troubles, et tout ce que l'Eglise eut à souffrir de tant d'enfans égarés. Les pasteurs, qui étoient principalement en butte à la haine des protestans, étoient obligés de fuir ou de se cacher; et leur absence, laissant leurs troupeaux sans guides, favorisoit encore les moyens de séduction d'une religion commode. En 1579, il se trouvoit vingt-huit diocèses sans évêque; de trente-cinq diocèses en Languedoc et en Gascogne, disoient les prélats de l'assemblée de Melun, à peine en trouveroit-on un où on eût fait les saintes huiles cette année, parce que les siéges étoient vacans ou les titulaires expulsés de leur résidence, ou infirmes. Le *Gallia christiana* nomme plus de cent cinquante cathédrales et abbayes détruites par les protestans; et dans ce compte ne sont pas comprises les églises de paroisse et de couvent détruites ou ravagées dans les villes prises ou occupées par eux, comme à Castres, à Montpellier, à Nîmes, à Condom, à Orléans, à Soissons, à Montauban, à Foix, à Auxerre, etc. Il faut aussi compter à part les trois cents églises renversées en Beauce, et celles qui eurent le même sort dans le diocèse de

Beauvais et dans d'autres provinces. Nous trouvons ailleurs qu'il y eut cinq cents églises démolies dans les diocèses d'Uzès, de Viviers, de Nimes et de Mende (1). Les protestans, qui exerçoient tant de ravages dans les villes dont ils se rendoient maîtres, trouvoient encore plus de facilité dans des campagnes ouvertes et sans défense; aussi les églises étoient partout pillées ou abattues. Il y eut des abbayes qui furent détruites jusqu'à deux fois, après avoir été relevées par les religieux. En beaucoup d'endroits, les biens de l'Eglise étoient entre les mains des laïcs, et il n'étoit pas rare de voir des femmes occuper des bénéfices. Au milieu de ce désordre, on étoit loin de pouvoir mettre à exécution les décrets du concile de Trente, et la discipline, au lieu de se rétablir, souffroit chaque jour les plus graves atteintes.

X. Esprit républicain du parti protestant.

Le mal s'aggrava encore après la Saint-Barthélemi, en 1572 : cette déplorable journée, triste représaille du massacre d'Orthès, et de tant d'autres cruautés, irrita les protestans sans les abattre. La guerre civile se ralluma avec

(1) Dans le siècle suivant (en 1655), un arrêt fut rendu pour en ordonner la reconstruction, au moyen d'une levée de deniers.

une nouvelle violence, et les partis ne connurent plus de mesure ni de frein. C'est à cette époque que l'on peut rapporter un projet des réformés pour mettre le royaume sur un nouveau pied. Il y avoit dans la bibliothèque du marquis de Paulmy, et on trouve encore dans quelques bibliothèques de la capitale, un livre sous ce titre : *le Miroir des François,* par Nicolas de Montaud, 1582, in-8°. de 497 pages. Il est partagé en sept dialogues, dont le premier a pour objet l'établissement de l'Evangile ou du calvinisme en France; le second, le soulèvement des esprits à l'occasion des impôts; le troisième, la ruine de l'Eglise, avec invitation de courir sus au Pape; le quatrième, la recherche des financiers; le cinquième, la réforme de la justice et la diminution de l'autorité royale, etc. Ces dialogues entrent dans beaucoup de détails sur la spoliation des églises, la vente des biens du clergé, la sécularisation des moines, le travestissement des évêques et des prêtres, que l'on forceroit de se marier, etc. On y prêche l'insurrection, et on y appelle les étrangers en France; en plusieurs endroits même on y désigne les victimes à immoler. Tel est ce livre, véritable *miroir* de la révolution, et qui peut faire juger quels étoient,

dès la fin du seizième siècle, les projets de plusieurs protestans.

Leur conduite annonçoit assez d'ailleurs quelles étoient leurs vues. Leur facilité à prendre les armes au moindre mécontentement, leur alliance avec les étrangers, l'indépendance qu'ils affectoient dans leurs places de sûreté, pouvoient bien inspirer quelques alarmes pour l'avenir. L'intolérance qu'ils montroient dans le Béarn indiquoit le sort qui attendoit la religion catholique en France, s'ils parvenoient jamais à y dominer. Au milieu de tant de périls, la mollesse et les incertitudes du gouvernement de Henri III affligeoient les hommes sages et religieux. Ce fut alors que prit naissance un parti fameux dans notre histoire sous le nom de *la ligue*. Ce parti s'annonçoit pour défendre la religion catholique. Henri III parut d'abord autoriser ce parti de son nom, et il s'en déclara le chef; puis il le combattit de toutes ses forces. On peut croire sans doute que plusieurs seigneurs, en embrassant cette cause, songeoient plus aux intérêts de leur ambition qu'à ceux de la foi; il est vrai encore que ce parti fut souvent soutenu par des moyens que la religion ne sauroit approuver. Toutefois, les Mémoires du temps s'accordent à montrer

que les catholiques les plus zélés, à Paris et dans les provinces, s'étoient, dans le principe, réunis à la ligue, et il faut reconnoître que c'est à ce parti que nous devons d'avoir vu la religion et la monarchie triompher d'une secte turbulente.

XI. Conciles et assemblées du clergé.

Au milieu de ces agitations et de ces désastres, le clergé luttoit cependant contre les abus et le relâchement qui devoient être la suite d'un tel état de choses. Toutes les assemblées du clergé demandoient la publication du concile de Trente comme un moyen puissant d'établir la réforme de la discipline. Les réglemens de l'assemblée de Melun, en 1579, ont été trouvés si sages, qu'ils ont été mis par quelques-uns au rang des décrets des conciles. Cette assemblée dressa des articles de réformation, recommanda l'érection des séminaires, et s'éleva contre les simonies, les confidences et autres abus dans la distribution des bénéfices. Le mal étoit en effet porté à son comble, par la foiblesse de la cour, par l'audace des gens de guerre, et par toutes les suites de l'esprit d'anarchie et de faction. Les réglemens de Melun attestent à la fois et la grandeur du mal et le zèle des évêques. On peut dire que, même dans ces temps de licence et d'égarement, la masse du

du clergé se montra fidèle à l'esprit de son ministère. Aux Etats de Blois, en 1576, la chambre ecclésiastique repoussa avec horreur la proposition mise en avant, dans une autre chambre, de condamner à mort les ministres protestans. Le clergé demandoit aussi, avec instance, la tenue des conciles provinciaux; et, comme il y joignoit toujours la publication du concile de Trente, Henri III répondit que les conciles particuliers pourroient adopter ce qui seroit jugé le plus utile dans les décrets du concile général. Plusieurs conciles provinciaux se tinrent successivement. Le premier fut ouvert à Rouen *, par le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de cette ville. Quatre évêques y siégeoient avec lui, ainsi que le procureur d'un évêque absent et les députés d'Avranches, le siége vacant. Les membres du concile témoignèrent * le plus vif désir de voir publier les décrets du concile de Trente; et, en attendant qu'on prît cette mesure, ils firent des réglemens sur les matières les plus urgentes, entre autres, sur les sacremens, sur les devoirs des évêques et des curés, sur la juridiction ecclésiastique et sur les séminaires. Ces décrets étoient modelés sur ceux du concile de Trente. Pour établir les séminaires, on devoit mettre

* 23 avril 1581.

* Collection des Conciles; par Labbe et Cossart, t. XV, p. 820.

une taxe sur les bénéficiers, et le concile traçoit les moyens d'exécution. Le cardinal de Bourbon envoya les actes à Rome, pour les faire approuver, et en même temps pour solliciter l'éclaircissement de quelques difficultés auxquelles le Pape s'empressa de satisfaire. Il se tint trois conciles en France en 1583, à Reims, à Bordeaux et à Tours. Le premier fut présidé par le cardinal Louis de Guise, archevêque de Reims, neveu et successeur du cardinal de Lorraine *. Il s'y trouvoit avec lui six évêques et plus de quarante abbés, députés des chapitres et docteurs; mais tous n'étant pas encore arrivés le 25 avril, les membres présens se partagèrent en trois classes pour préparer les matières. On tint pour cela cinq congrégations préliminaires. Le concile s'ouvrit le 3 mai, et finit le 19; on lut les décrets, parmi lesquels se trouve celui du concile de Trente sur les mariages clandestins. Le concile de Reims l'adopta, et cita même plusieurs fois le concile général. Le concile de Bordeaux fut convoqué et présidé * par Antoine Prevost de Sansac, archevêque de ce siége; cinq de ses suffragans s'y trouvèrent, et avec eux l'évêque de Bazas, quoique d'une autre métropole. On adopta aussi le décret rendu à Trente sur les

* Conciles de Labbe, tome XV, pag. 884.

* Même vol. p. 944.

mariages clandestins. Les réglemens dressés dans ce concile entrent dans beaucoup de détails sur les différentes parties de la discipline; ce qui regarde les séminaires est surtout fort sage et étendu. L'archevêque de Bordeaux donna lui-même l'exemple à cet égard ; il est du petit nombre des prélats qui réussirent dans cette fin de siècle à établir un séminaire. Sa lettre pour la publication du concile déplore les malheurs de sa province, les ravages de l'erreur, la mort violente de plusieurs ecclésiastiques et la destruction des églises. Le concile de Tours s'ouvrit le 1er. mai, sous la présidence de Simon de Maillé, archevêque de cette ville *; il s'y trouva huit évêques et près de quarante députés. Mais au bout de quinze jours une maladie contagieuse ayant éclaté à Tours, on jugea convenable de proroger le concile, qui recommença le 1er. septembre suivant à Angers. Les députés s'y réunirent, quoiqu'en moindre nombre, et la guerre hâta la fin de leurs travaux. Ils sollicitèrent aussi la publication du concile de Trente, et invoquèrent l'autorité de ses décrets. Ils s'élevèrent contre la simonie et la confidence, et résolurent que les séminaires seroient établis pour chaque diocèse dans l'espace de trois ans. La province de Bourges

* Conciles de Labbe, tome XV, page 1002.

devoit aussi tenir son concile cette année; mais un seul évêque s'étant trouvé au jour indiqué, le concile fut renvoyé au 25 avril 1584 *; trois évêques et vingt-cinq députés y assistèrent avec le métropolitain; l'évêque du Puy ne put venir, à cause de la guerre. Les réglemens du concile sont accompagnés de canons, qui paroissent rédigés à l'imitation de ceux du concile de Trente: ces réglemens sont nombreux et embrassent beaucoup d'objets. On indiqua un concile qui devoit se tenir à Rodez le 15 août 1587; la guerre et les troubles empêchèrent sans doute l'exécution de ce dessein. Le dernier concile tenu sous le règne de Henri III est celui d'Aix, convoqué par l'archevêque Alexandre Canigian *; il s'ouvrit le 24 février 1585, et étoit composé, outre le métropolitain, de quatre évêques, d'un député d'un évêque absent, des députés des chapitres, et des autres ecclésiastiques qui avoient droit de siéger dans ces assemblées. On adopta pour la province le Bréviaire et le Missel romains, ainsi que les décrets du concile de Trente sur le mariage, et on fit des réglemens pour la réformation du clergé. Nous n'entrons pas dans le détail de ces réglemens, qui n'appartiennent point à notre plan. Il nous suffit de montrer que, malgré le

* Conciles de Labbe, tome XV, page 1067.

* Même vol. p. 1119.

malheur des temps, malgré les divisions et les guerres qui déchiroient le royaume, le clergé s'appliquoit avec zèle à prévenir ou à réprimer les abus. Aux Etats de Blois, en 1588, il demanda encore la publication du concile de Trente, et présenta des remontrances sur des objets relatifs à la religion.

XII. Avènement de Henri IV au trône.

Le 1er. août 1589, Henri III, frappé à Saint-Cloud par un bras furieux, mourut dans les sentimens les plus chrétiens; il montra une résignation entière, et déclara pardonner à son assassin. Ce prince avoit donné dans sa jeunesse des marques de capacité et de valeur; depuis, la facilité de son caractère et son irrésolution exposèrent le royaume aux plus grands désastres. Dans des temps moins difficiles, il eût pu gouverner l'Etat et maintenir l'ordre; mais, placé au milieu de l'agitation des partis, il ne sut point en imposer aux passions déchaînées. Toutefois il parut toujours attaché à la foi. Il sollicita plusieurs fois Henri IV de revenir à la religion catholique. Il aimoit les cérémonies de l'Eglise et les pratiques de la piété, établit des confréries de pénitens, et se montroit à leur tête. En 1584, on le vit visiter à pied et sans aucun appareil les églises de Notre-Dame de Chartres, de Cléry

et d'Orléans, et il communia dans cette dernière ville. En lui s'éteignit la branche des Valois, qui avoit donné treize rois à la France. Comme il ne laissoit point d'enfans, non plus que ses deux frères qui avoient régné avant lui, la couronne devoit passer à son plus proche parent, Henri de Bourbon, roi de Navarre, descendant de saint Louis par Robert, comte de Clermont. Né à Pau, en 1553, Henri étoit fils d'Antoine de Bourbon, et de Jeanne d'Albret, qui l'avoit élevé dans la religion protestante, et l'avoit conduit de bonne heure à La Rochelle. Il s'étoit trouvé par là le chef du parti protestant. En 1572, il épousa Marguerite de Valois, et on le força de faire profession de la religion catholique. Mais quatre ans après il s'échappa de la cour, et se plaça de nouveau à la tête des protestans, jusqu'au moment où Henri III et lui s'unirent contre la ligue. Le premier, en mourant, avoit exhorté le roi de Navarre à rentrer dans le sein de l'Eglise, et les seigneurs à le reconnoître pour roi de France. La plupart de ceux qui étoient présens le reconnurent en effet, après qu'il eut promis de se faire instruire, de maintenir la religion catholique, de la rétablir dans le Béarn, et de ne permettre l'exercice de la réforme en

France que suivant les édits antérieurs. En même temps, le duc de Mayenne, chef de la ligue, faisoit proclamer roi, à Paris, Charles, cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV; on lui donna le nom de Charles X. Mais ce cardinal, alors prisonnier à Fontenai-le-Comte, mourut l'année suivante à l'âge de soixante-dix-sept ans.

XIII. Sa conversion.

Plusieurs fois, même avant cette époque, on avoit sollicité Henri IV de se faire instruire dans la religion catholique, et il n'y avoit montré aucune répugnance. En 1584, Henri III * lui avoit envoyé le duc d'Epernon pour le presser d'abandonner la réforme; le roi de Navarre avoit répondu qu'il étoit de bonne foi et qu'il ne demandoit que d'être éclairé. Peu après, il proposa des conférences entre des prélats et des ministres. Quand il fut sur le trône de France, ses plus fidèles serviteurs l'engageoient à revenir à la foi de ses ancêtres et à celle de la plus grande partie des François. Il avoit eu sur ce sujet des entretiens avec plusieurs prélats et docteurs, notamment avec le savant du Perron, que nous ferons connoître. Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, eut aussi part à la conversion du roi, ainsi que les Béarnois, de Salettes, de Morlas, Serres,

* *Histoire des troubles survenus en Bearn;* par Poyedavant, t. II, p. 199.

Sponde. A la fin d'avril 1593, l'archevêque de Bourges annonça, dans les conférences tenues à Surêne entre les catholiques des deux partis, la conversion prochaine de Henri. Au mois de juillet suivant, le roi s'étant rendu à Saint-Denis, conféra sur la religion avec plusieurs prélats et avec quelques curés de Paris; il leur proposa ses dernières difficultés, et, ayant entendu leurs réponses, il fit son abjuration à Saint-Denis *, entre les mains de l'archevêque de Bourges, et au milieu d'un grand concours de peuple et même d'habitans de Paris, quoique cette capitale fût au pouvoir de la ligue. Le roi se confessa au prélat, reçut l'absolution, entendit la messe, et alla rendre grâces à Dieu de cet évènement dans l'église de Montmartre, et y implorer l'assistance des saints apôtres de la France révérés dans ce lieu.

* 25 juillet 1593.

Nous n'ignorons pas que les protestans ont attribué la conversion de Henri IV à des vues purement politiques; ils ont été copiés sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, par des écrivains modernes qui ne veulent point admettre que l'on puisse embrasser la religion catholique par conviction. Voltaire a plaisanté sur la conversion de Henri IV comme sur celle de Turenne; on conçoit que l'ennemi de la re-

ligion ait voulu ôter à l'Eglise l'honneur de ces deux grandes conquêtes. Mais la loyauté de l'un et de l'autre repousse des soupçons qui leur seroient injurieux. Henri montra par sa conduite la sincérité de sa démarche. Il protégea l'Eglise, favorisa des établissemens religieux, et rappela les Jésuites. Il aimoit à voir des protestans abandonner ce parti, et il fit élever dans la religion catholique le prince de Condé, dont le père et le grand-père avoient professé la réforme. Il ne tint pas à lui que sa sœur, la princesse Catherine, n'embrassât aussi la religion catholique, et il la pressa plusieurs fois à cet égard. N'est-ce pas flétrir la réputation d'un si grand prince que de lui prêter une démarche où il entreroit quelque hypocrisie, et le rôle qu'on lui feroit jouer dans cette hypothèse n'est-il pas suffisamment démenti par tout ce que l'histoire nous apprend de son caractère franc et loyal?

XIV. Fin des troubles. Bannissement des Jésuites.

L'année suivante, Henri IV fut sacré à Chartres *, par Nicolas de Thou, évêque de cette ville; peu après il fut enfin reçu dans Paris * où il avoit depuis long-temps des intelligences. Il se rendit à l'église Notre-Dame, où il entendit la messe, et tous les corps le reconnurent. Son absolution fut prononcée à Rome avec beau-

* 27 février 1594.

* 22 mars

* Le 16 septembre 1695.

coup d'appareil * (1). La ligue s'affoiblit successivement; les villes et les provinces se soumirent; néanmoins il resta encore quelques traces de l'esprit de parti qui avoit si long-temps agité le royaume. La veille de Noël *, le roi fut blessé par un scélérat, nommé Jean Châtel, qui périt dans les supplices. On voulut faire partager l'odieux de son crime à une société célèbre par les services qu'elle a rendus à

* 24 décembre 1594.

(1) Les conditions de l'absolution étoient au nombre de seize; elles portoient en substance que le roi devoit promettre de protéger l'Eglise, et montrer d'une manière éclatante la sincérité de sa conversion; il devoit rétablir la religion catholique dans le Béarn, faire élever le prince de Condé dans cette religion, publier le concile de Trente, *sauf ce qui ne pouvoit être exécuté pour différentes considérations,* réciter quelques prières, et établir un monastère dans chacune des provinces de son royaume *. Ceux qui eurent le plus de part à cette absolution furent du Perron et d'Ossat, depuis cardinaux. Nous ferons par la suite connoître le premier. Arnaud d'Ossat, chargé des affaires de France à Rome, s'éleva par son seul mérite; il devint évêque de Rennes, cardinal en 1598, fut transféré sur le siége de Bayeux en 1601, donna ensuite sa démission de son siége, où ses fonctions d'ambassadeur du roi à Rome l'empêchoient de résider, et mourut à Rome le 13 mars 1604, âgé de soixante-sept ans. C'étoit un prélat habile, intègre, plein de candeur, et jouissant de l'estime générale pour son caractère et ses talens.

* *Annal. Baronii contin.* par Sponde, t. II, p. 898.

l'Eglise; on publia que les Jésuites n'étoient point étrangers au complot. Le continuateur de Fleury, le *Journal* de l'Etoile, de Thou, Matthieu, Cayet, Sully dans ses *Mémoires*, s'accordent à dire que le coupable disculpa les Jésuites de toute complicité. Mais la société avoit des ennemis puissans, et on ne fut pas fâché de punir les Jésuites, qui, ainsi que d'autres corps religieux, avoient pris part à la ligue. Le parlement de Paris ne les aimoit pas, et ils étoient alors en procès avec l'Université pour l'enseignement de la jeunesse. Ils furent tous bannis, par un arrêt * rendu dans un premier mouvement d'indignation contre le crime de Châtel, et avant qu'on eût le temps d'éclaircir la vérité. Nous verrons bientôt la société rappelée par Henri IV, qui montra en cette occasion combien il étoit supérieur aux préventions des plus ardens défenseurs de sa cause.

* 27 décembre 1594.

XV. Edit de Nantes.

Les années suivantes, ce prince acheva d'abattre la ligue, tantôt par les armes, tantôt par les négociations. Il savoit joindre à propos la fermeté à la clémence, et la sagesse dans les conseils à la vigueur dans l'exécution. Des seigneurs, des villes, des provinces se soumirent par des capitulations séparées. Le besoin de la

soumission et du repos se faisoit sentir partout. Au milieu de ce mouvement général, les protestans causèrent quelques inquiétudes au roi. Dès l'époque de son avènement à la couronne de Navarre, il avoit donné un édit pour le rétablissement de la religion catholique dans le Béarn; mais cette mesure n'avoit jamais eu d'exécution, et le synode des protestans de ce petit État avoit arrêté, en 1572, *de pourvoir au gouvernement du pays* *, comme si la conversion de Henri eût laissé la souveraineté vacante. Les protestans de France ne se montrèrent pas plus traitables, et l'exigence de leurs demandes, leurs assemblées continuelles, leurs rapports avec les étrangers, leurs prétentions à l'indépendance, fatiguèrent plus d'une fois le prince. Ils refusèrent de s'en tenir aux concessions qu'il leur offroit, et, profitant de ses embarras, ils en obtinrent, après de longues négociations, un édit beaucoup plus favorable; c'est l'édit fameux rendu à Nantes *, qui fixa leur sort, et dont cependant ils ne se contentèrent pas (1). Même après l'avoir obtenu, ils restèrent assemblés à Châtellerault, puis à Saumur, demandant encore des changemens à l'édit. Ceux

* *Histoire des troubles du Béarn*; par Poyedavant, t. II, pag. 65.

* Avril 1598.

(1) *Voyez* la note à la fin du volume.

du Béarn présentèrent des remontrances; ils vouloient que leur culte fût libre en France, et ils refusoient aux catholiques de leur propre pays ce qu'ils réclamoient pour eux-mêmes. Ils élevèrent mille difficultés contre l'édit, qui cependant ne permettoit l'exercice de la religion catholique que dans un petit nombre de lieux du Béarn. Ceux de France s'efforcèrent aussi d'empêcher la paix avec l'Espagne; mais elle fut conclue à Vervins * malgré leurs efforts.

* 2 mai 1598.

XVI. Représentations et demandes du clergé.

Tandis que Henri IV, libre d'autres soins (1), travailloit à rétablir l'ordre dans les différentes parties du royaume, et à réparer les maux produits dans l'Etat par tant de troubles et de guerres, les évêques songeoient de leur côté à remédier aux désordres et aux abus qui affligeoient l'Eglise. Nous avons vu six conciles provinciaux tenus sous Henri III. Il y en eut encore un, en 1590, pour la province de Toulouse, sous la présidence du cardinal François de Joyeuse; trois évêques, trois procureurs d'évêques absens, et les députés de Montauban,

(1) Le 17 décembre 1599, son mariage avec Marguerite de Valois fut déclaré nul, et, le 10 décembre de l'année suivante, il épousa Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane; la cérémonie se fit à Lyon.

le siége vacant, souscrivirent les délibérations. Les réglemens sont divisés en quatre parties *, les personnes, les sacremens, les lieux et la juridiction. Ils paroissent rédigés dans le même esprit que ceux des conciles précédens, et invoquent aussi l'autorité des décrets du concile de Trente. Un concile de la même province avoit été indiqué pour le 29 avril 1593, mais on ne voit point qu'il ait eu lieu. L'assemblée du clergé tenue à Paris, en 1595 et 1596 *, exposa vivement au roi la triste situation de la religion. Les trois quarts de l'église de France, étoit-il dit dans les remontrances, sont dépourvus de vrais et légitimes pasteurs; de quatorze archevêchés, il y en a six ou sept sans pasteurs, et sur environ cent évêchés, il y en a trente à quarante sans titulaires : le désordre est encore plus grand pour les abbayes, et dans l'étendue de vingt-cinq diocèses il se trouve cent vingt abbayes sans abbés. L'évêque du Mans, qui fit le discours de remontrances, peignit les églises démolies, les monastères occupés par des soldats, les autels profanés par d'indignes usages, les vases sacrés souillés ou enlevés, les prêtres fugitifs, et le corps même de Notre-Seigneur insulté de la manière la plus sacrilége. Les évêques proposèrent une suite de mesures contre

* Conciles de Labbe, tome XV, page 1378.

* *Procès-verbaux du clergé.*

ces désordres; ils demandèrent la publication du concile de Trente, le rétablissement de la religion catholique dans les lieux d'où on l'avoit bannie, la cessation de la vacance des siéges, la restitution des églises, et la répression de ceux qui s'étoient emparés des bénéfices et des abbayes. L'assemblée du clergé de 1598 se plaignit aussi des entreprises des protestans et des entraves qu'ils apportoient à l'exercice de la religion catholique, et l'assemblée de 1600 présenta un long cahier de demandes tant sur le temporel que sur le spirituel. Elle accorda des fonds pour des ecclésiastiques employés comme missionnaires dans le Béarn. Le zèle des prélats fut encore excité par celui du souverain Pontife. Clément VIII adressa * à tous les évêques de France un bref digne de sa sollicitude. Il les exhortoit à profiter de la paix pour réparer les maux de l'église de France, à donner tous leurs soins à l'instruction des peuples et au rétablissement de la discipline dans le clergé, à visiter leurs diocèses, à combattre les abus, à faire observer les décrets du concile de Trente, etc. Ce bref, qui est fort étendu, est un des monumens les plus précieux de l'histoire de l'Eglise à cette époque, et est aussi honorable pour le pontife qu'il étoit propre à

* 17 août 1598.

redoubler l'ardeur des évêques françois pour réparer les maux passés.

XVII. Zèle et succès de du Perron dans la controverse.

La conversion des protestans fut toujours, même dans le temps des plus grands troubles, l'objet des premiers soins du clergé; des ouvrages de controverse furent dirigés vers ce but, des conférences publiques ou particulières eurent lieu en différens endroits. Nous en trouvons plusieurs indiquées dans les mémoires du temps; les principales se tinrent à l'hôtel de Retz, à Paris, en 1587; à Mantes, en 1592, à Moulins, à Nîmes, à Fontainebleau. Celui qui parut avec plus d'éclat dans ces conférences, fut Jacques Davy du Perron, évêque d'Evreux et depuis cardinal. Ce prélat, né en 1556, avoit été élevé dans la religion protestante *; mais l'étude qu'il fit de la religion le ramena dans le sein de l'Eglise. Doué d'un esprit pénétrant, il découvrit le vice de la réforme jusque dans les écrits faits pour la défendre; ce fut, dit-on, le *Traité de l'Eglise*, publié par Duplessis-Mornai, en 1577, qui ouvrit les yeux du jeune du Perron. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut attaché à la cour comme lecteur de Henri III. Il soutint dès lors une conférence avec un ministre anglican, et depuis avec de Morlas et de Sponde. Sa mère, un

* *Voyez* sa Vie à la tête de ses *Diverses OEuvres*; Paris, 1629, in-folio.

un oncle et plusieurs autres personnes de sa famille lui durent leur conversion; la première vécut vingt ans dans les pratiques de la piété, depuis son retour à l'Eglise. Après la levée du siége de Rouen, en 1592, la cour s'étant retirée à Mantes, du Perron y eut des conférences avec les ministres Rothan et Bérault; au nombre des assistans étoit le ministre Cayet, qui se convertit; d'autres furent ébranlés en cette occasion, et quittèrent le protestantisme quelques années après. Du Perron eut beaucoup de part à la conversion de Henri IV; à son retour de Rome, où il avoit été envoyé pour le service du roi, et où il fut sacré évêque d'Evreux *, il eut des conférences à Paris * 1595.
avec un fameux ministre de ce temps-là, Daniel Tilenus. Ces conférences * furent suivies * 1597.
de la conversion de plusieurs des personnes qui y avoient assisté, entr'autres de Prévost, de Pelletier, de Mme. de Beines, celle même qui avoit engagé la conférence. C'est aussi à cette époque que Nicolas de Harlai de Sanci, si célèbre par ses talens, ses négociations, ses services et son dévoûment pour Henri IV, rentra dans le sein de l'Eglise. Du Perron composa pour lui un court *Traité de l'Eucharistie*. Il prêcha vers cette époque la controverse dans

plusieurs églises de la capitale, et les protestans venoient l'entendre et s'en retournoient souvent frappés de la force de ses discours.

La conférence qui s'engagea peu après entre lui et du Plessis-Mornay, regardé comme le chef du parti protestant, eut un grand éclat, et mérite d'être racontée avec quelques détails. Un gentilhomme de la cour, nommé de Sainte-Marie du Mont *, qui avoit déjà reçu quelques instructions, et qui songeoit à renoncer au protestantisme, ayant ouï dire que le livre publié par du Plessis-Mornay contre la messe renfermoit beaucoup de fausses citations, en fit des reproches à l'auteur, qui défia par un écrit de sa main l'évêque d'Evreux et tous ceux qui lui intenteroient cette accusation. L'écrit fut envoyé au prélat, qui promit de montrer dans l'ouvrage dont il étoit question cinq cents citations fausses. L'évêque ayant prié le roi de lui permettre d'accepter le défi, le prince accorda la conférence; et, quoique du Plessis-Mornay eût élevé plusieurs difficultés, et demandât une discussion par écrit, il finit cependant par se rendre aux désirs du roi et aux sollicitations de ses amis, qui croyoient l'honneur de sa cause intéressé à ce qu'il ne reculât pas après s'être si fort avancé. La con-

* Actes de la conférence de Fontainebleau, dans les *Diverses OEuvres* du cardinal, 1629: 2e. édition, in-fol. p. 79.

férence s'ouvrit * à Fontainebleau, où étoit la cour. Le roi voulut y assister, et nomma des commissaires de part et d'autre; c'étoient pour les catholiques le président de Thou, Pithou et Martin, et pour les protestans de Fresne-Canaye et Casaubon. Du Plessis avoit pour second de Bordes-Mercier, professeur d'hébreu; environ deux cents personnes de la cour assistoient à la conférence (1). L'évêque d'Evreux avoit auparavant communiqué à son adversaire la note de soixante passages qu'il prétendoit cités à faux. Sur ces passages, du Plessis en choisit dix-neuf, et c'est sur ceux-ci que s'ouvrit la conférence, qui se passa d'ailleurs avec modération et politesse. Le chancelier annonça les intentions du roi, et ce prince prit lui-même la parole et engagea les deux rivaux à se tenir dans les bornes d'une discussion paisible. Il ne s'agissoit point, dit-il, de mettre aucun article en dispute; car, Dieu merci, il ne doutoit point de sa religion; mais on ne se proposoit que de vérifier des passages.

* 4 mai 1600.

La conférence roula sur neuf passages du li-

(1) L'évêque d'Evreux se fit aider dans son travail par Jean Bertaut, depuis évêque de Séez, de Beaulieu, de Bérulle et de Salettes; mais les actes ne les nomment point comme ayant assisté à la conférence.

vre contre la messe; ces passages étoient de Scot, de Durand, de saint Jean-Chrysostôme, de saint Jérôme, de saint Cyrille, d'une loi de Théodose, de saint Bernard et de Théodoret. La discussion sur ces passages fut soutenue de part et d'autre, et les commissaires décidèrent sur chaque point, tantôt que du Plessis avoit pris l'objection pour la réponse, tantôt qu'il avoit omis des mots importans. Le passage qu'il avoit allégué de saint Cyrille ne se trouva point. Au bout de six heures de conférence, le roi remit la continuation au lendemain. Dans la nuit, du Plessis fit dire qu'il étoit malade, et qu'il ne savoit quand il pourroit renouer la conférence. Il partit le 8 pour Fontainebleau, et de là pour Saumur, sans prendre congé du roi. Ce prompt départ parut un aveu de sa défaite, et il ne crut pouvoir amortir le coup qu'en publiant, sous le nom de *Discours véritable,* une relation où il se donnoit tout l'avantage, et se plaignoit de tout le monde, du roi, du chancelier, des commissaires, et particulièrement de l'évêque d'Evreux. Pour lui répondre, le prélat fit paroître les actes de la conférence, accompagnés d'une attestation du roi qui les certifioit véritables, d'une lettre du chancelier de Beliévre, dans le même but, et

d'une *Réfutation du Discours véritable* *. Cette conférence fut suivie de plusieurs conversions, entr'autres de celle de Sainte-Marie du Mont, le même qui avoit donné occasion à la confrontation des passages.

* Le tout forme 220 p. in-fol. dans les *Diverses OEuvres*.

XVIII. Autres controversistes.

Un autre controversiste commençoit aussi à se rendre incommode aux protestans par son zèle et son habileté. Pierre Coton, né à Néronde dans le Forez *, commença vers 1595 à traiter les matières agitées entre les calvinistes et nous. Il prêchoit à Avignon, et y convertit plusieurs protestans, entr'autres, un jeune homme nommé Reboul, qui depuis écrivit contre les erreurs du parti qu'il avoit abandonné. A Grenoble, où Coton fut appelé ensuite pour prêcher, il n'eut pas moins de succès, et soutint avec les ministres de la ville des conférences qui amenèrent aussi plusieurs conversions. Mais ce fut à Nîmes que ses travaux eurent plus d'éclat. Les protestans dominoient dans cette ville; le Père Coton ne craignit point de combattre leur doctrine soit en chaire, soit par ses écrits. Il avoit publié un Traité du sacrifice de la messe *. Les ministres espérèrent prendre sur lui la revanche des affronts qu'ils venoient d'essuyer à Fontainebleau; ils l'accusèrent d'avoir falsifié plusieurs passages. Le Père Coton les dé-

* En 1564.

* *Vie du P. Coton*; par d'Orléans, 1688, in-4° pag. 44. *Vita Coton*. auc t

Roverio : Lyon, 1660, in-8°.

fia d'en fournir la preuve, et ainsi s'engagea une conférence entre ce Jésuite et le ministre Chamier, un des plus zélés du parti. On nomma des juges des deux côtés, et on convint des lois de la conférence, qui s'ouvrit devant un assez grand nombre de témoins *. Le cardinal de Sourdis, qui passoit par Nîmes, y assista, ainsi que l'évêque de la ville. Le ministre attaqua le Père Coton sur quelques passages de saint Jean-Chrysostôme, de Théodoret et de saint Jérôme; mais le Jésuite se défendit avec autant de présence d'esprit que de facilité d'élocution; et, dans une dernière conférence surtout, il traita la matière de l'Eucharistie de manière à faire impression sur son auditoire. Les protestans en furent chagrins, et le président de Fresne-Canaye, qui avoit été commissaire à la conférence de Fontainebleau, étant arrivé sur ces entrefaites, fit cesser la dispute. Ce seigneur, déjà ébranlé par les argumens de l'évêque d'Evreux, se convertit six mois après, et on dit que trente-cinq protestans de Nîmes, dont trois magistrats, rentrèrent dans le sein de l'Eglise.

* 26 septembre 1600.

D'autres controversistes non moins zélés soutenoient l'honneur de l'Eglise par leurs ouvrages et leurs discours. Edmond Auger, Jé-

suite, passoit pour un des plus redoutables adversaires de la réforme. Né près Sézanne, il eut le bonheur d'être formé à Rome sous les yeux de saint Ignace, qui le renvoya en France pour y combattre l'erreur. Auger prêcha en Auvergne, à Pamiers, à Lyon, et dans un grand nombre de villes. Appelé à la cour en 1567, puis en 1575, il fut choisi par Henri III pour son prédicateur et son confesseur, et refusa constamment un évêché que ce prince lui offroit. Son attachement à ce monarque lui suscita bien des traverses; mais sa prudence ne le cédoit pas à son zèle. On assure qu'il convertit jusqu'à quarante mille protestans. Il laissa en mourant* quelques ouvrages de controverse. Il avoit eu quelque temps pour compagnon de ses travaux Antoine Possevin (1), son confrère, homme distingué par ses talens, qui prêcha aussi dans plusieurs grandes villes du royaume, et soutint à Lyon une conférence contre le ministre Viret. Bernard de Percin de Montgaillard, religieux Feuillant,

* 19 janvier 1591.

(1) Possevin, né à Mantoue, étoit entré chez les Jésuites en 1559; il parloit le françois avec facilité, et mourut à Ferrare le 26 février 1611, à soixante dix-huit ans. (*Voyez* sa Vie, par Dorigny, 1712, in-12.) Le même a publié celle du Père Auger, 1716.

se livra de bonne heure à la prédication, et acquit une réputation prodigieuse. Ses sermons à la cour, dans différentes églises de la capitale, et dans les principales villes du royaume, étoient suivis d'un grand nombre de conversions. L'austérité de sa vie donnoit une nouvelle efficacité à ses discours, et la congrégation naissante des Feuillans, alors dans la première faveur de son institution, lui paroissoit encore trop voisine du relâchement (1). Bernard Dominique, ministre général de l'Observance des Trinitaires, et Jean Despruets, abbé de Prémontré, morts tous deux dans les dernières années du seizième siècle, sont cités pour leur zèle à combattre la réforme, soit en chaire, soit par des écrits. Antoine Tolosani, de l'ordre des Antonins, aussi distingué par son

(1) S'étant jeté avec trop d'ardeur dans le parti de la ligue, il fut obligé de quitter la France, et se retira en Flandres, où il n'eut pas moins de succès dans la prédication. Il avoit refusé, en France, les évêchés de Pamiers et d'Angers. Il quitta la congrégation des Feuillans, passa dans l'ordre de Cîteaux, et devint abbé d'Orval, où il établit une réforme qui avoit quelques rapports avec celle de la Trappe. Il mourut dans son abbaye, le 8 juin 1628. (*Voyez* son article dans le *Dictionnaire* de Moréri, tome VII, page 725, où on le venge des imputations publiées contre lui.)

mérite et sa capacité que par ses vertus religieuses, fit de grands fruits dans le Dauphiné par ses prédications et ses ouvrages. A Moulins, Pierre de Quingey, Capucin, et Viole, Jésuite, soutinrent une conférence contre les protestans. L'abbé de Bérulle, jeune encore, s'appliquoit déjà à la controverse, et contribua beaucoup à la conversion de la famille Raconis. Les Jésuites avoient établi à Aubenas, dans le Vivarais, une maison d'où ils se répandoient dans le pays pour combattre la réforme : ce fut dans une de ces missions que Jacques Sales, Jésuite d'Auvergne, fut massacré par les calvinistes * avec un frère qui l'assistoit. * 7 février 1590.

XIX. Conversions de protestans.

Des conversions remarquables furent le résultat de ce concours d'efforts. Charlote-Flandrine de Nassau, fille du prince d'Orange et de Charlote de Bourbon, étant venue de bonne heure en France, embrassa la religion catholique et même la vie religieuse, et fut un modèle des vertus d'une abbesse (1). Jean-Baptiste Romillion, un des fondateurs de la congréga-

(1) Elle étoit née à Anvers en 1578, et mourut abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, le 10 avril 1640. On trouve sa Vie dans les *Éloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de Saint-Benoît;* par Bouette de Blemur, tome Ier., page 24.

tion des prêtres de la Doctrine chrétienne, avoit été élevé dans le calvinisme; il fit abjuration à Cavaillon, reçut depuis les ordres sacrés, et devint un zélé missionnaire: il convertit son père et plusieurs autres protestans*. Guillaume Filch, anglois, de la secte des puritains, abandonna l'erreur à l'âge de vingt-quatre ans, vendit tous ses biens, en distribua le prix aux pauvres, et vint en France, où il entra chez les Capucins de Meudon en 1586. Directeur éclairé et fervent religieux, il jouissoit de l'estime et de la confiance de beaucoup de gens de biens. Cayet étoit un ministre que du Perron ramena dans le sein de l'Eglise. Il étoit âgé de soixante-dix ans quand il prononça son abjuration, à Paris*, en présence de l'Université, et il publia les motifs de sa conversion, ainsi que différens ouvrages de controverse; élevé depuis au sacerdoce, il devint docteur en théologie et professeur d'hébreu, et vécut quinze ans depuis sa conversion, soutenant cette démarche par toute sa conduite. Jean de Sponde, d'une famille noble du Béarn, renonça au calvinisme dans un temps où cette secte dominoit encore dans sa patrie; son âge (il avoit alors trente-six ans), la lenteur avec laquelle il mûrit son projet, la résistance qu'il fit aux

* *Voyez* sa Vie; par Bourguignon, 1669, in-4°.

* 9 novembre 1595.

argumens de l'abbé du Perron et les écrits qu'il composa contre la réforme, déposent en faveur de sa bonne foi. L'année même de sa mort *, Henri de Sponde, son frère, se fit aussi catholique. Il avoit plaidé avec succès, et avoit été nommé maître des requêtes, lorsque l'étude de la controverse, à laquelle il se livroit au milieu de ses occupations, l'éclaira sur le peu de fondement de la réforme; il prononça son abjuration à Paris entre les mains de Louis Gaudebert, grand-pénitencier de Notre-Dame, et s'attacha au cardinal du Perron, puis au cardinal de Sourdis, avec lequel il fit le voyage de Rome: c'est le même qui devint depuis évêque de Pamiers. Dans la même province, Zacharie Colom, né à Pau en 1569, et avocat au conseil de cette ville, ayant conçu des doutes sur les erreurs dans lesquelles il avoit été élevé, s'instruisit à fond de la religion, et se rendit à Rome, où il fit abjuration *: nous le verrons rentrer dans sa patrie comme Barnabite et missionnaire, et ramener beaucoup de protestans par ses prédications. Pierre de Mornay, maréchal de camp, frère du fameux du Plessis-Mornay, se convertit par les soins de Philippe du Bec, archevêque de Reims, son oncle maternel: sa

* En 1595.

* *Histoire des troubles survenus en Bearn*; par Poyedavant, t. II, p. 216.

fille, Marie de Buhi de Mornay, se rendit depuis illustre par sa piété, et sera citée dans ce Tableau. Amos du Tixier, seigneur de Maisons, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV, renonça au protestantisme à l'heure de la mort. Antoine Le Clerc de La Forêt, maître des requêtes de la reine Marguerite, rentra dans le sein de l'Eglise, et y fut un modèle de piété. Gédéon Dufour, vicomte de Fécamp, et sa femme, Anne Vimars, furent aussi des conquêtes de l'Eglise dans le même temps. Nous pourrions citer encore plusieurs ministres, Cassenave, Champron, Le Roi, Victor et Pierre Le Noir. Anne de Caumont, comtesse de Saint-Pol, née en 1574, embrassa, jeune encore, la religion catholique, et honora sa démarche par une piété tendre et une vertu courageuse. Suzanne de la Pommelie, dame de Neuvillars, dont on a publié la Vie, embrassa la foi catholique à vingt-trois ans, et endura dans cette occasion de vives persécutions dont sa patience et sa charité triomphèrent; elle convertit plusieurs personnes de sa famille, et fut dans le mariage un modèle de ferveur et de charité.

XX. Congrégations et réformes.

La France n'étoit pas encore remise des longs orages qui l'avoient agitée, et déjà des

congrégations nouvelles et des réformes salutaires commençoient par les soins de quelques pieux personnages. Jean de La Barrière, né en Quercy en 1544*, d'abord abbé commenditaire de Feuillans, réforma cette abbaye, qui, au lieu de quatre ou cinq religieux qu'elle avoit auparavant, en compta bientôt plus de deux cents. Cette réforme s'étendit à d'autres maisons, et le pieux abbé obtint de former une congrégation particulière et indépendante, où la première austérité de la règle de Cîteaux étoit strictement observée. Appelé à Paris * par Henri III, il s'établit rue Saint-Honoré; le roi et toutes les classes l'accueillirent avec un empressement extraordinaire, et favorisèrent la fondation du nouveau couvent. La réputation de sainteté de Jean de La Barrière, et la vie édifiante de ses religieux, lui concilioient le respect et l'estime générale. Il mourut à Rome*, ayant aussi fondé en France des religieuses Feuillantines, de concert avec Anne et Marguerite de Polastron. Un autre fervent religieux, Vincent Mussart, jetoit à Franconville, en 1574, les fondemens de la congrégation du tiers-ordre de saint François, qui s'établit depuis à Picpus, près Paris, et qui, dans ces premiers temps, fut

* *Hist. des Ordres monastiques;* par Héliot, tome V.

* en 1587.

* 25 avril 1600.

également renommée par la vie édifiante et par les services de ses membres. Didier de La Cour, en Lorraine, donnoit naissance à la réforme des Bénédictins, dite de Saint-Vannes, qui se répandit dans ce pays, et qui fut la tige d'une congrégation plus illustre, celle de Saint-Maur. Dans la même province, Pierre Fourier, chanoine régulier et curé de Mataincourt, commençoit, en 1597, l'établissement de la congrégation de Notre-Dame, pour l'éducation des filles. La réforme des Franciscains, appelés Récollets, date de la même année; de Nevers elle s'étendit ensuite par toute la France. Deux ermites, Julien de Nantonville, et Claude Aleph, entreprirent de réformer l'ordre des Trinitaires, et firent profession à Cerfroi, en 1580; plusieurs religieux de l'ordre, attirés par leur piété, se joignirent à eux, et ils formèrent divers établissemens. Etienne Rabache, réformateur des Augustins, institua la congrégation dite de Bourges; et Matthieu de Sainte-Françoise, du même ordre, embrassoit la règle des Augustins-Déchaussés, et l'introduisoit dans le royaume. Dans le Comtat, César de Bus et Romillion donnoient naissance à la congrégation des prêtres de la Doctrine

chrétienne; et Françoise de Brémond commençoit l'établissement des Ursulines, qui ont rendu tant de services à la société. Ainsi de tous côtés se préparoient des associations pieuses et des institutions utiles. Nous remettons au Tableau qui va suivre les détails des progrès de ces établissemens que l'esprit de religion faisoit éclore, et qui ont eu une si heureuse influence sur le dix-septième siècle.

XXI. Exemples de vertu dans les diverses classes.

De grands exemples de vertu venoient fortifier cette direction nouvelle donnée aux esprits. Tous les ordres de la société renfermoient des personnages distingués par leur zèle, leur charité ou leur piété. Dans l'épiscopat brilloient des hommes recommandables par leurs travaux et leur ardeur pour le bien. Nous ne ferons que nommer Antoine Prevost de Sansac, archevêque de Bordeaux; Cosme Clausse de Marchaumont, évêque de Châlons-sur-Marne; trois évêques successifs de Verdun, Nicolas Pseaume, Bousmard et Boucher. Claude-André Dormy, évêque de Boulogne, mort en 1599, étoit un prélat habile et vertueux; il paya généreusement de sa bourse une contribution qu'un corps d'armée avoit imposée sur sa ville épiscopale. Jean Clausse, évêque de Senez en 1561, et mort en 1587, fut un défenseur ar-

dent de la foi et un prédicateur zélé. Nous nous étendrons plus tard sur Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix, prélat d'une piété éminente et d'une charité admirable.

Dans le second ordre, des prêtres, des religieux honoroient l'Eglise par leur vie et la servoient par leur zèle. André Duval, docteur habile et directeur éclairé; Jacques Gallemant, livré aussi aux bonnes œuvres; Le Tartier, doyen de la cathédrale de Troyes et prédicateur fort zélé; Richard Beaucousin, Chartreux, qui avoit la confiance de beaucoup de personnes pieuses; Honoré de Champigny, Athanase Molé et Benoît de Canfeld, tous trois de l'ordre des Capucins, et tous trois livrés à la direction des ames, joignoient la piété à leur mérite personnel; leurs noms se retrouveront dans le Tableau qui va nous occuper. Jean Le Peletier, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris, étoit universellement estimé pour sa capacité et sa vertu. Gabriel de Rocoles, aumônier du roi et chanoine de Béziers, rendit de grands services à la religion et à l'église du Languedoc en particulier, et montra dans des temps de troubles une prudence et une fermeté rares*. Raoul le Blond, prieur de Saint-Quentin en l'Ile, fut le bienfaiteur de son abbaye et

* Mort le 15 juillet 1600.

et de toute la contrée environnante qu'il sauva par son courage; il mourut plus que nonagénaire *. Pierre de Bérulle, jeune encore, se livroit déjà au ministère, et préludoit aux services qu'il devoit rendre par la suite à l'Eglise. A Toulouse, Vincent de Paul se préparoit dans le silence à l'exercice des bonnes œuvres, et posoit les fondemens des vertus qui devoient être un jour si glorieuses à la religion. Le bienheureux Pierre Fourier, Charles de La Saussaye, Noël Mars, Bénédictin; Jean de Saint-Jérôme, Jean-Jacques Berty, tous deux de l'ordre des Feuillans, se faisoient connoître par différens genres de travaux et de services.

* Le 31 janvier 1596.

La religion pouvoit aussi se féliciter de beaux exemples parmi les laïcs. La magistrature comptoit des hommes qui faisoient une profession particulière de piété. Michel de Marillac, conseiller au Parlement, puis maître des requêtes, le même qui dans la suite fut garde des sceaux; François de Montholon, conseiller d'Etat; Antoine Le Clerc de la Forêt, maître des requêtes de la reine Marguerite, Arnault de Boret, conseiller au parlement de Toulouse, n'étoient pas moins distingués par leurs vertus que par leur capa-

cité, et puisoient dans la prière des grâces pour remplir leurs devoirs. Bernard Bardon de Brun, à Limoges, et Jean de Bretigny, à Rouen, vivoient dans la pratique des bonnes œuvres; tous deux n'embrassèrent l'état ecclésiastique que dans un âge déjà mur, et après s'y être préparés par l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Le président Pierre Jeannin, si connu par ses talens comme homme d'Etat, mérite aussi d'être cité pour son intégrité et son attachement à la religion. Nicolas Le Fèvre, qui devint depuis précepteur de Louis XIII, joignoit à l'amour de l'érudition un attachement profond à la foi, et ses écrits ont tous rapport à la religion. Il s'étoit formé à Paris, sous Henri III, une association de personnes du monde pour s'exciter mutuellement à la piété; Marillac, et le jeune de Bérulle, non encore engagé dans les ordres, en étoient membres; les réglemens de cette association sont cités dans l'*Histoire des Ordres monastiques* d'Hélyot *. Nous voyons de plus s'établir à Paris, et dans plusieurs grandes villes, des confréries qui avoient pour but de détourner la colère de Dieu provoquée par les erreurs et les désordres de ce temps. La guerre civile et les calamités qu'elle entraînoit

* T. VII, pag. 330.

à sa suite, avoient fait sentir davantage la nécessité d'expiations, de pratiques de pénitence et de prières; c'est ce qu'on se proposoit dans des associations créées vers cette époque, et où entrèrent beaucoup de personnes pieuses. On y vaquoit avec plus de soin aux exercices de religion, et on y faisoit une profession plus ouverte de la piété, pour réparer les scandales et les profanations que la nouvelle réforme avoit si fort multipliés dans ces derniers temps. Le jeune de Bretigny, encore laïc, forma une association de cette nature, à Rouen, en 1588, et nous en trouvons de semblables à Toulouse.

Les femmes offroient surtout des modèles de piété et de charité. Louise de Lorraine, veuve de Henri III, vivoit dans la retraite et dans la pratique des plus hautes vertus. Elle étoit fille du prince de Vaudemont, et avoit épousé Henri, en 1575. Sa prudence et sa modestie ne se démentirent pas à la cour. Elle supportoit patiemment les écarts du roi, et resta fidèle à la pratique de l'oraison et à la fréquentation des sacremens. La reine visitoit l'Hôtel-Dieu et les prisons, et fit des fondations pour l'instruction des prisonniers. En 1589, elle s'étoit retirée au château de Chinon, puis

à Chenonceaux, où elle étoit continuellement occupée d'exercices de piété et de bonnes œuvres (1). Les princesses de Longueville, véritables religieuses au milieu de la cour, soutenoient de leur crédit et de leur fortune tous les projets utiles et toutes les entreprises qui avoient la religion et l'humanité pour objet; une d'elles, Antoinette d'Orléans, marquise de Bellisle, quitta même le monde en 1599, et embrassa les austérités du cloître chez les Feuillantines nouvellement instituées à Toulouse. Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers, et Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, n'étoient pas moins distinguées par leur piété que par leur naissance. La maréchale de Joyeuse, la marquise de Magnelais, Françoise de Bastarnay, dame d'Ailly, et d'autres femmes d'un haut rang, sanctifioient leur

(1) Ceux qui eurent le plus de part à sa confiance furent le cardinal du Perron; Rose et Sorbin, évêques de Senlis et de Nevers; Jean de La Barrière, instituteur des Feuillans; Pierre Dinet, docteur de Sorbonne, son prédicateur ordinaire; Toussaint Leduc, prêtre fort pieux; les Pères Edmond Auger et de Berangreville, Jésuites; Viquart, Franciscain, etc. La princesse mourut à Moulins, le 29 janvier 1601. Les détails de sa mort, dans les *Eloges des Dames illustres*, par Hilarion de Coste, tome II, sont très-édifians.

veuvage par la prière et les bonnes œuvres. Une autre femme, d'une éclatante vertu, étoit regardée à Paris comme l'ame de tout ce qui se faisoit de bien; Barbe Avrillot, dame Acarie *, acquit une grande influence par sa prudence et son mérite, mais surtout par sa haute piété et sa charité généreuse. Née à Paris, le 1er. février 1566, d'un maître des comptes, elle avoit épousé, en 1582, Pierre Acarie de Villemor, maître des comptes, dont elle eut plusieurs enfans. Dès ce temps, elle étoit un modèle de vertu, et les conseils d'un de ses cousins, Bochart de Champigny, conseiller d'Etat, contribuèrent à ses progrès vers la perfection. Elle étoit liée avec Mme. de Bérulle, mère de l'abbé, et elle eut successivement pour directeurs le Père Benoît de Caufeld, dom Beaucousin, Gallemant, Duval. Soumise à son mari, vigilante pour ses enfans, sa maison étoit réglée avec un ordre parfait. Les troubles civils et les dépenses que son mari avoit faites pour la cause de la ligue ayant dérangé sa fortune, elle se mit à la tête des affaires, se résigna aux plus grandes privations, et parvint par son activité, son intelligence et son courage, à rétablir sa maison. Pendant le siége de Paris, en 1590, elle nourrissoit chaque jour un

* *Vie de Marie de l'Incarnation*; par M. Boucher, in-8°.

certain nombre de pauvres; elle visitoit presque journellement l'Hôtel-Dieu et l'hôpital Saint-Gervais. Elle avoit un talent particulier pour porter les ames à Dieu; elle contribua par son zèle à la conversion de plusieurs protestans, et eut part au mouvement général qui se fit de son temps vers les œuvres utiles à la religion et à l'humanité. On peut la considérer comme ayant préludé à cet égard aux vues et aux travaux de saint Vincent de Paul. Nous parlerons dans notre *Tableau* de cette dame, qui se fit Carmélite, et qui a été béatifiée par Pie VI.

Tel étoit l'état de la religion en France, quand le dix-septième siècle s'ouvrit; nous allons parcourir cette époque mémorable, et voir se fortifier d'une manière étonnante ces dispositions pour le bien, et ce penchant vers une grande restauration dont nous avons déjà signalé les premiers symptômes.

TABLEAU
DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX
FORMÉS EN FRANCE
PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,
ET
DES EXEMPLES DE PIÉTÉ,
DE ZÈLE ET DE CHARITÉ,
QUI ONT BRILLÉ A CETTE ÉPOQUE.

LIVRE PREMIER.

Depuis 1601 *jusqu'à la mort de saint François de Sales, en* 1622.

La France commençoit à respirer après tant d'orages, de troubles et de guerres intestines et étrangères; appuyée sur le sceptre de Henri IV, elle cherchoit à réparer les maux passés, et à effacer les traces de quarante ans de discordes

et de combats. Le besoin de la paix, de l'ordre et de l'autorité, se faisoit sentir partout; on étoit las de tant de secousses et de tempêtes. On voyoit où avoient abouti tant de promesses séduisantes et de beaux projets de réforme; on avoit goûté trop long-temps les tristes fruits des doctrines nouvelles, on avoit gémi sur les suites de l'esprit d'insubordination et de révolte. Les calamités passées formoient une grande leçon, qui se faisoit entendre aux plus inattentifs. L'on se réfugioit vers la religion, comme vers la source et la garantie la plus sûre du repos, du bon ordre et de la félicité publique et particulière; et chacun invoquoit ces doctrines salutaires, qui concilient si bien les droits et les devoirs réciproques du prince et des sujets.

I. Dispositions des esprits au commencement de ce siècle.

C'est ce qui explique sans doute le contraste que présente la fin du seizième siècle, comparée avec le commencement du siècle où nous entrons. Il semble que ces deux époques soient séparées par un long intervalle : tant on y remarque un esprit différent et un aspect contraire! On avoit vu, pendant quarante ans, la discorde échauffer les têtes, diviser les familles, agiter toutes les provinces, et menacer le royaume d'une destruction entière. A ces habitudes funestes succèdent des dispositions plus douces qu'accré-

ditoit un grand exemple. Un prince bon, mais ferme, contenoit les passions par sa sagesse, en même temps qu'il prêchoit la concorde par son indulgence pour les erreurs passées. Les haines se taisoient devant sa clémence, et les esprits les plus envenimés cédoient à l'ascendant que lui donnoient son âge, son expérience, ses succès et la loyauté de son caractère. Tous les ordres de l'Etat se faisoient un honneur de seconder ses vues généreuses, et un mouvement général sembloit appeler une grande restauration religieuse et politique.

La cour, qui exerce toujours tant d'influence sur le reste de la nation, mais dont les exemples étoient encore plus puissans et plus efficaces dans ces temps reculés, comptoit plusieurs personnes non moins illustres par leur piété que par leur rang et leurs titres, et qui joignoient à la pratique des vertus un zèle et une ardeur dont l'Eglise et la société ressentoient les heureux effets. Marie de Médicis, nouvellement mariée à Henri IV, faisoit profession d'un attachement sincère à la religion, et favorisoit tout ce qui pouvoit la propager. Assez près du trône, les princesses de Longueville étoient l'ame de toutes les bonnes œuvres; cette famille, aujourd'hui éteinte, et qui occupe une

II. Etat de la cour.

grande place dans notre histoire, s'étoit encore alliée récemment avec la branche régnante (1); elle s'honoroit alors de quelques princesses de la plus haute vertu. Catherine d'Orléans, née en 1566, avoit pris de bonne heure la résolution de renoncer au mariage; elle étoit au milieu du monde un exemple de ferveur et de charité. Protectrice des pauvres et des malheureux, elle soutenoit des familles entières, rachetoit des prisonniers, élevoit des orphelins, et n'étoit occupée que de ce qui pouvoit tendre à la gloire de Dieu et au salut des ames. Madame Acarie avoit souvent recours à elle, et jamais en vain. Catherine eut beaucoup de part à l'établissement des Carmélites en France. Elle reçut dans une maison contiguë à la sienne des catholiques angloises qui vouloient embrasser la vie religieuse, et elle donna son hôtel, situé dans le quartier de la Ville-l'Évêque, pour en faire un couvent. Cette princesse continua jusqu'à sa mort * de se livrer aux exercices de miséricorde. Sa sœur Marguerite, princesse d'Estouteville, vivoit aussi dans le célibat; toutes deux étoient à la cour le recours et l'appui de tous les gens de bien. Mar-

* Arrivée le 29 septembre 1638.

(1) Léonor d'Orléans, duc de Longueville, avoit épousé Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville, cousine germaine de Henri IV.

guerite mourut * bien avant son aînée. Antoinette, leur sœur, marquise de Bellisle, quitta le monde après la mort de son mari, et entra dans un cloître ; nous la verrons plus tard fonder une congrégation nouvelle. Catherine de Gonzague-Clèves, duchesse de Longueville, étoit digne de devenir la belle-sœur des vertueuses princesses que nous venons de nommer; elle favorisoit aussi les entreprises utiles à la religion, fonda un second couvent de Carmélites à Paris, rue Chapon, et voulut avoir une maison de Capucins près de son château de Coulomiers *. Une autre belle-sœur des mêmes princesses, Anne de Caumont, dont nous avons rapporté la conversion, soutint cette démarche par la profession constante de la piété. Elle avoit épousé en 1595 François d'Orléans, comte de Saint-Pol, frère des princesses de Longueville, et elle lui apporta en mariage le duché de Fronsac. Les profusions du comte et la perte successive de deux fils furent pour elle une source de chagrins qu'elle n'adoucit que par la pratique de la piété et des bonnes œuvres. Elle renonça au monde et au luxe, pour avoir plus à donner aux pauvres, qui ne l'invoquoient jamais en vain. Elle alloit servir les malades à l'Hôtel-Dieu, et leur distribuoit des secours et des rafraîchissemens que la maison n'eût pu leur

* Le 23 septembre 1615.

* Elle mourut le 2 décembre 1629.

fournir. Parmi les fondations qu'elle fit seule ou concurremment avec des personnes pieuses, on compte un couvent de Minimes à Château-Thierry, un couvent de Dominicains, une mission établie dans sa terre de Château-Neuf-sur-Loire, l'érection de plusieurs colléges; elle décora des chapelles dans l'église Sainte-Croix d'Orléans et dans l'église des Minimes de Paris *. Elle voulut être enterrée sans pompe, après avoir distribué des aumônes immenses. Charlotte-Marguerite de Gondi, marquise de Magnelais, étoit sœur du marquis de Bellisle et belle-sœur par conséquent d'Antoinette de Longueville; nous nous étendrons ailleurs sur les vertus et les libéralités de cette pieuse dame. Ainsi toute cette famille sembloit animée du même esprit pour honorer la religion et servir l'humanité. D'autres personnes, à qui leur rang donnoit une grande influence, ne s'en servoient également que dans des vues aussi nobles et aussi pures. Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, étoit belle-sœur de Henri III; ayant perdu le duc son mari, qui fut tué dans la guerre contre les Turcs, elle s'adonna aux bonnes œuvres, et distribua de grandes sommes aux hôpitaux de Paris et de Nantes, ainsi que parmi ses vassaux. Les prisonniers pour dettes, les filles pauvres étoient

* Elle mourut le 17 juin 1642.

particulièrement l'objet de sa générosité. Elle donna 90,000 écus pour bâtir le monastère des Capucines, conformément aux intentions de la reine Louise de Lorraine. Cette princesse étoit aussi humble et aussi modeste que pieuse et libérale *. Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers, puis de Mantoue, et fille du duc de Mayenne, eut aussi à cœur d'attacher son nom à des fondations pieuses; on lui dut un couvent de Minimes à Nevers, et à Charleville un hôpital, un collége tenu par les Jésuites, un couvent de Capucins et un autre de religieuses du Saint-Sépulcre *. Nous pourrions nommer encore Catherine-Marie d'Escoubleau de Sourdis, comtesse de Clermont-Tonnerre; Françoise de Bastarnay, veuve de François d'Ailly, vidame d'Amiens; Antoinette de Daillon du Lude, comtesse de la Guiche, et d'autres dames * d'un nom illustre qui mettoient leur gloire à propager la religion, à soulager les pauvres et à former dans ce double but des établissemens d'une utilité durable.

* Morte le 6 septembre 1623. Raconis, évêque de Lavaur, a écrit sa Vie.

* Morte le 8 mars 1618.

* *Eloges et Vies des Dames illustres;* par Hilarion de Coste, 1647, 2 vol. in-4°.

III. Zèle pour reconstruire et réparer des églises.

L'autorité de ces exemples et le souvenir des malheurs passés se réunissoient pour donner à la voix de la religion une force et une efficacité nouvelles. De toutes parts se manifestoit le désir de relever les ruines dont on étoit entouré. Les

guerres des protestans avoient détruit un grand nombre d'églises. Des cathédrales, des abbayes, des monumens consacrés par la dévotion des peuples, avoient été abattus ou livrés aux flammes; on les vit sortir à la fois de leurs décombres. Les évêques, les abbés, les chapitres, les seigneurs, les fidèles de toutes les classes rivalisèrent d'ardeur et de générosité pour cette œuvre. C'étoit à qui releveroit ces pieux édifices, à qui décoreroit les autels si long-temps profanés, à qui rétabliroit ces monastères, objet principal des dévastations des réformateurs. C'est à cette heureuse émulation que nous devons tant d'églises qui ornoient nos villes il y a trente ans; c'est alors que furent construites ou restaurées plusieurs de nos plus belles basiliques, et un recueil * exact cite deux cents abbayes qui furent rebâties avec plus ou moins de magnificence. Dans les campagnes même, on s'empressoit de relever les églises de paroisse, et, si l'on y ajoute les nouveaux couvens que nous verrons se former, on se convaincra peut-être qu'aucun siècle n'avoit consacré un aussi grand nombre d'édifices en l'honneur de Dieu. Il sembloit que chacun voulût avoir part à cette grande restauration, et cherchât ainsi à expier les profanations passées.

* *Gallia Christiana* passim.

IV. Jubilé à Orléans.

Un jubilé qui fut accordé à la ville d'Orléans parut accroître ces dispositions. On a vu que l'église cathédrale de cette ville avoit été détruite en grande partie, en 1568. Henri IV passant par Orléans, lorsqu'il revenoit de Bretagne, en 1598, avoit paru voir avec intérêt les ruines de ce grand édifice; le chœur seul étoit debout, le roi y entra, et les chanoines profitèrent de cette circonstance pour lui représenter combien la restauration de cette église honoreroit son règne *. Le roi ne rejeta point leur demande, et, étant revenu à Orléans l'année suivante, il promit de faire rebâtir Sainte-Croix. On obtint du pape les indulgences du jubilé de 1600, pour ceux qui, au lieu d'aller à Rome, visiteroient la cathédrale d'Orléans. Ce jubilé fut annoncé par toute la France, et commença le 19 novembre 1600; il étoit accordé pour trois mois. L'ouverture s'en fit avec beaucoup de pompe, et l'affluence fut prodigieuse à Orléans pendant tout ce temps. On venoit en procession de toutes les paroisses environnantes et des villes voisines; il arriva même des pélerins de Bretagne, de Bayonne, de Savoie, du pays de Liége. Les historiens remarquent que tous les chemins étoient couverts de voyageurs, et qu'on ne trouvoit point de place dans les hôtelleries. Les

* *Annales ecclesiæ Aurelian.*; par La Saussaye, 1615, in-4°.

habitans se faisoient un plaisir d'accueillir les étrangers, et les pauvres entr'autres furent reçus avec beaucoup de charité. On avoit peine à suffire au nombre des confessions, tant étoit grand l'empressement des fidèles à profiter des grâces du jubilé. Les évêques de la province vinrent passer les fêtes de Noël à Orléans; il s'y trouvoit les deux prélats du nom de Gondi, évêques de Paris, et les évêques de Nevers et d'Auxerre. L'évêque de Nevers, Arnauld Sorbin, prêcha plusieurs fois; le Père Ange de Joyeuse, qui étoit rentré récemment dans son cloître, donna aussi quelques discours, et un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux firent le voyage d'Orléans pour gagner le jubilé. Les aumônes furent très-abondantes pendant les trois mois, et la vue des ruines de la cathédrale excita la libéralité des étrangers; ce fut avec ces premiers fonds qu'on commença les travaux pour la restauration de l'église. Quelques jours après la clôture du jubilé *, on reçut un bref du pape, qui accordoit une prorogation. On rouvrit donc le jubilé *, qui n'offrit pas la même affluence d'étrangers; on en célébroit alors un à Pontoise, et il devoit y en avoir un autre à Paris pendant les derniers mois de 1601. C'est pendant cet intervalle que Henri IV et la reine vinrent

* 19 février 1601.

* 11 mars.

vinrent à Orléans. Ils présidèrent coup sur coup à la fondation de deux églises. Le 27 mars, ils avoient posé à Paris la première pierre de l'église des Feuillans, rue Saint-Honoré. On avoit mis même à cette cérémonie un appareil extraordinaire, qui tenoit à la considération qu'avoit obtenue la congrégation naissante des Feuillans, alors dans la première ferveur de son institution. Le roi avoit posé la première pierre le matin, la reine posa la seconde le soir. Il en fut de même à Orléans, où ils arrivèrent le 17 avril. Le lendemain, le roi posa la première pierre d'un des piliers de la cathédrale, à l'endroit que les protestans avoient fait sauter trente-trois ans auparavant. La reine posa ensuite la première pierre d'un autre pilier. Ils assistèrent aux offices de la semaine sainte; le jour de Pâque, le roi communia, passa la journée en exercices de piété, et donna comme aumône du jubilé dix mille pièces d'or pour les dix années suivantes, sans compter ce qu'il avoit promis précédemment. De ce moment, les travaux de l'église se poursuivirent avec plus d'activité (1).

(1) Depuis 1601 jusqu'en 1622, on s'occupa de réparer le chœur et les bas-côtés qui y répondent, et on reconstruisit les quatre gros piliers démolis en 1568. En 1643, on commença un clocher, qui fut achevé vingt

V. Voyage de saint François de Sales à Paris.

* En 1602.

Le roi venoit de conclure avec le duc de Savoie un traité par lequel celui-ci cédoit à la France le pays de Gex; cette mesure appela saint François de Sales à Paris *, et ce voyage mérite d'être cité à cause des résultats qu'il eut pour le bien de la religion, et des rapports qu'il établit entre les personnes les plus recommandables de la capitale et le prélat le plus illustre de ce temps. François de Sales, déjà célèbre par les succès qu'il avoit eus dans la mission du Chablais, venoit d'être nommé coadjuteur de Genève, sous le titre d'évêque de Nicopolis, et son zèle lui faisoit souhaiter ardemment d'obtenir de Henri IV les facilités nécessaires pour travailler à la conversion des protestans du bailliage de Gex, qui faisoit partie du diocèse de Genève *. Les manières aimables et la piété douce de François ne contribuèrent pas moins que son esprit et ses talens à lui procurer à Paris un accueil favorable. Il passa neuf mois dans cette capitale, prêcha le carême au Louvre, et se fit entendre dans plusieurs églises.

* *Vie de saint François de Sales*; par Marsollier : Lettres du saint.

ans après; mais on fut obligé de l'abattre, parce qu'il n'étoit point solide, et on éleva la flèche élégante qui subsiste actuellement. Les anciennes tours ne furent abattues que dans le siècle suivant, pour faire faire place au portail et aux tours que l'on voit aujourd'hui. (Voyez la *Notice historique et Description de la Cathédrale d'Orléans*; par M. Dubois. Orléans, 1818, in-8°.

On le chargea de composer l'oraison funèbre du duc de Mercœur, tué dans la guerre contre les Turcs, et il prononça ce discours à Notre-Dame, le 27 avril. Il n'y avoit point d'assemblée de piété où il ne fût invité, point de bonne œuvre à laquelle il ne prît part. Beaucoup de personnes le consultoient sur leurs intérêts spirituels, et plusieurs se mirent sous sa direction. Le saint nous apprend lui-même, dans ses Lettres, qu'il confessa pendant six mois Mme. Acarie, et qu'il avoit presque tous les jours des entretiens avec elle. On ne parloit à la cour que du vertueux coadjuteur de Genève, et sa sagesse, sa candeur, son heureux caractère, la douceur de ses entretiens lui concilioient l'estime et l'attachement des gens du monde comme de ceux qui faisoient profession de piété. Il conféra plusieurs fois avec les ministres du roi, et obtint d'eux quelques avantages pour les catholiques du pays de Gex, qui n'avoient plus le libre exercice de leur religion depuis que le protestantisme avoit dominé dans ce canton. Henri permit d'y envoyer des ecclésiastiques, et on assigna d'abord trois lieux où l'exercice de la religion catholique seroit rétabli. François fut obligé de se contenter de cette première concession. Henri lui témoigna d'ailleurs beaucoup de bonté; il voulut l'enten-

dre prêcher, et lui fit offrir de s'attacher à la France avec l'assurance du premier siége vacant. Mais le saint répondit que Dieu l'ayant appelé malgré lui à gouverner l'église de Genève, il se croyoit obligé à ne la point abandonner. Il refusa une pension qu'on lui offroit de la part du roi, et n'accepta point non plus les présens des duchesses de Mercœur et de Longueville. La modicité de son revenu rendoit ce désintéressement plus remarquable encore. Le séjour prolongé qu'il fut forcé de faire à Paris, pour les intérêts de son diocèse, lui donna lieu de former des liaisons étroites avec plusieurs personnages de ce temps-là, entr'autres, l'abbé de Bérulle, le docteur Duval, M. de Marillac; et il conféra souvent avec eux et avec Mme. Acarie sur des projets et des entreprises utiles à la religion (1).

VI. Rappel des Jésuites en France.

On a tout lieu de croire qu'il ne fut point étranger aux démarches qui amenèrent le rétablissement des Jésuites, bannis, comme nous

(1) Ce prélat succéda, la même année, à Claude Granier, évêque de Genève, qui avoit été d'abord religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et qui fut un prélat pieux et appliqué à ses devoirs. Claude mourut le 17 septembre 1602; sa Vie a été écrite par le Père Constantin, Jésuite. Il y a une notice sur lui dans les *Éloges des personnes illustres en piété de l'ordre de Saint-Benoît* (par Bouette de Blemur), tome Ier., page 33.

l'avons vu, par le parlement de Paris, en 1596. Leur absence et l'arrêt qui l'avoit provoquée affligeoient beaucoup de personnes pieuses. On se rappeloit leur zèle pour les différentes fonctions du ministère, ainsi que pour l'enseignement de la jeunesse, et on sentoit le besoin de leur concours dans un temps où il y avoit tant de maux à réparer. Les Jésuites embrassoient toutes les classes dans leur sollicitude (1); ils donnoient également des soins aux grands et aux peuples, ils établissoient des missions au dedans et au dehors, ils combattoient surtout les doctrines et l'esprit de protestantisme, et l'Eglise et l'Etat avoient un égal intérêt à favoriser des ouvriers si laborieux et si désintéressés. Tous les amis de la religion sollicitoient donc leur retour auprès de Heni IV *. Ce prince étoit sans doute convaincu le premier de l'injustice des accusations formées contre ces Pères. Il reçut favorablement plusieurs Jésuites qui lui furent présentés à son passage par Pont-à-Mousson, en 1603; ce fut alors qu'il vit, pour la première fois, le Père Coton, depuis son confesseur, et pour lequel il conçut un attachement véritable. Le rétablis-

* *Mémoires chronol. et dogm.* (par d'Avrigny), 1604.

(1) On connoît le bel éloge que M. le cardinal de Bausset a fait des Jésuites dans son *Histoire de Fénélon*, livre Ier., §. x.

sement des Jésuites fut discuté en plein conseil, et presque toutes les voix furent en leur faveur. En septembre 1603, le roi rendit à Rouen l'édit de leur rétablissement; le parlement de Paris fit quelques difficultés pour l'enregistrer, et présenta des remontrances auxquelles Henri répondit avec autant d'esprit que de fermeté. Cette réponse, que quelques historiens nous ont conservée, montre quel étoit le jugement exquis de ce prince, qui savoit allier si à propos l'habileté et la douceur. Il déclara qu'il vouloit être obéi; et le parlement, après quelque hésitation, enregistra l'édit purement et simplement. Cette mesure réjouit tous les gens de bien, et le rappel des Jésuites fut regardé comme une victoire pour la religion. Ils comptoient alors parmi eux des prédicateurs zélés, des missionnaires infatigables, de pieux directeurs des consciences, des instituteurs habiles. Les Pères Coton, Gontery, Binet, avoient beaucoup de réputation à cette époque; c'étoient à la fois des hommes distingués par leur mérite et leur vertu.

Les pères de famille surtout se félicitèrent de retrouver dans les Jésuites des maîtres chez qui la capacité répondoit au zèle. En 1603, Henri IV commença la fondation du collége de La Flèche *; celui qui eut le plus de part à cet établissement

* *Dictionn. géographiq.* par d'Expilly, tom III.

fut Guillaume Fouquet, marquis de la Varane, seigneur fort attaché aux Jésuites, et qui, étant fort aimé du roi, contribua par son crédit à leur concilier la protection du monarque. Henri donna le château et le parc de La Flêche, et on y ajouta plusieurs maisons et jardins pour agrandir le local. On unit plusieurs bénéfices au collége, qui eut dans ces premiers temps des maîtres très-distingués; on compte dans le nombre les Pères Pétau, Caussin, Cellot, Bagot, Mambrun, Vavasseur. Cette maison devint très-florissante, et on y envoyoit des jeunes gens de toutes les parties du royaume; le célèbre Descartes fut élevé dans cette école. En 1610, Mme. de Sainte-Beuve, pieuse veuve, que nous ferons connoître plus bas, et son cousin, Jean du Tillet de la Bussière, donnèrent aux Jésuites l'hôtel de Mézières pour y établir leur noviciat; on leur bâtit depuis en ce lieu une église qui n'existe plus. En 1618, les Jésuites obtinrent d'ouvrir à Paris leur collége de Clermont, dit depuis le collége Louis-le-Grand, et qui devint bientôt une des écoles les plus fréquentées du royaume. Le corps de ville de Paris posa, en grande pompe, le 8 août 1628, la première pierre des nouveaux bâtimens de ce collége. Les Jésuites avoient en outre, à Paris, la maison professe, rue Saint-Antoine. Ils fu-

rent appelés successivement dans toutes les principales villes du royaume, et Henri IV favorisa de tout son pouvoir ces établissemens. Il avoit senti combien l'éducation des Jésuites étoit propre à maintenir dans toutes les conditions les habitudes d'ordre, de subordination et de fidélité si fortement ébranlées pendant les secousses précédentes. En effet, ces hommes habiles inspiroient à la jeunesse l'amour de la religion et de la vertu par leurs instructions, par leurs exemples, mais surtout par ces congrégations formées dans toutes les maisons, et où chacun s'excitoit mutuellement à la pratique de ses devoirs. Ces congrégations n'étoient même pas seulement pour la jeunesse. Les Jésuites en avoient pour les différentes classes; des hommes du monde, des magistrats, des personnes éclairées briguoient l'avantage d'être admis dans ces réunions, dont la piété étoit l'ame, et qui ajoutoient de nouveaux liens aux autres rapports d'état et de société. L'honneur d'appartenir à ces congrégations et le désir d'y conserver l'estime de ses confrères, suffisoient pour prévenir des écarts fâcheux, et on se rappelle encore que le commerce se faisoit avec plus de loyauté dans les villes où existoient ces utiles associations. Les ouvriers et les artisans avoient aussi des réunions sembla-

bles, qui n'étoient pas moins avantageuses pour cette classe, et qui y maintenoient les habitudes domestiques et le goût des vertus privées, d'où dépend le bonheur des familles. Ainsi les Jésuites, en travaillant pour la religion, travailloient en même temps pour l'Etat et pour les individus, et tous devoient recueillir le fruit de leur charité industrieuse.

VII. Etablissement des Carmélites dans le royaume.

Saint François de Sales, pendant son séjour à Paris, avoit aussi préparé l'exécution d'un autre projet, qui occupoit beaucoup de gens de bien; je veux parler de l'introduction des Carmélites en France. Dans l'état actuel de nos mœurs, on trouveroit sans doute fort extraordinaire l'importance que mirent alors la cour et la ville à procurer au royaume des couvens de la réforme de sainte Thérèse. Nous ne serons cependant qu'historien fidèle, en montrant l'empressement de toutes les classes pour cette pacifique conquête. Les vertus de sainte Thérèse avoient jeté un grand éclat dans l'Eglise, et la ferveur de ses premières compagnes avoit ajouté à la réputation de sa réforme *. Des personnes zélées entreprirent d'établir en France un institut si édifiant; à la tête de ce projet étoient les deux princesses de Longueville, Mme. Acarie, l'abbé de Bérulle, de Marillac, deux autres ma-

* *Vie de Marie de l'Incarnation*; par M. Boucher, in-8o. — *Histoire du car-*

dinal de Bérulle; par M. Tabaraud, t. 1er. liv. II.

gistrats, Sublet et Gauthier, le docteur Duval, Gallemant, l'abbé de Brétigny, etc. Il se tint, à cet égard, des conférences auxquelles saint François de Sales assista. On obtint, en 1602, des lettres-patentes de Henri IV pour cet établissement, et on applanit successivement divers obstacles qui se présentèrent. La plus grande difficulté fut d'obtenir des Carmélites espagnoles. L'abbé de Bérulle, de Brétigny, Gauthier, une dame pieuse, Mme. Jourdain, firent à cet effet le voyage d'Espagne, et le roi écrivit dans le même but à son ambassadeur à Madrid, ainsi qu'au roi d'Espagne, Philippe III. Toutefois, ce ne fut qu'après bien des sollicitations et des démarches que l'on put obtenir six Carmélites espagnoles, pour venir habiter le nouveau couvent établi à Paris, et former à l'esprit de leur règle les sujets qui se présentoient en grand nombre. Mme. Acarie avoit déjà réuni plusieurs filles, qu'elle accoutumoit à la vie de communauté, et qu'elle dirigeoit dans le chemin de la perfection, où elle-même marchoit avec tant de courage; on appeloit cette réunion la Congrégation de Sainte-Geneviève, et les personnes qui la composoient s'exerçoient à toutes les pratiques en usage chez les Carmélites. On disposoit en même temps une maison dans le Faubourg Saint-Jacques, pour

recevoir la colonie espagnole. La duchesse de Nemours posa * la première pierre des lieux claustraux, au nom de la reine de Médicis, qui se trouvoit alors à Fontainebleau; la duchesse de Longueville et la princesse d'Estouteville, sa belle-sœur, posèrent la deuxième pierre; et, peu de jours après, l'abbé de Bérulle et de Marillac posèrent la première pierre du chœur de l'église. Enfin, les Carmélites espagnoles, si impatiemment attendues, arrivèrent à Paris *; elles allèrent d'abord visiter l'église de l'abbaye Saint-Denis et celle de Montmartre, et y rendre leurs hommages aux saints apôtres de la France, honorés particulièrement en ces lieux. Elles prirent ensuite possession de leur couvent, au milieu d'un grand concours, et en présence des personnes distinguées qui avoient concouru avec tant de zèle à cet établissement. Trois jours après, Marie de Médicis vint au couvent avec des princesses et des dames de sa suite. Sept personnes pieuses, du nombre de celles que Mme. Acarie avoit réunies et préparées, prirent l'habit de l'ordre; parmi elles on distinguoit la marquise de Bréauté, jeune veuve, fille de Nicolas de Harlai de Sanci, dont il a été parlé dans l'Introduction; Mmes. Jourdain et du Coudray, Mlles. d'Hannivel et de Fonteines-

* 29 avril 1603.

* 15 octobre 1604.

Marans. Dans ces premiers temps, d'autres personnes remarquables par leur naissance, leur rang et leur fortune, se rangèrent parmi les filles Sainte-Thérèse; on vit dans ce nombre Louise Séguier, présidente de Bérulle, mère de l'abbé de ce nom; M[lle]. de Brissac, fille de Charles de Cossé, duc de Brissac et maréchal de France; les trois filles de M[me]. Acarie; Marie-Sylvie de la Rochefoucauld, sœur du cardinal de ce nom, et comtesse de Rochechouart de Chandenier; Marie Phelipeaux-d'Herbault, veuve de Henri de Neuville de Villeroi; les D[lles]. de Marillac, de Raconis, etc. Dès 1605, il fallut fonder un nouveau monastère à Pontoise, et un autre à Dijon; on en établit bientôt d'autres à Amiens, à Tours, à Rouen, etc. En 1616, la duchesse de Longueville fonda un deuxième couvent du même ordre à Paris, rue Chapon, et dans la suite il s'en forma un troisième, rue de Grenelle, au faubourg Saint-Germain. En peu de temps, les maisons se multiplièrent en France, et il y en avoit soixante-deux à la fin du siècle. Clément VIII, par un bref particulier, avoit nommé supérieurs pour la France les abbés de Bérulle, Duval et Gallemant, qui devoient se choisir des successeurs. De tels hommes étoient bien propres à conserver l'esprit de piété parmi les Carmélites;

aussi n'y avoit-il point dégénéré, et elles ont offert, jusqu'à ces derniers temps, d'illustres exemples de renoncement au monde, d'attachement à leurs règles, et de ferveur. Les successeurs des premiers supérieurs furent toujours des ecclésiastiques distingués par leur mérite et leur piété; dans ce nombre furent les docteurs Charton, de Gamaches, Grandin, etc. Le couvent de la rue Saint-Jacques continua d'être l'objet de la prédilection des reines et princesses qui concoururent à en décorer l'église avec beaucoup de goût et de magnificence; cette église est au nombre de celles dont le génie de la destruction a privé la capitale. Outre les Carmélites dont nous avons parlé, et qui étoient dirigées par les successeurs de l'abbé de Bérulle, il y avoit encore en France les Carmélites réformées de Lorraine et du Comtat, qui étoient soumises aux Carmes réformés, et les Carmélites mitigées de Bretagne et de Champagne, qui étoient sous la direction des Carmes de la place Maubert, à Paris.

VIII. Mesures prises par le clergé en 1605.

Au milieu du mouvement général qui se faisoit dans le royaume vers un ordre de choses plus calme et plus prospère, quelques esprits ardens continuoient à exciter des troubles ou à fomenter de fâcheux préjugés. Le synode protestant de Gap déclara, en 1603, que le Pape étoit l'ante-

christ; déclaration qui fut renouvelée par le synode de La Rochelle, quatre ans après. Les gens sensés gémirent de ce décret, qui fut supprimé par le roi, mais qui ne pouvoit qu'échauffer les têtes parmi la multitude ignorante, et qui en effet fut suivi de quelques actes de violences de la part des protestans *. En vain Henri IV crut les adoucir par de nouvelles concessions; en 1606, il leur accorda l'exercice public de leur culte à Charenton, contre les termes exprès de l'édit de Nantes, qui portoit qu'ils ne pourroient avoir de temple à moins de cinq lieues de la capitale. Cette faveur ne parut pas les avoir rendus moins entreprenans. A Sorèze, ils se jetèrent sur les catholiques dans une procession, et foulèrent aux pieds le saint Sacrement. A Montauban, à La Rochelle, à Montpellier, ils avoient profané les églises et empêché même de porter le saint Sacrement aux malades. A Saint-Jean-d'Angely, ils avoient fermé les portes de la ville pendant que les catholiques étoient allés au dehors en procession. Dans le diocèse de Gap, ils dominoient tellement que, sur quatre cents cures, à peine y avoit-il trois églises entières et où le service divin fût célébré. A Montauban, ils refusoient de rendre les églises aux catholiques, et il fallut des ordres réitérés pour que l'évêque rentrât en possession

* *Procès-verbaux, en 1605.*

de l'église Saint-Jacques. Ils étoient encore les maîtres dans le Béarn *, et le conseil souverain de Pau, composé en entier de calvinistes, les protégeoit de tout son pouvoir. Il défendit aux évêques de rentrer dans les églises qu'on leur avoit ravies, fit arrêter plusieurs prêtres, et tenoit les catholiques exclus de tous les emplois. Bernard Lannes-Monthin, jurat, s'étant converti en 1603, fut destitué. Ce qui irritoit les protestans de ce pays, c'étoit l'effet qu'y avoit produit l'édit du roi de 1599, dont il a été parlé dans l'Introduction. L'exercice de la religion catholique s'étant trouvé rétabli en quelques lieux, les évêques en profitèrent pour y envoyer des missionnaires, qui furent reçus avec joie. Un grand nombre d'habitans revinrent à la religion, qu'ils n'avoient quittée que par contrainte, et le calvinisme s'affoiblit surtout dans les campagnes. Toutefois les églises et les biens ecclésiastiques étant entre les mains des protestans, cette possession leur donnoit un grand avantage. Les évêques de Lescar et d'Oléron portèrent, à ce sujet, leurs représentations au roi, et l'assemblée du clergé de 1605 les appuya de tout son pouvoir. Elle accorda des secours aux deux évêques, pour défendre les intérêts de leurs diocèses, et donna des fonds pour soutenir des missionnaires dans le pays. Ce

* *Histoire des troubles du Béarn*; par Poydavant, IIe. vol., p. 425.

fut peu après que Zacharie Colom, béarnois converti, qui étoit entré dans la congrégation des Barnabites, fut envoyé dans sa patrie pour y travailler à la conversion des protestans.

L'assemblée du clergé de 1605 prit encore d'autres mesures non moins utiles au bien de l'Eglise. Elle fit * un réglement sur les mœurs et l'habit des ecclésiastiques; elle présenta au roi un long cahier de demandes qui tendoient presque toutes à remédier aux abus introduits précédemment; elle dénonça les violences exercées par les protestans, et le roi lui répondit qu'il se tenoit personnellement offensé de ces voies de fait. L'assemblée lui recommanda la réforme des Récollets, qui se distinguoient dans ces premiers temps par leur ferveur et qui offroient aux évêques de zélés auxiliaires. Elle accorda des fonds pour indemniser les ministres convertis, et les assemblées suivantes suivirent cet exemple, et assignèrent des pensions à plusieurs d'entre eux. Le pape Paul V avoit écrit sur ce sujet à l'assemblée du clergé *.

* *Procès-verbaux* de l'ass. de 1605.

* *Procès-verbaux du clergé.*

Clément VIII étoit mort le 3 mars 1605, à l'âge de soixante-neuf ans, et après treize ans de pontificat; ce fut lui qui institua le cours perpétuel des quarante-heures à Rome, et il ne cessa d'exhorter les princes chrétiens à la paix.

Il

Il eut pour successeur Alexandre de Médicis, dit le cardinal de Florence, qui avoit été légat en France dans des temps difficiles, et qui s'y étoit conduit avec sagesse. Il prit le nom de Léon XI, et mourut au bout de vingt-sept jours. Camille Borghèse, qui fut élu à sa place *, est connu sous le nom de Paul V; ce fut un pontife édifiant qui vaquoit assidûment à la prière et célébroit la messe tous les jours.

* 16 mai.

IX. Congrégation des filles de Notre-Dame à Bordeaux.

Un de ses premiers actes fut d'approuver la congrégation des filles de Notre-Dame, établie à Bordeaux par la marquise de Montferrant. Jeanne de Lestonnac, fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux *, étoit nièce de Montaigne par sa mère; elle épousa à dix-sept ans le marquis de Montferrant, dont elle eut sept enfans. Elle avoit toujours été fidèle aux pratiques de la piété; mais, étant devenue veuve, elle résolut de se consacrer entièrement au service de Dieu. Six ans après la mort de son mari, voyant ses enfans établis et en état de se passer d'elle, la marquise alla prendre l'habit chez les Feuillantines de Toulouse; c'étoit en 1603. Sa santé ne lui permit pas de rester dans cet ordre. De retour à Bordeaux, elle conçut le dessein de former une congrégation qui se consacreroit à l'éducation des jeunes filles. L'instruction de la

* *Histoire des Ordres mon.* t. VI, chap. XLV.

jeunesse excitoit alors l'attention des personnes les plus prévoyantes et les plus zélées. On sentoit la nécessité de commencer par la génération naissante la réforme générale que l'on méditoit. De là tant d'efforts simultanés et d'institutions, qui se dirigeoient toutes d'une manière plus ou moins directe vers ce but. Pour les jeunes gens, les Jésuites, l'Oratoire, les Pères de la Doctrine chrétienne, qui furent successivement établis vers ce temps, travailloient à former de bons chrétiens, en même temps qu'à donner les élémens des sciences ou le goût des lettres. Pour les filles, différentes congrégations placèrent aussi l'éducation de la jeunesse au nombre des fins de leur institut; les filles dites de Notre-Dame eurent le mérite d'être une des premières associations qui formèrent cet utile projet et qui s'y dévouèrent. Les Pères de Bordes et Raimond, Jésuites, et Moisset, curé de Sainte-Colombe à Bordeaux, prirent le plus de part à l'établissement de cette congrégation, qui fut autorisée par le cardinal de Sourdis, archevêque de cette ville, un des prélats les plus recommandables de ce temps. Ce prélat écrivit même au pape en faveur de Mme. de Monferrant, et à sa recommandation Paul V confirma l'institut par un bref *. Peu après, la pieuse fondatrice et quatre demoi-

* 7 avril 1607.

selles qu'elle s'étoit associées, reçurent * des maius du cardinal de Sourdis l'habit et le voile noir, et prirent la règle de saint Benoît. Henri IV accorda des lettres-patentes * pour cet établissement, et l'institut se propagea rapidement. Le zèle et le succès de ces religieuses pour l'éducation des jeunes personnes les faisoient désirer dans beaucoup de villes, et, vers la fin du siècle, la congrégation comptoit quarante-sept maisons situées principalement dans les provinces de l'ouest et du midi de la France. Mme. de Montferrant vécut assez long-temps pour voir une partie de ces progrès *; c'étoit une femme pleine d'activité, de courage et de prudence.

* 1er. mai 1608.

* En 1609.

* Elle mourut le 2 février 1640, à 84 ans.

X. Réflexions sur les ordres religieux.

Peut-être avant de parler des ordres religieux qui furent établis ou réformés à cette époque, est-il à propos de présenter ici quelques considérations générales propres à dissiper des préventions trop communes. Nous ne parlons point ici des déclamations de l'incrédulité; nous ne supposons pas avoir à craindre de telles objections de la part de nos lecteurs; mais, sans partager les idées fausses répandues par la philosophie moderne contre les corps monastiques, beaucoup de personnes sont disposées peut-être à juger ces corps peu favorablement. Les plaintes contre les ordres religieux ont retenti dans un si

grand nombre d'écrits, ont tellement circulé dans les bouches; la révolution, qui a détruit tous ces établissemens, avoit tant d'intérêt à les déprécier, qu'il s'est établi, surtout parmi la génération nouvelle qui n'a point connu les religieux, une sorte d'opinion qui leur est contraire. Notre siècle regarde les ordres monastiques comme l'apanage du temps d'ignorance; les vœux paroissent une pieuse exagération du zèle. Ne peut-on servir Dieu sans s'enfoncer dans la solitude et sans enchaîner sa liberté? ne peut-on pas, en restant dans le monde, se rendre plus utile à ses frères, les édifier davantage, se livrer aux bonnes œuvres, servir plus immédiatement la religion et la société? qu'il nous soit permis de discuter en peu de mots ces reproches.

Nous ne remonterons pas aux temps des Benoît, des Bruno, des Bernard, des François d'Assise; nous ne parlerons pas des grands exemples de vertu de ces hommes extraordinaires, de leurs travaux, de leurs services. Nous ne dirons pas que les anciens religieux ont défriché des terres, créé des villes, contribué à civiliser notre patrie; que les sciences et les lettres ont été long-temps réfugiées dans les monastères, que c'étoit là que se tenoient les

écoles et que se conservoient les anciens manuscrits, que nous devons à des religieux tout ce qui nous reste des auteurs de l'antiquité. Ces services se rapportent à des temps plus reculés; nous nous bornerons ici à rappeler les avantages et les bienfaits des corps religieux à l'époque même qui nous occupe, c'est-à-dire, dans le dix-septième siècle.

Or à cette époque les ordres religieux pouvoient se partager en trois ou quatre classes, en les considérant d'après le genre de leurs travaux et l'esprit de leur institut. Les uns en effet s'appliquoient à des recherches littéraires ou savantes, débrouilloient le chaos des antiquités ecclésiastiques et même de l'histoire civile, donnoient des éditions des Pères, des collections importantes, découvroient des monumens précieux, et portoient le flambeau de l'érudition et de la critique sur les objets de leurs études. Des corps religieux étoient éminemment propres à ces travaux; on y étoit moins distrait par les affaires et les embarras du monde, on y avoit le secours de grandes bibliothèques, on y mettoit en commun toutes les recherches, et les anciens religieux, en se faisant aider par les plus jeunes, les formoient à marcher dans la même carrière. Nous aurons souvent dans ce siècle à

citer des hommes qui surent ainsi se distinguer par des travaux, des découvertes et des entreprises utiles et honorables.

D'autres corps religieux se livroient à l'éducation, soit dans les séminaires, soit dans les colléges, et ce genre de services est un de ceux qui doit le plus exciter la reconnoissance de la société. L'instruction de la jeunesse étoit presqu'entièrement confiée au clergé et surtout aux congrégations. Elles s'en acquittoient avec ce désintéressement et ce dévoûment qui prennent leur source dans la religion. L'ambition et la cupidité n'entroient point dans leurs calculs; là on ne se proposoit point de faire fortune, et on n'étoit point distrait par les soins d'une famille. Un religieux qui occupoit une chaire importante et qui enseignoit un grand nombre d'écoliers, n'avoit pas plus d'appointemens qu'un autre; sa cellule, son habillement, sa nourriture n'en étoient pas plus recherchés; tout son temps se partageoit entre l'étude et la prière. De tels hommes, entièrement étrangers au monde, qui ne mêloient à leurs fonctions aucun intérêt humain, qui ne cherchoient manifestement qu'à former de bons chrétiens et à inculquer des connoissances graves et utiles, de tels hommes se concilioient bien mieux l'estime, le respect

et la confiance de la jeunesse que nos professeurs modernes avec leurs salaires, leurs habitudes mondaines, leur vie dissipée, et leur désir d'arriver à des places plus lucratives. Cette seconde classe de religieux rendoit donc à l'Eglise et à l'Etat les services les plus précieux.

Une troisième classe de religieux est celle des ordres où on se livroit au ministère extérieur. Il en étoit plusieurs qui joignoient ces fonctions aux exercices de la vie claustrale; la prédication, la direction des consciences, les missions, entroient dans l'esprit et le but de leur institut. Les pasteurs ordinaires se félicitoient d'avoir en eux des auxiliaires laborieux et dévoués, qui les soulageoient pour l'instruction des fidèles et pour le ministère de la confession. On sait assez combien de religieux ont paru avec honneur dans les chaires chrétiennes, et nous possédons encore des recueils de leurs discours qui montrent en eux autant de talent que de piété. Il y avoit des ordres où l'on se proposoit spécialement d'assister les pauvres, de visiter les malades, d'instruire les ignorans, d'exercer toutes les œuvres de miséricorde. Dans les temps de calamité, on voyoit des religieux affronter les dangers pour secourir leurs concitoyens, tantôt adoucir par leurs soins les ri-

gueurs d'une maladie contagieuse, tantôt arrêter par un travail infatigable les progrès d'un violent incendie. Qui n'a ouï parler du dévoûment de ces religieux que le monde affecte de mépriser, de ces humbles Capucins qui étoient renommés dans toutes nos villes pour leur ardeur, leur intelligence et leur courage dans les occasions les plus périlleuses? N'étoit-ce rien que d'avoir ainsi des hommes tout prêts à se sacrifier ainsi par les motifs les plus purs et à combattre les plus redoutables fléaux?

Une dernière classe de religieux vaquoit uniquement à la prière; mais, pour quiconque a quelque sentiment de religion, une telle occupation n'est ni oisive, ni méprisable. N'est-il pas heureux qu'il y ait des hommes qui prient pour leurs frères, qui s'interposent entre le ciel et nous, qui lèvent les mains sur la montagne, tandis que les autres combattent dans la plaine; qui suppléent à la négligence de ceux-ci ou à la vie agitée de ceux-là; qui expient les fautes et les égaremens de la multitude; qui détournent la colère de Dieu provoquée par nos passions; qui pleurent entre le vestibule et l'autel, et attirent sur l'État et sur les particuliers les secours et les grâces dont nous avons tous besoin? N'est-il pas heureux qu'il y ait des asiles où les hommes las

du monde puissent se réfugier, échapper aux occasions qui leur ont été funestes, mettre une barrière entre eux et des séductions puissantes, repasser leurs égaremens dans l'amertume de leur cœur, offrir à Dieu leurs privations et leur pénitence, se préparer dans le silence au dernier passage, et compenser par des sacrifices pénibles à la nature le temps qu'ils ont perdu à errer dans des voies coupables?

Chaque classe de religieux rend donc des services, non-seulement à l'Eglise, mais encore à la société. Tous les hommes ne sont pas appelés à marcher par les mêmes voies. Les uns, et c'est sans doute le plus grand nombre, peuvent faire leur salut dans le monde; mais d'autres peuvent y rencontrer de grands obstacles, et, si leur foiblesse les effraie, si leur caractère leur fait une loi de fuir au loin le danger, si Dieu les appelle à la retraite, si leur goût les porte à la solitude, pourquoi leur refuseroit-on cette consolation? Ne peuvent-ils offrir leur liberté à celui de qui ils la tiennent? et croit-on que Dieu n'ait pas pour agréable un sacrifice fait pour lui plaire? Il a promis le centuple à qui quitteroit tout pour lui; comment ne récompenseroit-il pas celui qui lui fait l'hommage de toute sa vie, qui se dévoue à des privations pénibles à la na-

ture, et qui se lie à son service par des promesses solennelles?

L'état religieux a donc droit à notre estime. Ne jugeons pas un siècle avec les idées d'un autre siècle. C'est une petitesse et une partialité bien peu réfléchies que de blâmer indistinctement dans nos ancêtres tout ce qui sort du cercle des opinions qui ont prévalu parmi nous. L'état monastique a tenu autrefois une grande place dans nos annales; il y auroit autant d'injustice que de folie à l'en bannir. A l'époque même que nous parcourons, plusieurs ordres religieux ont encore jeté un assez grand éclat; ne seroit-ce pas ôter à notre *Tableau* une partie de son intérêt, que de supprimer entièrement des détails aussi édifians qu'honorables? Ce sacrifice, que nous ferions aux préjugés d'un siècle dédaigneux, nous paroîtroit une pusillanimité, et on auroit droit de nous reprocher cette lacune que nous laisserions dans notre travail. Nous rappellerons donc sommairement l'origine et les progrès des plus importantes de ces institutions, en renvoyant à la fin du volume les détails sur les autres corps qui ne pouvoient être néanmoins passés entièrement sous silence.

XI. Congrégation de St.-Vannes.

La réforme la plus célèbre de ce temps est celle dite de Saint-Vannes et de Saint-Hidul-

phe, qui prit naissance en Lorraine, et qui est due à un religieux d'une haute vertu. Didier de La Cour *, né à Monzeville en 1550, étoit entré à dix-huit ans dans l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun, ordre de Saint-Benoît. Le relâchement qui s'y étoit introduit, loin de refroidir son zèle, ne fit que l'animer davantage. Le jeune religieux, repoussant des mitigations qui sembloient autorisées par l'usage, pratiquoit autant qu'il lui étoit possible la règle de saint Benoît dans toute sa sévérité. Seul à lutter contre le torrent des exemples contraires, sa constance et sa ferveur ne se démentirent point. Son zèle, sa douceur, sa patience au milieu des contradictions, attirèrent enfin les bénédictions de Dieu sur son projet. Etant devenu prieur de l'abbaye de Saint-Vannes, en 1598, il commença l'année suivante l'établissement de la réforme dans cette maison, et y reçut quelques novices qu'il forma par son exemple à la stricte observance de la règle. L'évêque de Verdun, qui étoit en même temps abbé de Saint-Vannes, protégea son entreprise, et Clément VIII autorisa la réforme par un bref exprès *. Les jeûnes, les veilles, le silence, le travail des mains, la méditation des choses saintes, rappeloient les premiers disciples de saint Benoît; mais c'étoit

* *Histoire du vén. Didier de La Cour* (par Haudiquer). Paris, 1772, in-8o.

* 7 avril 1604.

surtout par les vertus intérieures que Didier de La Cour et ses premiers religieux se distinguoient. D'anciens Bénédictins, des jeunes gens, des hommes du monde, vinrent se mettre sous sa conduite. Un de ceux qui le secondèrent avec le plus de zèle dans l'établissement de la réforme,
* 10 août 1632. fut Claude François, qui mourut * par la suite, victime de sa charité à soigner les malades dans un temps d'épidémie. Bientôt la réputation de Didier de La Cour s'étant répandue au loin, on venoit d'Allemagne, des Pays-Bas et de France lui demander ses règles, et solliciter des secours pour l'établissement de la réforme. Plusieurs abbayes l'adoptèrent, et Didier eut la consolation de la voir entr'autres se propager en
* 14 novembre 1623. France. Il mourut * à Saint-Vannes, après avoir vu son œuvre se consolider. Sa congrégation n'est pas seulement connue par les écrivains distingués et par les exemples de vertu qu'elle a produits; elle a encore donné naissance à une autre congrégation plus nombreuse et plus célèbre dont nous rapporterons par la suite l'origine et les progrès.

XII. Pénitens du tiers-ordre.

La réforme des religieux du tiers-ordre de Saint-François ne prospéroit pas moins par les soins et les vertus du Père Mussart, qui en est l'instituteur. Vincent Mussart, né à Paris en 1570, reçut

une éducation soignée *, mais s'appliqua plus encore à croître en vertus qu'à se perfectionner dans les sciences. Jeune encore, il entra dans les associations de piété, dont le jeune abbé de Bérulle et Michel de Marillac étoient membres. Le désir de servir Dieu sans partage le porta bientôt à se joindre à un pieux ermite qui étoit retiré dans les environs de la capitale. Ils s'établirent dans la forêt de Senart, où de bons fidèles vinrent s'associer à leur vie pauvre et pénitente. Ils habitèrent successivement l'ermitage de Saint-Sulpice au diocèse de Senlis, et le village de Franconville sous Bois dans le diocèse de Beauvais. Ce fut dans ce dernier lieu qu'ils jetèrent les fondemens de leur congrégation en 1594. Le seigneur, M. d'O, leur donna une chapelle près son château. Ils s'affilièrent au tiers-ordre de Saint-François, en y ajoutant des austérités nouvelles. En 1601, ils s'établirent au faubourg Saint-Antoine, dans un terrain appelé Picpus, et ils en prirent le nom (1). Jeanne de Sault, veuve du comte de Rochechoart-Mortemart, fut reconnue pour fondatrice du couvent, lequel fut autorisé par

* *Histoire des Ordres mon.* t. VII, ch. XXXVII.

(1) Les Chartreux, les Feuillans et les Prémontrés, avoient ainsi tiré leurs noms des lieux où ils s'étoient d'abord établis.

l'évêque diocésain, et obtint des lettres-patentes. Henri IV favorisa cette réforme, et on obligea les anciens religieux du tiers-ordre de se soumettre à l'autorité du Père Mussart. Louis XIII posa la première pierre de l'église de Picpus, en 1611. Le pieux réformateur établit avant sa mort trente-quatre couvens d'hommes et plusieurs de filles; il forma encore à Paris un second monastère appelé Notre-Dame de Nazareth près le Temple. A la fin du siècle, cette congrégation comptoit en tout cinquante-neuf couvens d'hommes; le Père Mussart ne bornoit pas ses soins à former ces établissemens, il se livroit à la prédication, et sa vie pénitente, son zèle et son habileté dans le gouvernement, ne contribuèrent pas peu à répandre quelque lustre sur sa réforme *.

* Il mourut le 13 août 1637.

De pieuses filles adoptèrent le même institut. Marguerite Borrey, dame de Récy, née à Besançon, et femme d'un officier au service de Savoie *, vivoit avec sa fille Odille dans les pratiques de la piété. Après la mort de son mari, elles prirent toutes deux l'habit du tiers-ordre de Saint-François, et formèrent une communauté, d'abord à Vercel en Franche-Comté, puis à Salins. Elles firent des établissemens à Dôle, à Gray et à Lyon; étant venues à Paris en 1616,

* *Histoire des Ordres mon.* t. VII, chap. XLI.

Marie de Médicis se déclara fondatrice de leur couvent; le roi son fils et Anne d'Autriche, qui venoient d'arriver en France, voulurent partager aussi le titre de fondateurs. La reine mère posa la première pierre de l'église et du couvent, qui fut appelé de Sainte-Elisabeth; cette sainte reine de Hongrie étant regardée comme une religieuse du tiers-ordre. Le même nom a souvent été donné à tout l'ordre, dont néanmoins la dénomination véritable étoit celle de filles du tiers-ordre de Saint-François, de l'étroite observance. Marguerite Borrey portoit en religion le nom de Françoise de Besançon, et sa fille celui de Claire-Françoise; la première finit ses jours à Salins *, et la seconde à Paris *. * En 1619. * En 1637. Le couvent fondé par Marie de Médicis prospéra surtout par les soins d'une supérieure aussi habile que vertueuse; c'étoit Marie du Tixier, dame de Veuilly, qui, étant devenue veuve, quitta le monde et fit profession dans ce couvent, en 1618, sous le nom de Sœur Marie de Saint-Charles. Elle étoit visitée et consultée dans sa retraite par des femmes d'un haut rang, la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Sulli, depuis duchesse de Verneuil, etc. Un talent particulier pour porter les ames à la piété lui donna la confiance de beaucoup de familles, et

elle forma des jeunes personnes qui se montrèrent dignes de ses soins (1).

XIII. Capucins. Nous n'hésiterons point à ranger parmi les établissemens les plus utiles de cette époque, ceux d'un ordre que le monde affecte de mé-

(1) *Voyez* sa Vie, Paris, 1671, in-8°. L'auteur est le Père Léon, Carme; on trouve à la suite quelques lettres de la Mère Marie de Saint-Charles. Cette pieuse femme mourut le 26 avril 1665. Sa Vie n'est pas seulement remarquable par ce qu'elle rapporte de ses vertus; elle montre encore dans toute cette famille des sujets d'édification. Nous avons parlé de la conversion de son père, Amos du Tixier, seigneur de Maisons et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; il étoit protestant, et se fit catholique au lit de la mort par les soins de sa femme Françoise Hurault, zélée catholique, laquelle entra depuis dans un couvent. De cinq enfans qu'ils laissèrent, l'aîné, Charles du Tixier, établit un monastère de Feuillans, au château de Fonteine, près Dijon, et y fit profession lui-même. On a publié un Abrégé de sa Vie. La seconde des filles fit profession, sous le nom de Marie de Saint-Denis, dans le couvent de Sainte-Claire de Verdun, et y mourut saintement. La troisième fut Mme. de Beaufort-Ferrand, femme d'un conseiller au parlement de Paris; sa Vie a été aussi écrite. Une fille de Mme. de Beaufort entra dans le couvent de sa tante. Le Père Archange Ripault, que nous nommerons plus bas, étoit beau-frère de la baronne de Veuilly. Ainsi une seule famille offroit à la fois plusieurs exemples d'un pieux dévoûment.

priser,

priser, mais qui, à cette époque, jouit d'une juste réputation par la ferveur, le zèle et le dévoûment de ses membres. Les religieux Capucins, qui sont aussi une branche de l'ordre de Saint-François, n'étoient entrés en France qu'en 1573, et s'étoient fixés d'abord à Meudon. Ils formèrent successivement trois couvens à Paris, dans la rue Saint-Honoré, dans le faubourg Saint-Jacques et au Marais. Leur église de la rue Saint-Honoré fut dédiée * par le cardinal François de Joyeuse. Le couvent du faubourg Saint-Jacques fut fondé par Godefroi de La Tour, et a été transféré à la Chaussée-d'Antin dans le siècle suivant. Ces religieux, humbles et pauvres, ne se faisoient pas seulement estimer par leur détachement, leur vie pénitente et les autres vertus dont saint François d'Assise leur avoit laissé le modèle; ils rendoient des services au-dehors, et se livroient à toutes les fonctions du ministère. Aucun travail ne les rebutoit, aucun danger n'intimidoit leur courage. La ville de Rouen éprouva surtout leur généreuse assistance dans une épidémie qui y régna en 1622 et les années suivantes; dix-neuf Capucins en furent victimes. On leur dressa une épitaphe honorable gravée sur un marbre en lettres d'or *. Mais la croix au pied de laquelle étoit l'inscrip-

* En 1610.

* *Dictionnaire géogr.* par d'Expilly, tome VI, page 461.

tion ayant été depuis abattue, on ne songea point à rétablir l'épitaphe, et la mémoire du bienfait s'évanouit avec le nom des bienfaiteurs. Les Capucins se chargeoient de missions en province; ils passèrent même les mers, et allèrent les uns dans le Levant, les autres dans divers pays infidèles. En 1612, quatre de ces religieux partirent pour prêcher la foi chez les Indiens du Brésil; un gentilhomme, nommé de Razilli, les accompagnoit, et revint l'année suivante avec le Père Claude d'Abbeville et six naturels du pays. Trois de ces Indiens furent baptisés avec beaucoup de pompe à Paris *, en présence du roi et de la reine, qui leur servirent de parrain et de marraine; les trois autres étoient morts dans la traversée, après avoir demandé et reçu le baptême (1).

* 24 juin 1613.

On seroit peut-être étonné de voir qu'à l'époque que nous parcourons, des hommes distingués par le rang qu'ils avoient tenu dans le même ordre, ne dédaignèrent pas l'habit grossier et

(1) Nous voyons plus tard une semblable cérémonie se faire à Notre-Dame avec beaucoup d'éclat et d'appareil. Le 9 juin 1637, sept Turcs furent baptisés très-solennellement dans cette église; le 19 octobre 1642, trois autres le furent dans l'église des Carmes, près la place Maubert.

l'humble nom de ces Capucins que notre siècle regarde comme obscurs et presque comme abjects. Nous ne parlerons pas d'Alphonse d'Est, duc de Modène, qui, ayant renoncé à sa souveraineté, prit l'habit religieux chez les Capucins de Munich *, et persévéra pendant dix-huit ans, jusqu'à sa mort, dans les pratiques de l'abnégation, de l'humilité et de la pénitence *. Un exemple, qui n'eut guère moins d'éclat en France, fut celui de Henri de Joyeuse, frère du cardinal; il avoit fait profession chez les Capucins; mais, étant sorti de son cloître pendant les troubles de la guerre civile, il avoit perdu de vue sa vocation, avoit commandé les armées, et étoit même devenu maréchal de France. Le monde et ses honneurs le retinrent quelque temps; mais il rompit enfin ses liens, rentra dans son couvent, et reprit le nom et les habitudes de Frère Ange *: c'étoit son nom de religion. On voyoit avec étonnement cet homme, qui avoit long-temps joué un rôle dans les affaires politiques, qui avoit gouverné des provinces, et s'étoit formé un parti puissant, se borner aux humbles fonctions d'un simple religieux, et n'aspirer qu'à gagner des ames à Dieu par ses instructions et ses exemples. Ange de Joyeuse prêchoit soit à Paris, soit dans les campagnes, et persévéra jusqu'à la fin

* En 1626.

* Voyez *le Triomphe de la Croix*, ou *la Vie du duc de Modène, Capucin*; par le P. Casimir de Toulouse. Béziers, 1674, in-8°.

* *Voyez* sa Vie, sous le titre de *Courtisan prédestiné*; par Caillière, 1682, in-12.

dans la pratique des vertus de son état. Il mourut * à Rivoli, près Turin, en revenant d'Italie en France. Guillaume-François Gouffier, d'une des plus anciennes maisons de Franche-Comté, étoit abbé de Valloire, diocèse d'Amiens, lorsque le désir d'une vie plus parfaite lui fit quitter ce bénéfice; il entra dans l'ordre des Capucins, où il fut connu sous le nom de Bernardin de Crèvecœur. Charles Bochart de Champigny, fils d'un conseiller d'Etat, prit l'habit religieux chez les Capucins en 1587, et fut estimé sous le nom de Père Honoré *. Prédicateur zélé et directeur éclairé des consciences, il prenoit part à beaucoup de bonnes œuvres, et établit des missions en plusieurs lieux. On le voit remplir les fonctions du ministère en Lorraine, dans les Pays-Bas et le Dauphiné; il revenoit ensuite à Paris, où beaucoup de personnes s'étoient mises sous sa conduite (1). Archange Ripault, fils du président de ce nom; Joseph du Tremblai et

* 28 février 1608.

* *Voyez* sa Vie: par Henri de Calais, 1649, in-8°.

(1) Il mourut à Chaumont le 26 septembre 1624. La famille Bochart de Champigny étoit du nombre de celles où régnoit la piété. Trois frères de Charles embrassèrent l'état religieux. Une de leurs sœurs épousa Jean Sublet des Noyers, magistrat d'une rare vertu, qui entra chez les Chartreux après la mort de sa femme. Deux de ses filles firent profession dans le nouvel ordre des Feuillantines.

Edouard Molé, tous de familles distinguées dans la magistrature, entrèrent successivement chez les Capucins. Edouard Molé étoit frère du célèbre procureur-général; devenu religieux, sous le nom d'Athanase, il se livra aux bonnes œuvres, ramena des protestans dans le sein de l'Eglise, prit part à l'établissement de la maison du Refuge de Sainte-Madeleine, et ne fut pas moins considéré pour son mérite que pour sa piété. Jacques Querquifinan, ami de Charles Bochart, entra presque en même temps que lui dans le couvent du même ordre; il prit le nom de Léonard de Paris, et passa depuis en Angleterre avec Mme. Henriette. Nous pourrions nommer encore d'autres hommes estimables parmi ces religieux; leurs exemples, leurs travaux et leurs services, étoient appréciés par leurs contemporains.

XIV. Port-Royal.

Une réforme fameuse est celle de l'abbaye de Port-Royal, de l'ordre de Saint-Bernard. Cette abbaye étoit située près Chevreuse, dans le diocèse de Paris. La réforme y commença en 1608, par les soins de Marie-Angélique Arnauld, abbesse de ce monastère; sa jeunesse (elle n'avoit que dix-sept ans) ne l'empêcha point de tenter une entreprise si difficile, et de la conduire à une heureuse fin. Sa pru-

dence et son mérite précoce suppléèrent à l'âge et à l'expérience. Marie-Angélique étoit liée avec saint François de Sales, avec Mme. de Chantal et d'autres personnes vertueuses de ce temps-là; les disputes sur le jansénisme n'avoient pas encore commencé. La jeune abbesse détermina ses religieuses à suivre son exemple, et alla ensuite établir sa réforme à Maubuisson, au Lys, à Saint-Aubin, tandis que sa sœur Agnès Arnauld rendoit le même service à Saint-Cyr, à Gomerfontaine, au Tard, etc. En 1625, la maison de Port-Royal s'étant trouvée trop petite pour recevoir les religieuses qu'y attiroit le désir de suivre la réforme, on en transféra plusieurs à Paris; il y eut alors deux maisons sœurs, Port-Royal des Champs et Port-Royal de Paris. Ces deux maisons furent tour à tour unies et séparées; on y établit dans la suite l'adoration perpétuelle du saint Sacrement. Nous négligerons à dessein la suite de l'histoire de cette maison, pour éviter d'entrer dans le récit de contestations trop fâcheuses. Il n'est pas étonnant que Marie-Angélique Arnauld n'ait pu se soustraire à l'influence des opinions qui avoient prévalu parmi ses frères et dans toute sa famille. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer que les commencemens de cette réforme offrirent des

exemples signalés de ferveur et de pénitence (1).

Le désir d'une plus grande perfection sembloit fermenter à cette époque dans les anciens ordres, et appeloit des réformes générales ou partielles. Partout des hommes d'un zèle ardent combattoient le relâchement, et travailloient à faire revivre les règles primitives. Les Feuillans, les Récollets, les Carmes, les Trinitaires, les Augustins, les Prémontrés, offrent à cet égard des exemples édifians; tantôt des congrégations entières, tantôt des monastères isolés revenoient aux anciennes observances. Un mouvement général paroissoit imprimé aux corps religieux; cette multiplicité d'efforts pour le rétablissement de la discipline monastique, cette ardeur généreuse, ce courage efficace, font connoître l'esprit de ce siècle. Cependant, comme ces détails seroient un peu longs, et offriroient peut-être quelque monotonie, nous les renvoyons à la fin du volume, où l'on trouvera la liste des congrégations religieuses instituées ou réformées que nous n'indiquons point ici (2). Nous allons re-

(1) Il y a plusieurs Histoires de Port-Royal; la plupart doivent être lues avec défiance. On pourra se borner à voir ce qu'en dit Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, tome V, chap. XLIV.

(2) *Voyez* la note 1ʳᵉ. du Iᵉʳ. livre, à la fin du volume.

prendre la suite des autres faits qui entrent dans notre plan.

XV. Hôpitaux; Frères de la Charité.

En 1607, l'Hôtel-Dieu de Paris ne suffisant pas pour le nombre des malades, on commença l'hôpital Saint-Louis, dans le faubourg Saint-Martin; la première pierre de la chapelle fut posée le 13 juillet de cette année. On employa quatre ans et demi à bâtir cet hôpital, et la dépense se monta à 795,000 liv., en y comprenant les réparations d'un ancien hôpital fondé autrefois dans le faubourg Saint-Marceau, par la reine Marguerite de Provence, veuve de saint Louis; on remit cet hôpital en état, et on lui donna le nom de Sainte-Anne. L'un et l'autre furent très-utiles dans les maladies qui affligèrent la capitale en 1619. Un autre établissement non moins précieux fut celui des Frères de la Charité *, institués en Espagne dans le siècle précédent par saint Jean de Dieu, et attirés en France par Marie de Médicis, qui avoit été témoin à Florence de leur zèle pour le soulagement des pauvres malades. Elle en fit venir cinq à Paris, et les plaça au faubourg Saint-Germain, dans la rue dite depuis des Petits-Augustins. Mais dans la suite ils cédèrent cet emplacement à Marguerite de Valois, et se transportèrent dans une rue voisine, où il n'y avoit que des jardins, près d'une ancienne chapelle de

* *Histoire des Ordres mon. t. IV.*

saint Pierre; d'où est venu, moyennant une légère altération, le nom de rue des Saints-Pères. C'est là que les Frères de la Charité bâtirent un vaste hospice qui subsiste encore. Cette maison comptoit jusqu'à soixante religieux, qui donnoient leurs soins à un grand nombre de malades. C'étoit le chef-lieu de l'institut pour la France; les Frères de la Charité avoient vingt-quatre hôpitaux dans le royaume, et trois dans nos colonies.

XVI. Concile de Narbonne.

La tenue d'un concile qui eut lieu à Narbonne est un évènement trop rare dans ce siècle pour ne pas trouver place dans ce *Tableau*. Ce concile fut convoqué et présidé par Louis de Vervins, archevêque de Narbonne, prélat pieux et zélé, qui avoit appartenu à l'ordre de saint Dominique, et qui avoit eu des succès dans la prédication. Nommé archevêque en 1600, il continua d'exercer le ministère de la parole, visita son diocèse, rétablit la discipline, et fit de grandes largesses aux pauvres, aux églises et aux communautés. On remarque, entre autres, qu'il procura des calices et des ciboires d'argent à toutes les églises qui en manquoient. Il attira dans son diocèse les Pères de la Doctrine chrétienne et les Carmélites, et fit une fondation pour des pauvres filles. La célébration d'un concile pro-

vincial lui parut une mesure trop importante pour être négligée. Il le convoqua pour le mois d'avril 1609* (1). Les décrets du concile sont rangés sous trente-huit titres différens. On remarque qu'il défend de garder chez soi la Bible en françois sans une permission particulière. Plusieurs des décrets du concile de Trente y sont relatés et adoptés, entre autres, tous ceux sur la réformation, ceux sur les mariages clandestins et sur les degrés d'affinité. On recommanda la tenue des synodes et des conciles, et on indiqua le prochain concile de la province pour le 12 mai 1612; mais il ne paroît pas que cette assemblée ait eu lieu. Les autres décrets du concile de Narbonne traitent de la discipline ecclésiastique, des devoirs des pasteurs, de la vie cléricale, de la collation des bénéfices, et des abus à réprimer. Le con-

* Conciles de Labbe, 1672, in-fol. tome XV, page 1574.

(1) Les évêques qui s'y trouvèrent furent Christophe de Lestang, évêque de Carcassonne; Bernard Dupui, évêque d'Agde; Pierre de Fleires, évêque de Saint-Pons; Pierre de Valernod, évêque de Nîmes; Louis de Vigne, évêque d'Uzès; Etienne Polverel, évêque d'Aleth, et Pierre Fenouillet, évêque de Montpellier. Jean de Bonzi, évêque de Béziers, et Gérard de Robin, évêque de Lodève, ne furent présens que par procureur, et députèrent leurs grands-vicaires, Fulcrand Barre et Frédéric de Charpenne. Les noms des députés du second ordre ne se trouvent point dans les actes.

cile se termina le 30 avril, et les actes furent envoyés à Rome pour en obtenir la confirmation. Louis de Vervins recommanda l'observation des décrets par un Mandement, et la maintint par sa vigilance et son zèle. Etant devenu vieux, il obtint pour coadjuteur Claude de Rebé, qui fut aussi un prélat régulier et appliqué à ses devoirs *. Nous ne parlons pas de deux conciles qui se tinrent à Paris et à Aix en 1612, et qui n'eurent d'autre objet que la condamnation du livre d'Edmond Richer, *sur la Puissance ecclésiastique*. On cite encore un synode provincial tenu à Grasse en 1610, pour le rétablissement de la discipline. Honoré des Laurens, archevêque d'Embrun, y présida; ce prélat, qui avoit été marié, et qui avoit exercé avec distinction les fonctions d'avocat-général au parlement d'Aix, étoit entré ensuite dans l'état ecclésiastique, et avoit été élevé sur le siége d'Embrun en 1600. On pouvoit le comparer aux plus dignes pontifes pour la science, le zèle et la piété. Humble, austère, charitable, il visitoit tout son diocèse à pied, et distribuoit aux pauvres presque tous ses revenus. Malheureusement * son diocèse jouit peu des fruits de ses travaux.

* Louis de Vervins mourut en février 1628, à quatre-vingt un ans.

* Il mourut le 24 janvier 1611.

XVII. Prédications de saint

On eut l'espérance vers ce temps d'attirer saint François de Sales en France, où il avoit

François de Sales, projet pour l'attirer en France.

de nombreux admirateurs. Le séjour qu'il avoit fait à Paris, en 1602, l'avoit mis en rapport avec beaucoup de personnes pieuses. L'année suivante, il visita le pays de Gex, qui étoit de son diocèse, et rétablit en quelques lieux l'exercice de la religion catholique. En 1604 *, il avoit prêché le Carême à Dijon, et y avoit fait beaucoup de fruits. *Je ne rencontrai jamais*, dit-il dans une de ses Lettres, *un si bon et grâcieux peuple, ni si doux à recevoir les saintes impressions.* La religion et la piété étoient particulièrement en honneur dans cette ville. Ce fut alors que le saint connut Mme. de Chantal, qui se mit sous sa direction. Il étoit, quoique de loin, le conseil et le guide de personnes de différens états. On le voit en relation de lettres avec des évêques, des magistrats, des dames vouées aux bonnes œuvres. Mme. Acarie lui adressa son fils, qui vouloit étudier le droit sous le président Favre, ami du saint. Plusieurs villes désiroient entendre ses prédications; ainsi il fut demandé successivement à Salins, à Lyon, à Toulouse, à Paris. Il y eut même un projet formé, à plusieurs reprises, pour le fixer tout-à-fait en France. Son ami Antoine Deshayes, qui étoit attaché au service de Henri IV, et que ce prince honoroit d'une bienveillance particulière, fut chargé par le roi de

* Vie du saint; par Marsollier: ses Lettres.

sonder le saint évêque de Genève à ce sujet. Une lettre de celui-ci * montre qu'il n'étoit point éloigné d'y consentir. Il écrivoit à Deshayes: *Où que je sois appelé pour le service de la gloire divine, je ne contredirois nullement d'y aller, mais surtout en France, à l'air de laquelle ayant été nourri et instruit, je ne puis dissimuler que je n'aie une spéciale inclination, et encore plus en la voyant sous un roi que je dois honorer et estimer si hautement, et qui m'oblige si extrêmement comme il fait* *. Il ne s'exprime pas d'une manière moins affectueuse pour notre patrie, dans un autre endroit: *O Dieu bénisse la France de sa grande bénédiction, et y fasse renaître la piété qui régnoit du temps de saint Louis!* Il nous est permis, sans doute, de nous glorifier de ces témoignages d'attachement et d'intérêt que montroit saint François de Sales pour notre pays, et nous avons quelque plaisir à suivre les rapports qu'il avoit avec la France. Il fit, en 1608, un voyage en Bourgogne et en Franche-Comté. Il alla peu après dans le bailliage de Gex, qui étoit de son diocèse; il visita plusieurs fois cette portion de son troupeau; il y envoya des missionnaires, et il eut la consolation de ramener plusieurs protestans dans le sein de l'Eglise. Nous le voyons plaider avec zèle les intérêts de la religion dans ce canton, et

* Du 6 mai 1608.

* *OEuvres complètes de saint François de Sales*; éd. de Blaise, t. IX, p. 80.

écrire sur ce sujet à Henri IV, à Marie de Médicis, à Louis XIII, à son ami Deshayes. Le saint renouvela aussi ses instances auprès du duc de Savoie, son souverain, pour obtenir la permission d'aller prêcher à Paris, où on le demandoit avec beaucoup d'empressement; ce prince n'y voulut point consentir, dans la crainte sans doute qu'on ne cherchât à lui enlever un sujet si précieux. François se soumit aux ordres de la Providence; mais sa correspondance montre qu'il n'étoit pas insensible au plaisir de visiter ses amis de Paris et d'y être utile à la religion par ses prédications, ses entretiens et ses conseils. Il parle avec beaucoup d'estime, dans ses Lettres, de Mme. Acarie, de la princesse d'Estouteville, de la marquise de Magnelais, de la présidente de Herce, et d'autres femmes recommandables de ce temps.

XVIII. Mort de Henri IV.

On sait combien le saint évêque prit de part au deuil qu'excita en France l'évènement affreux qui ravit à ce royaume un prince généreux. Henri IV se disposoit à partir pour une expédition dont on n'a jamais bien pénétré l'objet, lorsqu'il fut assassiné * à l'entrée de la rue de la Féronnerie, par un scélérat nommé François Ravaillac. Frappé de trois coups de couteau dans son carrosse, le malheureux prince ne donna

* 14 mai 1610.

aucun signe de vie. Le cardinal de Sourdis étant accouru, et s'étant aperçu que le sang battoit encore, donna l'absolution au mourant; le pape Paul V fait mention de cette circonstance dans un bref au cardinal. La mémoire de Henri est restée gravée à jamais dans les cœurs françois. Franc, loyal, généreux, non moins habile dans la paix que dans la guerre, ami de l'ordre et de la justice, il mettoit son bonheur à réparer les maux passés et à faire prospérer le royaume. Il protégea la religion, et son nom se trouve plus d'une fois mêlé à la fondation de pieux établissemens. Il étoit plein de déférence pour le saint Siége, et d'estime pour les personnes vertueuses. Il unit l'abbaye de Clairac, dans le diocèse d'Agen, au chapitre de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, à condition que les chanoines célébreroient tous les ans deux services pour lui et pour les autres rois. On ne sauroit dissimuler que sa vie offre de grandes taches. Il ne sut point surmonter une passion impétueuse. Elevé dans la licence des camps et au sein d'une religion peu sévère, il affligea les ames pieuses par l'éclat de ses désordres, dont les suites troublèrent plus d'une fois le repos de sa vie. Toutefois un historien * rapporte que dans sa dernière année il parut plus occupé de son salut; dans les fêtes même et dans

* *Vie du Père Coton*; par d'Orléans, in-4°.

les lieux de réjouissance, il songeoit à la mort et au jugement qui doit la suivre. Il avoit des momens de retour sincère vers Dieu, écoutoit avec docilité les exhortations de son confesseur, et n'approchoit du sacrement de pénitence qu'avec des signes non équivoques de douleur. Le genre de sa mort consterna ses amis et ses serviteurs les plus religieux, et ils offrirent leurs prières et leurs vœux pour un maître si généreux. Une fille de Valence, que l'on croyoit honorée de révélation particulière, annonça que le roi avoit eu la contrition à la mort. Saint François de Sales, écrivant à Deshayes sur ce funeste évènement, s'exprime d'une manière bien digne de son admirable charité. Après avoir déploré cette mort et loué les belles qualités de Henri, il ajoute : « Au demeurant, le plus grand bonheur de ce grand roi défunt fut celui par lequel se rendant enfant de l'Eglise, il se rendit père de la France ; se rendant brebis du grand Pasteur, il se rendit pasteur de tant de peuples, et convertissant son cœur à Dieu, il convertit celui de tous les bons catholiques à soi. C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et miséricordieuse providence du Père céleste aura insensiblement mis dans ce cœur royal au dernier article de sa vie la contrition nécessaire pour une heureuse mort.

Ainsi

Ainsi prié-je cette souveraine bonté qu'elle soit pitoyable à celui qui le fut à tant de gens, qu'elle pardonne à celui qui pardonna à tant d'ennemis, et qu'elle reçoive cette ame réconciliée en sa gloire, qui en reçut tant en sa grâce après leur réconciliation * ». Ces pieux et tendres vœux du saint évêque peuvent, pour le dire en passant, servir à réfuter les reproches calomnieux de Voltaire, qui suppose que les catholiques s'accordent à regarder Henri IV comme réprouvé, par cela seul qu'il est mort sans confession. Les catholiques instruits savent assez qu'il ne leur appartient pas de prononcer des jugemens aussi absolus sur ces questions délicates; nous ignorons trop ce qui peut se passer entre Dieu et l'homme dans ces momens courts et terribles, où le mourant conserve sa connoissance sans pouvoir en donner des signes extérieurs.

* Lettre du 27 mai 1610, *OEuvres* du saint, édit. de Blaise, tome IX, page 197.

XIX. Règne de Louis XIII.

Louis XIII succédoit à son père sous la tutelle de Marie de Médicis, sa mère, qui fut déclarée régente. Ce prince, né à Fontainebleau *, étoit dans sa neuvième année lors de son avènement au trône. Le feu roi lui avoit donné pour précepteur Nicolas Le Fèvre, savant aussi estimable par ses sentimens que par ses connoissances, qui dirigea peu de temps * l'éducation du jeune prince. Louis fut sacré à Reims peu de mois

* 27 septembre 1601.

* Il mourut le 3 novembre 1612.

* 17 octobre 1610. après la mort de son père *; l'année suivante, il posa la première pierre de l'église du couvent de Picpus. En 1613, un édit défendit de porter de l'or et de l'argent sur les habits; le roi et les princes de sa maison furent les premiers à donner l'exemple à cet égard. Dès que Louis eut atteint sa quatorzième année, il fut déclaré

* 2 octobre 1614. majeur *, et signala cette époque par le renouvellement des anciens édits contre le blasphême, ainsi que contre les duels, dont la funeste manie venoit de coûter la vie à de jeunes seigneurs. L'année suivante, le jeune roi épousa l'infante Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III, roi d'Espagne. Le mariage se fit d'a-

* 18 octobre 1615. bord par procureur à Burgos *, puis à Bordeaux, où l'évêque de Saintes unit les deux

* 25 novembre. époux *. Louis XIII montra, dès sa jeunesse, des mœurs régulières et des dispositions à la piété. Il fit demander au Pape que la fête de saint Louis fût de précepte dans tout le royau-

* Du 5 juillet 1618. me; ce que Paul V accorda par un bref *. La fête du saint roi fut célébrée, pour la première

* 25 août 1618. fois *, avec une pompe extraordinaire, et le roi alla ce jour-là faire ses dévotions dans l'église des Jésuites, rue Saint-Antoine.

XX. Fondations

Le commencement de son règne fut marqué par la fondation de plusieurs églises et couvens.

La première pierre de l'église des Minimes fut posée, au nom de Marie de Médicis, par l'évêque de Grenoble *. Olivier Chaillou, chanoine de Notre-Dame et petit-fils de la sœur de saint François de Paule, fit profession dans le nouveau couvent qui fut établi, par ses libéralités, près de la Place-Royale. La reine-mère s'en déclara fondatrice, et les marquis de la Viéville et de Sourdis, ainsi que les conseillers d'Etat d'Eaubonne et d'Ormesson, qui descendoient aussi de la famille du saint instituteur, contribuèrent aux dépenses. Marie de Médicis posa, dans une même année *, la première pierre de deux nouvelles églises, celle de l'hôpital de la Charité, dont il a été parlé plus haut, et celle des Carmes de la rue de Vaugirard. Ces derniers religieux étoient venus en France vers le temps de la mort de Henri IV, auquel ils étoient recommandés par Paul V. Le jour de la Pentecôte de l'année suivante, ils prirent possession d'une maison qui leur fut donnée dans le faubourg Saint-Germain par Nicolas Vivian, maître des comptes; elle avoit autrefois servi de prêche aux protestans. Le nonce du Pape bénit le local, et y célébra le premier la messe. Deux ans après, les Carmes jetèrent les fondemens d'une église et d'un couvent. En 1613 commença aussi le cou-

d'églises et de couvens.

* 18 septembre 1611.

* 1613.

vent de la Ville-l'Evêque, par les soins de deux princesses de Longueville, Catherine et Marguerite, dont nous avons fait connoître le zèle pour les bonnes œuvres; elles appelèrent, pour gouverner cette communauté, une religieuse d'une éminente vertu, Marguerite d'Arbouze, qui devint depuis abbesse du Val-de-Grâce. La sagesse et la ferveur que montra cette sainte fille dans la direction du nouveau couvent, lui procurèrent l'estime et la confiance des personnes du plus haut rang; on venoit la visiter et la consulter dans la retraite, et elle ne se servoit de son influence que pour porter les ames à servir Dieu avec plus de zèle.

XXI.
Ermites.

A la porte de la capitale, de simples ermites donnoient alors l'exemple de vertus qui rappeloient les anciens solitaires de la Thébaïde. Ils s'étoient établis sur le mont Valérien, et y menoient une vie austère et pénitente. Un jeune homme, appelé La Noue, fils d'un célèbre chirurgien de Paris, s'étant donné à Dieu, vint s'établir sur cette montagne, où se trouvoient déjà plusieurs solitaires. Il demanda à y être *reclus,* suivant les cérémonies en usage dans cette espèce de profession religieuse; et l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Denis l'introduisirent dans son ermitage et l'y mirent en clôture *. Il y

* 1er. mai 1608.

passa plusieurs années, vivant durement, n'ayant aucune communication au dehors et ne s'entretenant qu'avec Dieu; on l'appeloit le Frère Séraphin, et Marguerite de Valois pourvoyoit à sa subsistance. Sa réputation de sainteté éclata surtout au moment de sa mort. Vers le même temps, Jean du Houssai finit ses jours sur la même montagne *, où il pratiquoit la pénitence depuis quarante-huit ans; sa cellule fut occupée après lui par un autre ermite, Pierre de Bourbon, de Blois, qui demeuroit déjà sur le mont Valérien depuis plus de vingt ans, et qui y vécut encore jusqu'en 1639. Un an auparavant, Jean Lecomte, du Mans, étoit mort après quarante ans de séjour dans cette solitude *. Il y avoit également des ermites en diverses provinces. Nous trouvons que Geoffroi de la Marthonie, évêque d'Amiens, mort en 1617, donna des règles à ceux de son diocèse. En Provence, on comptoit jusqu'à dix ermitages dans le diocèse de Riez; ils étoient habités par de pieux solitaires, qui n'étoient point liés par des vœux ou qui ne faisoient que des vœux simples. L'ermitage de Notre-Dame des Anges, près Mimet, au diocèse d'Aix, étoit aussi occupé depuis plusieurs siècles par une succession de solitaires; ce lieu devint célèbre par les grands

* Le 3 août 1609.

* *Dictionnaire* de Moréri, au mot *Valérien*.

exemples de pénitence que l'on y vit pratiquer (1).

XXII. Etats-généraux de 1614.

Les divisions qui eurent lieu entre les grands sous la régence, l'état des finances, et quelques autres causes, firent convoquer les Etats-généraux en 1614; il ne peut entrer dans notre plan de raconter les opérations de cette assemblée, et nous ne la considérerons que sous les rapports qui se lient à notre objet. Les trois ordres étoient séparés, suivant l'ancien usage; la chambre du clergé étoit composée de cinq cardinaux, sept archevêques, quarante-sept évêques, et quatre-vingt-un députés du second ordre, dont treize religieux *. L'évêque de Paris indiqua un jeûne de trois jours, pour implorer les grâces divines sur l'assemblée, et tous les évêques furent invités à ordonner des prières pour la même fin. Une procession générale eut lieu * pour l'ouverture; les trois ordres se rendirent, en grand appareil, à Notre-Dame, où l'évêque de Paris, Henri de Gondi (2), célébra la messe. Après

* *Procès-verbaux du clergé.*

* Le 26 octobre.

(1) Des Camaldules d'Italie y étoient venus en 1604, mais ils y restèrent peu de temps. En 1640, les Pères de l'Oratoire acquirent cet ermitage, où il ne se trouvoit plus alors que trois ermites, qui en conservèrent la jouissance leur vie durant.

(2) Note 2 du Ier. livre, à la fin du volume.

l'Evangile, le cardinal de Sourdis prêcha sur ces paroles de saint Pierre : *Deum timete, regem honorificate.* On se prépara, les jours suivans, à la communion générale de tous les députés, qui se fit le jour de la Toussaint. Les principales demandes du clergé roulèrent sur la publication du concile de Trente, sur le rétablissement de la religion catholique dans le Béarn et sur les conciles provinciaux. Les deux autres ordres se joignirent au clergé sur la deuxième demande, et se plaignirent des arrêts du conseil de Pau, qui s'opposoit à l'exécution des édits. La noblesse avoit mis à la tête de son cahier un article où elle supplioit le roi de maintenir la foi et la religion comme il l'avoit promis à son sacre; huit ou dix députés protestans prétendirent que ce seroit enfreindre les édits de pacification, et on proposa, par forme de tempérament, d'ajouter que ce seroit sans préjudice de ces édits. Mais la noblesse ne voulut point adopter cette clause, et laissa les députés calvinistes se retirer fort mécontens. Le clergé fit des remontrances sur la licence et l'impunité des duels; il s'occupa de la fondation des séminaires, et demanda qu'elle fût autorisée et facilitée par des unions de bénéfices, ou par des contributions sur les bénéficiers. Les deux premiers ordres se déclarèrent

aussi en faveur des Jésuites; et, après avoir loué leur zèle et leur talent pour l'éducation, ils demandèrent qu'on leur rendît le collége de Clermont à Paris. Toutes les délibérations des chambres montrèrent leur respect pour la religion. Quant aux différends qui eurent lieu, et qui ne sont point de notre sujet, on peut voir le récit qu'en donne le Père d'Avrigny dans ses *Mémoires* *. Après la clôture des Etats, il se tint en 1615 une assemblée ordinaire du clergé, qui réitéra les mêmes demandes, et arrêta diverses mesures pour le bien de l'Eglise; la plus importante est la résolution unanime que prirent les évêques de recevoir et d'observer, autant qu'il seroit en eux, le concile de Trente. On rédigea une déclaration à ce sujet, et elle fut souscrite * par tous les évêques et ecclésiastiques, qui firent même entre les mains du cardinal de La Rochefoucauld serment de l'observer. Ce cardinal, plus illustre encore par son zèle et sa piété que par sa naissance et ses dignités, eut beaucoup de part à cette résolution, par laquelle le clergé se proposoit de suppléer, autant qu'il étoit en lui, à la réception solennelle du concile sollicitée depuis si long-temps. Ce prélat publia la déclaration de l'assemblée dans le synode qu'il tint à Senlis dont il étoit évêque, et le cardinal

* *Mém. chron. et dogm.* année 1614.

* 7 juillet.

de Sourdis, archevêque de Bordeaux, suivit cet exemple. Une autre assemblée du clergé, en 1617, accorda des fonds pour des missionnaires Jésuites, qui se rendoient les uns en Chine, les autres dans le Levant (1).

XXIII. La Visitation. Mme. de Chantal.

Les évêques voyoient avec joie se former alors, et presque coup sur coup, plusieurs congrégations qui jetèrent un grand éclat, et rendirent à l'Eglise et à la société des services importans et durables. La première en date de ces congrégations est l'ordre de la Visitation, qui prit naissance à Anneci, en Savoie, et qui reconnoît pour fondateur saint François de Sales et sainte

(1) En 1609, Henri IV, sur la demande du Père Coton, avoit envoyé comme missionnaires à Constantinople le Père de Canillac, Jésuite, et quatre de ses confrères. Ils furent dénoncés et arrêtés, et le vicaire apostolique, le Père de Saint-Gal, Franciscain, fut mis à mort. Deux Jésuites seulement eurent permission de rester auprès de l'ambassadeur, le baron de Sanci, qui avoit succédé au baron de Salignac, seigneur vertueux, mort le 10 octobre 1610. Les autres Jésuites furent obligés de se rembarquer. Cependant, comme par un des articles de la trève conclue en ce temps entre l'empereur Matthias et la Porte, il étoit stipulé que les Jésuites pourroient exercer leurs fonctions dans tout l'empire, le Père Coton fit ensuite passer de nouveaux ouvriers à Constantinople, et la religion y reprit une nouvelle face par leurs soins.

Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal. On connoît déjà le premier; la deuxième étoit digne, par son mérite et ses vertus, d'être associée au saint évêque. Elle étoit née à Dijon * d'un président au parlement de cette ville *, et étoit sœur d'André Frémiot, depuis archevêque de Bourges. Elevée de bonne heure dans la piété, elle refusa d'épouser un protestant, que quelques personnes de sa famille lui proposoient, et elle fut mariée vers l'âge de vingt ans à un gentilhomme de sa province, le baron de Chantal, de la maison de Rabutin. Le mariage fut d'abord heureux. La vertu de Mme. de Chantal, sa prudence dans sa conduite, sa capacité dans les affaires, ses soins pour son mari, paroissoient lui permettre un avenir tranquille, et la naissance de quatre enfans avoit cimenté leur union, quand un accident inopiné priva le baron de Chantal de la vie. Il fut tué à la chasse par un ami qui ne le reconnut pas, et il mourut * dans les sentimens d'une parfaite résignation. Sa veuve se livra aux soins de sa famille, se condamna elle-même à une retraite profonde, et forma le projet de travailler avec ardeur à sa perfection. Elle se mit sous la direction de saint François de Sales, dans un séjour qu'il fit à Dijon *, alla plusieurs fois en Savoie pour prendre les conseils du prélat sur les affai-

* 23 février 1572.

* *Vie de Mme. de Chantal;* par Marsollier. *Vie de saint François de Sales;* par le même.

* en 1600.

* en 1604.

res de sa conscience, et unit sa famille à celle de Sales en mariant sa fille aînée au baron de Thorens, frère du saint évêque. Ses progrès dans la perfection engagèrent François à jeter les yeux sur elle pour le seconder dans une entreprise qu'il méditoit depuis long-temps. Il vouloit former une congrégation de filles vouées aux œuvres de charité, et Mme. de Chantal résolut de prendre part à ce projet, se dépouilla de ses biens, et même de son douaire, en faveur de ses enfans, et quitta Dijon * pour se rendre à Anneci. Ce fut dans cette ville que la pieuse veuve et deux filles de familles distinguées de Savoie, Mlles. Favre et de Bréchard, après avoir reçu la bénédiction du saint évêque, entrèrent en communauté *, et commencèrent à pratiquer la règle qu'il leur avoit prescrite. Dès la première année, dix autres filles vinrent se joindre à elles. La charité, la ferveur, l'esprit de pauvreté, de simplicité et d'obéissance de ces premières compagnes de Mme. de Chantal, étoient un sujet général d'édification. L'année suivante, le vertueux fondateur * reçut la profession publique de Mme. de Chantal et de ses deux premières associées; peu après, la première reçut les vœux de quelques autres novices. Denis Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, qui étoit lié avec Fran-

* en 1610.

* 6 juin 1610.

* 6 juin.

çois de Sales, ayant témoigné le désir d'avoir à Lyon une maison du nouvel institut, Mme. de
* en 1615. Chantal alla * faire cet établissement avec trois de ses premières compagnes, et plusieurs jeunes personnes de Lyon entrèrent dans la nouvelle communauté. Marie-Renée Trunel, dame d'Auxerre, veuve du lieutenant-général à Montbrison, se déclara fondatrice du couvent, et y fit elle-même profession. Le dessein de saint François de Sales avoit été d'abord que les filles de la Visitation ne prononçassent que des vœux simples, qu'elles ne fussent point astreintes à la clôture, et qu'elles se livrassent aux œuvres de charité extérieures. L'archevêque de Lyon, au contraire, étoit d'avis qu'elles fussent établies en ordre régulier avec des vœux solennels et une clôture rigoureuse. Il fit le voyage d'Anneci pour en conférer avec François; et, comme il avoit une grande réputation d'habileté et de prudence, il persuada l'évêque de Genève, qui modifia en conséquence le premier
* en 1618. plan de la congrégation, et qui dressa * des constitutions, lesquelles furent approuvées par Urbain VIII en 1626. Les couvens de la Visitation devoient être soumis aux ordinaires, sans avoir de supérieur général. Les premières maisons établies, après Lyon, furent celles de Moulins, de Grenoble et de Bourges. En 1619, Mme. de Chantal

vint à Paris, et fit un établissement au faubourg Saint-Michel; la première messe y fut célébrée par saint François de Sales, qui se trouvoit alors à Paris. Mme. de Chantal passa près de trois ans dans la capitale, et y reçut dans son couvent plusieurs sujets distingués. Elle fut connue et estimée de saint Vincent de Paul, du Père de Bérulle, du Père Binet, Jésuite, et d'autres vertueux personnages de ce temps. En quittant Paris, en 1622, elle visita plusieurs nouveaux établissemens de son ordre, et se rendit à Lyon, où étoit saint François de Sales. La Visitation compta, surtout dans ces premiers temps, des religieuses d'un grand mérite, parmi lesquelles étoient Mlles. Favre, de Bréchard, de Chatel, de la Roche et de Blosnay. Elles fondèrent toutes différentes maisons, les dirigèrent avec sagesse, et laissèrent des exemples éclatans des vertus de leur état. On a réuni dans un volume les vies de ces cinq premières religieuses de l'ordre.

XXIV. L'Oratoire; le Père de Bérulle.

L'établissement de la congrégation de l'Oratoire suivit de très-près celui de la Visitation; il est dû à l'abbé, depuis cardinal de Bérulle, un des ecclésiastiques les plus distingués de ce temps. Pierre de Bérulle étoit né * au château de Sérilly, près Troyes. Son père, Claude de Bérulle, étoit conseiller au parlement de Paris, et

* 4 février 1575.

sa mère étoit Louise Séguier, tante du chancelier de ce nom. Pierre entra dans l'état ecclésiastique, quoiqu'il fût l'aîné de sa famille. Ordonné prêtre en 1599, et nommé peu après aumônier du roi, il se livra aux fonctions du ministère, et surtout à la direction des consciences, à laquelle sa piété, son onction et sa douceur le rendoient éminemment propre. Il prenoit part à beaucoup de bonnes œuvres, et s'appliquoit entre autres à la conversion des protestans; plusieurs furent ramenés par lui, comme nous le dirons plus bas. Son nom et son mérite sembloient le porter aux premières dignités ecclésiastiques; mais il les refusa toutes, avec l'intention de servir l'Eglise d'une autre manière. L'état où se trouvoit alors le clergé lui suggéra le projet de former un corps de prêtres qui travailleroient à la restauration de la discipline ecclésiastique. On voit par les historiens du temps * que le sacerdoce étoit tombé dans un grand relâchement. Les troubles, les guerres, l'hérésie, tout avoit contribué à énerver la discipline, et ce qu'on en rapporte dans les écrits du temps est tel qu'on est tenté d'y soupçonner de l'exagération. Il ne se faisoit, dit-on, presque plus d'instructions; on ne connoissoit plus l'usage des prônes et des catéchismes. Un bon nombre de ceux qui em-

* *Vie de S. Vincent de Paul*; par Collet, t. Ier. pag. 3.
Vie de Condren; par Amelotte, pag. 391.

brassoient l'état ecclésiastique n'y étoient conduits que par l'ambition; ils dédaignoient les fonctions du ministère, et n'aspiroient qu'à de riches bénéfices ou à des dignités éclatantes. La qualité de prêtre paroissoit nulle à leurs yeux, et l'esprit ecclésiastique et les connoissances propres du sacerdoce étoient ce qu'ils se soucioient le moins d'acquérir; telle est du moins l'idée que nous en donnent quelques historiens. Cet état de choses excita le zèle de l'abbé de Bérulle; il en conféra long-temps * avec les personnes les plus pieuses et les plus sages de ce temps, notamment avec saint François de Sales et avec César de Bus, qu'il alla consulter, et qui approuvèrent ses vues. A Paris, des évêques et des hommes zélés l'encouragèrent également. Après avoir mûri son projet, l'abbé de Bérulle s'associa * quatre prêtres animés du même esprit, Bence, Gastaud, Métezeau (1) et Bour-

* *Vie du cardinal de Bérulle*; par M. Tabaraud, 1817, 2 vol. in-8°. t. Ier. l. III.

* 10 novembre 1611.

(1) Jean Bence et Jacques Gastaud étoient docteurs de Sorbonne, et présidèrent l'un et l'autre à l'établissement de diverses maisons de l'Oratoire; ils moururent, le premier en 1642, et le second le 6 juillet 1628. Paul Métezeau fut un des prédicateurs les plus renommés de son temps; il remplit des stations dans plusieurs grandes villes, et mourut le 17 mars 1632, à Calais, où il prêchoit le Carême. On trouve une notice

going; ils vaquoient ensemble à la prière, à la méditation et à l'étude des saintes Ecritures. Ils obtinrent des lettres-patentes pour autoriser leur établissement, et Paul V les approuva par une bulle *, sous le nom de Prêtres de l'Oratoire. Leur première demeure fut à l'hôtel du Petit-Bourbon, rue Saint-Jacques, près les Carmélites; mais leur nombre s'étant accru, le Père de Bérulle acheta l'hôtel du Bouchage, rue Saint-Honoré, et y ouvrit une petite église, qui fut déclarée chapelle royale. La proximité du Louvre y attiroit fréquemment les personnes de la cour; on y faisoit des conférences spirituelles et des instructions familières. Peu après, on jeta dans ce même lieu les fondemens d'une église plus vaste, dont le duc de Montbazon, gouverneur de Paris, posa la première pierre, au nom du roi *. Plusieurs sujets distingués s'attachèrent à la congrégation naissante, entre autres le marquis de Coligni, le baron de Sanci, le Bouthillier, de Créqui, de Chanteloube, de Condren. Les Pères de l'Oratoire furent appelés en divers lieux, à Lyon, à Mâcon, à Troyes, à Langres, et successivement dans un grand

* du 10 mai 1613.

* 27 septembre 1621.

sur ces vertueux prêtres dans l'*Histoire de Bérulle,* par M. Tabaraud, tome Ier., page 149.

nombre

nombre de villes. En 1615, ils s'accrurent par l'adjonction d'une société de prêtres formée en Provence *. Sur la fin du siècle précédent, Rollin-Ferrier, prieur-curé de Cotignac, dans le diocèse de Fréjus, avoit rassemblé quelques ecclésiastiques pour desservir la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces, pélerinage très-fréquenté dans ce pays; leur association, assez semblable à celle des prêtres de l'Oratoire d'Italie, avoit été approuvée par une bulle de Clément VIII *. On y comptoit des ecclésiastiques engagés dans diverses fonctions, des docteurs, des chanoines; mais, comme leur nombre étoit peu considérable, et qu'on craignoit que l'association ne pût se soutenir, André Tod, qui en étoit le second supérieur, étant venu à Paris, et s'étant concerté avec le Père de Bérulle, la petite congrégation de Provence fut unie à l'Oratoire *. Quatre ans après, une partie des Doctrinaires de la congrégation de César de Bus, s'étant séparés des autres sous la conduite du Père Romillion, grossirent encore le nombre des disciples de Bérulle. Les premiers établissemens de l'Oratoire étoient des cures, des colléges et des séminaires. On ne faisoit point de vœux dans cette congrégation, et ses membres ne contractoient d'autre obligation que celle de vivre con-

* *Dictionn. géograph.* de l'abbé Expilly, t. II.

* en 1599.

* en 1615.

formément à la sainteté de leur état. En 1618, Henri de Gondi, évêque de Paris et abbé de Saint-Magloire, ayant supprimé le monastère de ce nom dans le faubourg Saint-Jacques, après avoir tenté vainement d'y mettre la réforme, y créa un séminaire, à la tête duquel il plaça * les Pères de l'Oratoire. La maison de l'institution, la troisième qu'ils eussent dans la capitale, ne fut fondée * que bien plus tard. La congrégation occupoit, à la fin de ce siècle, soixante-quinze maisons; elle a produit beaucoup d'hommes de mérite, des prédicateurs, des théologiens, des savans, des gens de lettres, des prêtres appliqués aux différentes fonctions du ministère, des modèles de piété et de vertus, et elle a surtout rendu d'importans services à la religion et à la société dans la carrière de l'éducation.

* en 1620.

* en 1650.

XXV. Les Ursulines; Mme. de Sainte-Beuve.

Une troisième congrégation, dont l'établissement concourut avec celui des précédentes, est l'institut des Ursulines, qui se partagea en plusieurs branches, et prit en peu de temps des accroissemens extraordinaires. La bienheureuse Angèle de Brescia * avoit institué les Ursulines en Italie vers 1537; mais ce n'étoit alors qu'une association libre de personnes pieuses qui restoient dans le monde et remplissoient chacune les devoirs de leur condition. En 1594, Fran-

* *Chroniques de l'ordre des Ursulines*, 1673. 2 vol. in-4°. *Hist. de l'ordre de Sainte-Ursule*, 1787,

çoise de Bermond, fille pieuse, commença une pareille association dans la ville d'Avignon pour travailler à l'instruction gratuite de la jeunesse. Plusieurs filles, animées du même esprit, se joignirent à elle : d'abord elles demeuroient chez leurs parens; ensuite, elles se réunirent en communauté *, d'après les avis de César de Bus, qui les dirigeoit. Leur premier établissement fut à Lisle, dans le diocèse de Carpentras; elles formèrent depuis des maisons à Aix et à Marseille. Mais ce qui donna une extension plus rapide à ce nouvel institut, ce fut le zèle de deux dames recommandables de la capitale, Mme. Acarie et Mme. de Sainte-Beuve. La première avoit réuni, comme nous l'avons vu, des filles pieuses qu'elle destinoit à former le noyau de l'ordre des Carmélites en France; cette réunion portoit le nom de congrégation de Sainte-Geneviève. Plusieurs de ces filles se mirent en effet sous la direction des Carmélites espagnoles à l'arrivée de celles-ci, et servirent à perpétuer la réforme de Sainte-Thérèse dans le royaume. Mais quelques autres membres de l'association de Sainte-Geneviève n'ayant point paru propres à soutenir les austérités du Carmel, Mme. Acarie leur proposa de continuer à vivre ensemble et de former une congrégation séculière, qui se livreroit à l'ins-

2 vol. in-4°. *Hist. des Ordres mon.* tom. IV.

* en 1596.

truction gratuite des jeunes personnes. Elle fit part de son dessein à une de ses parentes, Mme. de Sainte-Beuve, femme riche et zélée. Madeleine Luillier, dame de Sainte-Beuve *, étoit née en 1562 d'un président en la chambre des comptes, et avoit épousé, à dix-neuf ans, Claude le Roux de Sainte-Beuve, conseiller au parlement de Paris, qui la laissa veuve au bout de trois ans, sans enfans. Elle refusa constamment les partis qu'on lui offrit, et partagea son temps entre les exercices de piété et les bonnes œuvres. Sa conduite prudente et soutenue lui acquit l'estime de Henri IV, à qui elle savoit donner, avec beaucoup d'art, des avis indirects sur les choses du salut. Mme. de Sainte-Beuve accueillit l'idée de Mme. Acarie, et se déclara la protectrice de l'établissement projeté. Elle acheta une maison dans le faubourg Saint-Jacques, et fit venir de Provence Françoise de Bermond pour diriger la nouvelle communauté, et pour communiquer la méthode dont elle se servoit pour l'éducation de la jeunesse. Michel de Marillac, dont nous avons parlé plusieurs fois, seconda Mme. de Sainte-Beuve dans ses soins pour l'établissement. En 1610, on célébra la messe *, pour la première fois, dans l'église du couvent; et la communauté fut transférée * dans

* *Eloges et Vies des Dames illustres*; par Hil. du Coste, t. II. *Chroniq. de l'ordre des Ursulines*, tom. I, pag. 9.)

* 29 septem.

* 8 octobre suivant.

le même local qu'elle occupoit encore au moment de la révolution. Cependant, Mme. de Sainte-Beuve souhaitoit vivement que les nouvelles Ursulines fussent des religieuses proprement dites, faisant des vœux et observant la clôture; ce qui ne les empêcheroit pas de se livrer à l'éducation, et ne les rendroit même que plus propres à ce but, en éloignant les embarras et les distractions qu'entraîne le commerce avec le monde. Elle obtint * une bulle et des lettres-patentes conformes à son projet; et douze novices, du nombre de celles que Mme. Acarie dirigeoit depuis quelques années, prirent l'habit religieux * des mains de l'évêque de Paris, et en présence des princesses de Longueville, de la duchesse de Mercœur, des comtesses de Moret et de Saint-Pol, des marquises de Verneuil et de Magnelais, et d'autres dames de la cour qui prenoient intérêt à la nouvelle fondation. On y vit entrer successivement plusieurs religieuses, et les familles les plus distinguées y envoyèrent les jeunes personnes pour y recevoir leur éducation. La première supérieure de cette maison fut Cécile de Belloy de Morangles, qui forma ensuite un grand nombre d'établissemens. Il y avoit, à la fin du siècle, plus de quatre-vingts maisons de la congrégation des Ursulines de Paris. Mme. de

* en 1612

* 11 novembre

Sainte-Beuve ne se contenta point de fonder le couvent de la rue Saint-Jacques; elle établit encore ceux de la rue Sainte-Avoye à Paris, et ceux de Pontoise et de Saint-Denis. Elle menoit même, en quelque sorte, la vie religieuse sans s'être liée par des vœux, et elle alla se loger près du couvent qu'elle avoit fondé, prenant part aux exercices des Ursulines, faisant la classe aux enfans, et ayant entièrement renoncé au monde et au luxe pour employer son temps et ses revenus en bonnes œuvres (1).

C'étoit sans doute un spectacle bien touchant et une grande preuve du pouvoir de la religion, que de voir tantôt des femmes qui avoient tenu un rang distingué dans le monde, tantôt de jeunes personnes qui pouvoient prétendre à y briller, renoncer les unes à une vie tranquille, les autres à des établissemens honorables, pour se consacrer au soin pénible d'instruire des enfans et de leur inspirer l'habitude du travail, la

(1) La pieuse veuve mourut dans le couvent de la rue Saint-Jacques, le 29 août 1630; on trouve un abrégé de sa Vie dans l'*Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule*, 1776, in-4°. Cette *Histoire*, qui est en 2 volumes in-4°., est intéressante, non-seulement par le récit des vertus de tant de saintes filles qui y sont nommées, mais encore par le détail des fondations.

pratique de la vertu, et surtout la connoissance des devoirs du chrétien et la fidélité à les remplir. Les sentimens de la foi peuvent seuls expliquer une vocation si contraire aux idées du monde ou aux goûts de la nature. Cependant l'ardeur pour cette vocation généreuse sembla tout à coup prendre un essor prodigieux. Les établissemens d'Ursulines se multiplièrent avec une étonnante rapidité; le nombre en est tel qu'il nous seroit impossible d'en donner ici même une simple nomenclature. Le zèle des ames pieuses pour l'éducation chrétienne de la jeunesse enfantoit de tous côtés de nouveaux asiles destinés à ce but. Outre les quatre-vingts maisons de la congrégation de Paris, il s'éleva dans d'autres parties du royaume de semblables congrégations, qui sous la dénomination commune d'Ursulines, et avec de légères différences dans les règles, étoient toutes consacrées à l'instruction des jeunes personnes. La congrégation de Bordeaux, entre autres, instituée par Françoise de Cazères et favorisée par le cardinal de Sourdis, comprenoit plus de cent maisons, et s'étoit même étendue en Flandres, en Allemagne et en Italie. La congrégation de Lyon, établie par Françoise de Bermond, que nous avons nommée ci-dessus, se composoit de soixante-quatorze maisons. Les autres congrégations étoient

moins nombreuses; toutes ensemble formoient environ trois cent vingt maisons en France, sans parler des pays étrangers (1). C'est donc en tout trois cent vingt couvens du même ordre, qui furent érigés dans l'espace d'environ un demi-siècle. Quel zèle pour enfanter tout à coup tant d'établissemens utiles! quelle charité! quelle générosité pour suffire à tant de dépenses! Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter sur les détails de tant de fondations, où nous aurions à remarquer tour à tour le zèle et le dévoûment de pieuses filles, et les largesses de personnes opulentes, et le concours de toutes les classes pour créer, soutenir et étendre des institutions salutaires. Les évêques, les curés, les seigneurs, les magistrats, les gens riches de toutes les conditions, des femmes pieuses, de jeunes personnes en âge de s'établir, contribuoient à l'envi à ces établissemens; les uns donnoient des terres, des maisons, des sommes d'argent, pour commencer ou favoriser ces écoles; les autres y consacroient leur temps et leurs soins. Il n'est point de provinces qui ne vît se former plusieurs maisons de différentes branches des Ursulines; les plus petites villes rivalisoient à cet égard avec les plus grandes cités, et il y avoit beaucoup de lieux où il

(1) *Voyez* la note 3 du I[er]. livre à la fin du volume.

existoit jusqu'à deux et trois couvens établis dans ce but. Combien d'asiles pour l'innocence! combien de secours pour la jeunesse! combien de monumens élevés à la religion! car chaque couvent avoit son église ou sa chapelle, et c'étoit même par là que l'on commençoit presque toujours, dans la persuasion que ce soin pieux étoit le meilleur moyen d'attirer les bénédictions de Dieu sur de semblables entreprises.

XXVI
Congrégation des religieuses de Notre-Dame en Lorraine.

Le même esprit qui multiplioit en France les établissemens d'Ursulines, donnoit naissance en Lorraine à une congrégation assez semblable, et pour les règles qu'on y suivoit, et pour la fin qu'on s'y proposoit; c'est celle des religieuses dites de Notre-Dame, qui reconnoît pour auteur le bienheureux Pierre Fourier, chanoine régulier et curé de Mataincourt. Ce saint religieux fut aidé dans cette entreprise par Alix Le Clerc *, fille pieuse, née à Remiremont en 1576. Ils jetèrent ensemble, à Poussey, en 1597, les fondemens d'une congrégation de filles qui, outre les vœux ordinaires, s'engageoient encore à donner des soins à l'instruction de la jeunesse; leurs réglemens furent approuvés par l'évêque de Toul. Alix se fixa depuis à Mataincourt, dans la paroisse même que dirigeoit le Père Fourier, et alla résider ensuite à Saint-Mihel. Une

* *Hist. des Ordres mon.* t. II, ch. LXIV. *Vie de la Mère Alix.* Nanci, 1646.

dame pieuse de ce pays favorisa cette institution naissante. Alix et ses compagnes menoient une vie pauvre et austère, et souffroient toutes sortes de privations, sans cesser de se livrer avec zèle au soin d'instruire les jeunes filles. Elles formèrent des établissemens à Nanci, à Verdun, à Pont-à-Mousson, à Châlons. Le cardinal de Lenoncourt, primat de la collégiale de Nanci, obtint en leur faveur une bulle du Pape, et fonda la maison de Nanci. En 1615, Alix Le Clerc vint à Paris avec une de ses compagnes, pour s'instruire de la méthode dont se servoient les Ursulines dans l'enseignement de la jeunese; elle fut accueillie par Mme. de Sainte-Beuve; et, après quelques mois de séjour, étant retournée en Lorraine, elle prononça ses vœux *, ainsi que ses compagnes, entre les mains du saint instituteur. Grâces à ses soins et aux services de ces pieuses filles, leur congrégation fit aussi de grands progrès; avant la mort du Père Fourier, elle avoit déjà trente-deux couvens, et avant la fin du siècle elle comptoit plus de quatre-vingts maisons, en France, en Lorraine, en Allemagne et en Savoie. La première maison de Paris fut établie rue Neuve Saint-Etienne. Alix Le Clerc * jouissoit dans tout le duché de Lorraine d'une juste considération; et la famille régnante lui

* 2 décembre 1618.

* Elle mourut le 9 janvier 1622.

témoigna beaucoup de bienveillance et d'estime, et favorisa son institution, qui existe encore aujourd'hui en France, et se livre à l'instruction tant des jeunes pensionnaires que des jeunes filles du dehors; ces dernières sont instruites gratuitement.

XXVII. Congrégation des Prêtres de la Doctrine chrétienne.

La congrégation des Prêtres de la Doctrine chrétienne, dont nous n'avons parlé que très-brièvement, mérite d'être connue par le zèle de ses premiers membres, et par les services qu'ils rendirent *. Cette institution avoit commencé en 1592, à Lisle, dans le Comtat, et avoit été confirmée par Clément VIII *; son objet, comme son titre l'annonce, étoit d'enseigner les élémens de la doctrine chrétienne. César de Bus en fut le premier instituteur et aussi le premier supérieur *. Né à Cavaillon en 1544, il avoit d'abord suivi le parti des armes, et avoit vécu d'une manière trop ordinaire aux personnes de cette profession. Mais, s'étant donné à Dieu, il reprit ses études, entra dans les ordres, et se livra aux soins du ministère. La prédication, la visite des hôpitaux et les autres œuvres de charité, avoient pour lui un grand attrait. Catéchismes, sermons, conférences, il ne negligeoit rien pour instruire et pour toucher. C'est dans ce même but qu'il conçut le projet d'une con-

* *Hist. des Ordres mon.* tom. IV.

* en 1597.

* *Abrégé de la Vie du vénér. César de Bus.* Paris, 1671, in-18.

grégation qui se consacreroit à l'instruction des pauvres, des ignorans et des gens de campagne. Il convertit beaucoup de protestans à Cavaillon, et mit la réforme dans un couvent de cette ville. Mais, ayant voulu lier ses confrères par un vœu, afin de les attacher d'avantage à l'objet de l'institut, le Père Romillion et quelques autres de ses confrères se refusèrent à ce changement, et formèrent un corps à part. Cette scission affligea César de Bus, sans le faire renoncer à son plan. Dieu l'éprouva par la privation de la vue; infirmité qui ne l'empêcha point de continuer ses fonctions de catéchiste et de prédicateur : il mourut * dans l'exercice de ces œuvres. Le souverain Pontife actuel a déclaré * qu'il étoit constant que César avoit pratiqué les vertus *au degré héroïque* (1). En 1610, sa congrégation n'avoit que trois maisons, Avignon, Toulouse et Brive; elle s'unit pendant quelque temps aux Somasques d'Italie, et revint dans la suite à l'état séculier et aux vœux simples. Elle comptoit, dans les derniers temps, trois provinces, Avignon, Paris et Toulouse, qui comprenoient quinze mai-

* 15 avril 1607.

* 8 décembre 1821.

(1) C'est à tort que, dans quelques histoires, on donne à ce pieux fondateur le titre de *bienheureux*, qui ne lui a pas encore été décerné suivant les formes reçues dans l'Eglise.

sons et vingt-six colléges. A Paris elle possédoit trois maisons, l'une rue des Fossés-Saint-Victor, l'autre à Saint-Julien-des-Ménétriers, et la troisième à Bercy, à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine. Plusieurs particuliers riches contribuèrent à ces établissemens. L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, affectionnoit les Doctrinaires, et se retiroit quelquefois chez eux.

Jean-Baptiste Romillion, un des premiers associés de César de Bus, est celui dont nous avons rapporté la conversion dans notre Introduction. Il soutint cette démarche par une vie si pieuse *, qu'au bout de quelques années son évêque le fit entrer dans les ordres, et l'appliqua au ministère. Romillion prêchoit les pauvres, visitoit les hôpitaux, parcouroit les campagnes abandonnées. Quelques ecclésiastiques s'étant joints à lui, il donna des missions, et opéra la conversion de plusieurs protestans; son père fut du nombre de ceux qu'il ramena dans le sein de l'Eglise. Son association avec César de Bus s'étant rompue, comme nous l'avons dit, Romillion resta supérieur de la maison d'Aix, et dans la suite il s'unit à la congrégation naissante de l'Oratoire, qu'il accrut de neuf maisons, tant en Languedoc qu'en Provence. Toute

* *Voyez* sa Vie; par Bourguignon, 1669, in-4°.

* Il mourut à Aix le 14 juillet 1622.

sa vie * fut consacrée à la gloire de Dieu et au salut du prochain.

XXVIII. Congrégation de Saint-Maur.

L'ordre de Saint-Benoît, qui avoit vu déjà, quelques années auparavant, des réformes s'opérer dans son sein, eut à se féliciter de la naissance d'une nouvelle congrégation, sortie de celle de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe. La réputation de cette dernière réforme engagea successivement plusieurs abbayes de France à embrasser les mêmes observances *. La première abbaye qui les adopta fut celle de Saint-Augustin de Limoges, et elle fut suivie des abbayes de Saint-Faron de Meaux, de Saint-Julien de Noaillé, de Saint-Pierre de Jumièges et de Bernay. Didier de La Cour envoya quelques-uns de ses religieux dans différens monastères pour y introduire la pratique exacte de la règle primitive. Mais, comme il paroissoit difficile de réunir toutes les maisons réformées sous l'autorité d'un supérieur résidant en pays étranger (la Lorraine ne faisant pas alors partie de la France), on prit le parti d'ériger en France une congrégation dans le même esprit et sur le même pied que celle de Saint-Vannes, mais qui seroit distincte et indépendante. Laurent Bénard, prieur du collége de Cluni, fut un des plus zélés pour ce projet. Né à Nevers en 1573, il eut des succès

* *Gallia christiana*, tome VII. *Hist. de la Congrég. de Saint-Maur*, 1770, in-4°. *Hist. des Ordres mon.* tome VI, ch. XXXVII.

dans la prédication et dans l'enseignement, fit refleurir le collége de Cluni à Paris, et alla plusieurs fois en Lorraine pour y prendre l'esprit de la réforme de Saint-Vannes. Il mourut * au milieu de ses soins pour l'établissement de la nouvelle congrégation. Elle fut autorisée * par des lettres-patentes du roi, et confirmée par une bulle du Pape *. On la nomma la congrégation de Saint-Maur, du nom d'un des premiers disciples de saint Benoît. Les plus grands personnages témoignèrent un vif intérêt à cette réforme. Louis XIII écrivit au Pape en sa faveur; les cardinaux de Sourdis et de Retz, le procureur-général Matthieu Molé, les présidens de Nicolaï et Hennequin, la secondèrent de tout leur pouvoir. Dans les provinces, les gens de bien s'occupèrent à introduire la nouvelle congrégation dans différentes abbayes; et l'on vit à Toulouse l'archevêque, le clergé et tout le parlement, le premier président à la tête, recevoir, avec des honneurs extraordinaires, les premiers membres de la congrégation qui arrivèrent dans cette ville pour y établir la réforme : tant on attachoit d'importance, dans ce siècle, à la pratique des vertus religieuses et à tout ce qui pouvoit honorer et servir la religion! La congrégation de Saint-Maur

* 20 avril 1620.

* en 1618.

* Du 17 mai 1621.

fut adoptée successivement dans cent quatre-vingts abbayes ou prieurés conventuels. Les premiers religieux partageoient leur temps entre la prière et l'étude; on leur dut la restauration de plusieurs anciennes abbayes détruites par les guerres, et la construction de belles églises. Ils rendirent encore un autre genre de services dont nous ferons mention plus tard; ils embrassèrent les différentes parties des sciences ecclésiastiques, et se livrèrent aux travaux de critique et d'érudition : ils ont enrichi la littérature de bonnes éditions d'un assez grand nombre de Pères de l'Eglise, et ont fait des recherches immenses sur l'histoire et les antiquités ecclésiastiques.

XXIX. Filles du Calvaire.

* *Hist. des Ordres mon.* t. VI, p. 46.

La congrégation des religieuses du Calvaire est aussi une réforme de l'ordre de Saint-Benoît*. Elle prit naissance à Poitiers, en 1617, par les soins d'Antoinette d'Orléans, marquise de Bellisle. Cette princesse, de la maison de Longueville, étoit entrée chez les Feuillantines de Toulouse*, après la mort de son mari; obligée depuis, par les ordres du Pape et du roi, de se rendre à Fontevrauld, où elle avoit été nommée coadjutrice de l'abbesse, elle soupiroit incessamment après une vie plus austère. On lui permit enfin de quitter Fontevrauld* et elle se retira

* en 1599.

* en 1611.

retira au monastère de l'Encloître, près Poitiers. C'est là qu'elle jeta les fondemens de la congrégation du Calvaire, de concert avec Joseph du Tremblai, religieux Capucin. Né à Paris, en 1577, d'une famille de magistrature, Joseph avoit quitté le monde à l'âge de vingt-deux ans, quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, et quoique son éducation et ses talens parussent lui ouvrir la porte aux emplois les plus importans. Il mit la réforme dans plusieurs monastères, et seconda la marquise de Bellisle dans le projet d'instituer la congrégation des Filles du Calvaire. Cette congrégation commença, en 1617, à Poitiers, et fut autorisée par un bref du Pape et par des lettres-patentes du roi. La princesse, avec vingt-quatre religieuses, quitta * la maison de l'Encloître, et alla occuper un nouveau couvent, où l'on adopta une règle fort sévère; elle n'eut pas le temps de voir prospérer son ouvrage, et mourut * dans un âge peu avancé. Mais le nouvel institut ne souffrit point de cette perte, et il se soutint par le zèle et le crédit du Père Joseph. Ce religieux établit un second monastère à Angers, et dressa les constitutions de l'ordre. A sa recommandation, Marie de Médicis fit bâtir un couvent de Calvairiennes, tout contigu à son palais du Luxembourg; l'année suivante,

* 25 octobre 1617.

* 25 avril 1618.

un autre couvent fut établi à Paris dans le quatier du Marais. Le roi, le cardinal de Richelieu et sa nièce, la marquise de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon, firent les frais de cette dernière fondation. La congrégation du Calvaire se répandit en plusieurs villes, et se composa en tout de vingt maisons, situées principalement dans l'ouest de la France. La règle ne le cédoit point pour l'austérité à celle des Carmélites, et cet institut s'est soutenu jusqu'à ces derniers temps dans la régularité primitive.

XXX. Diverses communautés de femmes à Paris.

Le même zèle, qui suscitoit ces congrégations et ces réformes, faisoit éclore, à Paris et dans les provinces, des établissemens et des communautés qui avoient toujours quelque but d'édification ou d'utilité publique. On avoit établi autrefois à Paris, rue Saint-Denis, une maison de Filles Pénitentes, pour servir de refuge contre la corruption de la capitale; mais les troubles et les guerres avoient altéré l'esprit de cette maison. L'évêque de Paris, voulant la remettre en meilleur état, y plaça comme supérieure une religieuse de Montmartre, Marie Alvequin *, qui joignoit à la piété les talens pour le gouvernement. Ce fut en 1616 qu'elle prit la direction des Augustines Pénitentes, c'est ainsi qu'on les appeloit; elle s'acquitta de cette charge avec

* *Voyez* sa Vie; par Lacoux de Marivaut. Paris, 1687, in-8°.

beaucoup de sagesse, et fut estimée de personnes d'un haut rang. Son expérience dans les voies spirituelles faisoit rechercher ses conseils, et cette confiance ne diminuoit rien de son humilité *. En 1618, un autre établissement de Pénitentes prit naissance à Paris par les soins du Père Athanase Molé, religieux Capucin, et frère du procureur-général *. De pieux laïcs, du Fresne (1), officier des gardes du corps, et un riche marchand, nommé Montry, secondèrent le Père Athanase dans cette œuvre. Montry donna une maison qu'il avoit à la Croix-Rouge; on y érigea une chapelle, et on y établit la clôture. Saint François de Sales vint prêcher dans ce lieu*, et donna l'habit à quelques-unes de ces Filles. Depuis, leur nombre s'étant augmenté, on les transféra dans un local plus vaste, près le Temple, et la marquise de Magnelais, si célèbre à cette époque par sa piété et ses largesses, se déclara fondatrice de la maison. On n'y recevoit que des filles repenties, et elles étoient parta-

* Elle mourut le 25 janvier 1648.

* *Hist. des Ordres mon.* t. III, chap. L.

* en 1619.

(1) Cet officier et sa femme vivoient dans la pratique des bonnes œuvres. Il fut assassiné dans les rues de Paris, parce qu'il avoit refusé de délivrer un gentilhomme condamné aux galères. Il n'eut que le temps de pardonner à l'assassin, et de se recommander à Dieu. On le trouva couvert d'un cilice. (*Vie de Gueriteau.*)

gées en trois classes, suivant les progrès qu'elles avoient faits dans la vertu. Deux autres couvens furent établis à Paris en 1620; les Bénédictines angloises, rue des Fossés-Saint-Victor, et les Annonciades, dont l'institut avoit commencé à Gênes, dans les premières années de ce siècle, et s'étoit introduit en France en 1612 : leur première maison fut formée à Pontarlier; elles se répandirent ensuite en Lorraine, et, à la fin du siècle, il y avoit plus de cinquante maisons de cet ordre. Le couvent dit des Audriettes étoit une ancienne fondation, où le cardinal de La Rochefoucauld, un des prélats les plus distingués de ce temps, avoit déjà mis la réforme; en 1622, il transféra les religieuses dans la rue du faubourg Saint-Honoré, et elles y bâtirent par la suite une église et un couvent, sous le nom de l'Assomption; l'église, qui ne fut commencée que bien plus tard * subsiste encore. Dans la même année 1622, les Feuillantines furent appelées de Toulouse à Paris, par Anne d'Autriche; le couvent fut fondé dans le faubourg Saint-Jacques, par Mme. d'Estourmel. Parmi les cinq religieuses qui formèrent le premier noyau de la communauté, étoient Mme. de Rosny, veuve de Salomon de Béthune, gouverneur de Mantes, et deux sœurs du nom de Su-

* en 1670.

blet, filles d'un secrétaire du roi, que nous avons nommé. Les plus grandes familles donnoient alors de semblables exemples de dévoûment et de ferveur.

XXXI. Monastères en province.

Parmi les établissemens formés à la même époque dans les provinces, nous nous bornerons à indiquer plutôt qu'à raconter les diverses fondations. Les Frères Pénitens du tiers-ordre, que le peuple connoissoit sous un nom * qui indique leur réputation de charité, commencèrent à Armentières, en 1615, par les soins de cinq pieux artisans, dont le doyen d'âge se nommoit Nicolas Pringuel *: ils vivoient en communauté, s'occupant du travail des mains et de l'instruction de la jeunesse; ils embrassèrent la règle du tiers-ordre de Saint-François, et avoient des maisons à Armentières, à Lille et à Saint-Venant. Leur vie étoit exemplaire et pénitente; ils s'adonnoient à la fois à l'instruction des enfans et au soin des malades. Louis XIV leur confia depuis la direction des hôpitaux de Dunkerque, de Bergue et d'Ypres. Louise-Blanche-Thérèse de Ballon *, fille d'un gentilhomme de la chambre du duc de Savoie, commença, en 1622, à Rumilly en Savoie, une réforme de Bernardines. Saint François de Sales, qui étoit parent de Mme. de Bal-

* On les appeloit communément les *bons Fieux*.

* *Hist. des Ordres mon.* t. VII, chap. XLVII.

* *Hist. des Ordres mon.* t. V chap. XLII.

lon, vint visiter sa communauté, et encouragea son entreprise. Cette réforme fit plusieurs établissemens dans le midi de la France; elle fut adoptée à Grenoble, à Saint-Jean-de-Maurienne, à La Roche, à Seyssel, à Vienne et à Lyon. Les Bernardines de Marseille et de Toulon ne tardèrent pas à l'embrasser. Cette réforme portoit d'abord le nom de la congrégation de la Providence; mais elle se divisa par la suite en deux branches, l'une en Savoie, qui retint le nom de la Providence, et l'autre en France, qui prit celui de Saint-Bernard (1). Quelques provinces surtout furent favorisées d'un plus grand nombre de fondations religieuses. Dans le seul diocèse de Rouen, nous voyons trente-deux établissemens de charité ou de piété éclore pendant l'intervalle que nous parcourons; non-seulement la ville de Rouen, mais Gisors, Pontoise, Dieppe, Eu, s'enrichirent de communautés qui toutes avoient un objet d'édification ou d'utilité publique. Le

(1) Il y eut entre ces deux branches des différends dont nous ne devons pas parler. Mme. de Ballon mourut à Seyssel le 14 décembre 1668, dans sa soixante-dix-septième année. Mme. de Ponçonas, qui forma la seconde branche, et qui vint à Paris en 1634, pour y former un nouvel établissement, mourut à Aix le 7 février 1657. (*Voyez* la Vie de la Mère de Ballon; par Jean Grossi, et celle de la Mère de Ponçonas; Lyon, 1675, in-8°.)

Dauphiné fut aussi une des provinces les plus fertiles en pareils établissemens; nous en donnerons le dénombrement dans une note à la fin de l'ouvrage. Une pieuse veuve de Provence, Claire de Pérussis, fonda seule trois maisons, une de religieuses à Anneci, une de Pères de l'Oratoire à Aix, et une de Carmélites à Avignon; elle fit dans la suite profession dans cette dernière maison avec deux de ses filles.

XXXII. Premiers travaux de saint Vincent de Paul.

On s'étonne peut-être que nous n'ayons encore rien dit d'un homme dont les vertus, le zèle et la charité, commençoient alors à jeter un grand éclat. Vincent de Paul, né au diocèse d'Acqs, le 24 avril 1576 *, étoit d'une famille pauvre, et fut employé dans sa jeunesse aux travaux de la campagne. Les dispositions qu'il montroit pour s'instruire et son goût pour la piété engagèrent ses parens à l'envoyer à Acqs pour y faire ses études. Il reçut la tonsure à l'âge de vingt ans, et suivit les cours de théologie à Toulouse. Quoique nous ayons peu de renseignemens sur ces premiers temps de sa vie, on ne peut douter qu'il ne se soit familiarisé de bonne heure avec les vertus dont il devoit donner un jour de si grands exemples. Ayant été ordonné prêtre *, il aima mieux renoncer à une cure dont il fut pourvu que, de soutenir un procès avec un

* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, tome Ier.

* 23 septembre 1600.

compétiteur qui revendiquoit ce bénéfice. Au retour d'un voyage qu'il avoit fait à Marseille, il tomba entre les mains d'un corsaire barbaresque, et fut conduit en esclavage à Tunis; la Providence, qui le destinoit à secourir les captifs, voulut peut-être qu'il connût par lui-même l'excès de leur misère: il resta près de deux ans en esclavage, et toucha par sa piété des chrétiens captifs comme lui. Après sa délivrance, il se rendit à Rome, d'où il revint en France au commencement de 1609, chargé d'une mission auprès du roi. Il vécut cependant ignoré à Paris, visitant les malades dans les hôpitaux, et élevant dans le silence et la retraite l'édifice de sa propre sanctification. On le voit demeurer quelque temps avec le Père de Bérulle et ses premiers associés, et c'est alors que le fondateur de l'Oratoire conçut pour Vincent de Paul un attachement et une estime dont il lui donna toujours des marques. Bérulle lui fit accepter la cure de Clichy, près Paris, et l'engagea peu après à entrer comme précepteur chez le comte de Joigny, de la maison de Gondi, général des galères de France. La comtesse de Joigny apprécia bientôt le trésor qu'elle possédoit chez elle, et elle prit le vertueux prêtre pour son directeur. Vincent ne se contentoit pas de porter

à la piété les personnes de la maison; son zèle se répandoit au dehors; il instruisoit les pauvres et les gens de la campagne dans les terres de la famille de Gondi. En 1617, il donna sa première mission à Folleville, et il célébroit chaque année la mémoire de ce commencement d'une œuvre qui devoit prendre tant d'accroissement et produire tant de fruits. Il sortit pour quelque temps de la maison de Gondi, sans doute par humilité, et pour se soustraire aux égards et aux attentions qu'avoit pour lui la comtesse. La retraite qu'il choisit étoit fort éloignée de la capitale; il alla occuper la cure de Châtillon-lès-Dombes en Bresse. Ses instructions fréquentes et l'exemple de sa vie ranimèrent l'esprit de religion parmi les habitans du lieu; il institua une confrérie de charité pour le service des malades, gagna plusieurs ames à Dieu, et convertit quelques protestans. Cependant la comtesse de Joigny mettoit tout en œuvre pour le rappeler auprès d'elle; elle fit intervenir des personnes pour qui Vincent témoignoit une grande déférence, et, au bout d'un an d'absence, il consentit à rentrer dans la maison de Gondi. Toutefois, il n'eut plus dès-lors qu'une inspection générale sur les enfans du comte, et put se livrer à son zèle pour le salut

du prochain. Il s'adjoignit pour les missions des prêtres vertueux, tels que Coqueret, docteur de Navarre ; Berger et Gontière, conseillers-clercs au parlement; Duchesne, archidiacre de Beauvais; Féron, depuis archidiacre de Chartres. Le théâtre de leurs premiers travaux furent les paroisses de Villepreux, Montmirel et quelques autres. A Paris, Vincent instruisoit les galériens, et il en toucha plusieurs par sa charité; car il pourvoyoit en même temps aux besoins du corps et à ceux de l'ame, et il ne négligeoit rien pour adoucir la situation de ces malheureux. On le nomma aumônier-général des galères, et il fit le voyage de Marseille pour annoncer les vérités de la religion à des hommes qu'il regardoit comme doublement à plaindre, et pour leur sort présent, et pour leur vie passée. Il alla rendre le même service aux galériens de Bordeaux; chemin faisant, il établit dans quelques villes les confréries de charité dont il avoit eu l'idée à Châtillon. Telles furent les prémices du ministère d'un homme qui attachera son nom à tant d'œuvres glorieuses et utiles, et que nous verrons entr'autres déployer tant de zèle dans la carrière des missions.

XXXIII. Missions de Le Nobletz.

Un autre saint prêtre se dévouoit à ce dernier genre de travaux au fond d'une province

éloignée. Michel Le Nobletz *, né dans le diocèse de Saint-Pol-de-Léon, en 1577, d'une famille noble, avoit eu dès sa jeunesse la vocation généreuse par laquelle il se distingua dans la suite, et il avoit formé, étant encore dans ses études, une congrégation d'écoliers qui alloient catéchiser dans les campagnes. Après avoir perfectionné ses études théologiques à Paris, Le Nobletz se prépara aux missions par une année de retraite dans une solitude profonde. Ce fut vers 1614 qu'il commença ses courses dans les diocèses de Léon, de Tréguier et de Quimper, visitant les villes et les campagnes, joignant l'exemple d'une vie pénitente à des instructions réitérées, et déclarant la guerre à l'ignorance, aux vices et aux pratiques superstitieuses qui régnoient encore dans cette contrée. Il visita aussi les îles situées sur les côtes de la basse Bretagne, et rétablit la religion dans une d'elles, où les traces en étoient presque entièrement effacées. Le zélé missionnaire fut secondé quelque temps dans ses travaux par Pierre Quintin de Limbau, gentilhomme du pays et ancien lieutenant de gendarmerie, qu'il avoit converti. De Limbau, né dans le diocèse de Tréguier en 1569, servit d'abord dans les armées *, mais se dégoûta du monde, reprit ses études, et s'adonna aux

* *Vie de M. Le Nobletz* (par le P. Verjus). Paris, 1666, in-8°.

* *La Vie exemplaire et apost. du*

vén. Pierre Quintin; Rennes, 1668, in-12.

bonnes œuvres. N'étant encore que laïc, il catéchisoit et secouroit les pauvres. En 1602, il entra chez les Dominicains de Morlaix, et dans la suite il assista Le Nobletz dans ses missions *. Leur zèle extraordinaire, leurs prédications assidues, mais surtout leur charité et leurs austérités, opérèrent une grande réforme dans les mœurs en basse Bretagne. On voit, dans la Vie de Le Nobletz, quelle émulation il avoit excitée pour la piété surtout parmi les femmes. Des veuves, pleines de courage et de foi, des personnes de toutes les conditions, le suivoient dans ses courses, et le soulageoient en catéchisant les pauvres et les ignorans. Le Nobletz exerça pendant près de quarante ans les fonctions de missionnaire en Bretagne, et eut pour successeur dans cette œuvre le Père Maunoir, dont nous parlerons ailleurs.

* Il mourut à Vitré, le 22 juin 1629.

XXXIV. Formation des séminaires; Bourdoise.

Une œuvre non moins importante que les missions commençoit alors en France, et devoit aussi avoir les plus heureux résultats pour le bien de la religion; nous voulons parler de la formation des séminaires. Le concile de Trente avoit ordonné d'en établir dans les diocèses, et avoit même tracé des règles pour la bonne discipline de ces écoles. Mais les troubles et les guerres civiles avoient retardé en France l'exé-

cution de ces sages décrets. Il n'est fait mention avant 1600 que de deux ou trois séminaires; nous avons parlé dans l'*Introduction* * de ceux de Reims et de Bordeaux, formés par les archevêques de ces deux villes. En 1585, l'évêque de Carpentras, Jacques Sacrati, avoit créé un pareil établissement dans sa ville épiscopale. Ce sont les seules écoles de ce genre dont nos recherches nous aient procuré la connoissance. Le clergé s'étoit occupé plusieurs fois de réaliser, à cet égard, les décrets du concile de Trente; nous avons vu les conciles provinciaux et les assemblées du clergé proposer des moyens pour arriver à la fondation des séminaires. Cependant toutes les tentatives faites pour réaliser le vœu du dernier concile général avoient échoué. Il n'y avoit pour ceux qui se destinoient à l'état ecclésiastique, ni maison commune, ni exercices réguliers, ni études spécialement appropriées à leur état. Il existoit à la vérité des écoles de théologie où le dogme étoit enseigné; mais la morale, cette partie si importante des connoissances sacerdotales, étoit moins cultivée. Les jeunes théologiens vivoient dans le monde, chacun selon son gré, sans être astreints à une règle, sans surveillance, et sans tous les secours qu'offre la vie de communauté. Ceux qui avoient

* *Voyez* ci-dessus pages 9 et 35.

plus de désir d'acquérir l'esprit de leur état se plaçoient chez des prêtres vertueux ou chez des pasteurs zélés; mais ils s'y trouvoient encore exposés à être dérangés dans leurs études ou distraits dans leurs exercices de piété. La plupart restoient dans leurs familles, ou se mettoient en pension dans des maisons où rien ne les rappeloit à l'esprit ecclésiastique. On ne connoissoit ni les examens, ni les retraites pour les ordres, ni les conférences, ni tous ces moyens puissans qu'on a employés depuis avec tant de succès pour former de dignes ministres du sanctuaire. On étoit admis au sacerdoce sans toutes ces épreuves, et sans ces secours nécessaires pour la foiblesse humaine. Aussi l'on voit à cette époque citer peu de prêtres qui se distinguassent par un zèle plus ardent ou par une vertu plus éclatante. Il y en avoit sans doute beaucoup qui étoient réguliers et édifians; mais la plupart n'avoient ni le degré d'instruction désirable dans un ministre de la religion, ni ces habitudes extérieures qui soutiennent la piété et qui contribuent au respect des peuples. Un grand nombre ne portoient point le costume ecclésiastique, et paroissoient partager les mœurs du monde au milieu duquel ils vivoient. Une réforme étoit donc nécessaire dans le clergé, et les meilleurs

esprits l'invoquoient et la hâtoient de tous leurs vœux. Mais comment arriver à un si heureux résultat? Un concile général, plusieurs conciles particuliers, des assemblées du clergé, avoient vainement prescrit ou proposé des mesures. La sagesse de leurs réglemens n'avoit pu triompher encore des obstacles que la foiblesse humaine oppose toujours à une réforme; on n'étoit point parvenu à recueillir des fonds nécessaires pour la fondation des séminaires. Saint François de Sales lui-même ne put réussir à procurer un séminaire à son diocèse. De simples prêtres eurent la gloire de réaliser un projet si souvent formé; c'est à des hommes sans autorité et sans fortune, mais inspirés par un zèle actif, qu'il fut donné de commencer ce qui avoit été vainement tenté avant eux.

Le dernier historien du cardinal de Bérulle * regarde l'instituteur de l'Oratoire comme étant le premier auteur de la formation des séminaires; en effet, le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, ayant voulu créer un séminaire pour son diocèse, fit venir à Paris * trente jeunes clercs, et les mit sous la direction du Père de Bérulle, qui en confia spécialement le soin à deux de ses premiers associés, Bourgoing et Bence. Deux ans après, le cardinal

* *Hist. du card. de Bérulle;* par M. Tabaraud, tom. Ier., p. 251.

* en 1612.

souhaita rappeler ces clercs dans son diocèse; et les transféra dans le collége de Dieppe, qu'il venoit de donner à l'Oratoire; ce séminaire fut depuis fixé à Rouen même, et portoit encore au moment de la révolution le nom du prélat fondateur (1). D'un autre côté, Godeau, évêque de Vence, fait honneur de l'établissement des séminaires à un autre vertueux prêtre de ce temps, Adrien Bourdoise, né en 1584, à Brou, diocèse de Chartres. Il est vrai que ce fut aussi en 1612 que Bourdoise, qui n'étoit même pas encore prêtre, commença, au collége de Reims, une petite communauté de dix associés, la plupart déjà bacheliers en théo-

(1) Un des premiers évêques qui commença l'établissement d'un séminaire pour son diocèse fut Gaspard Dinet, évêque de Mâcon, et précédemment religieux Minime. Ce prélat s'étoit fait de la réputation par ses sermons; devenu évêque en 1599, il visita son diocèse, travailla au rétablissement de la discipline, et appela les Pères de l'Oratoire pour diriger son séminaire; mais cet établissement essuya des obstacles, et ne put être en pleine activité que sous son successeur. On dut à Gaspard Dinet la construction de plusieurs églises et la formation de quelques communautés. Il fit ériger un second hôpital. Simple, frugal, modeste dans sa maison, patient dans les douleurs d'une longue maladie, cet évêque fut enlevé à son troupeau le 30 novembre 1619. (*Gallia christiana*, tome V, *page* 1099.)

logie,

logie. Ils menoient une vie pauvre et régulière, étudioient les devoirs du sacerdoce, et apportoient un soin particulier à la décoration des églises et à l'exactitude des cérémonies. Bourdoise, devenu prêtre *, faisoit des conférences sur les fonctions cléricales : des étudians, dont quelques-uns de familles fort distinguées, des curés même et des docteurs, venoient à ces conférences, dont les résultats furent sensibles. Plusieurs ecclésiastiques réformèrent leur extérieur, et portèrent plus assidûment l'habit long et les autres signes distinctifs de leur état. L'association de Bourdoise, qu'on appeloit alors la *Cléricature*, prit une forme régulière en 1618; ce fut cette année-là que Bourdoise et ses six associés se consacrèrent à l'instruction des jeunes clercs. Ils changèrent plusieurs fois de résidence jusqu'à ce que Guillaume Compaing, un des associés, donna pour eux * une maison qu'il avoit près Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ce jeune homme, fils d'un secrétaire du roi, et grand-oncle du ministre Chamillart, contribua non-seulement par ses dons, mais par ses soins et son zèle, à soutenir la nouvelle communauté; il embrassa l'état ecclésiastique, et fut ordonné prêtre en 1619; saint François de Sales voulut prêcher à sa première messe; ce fut Compaing qui fit commencer la

* *Vie de Bourdoise.* Paris, 1714, in-4°.

* en 1620.

nouvelle église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.
* en 1631. L'archevêque de Paris autorisa * l'association de Bourdoise pour diriger un séminaire, et le roi
* en 1632. donna * des lettres-patentes pour reconnoître l'établissement.

XXXV. Communautés de prêtres.

Ce ne fut point là le seul service qu'Adrien Bourdoise rendit au clergé. Après avoir commencé l'établissement des séminaires, il crut devoir travailler encore à maintenir la régularité parmi les prêtres employés au ministère, et il pensa qu'un des moyens les plus propres pour son but étoit la formation de communautés de prêtres dans les paroisses. Ces réunions avoient plus d'un avantage; les ecclésiastiques, vivant ainsi en commun, s'excitoient les uns les autres à la régularité, se concertoient mieux pour les détails de leurs fonctions, et leur ministère devenoit à la fois plus utile et plus respecté aux yeux de leur troupeau. La première communauté de ce genre fut celle de Saint-Nicolas-du-Char-
* en 1617. donnet. Bourdoise établit la seconde à Orléans *, pour la paroisse de Saint-Pierre *Ensentelée* (*in semitâ latâ*), une des plus considérables de la ville. Il en forma successivement à Brou, sa patrie, au diocèse de Chartres, à Boinvilliers, à Arles, à Lyon, etc. Il contribua également à celles qui s'établirent, sur le même modèle, à Angers, à

Saint-Bonnet, à Bordeaux, à Vendôme et dans d'autres villes. A Paris, l'exemple qu'il avoit donné fut suivi dans plusieurs paroisses, à Saint-Jean-en-Grève, à Saint-Leu, à Saint-Côme, à Saint-Paul, et les plus grandes paroisses de la capitale adoptèrent successivement une institution si salutaire, qui eut une heureuse influence sur l'état du clergé. L'activité de Bourdoise recherchoit tous les moyens de ranimer parmi les prêtres l'attachement aux règles anciennes; il parcourut * les diocèses de Meaux, de Senlis et de Beauvais, pour visiter dans les campagnes les curés et les autres ecclésiastiques, et les pénétrer de l'esprit de leur état. Cette espèce de mission eut surtout des effets très-sensibles dans le diocèse de Beauvais, où Bourdoise alloit plus souvent et séjournoit davantage. C'est ainsi que cet homme zélé préparoit dans le clergé un renouvellement dont nous aurons à raconter les progrès consolans.

* en 1620.

XXXVI. Saints prêtres.

De saints prêtres secondoient ce mouvement en divers lieux. Pierre Lurbe, grand-vicaire de Bordeaux sous le cardinal de Sourdis, encourageoit toutes les bonnes œuvres; il contribua beaucoup à l'établissement de la congrégation des Ursulines de cette ville. Des vocations inattendues honorèrent et servirent l'Eglise. On vit

un gentilhomme, M. de Bonnevau, gouverneur du pont de Cé, quitter cette place pour embrasser l'état ecclésiastique. Charles de La Saussaye renonça également aux emplois et aux honneurs du monde pour prendre les ordres. Charles, né à Orléans *, étoit neveu de Mathurin de La Saussaye, évêque d'Orléans, et petit-neveu de Morvilliers, aussi évêque de ce siége, et qui assista au concile de Trente. Ses études terminées, ses parens lui avoient acheté une charge de conseiller au grand conseil, pour l'empêcher d'entrer dans un cloître, où sembloit le porter son goût pour la piété. Le jeune conseiller voyagea en Italie; mais ce voyage ne fit que fortifier en lui son attachement aux pratiques de la religion. De La Saussaye eut le bonheur de connoître à Rome saint Philippe Néri, dont la sainteté jetoit alors un grand éclat. Il trouva encore empreints à Milan les vestiges des vertus et des travaux de saint Charles-Borromée, mort peu auparavant. De retour en France, il rompit tous les liens qui l'attachoient au monde, étudia en théologie, et se livra au ministère. La dignité de doyen de la cathédrale d'Orléans, qu'on lui conféra, ne l'empêcha point d'exercer la prédication; pendant dix-huit ans, il remplit les stations de l'Avent et du Carême dans les principales villes du royau-

* *Voyez* sa Vie par La Saullaye, Paris 1622, in-12.

me. Sa vie répondoit à la sainteté de son ministère, et ajoutoit à l'efficacité de ses discours. Il quitta le doyenné d'Orléans pour se charger de la cure de Saint-Jacques de la Boucherie, à Paris, et devint à la fin de ses jours chanoine de Notre-Dame dans cette ville. Il établit * une congrégation de jeunes gens sous l'invocation de saint Charles-Borromée *. A Limoges, Bernard Bardon de Brun vivoit dans l'exercice continuel des bonnes œuvres. Né dans cette ville, en 1564 *, il s'étoit d'abord destiné à la magistrature et s'étoit marié; on admiroit dès-lors son zèle et sa ferveur. Mais, après la mort de sa femme, il fit de nouveaux progrès dans les voies de la perfection, donna ses biens aux pauvres et s'appliqua aux œuvres de charité. Elevé au sacerdoce, il forma dans la ville de Limoges une association d'ecclésiastiques qui devoient s'animer les uns les autres aux vertus de leur état, visiter les hôpitaux et les prisons, instruire les ignorans, et pratiquer les exercices de miséricorde. Ces ecclésiastiques tenoient ensemble des conférences sur les objets de leur ministère; on y expliquoit l'Ecriture, on y décidoit les cas de conscience, et l'on s'y exerçoit sur tout ce qui pouvoit édifier et instruire. Cet établissement commença vers 1616, et rendit de grands services au diocèse de Li-

* en 1617.

* Il mourut le 11 septemb. 1622.

* *Voyez* sa Vie par Petiot, Bordeaux, 1636, in-8°.

moges. On peut donc regarder Bardon de Brun comme un des premiers qui ont travaillé à la réforme du clergé dans ce siècle; sa ferveur égaloit son zèle, et sa patience dans de longues et douloureuses infirmités * couronna dignement les soins qu'il avoit donnés à tant de pauvres et les exhortations qu'il avoit adressées aux malheureux (1).

* Il mourut le 19 janvier 1625.

XXXVII. Mort de Mme. Acarie.

Si la France avoit à se féliciter des espérances que donnoient ces œuvres naissantes et le zèle de prêtres vertueux, elle eut vers la même époque à pleurer de grandes pertes. Dans l'année 1618 seulement, la mort lui enleva deux personnes illustres par divers genres de services. La première est Mme. Acarie, que nous avons vue contribuer à l'établissement des Carmélites et à celui des Ursulines *; elle eut aussi part à l'institution des Pères de l'Oratoire, et encouragea et seconda l'abbé de Bérulle dans son dessein. Il semble qu'il ne pouvoit se faire à Paris aucune bonne œuvre à laquelle elle ne concourût. Les personnes les plus distinguées de ce temps-là venoient la consulter. Marie de Médicis lui fit l'honneur de la visiter; la duchesse de Longue-

* *Vie de Marie de l'Incarnation*; par M. Boucher.

(1) Nous renvoyons en note les noms de quelques savans dont les travaux furent utiles à la religion. (*Voyez* la note 4 du Ier. livre.)

ville, la duchesse de Montpensier, la mère et la sœur du chancelier Séguier, recherchoient ses entretiens, soit pour leur propre édification, soit pour avoir son avis sur des entreprises relatives à la religion. Le conseiller d'Etat Gauthier, qui étoit fort lié avec elle, attesta dans sa déposition lors des enquêtes faites après la mort de cette vertueuse femme, qu'elle avoit converti plusieurs milliers de personnes. Saint François de Sales, qui l'avoit dirigée pendant son séjour à Paris, comme nous l'avons vu, et qui avoit eu avec elle des rapports de zèle et de piété, en parle dans ses Lettres avec une profonde estime. En 1613, Mme. Acarie perdit son mari; cette mort brisoit les liens qui l'attachoient au monde. Ses fils étoient en âge de se conduire, ses filles étoient religieuses; elle résolut donc de suivre aussi l'attrait qui la portoit à entrer chez les Carmélites. Elle prit l'habit au couvent d'Amiens *, sous le nom de Marie de l'Incarnation, et fit profession l'année suivante. Sa vertu sembla croître dans ce nouvel état, et sa patience, au milieu des plus graves infirmités, avoit quelque chose d'héroïque. Cette sainte femme mourut à Pontoise *, après avoir contribué au mouvement général qui se manifesta de son temps pour toutes les grandes œuvres de piété et de charité. La réputation de

* 7 avril 1614.

* 18 avril 1618.

sa haute vertu étoit dès-lors solidement établie; saint François de Sales et sainte Chantal visitèrent son tombeau; les deux reines, Marie de Médicis et Anne d'Autriche, vinrent aussi à Pontoise se recommander à ses prières. On lui érigea un monument, qui a subsisté jusqu'à la révolution. De nos jours, Pie VI a déclaré par un bref * que Marie de l'Incarnation étoit au nombre des bienheureux. Ses reliques, soustraites aux profanations de l'impiété, ont été récemment * replacées avec honneur dans le couvent où elle étoit morte, et qui est occupé de nouveau par les religieuses de son ordre. La Vie de la bienheureuse *, par M. Boucher, est aussi exacte qu'édifiante, et fait bien connoître l'esprit de cette époque; elle renferme des notices curieuses sur quelques pieux contemporains.

* Du 24 mai 1791.

* en 1822.

* Paris, 1800, in-8°.

XXXVIII. Mort du cardinal du Perron.

Le deuxième personnage enlevé à l'Eglise dans le même temps est le cardinal du Perron, si célèbre par le nombre de ses ouvrages et par ses talens dans la controverse. Nous avons déjà parlé de ses succès en ce genre, et des conférences qu'il soutint sur la fin du siècle précédent. Il continua, dans ce siècle, à travailler dans le même but. Henri IV souhaitoit voir sa sœur, Catherine de Bourbon, revenir à la religion catholique, et il chargea du Perron de la persuader. L'évêque

proposa donc à la princesse d'avoir devant elle une conférence avec les ministres protestans. Cette conférence devoit se tenir à Saint-Germain *, mais les ministres n'y vinrent point, et le tout se borna à un échange d'objections entre le prélat et ses adversaires. L'évêque d'Evreux leur fit * une dernière réponse, après laquelle les ministres gardèrent le silence. On a de lui sur ces matières une réfutation du livre de Duplessis-Mornai contre la messe, et de l'écrit de Tilenus *sur les Traditions apostoliques*; il eut des conférences avec le savant Casaubon, et des contemporains rapportent que ce ministre parut ébranlé, mais n'eut point la force de renoncer à la profession du protestantisme. Du Perron s'éleva par son mérite aux premières dignités; nommé cardinal en 1604, archevêque de Sens, et grand-aumônier deux ans après, il parut avec éclat aux Etats de 1614, et prononça une harangue célèbre qui se trouve dans ses OEuvres. Son zèle pour l'autorité de l'Eglise et du saint Siége lui suscita des contradicteurs qui ne pouvoient cependant s'empêcher de rendre hommage à sa doctrine, à son habileté et à son éloquence. Il mourut * à un âge où son talent et son crédit pouvoient faire espérer qu'il rendroit encore des services à l'Eglise.

* en 1601.

* 27 nov. 1601.

* 5 septembre 1618.

XXXIX. Zèle pour la conversion des protestans.

Plusieurs prélats, ecclésiastiques et religieux, secondoient le cardinal dans ses travaux pour convaincre les protestans. Nicolas Coeffeteau (1), Dominicain, évêque de Dardanie, puis de Marseille, étoit lié avec du Perron, et fut l'éditeur de quelques-uns de ses ouvrages; il réfuta Duplessis-Mornai, Dumoulin, Jacques Ier., roi d'Angleterre, et Marc-Antoine de Dominis, et passa pour un des plus habiles controversistes de son temps. Antoine Fournier, évêque de Basilite et suffragant de Metz, défendit avec zèle la foi catholique. Le docteur Cayet, dont nous avons rapporté la conversion *, soutint une conférence contre le ministre Dumoulin, et publia trois écrits sur leur dispute, et un autre contre le même Dumoulin sur le purgatoire; l'année suivante, il composa un *Traité sur le sacrifice de la messe* (2). Le Père Coton, Jésuite, que nous avons vu soutenir une conférence à

* *Voyez l'Introduction*, p. 58.

(1) Ce prélat, d'abord prédicateur du roi, fut suffragant de Metz sous le titre d'évêque de Dardanie, puis nommé à l'évêché de Marseille; il mourut avant d'avoir pris possession de ce dernier siége, le 21 avril 1623. On trouve une notice détaillée sur lui dans le *Dictionnaire des sciences ecclésiast.* du Père Richard.

(2) Pierre-Victor Palma-Cayet, écrivain laborieux, mourut à Paris le 22 juillet 1610. Bayle l'a fort maltraité; mais il a été réfuté en cela par l'abbé Joly, dans

Nîmes contre Chamier, prêcha aussi la controverse à Grenoble et à Marseille, et ramena plusieurs protestans dans ces deux villes. Il n'eut pas moins de succès quand il fut attaché à la cour, et ce fut par ses soins que plusieurs seigneurs et gentilshommes renoncèrent à l'erreur. Dans la conférence qu'il eut à Fontainebleau avec le ministre Gigord, le ministre ne put produire aucun texte pour prouver que dans l'Eucharistie nous recevons Jésus-Christ seulement par la foi; cette conférence fut suivie de la conversion de plusieurs personnes de la cour. Le Père Coton a laissé plusieurs Traités de controverse contre Chamier, Gigord, Turretin et autres (1). Jean Gontery, de la même société, s'occupa aussi de ces matières; il eut avec les ministres de Caën une conférence dont la relation fut publiée *. Il réfuta Dumoulin, et publia plusieurs écrits de controverse, entre autres, des lettres au gouverneur de

* en 1606.

ses *Remarques sur le Dictionnaire historique et critique.*

(1) Pierre Coton fut un des plus célèbres prédicateurs de son temps. Il parcourut, en 1619, plusieurs diocèses du midi, et ses discours étoient fort suivis. Il établit un collége de la société à Pau. Il joignoit tous les avantages extérieurs à beaucoup de talent, de zèle et de piété. Il mourut à Paris le 9 mars 1626. (*Voyez* sa Vie; par d'Orléans, 1688, in-8°.)

Sedan. Un écrit de l'abbé de Bérulle parle d'une conférence entre le Père Gonthier et Dumoulin; ce Père Gonthier paroît être le même que Gontery (1). La conférence avoit été provoquée par Mme. de Mazancourt *, dame d'une famille distinguée de Picardie, dont le frère, M. de Séchelles, et une amie, s'étoient déjà convertis. Cette dame voulut conférer avec Gontery, l'abbé de Bérulle et Dumoulin. Leurs entretiens roulèrent sur la mission des pasteurs; et Dumoulin n'ayant pas donné de réponse satisfaisante, Mme. de Mazancourt quitta aussi une église où elle ne voyoit point de succession légitime. Dumoulin ayant cherché à se relever par un écrit où il mêloit des discussions étrangères à l'objet principal, l'abbé de Bérulle en prit occasion de publier un écrit sur cette conférence *. Cet abbé avoit commencé de bonne heure à entrer dans la carrière de la controverse. Jeune encore, il assista le docteur Duval dans une discussion avec un pré-

* *Hist. de Bérulle*; par M. Tabaraud, t. Ier. pag. 29.

* *Discours sur le sujet proposé en la rencontre du P. Gonthier et de Dumou-*

(1) Jean Gontery, qui a été omis dans presque tous les Dictionnaires historiques, a un article dans l'*Examen critique* de M. Barbier, tome Ier., page 397. On y donne la liste de ses ouvrages. Ce Jésuite mourut en 1616; il dirigeoit beaucoup de personnes pieuses, entr'autres Mme. de Sainte-Beuve, et on trouve une petite notice sur lui dans les *Chroniques des Ursulines*.

sident au parlement de Pau, qui étoit très-attaché à la réforme, et qui néanmoins se convertit. Nous avons vu que du Perron se servit de lui dans la conférence de Fontainebleau. Ce fut l'abbé de Bérulle qui reçut l'abjuration de Sainte-Marie-du-Mont, gentilhomme protestant, qui se convertit à l'issue de cette conférence. Il soutint contre un ministre, chez le marquis d'O, une dispute qui amena la conversion d'un seigneur, M. de Lusignan, dont nous parlerons plus bas. La conférence qu'il eut à Sezanne * lui fit d'autant plus d'honneur qu'il avoit en tête un des hommes les plus habiles du parti protestant; de Bérulle étoit assisté de l'abbé de Marnay, grand-vicaire de Sens, et du Père Jacquinot, Jésuite, et il soutint la lutte avec autant de talent que de modération. Nous trouvons dans les Mémoires du temps quelques autres conférences indiquées; une * entre René Corvaysier, docteur en théologie d'Angers, et George Thomson, ministre de la Brossardière; une autre entre le Père Michaëlis, Dominicain, et le ministre Gigord; une autre entre le Père Tolosani et David Chamier. Dans le Béarn, Colom, converti lui-même, eut plusieurs entretiens avec les ministres du pays, et travailla utilement à dissiper les préjugés de ses compatriotes. On dit, dans la

lin, 1609, in-8°.

* en 1618.

* en 1612.

Vie du Père Sanejehan, que nul n'avoit montré un zèle plus efficace que le sien pour la conversion des protestans du Dauphiné, et on trouve à la suite de sa vie l'exposé de la méthode dont il se servoit pour les convaincre. De Raconis, depuis évêque de Lavaur, publia * une réponse à quatre ministres de Charenton et à des écrits de Dumoulin (1). Des laïcs même travailloient à éclairer leurs frères; deux protestans convertis, de la Pellissière et Pagan, s'employèrent à cet égard avec beaucoup d'ardeur, le premier en Normandie, et le deuxième en Dauphiné et en Provence : c'est le témoignage qu'on rendit sur leur compte à l'assemblée du clergé de 1615.

* en 1617.

XXXX. Travaux de Veron.

On approuvera peut-être que nous nous arrêtions davantage sur le récit des travaux de l'abbé Veron, un des plus laborieux controversistes de ce temps. François Veron, né à Paris en 1575, entra chez les Jésuites et passa plusieurs années dans leur société *, où on l'employa tantôt à la prédication, tantôt à l'enseignement; mais son

* *Méthodes et controverses de Ve-*

(1) Charles-François d'Abra de Raconis prit les ordres sacrés, devint professeur en l'Université de Paris, et eut des succès dans la chaire. Ses talens le firent nommer à l'évêché de Lavaur en 1637. Il mourut le 16 juillet 1646. (*Voyez* dans Moréri la liste de ses ouvrages.)

goût l'entraînoit vers la controverse, et il se flatta d'avoir trouvé une méthode plus simple pour convaincre les protestans. Se trouvant à Amiens *, il défia le ministre de cette ville, Adrien Hucher, de prouver sa doctrine par le seul secours de l'Ecriture sainte, que les protestans donnent cependant comme l'unique règle de la foi. Une conférence s'ouvrit entre eux en présence du duc de Longueville et de trois cents personnes de l'une et de l'autre religion. Dès la première séance, le ministre fut obligé de renoncer à prouver les dogmes de son église par l'Ecriture sainte, et à la deuxième séance il demeura muet. Ses amis envoyèrent chercher le ministre de Clermont-sur-Oise, qui ne paroît pas avoir été plus heureux. Veron rédigea les actes de cette conférence, qui furent imprimés. Il publia * un écrit contre les ministres de Charenton, accompagna l'archevêque de Rouen dans la visite de son diocèse, et y soutint quelques conférences sur la controverse. Chorin, ministre de Mantes, n'osa entrer en dispute avec lui. Ces premiers succès le rendirent redoutable aux ministres. Toutefois, comme ces défis qu'il proposoit aux ministres n'étoient point conformes aux règles et aux usages des Jésuites, il quitta leur société; mais il ne fit en cela, dit-il, que suivre l'avis de

ron, 1638, in-folio.

* En 1615.

* En 1617.

gens sages, et même de plusieurs Jésuites, et il parle de la société en des termes qui montrent son attachement et son estime pour elle. C'est en 1619 qu'il sortit de ce corps, et s'étant rendu en Saintonge, il adressa * aussitôt à tous les ministres du pays un défi général de prouver, par l'Ecriture, un seul article de leur confession de foi. Il alloit de ville en ville, et, après avoir écouté le prêche, il annonçoit au ministre qu'il alloit le réfuter, engageant celui-ci à le suivre et à essayer de lui répondre. Actif et infatigable dans son zèle, il prêchoit dans les églises catholiques le matin, et le soir il traitoit de la controverse. A Saintes, à Saint-Jean-d'Angély, à Marennes, à Soubise, etc., les ministres refusèrent d'entrer en lice avec lui; il les épouvantoit par son assurance, par la facilité de son élocution et par la parfaite connoissance des matières qu'il avoit à traiter. Il osa se rendre à La Rochelle, qui n'obéissoit pas au roi, et il y embarrassa les ministres; mais, quoiqu'il eût changé de costume, on se douta que c'étoit le controversiste qui excitoit alors tant de rumeur dans les environs, et il fut obligé de sortir de la ville. La relation de son voyage nomme seize ministres qui s'enfuirent à son approche, ou qui, après avoir accepté des conférences, les rompirent presque aussitôt. A Saint-Jean-d'Angély,

* *Relation du voyage de Veron en Saintonge*, à la fin de la 1re. partie de l'ouvrage ci-dessus.

gély, le ministre Chazé aima mieux abandonner son propre temple, et même sa maison où Veron le suivit, que d'entrer en discussion avec un homme si redouté. La relation est accompagnée de certificats du chapitre et du présidial de Saintes, qui donnent des éloges au zèle et à la prudence de Veron. Pendant les huit mois qu'il passa dans cette province, il ne se contenta pas d'attaquer ainsi les ministres. Il exposoit publiquement sa méthode et enseignoit aux ecclésiastiques à s'en servir, afin qu'après son départ le clergé, et même les laïcs qui avoient suivi ses leçons, fussent en état de confondre les protestans et de dissiper leurs préjugés. Il communiqua de même sa méthode à Bordeaux *, et apprit aux ecclésiastiques à en faire usage. L'assemblée du clergé, qui se tenoit alors dans cette ville, le chargea d'aller à Sainte-Foi, où les ministres tenoient une assemblée, et de leur offrir une conférence, qu'ils refusèrent. Cette même assemblée le félicita de ses travaux, et engagea les évêques à profiter de son zèle, et le roi l'autorisa, par des lettres-patentes *, à prêcher et à ouvrir des conférences avec les ministres, après avoir demandé la permission des évêques.

* En 1621.

* 19 mars 1622.

XLI. Conversions remar-

Ce concours d'efforts amena d'heureux changemens, et on vit un grand nombre de protestans

quables de protestans. abandonner la réforme dans les premières années de ce siècle. Jean Plantavit de la Pause étoit ministre à Béziers lorsqu'il abjura le calvinisme *, à l'âge de vingt-huit ans. La suite de sa vie répondit à cette démarche; de la Pause soutint une conférence avec les ministres de Saumur, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, il mérita l'estime du pieux cardinal de La Rochefoucauld, qui l'employa dans les affaires de l'Eglise. Elevé sur le siége de Lodève *, il justifia ce choix par sa sagesse, soutint les droits de l'Eglise, réprima les abus, dépensa noblement ses revenus pour des objets d'utilité publique, et trouva encore le temps de composer de savans ouvrages. Jean Morin, né à Blois *, fut une des conquêtes du cardinal du Perron, qui lui inspira en outre le goût de l'érudition ecclésiastique; il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et servit l'Eglise par de grands travaux, qui eurent principalement pour objet l'Ecriture sainte et la théologie. Ce pieux et savant prêtre, dont nous aurons occasion de parler encore, étoit en relation avec tous les érudits de son temps; mais ses occupations et ses recherches ne l'empêchoient pas de travailler à la conversion des juifs et des protestans, et il parvint à en éclairer plusieurs. Saint François de Sales raconte dans ses Lettres * une

* En 1604.

* En 1625.

* En 1591.

* *Œuvres*

conversion qui fut pour lui un sujet de joie; c'est celle d'un ancien Jésuite, le Père Boucard, qui avoit apostasié et étoit allé s'établir à Lausanne, où on l'avoit fait professeur. Poursuivi par ses remords, le fugitif revint au bercail et fit abjuration à Thonon *, entre les mains du saint prélat. Un autre prêtre, Pierre Gillette, de Nice, fit la même démarche en même temps, et tous deux publièrent sur leur conversion un écrit qu'ils envoyèrent à la république de Berne. Des hommes d'un rang distingué rentrèrent aussi dans le sein de l'Eglise. Gabriel de Lezignem-Lezai ou Lusignan, d'une famille illustre, fut converti par l'abbé de Bérulle, ainsi que Suzanne de Cétis, sa femme; leur fille unique ayant voulu faire profession de la vie religieuse, ils fondèrent pour elle un couvent de la congrégation de Notre-Dame, à Puyberland, en Poitou. De Foulebois *, gouverneur de Laon; de Loménie, secrétaire d'Etat; Guy, comte de Laval; les barons de Salignac et de Vignoles, de Castelnau, de Mainville, de Vassan, de Saint-Chaumont, de Belins, gentilshommes attachés à la cour, sont cités comme des conquêtes du Père Coton ou du Père de Bérulle. De Fontcouvert, gentilhomme de Gascogne, abjura le calvinisme * à Châlons-sur-Saône. François de Pas, marquis

de saint François de Sales, éd. de Blaise, t. IX, pag. 88.

* 15 juin 1608.

* Ailleurs, il est appelé de Fontleblon.

* En 1612.

de Feuquières, un des plus habiles capitaines de son temps, renonça à la réforme pendant la minorité de Louis XIII. François de Bonne, duc de Lesdiguières, si célèbre dans l'histoire des règnes de Henri IV et de Louis XIII, fit abjuration * entre les mains de l'archevêque d'Embrun. Saint François de Sales et le Père Coton avoient eu, à différentes reprises, des entretiens avec lui sur la religion, et il paroît que le duc seroit rentré bien plus tôt dans le sein de l'Eglise, s'il n'avoit été retenu par une passion qu'il n'avoit pas la force de surmonter. Jérémie Ferrier, ministre à Nîmes, professeur de théologie, et fort considéré dans son parti, se convertit (1), et composa un livre *De l'Antechrist, et de ses marques, contre les ennemis de l'Eglise catholique*; il eut le titre de conseiller d'Etat, et le clergé de France lui faisoit une pension, ainsi qu'à un autre protestant converti, Isaïe Ferrier, sans doute parent du premier. Théodore Godefroy, né à Genève, vint à Paris *, et y embrassa la religion catholique. Il travailla beaucoup sur l'histoire de France, et fut employé

* 25 juillet 1622.

* En 1602.

(1) *Voyez* sur les détails de sa conversion, et sur ce qu'il eut à souffrir de ceux de son parti, la Vie latine du Père Coton; par Rouvier. Lyon, 1660, in-8°., page 167.

comme secrétaire d'ambassade lors de la paix de Munster; ses enfans furent élevés dans la religion catholique. Antoine Etienne, le dernier des imprimeurs de ce nom, quitta aussi Genève, rentra dans le sein de l'Eglise, et imprima les OEuvres du cardinal du Perron et d'autres grands ouvrages d'érudition ecclésiastique; le clergé le récompensa de ses travaux par une pension *. Pierre Bertius, flamand, long-temps professeur à Leyde, et savant estimé, quitta la Hollande, et embrassa la religion catholique à Paris *; un discours qu'il prononça peu après dans le collége de Boncour, et qui a été imprimé, fait connoître les motifs de sa démarche et plusieurs circonstances de sa vie (1). Des dames d'un rang distingué dans le monde quittèrent aussi le parti de l'erreur. Charlotte-Catherine de la Trémoille,

* Il mourut à Paris, en 1674, âgé de quatre-vingts ans.

* En 1620.

(1) Nous ne nommerons qu'en passant Pierre Garry, ministre à Saint-Antonin, et depuis prêtre et curé dans le diocèse de Bordeaux; Samuel-Paul Mugard, ministre à Mont-de-Marsan, dont le retour offrit un caractère plus marqué de zèle et d'ardeur pour la vérité; Théophile Casenave, ministre à Lescar, éclairé par le cardinal du Perron; Beynier, riche habitant de Châtillon-les-Dombes; et la famille Garron, du même lieu, qui furent convertis pendant le séjour qu'y fit saint Vincent de Paul. On trouve encore, dans les procès-verbaux du clergé, les noms de plusieurs protestans convertis.

veuve du prince de Condé, n'avoit différé quelque temps son abjuration que parce qu'elle vouloit auparavant faire déclarer son innocence relativement à la mort de son mari; elle craignoit qu'on ne la soupçonnât d'avoir cherché par cette démarche à se concilier la faveur du roi et du parlement, et elle attendit que l'arrêt qui la justifioit eût été rendu avant de prononcer son abjuration. Cette cérémonie eut lieu * à Rouen, entre les mains du légat et en présence du cardinal de Gondi (1). On sait que le fils de cette princesse fut élevé dans la religion catholique. La maréchale de Créqui suivit l'exemple du duc de Lesdiguières, son père. La comtesse de Perdrieuville, Mme. de Mazancourt, Mme. de Champlain, femme du gouverneur du Canada, la mère de celle-ci, abandonnèrent successivement l'église protestante.

* En 1595.

XLII. La religion catholique rétablie dans le Béarn.

L'éclat de ces conversions, et la tendance générale des esprits vers l'ancienne doctrine, irritoient encore les protestans les plus ardens, et réchauffoient chez quelques-uns les restes de ce vieux levain qui avoit fermenté si long-temps en France, et y avoit produit tant de désordres et de révoltes. Des excès et des violences écla-

(1) Ce fait appartenoit plus naturellement à l'*Introduction*, où il a été omis.

tèrent en plusieurs lieux; on essaya de profiter des embarras d'une minorité pour obtenir de nouveaux avantages (1). En Béarn, les catholiques étoient toujours opprimés par le conseil souverain de Pau *. En 1617, un arrêt du conseil ordonna que l'on rendît au clergé les biens envahis par Jeanne, et donnés par elle aux ministres protestans; il stipuloit toutefois que ceux-ci seroient indemnisés sur le domaine du roi. Les protestans du Béarn firent des remontrances; mais Louis XIII confirma l'arrêt du conseil par un édit *; et par un second édit, que l'on appela l'édit de remplacement, le revenu des biens ecclésiastiques du Béarn ayant été évalué à 78,000 liv. par an, le roi décida qu'une pareille somme seroit prise sur ses domaines pour dédommager les ministres. Les Béarnois s'opposèrent ouvertement à l'exécution de l'édit, et tinrent des assemblées, malgré les défenses. Un commissaire royal, envoyé sur les lieux, faillit être victime de l'exaltation des esprits, et le conseil supérieur de Pau ne craignit pas d'ordonner * de surseoir aux édits. Telle étoit la tolérance du parti dominant en ce pays, qu'on ne voulut jamais permettre à Jean de Marca, chanoine et grand-vicaire de Lescar, et seul membre catho-

* *Histoire des troubles du Béarn au sujet de la religion;* par Mirasson. Paris, 1768, in-12.

* Septembre 1617.

* 29 juin 1618.

(1) *Voir* la note 5 du Ier. livre, à la fin du volume.

lique du conseil, d'y occuper la place à laquelle il avoit droit. Son neveu, Pierre de Marca, déjà distingué par son esprit et ses talens, ayant succédé à Jean en 1615, réclama l'exercice de sa charge. Cette famille avoit constamment résisté à toutes les séductions du pouvoir et de la faveur, et étoit restée fidèle à la religion de ses pères. Les évêques d'Oléron et de Lescar plaidoient aussi auprès du roi les intérêts de leurs églises, et toutes les assemblées du clergé appuyoient leurs demandes. D'un autre côté, l'assemblée des protestans, tenue à Loudun *, avoit pris fait et cause pour ceux de Béarn. Il étoit évident que les opposans comptoient sur les troubles qu'excitoit alors dans le royaume la mésintelligence déclarée entre le roi et la reine mère. La chaleur de leurs plaintes et l'exagération de leurs demandes engagèrent Louis XIII à faire une démarche qui pût calmer ces premiers mouvemens. Ce prince partit de Bordeaux *, et arriva trois jours après à quelques lieues de Pau. Comme on lui demandoit quel ordre devoit être observé à son entrée dans cette ville : *Je descendrai à l'église, s'il y en a une,* dit le prince; *s'il n'y en a pas, je veux entrer sans cérémonie; il ne me siéroit pas de recevoir des honneurs là où Dieu ne seroit point honoré.* On

* En 1619.

* 10 octobre 1620.

aime à reconnoître dans cette réponse le langage d'un roi très-chrétien et d'un descendant de saint Louis. Le prince fit célébrer solennellement la messe à Navarreins *, et prit à Pau diverses mesures pour le rétablissement de la religion : les catholiques furent remis * en possession de la grande église, près de soixante ans depuis que Jeanne d'Albret les en avoit expulsés. L'évêque de Lescar, Jean de Salette, y célébra la messe. Pierre de Marca fut fait président du nouveau parlement; comme il étoit, quoique jeune encore, très-versé dans les matières ecclésiastiques, il eut des conférences avec des protestans, et réussit à en ramener plusieurs; quatre ministres surtout lui durent leur conversion. Le Père Coton fit un voyage dans le Béarn, établit un collége de sa société à Pau, et contribua par son crédit à relever le courage des catholiques, si longtemps opprimés dans ce pays (1).

* 18 octobre.

* Le 20.

XLIII. Mort de Paul V; élection de Grégoire XV.

Paul V ne vit pas la fin des troubles que le protestantisme avoit excités en France. Ce pieux et sage pontife mourut * après seize ans presque révolus de pontificat. Il avoit secondé les congrégations et les réformes nées en France de son temps; il calma les disputes sur la conception de la sainte Vierge, et défendit d'enseigner

* 28 janvier 1621.

(1) *Voyez* la note 6 du Ier. livre, à la fin du volume.

ou de prêcher publiquement qu'elle ait été conçue avec la tache du péché; il canonisa saint Charles Borromée, et laissa dans Rome des monumens de son zèle pour la décoration des églises, l'avancement des sciences et le bien de la religion. Le saint Siége ne fut pas long-temps vacant. Alexandre Ludovisio, cardinal et archevêque de Bologne, fut élu pape * à l'âge de soixante-sept ans, et prit le nom de Grégoire XV. Ce Pontife montra beaucoup de zèle pour la conversion des infidèles, et fonda le collége de la Propagande, qui fut achevé et accru par son successeur. Il déclara au nombre des saints plusieurs vertueux personnages du siècle précédent, Ignace de Loyola, François-Xavier, Philippe Néri et la réformatrice du Carmel, Thérèse. Grégoire adressa au cardinal de La Rochefoucauld un bref *, pour l'autoriser à réformer les ordres religieux en France; ce bref avoit été sollicité par Louis XIII lui-même, qui donna des lettres-patentes pour en assurer l'exécution. Nous verrons dans le livre suivant quelles furent les suites de cette mesure. La même année, le Pape, également sur la demande du roi, érigea Paris * en métropole, qui fut démembrée de Sens; il lui assigna pour suffragans les évêchés de Chartres, d'Orléans et de Meaux.

* 9 février 1621.

* Du 8 avril 1622.

* 20 octobre.

XLIV. Mort de saint François de Sales.

Nous ne pouvons mieux terminer cette partie de notre *Tableau* que par le récit des dernières actions de saint François de Sales *, et par l'histoire de ses derniers rapports avec notre patrie. En 1615, il fit le voyage de Lyon, y parut dans les chaires, et fut utile à plusieurs personnes par la sagesse de ses conseils et par l'onction de ses discours. Il prêcha deux années de suite * le Carême à Grenoble, où il fut reçu avec de grands honneurs; plusieurs protestans vinrent l'entendre, et se convertirent; il y eut entr'autres un ministre qui fit abjuration. Le duc de Lesdiguières eut des entretiens avec le saint évêque, pour lequel il professoit beaucoup d'estime, et il assista plusieurs fois à ses discours. Sur la fin de 1618, le duc de Savoie ordonna au prélat d'accompagner à Paris le cardinal de Savoie, qui alloit demander en mariage, pour le prince de Piémont, Christine de France, fille de Henri IV. Ce voyage donna lieu à l'évêque de Genève de revoir ses anciens amis, et de rendre de nouveaux services à la religion dans la capitale. Il prêcha la veille de Noël devant la reine, et il remplit la station du Carême * à Saint-André-des-Arts. Des fidèles, des dames pieuses envioient le bonheur d'être du moins quelque temps sous sa direction. La foule

* Vie du saint; par Marsollier: ses Lettres.

* En 1617 et 1618.

* En 1619.

se portoit à ses discours, et ses entretiens achevoient de gagner les cœurs. Ce fut alors que l'évêque de Genève et Vincent de Paul se connurent. Ces deux grandes ames s'apprécièrent mutuellement, et François choisit le vertueux prêtre pour premier supérieur des Filles de la Visitation, que Mme. de Chantal venoit d'établir rue Saint-Antoine. Il visita plusieurs fois la communauté d'Adrien Bourdoise, et se fit un plaisir d'assister aux conférences qui se tenoient à Saint-Nicolas-du-Chardonnet sur les devoirs de l'état ecclésiastique. Il voulut aller à Pontoise, pour y prier sur le tombeau de Marie de l'Incarnation (Mme. Acarie). On voit que, pendant son séjour dans la capitale, il lui fut fait encore des propositions de se fixer en France; mais elles n'eurent point de suite. Après un séjour de plusieurs mois, le saint quitta Paris *, et prit sa route par Tours, Bourges, Moulins, Roanne et Lyon. La reine Marie de Médicis lui fit à Blois un accueil très-distingué. André Frémiot, archevêque de Bourges, et frère de Mme. de Chantal, le reçut dans sa ville épiscopale, et ils visitèrent ensemble de pieux établissemens.

* 13 septemb. 1619.

Le nouveau séjour de saint François de Sales à Paris n'avoit fait que redoubler le désir que l'on avoit de l'attirer en France; et le vertueux

évêque ne s'y refusoit pas formellement, comme on le voit par une de ses lettres à la Mère Angélique Arnauld *. Une lettre de Mme. de Chantal fait mention d'un semblable projet * : « J'appris hier, par M. Vincent, qui vous honore et vous estime plus qu'il ne peut se penser et dire, tout le dessein que l'on a de vous attirer en France. Tous les plus pieux et les plus solides esprits d'ici sont en grand suspens pour savoir ce qui sera plus à la gloire de Dieu. M. Vincent me le disoit hier, en ajoutant qu'il sembloit que Dieu vous eût mis comme un boulevard contre Genève ». Mais le saint touchoit au terme de sa carrière. Dans cette même année, il reçut ordre du duc de Savoie de retourner en France pour y saluer Louis XIII qui passoit par les provinces du midi, après son expédition contre les protestans. Il se rendit à Avignon, où étoit le roi, et suivit ensuite la cour à Lyon. Le roi et la reine lui donnèrent des témoignages de bienveillance et d'estime. Il prêcha plusieurs fois, et notamment la veille de Noël. Peu après, il fut frappé d'apoplexie, et mourut * dans sa cinquante-sixième année. Son corps fut transporté à Anneci, suivant ses intentions. Nous ne nous étendrons point ici sur l'éloge du saint évêque. Ses écrits et ses lettres de piété sont

* Du 16 décemb. 1619.

* Du 16 mai 1622.

* Le 28 décemb. 1622.

assez connus, et ne sont pas les moindres services qu'il ait rendus à la religion. Mais il fut surtout admirable par son esprit de charité et de douceur, et par son talent pour s'insinuer dans les ames et pour les porter à la piété. Il savoit donner au zèle les formes les plus douces et les plus attrayantes. Ce fut par ces heureuses qualités qu'il devint un des principaux instrumens de la Providence pour exciter parmi le clergé et les fidèles ce renouvellement de mœurs et cette ardeur pour les bonnes œuvres, dont nous avons déjà vu les premiers résultats. Notre France eut part à ces heureux effets, et nous avons eu quelque plaisir à suivre les relations que saint François de Sales entretenoit dans le royaume, et à montrer le bien qu'il y fit, tantôt par sa présence, ses entretiens et ses discours, tantôt par ses lettres, dont un grand nombre sont adressées à des personnes de notre nation.

TABLEAU

DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX

FORMÉS EN FRANCE

PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

ET

DES EXEMPLES DE PIÉTÉ,

DE ZÈLE ET DE CHARITÉ,

QUI ONT BRILLÉ A CETTE ÉPOQUE.

LIVRE II.

Depuis 1623 *jusqu'à la mort de Louis XIII, en* 1643.

Ce livre comprend tout le temps du ministère du cardinal de Richelieu, et, comme cet homme célèbre se trouve mêlé à tout ce qui se fit alors de plus important pour la religion, il ne sera pas hors de propos de le faire connoître en peu

de mots, sans entrer dans les détails de la politique à laquelle nous devons rester étrangers.

I. Ministère du cardinal de Richelieu ; ses soins pour la religion.

Armand-Jean du Plessis-Richelieu naquit à Paris, le 15 septembre 1585, et fit paroître d'heureuses dispositions pour l'étude et pour les lettres. Destiné à l'état ecclésiastique, il obtint à vingt-deux ans une dispense d'âge pour l'évêché de Luçon, et fut sacré à Rome en 1607. De retour en France, il prêcha plusieurs fois à la cour, et remplit même des stations entières. Il parut avec honneur aux Etats-généraux de 1614, et fut chargé plusieurs fois de porter la parole au nom de la chambre du clergé. Marie de Médicis nomma le prélat son grand-aumônier, et lui procura * une charge de secrétaire d'Etat. L'évêque de Luçon s'étant retiré quelque temps à Avignon, s'y occupa de composer des écrits de controverse contre les protestans; c'est peut-être alors qu'il travailla au livre de l'*Instruction du chrétien* *, dont il y a eu plusieurs éditions; il publia aussi une réponse * aux ministres de Charenton, qui a été souvent réimprimée. Le prélat fut souvent employé dans les différends qui survinrent entre Louis XIII et la reine mère, et il disposa l'esprit de cette princesse à un accommodement qui fut conclu en 1620. Ce fut pour ce service que le roi le présenta au cardinalat; le

* En 1616.

* Poitiers, 1621, in-8°.

* *Les Princip. points de la foi cath. défendus contre l'écrit des min. de Charenton*; 1617, in 8°.

le prélat s'étant rendu de plus en plus agréable et nécessaire au roi, prit peu à peu une part plus active aux affaires, entra au conseil *, écarta successivement ses concurrens, et devint premier ministre, poste qu'il sut conserver jusqu'à sa mort. La fermeté de son caractère et l'habileté de sa politique déconcertèrent les efforts de ceux qui étoient le plus jaloux de son pouvoir et mécontens de sa sévérité. Cette sévérité, il est vrai, parut extrême en quelques circonstances; mais on doit reconnoître qu'elle fut en général utile au royaume. Elle comprima l'esprit de faction qui ne s'étoit que trop enraciné en France pendant les temps de troubles; elle fit respecter l'autorité. Le cardinal s'attacha surtout à réprimer les entreprises des protestans qui affectoient dans le royaume une sorte d'indépendance; et ce fut à sa constance et à son génie que l'on dut la conservation de l'île de Rhé et la réduction de La Rochelle, dont le parti calviniste avoit fait son boulevart, et d'où il bravoit les lois et les ordres du souverain.

* 29 avril 1624.

Le système du gouvernement du cardinal de Richelieu a été tracé récemment par une plume aussi judicieuse qu'élégante. « Ce ministre », dit M. le cardinal de Bausset, « voulut asseoir les fondemens d'un gouvernement durable sur ces

principes religieux qui sont les plus fermes appuis de l'ordre et de la tranquillité d'un grand empire. Cet homme, qui avoit l'instinct de la politique comme d'autres ont cru en avoir la science, qui n'avoit pas une pensée, un sentiment, une volonté qui n'eût pour objet l'affermissement de l'autorité et le maintien de l'ordre, savoit que l'esprit de la religion est essentiellement un esprit conservateur, parce qu'elle commande toujours le respect des lois et la soumission à l'autorité publique. Il s'attacha dans le choix des évêques à rechercher la science unie à la régularité des mœurs et à l'amour de la discipline. Sous son ministère tout prit un caractère d'ordre, de décence et de dignité. C'est de cette époque que date la véritable gloire de l'église gallicane, celle d'avoir formé le clergé le plus régulier, le plus éclairé, le plus ami de l'ordre et de la paix, le plus fidèle à ses principes religieux et à ses devoirs politiques. Tant que le cardinal de Richelieu vécut, rien ne troubla la paix de l'église de France * ».

D'autres écrivains * ont également remarqué l'attention du cardinal de Richelieu dans le choix des évêques, et lui-même expose sa manière de penser à cet égard dans une de ses lettres. Il connoissoit les devoirs de l'épiscopat; à Luçon

* *Histoire de Fénélon*, t. I[er]., p. 13.

* L'abbé Racine dans son *Abrégé de l'Histoire eccl.*, t. X, pag. 205.

il faisoit la visite de son diocèse, et publia des statuts pour rappeler ou maintenir la discipline; sa cathédrale fut réparée et embellie par ses soins, et de nouvelles paroisses furent érigées. Dès qu'il fut entré au conseil, voyant qu'il ne pouvoit plus observer la résidence, il donna la démission de son siége, et eut soin que son successeur fût nommé immédiatement (1). Le cardinal auroit pu sans doute aspirer à quelqu'un des siéges les plus riches et les plus honorables du royaume; toutefois il n'eut point d'évêché en titre, et se contenta de posséder quelques abbayes. On voit qu'il favorisa les réformes et les congrégations établies de son temps. Ayant été fait coadjuteur de l'abbé de Cluni, il appuya les efforts de l'abbé régulier, Jacques d'Arbouze, pour introduire la réforme dans son ordre, y attira de bons religieux de la congrégation de Saint-Vannes, réprima ceux qui s'opposoient à la réforme, et unit la congrégation à celle de Saint-Maur; mais cette union fut dissoute après sa mort. Elu aussi abbé de Clairvaux, il n'usa également de son autorité que pour propager l'étroite observance et seconder le zèle des abbés Arnolphini et Maugier qui travailloient à réfor-

(1) Le successeur du cardinal, à Luçon, fut sacré dès le 24 juin 1624.

mer cet ordre. On voit par le recueil de ses lettres * qu'au milieu des soins de la politique, il ne négligeoit rien de ce qui pouvoit intéresser la religion. Là il prie l'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, frère et successeur du pieux cardinal de ce nom, de modérer la vivacité de son caractère; ici il engage l'évêque de Marseille à ne point inquiéter les Carmélites qui s'étoient mises sous sa protection après la mort du cardinal de Bérulle. Il donne de sages avis à d'autres prélats; il fait écrire par le roi à tous les évêques pour leur recommander la résidence; il s'occupe à réprimer des abus dans différens monastères. Le cardinal avoit donné sa confiance au Père Joseph du Tremblai, religieux Capucin, qui a été maltraité par quelques historiens, mais à qui on ne sauroit refuser de grands talens. Le Père Joseph * fonda la congrégation du Calvaire dont nous avons parlé dans le livre précédent. La faveur du cardinal auroit pu le porter à de hautes dignités, mais il garda constamment son nom et son habit de religieux. Le Pape l'avoit nommé préfet des missions du Poitou; le Père Joseph envoya dans cette province plusieurs de ses confrères pour maintenir parmi les peuples la foi catholique contre les efforts des protestans. Ce fut par son interven-

* *Lettres du cardinal de Richelieu*, 1696, 2 vol. in-12.

* *Vie du P. Joseph*. Paris, 1702, 2 vol. in-12.

tion que Louis XIII établit un hôpital à Alep; par ses soins aussi des missionnaires de son ordre furent envoyés dans le Levant pour donner leurs soins aux catholiques de ce pays (1).

II. Etablissemens et fondations à Paris.

Le pontife qui avoit donné le chapeau à Richelieu survécut peu à cette promotion. Grégoire XV mourut * après deux ans et cinq mois de pontificat. Après lui, le cardinal Maffée Barberini, archevêque de Nazareth, dans le royaume de Naples, fut élu pape * et prit le nom d'Urbain VIII. Ce pontife aimoit les lettres et les cultivoit avec succès; il célébra le jubilé *, et accueillit les pélerins avec magnificence. Peu de pontificats ont été marqués par un plus grand nombre d'établissemens de piété et de charité. Le zèle que nous avons déjà vu se signaler en France, à cet égard, sembla prendre de nou-

* 8 juillet 1623.

* 6 août.

* En 1625.

(1) Deux de ces missionnaires souffrirent la mort en juin 1638, à Dombea en Ethiopie, où ils alloient annoncer l'Evangile; leurs noms étoient Nouvois et Lopez-Netto, le premier né à Vendôme, et le second à Nantes, d'une famille portugaise établie dans cette ville. En religion, ils s'appeloient Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes; on a publié la relation de leur martyre. Nous trouvons d'autres religieux français immolés par les idolâtres vers le même temps; Guillaume Courtet, Dominicain, fut mis à mort le 20 septembre 1637, avec deux de ses confrères, à Nangasaqui, dans le Japon.

veaux accroissemens. Les constructions d'églises, les fondations d'hôpitaux, les réformes, les congrégations nouvelles se succédèrent sans interruption. A Paris, on érigea la paroisse de Saint-Leu et Saint-Gilles, puis celle de Saint-Louis en l'Ile; celle-ci n'étoit d'abord qu'une petite chapelle, mais on éleva dans la suite une grande église qui ne fut totalement achevée que dans le siècle suivant. Louis XIII autorisa par lettres-
* En 1623. patentes * la fondation de l'hôpital de la Miséricorde; cet hôpital étoit l'ouvrage d'Antoine Séguier, seigneur de Villiers et de Fourqueux, président à mortier au parlement de Paris et ambassadeur à Venise. Ce magistrat, issu d'une famille illustre par de grands exemples de piété (1), laissa par son testament plus de 30,000 livres de rente, pour être employées en aumônes et en fondations. Il voulut que l'hôpital de la Miséricorde, au faubourg Saint-Marcel, servît

(1) Antoine Séguier étoit frère de Jean d'Autry, père du chancelier Séguier. Marie Tudert de Bournalière, femme de Jean d'Autry, fit profession chez les Carmélites à l'âge de quarante-huit ans. Louise Séguier, mère du cardinal de Bérulle, étoit sœur d'Antoine; on sait qu'elle entra aussi dans l'ordre des Carmélites. Jeanne Séguier, sœur du chancelier, embrassa la même vocation. Antoine Séguier mourut sans alliance en novembre 1724.

à recueillir cent orphelines; on les élevoit depuis six à sept ans jusqu'à vingt-cinq. La diminution des revenus força, dans la suite, de diminuer le nombre des places, jusqu'à ce qu'un financier nommé Cornette, qui avoit été trésorier général des galères, y rétablit * dix-huit places d'orphelines; il ne faut point confondre cette maison avec celle des orphelines du saint nom de Jésus, établie à Paris dans le cul de sac des Vignes. Cette dernière fondation est du même siècle; mais nous n'en connoissons ni la date précise ni l'auteur; car on mettoit souvent alors autant de soin à cacher ses bonnes œuvres qu'on en a mis depuis à les publier. La maison des orphelines du saint nom de Jésus étoit destinée pour vingt-deux filles, et dirigée par les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, qui furent instituées plus tard.

* En 1755.

III. Réformes; Sainte Geneviève et le P. Faure.

Nous avons rapporté dans le livre précédent le bref par lequel le pape Grégoire XV avoit commis le cardinal de La Rochefoucauld pour travailler à la réforme des monastères. Le cardinal s'adjoignit un conseil pour le seconder dans cette œuvre, et le roi se montra disposé à lui prêter l'appui de son autorité. Des évêques et des magistrats furent nommés pour connoître des difficultés qui surviendroient. Le cardinal

* 11 mars 1623.

* En 1619.

* *Histoire des Ordres mon.* t. II, chap. XLVIII. *Vie du Père Faure.* Paris, 1698, in-4°.

* En 1615.

dressa * les réglemens qu'il jugea les plus propres à atteindre son but. Devenu abbé de Sainte-Geneviève à Paris *, il résolut de commencer par la réforme de cette abbaye; un religieux fort jeune, mais plein de ferveur, fut l'instrument dont la Providence se servit pour faire réussir cette entreprise. Charles Faure *, né à Lucienne, en 1594, et fils d'un commissaire des guerres, avoit montré de bonne heure le goût et les habitudes de la piété, et joignoit à ces heureuses dispositions un jugement sûr, un caractère ferme et un courage à toute épreuve. Il avoit fait ses vœux * dans l'abbaye des Chanoines-Réguliers de Saint-Vincent de Senlis; le relâchement qui s'y étoit introduit ne lui ôta rien de sa ferveur et ne lui inspira que plus de désir d'opérer une réforme salutaire. Etant venu à Paris pour ses études de théologie, il logea dans la communauté naissante de Bourdoise, et s'y fortifia dans le goût de la piété. En même temps il alloit souvent à Senlis pour y animer le courage de quelques religieux bien disposés. Le cardinal de La Rochefoucauld, qui connut tout son mérite, favorisa les soins qu'il se donnoit pour la réforme de l'abbaye de Saint-Vincent. La prudence, le zèle, la charité et la patience de Faure triomphèrent des obstacles, et

l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis devint un modèle de régularité. Des personnes de toute condition venoient s'y édifier et y faire des retraites sous la conduite du jeune religieux; quelques abbayes lui demandèrent des sujets formés sous sa direction, entr'autres, celles d'Eu, de Saint-Jean à Chartres, de Clairefontaine dans le même diocèse, et Faure y alla lui-même établir une bonne discipline. Le cardinal de La Rochefoucauld crut devoir l'appeler * pour réformer l'abbaye de Sainte-Geneviève, et le nomma supérieur, quoique n'ayant encore que trente ans. Faure ne réussit pas moins à Paris qu'à Senlis; son zèle et son habileté dans le gouvernement, ses exemples, sa douceur, sa charité, consolidèrent la réforme, qui s'étendit même à d'autres abbayes. Plusieurs Chanoines-Réguliers, animés du même esprit que Faure, recoururent à lui de divers lieux, et le prièrent de seconder leur zèle pour la discipline monastique. Des congrégations séparées de Chanoines-Réguliers s'unirent à la congrégation de Sainte-Geneviève; telles furent les congrégations du Val des Ecoliers, de Saint-Jean de Chartres, de Saint-Lo de Rouen et de Saint-Martin d'Epernai. Un pieux religieux, Philippe Gallet, prieur de l'abbaye de Toussaint d'Angers, com-

* En 1624.

* En 1622. mença vers le même temps * à y établir la réforme, et, secondé par l'autorité du cardinal de
* En 1634. La Rochefoucault, il s'unit * à la congrégation de Faure, quitta son office de prieur, et vécut pendant vingt ans dans la pratique exacte de la règle primitive; on nous a communiqué une notice intéressante sur ce fervent religieux *. Son ami, Nicolas Fournier, l'aida dans ses projets de réforme, et est loué aussi pour son attachement à la régularité. D'après l'avis des personnes les plus sages, on rendit * l'abbaye de Sainte-Geneviève élective tous les trois ans, et Charles Faure fut choisi pour coadjuteur du cardinal et pour supérieur de toute la congrégation, qui prit le nom de Chanoines-Réguliers de la congrégation de France. Depuis, on érigea * un séminaire à Senlis où la réforme avoit commencé, et Anne d'Autriche posa * la première pierre d'un autre séminaire pour les Chanoines-Réguliers à Nanterre.

* Manuscrits de Grandet.

* En 1634.

* En 1638.

* 16 mars 1632.

IV. Chanoines-Réguliers de Lorraine, et le B. Fourier.

Une seconde réforme des Chanoines-Réguliers s'établissoit en Lorraine, par les soins du bienheureux Pierre Fourier, curé de Mataincour, le même qui avoit, de concert avec Alix Le Clerc, institué * une congrégation de religieuses pour l'éducation des filles. Pierre, né le 30 novembre 1565, à Mirecour, en Lorraine *, avoit pratiqué la vertu dès sa jeunesse. N'étant encore

* *Voyez* ci-dessus, pag. 153.

* *Histoire des Ordres*

qu'étudiant dans l'Université de Pont-à-Mousson, il aimoit à réunir des jeunes gens, qu'il formoit à la piété, et plusieurs parens lui confièrent leurs enfans, avec lesquels il menoit une vie toute chrétienne, loin des plaisirs et de la dissipation ordinaire à cet âge. On fut étonné de le voir entrer comme novice dans l'abbaye des Chanoines-Réguliers de Chamousey, qui passoit pour peu régulière; mais la Providence avoit ses vues dans cette vocation, et elle se proposoit sans doute de se servir du jeune Fourier pour réformer un ordre dégénéré de sa première ferveur. Il fut, à Chamousey, un modèle de régularité; ayant été envoyé à Pont-à-Mousson pour son cours de théologie, il s'y lia étroitement avec deux autres jeunes religieux, qui se distinguèrent aussi depuis par leur zèle pour la réforme; savoir, Didier de La Cour et Servais Lairuels. On lui confia * la cure de Mataincour, près Mirecour, où il montra toutes les qualités d'un bon pasteur. Perpétuellement occupé de ses devoirs, il ne respiroit que pour le bien de son troupeau, instruisoit, exhortoit, reprenoit, faisoit la guerre aux abus. Les pauvres étoient particulièrement l'objet de sa sollicitude; il avoit établi pour eux des distributions régulières de secours, et il ne pouvoit leur rien refuser. La

mon. t. II, chap. LXII. *Vie du B. P. Pierre Fourier;* par Bedel, 1666, in-12.

* En 1597.

même charité lui fit songer à l'instruction de la jeunesse, et ce fut pour l'éducation des jeunes filles qu'il donna naissance à la congrégation dite de Notre-Dame, comme on l'a raconté; une pieuse fille, nommée Alix Le Clerc, le seconda dans ce projet, que Dieu sembla bénir d'une manière particulière. A cette entreprise en succéda une plus difficile encore. On avoit déjà fait quelques tentatives en Lorraine, pour réformer les Chanoines-Réguliers; le cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz, et un pieux évêque de Toul, des Porcelets de Maillane, avoient essayé d'y parvenir. C'étoit au Père Fourier qu'il étoit réservé d'accomplir cette œuvre. Comme on connoissoit son zèle pour la régularité, le cardinal de La Rochefoucauld, qui travailloit aussi, comme nous l'avons vu, à réformer les Chanoines-Réguliers de France, jeta les yeux sur lui pour cette entreprise, et le pressa de venir à Paris pour seconder ses vues. Toutefois le Père Fourier ne se rendit point à ces instances; il étoit alors plein d'une juste espérance de réussir dans son projet de réforme en Lorraine, projet qu'il préparoit depuis plusieurs années avec persévérance. L'abbaye de Saint-Remi de Lunéville s'étant offerte pour devenir le noyau de la réforme, Fourier y prit l'habit * avec six associés, et

* 2 février 1624.

ils firent tous ensemble leur profession *. Tel fut le commencement de la congrégation dite de Notre-Sauveur, dont le Père Fourier dressa les constitutions. En quatre ans, huit abbayes reçurent la réforme, qui fut approuvée à Rome. Le fondateur s'occupa de bien établir parmi les Sœurs l'esprit de piété, et visita les maisons de son ordre et celles de la congrégation de Notre-Dame, sans cesser néanmoins d'exercer le ministère pastoral; il passa quelque temps * dans la paroisse de Badonviller pour instruire les habitans, dont un grand nombre étoient protestans, et ses exhortations et sa charité ramenèrent la plupart. Les guerres auxquelles la Lorraine étoient en proie, les mouvemens de troupes et les ravages qui en étoient la suite, l'obligèrent * de se retirer à Gray en Franche-Comté; ce fut là qu'il acheva de rédiger ses constitutions. Il donna ses soins aux habitans de la ville dans une épidémie, et voulut que les religieux qui l'avoient accompagné se rendissent utiles pour l'éducation de la jeunesse. Les filles de sa congrégation qui s'étoient aussi réfugiées à Gray, y suivoient également l'esprit de leur vocation pour l'instruction des jeunes personnes. Le Père Fourier les animoit tous par son zèle (1).

* 25 mars 1624.

* En 1625.

* En 1639.

(1) Il mourut le 9 décembre 1640, au milieu de l'exer-

V.
Congrégation de Chancelade et Alain de Solminiac.

Le même ordre voyoit encore éclore dans une autre province une troisième réforme qui eut pour auteur Alain de Solminiac, religieux de Chancelade près Périgueux et depuis évêque de Cahors. Alain étoit né en 1593, au château de Belet près Périgueux *; on remarqua en lui dès sa jeunesse d'heureuses inclinations, et, quoique les vues de sa famille parussent d'abord avoir décidé sa vocation, la suite fit assez voir que cette vocation étoit dans l'ordre des desseins de la Providence. Le jeune de Solminiac, ayant fait ses vœux à Chancelade, vint étudier en théologie à Paris, et n'y montra pas moins d'ardeur pour la piété que pour les connoissances de son état. Devenu abbé de Chancelade *, il entreprit de mettre la réforme dans cette maison, qui par suite des guerres étoit tombée en déca-

* *Hist. des Ordres mon.* t. II, ch. LXI. *Vie de Solminiac*, 1817, in-12.

* En 1623.

cice de la charité. Son corps fut porté à Mataincour, où les habitans voulurent le conserver. La réputation de sa sainteté, et les miracles opérés par son intercession, engagèrent Benoît XIII à le déclarer au nombre des bienheureux, par un décret du 2 février 1730. La Vie de ce saint personnage, par le Père Bedel, Paris, 1666, in-12, offre de grands exemples d'humilité, de douceur et de pénitence. Parmi ses successeurs dans la place de supérieur-général de la congrégation, nous citerons Jean Etienne, qui mourut le 2 février 1685 en réputation de sainteté.

dence pour le temporel comme pour le spirituel. Ses premiers soins se dirigèrent vers le rétablissement des lieux réguliers. Les anciens religieux s'étant refusés presque tous à l'observance exacte de l'ancienne discipline, le pieux Alain reçut quelques novices avec lesquels il forma une nouvelle communauté. Fervent, mortifié, ami de la retraite et du silence, il ne conseilloit rien aux autres qu'il ne pratiquât lui-même. Aussi sa réputation attira dans son abbaye de nombreux disciples, qui vinrent se mettre sous sa direction. Son monastère devint en peu de temps un modèle sur lequel les abbayes des diocèses voisins demandèrent à se former; ce qui donna lieu à la formation de la congrégation dite de Chancelade, qui subsistoit encore avant la révolution. L'abbé de Solminiac fut aussi chargé de visiter d'autres monastères, et il y introduisit l'observance des règles. C'est par là qu'il se préparoit à entrer dans une autre carrière, et qu'il préludoit aux travaux de l'épiscopat, où nous le verrons dans la suite montrer un zèle si actif et si efficace.

VI. Réforme du Val-de-Grâce; et Marguerite d'Arbouze.

Une autre réforme contemporaine est celle du Val-de-Grâce, à Paris, réforme que la reine Anne d'Autriche favorisa de tout son pouvoir. Marguerite d'Arbouze en avoit été nommée ab-

bесse *, et travailloit avec ardeur à y établir la réforme; c'est la même pieuse fille dont nous avons parlé à l'occasion de la fondation du prieuré de la Ville-l'Evêque. Le Val-de-Grâce étoit une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, située à Bièvre-le-Châtel, à trois lieues de Paris; le relâchement s'y étoit peu à peu introduit, quand Marguerite d'Arbouze fit transférer le monastère à Paris. La reine s'en déclara fondatrice; cette princesse posa * la première pierre des nouveaux bâtimens de cette abbaye; elle témoignoit en toute rencontre une estime singulière pour la pieuse abbesse qui étoit en rapports avec les personnages les plus recommandables de ce temps, et qui étoit parente du Père d'Attichy, depuis évêque d'Autun, et du garde des sceaux, de Marillac. Sa modestie, son amour pour la pénitence, son détachement, son esprit de prières, faisoient l'admiration de tous ceux qui la connoissoient. Elle mourut * en allant mettre la réforme dans quelques monastères de province. Ferrage et le docte abbé Fleury ont écrit chacun la vie de cette estimable abbesse; l'ouvrage de Fleury surtout fait bien connoître le mérite et la vertu qui brilloient en elle. Des abbesses vinrent s'instruire à son école et puiser dans sa maison l'esprit de leur état. Sa réforme fut adoptée dans plusieurs

* *Voyez* sa Vie: par Fleury, 1684, in-8°.

* 3 juillet 1624.

* 16 août 1626.

plusieurs monastères, entr'autres au Puy-d'Orbe, diocèse de Langres.

VII. Rapports de la cour et du cloître.

On ne s'étonnera pas sans doute de l'intérêt qu'Anne d'Autriche mettoit à la réforme d'un couvent, quand on se rappellera qu'alors les personnes les plus illustres s'honoroient de favoriser les établissemens de piété. Des rapports intimes et fréquens sembloient rapprocher la cour et le cloître, quoique séparés par une si grande différence de mœurs et de goûts; et des princesses se plaisoient à venir humilier leurs grandeurs et puiser des exemples dans les modestes asiles du recueillement et de la pénitence. L'histoire du temps nous montre plusieurs religieuses à qui leur mérite avoit concilié une réputation, je dirois presque une influence extraordinaire. Sans sortir de leur état, et sans ambitionner aucun crédit, elles étoient respectées et consultées au dehors. Ainsi, Marie de Médicis, les reines ses filles, la princesse de Condé, les princesses de Longueville, affectionnoient et visitoient souvent une simple Carmélite, Madeleine de Fonteines, religieuse sous le nom de Madeleine du Saint-Sacrement. Cette fille, pieuse et habile, savoit les intéresser en les entretenant des choses de Dieu; elle prenoit part aux affaires publiques par ses vœux, et prioit incessamment pour

l'Eglise, pour le royaume, pour la famille royale; elle contribuoit aussi aux bonnes œuvres, et encourageoit la duchesse d'Aiguillon dans ses généreuses entreprises. Une autre Carmélite, Charlotte de Harlay de Sancy, marquise de Bréauté, étoit fort aimée d'Anne d'Autriche, qui lui amenoit Louis XIV enfant. La même princesse visitoit encore Marguerite Acarie, fille de la bienheureuse, et Carmélite sous le nom de Marguerite du Saint-Sacrement; on dit même que Marguerite, qui craignoit que ces visites ne nuisissent à l'ordre et au recueillement de sa communauté, osa prier un jour la reine d'user avec plus de réserve du privilége de sa naissance, et qu'Anne d'Autriche n'en fut point offensée. La même princesse témoignoit beaucoup de confiance et d'estime pour une religieuse de la Visitation, Louise-Eugénie de Fontaine, et elle alloit la visiter, soit dans son couvent, soit à Port-Royal, où on l'envoya quelque temps pour y remettre l'ordre. Nous avons vu que la reine honoroit spécialement Marguerite d'Arbouze, et que cette pieuse abbesse étoit également recherchée et consultée par les dames les plus illustres de la cour. La Mère Marie de Saint-Charles, religieuse de Sainte-Elisabeth, étoit aussi visitée par des personnes du plus haut rang.

Ainsi, la vertu et la piété combloient l'intervalle qui existoit entre de pauvres religieuses et des princesses, et celles-ci s'arrachoient au faste de la cour pour apprendre dans une modeste cellule les moyens de se soutenir au milieu du monde. Nous aurons à remarquer encore par la suite ces rapports et cette espèce d'intimité entre le rang le plus élevé et la profession la plus humble; rapports qui tournoient au bien de la religion, en inspirant le goût de la piété aux personnes placées au milieu du monde, et en les portant à favoriser des établissemens de piété et de charité.

VIII. Congrégations d'Hospitalières.

Si on ne peut qu'applaudir à des réformes qui faisoient disparoître les abus et le relâchement introduits dans les asiles de la piété, on sera peut-être plus touché encore de la formation d'établissemens directement consacrés à l'exercice de la charité, de cette vertu qui est l'apanage et la gloire du christianisme. Plusieurs congrégations d'Hospitalières s'élevèrent coup sur coup à cette époque. La première doit son origine à Simonne Gaugain *, née à Patai, en Beauce, et nommée en religion Françoise de la Croix. Cette pieuse fille forma d'abord un établissement à Paris, près la place Royale; et Madeleine Brulart, veuve d'un maître-d'hôtel

* *Hist. des Ordres mon.* tom. IV, ch. XLVIII.

du roi, nommé Faure, la même dont nous avons déjà eu occasion de remarquer la pieuse générosité, se déclara fondatrice de la maison. Le roi et l'archevêque de Paris autorisèrent cette entreprise, et la Mère Françoise de la Croix et ses compagnes prononcèrent * les vœux de religieuses Hospitalières, sous le nom d'Hospitalières de la Charité de Notre-Dame. Elles formèrent des établissemens à La Rochelle, après la prise de cette ville; à La Roquette, dans le faubourg Saint-Antoine; à Patai, patrie de la pieuse Simonne; à Toulouse, à Béziers, à Bourg, etc. Ces hôpitaux étoient exclusivement réservés aux femmes, et la vie des religieuses étoit fort austère. Saint Vincent de Paul, le Père Binet, Jésuite, et Vigier, Doctrinaire, avoient revu et approuvé leur règle *.

* En 1629.

* Simonne Gaugain mourut le 14 octobre 1655.

Les mêmes motifs de religion et de charité portoient une autre pieuse femme à former, à la même époque, en Lorraine, une entreprise du même genre; c'est en effet de la même année * que date la congrégation des religieuses de Notre-Dame du Refuge de Nanci *, instituées par Elisabeth de Ranfain. Cette dame, née à Remiremont, étoit veuve d'un gentilhomme de Lorraine, nommé Dubois. Elle avoit été éprouvée par de grandes afflictions, qu'elle soutint avec

* 1624.

* *Hist. des Ordres mon.* tome IV, chap. XLVII.

patience, et qui ne firent que donner un nouvel éclat à sa vertu. Elle recueillit d'abord quelques filles qui vouloient se retirer de la corruption du monde, et fut encouragée dans cette bonne œuvre par des personnes pieuses et zélées, qui n'usoient de leur crédit que pour des entreprises utiles; parmi ces sages bienfaiteurs, on cite l'évêque de Toul, de Maillane; Nicolas Viardin, chanoine de Nanci; l'abbé Dallamont, neveu du cardinal de Lenoncourt; le Père Poiré, Jésuite, et Renel, conseiller d'Etat du duc de Lorraine. Soutenue par leurs conseils, Elisabeth de Ranfain prit l'habit de religieuse *, sous le nom de Marie-Elisabeth de la Croix de Jésus; elle fut accompagnée dans cette démarche par ses trois filles et par des pénitentes qu'elle avoit formées à la piété. Urbain VIII approuva leur institut *, et elles établirent des maisons à Avignon et dans quelques autres villes *. On recevoit dans ces maisons trois sortes de personnes, 1°. des filles vertueuses, qui faisoient des vœux de religion, et qui se consacroient à l'œuvre de charité, but principal de l'institut; 2°. des pénitentes, que leurs bonnes dispositions et leur persévérance faisoient juger dignes d'être admises à la profession; 3°. des pénitentes volontaires ou pla-

* 1er. janvier 1631.

* En 1634.

* Toulouse, Rouen, Arles, Montpellier, Dijon, Besançon, Le Puy, Nimes, Ste. Roche.

cées de force, qui étoient instruites et dirigées dans un quartier séparé (1).

Enfin, un zèle aussi actif que généreux multipliant à l'envi ces secours offerts, en différens lieux, aux diverses classes de malheureux, un troisième institut d'Hospitalières se formoit, vers le même temps, à Loches, en Touraine. Un prêtre charitable, nommé Pasquier Bouray *, qui exerçoit le ministère à Loches, s'étoit mis en possession d'un hôpital abandonné, et y recevoit les pauvres malades. Pour soigner ces derniers, on fit venir à Loches deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui formèrent aux mêmes fonctions des filles du pays. L'abbé Bouray fut établi leur supérieur par l'archevêque de Tours; il releva cette maison, qui se trouva en état de recevoir jusqu'à vingt-quatre malades. Depuis, il conduisit * quelques-unes de ses religieuses à Vierzon, et les plaça dans un ancien hôpital, où un autre vertueux prêtre, l'abbé Rosant, s'étoit aussi dévoué au service des malades. L'esprit de désintéressement et de charité de ces filles les fit rechercher en d'autres villes, et elles s'établirent successivement à Amboise,

* *Voyez* sa Vie; Paris, 1714, in-12.

* En 1632.

(1) Elisabeth de Ranfain mourut le 14 janvier 1649; sa Vie, par Boudon, offre, avec de grands exemples de vertu, des détails d'un genre fort extraordinaire.

à Chinon, et même au loin *. L'abbé Bouray se retira, dans ses dernières années, à Poitiers, où il avoit formé une communauté de religieuses, et il y tomba malade en soignant les malades de l'hôpital dans une épidémie. Un tel homme étoit digne d'être victime de sa charité *; humble, détaché de tout, ce vertueux prêtre transmit les mêmes sentimens à ses filles, dont les règles étoient assez austères. Il étoit venu plusieurs fois à Paris, et s'y étoit lié entr'autres avec Claude Bernard, dit *le pauvre prêtre*, que nous ferons connoître.

* A Clermont, Riom, La Palisse, Arles, Guéret, Poitiers, Grenoble, Niort, Aubigny et Beaucaire.

* Il mourut en 1651, âgé de cinquante-sept ans.

IX. Diverses mesures prises par l'assemblée du clergé de 1625.

Les évêques de France ne pouvoient être insensibles à ce mouvement des esprits pour les institutions utiles et honorables pour la religion. Aussi on voit les assemblées du clergé favoriser cette impulsion, et prendre ou solliciter des mesures tendant au même but. L'assemblée du clergé de 1625 * réclama l'exécution des lois contre les duels. Elle s'intéressa pour la réforme des Bénédictins de Bretagne, entreprise par Noël Mars *. Elle recommanda aux évêques les Frères de la Charité, qui rendoient de si grands services dans les hôpitaux. Elle accueillit un projet, qui lui fut soumis par Charles Godefroi, relativement à la formation des séminaires. Cet ecclésiastique, qui étoit curé de Créteville, dans le diocèse de Coutances, proposoit de former

* *Procès-verbaux* de l'assemblée de 1625.

* *Voyez* la 1ʳᵉ. note du Iᵉʳ. livre, à la fin du volume.

une association de prêtres pour diriger ces établissemens; c'étoit, à ce qu'il paroît, à peu près le même plan qui fut exécuté, vers ce temps, par saint Vincent de Paul et par d'autres vertueux prêtres. L'assemblée loua le zèle de l'abbé Godefroi, et lui promit de l'appuyer. La même assemblée fit rédiger, par Léonor d'Etampes, évêque de Chartres, un avis qu'elle adressoit aux évêques du royaume sur les matières de discipline. Cet avis, en cent cinquante-huit articles, contenoit des dispositions très-sages sur les devoirs des évêques et des curés, sur l'établissement des missionnaires et des confréries, sur la bonne discipline des monastères et sur plusieurs autres points relatifs aux fonctions ecclésiastiques. Cet avis fut ensuite supprimé, sous le prétexte que l'infaillibilité du Pape se trouvoit insinuée dans un endroit; il est à regretter qu'on se soit privé, pour une seule phrase, d'un réglement aussi honorable pour le clergé. Il étoit aisé de faire disparoître les expressions que l'on ne vouloit pas paroître approuver, et cet avis, envoyé à tous les évêques, eût au moins suppléé en quelque sorte aux conciles provinciaux, dont toutes les assemblées demandoient la tenue, sans pouvoir l'obtenir. Nous devons aussi faire mention du zèle que montra l'assemblée

du clergé de 1635 pour l'impression des livres liturgiques, et pour favoriser les éditions des Pères. Elle assigna des fonds pour cet objet, et encouragea les travaux de plusieurs savans personnages qui s'occupoient principalement d'érudition ecclésiastique.

X. Zèle du clergé pour l'instruction des protestans.

Les protestans surtout attirèrent l'attention du clergé, qui, soit avant la fin des troubles, soit quand ils eurent été appaisés (1), ne cessa de combattre les doctrines de la réforme par tous les moyens qui étoient en son pouvoir. Nous voyons les plus saints évêques de ce temps occupés à ramener celles de leurs ouailles que les nouvelles erreurs avoient séduites *. Jean Jaubert de Barrault, évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles, composa plusieurs écrits contre le ministre Dumoulin (2). L'évêque de Montpellier, Pierre Fenouillet, eut * avec les ministres protestans une conférence qui fut toute à

* *Gallia christ.* à l'article de ces prélats.

* En 1624.

(1) *Voyez* la note 1re. du IIe. livre, à la fin du volume.

(2) Ce prélat, un des plus distingués de son temps, étoit consulté de tous côtés. Sa sagesse et ses lumières, son application à ses devoirs, son zèle pour procurer à son diocèse des établissemens utiles, lui avoient acquis une juste réputation. Le pieux Solminiac, ayant été nommé à l'évêché de Cahors, alla passer quelque temps auprès de lui pour se pénétrer des devoirs de l'épiscopat. L'archevêque d'Arles mourut le 30 juillet 1643.

son avantage. Ce prélat redoubla de zèle dans
* En 1629. une épidémie qui affligea sa ville épiscopale *; on le vit porter lui-même des secours aux malades, et ne rien négliger de leurs besoins temporels et spirituels. L'exemple de sa charité ne pouvoit que donner plus de force à ses instructions, et étoit propre à dissiper de fâcheux préjugés. Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix, un des plus saints prélats de cette époque, parvint par sa fermeté à rétablir l'exercice de la religion catholique dans son diocèse. Henri IV avoit ordonné que le culte divin fût libre dans les lieux où le protestantisme avoit prévalu; cette mesure étoit éludée presque partout dans les provinces du Midi. L'évêque de Mirepoix alla lui-même à Mazères, ville de son diocèse, et, malgré l'opposition des chefs protestans, soutenu seulement par le respect qu'inspiroient son caractère et ses vertus, il rassembla le peuple, célébra la messe, et prêcha non sans succès. Dans un diocèse voisin, Henri de Sponde, évêque de Pamiers, ne montroit pas moins de zèle pour éclairer les partisans de la réforme. Né de parens protestans, il s'étoit converti, comme nous l'avons vu, après avoir fait une étude sérieuse de la controverse.
* En 1606. Il fut ordonné prêtre *, et nommé évêque de Pamiers vingt ans après. Son premier soin fut de

faire la visite de son diocèse, s'adressant partout aux protestans, et allant les chercher jusque dans les montagnes et dans les lieux les moins accessibles. La connoissance qu'il avoit de leur doctrine le mettoit plus en état de les convaincre. Il commençoit à recueillir le prix de ses travaux, lorsque le duc de Rohan fondit à l'improviste sur son diocèse *, à la tête d'une armée de protestans. L'évêque, qui étoit alors en tournée, étant accouru à la nouvelle du danger de sa ville épiscopale, eut peine à s'échapper lui-même, et alla se réfugier à Toulouse. Il revint l'année suivante, recommença ses courses, malgré les menaces des protestans, et parvint, en trois années, à ramener quatorze cents personnes dans le sein de l'Eglise. On ajouta qu'il laissa sa ville épiscopale presque toute catholique, quoiqu'il l'eût trouvée presque toute protestante. Ce savant et pieux évêque donna la démission de son siége plusieurs années avant sa mort, pour se livrer entièrement à l'étude (1). Jean-Henri de Salette, évêque de Lescar, fut aussi un controversiste distingué; il publia sept écrits différens contre les erreurs de la réforme, et réussit à

* En 1627.

(1) Il mourut à Toulouse le 18 mai 1643, laissant, outre sa continuation de Baronius, quelques ouvrages français de controverse.

persuader quelques protestans, et même quelques ministres. Barthélemi Robin, abbé de Sorèze, n'étoit pas moins zélé pour la conversion des calvinistes, et il y travailloit, non-seulement par ses discours et ses prédications, mais encore par des entretiens particuliers et par l'attrait de ses vertus et de sa charité. Plusieurs conférences eurent lieu entre des ecclésiastiques et des ministres. L'abbé, depuis cardinal de Retz, s'étant rencontré avec Mestrezat, ministre de Charenton, eut avec lui neuf conférences à Paris; le vicomte de Turenne et le maréchal de la Force assistèrent à quelques-unes, et un gentilhomme du Poitou, qui les avoit suivies toutes, se convertit; c'est ce qu'on lit dans les *Mémoires de Retz* *. Mestrezat avoit eu précédemment une conférence avec un Jésuite, Alexandre Regourd; Anne d'Autriche y étoit présente, et Véron, qui y assistoit, en parle dans ses ouvrages.

* T. Ier., pag. 43.

XI. Prédications et conférences de Véron.

Celui-ci, dont nous avons raconté les premiers travaux, continuoit à servir l'Eglise dans la carrière de la controverse. Après la pacification du Languedoc, le roi l'envoya dans cette province* pour y travailler à la conversion des protestans. Véron y fit usage de la méthode qu'il avoit adoptée, et dont l'expérience lui avoit montré les avantages. Il commença sa mission

*En 1624.

par Béziers *, et y conféra avec le ministre qui s'enfuit dès le second jour. A Nîmes, le ministre Faucher soutint la conférence pendant trois jours, et ne put produire aucun texte qui justifiât la confession de foi protestante; à la fin il refusa de comparoître, et ses partisans s'efforcèrent en vain de vaincre sa résistance. A Aigues-Mortes, Véron alloit entendre le ministre le matin, et le réfutoit le soir; il y avoit de plus entr'eux des conférences réglées devant des personnes choisies. Le missionnaire passa trois semaines dans cette ville, et autant à Montpellier, où il réfutoit également les discours des ministres. En vain pressa-t-on ceux-ci d'entrer en lice avec lui; les quatre ministres qui se trouvoient à Montpellier refusèrent également. Véron visita, dans ses courses, Alais, Gignac, Vendemian, procédant partout, à ce qu'il assure, avec douceur et modération, et tempérant ses défis par toutes les formules de la politesse; et ce qui fait juger qu'en effet sa conduite étoit prudente et mesurée, c'est que les commandans et les magistrats le favorisoient. Les Etats et le clergé de Languedoc lui accordèrent une somme pour contribuer aux frais de la mission. A Béziers, le président de la chambre de l'édit, de Vignoles, protestant, le conduisit

* *Voyez* l'appendice à la fin de la *Méthode de traiter la controverse*, de Véron; 1638, in-fol.

dans sa voiture à la conférence. Dans cette même ville, le missionnaire fit usage de sa méthode envers un seigneur du pays, de La Cassaigne, baron du Pouget. Ayant eu plusieurs entretiens avec lui, il lui fit sentir qu'il s'agissoit moins de l'Ecriture en elle-même que de son interprétation, et que, puisque l'on disputoit depuis si long-temps sur tant de textes, il falloit bien une autorité pour en fixer le sens; qu'aussi bien ceux qui ne vouloient pas s'en rapporter à l'Eglise, étoient obligés de s'en rapporter à leurs ministres. Le baron, après avoir conféré avec les ministres, et essayé de les engager à une conférence qu'ils refusèrent, se décida en connoissance de cause, et fit abjuration à Montpellier, entre les mains de l'évêque, le vertueux Fenouillet.

Véron adressa à l'assemblée du clergé de 1625 une relation de son voyage en Languedoc; il prioit en même temps l'assemblée d'approuver une association formée récemment sous le titre de Congrégation de la propagation de la Foi, et destinée à favoriser les missionnaires et les controversistes. Ceux qui sont nommés comme étant à la tête de l'association sont, Véron lui-même; Vaslin, docteur de Sorbonne et pénitencier de Maillezais; et quelques religieux zélés. Le projet de cette association avoit

déjà été soumis à l'assemblée du clergé de 1621. L'assemblée de 1625 l'approuva de la manière la plus expresse, permettant aux missionnaires d'aller prêcher partout, et exhortant les évêques à leur fournir des moyens d'exercer leur zèle.

De toutes les missions de Véron, la plus célèbre est celle qu'il fit à Caen. Il avoit prêché à Rouen avec succès pendant près d'une année, lorsqu'il se rendit à Caen * pour engager une conférence avec Samuel Bochart, ministre dans cette ville, et un des plus accrédités du parti. Il défia ce ministre, et lui adressa * une liste des falsifications des Bibles protestantes. Bochart ayant accepté la lutte, la conférence s'engagea en présence du duc de Longueville, de plusieurs maîtres des requêtes, de conseillers au parlement de Rouen, et des principaux habitans de la ville. Les cinq premières séances furent employées à discuter les versions de l'Ecriture, et Bochart ne voulut traiter le fond qu'à la sixième séance *; après la neuvième *, il refusa de revenir, et prétendit qu'il étoit malade. Véron l'ayant sommé de comparoître, Bochart recourut au parlement et au conseil du roi, pour qu'on lui fît défense de continuer. Véron publia immédiatement les actes de la conférence auxquels le ministre ne

* Août 1628.

* 4 septemb.

* 28 septembre.

* 3 octob.

répondit que deux ans après. La conduite de ce dernier dans cette occasion montra beaucoup d'indécision, d'embarras et de variations, et parut avoir fait impression sur les protestans de la ville. En effet, Véron, étant retourné à Caen deux ans après, et y ayant prêché pendant une grande partie de l'année, ses prédications, qui rouloient principalement sur la controverse, attirèrent les protestans, dont un grand nombre se convertirent (1). Véron croyoit que, sur environ douze cents protestans que renfermoit alors la ville de Caen, la moitié étoient rentrés dans le sein de l'Eglise, et il laissa un autre missionnaire, le Père Esprit, religieux Capucin, pour achever son ouvrage.

(1) La relation qui se trouve dans l'appendice, à la fin de la *Méthode* ci-dessus, en nomme plus de trois cents, et dit qu'il y en eut six cents en tout; on trouve parmi eux des familles honorables de la province, Louis du Pont, Sieur de Garencières; Jean Le Drue de Gaurus; de Baubrière, conseiller en l'élection; de Précarré, médecin; de l'Espine, avocat; de Lebizé-Fauvel, lieutenant de l'amirauté; Goguet de La Carrière, de La Maugerie, de Saint-Martin, plusieurs personnes des familles Blouet de Camilly, Varignon de Saint-Pierre, et du Bousquet; MM. Brassard, du Bo, du Hautmesnil, écuyers, etc. Peut-être les descendans de ces convertis n'apprendront-ils pas sans intérêt à qui ils doivent d'être au nombre des enfans de l'Eglise.

L'abbé

L'abbé Véron eut encore une conférence avec Jean Mestrezat, ministre de Charenton; on ne dit point en quelle année : deux seigneurs, de Brassac et de Chaumont, y étoient présens. Véron assure que Mestrezat ne voulut point paroître le lendemain au rendez-vous, et chacun publia de son côté le récit de ce qui s'étoit passé. Véron ne cessa d'attaquer les doctrines et de réfuter les livres des protestans; il dénonça le ministre Daillé comme établissant le déisme et l'indifférence, soit par ses écrits, soit par le décret d'union avec les luthériens, rendu par le synode de Charenton, en 1631. Nous avons sur ce sujet un discours prononcé par Véron devant l'assemblée du Clergé de 1635, qui présenta en conséquence des remontrances au roi.

XII. Conversions remarquables de protestans.

Cette réunion d'instructions et d'efforts, les prédications des missionnaires et les vertus des ames pieuses concoururent à ramener plusieurs illustres partisans de la réforme. Henri de La Trémoille, duc de Thouars, fit abjuration entre les mains du cardinal de Richelieu pendant le siége de La Rochelle; son fils, Louis-Maurice de La Trémoille, dit le comte de Laval, donna un exemple plus éclatant encore. Ce jeune seigneur renonça tout à la fois au calvinisme et au monde, et, étant entré dans les ordres, se re-

tira dans l'abbaye des Charroux, puis dans celle de Talmont, où il vivoit dans les pratiques de la piété, de l'humilité et de la pénitence; il refusa l'évêché de Luçon, et essaya de mettre la réforme dans plusieurs monastères (1). Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, fils du célèbre ministre de Henri IV, fut converti par les soins du cardinal de La Rochefoucauld. Fréderic-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, une des colonnes

(1) L'abbé de La Trémoille, après avoir étudié au séminaire de Saint-Magloire, eut, en 1646, l'abbaye de Charroux (diocèse de Poitiers), qui lui fut résignée par le cardinal Mazarin. Il s'y retira, et y menoit la vie pauvre et mortifiée d'un simple religieux. Son désir étoit de mettre la réforme dans cette abbaye; mais, n'ayant pu persuader les moines par ses instances et par ses exemples, il quitta Charroux au bout de quatre ans, et résida quelque temps à Laval, où il fut doyen du chapitre de Saint-Thugal. L'amour de la solitude lui fit quitter encore cette place, et il se retira dans une autre abbaye, celle de Talmont, au diocèse de Luçon. Il n'en sortoit que pour des pélerinages de dévotion, ou pour aller à Thouars voir le duc et la duchesse de La Trémoille. L'abbé de La Trémoille continua jusqu'à la fin le même genre de vie. Humble, austère, détaché des hommes, entièrement livré aux exercices de piété et aux bonnes œuvres, il opéroit son salut avec crainte et tremblement, recueilloit les prêtres chez lui, et les assistoit de sa bourse et de ses soins. Il mourut le 25 janvier 1681. (*Extrait des manuscrits de Grandet.*)

du parti protestant, fit profession de la religion catholique en 1637; c'étoit le frère du maréchal de Turenne et le père du cardinal de Bouillon. Il semble que les descendans des anciens chefs du protestantisme abandonnassent comme de concert la cause pour laquelle leurs pères s'étoient armés. Charles de Coligni, marquis d'Andelot, fils de l'amiral de ce nom, avoit avant sa mort * renoncé à la réforme. Philippe de Montault, depuis duc de Navailles, rentra dans le sein de l'Eglise, et son exemple fut suivi par le marquis de Bénac, son père, et par toute sa famille. A la suite de la mission de Véron, dont il a été parlé un peu plus haut, Boudan, maître des comptes, ami du baron de Pouget, et son frère, conseiller au présidial de Nîmes, suivirent l'exemple que le baron leur avoit donné. Jérôme Vignier (1) et Ismaël Boulliau *,

* En 1632.

* Voyez la note 7 du Ve. liv. à la fin du 2 volume.

(1) Jérôme Vignier, né à Blois en 1606, licencié en droit, puis bailli à Beaugenci, étoit fils d'un ministre. Pressé par son père de se marier, il lui fit l'aveu du désir qu'il avoit de se faire catholique, et prononça son abjuration. Son premier dessein avoit été de faire des vœux dans l'ordre des Chartreux; mais, sa santé ne le lui ayant pas permis, il entra dans l'Oratoire, n'ayant encore que vingt-quatre ans : il reçut les ordres, et fut supérieur de diverses maisons, et enfin de celle de Saint-Magloire à Paris, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 14 no-

* Le premier, en 1628, et le second, en 1632.

* Vers 1633.

* En 1638.

se convertirent *, embrassèrent l'état ecclésiastique, et s'adonnèrent à des recherches d'érudition sur des matières relatives à la religion. Jean de La Rochette, de Troyes, fut instruit et ramené par le Père Ange de Raconis, Capucin; on a publié l'histoire de cette conversion *. Cotelier, ministre de Nîmes, s'étant converti, cultiva les dispositions de son fils, qui se rendit depuis si habile dans les antiquités ecclésiastiques, et que nous nommerons avec honneur. Pierre de La Vergne de Tressan, d'une ancienne famille du Languedoc, élevé dans la religion protestante, la quitta * étant âgé de vingt ans, et parut d'abord vouloir courir la carrière des honneurs à laquelle sa naissance et son mérite sembloient l'appeler; mais ensuite il quitta la cour, et se mit sous la conduite d'un évêque renommé pour son zèle, qui lui inspira le goût de l'étude, de la prière et de la pénitence. Nous verrons La Vergne, devenu prêtre, servir l'Eglise comme missionnaire, et s'appliquer surtout à la conversion de ceux dont il avoit partagé les erreurs.

vembre 1661. Il eut la consolation de convertir son père, Nicolas Vignier, quoique celui-ci eût écrit contre les catholiques. Jérome s'étoit occupé de recherches sur l'histoire de l'église gallicane, et avoit préparé une édition du Traité de saint Fulgence sur la grâce. (Voyez le *Dictionnaire* de Moreri, à son article.)

Samuel Guichenon, connu par ses Recherches sur l'histoire, se convertit dans un voyage d'Italie ou peu après son retour en France. David Martin, ministre en Béarn, et son fils Hilaire Martin, abandonnèrent la réforme l'un après l'autre; l'histoire de leur conversion est fort remarquable. Le jeune Hilaire, ayant été envoyé par son père au collége des Barnabites de Lescar pour y faire sa philosophie, y eut des disputes réglées avec ses maîtres, et finit par se rendre à leurs objections. Il entra même dans leur ordre, et écrivit à son père pour lui rendre compte des motifs de sa démarche. David Martin refusa pendant deux ans de recevoir ses lettres; enfin, il permit à son fils de venir le voir. Leurs entretiens rouloient souvent sur la religion. Hilaire montroit à son père toutes les grandes preuves de la doctrine catholique; ils suivoient ensemble la tradition des Pères dans tous les âges. Le résultat de leurs conférences fut qu'au bout de quelques années David rentra lui-même dans le sein de l'Eglise, et publia les motifs de sa conversion. Cette démarche eut un grand éclat. David étoit âgé de soixante-dix ans; il avoit été pendant plus de trente ans ministre à Castets. Il étoit regardé comme un homme d'honneur et en même temps comme un théologien habile

dans son parti (1). Son retour à l'Eglise parut une défaite pour les protestans; il fut suivi de la conversion de tous ses parens, au nombre de quarante, et de celle de beaucoup d'autres protestans du pays. L'évêque de Lescar fit passer à Rome * une relation de cet évènement. Hilaire Martin fut un zélé missionnaire dans son pays, et il réprima plusieurs entreprises des protestans *. Théophile-François Plantavit de La Pause, neveu de l'évêque de Lodève, cité plus haut, après avoir servi dans sa jeunesse, se retira chez son oncle qui le convainquit, et cet officier passa les trente dernières années de sa vie dans l'exercice des vertus chrétiennes. Un autre gentilhomme protestant, nommé Dauros, avoit été pris au siége de Pamiers *, et condamné à mort par le parlement de Toulouse, comme rebelle; le charitable Donnaud, évêque de Mirepoix, alla le voir dans sa prison, le toucha par ses instructions et par sa douceur, lui fit prononcer son abjuration, lui donna les plus tendres soins, et eut la consolation de voir ce homme repentant mourir en demandant pardon

* En 1642.

* *Histoire des troubles du Béarn*; par Mirasson, p. 303 et suiv.

* En 1628.

(1) Parmi les autres ministres qui se convertirent vers la même époque, ceux qui avoient le plus de réputation dans leur parti furent Guillaume Gasteron, Simon Crozet, Chalier et Joseph Rodolphe.

à Dieu et au roi. Mme. de Fontaines, veuve d'un secrétaire du roi, se convertit * par les soins du Père Athanase Molé; sa fille et son fils suivirent son exemple; la première dont il a déjà été parlé devint depuis religieuse de la Visitation sous le nom de la Mère Eugénie de Fontaines, et elle a fait elle-même le récit de sa conversion *. Madeleine de La Porte de La Meilleraye, sœur du maréchal de France de ce nom, fut ramenée à la foi catholique par le cardinal de Richelieu, dont elle étoit parente; elle fut religieuse du Calvaire, puis abbesse de Chelles, et donna constamment les plus touchans exemples d'humilité, de ferveur et de toutes les vertus de son état. C'est ainsi que toutes les classes et tous les rangs offroient à l'Eglise de justes sujets de consolation par le retour de plusieurs de ses enfans.

* En 1623.

* *Vie de la Mère Eugénie de Fontaines*, in-12.

XIII. Travaux de saint Vincent de Paul. Missions, retraites.

Mais ces efforts de zèle et cette impulsion naissante pour le bien, prirent bientôt un plus grand accroissement par les soins et le concours d'un homme extraordinaire. La Providence suscitoit à Paris une de ces ames généreuses à qui il est donné de tout embrasser dans les effusions de leur charité. Nous avons vu dans le livre précédent les premiers fruits du ministère de Vincent de Paul, jusque-là encore resserré dans un cercle étroit. Un champ plus vaste va s'ou-

vrir pour lui, et ce saint prêtre va donner l'essor à ses pieux et nobles projets pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. L'œuvre des missions, qu'il avoit commencée, prit bientôt un grand accroissement, et elle eut de si heureux résultats que des ames pieuses voulurent la consolider par une fondation expresse. La comtesse de Joigny (1), chez laquelle le saint demeuroit, résolut avec son mari d'établir des missions à perpétuité, et de charger Vincent de Paul, et les prêtres qu'il s'associeroit, d'acquitter cette fondation * à laquelle ils consacrèrent une somme de 40,000 livres. L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, qui étoit frère du comte de Joigny, approuva l'établissement et chargea Vincent du soin de gouverner le collége dit des Bons-Enfans, qui devint le berceau de la congrégation. Vincent prit possession de ce collége * avec son premier associé, Antoine Portail, prêtre du diocèse d'Arles, auquel vinrent se joindre l'année sui-

* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, liv. II. *Vie du même*, par Abelly, livre Ier. chap. XXI et suivans.

*En 1625.

(1) Françoise-Marguerite de Silly, comtesse de Joigny, mit à profit pour sa sanctification le séjour de Vincent chez elle, et mourut le 23 juin 1625, au milieu de l'exercice continuel des bonnes œuvres. Son mari, Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, se fit prêtre après la mort de la comtesse, et entra à l'Oratoire; il mourut dans sa terre de Joigny, le 29 juin 1662. On conservoit à l'Oratoire sa Vie manuscrite.

vante six autres prêtres animés du même esprit, presque tous docteurs ou élèves de Sorbonne. Ils alloient dans les villages catéchiser, exhorter, confesser; commençant par les lieux pour lesquels la mission étoit fondée, et se répandant ensuite dans les autres paroisses, principalement du diocèse de Paris. L'archevêque de Paris confirma l'institut *, et Louis XIII l'autorisa par des lettres-patentes *; depuis Urbain VIII érigea la congrégation par une bulle *. Vincent de Paul profita de ces encouragemens, envoya ses missionnaires en différentes provinces et particulièrement dans les campagnes, et alla lui-même dans le Lyonnois. Ces courses et la connoissance qu'il avoit de l'état du clergé le convainquirent de la nécessité de travailler, non-seulement pour les peuples, mais aussi pour les prêtres. Les troubles précédens, les guerres, le relâchement de la discipline qui en étoit la suite nécessaire, le défaut d'écoles et d'établissemens où la jeunesse ecclésiastique fût formée dans le silence de la retraite, étoient autant de circonstances fâcheuses dont l'influence ne s'étoit que trop fait sentir. Vincent en conféroit souvent avec des prêtres zélés, tels que le Père de Bérulle et Adrien Bourdoise, dont nous avons raconté les premiers efforts pour la restauration de la discipline *. Ils

* 24 avril 1626.

* En 1627.

* 12 janvier 1632.

* *Voy.* plus

haut, pages 143 et 176.

cherchoient ensemble le remède au mal, et se communiquoient leurs vues. La première idée de Vincent fut d'établir des retraites pour les ecclésiastiques qui devoient être promus aux ordres; il s'en ouvrit avec Augustin de Gesvres, évêque de Beauvais, et ce fut par les conseils du saint que ce prélat résolut de ne conférer les ordres qu'à ceux qui auroient fait une retraite et auroient assisté à des instructions suivies sur les devoirs du sacerdoce. Il reçut les ordinands dans son propre palais, et Vincent, assisté des docteurs Duchesne et Messier, y dirigea * les exercices de la retraite, qui produisit les plus heureux fruits. L'évêque de Beauvais raconta ces succès à l'archevêque de Paris, et celui-ci arrêta de prendre la même mesure pour son diocèse, et ordonna, par un Mandement *, que ceux qui seroient admis aux ordres dans son diocèse fissent une retraite de dix jours pour s'y préparer. Le collége des Bons-Enfans, où Vincent s'étoit établi, fut marqué pour le lieu de la retraite, et on y reçut les ordinands le Carême de cette année. De pieux ecclésiastiques de la capitale vinrent aider Vincent à diriger les exercices et à faire les instructions. L'onction de ses discours et l'exemple de son zèle ne manquèrent pas de produire leur effet; les ordinands apportèrent

* En 1628.

* 16 février 1631.

plus de ferveur à la réception des ordres; distribués ensuite dans les paroisses, ils se firent remarquer par leur régularité. Des dames pieuses proposèrent donc à Vincent d'étendre son plan, et d'admettre à ses retraites les ecclésiastiques même des autres diocèses qui se présenteroient pour l'ordination; et, comme une maison naissante n'auroit pu suffire à une si grande dépense, et qu'on ne vouloit d'un autre côté exiger aucune pension des ordinands, la présidente de Herse, femme livrée aux bonnes œuvres, s'engagea d'abord à fournir cent pistoles pour chaque ordination pendant cinq ans. Les dames de la charité, dont nous parlerons bientôt, et entr'autres la marquise de Magnelais, sœur de l'archevêque de Paris, dame généreuse et zélée, concoururent à cette bonne œuvre. Anne d'Autriche étant venue un jour au collége pendant une des retraites, assista à un des entretiens qui fut fait par François de Perrochel, disciple du saint et depuis évêque de Boulogne; elle en fut si satisfaite qu'elle voulut aussi contribuer à soutenir ces exercices. Pour Vincent de Paul, toujours plein de confiance en la Providence, la crainte de la dépense ne l'arrêtoit pas; il tendoit les bras à tous les ordinands, et, lorsque l'archevêque eut décidé * que ceux qui recevroient

* En 1646.

les ordres mineurs feroient la retraite comme les autres, il les reçut avec la même bonté, et recommandoit à ses prêtres de les accueillir. Bientôt l'usage des retraites pour les ordinands s'établit dans d'autres diocèses, et saint Vincent fut prié d'envoyer de ses prêtres pour présider aux exercices. Cette mesure devint par la suite générale dans tout le royaume et fut adoptée dans les pays étrangers, et on peut la regarder comme un des grands services rendus par saint Vincent à l'Eglise et au clergé.

XIV. Sœurs de la Charité. Mme. Le Gras.

La sollicitude de cet homme vénérable pour la réforme de l'ordre sacerdotal ne lui faisoit point oublier ses autres vues pour le bien du prochain. Il avoit établi en plusieurs lieux, comme nous l'avons dit *, des confréries de charité pour l'assistance des pauvres, et il ne manquoit guère, dans les missions qu'il donnoit, de former de ces associations si propres à soutenir la piété par l'exercice des bonnes œuvres. Il auroit souhaité pouvoir retourner ensuite dans ces différens lieux, afin d'y ranimer le zèle des confréries; mais, ne le pouvant faire par lui-même, et voyant ses prêtres perpétuellement occupés aux travaux du ministère, il se fit remplacer * par Mme. Le Gras. Louise de Marillac, dame Le Gras, étoit nièce

* *Vie de saint Vincent de Paul;* par Collet, liv. II et III. *Vie* du même, par Abelly, l. II, chap. 1 et suivans.

* En 1629.

du garde des sceaux, magistrat religieux et zélé dont nous avons déjà parlé. Elle étoit née à Paris *, et avoit épousé Antoine Le Gras, secrétaire des commandemens de la reine Marie de Médicis. Elle vivoit dès-lors dans les pratiques de la piété, et elle eut l'avantage de connoître et de recevoir saint François de Sales pendant le dernier séjour qu'il fit à Paris. Etant devenue veuve *, cette dame s'étoit consacrée au service des pauvres, et, dans ce ministère de charité, elle joignoit le zèle le plus actif à la prudence la plus délicate. Elle s'étoit mise sous la direction de Vincent, dont elle suivoit les conseils avec une pleine docilité. Elle commença donc * à visiter les confréries de charité; d'autres dames pieuses l'accompagnoient dans ces voyages. Elles parcoururent ainsi plusieurs diocèses autour de Paris, ranimant le zèle des femmes qui composoient les associations de charité, leur apprenant à servir les malades, leur distribuant du linge et des médicamens, et leur laissant des aumônes pour les besoins imprévus. Mme. Le Gras ne bornoit pas là ses soins; elle réunissoit les filles dans les différentes paroisses, leur faisoit le catéchisme, et les entretenoit sur des sujets de religion et de piété, espèce de mission dont la pieuse veuve

* En 1591.

* En 1625.

* En 1629.

s'acquittoit avec autant d'adresse que de courage. Elle visita ainsi un assez grand nombre de paroisses, consolidant les anciennes associations ou en établissant de nouvelles. Elle en forma une entr'autres à Saint-Nicolas du Chardonnet, sa paroisse, et son exemple fut suivi dans les autres paroisses de la capitale. Des dames distinguées par leur naissance et leur rang y entrèrent; mais, comme malgré leur zèle elles ne pouvoient rendre aux malades toute sorte de services, saint Vincent de Paul pensa qu'il seroit possible de les faire assister par des filles pieuses qui se chargeroient des détails les plus pénibles. Il avoit remarqué, soit par lui-même, soit par les rapports de Mme. Le Gras, qu'il se trouvoit dans beaucoup de campagnes des jeunes personnes touchées de Dieu, qui, sans avoir d'attrait pour le mariage, n'en montroient pas non plus pour le cloître; et il crut que ce seroit remplir les vues de la Providence sur elles que de leur offrir des œuvres extérieures de charité, qui tourneroient en même temps au bien de la religion et de la société. Ce projet étoit à peu près le même que saint François de Sales avoit conçu dans l'origine, lorsqu'il commença l'Institut de la Visitation, et il n'avoit renoncé à ce plan que d'a-

près les représentations de quelques personnes qui n'avoient pas cru qu'il fût possible que l'esprit de piété se soutînt dans une communauté de filles répandues au dehors. Vincent, après avoir réfléchi mûrement à son dessein, comme il le faisoit pour toutes ses entreprises, engagea Mme. Le Gras à réunir quelques filles chez elle *, et à les former aux œuvres de miséricorde. Elles soignoient les malades dans les paroisses, alloient dans les hôpitaux, et s'occupoient de l'instruction des jeunes filles. Tel fut le commencement de la congrégation des Sœurs de la Charité, de cette institution qui suffiroit pour faire bénir la mémoire de saint Vincent de Paul, et qui, depuis près de deux cents ans, a rendu tant de services à l'humanité, consolé tant de misères, soulagé tant de douleurs, fait éclore tant de vertus et empêché tant de crimes. Nous parlerons ailleurs de ses progrès, et nous verrons des institutions semblables s'élever sur le même modèle dans presque toutes les provinces, et s'appliquer avec plus ou moins d'éclat à l'instruction des pauvres et au soulagement des malheureux. Il ne nous sera pas permis d'oublier que c'est à Vincent que nous sommes redevables de ces établissemens, et

* En 1633.

XV. Compagnies des Dames de Charité.

que c'est son zèle qui a excité cette émulation pour toutes sortes de bonnes œuvres.

Cette grande ame animoit tout par son influence, et savoit embrasser tous les genres de bienfaits et de services. Outre les confréries de charité des paroisses, une autre association se forma sous la direction particulière de Vincent. Son zèle et sa charité passèrent dans le cœur de quelques femmes riches et généreuses, qui se chargèrent de seconder ses vues par leur activité, leurs soins et leurs largesses. La présidente Goussault, les dames de Villesavin, de Bailleul, de Mecq, de Sainctot et de Pollalion, furent des premières à se réunir pour des conférences que le saint présidoit, et qui étoient employées à créer, à soutenir ou à étendre des bonnes œuvres. Mmes. d'Aligre, femme du chancelier; de Traversai, Fouquet, se joignirent bientôt à cette association, où entrèrent successivement la princesse de Mantoue (1), depuis reine de Pologne;

(1) Louise-Marie de Gonzague-Clèves, fille de Charles, duc de Nevers et de Mantoue, étoit née en France, et y fut élevée. Elle épousa, en 1646, Ladislas, roi de Pologne, et ensuite Casimir, son frère. Elle entretenoit des correspondances avec les personnes les plus vertueuses de la capitale, entr'autres avec Mlle. de Lamoignon. Ce fut sur sa demande que saint Vincent envoya

la

la marquise de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon; la marquise de Magnelais, la présidente de Lamoignon et sa fille, la présidente de Herse, Mmes. de Bragelonne, de Brienne, de Sennecey, de Viole, de Soucarrière. On ne s'y occupoit que des intérêts des pauvres, on y exposoit leurs besoins, on prenoit des déterminations en leur faveur. Ces mêmes dames alloient ensuite à l'Hôtel-Dieu, visitant les malades dans les salles, leur portant ce qui pouvoit convenir à leur état, et joignant aux soins pour la santé des infirmes de douces exhortations de songer à leur conscience. Cet usage de visiter l'Hôtel-Dieu redevint alors habituel parmi les femmes des plus hautes classes; il avoit cessé pendant les troubles de la capitale, et les religieuses ne pouvoient plus suffire aux besoins des pauvres. La première qui fit revivre cette louable pratique fut, dit-on, Susanne Habert, dame du Jardin (1). Elle étoit fille * de Pierre Habert

* *Eloges et Vies des Dames illustres;* par Hilarion de Coste, t. II, pag. 777.

en Pologne des Prêtres de la Mission et des Sœurs de la Charité. Cette princesse fut éprouvée par de grandes disgrâces, qu'elle soutint avec courage; elle mourut le 10 mai 1667.

(1) D'autres croient que ce fut Mme. Acarie; mais ces deux versions peuvent se concilier aisément, en supposant que ces deux dames vertueuses travaillèrent de concert à rétablir cette charitable coutume. Une autre

des Ternes, secrétaire du cabinet de Henri III, et elle avoit épousé Charles du Jardin, officier de la maison du roi. Devenue veuve à l'âge de vingt-quatre ans, et sans enfans, elle refusa tous les partis que sa réputation, sa fortune et sa beauté engageoient à se présenter, et vécut dans la retraite, s'occupant de cultiver son esprit par des lectures instructives, mais surtout de se nourrir le cœur de pieux sentimens. Elle aimoit à parler de Dieu aux personnes qui venoient la visiter, favorisoit quelques jeunes gens qui avoient plus de dispositions pour l'étude que de fortune, et portoit surtout des jeunes personnes à la piété. Plusieurs protestans lui durent leur retour à la foi,

femme s'occupa aussi avec succès de remettre l'ordre dans cette maison. Geneviève Bouquet prit l'habit de religieuse à l'Hôtel-Dieu, étant âgée de vingt-deux ans, et réforma beaucoup d'abus. Attentive à former des novices zélées, dévouée au soin des malades, elle fit en sorte qu'on adoucît leur sort, et leur procura des soulagemens nouveaux pour le coucher, le bon air, la nourriture et d'autres parties de leur traitement. Infatigable dans les services qu'elle rendoit aux pauvres, elle ne pouvoit souffrir que les religieuses se plaignissent d'être lasses. Elle-même recherchoit les emplois les plus pénibles, et alla dans une épidémie assister les malades de l'hôpital Saint-Louis. Elle mourut subitement le 23 juin 1665, étant âgée de soixante-quatorze ans.

et elle convertit entr'autres un jeune homme qui, depuis, se fit religieux, et dont les parens irrités insultèrent plus d'une fois, à cette occasion, Mme. du Jardin; ce que celle-ci souffrit avec patience. Elle étoit liée avec les cardinaux du Perron et de Bérulle, avec les princesses de Longueville, Marguerite d'Arbouze, et d'autres personnes pieuses du temps. Dans ses dernières années, elle s'étoit retirée au couvent de la Ville-l'Evêque *. Ce fut donc cette dame, disions-nous, qui ressuscita l'usage de visiter l'Hôtel-Dieu, c'étoit elle qu'on avoit chargée d'assigner aux dames les heures et les jours où elles devoient à leur tour servir les pauvres, et elle dressa même un réglement qui entroit dans tous les détails de cet exercice de charité. Elle n'alloit point à l'Hôtel-Dieu sans y porter des provisions pour les malades, et la coutume s'en perpétua parmi les dames de l'assemblée de charité. Elles louèrent près de l'Hôtel-Dieu une maison où elles faisoient préparer par des Sœurs de la Charité des bouillons et des alimens doux, légers ou fortifians, suivant le besoin des infirmes. Elles distribuoient ensuite ces provisions dans les salles; c'étoit un spectacle touchant de voir des femmes de la première condition passer une partie de la journée dans ces occupations qui sembloient au-

* Elle y mourut le 28 septembre 1633.

dessous d'elles, et prendre plaisir à ce qui eût paru rebutant ou abject aux personnes du monde. Mais tel étoit le fruit des exhortations et des entretiens de saint Vincent de Paul, et il trouva dans l'assemblée des Dames de la Charité un zèle constant à seconder ses vues bienfaisantes.

XVI. Soins de saint Vincent de Paul pour les forçats.

* *Vie de saint Vincent de Paul;* par Collet, liv. III, au commencement.

En 1632, il étoit allé s'établir à Saint-Lazare, maison dans le faubourg Saint-Denis, qui venoit de lui être donnée, et qui devint le chef-lieu de sa congrégation. C'est depuis cette époque que cette congrégation de la Mission prit de plus grands accroissemens qui permirent à saint Vincent de Paul d'étendre sa sollicitude et ses travaux. Les galériens, transportés par ses soins dans le quartier Saint-Roch, n'y étoient pas assez bien à son gré; il obtint pour eux une ancienne tour située près la porte Saint-Bernard, et il y envoyoit quelques-uns de ses prêtres les visiter et les instruire. Mme. Le Gras leur portoit aussi des consolations et des secours, et les Sœurs de la Charité furent attachées dans la suite au service de ces malheureux. Le saint contribua également à la fondation d'un hôpital pour les galériens de Marseille; entreprise qui ne fut achevée que quelques années après par le concours du zèle de deux hommes renommés pour leur charité, Jean-Baptiste Gault, évêque de Mar-

seille, et le chevalier de La Coste de Simiane. La duchesse d'Aiguillon fonda une mission qui devoit avoir lieu tous les cinq ans en faveur de ces galériens.

XVII. Conférences ecclésiastiques à St.-Lazare. Retraites.

Le succès des retraites pour les ordinands fit penser saint Vincent à établir des exercices destinés à rappeler de temps en temps aux ecclésiastiques les devoirs et les vertus de leur état; il en réunit quelques-uns, et leur fit des conférences sur ces matières. La première conférence eut lieu à Saint-Lazare *; les premiers qui y furent admis furent les abbés Olier, Pavillon, de Perrochel, Godeau, Abelly, Fouquet, Vialard, etc. Ces conférences se tenoient tous les mardis, et elles en prirent le nom *. Les ecclésiastiques les plus zélés sollicitoient l'avantage d'y être reçus, et se firent distinguer bientôt par leur régularité. Dès la première année de l'établissement, ils donnèrent une mission aux Quinze-Vingts; ils en firent ensuite une pour les artisans, une pour les soldats, une pour les mendians : ils alloient dans les hôpitaux, et visitoient assidûment l'Hôtel-Dieu. Le cardinal de Richelieu applaudit à ces conférences; il voulut s'en entretenir avec Vincent, et prit les noms des ecclésiastiques qui les fréquentoient. C'est de cette école que sortirent depuis des évêques

* 16 juillet 1633.

* *Vie de S. Vincent de Paul*, par Abelly, liv. Ier. chap. XXXII et suivans.

zélés, des pasteurs laborieux et de dignes directeurs de séminaires. Bossuet y fut admis par la suite, et ce grand homme se rappeloit avec reconnoissance les sages instructions qu'il y avoit entendues. L'usage s'en propagea dans les provinces; les chanoines du Puy et de Noyon, les ecclésiastiques de Pontoise, d'Angoulême, d'Angers, de Bordeaux, etc., formèrent des conférences sur le même modèle.

Aux conférences, saint Vincent de Paul joignit bientôt un autre moyen de sanctification, savoir, des retraites pour tous les fidèles. Il recevoit à Saint-Lazare tous ceux qui vouloient passer quelque temps dans la solitude, et se fortifier contre les périls du monde. Là, ils assistoient à des exercices et à des instructions sur les grandes vérités du salut, et sur les devoirs de leur condition. Des seigneurs, des magistrats, des laïcs de toutes les classes, s'y trouvoient réunis avec des ecclésiastiques et des ermites. Les uns payoient leur dépense, le plus grand nombre ne donnoit rien; mais le saint vouloit que l'on reçût tous ceux qui se présentoient, et un de ses historiens * rapporte que, pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, il y eut près de vingt mille personnes qui firent la retraite à Saint-Lazare. Le charitable

* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet.

fondateur regardoit cette bonne œuvre comme une source de bénédictions pour sa congrégation, et il arrêta que ses prêtres donneroient des exercices semblables dans les villes où ils s'établiroient. Ainsi l'usage des retraites passa dans plusieurs diocèses. Des évêques qui avoient suivi les exercices spirituels sous la direction du saint, firent jouir leurs prêtres de ce moyen de salut, et des retraites pastorales furent instituées tantôt tous les deux ans, tantôt à des époques plus rapprochées encore. Ce fut là un puissant moyen de ranimer la piété dans le clergé, et de rappeler aux fidèles leurs devoirs de chrétiens.

XVIII. Formation des séminaires.

Toutefois toutes ces pratiques et institutions particulières n'étoient qu'un acheminement à un objet important que Vincent de Paul avoit en vue depuis bien des années *. Il sentoit la nécessité de préparer de longue main les jeunes gens au sacerdoce, et de leur faire contracter des habitudes ecclésiastiques par un séjour de quelque durée dans une maison de retraite et d'étude. Tel avoit été aussi le dessein du Père de Bérulle et d'Adrien Bourdoise, et ils avoient commencé à le réaliser, soit à Paris, soit en divers autres diocèses. Dès 1616, Sébastien Zamet, évêque de Langres, avoit appelé pour cet effet les Pères de l'Oratoire dans son diocèse.

* *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, livre III. et par Abelly, liv. II, chap. XI et XII.

Léonard de Trapes, archevêque d'Ausch, et Gaspard Dinet, évêque de Mâcon, formèrent le même projet pour leurs diosèses; mais ils rencontrèrent des obstacles * qui en suspendirent l'exécution. Nous avons parlé de la formation du séminaire Saint-Magloire à Paris *. A Rouen, le séminaire, après avoir été confié quelque temps aux Pères de l'Oratoire, avoit passé aux Jésuites. L'archevêque de Lyon, de Marquemont, avoit choisi * la maison de l'Oratoire pour en faire son séminaire diocésain. Depuis, la même congrégation se chargea successivement de plusieurs établissemens de ce genre. Bourdoise, de son côté, n'étoit pas moins zélé pour la même œuvre. Il fut appelé par plusieurs évêques pour commencer, dans leurs diocèses, la formation de maisons pour recevoir de jeunes clercs; seulement le petit nombre de ses associés ne lui permit pas de continuer à diriger ces écoles naissantes, qui furent ensuite confiées à d'autres mains. Vincent vint joindre ses efforts à ceux de ces zélés fondateurs, et n'obtint pas moins de succès. Il forma * un séminaire dans son collége des Bons-Enfans, et il y reçut d'abord des jeunes gens de douze à quatorze ans, suivant le plan du concile de Trente. Mais, dans la suite, on trouva qu'en les

* *Voy.* ci-dessus, page 176.

* *Voy.* ci-dessus, page 146.

* En 1625.

* En 1635.

prenant si jeunes, le temps de leur éducation étoit trop long, et on remarqua que des séminaires de ce genre établis à Rouen, à Bordeaux, à Agen, avoient fourni peu de sujets au sacerdoce. On crut donc qu'il seroit plus utile de s'attacher à des jeunes gens d'un âge un peu plus avancé, et qui pouvoient donner des espérances plus assurées de vocation. C'est sur ce dernier pied que Vincent mit son collége des Bons-Enfans quelques années après, et le même plan fut suivi par les évêques dans l'établissement des séminaires. Seulement le saint n'abandonna pas entièrement son premier projet, et il transporta les enfans de son collége dans un quartier séparé de l'enclos de Saint-Lazare, que l'on appela le séminaire Saint-Charles. Ainsi, il faisoit marcher ensemble l'éducation des jeunes gens de l'une et de l'autre classes, et c'est la sage conduite qu'on a observée de nos jours dans la création des petits séminaires, qui ont été avec raison jugés indispensables dans l'état actuel de la société et de l'instruction publique, pour alimenter les grands séminaires, et préserver de bonne heure la jeunesse des progrès de la corruption. Cette œuvre des séminaires étoit celle à laquelle Vincent sembloit attacher plus de prix; il la recommandoit soi-

gueusement à ses prêtres; il leur traçoit des avis sur les classes, sur les conférences, sur l'esprit clérical, sur toutes les parties de l'éducation ecclésiastique. Il ne vouloit pas qu'on dispensât personne de rester au moins un an au séminaire, et les plus sages évêques adoptèrent cette règle; on a même jugé depuis que ce temps n'est pas suffisant, et le séjour dans les séminaires est aujourd'hui réglé dans la plupart des diocèses à trois années, et dans quelques-uns à cinq. Le premier séminaire que Vincent établit en province, fut celui d'Anneci, où il envoya quel-
* En 1640. ques-uns de ses prêtres *; mais ce séminaire ne fut consolidé que plusieurs années après. Bientôt plusieurs évêques eurent recours au saint instituteur pour la formation et la direction de ces nouvelles écoles, et la congrégation de Saint-Lazare se trouva chargée successivement de plusieurs de ces établissemens, sans compter les maisons pour les missions (1).

(1) Nous nous bornerons à indiquer celles de ces fondations qui se rapportent à l'époque que nous parcourons. La congrégation de la Mission fut admise à Toul en 1635, et à Troyes en 1637; le commandeur de Sillery contribua aux frais de ce dernier établissement, ainsi qu'à celui du séminaire d'Anneci. En 1638, le cardinal de Richelieu plaça les missionnaires à Richelieu et à Luçon. En 1641, un secrétaire du roi, appelé de

Elle répondoit à cette confiance par son zèle; ses membres parcouroient incessamment les provinces, faisant la guerre à l'ignorance, aux vices et à l'erreur. Vincent envoya quelques-uns de ses prêtres dans le diocèse de Montauban *, où le nombre des protestans avoit fait juger ce secours plus nécessaire, puis dans les diocèses de Bordeaux et de Saintes, qui se trouvoient à peu près dans le même cas. Il donna pour la même raison des missions dans les Cévennes, dans le Vélai et en Auvergne. Il envoya, par ordre du roi, des missionnaires à l'armée qui se formoit en Picardie *. Les réglemens et les conseils qu'il traçoit dans ces occasions à ses prêtres, respirent la sagesse autant que le zèle. Dans les missions pour les pays mêlés de protestans, il recommandoit qu'on évitât tout ce qui ressentiroit l'aigreur et la dispute, et il vouloit que la controverse fût toujours dirigée par la charité. Du reste, l'on voit avec étonnement le grand nombre de missions qu'em-

XIX. Missions formées par Vincent; secours envoyés en Lorraine.

* Vers 1630.

* En 1636.

Lorthon, leur fonda une maison pour les missions à Crécy, au diocèse de Meaux. La duchesse d'Aiguillon fonda l'année suivante trois maisons, à Rouen, à Marseille et dans son comté d'Agen. En 1643, Alain de Solminiac, évêque de Cahors, appela les enfans de saint Vincent de Paul dans sa ville épiscopale.

brassoit sa congrégation. Les diocèses de Paris, de Saintes, de Mende, de Saint-Flour, de Genève, de Marseille, de Reims, de Rouen, de Tours, la Bourgogne, la Champagne, quelques parties de la Guyenne, furent principalement le théâtre des travaux des disciples de saint Vincent. Pendant les sept ou huit années qu'il avoit passées dans la maison de Gondi, il avoit donné lui-même des missions dans plus de quarante villes et villages; depuis 1625 jusqu'en 1632, il en fit au moins cent quarante en personne ou par les siens, et celles qui furent faites depuis sont presque innombrables.

C'étoit aussi en quelque sorte une belle mission que cette abondance de secours de toute espèce que le saint fit passer dans la Lorraine, en proie aux ravages de la guerre. Ce malheureux pays, occupé et traversé en tout sens par quatre ou cinq armées de nations différentes, offroit * le spectacle le plus déplorable. Vincent fut touché de ce qu'il en apprit, et cette ame généreuse entreprit d'y porter remède. Il mit en mouvement les Dames de l'assemblée de Charité, il intéressa la duchesse d'Aiguillon, il parla même à la reine, il diminua la dépense de la table déjà si frugale de sa communauté. Il se mit ainsi en état de se-

* En 1639 et 1640.

courir des campagnes affligées, de nourrir des pauvres manquant de pain, de vêtir des hommes dénués de tout, de sauver l'honneur et la vie à des femmes errantes. Douze de ses missionnaires partirent pour la Lorraine avec quelques frères, portant, avec les consolations de la religion, des provisions de toutes espèces. Toul, Metz, Verdun, Nanci, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Lunéville, ressentirent les effets de la prévoyance attentive d'un homme dont peut-être elles ne connoissoient pas encore le nom. Il suivoit les Lorrains dans leur fuite, et un grand nombre d'habitans ayant été contraints de se retirer en France à cause de la continuité des guerres et des ravages, il en plaça plusieurs dans différentes maisons, reçut des jeunes gens à Saint-Lazare même, et ne négligea rien pour adoucir le sort de ces pauvres réfugiés. Parmi eux se trouvoient des familles entières, dont plusieurs d'une condition distinguée; Vincent forma pour les secourir une association de seigneurs dont étoit le baron de Renty, et ce fut celui-ci qui fut chargé de la distribution des secours. Par leurs soins la Lorraine commença * peu à peu à respirer, mais Vincent ne cessa point d'y faire passer des fonds. Il avoit fait choix pour ces envois d'un

* Vers 1642.

Frère actif et intelligent, nommé Matthieu Renard, qui fit jusqu'à cinquante-quatre voyages, ne portant jamais moins de 20,000 liv., et ayant eu une fois jusqu'à 150,000 liv. Jamais il ne fut volé, quoiqu'il traversât des lieux remplis de brigands et de soldâts avides. On dit que le saint envoya ainsi en Lorraine 1,600,000 livres en espèces, somme énorme pour ce temps; sans compter le linge, les étoffes, les habillemens de toute espèce, les ornemens d'église, et tout ce qui pouvoit convenir à un pays dépouillé de tout. Le zèle généreux qui le transportoit s'étoit communiqué à des familles opulentes de la capitale, et elles continuèrent à lui fournir sans relâche, pendant plusieurs années, tout ce qu'il réclamoit de leur charité pour les malheureuses victimes de la guerre. Quant aux besoins spirituels de ces peuples, les prêtres de la mission y pourvurent seuls, et leur courage surmontant les dangers, ils furent pendant tous ces troubles les anges consolateurs de toute une province, en faveur de laquelle ils sembloient se multiplier.

XX. Zèle général pour les missions. Saint Jean-François Régis.

Le zèle pour les missions n'étoit pas concentré dans la congrégation formée par saint Vincent de Paul, et plusieurs corps anciens ou nouveaux s'y livroient avec succès. Les Jésui-

tes avoient plusieurs missionnaires, parmi lesquels il faut placer au premier rang Jean-François Régis, qui a mérité par l'héroïsme de ses vertus les honneurs de la canonisation. Régis, issu d'une famille noble, naquit * au village de Fontcouverte, dans le diocèse de Narbonne. Dès sa jeunesse * il fut un modèle de piété, et, étant entré chez les Jésuites de Toulouse à dix-neuf ans, son noviciat accrut encore ses heureuses dispositions pour la vertu. Envoyé à Tournon pour y faire son cours de philosophie, il employoit ses momens de loisir à catéchiser les pauvres de la ville et des environs, et préludoit ainsi aux fonctions qu'il devoit remplir par la suite avec tant d'éclat. Dans les divers emplois qui lui furent confiés, sa ferveur, son détachement, sa modestie avoient quelque chose de céleste. Il obtint de se consacrer au service des malades dans une épidémie qui régnoit à Toulouse *. Son plus vif désir étoit d'aller dans les missions du Japon; mais ses supérieurs jugèrent à propos de l'employer dans les missions de l'intérieur du royaume. La ville de Montpellier fut le premier théâtre de son zèle. De là il fut appelé par l'évêque de Viviers, dont le diocèse étoit rempli de protestans. Régis en convertit plusieurs, et

* 31 janv. 1597.

* *Voyez* sa Vie, par Daubenton; 1717, in-12.

* En 1630.

ramena au service de Dieu des catholiques peu réguliers dans leurs mœurs. Le comte de La Mothe-Brion, frappé de ses prédications, entra dans la carrière de la pénitence et des bonnes œuvres, et fonda des missions dans la province. Un autre gentilhomme, nommé de La Suchère, suivoit le missionnaire, et le secondoit dans ses travaux. Pendant plusieurs années, Régis retournoit tous les ans dans le Vivarais, et en parcouroit les campagnes. Depuis 1636 il travailla sans interruption dans le Vélay, prêchant au Puy pendant l'été, et visitant les environs pendant l'hiver. Des conversions éclatantes, et la formation d'associations de charité en faveur des pauvres, des malades et des prisonniers, étoient le résultat de son passage. La rigueur des hivers, et la difficulté des chemins dans un pays âpre et montueux, rien ne pouvoit l'arrêter dans ses courses, et il triomphoit des obstacles de la nature comme des contradictions des hommes. Il établit au Puy une maison de refuge, et mourut à la Louvèse au milieu de ses travaux *. Sa réputation de sainteté a été confirmée par des miracles, et Jean-François Régis a été déclaré bienheureux * par Clément XI, et canonisé par Clément XII * en même temps que saint Vincent de Paul. Son tombeau est encore aujourd'hui l'objet de la vénération

* 31 décemb. 1640.

* En 1716.

* 16 juin 1737.

nération des peuples, et la Louvese est un pélerinage très-fréquenté, lorsque la saison permet de parcourir ce pays de montagnes.

XXI. Autres missionnaires.

Dans la même contrée à peu près, deux vertueux prêtres déployèrent aussi un zèle admirable pour les missions. Antoine Roussier *, de Saint-Etienne en Forez, commença vers 1620 à catéchiser et à prêcher dans le Lyonnois, le Forez, le Vélai et l'Auvergne, parcourant les campagnes et bravant toutes les fatigues; il s'étoit associé des catéchistes avec lesquels il faisoit des instructions simples et familières sur les vérités de la religion. Il mourut * au milieu de ses courses à Saint-Symphorien le Châtel, n'étant âgé que de quarante-trois ans, mais ayant fourni en peu d'années une longue carrière de travaux et de mérites. L'abbé Olier, le même que nous verrons fonder la congrégation de Saint-Sulpice, ne fut pas un missionnaire moins laborieux. Jean-Jacques Olier, né à Paris * d'un maître des requêtes, avoit été mené dans son enfance à Lyon où son père étoit intendant *; il y fut présenté à saint François de Sales, lorsque le prélat passa par cette ville la dernière année de sa vie. Le saint évêque bénit cet enfant, et le crut appelé au sacerdoce; les heureuses dispositions du jeune Olier sembloient en effet le préparer à cet état.

* *Voyez* sa Vie, par Palerne; Paris, 1645, in-12.

* Le 26 mars 1639.

* En 1608.

* *Vie de M. Olier*; Paris, 1818, in-8o.

Après avoir fini sa théologie, il visita divers pèlerinages célèbres de France et d'Italie, et revint se mettre sous la direction de saint Vincent de Paul. Il étoit un des plus assidus à ses conférences du mardi, et il n'avoit pas encore vingt-quatre ans qu'il avoit déjà procuré des missions et des retraites, soit dans ses terres, soit dans les environs de la capitale. Ordonné prêtre *, il voulut faire une retraite à Saint-Lazare, pour se préparer plus prochainement aux missions. Son zèle le porta en Auvergne et dans le Vélai, et il y travailla de suite pendant six mois. On le rappela dans la capitale pour lui offrir un évêché, mais il refusa cet honneur, et se hâta de repartir pour les missions qu'il avoit commencées, après avoir engagé plusieurs jeunes ecclésiastiques, ses amis, à l'accompagner dans ses courses en Auvergne. Il passa plusieurs années dans cet utile et pénible ministère, et ne revint à Paris que pour donner aussi des missions dans les environs, introduire la réforme dans quelques communautés, et travailler à d'autres bonnes œuvres.

* 21 mars 1633.

Celui qui avoit contribué à donner à l'abbé Olier le goût des missions étoit le Père de Condren, de l'Oratoire, homme distingué par son mérite et son zèle. Condren faisoit chez lui des conférences de piété à plusieurs jeunes ecclé-

siastiques, et les envoya donner des missions en Saintonge, à Amiens et à Caen. Il les mit pour cela sous la conduite d'un missionnaire fort connu dans ce temps, l'abbé Mainster (1), qui avoit un talent particulier pour toucher les pécheurs. Le genre de ses discours, son accent, son seul regard, dit-on, concouroient à produire de vives impressions. Ses associés, dont plusieurs devinrent évêques, étoient les abbés de Caulet, de Donadieu, Olier, du Ferrier, de Bassancourt, Bouchard, Amelotte. La congrégation de l'Oratoire entretenoit aussi directement plusieurs missions. François de Saintpé donna des missions * dans le diocèse de Lyon, avec l'évêque suffragant de ce siége. Claude Bertin, aussi de l'Oratoire, se livroit à la prédication, et dirigeoit des missions dans les environs de la capitale. Jean le Jeune, de la même congrégation, étoit totalement ap-

* En 1634.

(1) Mainster paroît être né en Lorraine; il mourut à Metz d'une manière tragique, après avoir été éprouvé par les plus violentes tentations. Le Père Bouchard le confessa dans ses derniers momens, et l'abbé Olier fit célébrer un service pour lui. Nous avons trouvé dans les manuscrits de Grandet une Notice sur Mainster, qui ailleurs est appelé Menestre, peut-être parce que son nom se prononçoit à peu près ainsi. C'est sans doute lui dont il est question, sous le nom d'Etienne, dans la *Vie du Père de Condren,* par Amelotte, p. 557 et suiv.

pliqué à ce genre de travaux. La Bourgogne, la Champagne, la Provence, la Normandie, la Picardie, la Touraine, le Berri, l'Auvergne, furent successivement le théâtre de ses prédications. Il sortit même pour quelque temps du royaume, et alla se faire entendre en Flandres et en Lorraine. Aussi humble qu'infatigable, il préféroit les campagnes aux villes, et les missions laborieuses à celles qui offroient plus d'éclat. On le verra dans le livre suivant continuer ce laborieux ministère. Un autre missionnaire, de la même congrégation, est le Père Eudes, un des prêtres les plus vertueux et les plus zélés de ce temps. Jean Eudes *, né en 1601 à Mézerai, dans le diocèse de Séez, entra dans l'Oratoire à l'âge de vingt-deux ans, et obtint du Père de Bérulle d'aller secourir ses compatriotes, dans une épidémie qui affligeoit le diocèse de Séez. Ce fut là qu'il prit le goût des missions, et quelques années après on lui permit de s'y livrer *; il parcourut les diocèses de Coutances, de Bayeux, de Lisieux, de Saint-Malo et de Séez. Ces missions l'occupèrent pendant six années, lui et quelques autres missionnaires qu'il avoit choisis. Nommé * supérieur de la maison de l'Oratoire à Caen, il ne cessa point ses travaux, et donna, dans l'église Saint-Etienne de Caen, une

* Extrait de sa Vie manusc. par un prêtre de sa congrég. sous la date de 1777.

* En 1632.

* En 1639.

mission qui attira une affluence prodigieuse. On bâtissoit alors l'hôpital général de cette ville, et on manquoit de fonds pour continuer l'entreprise. On eut recours au Père Eudes, qui parla en faveur de cette œuvre avec tant de force et de succès qu'il procura bien au-delà de la somme nécessaire. Une mission qu'il fit à Rouen, et dont la duchesse d'Aiguillon voulut supporter la dépense, eut d'aussi heureux résultats. Eudes étoit occupé à une mission à Saint-Lô, quand il fut appelé à Paris par le cardinal de Richelieu, qui vouloit conférer avec lui sur l'établissement des séminaires. L'habile ministre avoit senti la nécessité de ces pieux asiles pour renouveler l'esprit sacerdotal. Il entendit plusieurs fois le Père Eudes à ce sujet, goûta ses vues, et chargea l'abbé de Péréfixe de se concerter avec lui pour l'exécution. La mort du cardinal empêcha que ce projet n'eût des suites; toutefois Eudes travailla autant qu'il étoit en lui à le réaliser, et ce fut pour cela qu'il sortit de l'Oratoire

XXII. L'Oratoire ; Bérulle ; Condren.

Cette congrégation avoit perdu depuis plusieurs années son vertueux et sage instituteur, le cardinal de Bérulle *. La droiture, la prudence et la piété du saint prêtre lui avoient acquis une juste réputation, et l'avoient mis en rapport avec les plus illustres personnages

* *Hist. du card. de Berulle ;* par M. Tabaraud. t. II.

de son temps. Dans ses dernières années, il se trouva employé dans plusieurs affaires importantes pour l'Eglise et pour l'Etat. Il réconcilia une fois Marie de Médicis avec son fils, et passa quelque temps en Angleterre, auprès de Mme. Henriette, fille de Henri IV, qui avoit épousé le roi d'Angleterre, Charles Ier. (1). Nommé cardinal *, Bérulle ne changea rien à son genre de vie, et voulut être traité dans sa congrégation comme par le passé. Il contribua puissamment à ramener l'ordre et la régularité dans plusieurs corps religieux, et prit part à beaucoup de bonnes œuvres. Nous avons raconté ce qu'il avoit fait pour

* 30 août 1627.

(1) Ce fut Bérulle qui leva auprès du saint Siége toutes les difficultés pour ce mariage, lequel fut célébré à Paris le 11 mai 1625. Il fut chargé aussi de rédiger les instructions que Marie de Médicis vouloit donner à sa fille avant de la quitter, et dans lesquelles elle lui traçoit les conseils les plus sages pour sa conduite, surtout relativement à la religion. La nouvelle reine partit de Paris le 2 juin; Bérulle et plusieurs prêtres de l'Oratoire l'accompagnèrent : parmi eux étoient les Pères Morin, de Créquy, de Sancy, de Morainvilliers, de Damville, Séguenot; Robert Philips, Ecossois. Mais ces ecclésiastiques, qui étoient tous des hommes distingués par leurs talens ou leur piété, furent successivement obligés de revenir. Nous verrons, dans le livre suivant, à quelles traverses la reine étoit réservée, et avec quel courage elle les supporta.

introduire les Carmélites en France; il étoit un des supérieurs de cet ordre, et il eut la satisfaction de le voir se multiplier, et former des établissemens où l'esprit de piété se maintenoit heureusement. La congrégation de l'Oratoire ne prospéroit pas moins par les soins du cardinal, qui s'appliquoit à y entretenir l'esprit ecclésiastique. Ses travaux au dehors ne lui faisoient point perdre de vue le soin de sa perfection, et il donnoit aux autres l'exemple des vertus qu'il tâchoit de leur inculquer par ses discours. Il mourut à l'autel même *, à l'âge de cinquante-quatre ans, et alla, comme le porte son épitaphe, achever dans le ciel le sacrifice qu'il avoit commencé d'offrir sur la terre. Son successeur dans le gouvernement de sa congrégation fut Louis-Charles de Condren, dont nous parlions il n'y a qu'un instant à l'occasion des missions. Né près Soissons *, d'une famille honorable, de Condren prit de bonne heure la résolution de se consacrer au service de Dieu, quoique ses parens l'eussent destiné à l'état militaire. Ordonné prêtre *, il s'appliqua de suite à la prédication; il visitoit les hôpitaux et les prisons, et catéchisoit les pauvres. On remarquoit déjà en lui un heureux mélange de sagesse et de douceur, de connoissances et de talent. Le Père de Bérulle l'attira

* Le 28 octobre 1628.

* En 1588.

* En 1614

* En 1617. dans la congrégation de l'Oratoire *, et se servit de lui pour établir différentes maisons dans les villes où il étoit appelé. De Condren profitoit de ces voyages pour donner des missions en quelques diocèses. A Paris, il faisoit des conférences ecclésiastiques ou travailloit à la conversion des protestans. L'onction de ses paroles, et la prudence qui dirigeoit toutes ses actions, lui procurèrent la confiance d'un grand nombre de personnes pieuses. Le duc d'Orléans, Gaston, frère de Louis XIII, le prit pour son confesseur; de Condren se conduisit dans ce poste délicat avec une sagesse parfaite, et, loin de se servir de la faveur du prince pour parvenir aux premières dignités de l'Eglise, il les refusa toutes. On eut même de la peine à triompher de sa répugnance pour accepter la place de supérieur-général de l'Oratoire, à laquelle il fut élu après la mort du cardinal de Bérulle. Mais les vœux de tous ses confrères, comme ceux du public, l'appeloient à succéder au cardinal. De Condren donna la dernière forme à sa congrégation, et montra dans son gouvernement autant de douceur que de capacité. Humble, intérieur, détaché de tout, il maintint dans son corps l'esprit d'ordre et de piété sans cesser de se rendre utile au dehors, et de s'appliquer

à différentes bonnes œuvres, et eut beaucoup de part au mouvement qui se fit de son temps pour la restauration du sacerdoce (1).

La même année où l'église de France perdit le cardinal de Bérulle, elle eut aussi à pleurer la mort d'un autre membre du sacré Collége, non moins recommandable par son zèle et ses vertus. François d'Escoubleau *, cardinal de Sourdis et archevêque de Bordeaux, avoit été destiné d'abord, comme l'aîné de sa famille, à tenir un rang à la cour et dans les armées; mais sa piété lui fit choisir l'état ecclésiastique. Devenu cardinal * et archevèque de Bordeaux l'année suivante, il refusa les honneurs qu'on lui préparoit dans cette ville, visita son diocèse, tint des synodes, rendit des ordonnances, et s'appliqua, quoique fort jeune, à rétablir la discipline dans son clergé. Il s'étoit proposé saint Charles Borromée pour modèle, et il publia dans son diocèse les réglemens de ce grand archevêque. Sous lui, la ville et le diocèse de Bordeaux s'enrichirent de plusieurs établisse-

XXIII. Le cardinal de Sourdis: Concile de Bordeaux.

* *Gallia christ. nova*, t. II. — *Hist. de l'Ordre de Ste. Ursule*, t. II, pag. 1.

* En 1598.

(1) Ce vertueux prêtre mourut à Paris, le 7 janvier 1641, laissant quelques écrits de piété. *Voyez* sa Vie, par Amelotte, 1657, in-8°., et une Notice dans le second volume de l'*Histoire de Bérulle*, par M. Tabaraud.

mens. Nous avons vu qu'il avoit eu part à l'établissement de la congrégation des Filles de Notre-Dame, et qu'il avoit secondé M[me]. de Lestonnac dans cette œuvre. Il s'intéressa plus encore à la fondation des Ursulines de la congrégation de Bordeaux. Françoise de Cazères, à qui on doit cette fondation, reçut le voile * des mains du prélat, qui lui obtint une bulle et des lettres-patentes. Quatre maisons d'Ursulines se formèrent dans son diocèse, et cette congrégation s'étendit ensuite fort au loin et même hors de France. Ce fut encore par l'influence et en partie par les bienfaits du cardinal de Sourdis, que les Feuillans, les Minimes, les Capucins, les Carmes, les Jésuites et les Carmélites s'établirent de son temps à Bordeaux. Il contribua aussi à élever le couvent des Célestins à Notre-Dame-de-Verdelays, réforma l'abbaye de Sainte-Croix, et donna l'église Saint-Paul au collége-séminaire qu'avoit commencé son prédécesseur. Une fondation qu'il eut surtout à cœur est celle de la Chartreuse, qu'il bâtit au milieu des marais avec une grande magnificence. Mais l'acte le plus remarquable de son épiscopat est peut-être le concile provincial * qu'il tint à Bordeaux avec ses suffragans et environ soixante députés du second ordre. Le concile s'ouvrit à l'époque indi-

* En 1606.

* Conciles de Labbe, tome XV, pag. 1632 et suiv.

quée par le prélat *, et dura vingt-quatre jours; les actes, qui sont très-détaillés et rédigés avec soin, renferment vingt-deux titres différens, dont les principaux traitent de l'administration des sacremens, de la discipline ecclésiastique, de la prédication, des séminaires, des monastères. Plusieurs des décrets sont tirés, soit des décrets du concile de Trente, soit de ceux tenus à Milan par saint Charles Borromée. On renouvela tous les réglemens du concile provincial de 1583, et on en annonça un autre pour 1627. Tout se passa dans le plus grand ordre; le cardinal de Sourdis et quelques autres prélats prêchèrent. On procéda contre l'évêque de Sarlat, Louis de Salignac, qui étoit accusé de négliger le soin de son troupeau, et qui avoit refusé de venir au concile, et on nomma un vicaire général pour administrer le diocèse en sa place. Un seigneur qui avoit osé imposer silence à un prédicateur en chaire fut mandé au concile, et fit satisfaction pour un procédé aussi irrégulier. Ces actes de vigueur étoient soutenus par les vertus et la réputation du cardinal. Lui-même donnoit l'exemple de l'assiduité à ses fonctions. Le concile de Bordeaux eut trois sessions, quinze congrégations publiques, et vingt-quatre congrégations particulières; il s'y trouva huit évêques, outre le métropolitain.

* 1er. octobre 1624.

Le cardinal de Sourdis parut aussi avec honneur dans les assemblées du clergé et aux Etats-généraux de 1614. Ce digne prélat * eut pour successeur Henri de Sourdis, son frère, dont les démêlés avec le duc d'Epernon eurent tant d'éclat.

* Il mourut le 8 février 1628.

XXIV. Le cardinal de Marquemont.

Un troisième cardinal français, fort distingué par son talent et son mérite, est Denis Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, mort vers le même temps *. Ce prélat avoit été envoyé à Rome vers la fin du siècle précédent, en même temps que le célèbre du Perron, et il avoit résidé long-temps dans cette capitale comme auditeur de rote. Grave dans ses mœurs, sage dans les conseils, doux et aimable dans le commerce habituel de la société, il joignoit à ces qualités l'esprit de son état et l'attachement à tous ses devoirs. Parvenu à l'archevêché de Lyon * il fit paroître son zèle pour le bien de son troupeau. Les pieux établissemens se multiplièrent sous lui à Lyon, et en peu d'années il se forma un assez grand nombre de couvens * dans la ville et dans le diocèse. L'archevêque encouragea ces fondations. Nous avons vu qu'il avoit eu part à l'établissement de l'ordre de la Visitation, et que ce fut par son conseil que saint François de Sales modifia ses premiers projets sur cet institut et en fit un ordre de religieuses. L'archevêque de

* *Gallia christ. nova*, t. IV, art. de Lyon.

* En 1612.

* Entr'autres des Jésuites, de l'Oratoire, des Capucins, Carmes, Feuillans, Récollets, Augustins, Carmé-

Lyon et l'évêque de Genève avoient entr'eux des rapports d'estime et d'amitié. François venoit voir l'archevêque à Lyon, et celui-ci alloit à son tour visiter le saint évêque dans sa résidence d'Anneci. De Marquemont fut fait cardinal au commencement de 1626, et mourut peu après * à Rome, où il étoit ambassadeur du roi auprès du saint Siége.

lites, de la Visitation, de Sainte-Elisabeth, des Ursulines, Annonciades, te Clarisses.

* Le 16 septembre suivant.

XXV. Evêques distingués par leur zèle et leur piété.

A la suite de ces prélats illustres, on peut en nommer quelques-uns qui honorèrent spécialement l'église de France à cette époque par un zèle plus actif et par des vertus plus éclatantes. Thomas de Bonzi, évêque de Béziers *, issu d'une famille qui a donné plusieurs prélats à ce même siége, s'étoit aussi proposé saint Charles Borromée pour modèle; jeune encore, il s'appliquoit à la prière et à l'étude, répandoit de grandes aumônes, établissoit la réforme dans les monastères, réparoit les églises pillées ou ruinées pendant les temps de troubles, et instruisoit fréquemment son peuple. Plusieurs protestans, touchés également de ses exemples et de ses discours, rentrèrent sous l'autorité d'un si digne pasteur, qui fut enlevé * par une mort prématurée, à la fleur de l'âge : l'intervention du souverain Pontife l'avoit seule empêché d'embrasser la vie religieuse. Léonard de Trapes, arche-

* *Gallia christ.* tom. IV. Prov. de Narbonne.

* 27 août 1628.

* *Gallia christ.* tom. Ier. Prov. d'Auch.

vêque d'Auch *, arriva en 1600 dans cette ville, qui n'avoit pas vu d'archevêque pendant près d'un siècle, tant à cause des longues vacances, suite des troubles et des guerres, que par la négligence des titulaires. Touché des maux qui en étoient résultés, Léonard commença par faire une visite exacte de son diocèse, et forma une association de chanoines et d'autres ecclésiastiques zélés pour catéchiser et prêcher; l'établissement de plusieurs communautés religieuses, la formation d'un séminaire, la restauration de la cathédrale d'Ausch qui tomboit en ruines, et pour laquelle l'archevêque dépensa 120,000 liv., somme considérable pour ce temps-là; tels furent les principaux monumens de la sollicitude et de la générosité de ce prélat *. Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix *, rappeloit par toute sa vie les évêques de la primitive Eglise. Né à Saint-Ybars en 1553, et d'abord religieux de l'ordre de Saint-Benoît, il fut sacré évêque à Rome *. Ses aumônes étoient immenses, et paroissoient hors de toute proportion avec son revenu, qui étoit assez modique. Tous les ans, à des époques marquées, on faisoit chez lui des distributions aux pauvres. Il redoubloit ses largesses dans les temps de disette, et il avoit disposé un local dans son palais pour recevoir les pauvres et

* Mort le 29 octobre 1629.

* *Gallia christ.* tom. XIII. Prov. de Toulouse.

* En 1587.

les voyageurs. Exact à célébrer chaque jour les saints mystères, assidu aux offices de sa cathédrale, prêchant souvent, réunissant ses ecclésiastiques, tenant de fréquens synodes, ce prélat inspiroit la piété par son exemple et la faisoit aimer par sa douceur. De douloureuses infirmités achevèrent d'épurer sa vertu et l'enlevèrent à son diocèse*. Il avoit refusé l'archevêché de Bordeaux et celui de Toulouse, auxquels on l'avoit nommé successivement. Un prince d'une maison illustre, Charles de Lorraine, évêque de Verdun*, donna un grand exemple d'humilité et de détachement en renonçant aux honneurs du monde et aux dignités ecclésiastiques pour entrer chez les Jésuites; il se démit de son siége après l'avoir occupé quelques années, prononça ses vœux*, et vécut dans la société comme un simple religieux, paroissant avoir oublié tout ce qu'il avoit été dans l'Eglise et dans le siècle. Il mourut* à Toulouse, jeune encore, mais ayant fait de grands progrès dans la voie de la perfection. Barthélemi de Donadieu, évêque de Cominges, mourut* en odeur de sainteté après onze ans d'épiscopat; sa piété, son zèle et sa prudence étoient encore relevés par une douceur et une charité qui lui gagnoient tous les cœurs. Son clergé lui dut l'établissement salu-

* 3 juillet 1630.

* *Voyez* sa Vie, par Laubrussel, 1733, in-12, ou par Condé, 1652, in-12.

* En 1624.

* Le 28 avril 1631.

* 12 nov. 1637.

taire des conférences et des réglemens de discipline auxquels sa propre conduite donnoit une nouvelle autorité *. Son oncle François de Donadieu, évêque d'Auxerre, puis de Cominges, n'étoit pas moins pieux et moins appliqué au soin de son troupeau; il passa dans des exercices continuels de prières et de bonnes œuvres les quinze années qui suivirent son abdication*. Deux archevêques successifs de Bourges, André Fremiot et Roland Hébert, furent aussi édifians que zélés; le premier, frère de la vertueuse baronne de Chantal, favorisa l'établissement de plusieurs communautés dans son diocèse, donna * sa démission pour vivre dans la retraite, et mourut à Paris *, peu de mois avant sa sœur; le second, curé de Saint-Côme à Paris, puis grand-pénitencier de Notre-Dame, procura aussi à son diocèse de pieux établissemens, instruisit son clergé par ses écrits et par ses exemples, et ramena des protestans par ses prédications et ses entretiens *. Nous ne nommerons plus ici parmi les prélats que deux frères, qui furent successivement évêques de Marseille; Eustache et Jean-Baptiste Gault (1), nés à Tours, étoient entrés

* Le *Gallia christ.* tom. I, cite une Vie de ce prélat, par Molinier; Paris, 1639.

* Mort en fév. 1641.

* En 1621.

* 13 mars 1641.

* Il mourut le 21 juin 1638.

(1) On a la Vie de l'un et de l'autre; il y en a même deux de Jean-Baptiste, l'une par Augery, Aix, 1643, in-8°.; l'autre par Senault, 1647, in-8°.

l'un

l'un et l'autre dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y rendirent utiles dans différens emplois. L'aîné * mourut avant d'avoir reçu ses bulles pour l'évêché de Marseille, auquel il avoit été nommé. On lui donna pour successeur son frère, Jean-Baptiste, dont l'épiscopat fut très-court, mais marqué par de grands traits de dévoûment et de charité. A peine arrivé à Marseille, le prélat y appela les prêtres de la Mission, et se mit à leur tête pour prêcher. Il donna sur les galères une mission suivie d'heureux résultats; mais ces travaux, auxquels il se livroit avec une extrême ardeur, lui causèrent une fièvre qui l'enleva * lorsqu'il n'avoit que quarante-huit ans. Ce pieux évêque, qui avoit pris saint Charles Borromée pour modèle, méritoit de mourir ainsi victime de sa charité; l'assemblée du clergé de 1645 écrivit à Innocent X pour demander que l'on fît des informations sur ses vertus, et on fit encore plus tard * de nouvelles démarches à cet égard.

* Le 16 avril 1639.

* Le 23 mai 1643.

XXVI. Ecclésiastiques.

Dans le clergé du second ordre, des hommes d'une piété éminente se montroient dignes de la sainteté de leur ministère. A Rouen, Jean de Quintanadoine de Bretigny, issu d'une famille espagnole, mais né en France, terminoit * une carrière remplie de bonnes œuvres. Il n'avoit reçu le sacerdoce qu'à l'âge de quarante-deux ans, et

* A Rouen le 8 juillet 1634.

s'étoit fait surtout connoître par son zèle pour établir en France l'ordre du Mont-Carmel *. Il entreprit dans ce but plusieurs fois le voyage d'Espagne, et amena * les six religieuses qui devoient être le premier noyau de l'ordre en France. Il contribua aussi à établir les Carmélites en Flandres, à Rouen et dans d'autres lieux. Son plus vif désir étoit d'aller comme missionnaire en Afrique; mais divers obstacles ne lui permirent pas d'accomplir ce dessein. Nous avons déjà parlé de Jacques Gallemant, docteur de Sorbonne et un des supérieurs des Carmélites de France; né à Aumale * en 1559, et long-temps curé de cette ville, Gallemant étoit estimé pour sa sagesse et sa capacité en même temps que pour ses vertus sacerdotales. Sa paroisse fut redevable à ses soins de l'établissement d'un collége et d'une communauté qui se consacroit à l'éducation des jeunes filles. On sait quel part il eut à l'introduction des Carmélites en France. Les enfans et les pauvres étoient surtout l'objet de sa charité *. Un collègue de Gallemant, tant en Sorbonne que dans la direction des bonnes œuvres, est André Duval, qui fut à la fois théologien, prédicateur, missionnaire et controversiste *. Né à Pontoise en 1564, Duval fit d'excellentes études, et se forma dans la

* *Voyez* sa Vie, par Beauvais, 1747. in-12.

* En 1604.

* *Voyez* une Notice dans la *Vie de Marie de l'Incarnation*, par M. Boucher, page 71.

* Il mourut à Besançon, le 24 mai 1630.

* *Voyez* une Notice dans la

retraite aux connoissances comme aux vertus de son état. On le pourvut le premier de la chaire de théologie créée * par Henri IV en Sorbonne. Une maturité précoce le rendoit l'oracle des gens de bien, tant pour leur conduite intérieure que pour les affaires qui intéressoient la religion. On remarque qu'il prêcha dix-huit carêmes de suite, sans négliger ses autres occupations et l'exercice habituel du ministère. Son désintéressement lui fit refuser plusieurs bénéfices. Son attachement au saint Siége lui a procuré l'honneur d'être maltraité par quelques écrivains; mais on peut opposer à ces détracteurs le témoignage de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul. Le premier parle de Duval avec beaucoup d'estime dans ses lettres, et le second l'avoit choisi pour son confesseur. Une telle marque de confiance de la part de ces illustres et saints personnages est sans doute le suffrage le plus flatteur pour le docteur Duval (1).

même *Vie de Marie de l'Incarnation*, p. 64.

* En 1596.

Le monde fut étonné de voir des hommes

(1) Ce saint prêtre mourut le 9 septembre 1638. On gardoit autrefois chez les Carmélites de Paris une Vie manuscrite de cet homme vertueux, par Robert Duval, son neveu, qui fut son successeur, tant dans la chaire de Sorbonne que dans la place de supérieur des Carmélites.

distingués par leurs emplois renoncer aux honneurs et aux affaires pour se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. Hennequin de Vinci, d'une famille de robe, après avoir occupé des places importantes, les résigna, et se disposa dans la retraite aux ordres sacrés; ayant été ordonné prêtre *, il s'appliqua aux missions, répandit de grandes aumônes, et prit part aux bonnes œuvres de saint Vincent de Paul, qui l'avoit encouragé dans sa vocation. Cet ancien magistrat mourut * à Saint-Lazare, où l'on voyoit encore son épitaphe avant la révolution. Un exemple plus éclatant encore est celui de Noël Brulart, commandeur de Sillery : ce seigneur étoit frère du chancelier de Sillery *. Lui-même avoit rempli avec distinction de grandes places, et avoit été successivement ambassadeur de Malte en France et à Rome, conseiller d'Etat, ambassadeur du roi près le saint Siége et chevalier d'honneur de la reine. Jouissant d'une grande fortune, il en usoit selon les idées du monde, et vivoit à Paris dans les recherches du luxe. Saint Vincent de Paul, qu'il eut occasion de connoître *, le ramena peu à peu à des sentimens plus conformes à ses vœux de religion; on vit bientôt sous un guide si sage le commandeur de Sillery changer de conduite, ré-

* En 1628.

* En 1645.

* Mort en 1624.

* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, liv. III.

former sa maison, quitter même ses emplois à la cour, et distribuer tout son revenu en bonnes œuvres. Il fonda des maisons de prêtres de la Mission à Troies et à Anneci, et envoya des missionnaires dans les paroisses qui dépendoient de sa commanderie du Temple à Troies. Ses libéralités ne se bornoient point à la France; il voulut bâtir dans le Canada un village destiné à recevoir les sauvages qui se feroient chrétiens, et ce village porte encore le nom de Sillery. Saint Vincent de Paul n'avoit personne qui le secondât avec plus de zèle que le commandeur dans toutes les œuvres qui intéressoient la religion et l'humanité. Dans ses dernières années, de Sillery entra dans les ordres sacrés, et mourut saintement à Paris *. Saint Vincent de Paul, en annonçant cette perte dans une de ses lettres, fait l'éloge de la piété et du dévoûment de ce seigneur (1).

* Novembre 1640.

(1) Dans le nombre des ecclésiastiques distingués de cette époque, nous en nommerons rapidement quelques-uns. Philippe Gamache, docteur et professeur de Sorbonne, joignoit la piété et la modestie aux talens; le cardinal de Richelieu le consultoit quelquefois. On a de lui une Somme de théologie : ce docteur mourut à Paris, le 31 juillet 1625. André Guijon, né à Autun en 1547, fut précepteur du cardinal de Joyeuse et de son frère Henri. Le cardinal le retint quelque temps à

XXVII. Laïcs.

Nous ne saurions omettre non plus parmi les laïcs de beaux exemples de zèle pour les bonnes œuvres. Arnauld de Boret, conseiller au parlement de Toulouse *, n'étoit pas seulement un magistrat éclairé, laborieux et intègre; c'étoit encore un homme de prière et d'oraison, et qui s'occupoit avec ardeur du salut du prochain. On raconte de lui qu'il alla demeurer pendant quelque temps à Castres pour y travailler à la conversion des protestans, et qu'il parvint à en ramener plusieurs. Il donna des sommes considérables, soit pour racheter des captifs, soit pour fonder une maison de filles repenties. Les familles que le malheur des temps avoit réduites à l'indigence trouvoient en lui un protecteur empressé. Une violente maladie l'enleva * au milieu de l'exer-

* *Voyez* sa Vie, par Possin; Paris, 1637, in-8°.

* Le 10 mai 1623.

Rouen comme son grand-vicaire; mais Guijon retourna dans sa patrie en 1615, y devint aussi grand-vicaire et théologal, et mourut en réputation de piété le 10 septembre 1631. Nicolas Isambert, docteur et professeur, mort le 16 mai 1642. à l'âge de soixante-dix-sept ans, étoit un prêtre rempli de l'esprit de son état en même temps que théologien éclairé. Il refusa l'évêché de Chartres.

Nous renvoyons à la fin du volume, notes 2 et 3 du IIe. livre, les notices sur quelques religieux et religieuses qui se firent estimer par leurs vertus, mais dont la vie se lioit moins avec l'ensemble de notre *Tableau*.

cice de toutes les œuvres de miséricorde. Antoine le Clerc de la Forêt*, né à Auxerre en 1565, entra au service et suivit quelque temps la religion protestante; mais un âge plus mûr le ramena dans le sein de l'Eglise, et la sincérité de sa démarche parut dans la profession constante qu'il fit de la piété. Avocat et engagé dans les liens du mariage, il eut le titre de maître des requêtes de la reine Marguerite de Valois. Son habileté pour les affaires, jointe à sa vertu, lui avoit concilié l'estime et la confiance d'un grand nombre de personnes, et on le voit prendre part à beaucoup de bonnes œuvres et même à la réforme de quelques monastères. Il mourut* à Paris en odeur de sainteté. Michel de Marillac, dont il a été plusieurs fois question, fut successivement conseiller au parlement*, maître des requêtes, conseiller d'Etat et garde des sceaux. Il étoit d'abord entré dans la ligue par des motifs d'un véritable attachement à la religion; ce qui n'empêcha point Henri IV de lui témoigner de la bienveillance et de l'estime. Prudent, laborieux, intègre, austère, Marillac étoit instruit sur les matières de religion et de spiritualité, et faisoit profession d'un profond attachement au saint Siége. On a vu qu'il étoit lié avec Mme. Acarie et avec Marguerite d'Arbouze;

* *Voyez* sa Vie, par Provanzal; Paris, 1644, in-12.

* Le 25 avril 1628.

* *Voyez* une Notice dans la *Vie de Marie de l'Incarnation*, in-8°. pag. 161.

celle-ci étoit sa parente, et l'une et l'autre le consultoient sur leurs bonnes œuvres et leurs entreprises. Marillac étoit de toutes les assemblées de piété qui se tenoient dans la capitale. Il s'étoit réservé une portion du terrain où fut établi le premier couvent des Carmélites, et il y avoit fait bâtir une maison qu'il appeloit son ermitage et où il se retiroit quelquefois. Le tumulte des affaires ne l'empêchoit point d'entendre la messe chaque jour et de communier souvent. Son attachement à Marie de Médicis lui attira une disgrâce qu'il soutint avec courage; il redoubla ses prières et ses aumônes, et mourut * dans le château de Châteaudun, laissant des traductions des Psaumes, de Job et de l'Imitation. Parmi les lettres de saint François de Sales, on en trouve quelques-unes adressées à Marillac; elles prouvent l'intimité qui existoit entre le prélat et le magistrat. Six filles du garde des sceaux entrèrent dans l'ordre des Carmélites. René Gautier, avocat-général au grand conseil, et Denis de Cordes, conseiller au Châtelet de Paris, étoient aussi des magistrats recommandables par leur tendre piété; le premier eut part, ainsi que Marillac, à l'établissement des Carmélites, fit même un voyage en Espagne pour cet objet, et quitta dans la suite sa charge pour vaquer entièrement

* Le 7 août 1632.

à la prière et aux bonnes œuvres; éprouvé sur la fin de ses jours par de grandes souffrances *, il sut encore utiliser ses loisirs en travaillant à traduire en français quelques livres de piété espagnols. De Cordes * étoit lié avec saint Vincent de Paul et Adrien Bourdoise qu'il seconda dans leurs bonnes œuvres, et spécialement pour l'établissement des communautés de prêtres dans les paroisses de la capitale; ce pieux magistrat aimoit singulièrement la retraite et la prière *, visitoit les prisonniers, et ne connoissoit d'autre distraction, après avoir rempli les devoirs de sa charge, que de travailler à procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Jean Dubois, conseiller et procureur du roi au bailliage de Saint-Lo *, remplit pendant près de soixante ans les fonctions de cette charge avec assiduité et capacité. L'exercice habituel de la prière, l'assistance quotidienne à la messe, la récitation du Bréviaire, mais surtout les exercices de charité, attiroient la bénédiction de Dieu sur ses travaux. Sa fortune, qui étoit considérable, étoit employée à soulager les malheureux et à réparer ou orner les églises. Durant les troubles du royaume, il recommanda toujours la soumission à l'autorité légitime. Saint-Lo comptoit un grand nombre de protestans; Dubois travailloit à dissiper leurs préjugés par

* Mort en 1637.

* Sa Vie, par Godeau; Paris, 1645, in-12.

* Mort en novembre 1642.

* *Voyez* l'ouvrage intitulé : *Le bon et libéral Officier en la vie et en la mort de M. Dubois;* par l'abbé de Saint-Martin, 1655.

des entretiens et des exhortations où présidoit la douceur. Il alla exprès en Bretagne pour engager un curé pieux et instruit à venir le seconder dans ses efforts, dont il fut récompensé par d'heureuses conversions. Une épidémie, qui affligea la ville, lui donna lieu d'exercer sa charité dans toute son étendue. Cet homme de bien termina sa carrière le jour de l'Ascension *, étant âgé de quatre-vingt-cinq ans (1).

* En 1639.

XXVIII. Sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal.

* Sa Vie, par Marsollier.

Avant tous ces pieux personnages, nous aurions dû peut-être nommer une sainte femme à qui ses vertus ont fait décerner un culte public. Mme. de Chantal * continua plusieurs années après

(1) La Vie de ces pieux personnages a été imprimée, à l'exception de celle de Gautier. Quant à Marillac, outre la Notice sur lui dans la *Vie de Marie de l'Incarnation*, par M. Boucher, deux Vies manuscrites de ce magistrat existoient avant la révolution, l'une à l'Oratoire, par le Père Senault; l'autre à Sainte-Geneviève, par Le Fèvre de Lezeau, conseiller d'Etat. Nous pourrions indiquer le *Tableau de l'Homme juste*, par Brousse, 1628, in-8°.; c'est la Vie de François de Montholon, conseiller d'Etat, fondateur de la maison de l'Oratoire aux Vertus, mort en 1626. L'année suivante, un de ses collègues, G. de Cornac, abbé de Villeloin, mourut le 2 décembre; l'*Abrégé de sa Vie exemplaire et de sa Mort très-heureuse* se trouvoit en manuscrit dans la bibliothèque de Tersan, et est cité dans Fevret.

la mort de saint François de Sales à diriger l'ordre de la Visitation, qui faisoit chaque jour de nouveaux progrès. Les couvens de ce pieux institut se multiplioient rapidement. Celui qui avoit été établi * à Paris dans le faubourg Saint-Michel fut transporté ensuite dans le faubourg Saint-Antoine; le commandeur de Sillery se chargea de pourvoir aux frais de la construction de l'église *. Une seconde maison de la Visitation dans le faubourg Saint-Jacques s'établit vers le même temps *, et dans la suite il y en eut une troisième placée d'abord rue Montorgueil et transférée ensuite rue du Bac. Mme. de Chantal fonda d'autres communautés à Marseille, à Chambéri, à Pont-à-Mousson; elle eut la douleur de perdre son fils, le baron de Chantal (1), qui fut tué * au service du roi, lors du débarquement des Anglois à l'île de Rhé. La même année elle vint à Paris, où elle passa l'hiver, tant pour consolider ses établissemens que pour recueillir les dépositions dans les enquêtes qui se faisoient sur les vertus de saint François de Sales. Nous la retrouvons quelques années après * dans la capitale, et elle y conféra sur les affaires de son ordre avec plusieurs

* En 1619.

* Dédié en 1634.

* En 1623.

* En 1627.

* En 1635.

(1) Ce jeune officier, distingué par sa valeur, fut le père de la marquise de Sévigné, si célèbre par son esprit et par sa correspondance.

évêques et d'autres pieux personnages; c'est alors qu'il fut décidé que les maisons continueroient à être sous l'inspection des ordinaires sans avoir de supérieure générale ni de chef-lieu. Mme. de Chantal visita encore depuis les nouveaux monastères de France. Elle en établit un second à Anneci, et alla en former un à Turin, où elle étoit appelée par Mme. Christine de France, duchesse de Savoie. A Montpellier, l'évêque, le chapitre, les corps et les particuliers lui donnèrent à l'envi des témoignages de respect. A Moulins, la duchesse de Montmorenci, retirée dans cette ville, la consulta sur sa vocation. Appelée de nouveau à Paris, la pieuse fondatrice se rendit * à Saint-Germain-en-Laye auprès de la reine, Anne d'Autriche, qui lui donna une longue audience. Ce fut au retour de ce dernier voyage qu'elle mourut à Moulins *, à l'âge de soixante-neuf ans. Le Père de Lingendes, Jésuite, prédicateur et directeur fort estimé, l'assista dans ses derniers momens, et la duchesse de Montmorenci lui rendit les soins les plus assidus. Son corps fut porté à Anneci, comme l'avoit été autrefois celui de saint François de Sales. L'ordre de la Visitation comptoit à cette époque quatre-vingt-sept maisons; le nombre s'en augmenta encore depuis, et à la fin du siècle il en existoit plus de

* 5 octobre 1641.

* Le 13 décemb. 1641.

cent-soixante habitées par environ six mille religieuses. L'institut se répandit en Italie, en Allemagne et jusqu'en Pologne, et conserva précieusement l'esprit de ses saints fondateurs. La vie de Mme. de Chantal, par Marsollier, montre en elle une de ces ames fortes et généreuses qui sont nées pour honorer et servir la religion par leur dévoûment et leur courage. On sait que Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal fut béatifiée * par Benoît XIV, et canonisée par Clément XIII * avec quelques autres saints personnages.

* En 1751.

* 16 juillet 1767.

Le désir de raconter de suite des faits plus ou moins liés entre eux nous a laissé en arrière sur l'histoire de quelques fondations pieuses et charitables. Elles continuoient à se multiplier à Paris et dans les provinces, et nous avons à raconter sommairement l'origine et les progrès de plusieurs de ces établissemens.

XXIX. Eglises, couvens et autres fondations à Paris.

A Paris, Louis XIII posa, en 1627, la première pierre de l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, et deux ans après celle de l'église des Petits-Pères. Marie de Médicis présida à une semblable cérémonie pour l'église des Filles de Sainte-Elisabeth, près le Temple. On commençoit dans le même temps à élever l'église de la Sorbonne, monument digne de la

grandeur de Richelieu. Henri de Bourbon, duc
de Verneuil et abbé de Saint-Germain-des-Prés,
* 10 avril 1630. posa * la première pierre du Noviciat des Jésui-
tes, rue Pot-de-Fer. Le même prince, qui en sa
qualité de titulaire de l'abbaye exerçoit une ju-
ridiction sur le faubourg Saint-Germain, donna
son consentement pour les autres fondations qui
se succédèrent rapidement dans cette partie de
la capitale. Paul Fayet, curé de Saint-Paul, avoit
*En 1628. fondé * dans le faubourg Saint-Antoine une cha-
pelle pour la commodité des habitans qui se trou-
voient trop éloignés de la paroisse; l'archevê-
que de Paris érigea cette chapelle en succursale
sous le nom de Sainte-Marguerite; elle ne de-
vint paroisse en titre qu'au commencement du
siècle suivant. En 1633, on créa deux nouvelles
paroisses, Saint-Jacques-du-Haut-Pas et Saint-
Roch, que les agrandissemens successifs de ces
quartiers avoient rendues nécessaires. La chapelle
de Saint-Jacques avoit été construite précédem-
* En 1584. ment *; mais, le nombre des habitans augmen-
* En 1630. tant, on commença * l'église actuelle, et Gas-
ton, duc d'Orléans, en posa la première pierre.
Saint-Roch étoit, depuis la fin du siècle précé-
dent, succursale de Saint-Germain-l'Auxerrois,
sous le titre des Cinq-Plaies, et fut érigé en pa-
* 12 mai 1603. roisse *; la nouvelle église construite sous l'in-

vocation de Saint-Roch fut ensuite changée en une belle basilique, dont Louis XIV et la reine posèrent la première pierre *; elle n'a été achevée et consacrée que vers le milieu du siècle suivant. L'archevêque de Paris bénit * l'église de Saint-Eustache, commencée plus de cent ans auparavant. Le séminaire des Ecossois fut établi deux ans après *, par la réunion des fondations de Marie Stuart, reine d'Ecosse, et de Jacques de Béthune, archevêque de Glasgow; l'archevêque de Paris opéra cette union, qui fut confirmée par lettres-patentes. Depuis, Robert Barclay, alors principal, établit le collége rue des Fossés-Saint-Victor. Nous avons eu occasion de parler de la fondation de plusieurs couvens d'hommes, et nous ne nous arrêterons ici que sur la création de l'hôpital des Incurables, rue de Sèvres. La première idée de cette bonne œuvre est due à un prêtre, François Joulet de Châtillon, aumônier du roi et conseiller d'Etat, qui y consacra ses biens et y intéressa le cardinal de La Rochefoucauld. Ce vertueux prélat, qui vivoit alors dans la retraite, fut le principal fondateur de l'hôpital, pour la construction duquel il donna différentes sommes; il contribua pour 36,000 livres à la dépense de l'église. Jean-Baptiste Lambert légua 150,000 livres, pour

* En 1652.

* En 1637.

* En 1639.

fonder vingt-six lits destinés à des personnes attaquées de maladies incurables. L'établissement fut autorisé par lettres-patentes, et Jean de Passelaigue, évêque de Belley, consacra * le grand autel de l'église. Jacques Danès, évêque de Toulon, Matthieu de Mourgues, prédicateur du roi et premier aumônier de la reine, François Talon, curé de Saint-Gervais, et plusieurs magistrats et femmes pieuses, furent aussi les bienfaiteurs de cette maison, qui prit dans la suite de nouveaux accroissemens, et devint un des plus vastes hôpitaux de la capitale. Cette belle fondation subsiste encore, et la grandeur des bâtimens est un monument de la piété généreuse qui les fit élever (1).

* 11 mai 1640.

XXX. Couvens de femmes.

De nombreux couvens de femmes se formèrent aussi vers cette époque dans la capitale. Outre ceux dont nous avons parlé incidemment, les Dominicaines s'établirent d'abord au faubourg Saint-Marcel, puis dans le quartier du Marais,

(1) Un autre établissement, qui n'a pas duré aussi long-temps, mérite du moins d'être mentionné. En 1642, Mme. de Bullion, veuve du surintendant des finances, fonda l'hôpital des Convalescens, rue du Bac; il ne devoit d'abord être que pour huit lits, mais des personnes charitables y en ajoutèrent huit autres. Cet hôpital étoit administré par les Frères de la Charité.

puis

puis à l'extrémité de la rue Vivienne; on les appeloit les Filles de Saint-Thomas, et leur église n'a été abattue que depuis peu d'années. Les Chanoinesses du Saint-Sépulcre vinrent de Charleville à Paris, et s'établirent dans un lieu appelé Bellechasse *; les principaux bienfaiteurs de la maison furent la baronne de Plancy, un riche financier, nommé Barbier, et Mme. de Verdaille, qui depuis se fit religieuse, et devint prieure de la maison. Les Bénédictines de Liesse vinrent aussi chercher un asile à Paris *, à cause de la guerre qui menaçoit leur pays; Anne de Montafié, comtesse de Soissons, se déclara leur fondatrice, et la duchesse de Longueville favorisa leur établissement. Ces religieuses avoient leur couvent à l'extrémité de la rue de Sèvres; leur église fut bâtie par la suite *. L'archevêque de Paris commença * l'établissement des Chanoinesses de Saint-Augustin, du titre de Notre-Dame de la Victoire de Lépante (1), et ces religieuses célébroient en effet la fête de cette journée : leur couvent étoit à Picpus, et leur première prieure fut Suzanne Tubeuf, sœur du surintendant des finances de la reine. Les religieuses de la Croix, de l'ordre de Saint-Do-

* Faubourg Saint-Germain.

* En 1636.

* En 1663.

* En 1640.

(1) On sait que cette victoire fut remportée le 7 octobre 1571, par la flotte chrétienne contre les Turcs.

minique, s'établirent par les bienfaits de Marguerite de Senaux, femme de Rémont de Garibal, conseiller au parlement de Toulouse. Tous deux avoient embrassé la vie religieuse d'un commun accord, le mari s'étant fait Chartreux, et la femme étant entrée dans l'ordre de Saint-Dominique, sous le nom de Marguerite de Jésus. C'étoit elle qui avoit établi le couvent des Filles Saint-Thomas, dont nous parlions tout à l'heure, et elle fonda aussi le couvent des Filles de la Croix, qui en dernier lieu fut fixé rue de Charonne. Elle jouissoit d'une telle considération que, lorsqu'elle prit possession de ce dernier monastère avec ses religieuses *, la princesse de Condé, la maréchale d'Effiat, et quelques autres dames de distinction voulurent l'accompagner par honneur.

* 16 janvier 1641.

Il existoit encore d'autres communautés des Filles de la Croix, qui se répandirent même plus que la précédente. Quatre dames de Roye, en Picardie, avoient formé dans cette ville * une réunion de filles pieuses pour travailler à l'instruction des jeunes personnes. Ces filles, ayant été contraintes de se retirer à Paris * à cause de l'invasion des troupes, furent accueillies par Marie Luillier, femme de Claude Marcel de Villeneuve, maître des requêtes ordinaire

* En 1625.

* En 1636.

de l'hôtel du roi. Cette dame s'appliquoit aux bonnes œuvres, et étoit du nombre de celles qui secondoient saint Vincent de Paul dans ses pieuses entreprises. Elle abandonna à la communauté de Roye une maison qu'elle avoit à Brie-Comte-Robert, et elle obtint * de l'archevêque de Paris une autorisation pour cet établissement. Mais, comme elle vouloit assujettir ces filles à faire des vœux, elles se divisèrent. L'abbé Guérin, curé de Roye, qui avoit été leur premier directeur, n'approuva point ce changement, et les Sœurs qui demeuroient à Brie-Comte-Robert continuèrent à se diriger par ses conseils. Elles formèrent des maisons à Roye, à Rouen, à Barbesieux, et ensuite à Paris, sur la paroisse Saint-Gervais. Cette branche des Filles de la Croix suivoit les règles données par l'abbé Guérin. Quant à l'autre branche que protégeoit Mme. de Villeneuve, elle reconnoissoit pour supérieur Louis Abelli, évêque de Rodez, qui en dressa les réglemens. Mme. de Villeneuve acheta pour ces religieuses l'hôtel des Tournelles, rue Saint-Antoine, et la duchesse d'Aiguillon se déclara fondatrice de cette maison, à laquelle elle donna 30,000 liv. Ces Filles de la Croix s'établirent ensuite en plusieurs lieux *, sans compter plusieurs hospices qui dépendoient de ces maisons. Toutes ces filles, tant celles qui

* En 1640.

* A Ruel, Moulins, Narbonne, Tréguier,

Aiguillon, St-Brieuc, Saint-Flour et Limoges.

faisoient des vœux que celles qui restoient libres, s'exerçoient aux œuvres de charité spirituelle envers les personnes de leur sexe et surtout envers les pauvres. Après la mort de Mme. de Villeneuve *, saint Vincent de Paul engagea Anne Petau, dame de Traversai, veuve d'un conseiller au parlement de Paris, à protéger cette congrégation, et en effet cette dame soutint les religieuses de la Croix de sa fortune et de son crédit (1).

* 15 janvier 1650.

XXXI. Séminaire de la Providence. Mme. de Pollalion.

Un établissement d'un autre genre est celui qu'on appela le séminaire de la Providence. On en fut redevable à une des dames les plus recommandables et les plus zélées de cette époque, Mme. de Pollalion. Marie Lumague *, née à Paris, en 1599, avoit épousé François de Pollalion, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et résident à Raguse. L'ayant perdu après quelques années de mariage, elle se mit sous la direction de saint Vincent de Paul, et se voua aux bonnes œuvres et à la piété. Elle étoit une

* *Vie de Mme. de Pollalion*, par Collin, 1754, in-12.

(1) Nous pourrions citer encore parmi les couvens formés à cette époque dans la capitale les Cordelières de la Croix-Rouge, les Filles de la Conception, rue Saint-Honoré; la Présentation, rue des Postes, fondée par Mme. de Carouge, et les Annonciades ou Filles-Bleues, rue Culture Sainte-Catherine.

des dames les plus actives de l'assemblée de charité qu'avoit formée saint Vincent. Touchée du sort de beaucoup de pauvres filles qui auroient souhaité pouvoir se retirer du désordre, elle en recueillit une quarantaine. Quelquefois elle alloit dans les campagnes avec Mme. Le Gras pour y instruire et soulager les pauvres, et elle passa quinze jours à Saint-Leu-Taverny, déguisée en paysanne, et occupée à catéchiser les habitans et à les animer à vivre chrétiennement. Tel étoit le zèle de ces femmes généreuses, nouveaux missionnaires, qui, bravant tous les dangers, alloient de village en village soulager les pauvres, visiter les malades, instruire les ignorans, consoler les affligés, remettre l'ordre et la paix dans les familles. Après avoir rempli pendant quelques années ce pieux ministère, Mme. de Pollalion se consacra particulièrement au soin des filles repenties. Elle résolut par les conseils de saint Vincent de Paul d'élever une maison où l'on recueilleroit les femmes qui voudroient se retirer du désordre. C'est ce qu'on appela le séminaire de la Providence, qui fut établi d'abord à Fontenay, près Paris, puis à Charonne. Des dames pieuses se joignirent à Mme. de Pollalion pour cette bonne œuvre; de jeunes personnes riches renoncèrent même au monde pour se

consacrer au soin des filles repenties; on voyoit parmi elles Renée de Grammont, parente de la duchesse douairière de Lorraine, Anne de Croze et quelques autres. Les dames de l'assemblée de charité soutinrent cet établissement, qui fut autorisé par des lettres-patentes *, et qui prit par la suite de plus grands accroissemens, dont nous aurons à nous occuper dans le IIIe. livre.

* En 1643.

XXXII. Fondations dans les provinces.

L'ardeur pour les fondations nouvelles n'étoit pas moindre dans les provinces. Partout des églises, des hôpitaux, des couvens, des asiles de piété et de charité s'élevoient à la voix des évêques ou par l'influence du clergé. A Lyon, il s'établit douze communautés pendant l'épiscopat de l'archevêque Marquemont. Le seul diocèse de Rouen avoit vu trente-deux établissemens de ce genre se former pendant les vingt-deux premières années de ce siècle; ce zèle généreux continua dans le même diocèse pendant l'intervalle que nous parcourons actuellement, et trente-six nouvelles communautés se formèrent tant à Rouen que dans les autres villes, Dieppe, Pontoise, Fécamp, etc. A Dieppe, une nouvelle congrégation d'Hospitalières fut instituée, sous le titre de la Miséricorde de Jésus; l'archevêque François de Harlay l'approuva *, et l'établissement obtint des lettres-patentes *. Cette congré-

* En 1630.

* En 1638.

gation fit depuis divers établissemens dans le royaume. Le diocèse de Sens et celui de Limoges furent aussi enrichis de plusieurs congrégations et couvens. Dans le diocèse de Clermont, nous trouvons vingt-deux fondations sous l'épiscopat de Joachim d'Estaing; les plus remarquables sont celles qui furent faites par Antoine Coiffier, marquis d'Effiat et surintendant des finances *; il fonda un couvent de Capucins à Gannat, et à Effiat une maison de Pères de l'Oratoire et un hôpital qu'il confia aux Frères de la Charité. C'étoit par de telles œuvres que les hommes en place s'efforçoient de couvrir les erreurs et de réparer les torts d'une administration périlleuse. Gabrielle de Gadagne, comtesse de Chevrières, fonda entr'autres un couvent de Minimes de Saint-Chamond et un second collége pour les Jésuites à Lyon (1). Caen, Dôle, Douai, Langres, Lille, Marseille, Metz, Montpellier, Rennes, Riom, virent s'élever en peu de

* Mort en 1632.

(1) Cette dame, étant devenue veuve en 1606, ne s'occupa plus que de bonnes œuvres; elle soignoit les malades, visitoit les hôpitaux, se plaisoit à faire le catéchisme aux enfans, et procuroit des missions dans ses terres. Elle mourut le 7 novembre 1635. (Voyez les *Eloges et Vies des Dames illustres;* par Hilarion de Coste, tome Ier.)

temps plusieurs communautés vouées à l'instruction ou à l'édification. Le Dauphiné surtout offre un grand nombre de nouveaux établissemens de piété. A Nanci, Pierre de Stainville, grand-doyen du chapitre, fonda * l'hôpital de Saint-Charles. Des villes peu considérables, des bourgs même rivalisoient à cet égard avec les cités les plus opulentes *; jusque dans des campagnes s'élevoient des églises, des couvens ou d'autres établissemens de piété ou de charité (1). Nous ne

* En 1626.

* Draguignan, l'Isle (dans le Comtat), Loches, Montélimart, Romans, Aurillac, Billom, Brioude, Roye, Salins, Saumur, Senlis, etc., possédoient plusieurs communautés.

(1) Le couvent de Sainte-Anne, près Aurai, en Bretagne, fut établi en 1625. Cette fondation est due, dans l'origine, à la piété d'un simple laboureur du village de Kerauna, nommé Yves Nicolazic, qui entreprit de relever une ancienne chapelle en l'honneur de sainte Anne. Il se fit en ce lieu un concours de pélerins, qui venoient de différentes parties de la province demander à Dieu des grâces par l'intercession de la mère de la sainte Vierge. On commença en 1625 la construction d'une belle chapelle, desservie par des religieux; en 1639, elle fut enrichie d'une relique offerte par le roi. Nicolazic mourut dans ce lieu le 12 mai 1645, à l'âge de soixante-trois ans, ayant vu ses efforts et ses vœux couronnés par le succès de cet établissement. Les Carmes bâtirent dans le même endroit un couvent. Les évêques de Vannes favorisèrent la dévotion des peuples pour ce pélerinage, et Anne d'Autriche voulut que son nom et celui des princes ses fils fussent inscrits à la tête de la liste des membres de la confrérie formée en l'honneur de sainte Anne.

pouvons suivre l'histoire de ces fondations, quelqu'intéressante qu'elle fût. Ces détails seroient nécessairement fort longs et trop uniformes, et nous ne parlerons ici que de quelques institutions plus remarquables par leur objet ou leurs succès.

XXXIII. Missionnaires du Saint-Sacrement.

Une congrégation de prêtres fut établie dans le Midi par un religieux plein de zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Christophe d'Authier de Sisgau *, né à Marseille en 1609, fut d'abord religieux de l'abbaye Saint-Victor de cette ville; pendant qu'il habitoit Avignon pour ses études théologiques, il s'adjoignit quelques jeunes ecclésiastiques pour travailler ensemble à la réforme du clergé; ils s'engagèrent par vœu * à se livrer à cette bonne œuvre. L'archevêque d'Aix, Louis de Bretel, leur donna une chapelle et une maison dans la ville, et c'est de là qu'ils commencèrent à donner des missions. Les associés portoient le nom de Missionnaires du clergé; ils parcouroient divers diocèses dans cette partie du Midi, et formèrent des établissemens à Brignoles, à Marseille et à Valence. Humbles, laborieux, désintéressés, ils ne sembloient aspirer qu'à se rendre utiles aux peuples et à servir l'Eglise. L'évêque de Valence les chargea de son séminaire *; la ville y joignit la

* *Voyez* sa Vie, par Borely; Lyon, 1703, in-12.

* 25 avril 1632.

* En 1639.

direction du collége, et le même prélat voulut qu'on y donnât des retraites aux curés. D'Authier de Sisgau fit des missions en Dauphiné, et convertit plusieurs protestans tant par ses prédications que par des écrits de controverse. A Marseille, il seconda l'évêque, Jean-Baptiste Gault, dans une mission pour les forçats, et forma dans cette ville une congrégation de pieux artisans. Les évêques voisins sollicitoient souvent son concours pour ranimer la foi des peuples par des instructions. Un de ses associés, Laurent Crus, Danois et luthérien converti, étant devenu prêtre, alla prêcher dans sa patrie, et y mourut après avoir ramené dans le sein de l'Eglise plusieurs de ses parens et de ses compatriotes. Innocent X confirma * la nouvelle congrégation, à laquelle il fit prendre le nom de Missionnaires du Saint-Sacrement. Christophe d'Authier fut depuis nommé évêque de Bethléem et premier supérieur de ses Missionnaires. La dignité épiscopale ne l'empêcha point de continuer ses travaux, et d'aller répandre la parole de Dieu dans les diocèses où on l'appeloit. Il établit un séminaire à Thiers en Auvergne, et y dirigeoit des retraites ecclésiastiques qui ranimèrent dans le diocèse de Clermont le zèle pour les fonctions pastorales. Le prélat consuma ses forces dans ce

* En 1647.

laborieux ministère, et mourut* à Valence, à l'âge de cinquante-huit ans. Sa Vie, que nous avons citée plus haut, donne une haute idée de ses vertus, de son amour pour la pénitence, et de son dévoûment pour les œuvres auxquelles il s'étoit consacré.

* Le 17 septemb. 1667.

XXXIV. Congrégation des Prêtres du Calvaire.

Les mêmes qualités parurent dans un autre ecclésiastique contemporain et fondateur également d'une congrégation d'ecclésiastiques. Hubert Charpentier, licencié de Sorbonne, né dans le diocèse de Meaux*, institua les prêtres du Calvaire pour honorer Jésus crucifié, et pour prêcher la foi dans le Béarn où le protestantisme avoit fait tant de ravages. Il forma un établissement dans ce pays sur la montagne de Bétharam et à Notre-Dame de Garaison, au diocèse d'Ausch. Ces deux pélerinages devinrent célèbres par le concours des fidèles. Louis XIII, qui autorisa* cet établissement, souhaita qu'il s'en fît un semblable sur le mont Valérien, près Paris; et l'archevêque, de Gondi, engagea l'abbé Charpentier à venir s'établir dans ce lieu avec quelques-uns de ses associés. Charpentier bâtit donc une chapelle sur la montagne, et s'unit* à l'association de la Propagation de la Foi. Nous avons déjà parlé d'une association semblable formée plusieurs années auparavant par le controversiste

* *Gallia christiana*, tom. VII, p. 1004. — Dictionn. de Moréri.

* En 1633.

* En 1638.

Véron; nous ne savons si elle étoit tombée tout-à-fait, ou si elle fut simplement renouvelée. Seulement, dans les monumens du temps, le Père Hyacinthe de Paris, Capucin et prédicateur, est présenté comme l'auteur de la nouvelle association qui avoit pour but la conversion des protestans; elle étoit composée * de prêtres, de religieux et même de gens du monde qui devoient travailler, chacun suivant sa condition et ses moyens, à détromper les calvinistes et à fortifier les nouveaux convertis. Des entretiens, des conférences, des discussions sur divers points controversés, devoient avoir lieu en des temps déterminés. Le Père Hyacinthe présidoit aux conférences qui se tenoient dans le couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré; il devoit désigner un prêtre séculier et un laïc pour présider aux réunions des femmes membres de l'association, et qui elles-mêmes tendroient au même but par leurs entretiens et leurs exemples. L'archevêque de Paris approuva * la société de la Propagation de la Foi, et chargea un ecclésiastique pieux et instruit, Jacques Charton, docteur de Sorbonne et grand-pénitencier, d'assister en son nom aux conférences. Toutefois cette société ne se soutint pas, et nous la voyons disparoître en peu de temps. La congrégation même des prêtres du

* *Gallia christiana*, tome VII, page 1003.

* 6 mai 1634.

Calvaire, quoiqu'elle présentât plus d'espérances de succès, essuya beaucoup de vicissitudes; elle fut autorisée par lettres-patentes l'année même de la mort du fondateur *; Hubert Charpentier étoit un prêtre humble, fervent et zélé. Les prêtres de sa congrégation vivoient séparés des ermites qui habitoient plus anciennement sur la montagne.

* Arrivée le 11 décemb. 1650.

XXXV. Ermites.

Cette institution des ermites, dont on a déjà parlé dans le livre précédent, s'étendit en divers endroits du royaume. Outre ceux qui résidoient sur le mont Valérien, on en voit s'établir en différens diocèses. Les ermites Camaldules d'Italie furent introduits en France * par Boniface-Antoine de Lyon, Camaldule à Turin; ils établirent six monastères dans le royaume; le principal étoit celui de Grosbois, près Paris, qui fut fondé par Charles, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. Ces Camaldules de France formoient une congrégation particulière érigée par Urbain VIII, sous le titre de Notre-Dame de Consolation. Un pieux solitaire, nommé le Frère Michel de Sainte-Sabine, embrassa * l'institut des ermites de la congrégation de Saint-Jean-Baptiste, qui fut approuvé dans le diocèse de Metz *, et dans celui de Cambrai l'année suivante; Henri de Maupas, évêque du Puy,

* En 1626.

* Vers 1630.

* En 1633.

autorisa aussi dans la suite cette congrégation. Un des ermites les plus connus de ce temps est celui qui prit l'habit * sous le nom de Frère Jean-Jacques *; il demeuroit à l'ermitage de Saint-Aquiterre, près Cahors, dans la compagnie de l'abbé Desplans, prêtre du diocèse de Paris, qui avoit quitté ses bénéfices pour embrasser ce genre de vie. Jean-Jacques occupa ensuite l'ermitage de Saint-Bodèle, en Dauphiné, et il y passa vingt ans; nous reviendrons sur cet homme extraordinaire, que quelques-uns ont cru être le comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Un autre ermite, qui avoit embrassé ce genre de vie, et qui semble avoir porté au plus haut degré le détachement de toutes les affections terrestres, est François Galaup de Chasteuil *, né à Aix en 1588 d'une famille honorable. Il s'étoit appliqué d'abord aux sciences; mais il se dégoûta du monde, vécut dans la retraite avec le célèbre Peyresc (1), et n'étudia plus que les livres saints. Bientôt, tourmenté du désir d'une solitude plus profonde, il passa dans le Levant

* En 1632.

* *Vie d'un Solitaire inconnu*, par Grandet; Paris, 1699, in-12.

* *Voyez* sa Vie, par Marchéty, 1666, in-12.

(1) Nicolas-Claude de Fabri de Peyresc, conseiller au parlement d'Aix, un des savans les plus recommandables de ce temps, étoit abbé de Sainte-Marie de Cuistres, au diocèse de Bordeaux, et travailla à y mettre la réforme. Il mourut le 24 juin 1637.

et se fixa dans le pays des Maronites. Là son temps étoit tout entier consacré à la prière, à la lecture de la Bible et à la méditation des choses saintes. Tout le pays le révéroit comme un saint, et sa pénitence et ses austérités sont en effet très-étonnantes. Ce vertueux anachorète mourut * à Mar-Elicha, près le mont Liban. On peut aussi regarder comme un ermite Jacquette Bachelier, de Béziers, qui passa plus de quarante ans dans une retraite qu'elle s'étoit formée au milieu de cette ville. Elle y menoit la vie la plus dure, entièrement inconnue aux hommes et sans cesse occupée de la méditation des années éternelles *; sa vie a été écrite par le Père Casimir, de Toulouse. Jeanne de Cambry, de Douai *, étoit une religieuse de l'abbaye des Prets à Tournai; elle sollicita de l'évêque la permission de mener la vie de *récluse,* et ce prélat l'introduisit en effet en 1625 dans une habitation près l'église Saint-André, à Lille, où elle vivoit dans une clôture absolue. Elle y passa quatorze ans * sans cesser de mortifier son corps par les rigueurs de la pénitence.

* Le 15 mai 1644.

* Elle mourut le 25 janvier 1635.

* *Voyez* l'Abrégé de sa Vie; Tournai, 1785, in-8o.

* Elle y mourut le 19 juillet 1639.

XXXVI. Couvens de femmes.

Les couvens de femmes se multiplioient encore plus que ceux d'hommes dans les provinces. Dans les uns, on se proposoit seulement d'ouvrir aux personnes qui vouloient se retirer du monde

des asiles pour vivre dans la piété; dans les autres, on joignoit aux exercices de la vie religieuse ou l'éducation de la jeunesse, ou la pratique de quelques-unes des œuvres de miséricorde. Les religieuses dites du Verbe-Incarné * furent instituées par Jeanne-Marie Chezard de Matel, née à Roanne en 1596, et fille d'un gentilhomme de la chambre du roi; son objet étoit d'honorer spécialement le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu. Elle réunit quelques filles *, et obtint une bulle d'Urbain VIII pour autoriser * son institut, qui cependant éprouva quelques contradictions. La maison de Paris, qui avoit négligé de solliciter des lettres-patentes, fut supprimée par la suite, et il ne resta plus que cinq couvens de cet ordre, ceux de Lyon, d'Avignon, de Grenoble, de Roquemaure et d'Anduse. Mlle. de Matel ne fit ses vœux que peu d'heures avant sa mort *; mais toute sa vie fut un modèle des vertus religieuses. A Senlis, Nicolas Sanguin, évêque de cette ville, prélat d'une grande piété, institua * les religieuses de la Présentation de Notre-Dame pour travailler à l'éducation de la jeunesse : elles furent reconnues par une bulle d'Urbain VIII et par des lettres-patentes du roi; mais elles n'avoient pas d'autre couvent que celui de Senlis, qui étoit d'ailleurs nombreux et florissant,

* *Hist. des Ordres mon.* t. IV, ch. L.

* En 1625.

* En 1633.

* Le 11 septemb. 1670.

* En 1627.

florissant, et rendoit des services dans cette ville pour l'instruction des filles.

XXXVII. Hospitalières de St.-Joseph.

Une congrégation de religieuses Hospitalières s'établissoit dans le même temps, sous le nom de Sœurs de Saint-Joseph, pour les orphelines. Elle commença dans la ville de Bordeaux par les soins de Marie Delpech de l'Etang *, pieuse demoiselle, qui se consacra entièrement à cette œuvre. Elle rassembla des orphelines qu'elle mit sous la conduite de femmes solidement vertueuses. L'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, approuva cette association * et lui donna des règles, et Louis XIII l'autorisa l'année suivante par des lettres-patentes. Mlle. Delpech fut appelée * à Paris pour former un établissement près Belle-Chasse; cette maison, dite de la Providence, fut principalement créée et soutenue par le zèle des curés de Saint-Sulpice. Diane de Grandseigne, duchesse de Mortemart, contribua par ses largesses à la fondation, et la marquise de Montespan, sa fille, y finit depuis ses jours. On élevoit dans ce couvent des orphelines de familles honnêtes, et, leur éducation terminée, on les marioit ou on les plaçoit suivant leur vocation. Les Hospitalières de Saint-Joseph avoient encore des maisons à Rouen, à Toulouse, à Agen, à Limoges et à La Rochelle;

* *Hist. des Ordres mon.* tome IV, chap. LIV.

* En 1638.

* En 1641.

ces maisons avoient presque toutes des constitutions différentes, mais leur objet étoit néanmoins le même.

XXXVIII. Annonciades de Meulan. Déclaration du 10 février 1638. Naissance de Louis XIV.

La fondation d'un couvent d'Annonciades à Meulan a une origine trop remarquable pour n'être pas racontée ici avec quelques détails; elle se lie avec un évènement important de notre histoire, et le rapport entre l'un et l'autre paroît appuyé sur des monumens authentiques.

Louis XIII et Anne d'Autriche, mariés depuis plus de vingt ans, n'avoient pas encore eu d'enfans, et le duc d'Orléans, frère du roi, n'avoit qu'une fille *. Anne d'Autriche souhaitoit extrêmement de donner un héritier à la monarchie; elle intéressoit des ames pieuses à solliciter cette faveur, et nous voyons que des prières se faisoient à cette intention en diverses parties du royaume. La reine visita plusieurs pélerinages renommés. On lit dans la Vie d'une Carmélite en odeur de sainteté dans ce temps-là, la Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, qu'elle avoit été chargée de demander à Dieu la naissance d'un dauphin, et qu'elle dirigeoit vers ce but ses prières, ses bonnes œuvres et ses pénitences qui étoient fort rigoureuses. Un religieux qui jouissoit aussi d'une grande réputation de piété, Denis Antheaume, Augustin-Déchaussé, sous le nom

* Née en 1627.

de Frère Fiacre de Sainte-Marguerite, prioit aussi pour le même objet, et déclara * qu'il avoit appris d'une manière surnaturelle la naissance si désirée d'un jeune prince. Il fit part de cette révélation à Claude Bernard, dit *le pauvre Prêtre;* on examina le Frère, et on prévint la reine de ce qu'il annonçoit. Cette princesse s'étoit aussi recommandée à une autre religieuse, Charlotte Dupuy *, dite de Jésus-Maria, supérieure d'un couvent de Montdidier, dont les filles avoient été obligées par la guerre de quitter cette petite ville. Charlotte avoit été recueillie par Mme. Molé, femme du procureur général; elle eut occasion de connoître dans cette maison le Père Fernandez, Cordelier, confesseur d'Anne d'Autriche. La vertu et la haute piété de Charlotte inspirèrent au religieux une grande estime pour elle; il en parla dans ce sens à la reine, qui désira voir cette pieuse fille, et qui se recommanda directement à elle pour obtenir l'objet de ses vœux. Anne promit même, si elle étoit exaucée, de fonder un monastère en actions de grâces. Sur ces entrefaites, la grossesse de la reine se déclara; la Vie du Frère Augustin nous apprend que le roi, par un rescrit particulier *, ordonna à ce Frère et à un autre religieux du même couvent d'aller en pélerinage à Notre-Dame de

* *Vie du Frère Fiacre;* Paris, 1722, in-12.

* *Dictionnaire géogr.* par l'abbé Expilly, t. IV, art. MEULAN.

* Du 7 février 1638.

Grâce pour y offrir en son nom des vœux et des prières. Trois jours après, le monarque, par une déclaration solennelle, mit la France sous la protection de la sainte Vierge. La teneur de cette déclaration est trop édifiante pour ne pas trouver place au moins dans les notes de cet ouvrage : le langage qu'y tient le roi est digne de l'esprit d'un siècle où les souverains comme les particuliers regardoient comme un honneur, autant que comme un devoir, de manifester publiquement leur respect et leur attachement pour la religion (1).

On faisoit par tout le royaume des prières pour l'heureuse délivrance de la reine. Le 4 septembre 1638, le saint Sacrement fut exposé dans toutes les églises de Paris; la nuit suivante, Anne d'Autriche sentit les premières douleurs. A quatre heures du matin, Cospéan, évêque de Lisieux (2), dit la messe dans la chambre du roi pour l'heureux accouchement de la reine. Les églises de

(1) *Voyez* le texte de la déclaration, note 4 du second livre, à la fin du volume.

(2) Philippe Cospéan, évêque d'Aire, puis de Nantes et enfin de Lisieux, avoit eu beaucoup de réputation dans la chaire, et avoit été fort lié avec le cardinal du Perron. Il passoit pour un prélat habile et zélé. Il mourut le 18 mai 1646.

Saint-Germain-en-Laye, où étoit la cour, furent remplies de fidèles qui prioient pour le même objet; plusieurs communièrent même à cette intention. Anne accoucha le même jour * d'un prince, qui fut nommé *Louis-Dieudonné*. On s'accorda dans le temps à regarder sa naissance, après vingt-trois ans de mariage, comme un bienfait signalé de la Providence envers la monarchie. Louis XIII, dans la lettre d'annonce aux ambassadeurs, disoit formellement que toutes les circonstances de l'accouchement montroient que ce fils lui étoit donné de Dieu. Anne d'Autriche parut aussi persuadée que la naissance si tardive et si désirée d'un prince avoit quelque chose de surnaturel. A la fin du même mois *, elle alla entendre la messe dans l'église Notre-Dame, à Paris, sur le nouvel autel que le roi venoit d'y faire ériger pour son vœu, et à l'offertoire elle fit hommage à Dieu du dauphin. Elle voulut aussi remercier le ciel dans l'église des Augustins-Déchaussés ou des Petits-Pères, et depuis elle souhaita, dit-on, voir le Frère Sainte-Marguerite, et le chargea d'aller en pélerinage à Notre-Dame de Grâce, et d'y porter un tableau votif en signe de reconnoissance. On rapporte dans la Vie du même religieux que la reine eut souvent recours dans la suite à ses prières, soit pour les besoins

* Onze heures du matin.

* Le 26 septembre.

de l'Etat, soit pour la conservation des jours du jeune prince, et qu'elle lui recommanda de faire des prières, des aumônes et des pélerinages pour la famille royale ou pour le royaume (1).

Cependant Anne d'Autriche n'oublia point non plus la promesse qu'elle avoit faite à Charlotte Dupuy. Elle fonda le couvent des Annonciades de Meulan, et Charlotte y établit sa communauté *, près de quatre mois avant la naissance de Louis XIV. L'archevêque de Rouen posa, au nom de la reine, la première pierre du monastère *, et plusieurs personnes de la cour se trouvèrent à la cérémonie. Des lettres-patentes * autorisèrent la fondation; ce fut en quelque sorte le premier acte du règne de Louis XIV, et cette fondation, disoient les lettres-patentes, étoit *en action de grâces de notre heureuse et désirée naissance*. Les troubles de la minorité suspendirent les travaux de construction; Louis XIV étant venu à Meulan * ordonna de les reprendre. Toutefois ce ne fut que plus tard * que le conseiller Carcavi, s'étant rendu à Meulan, fit continuer le bâtiment, qui fut achevé par les soins

* 18 mai 1638.

* 25 juin 1639.

* Du 16 juillet 1643.

* En 1652.

* En 1670.

(1) Denis Antheaume, ou Frère Fiacre, n'étoit que convers; il mourut le 16 février 1684, dans le couvent de la place des Victoires. Sa Vie a été écrite par le Père Gabriel de l'Incarnation; Paris, 1722, in-12.

de Colbert *. On y grava une inscription en lettres d'or, sur un marbre noir placé au-dessus du portail de l'église. L'inscription, telle que la rapporte un historien, portoit que *Louis-le-Grand acquittoit le vœu fait par sa mère pour l'espérance qui lui avoit été donnée d'en haut d'avoir un fils souhaité pendant vingt-trois ans* (1). Une inscription posée sur la première pierre des bâtimens du Val-de-Grâce rappeloit aussi le même évènement, et l'attribuoit à la protection divine; cette inscription étoit ainsi conçue : *Pour la grâce long-temps désirée de deux accouchemens, 5 septembre 1639.* Ainsi, l'autorité souveraine n'hésitoit pas à graver sur le marbre l'expression de sa gratitude, et à reconnoître, de la manière la plus solennelle, que c'étoit à une faveur surnaturelle qu'il falloit rapporter un évènement si heureux pour la famille royale et pour la monarchie.

* En 1682.

(1) *Ob spem divinitùs factam optatæ per viginti et tres annos prolis, votum à matre susceptum Ludovicus Magnus solvit.* Richard dit avoir vu l'inscription et les lettres-patentes, et il tenoit les autres détails de Mme. de Champigny, supérieure du couvent. Il rapporte l'inscription du Val-de-Grâce : *Ob gratiam diù desideratam regii et secundi partûs, quintâ septembris 1639.* (Voyez le *Discours sur l'Histoire des fondations royales,* par l'abbé Richard; Paris, 1695, in-12.

XXXIX. Séminaire des XXXIII. Claude Bernard.

* *Voyez sa Vie*, par l'Empereur; Paris, 1708, in-12.

* En 1622.

* En 1622.

Une autre fondation faite également en mémoire de la naissance de Louis XIV est celle du séminaire des XXXIII, qui est due au zèle de Claude Bernard *, dit *le pauvre Prêtre*. Claude étoit né à Dijon en 1588 d'un conseiller au parlement de cette ville. Après avoir vécu quelque temps dans la dissipation et le tumulte du monde, il fut touché de la grâce *, se mit en retraite, et commença une vie pieuse et pénitente. Il prit les ordres * par les conseils de ses directeurs, le Père de Condren, de l'Oratoire, et le Père Marnat, Jésuite. La visite des hôpitaux et des prisons, les soins et l'instruction des pauvres malades et les autres œuvres de miséricorde, formoient son occupation la plus habituelle et la plus chère. L'hôpital de la Charité, rue des Saints-Pères, étoit le théâtre particulier de son zèle, et ses instructions y attiroient plusieurs personnes du dehors. On étoit touché de la simplicité et de l'onction de ses entretiens, en même temps que de son dévoûment pour le prochain. Bernard parloit aux grands avec une sainte liberté, et savoit les intéresser en les entretenant des choses du salut. Mandé plusieurs fois par le cardinal de Richelieu, il l'étonna par son désintéressement; le cardinal lui ayant témoigné le désir de lui rendre

quelques services, et l'ayant engagé à demander ce qui lui seroit le plus agréable, *le pauvre Prêtre,* car c'étoit le nom qu'on lui donnoit, se contenta de prier le premier ministre de faire réparer la charrette qui lui servoit à conduire les condamnés au supplice. Occupé comme les plus saints prêtres de ce temps du projet de faire refleurir la discipline ecclésiastique, Bernard entreprit de réunir des pauvres écoliers qui auroient de la vocation pour le sacerdoce, et de leur fournir les moyens d'achever leurs études. La maison fut fondée en actions de grâces de la naissance de Louis XIV, et on y devoit remercier Dieu d'un évènement si important pour la monarchie. Le nombre des étudians fut fixé à trente-trois, en mémoire des années que le Sauveur a passées sur la terre. Plusieurs personnes pieuses concoururent à cet établissement, et Anne d'Autriche voulut aussi y prendre part. On acheta l'hôtel d'Albiac, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, vis-à-vis le collége de Navarre ; Mme. de Bretonvilliers contribua pour une forte somme à cette acquisition. Le séminaire des XXXIII, destiné uniquement pour les pauvres, fournit un grand nombre de laborieux ouvriers pour l'exercice du ministère et pour les missions du dedans et du dehors. Il fut soutenu par de pieux magistrats,

entre lesquels on nomme les conseillers d'Etat Voisin et Rouillé; Voisin de Villebourg, conseiller au grand conseil, et depuis ecclésiastique; les deux frères de Bretonvilliers, dont l'un étoit curé de Saint-Sulpice et l'autre président à la chambre des comptes; mais celui qui rendit le plus de services à cette maison fut Thomas Le Gauffre, maître de la chambre des comptes, que Bernard avoit gagné à Dieu. Le Gauffre, formé par un si bon guide, devint lui-même un modèle de ferveur et de dévoûment; il fut ordonné prêtre, seconda Bernard dans la direction du séminaire des XXXIII, et lui succéda dans le gouvernement de la maison (1). Son testament offre une suite de dispositions pieuses, et qui annoncent autant de générosité que de fortune; on y remarque entr'autres une somme pour chacune des paroisses de Paris, des legs à des communautés pauvres, d'autres dons à plusieurs hôpitaux, 30,000 livres à des évêques pour établir des missions, 10,000 liv. aux missionnaires du Levant, autant pour l'église naissante de Montréal, autant pour le séminaire des XXXIII, et beaucoup de legs moins

(1) Bernard mourut le 23 mars 1641; Gauffre lui survécut peu; il fut enlevé le 21 mars 1646, au moment où il étoit question de l'envoyer, en qualité d'évêque, dans le Canada.

considérables pour différentes espèces de bonnes œuvres. C'est ainsi que dans ce siècle on savoit user des richesses, et qu'on ennoblissoit une grande fortune par des libéralités auxquelles la religion et l'humanité applaudissoient également.

XL. Eglise du Canada.

Le même esprit qui faisoit éclore ou soutenoit tant d'institutions pieuses et utiles, soit dans la capitale, soit dans les provinces, éclatoit surtout dans un établissement lointain qui fut en quelque sorte l'ouvrage du zèle le plus religieux et le plus pur; je veux parler de l'église du Canada *. Ce pays avoit été découvert en 1546 par Jacques Cartier; mais les troubles et les guerres auxquels la France fut en proie firent perdre de vue cet établissement, et l'on ne commença guère à s'en occuper qu'au commencement du 17e. siècle. Un autre Français, Champlain, fixa * le chef-lieu de la colonie à Québec. On forma aussi un établissement à Port-Royal dans l'Acadie, et deux missionnaires Jésuites y furent envoyés * par les soins du Père Coton. La marquise de Guercheville, une des dames les plus distinguées de la cour, favorisa par ses largesses cette colonie naissante, dans la seule vue de contribuer à répandre la foi parmi les sauvages. Dans le même but, Champlain mena * quatre religieux

* *Histoire du Canada*, par Charlevoix, 3 vol. in-4°.

* En 1608.

* En 1611.

* En 1615.

Récollets à Québec ; et dix ans après, Henri de Lévis, duc de Ventadour, qui étoit dans les ordres sacrés, y fit passer trois Jésuites, auxquels trois autres se joignirent l'année suivante. En 1636 il se trouvoit en Canada quinze missionnaires de la même société, et le roi défendit que les protestans fussent admis dans la colonie. On donna des missions chez les tribus sauvages, et des Jésuites s'établirent même chez les Hurons et chez les Algonquins. Un collége fut ouvert à Québec; le marquis de Gamaches, dont le fils, René de Rouhault, s'étoit fait Jésuite, donna six mille écus pour cette fondation, que l'on destinoit à recevoir les enfans des sauvages, et à les instruire surtout dans la religion. De sages gouverneurs faisoient régner l'ordre et les bonnes mœurs parmi les nouveaux colons; le chevalier de Montmagny, qui avoit succédé à Champlain dans le gouvernement du Canada, et le chevalier de Lisle, qui commandoit aux Trois-Rivières, poste au-dessus de Québec, faisoient l'un et l'autre profession de piété, favorisoient les missionnaires, et encourageoient tout ce qui pouvoit contribuer aux progrès de la religion. En France, d'un autre côté, la charité excitée par les lettres et les relations des missionnaires *, enfantoit des projets pour le bien de cette église naissante. Des dames, des

* *Mémoires sur la Vie de M. de La-*

princesses, la reine même voulurent contribuer à cette œuvre; mais personne ne montra plus d'ardeur que la duchesse d'Aiguillon et le commandeur de Sillery. La première, dont le nom se trouve toujours à la tête des plus généreuses entreprises, fonda un Hôtel-Dieu à Québec, et y fit passer des religieuses Hospitalières prises parmi les Filles de la Croix qu'avoit recueillies Mme. de Villeneuve, et dont nous avons parlé plus haut. Le commandeur de Sillery, non moins magnifique dans ses desseins, adopta l'idée de former en Canada un village uniquement peuplé de sauvages chrétiens ou disposés à le devenir; et ce village bâti à une lieue de Québec porte encore le nom de Sillery. On y recevoit des naturels du pays que l'on instruisoit de la religion et que l'on travailloit en même temps à civiliser. Un autre établissement qui eut d'heureux résultats pour la colonie, fut la fondation d'un couvent d'Ursulines à Québec pour l'éducation des jeunes filles. Une veuve de Normandie, nommée Mme. de La Peltrie, consacra ses biens et ses soins à cette œuvre. Elle avoit confié son projet à un pieux gentilhomme dont nous parlerons dans la suite, Jean de Bernières-Louvigny, qui lui servit de conseil et d'appui dans toutes les démarches qu'elle eut à faire. Mme. de La Peltrie vint à Pa-

val (par l'abbé de La Tour), 1762, in-12.

ris où saint Vincent de Paul et le commandeur de Sillery la secondèrent avec empressement. Elle partit pour le Canada *, emmenant avec elle les Hospitalières de la duchesse d'Aiguillon, et trois Ursulines, parmi lesquelles étoit Marie Guyard, dame Martin, connue en religion sous le nom de Marie de l'Incarnation, et célèbre par sa ferveur et son dévoûment. Elles furent reçues à Québec avec tout l'intérêt qu'inspiroit leur charité, et commencèrent leurs établissemens.

* En 1639.

A la même époque, se formoit un projet plus avantageux encore pour la colonie. Une compagnie de personnes zélées de la capitale entreprit d'exécuter plus en grand ce qu'on avoit fait à Sillery. Elle se fit, pour cet effet, céder par le roi l'île de Montréal, à soixante lieues au-dessus de Québec, sur le fleuve Saint-Laurent *. Le premier auteur de ce dessein paroît être un pieux magistrat, Jérôme Le Royer de la Dauversière, receveur-général des domaines de La Flèche. Cet homme, zélé pour les intérêts de la religion, fit entrer l'abbé Olier dans ses vues; des ecclésiastiques, des seigneurs, des magistrats formèrent une association sous le nom de Compagnie de Montréal, et sous la protection du cardinal de Richelieu. Leur objet étoit de créer dans cette île des établissemens propres à

* *Vie de la Sœur Marguerite Bourgeois*; Villemarie (Montréal), 1818, in-12.

répandre la foi dans le pays. Les associés (1) placèrent leur entreprise sous la protection de la sainte Vierge; à un jour marqué *, ils se rendirent à l'église Notre-Dame. L'abbé Olier célébra la messe sur l'autel de la sainte Vierge; tous les associés laïcs communièrent de sa main, tandis que ceux qui étoient prêtres disoient en même temps la messe dans l'église. On se réunit ensuite à l'hôtel Lauzon, chez un des associés, Jean de Lauzon, qui fut nommé premier administrateur; dans cette seule séance on recueillit une somme considérable *. Mme. de Bullion, femme du surintendant des finances, se joignit ensuite à l'association, qui comptoit des membres très-distingués, le duc de Liancourt, le baron de Montbas, MM. de Garibal, Séguier, de Montmort, de Morangis, de Callières, de Turmenin, etc. La première colonie partit pour Montréal *, sous la conduite de Paul de Chomedey de Maisonneuve, un des associés, qui avoit été nommé gouverneur. Une pieuse fille de Langres, Jeanne Manse, voulut aussi passer

* 3 février 1641.

* Plus de 200,000 liv.

* Juin 1641.

(1) Ceux qu'on voit les premiers sur la liste, outre les abbés Olier, Bretonvilliers et de Caylus, sont Nicolas Barreau, Pierre-Denis Le Prêtre, Pierre Chevrier de Faucamp, tous ecclésiastiques. L'abbé Chevrier de Faucamp étoit aussi riche que pieux.

dans le Canada, pour se consacrer au service des malades, dans l'hospice qu'on se proposoit d'ériger à Montréal. L'année suivante *, on fit le premier établissement dans l'île; une petite chapelle en bois y fut construite, et de nouveaux renforts de colons, qui arrivèrent successivement, donnèrent peu à peu naissance à une ville qui fut mise sous la protection de la sainte Vierge, et à laquelle on donna, pour cet effet, le nom de *Villemarie*. Nous verrons dans les livres suivans cette colonie prospérer par un heureux accord de la piété, du zèle, de la prudence et des plus généreux sacrifices.

* 17 mai 1642.

XLI. Séminaire St.-Sulpice. Olier.

Parmi les ecclésiastiques qui concoururent à la formation de cet établissement, les premiers et les plus zélés furent l'abbé Olier, et ses associés dans la création du séminaire de Saint-Sulpice. L'origine de cette congrégation est de la même époque que celle de la compagnie de Montréal. Le vertueux Olier *, que nous avons déjà vu se signaler dans les missions, s'étoit acquis une réputation de zèle et de piété qui le fit désigner pour l'épiscopat. Sur la demande de l'évêque de Châlons-sur-Marne, Henri Clausse, le cardinal de Richelieu nomma l'abbé Olier coadjuteur de ce siége; mais l'humble prêtre refusa cet honneur. Il songeoit alors à instituer une

* *Vie de M. Olier*, 1818, in-8°.

une nouvelle congrégation pour la direction des séminaires, et le Père de Condren, son directeur, l'encouragea dans ce projet. L'association prit naissance * à Vaugirard près Paris; les premiers associés étoient, outre l'abbé Olier, François de Caulet, abbé de Saint-Volusien de Foix et depuis évêque de Pamiers; Jean du Ferrier, Balthazar Brandon, dit l'abbé de Bassancourt (1), ancien maître des comptes, Charles Picotté et François Houmain, tous prêtres et pleins de ferveur. Peu après ils reçurent quelques jeunes clercs, parmi lesquels étoient du Ferrier de Cambiac, frère du précédent; de Gondrin, depuis archevêque de Sens; de la Coste, etc. Le cardinal de Richelieu, qui voyoit dans cet établissement une école propre à former de dignes sujets pour l'épiscopat, favorisa les vues de l'abbé Olier. Saint

* Le 29 octobre 1641.

(1) Ils étoient deux frères, Philibert Brandon et Balthazar Brandon, le premier conseiller d'Etat, et le second maître des comptes. Tous deux quittèrent leurs charges et le monde, et embrassèrent l'état ecclésiastique. Le premier devint évêque de Périgueux en 1648, et mourut en 1652, n'ayant fait que paroître dans son diocèse, où il avoit déjà commencé à montrer son zèle; il acheva l'établissement du séminaire, et commença celui des Hospitalières de Sainte-Marthe. L'abbé de Bassancourt mourut aussi assez jeune. (*Voyez* la *Vie du Père de Condren;* par Amelotte, page 524.)

Vincent de Paul, dom Tarisse, supérieur de la congrégation de Saint-Maur, les Pères Hayneuve et Saint-Jure, Jésuites estimés pour leur mérite et leur zèle, encouragèrent le fondateur, et la Providence lui fournit, dans le temps même, un moyen pour suivre son projet. Il fut nommé curé de Saint-Sulpice, à Paris; alors plusieurs ecclésiastiques vinrent s'adjoindre à lui. Les plus connus sont les abbés de Bretonvilliers et de Poussé, qui lui succédèrent dans la cure; Claude Joly, depuis évêque d'Agen; Gabriel de Caylus, abbé du Loc-Dieu, qui fut missionnaire dans le Canada; Pierre de Sève-Polard, ancien président aux enquêtes du parlement de Paris, qui, touché par les entretiens de l'abbé Olier, entra dans l'état ecclésiastique, et seconda le sage curé de sa fortune et de son zèle. Ces nouveaux coopérateurs s'appliquèrent, suivant leur vocation, les uns à l'exercice du ministère dans la paroisse Saint-Sulpice, les autres à l'éducation des jeunes clercs dans le séminaire. Telle est l'origine de la congrégation de Saint-Sulpice; l'abbé Olier donnoit tour à tour ses soins au séminaire et à la paroisse, et la suite nous montrera les succès qu'il eut sous ce double rapport, et en même temps les soins qu'il prit pour la colonie de Montréal.

Un autre établissement lointain, qui date de cette époque, fut dû aussi à cet esprit de zèle expansif qui embrassoit l'ancien et le nouveau monde dans ses vues généreuses. L'évêché de Babylone fut institué sur le désir et par les libéralités d'une pieuse veuve, Mme. Ricouart, née du Gué de Bagnols *; elle donna 66,000 livres pour la fondation de cet évêché, en demandant seulement que le premier évêque fût un religieux de l'ordre des Carmes-Déchaussés, nommé le Père Bernard de Sainte-Thérèse, et que ses successeurs fussent tous français. Bernard, qui avant de se faire religieux étoit connu sous le nom de Jean Duval, étoit né à Clamecy *, et étoit neveu d'Antoine Leclerc de La Forêt, ce pieux laïc dont nous avons parlé. Il avoit fait profession * à Paris dans l'ordre des Carmes, acquit de la réputation comme prédicateur, et s'étoit de plus appliqué à l'étude des langues de l'Orient. Le saint Siége le nomma évêque *, conformément au vœu de Mme. Ricouart, et lui donna en outre le titre de vicaire apostolique d'Ispahan et de visiteur de Ctésiphon. Le nouveau prélat, étant arrivé * à Ispahan, logea chez les Carmes, qui desservoient cette mission depuis le commencement du siècle. Il s'appliqua de suite à l'instruction des catholiques, eut des entretiens avec les infidèles,

XLII. Fondation de l'évêché de Babylone.

* *Gallia christiana*, tome VII, page 1034.

* En 1597.

* En 1615.

* En 1638

* 7 juillet 1640.

en convertit plusieurs, et fit rentrer dans le sein de l'Eglise des schismatiques arméniens, jacobites et nestoriens. Un apostat l'ayant trahi, et fait citer devant le muphti, l'évêque fut frappé et maltraité par des soldats. Il crut devoir revenir en France pour instruire le cardinal de Richelieu de l'état de la mission, et solliciter l'établissement d'un séminaire qu'il jugeoit nécessaire pour la soutenir; mais le cardinal étoit mort lorsque le prélat arriva en France. Celui-ci ne perdit point cependant de vue son projet, et acheta dans la rue du Bac un terrain où il se proposoit d'élever un séminaire; c'est de lui qu'une rue adjacente a pris le nom de rue de Babylone. Deux ans après, le Pape lui accorda une dispense de résider en Perse, à cause de ses infirmités. On lui donna pour coadjuteur Placide-Louis du Chemin, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, qui fut sacré sous le titre d'évêque de Néocésarée.

XLIII. Mort de Richelieu; son testament. La duchesse d'Aiguillon.

Nous avons annoncé en passant la mort du cardinal de Richelieu; après avoir gouverné la France pendant dix-huit ans avec une pleine autorité, et après avoir imprimé une nouvelle direction à la politique du royaume et à celle de toute l'Europe, cet habile ministre termina sa carrière * à l'âge de cinquante-huit ans. Nous avons cité

* 4 décembre 1642.

des preuves de la protection qu'il accordoit aux réformes pieuses et aux institutions utiles. Il établit les Prêtres de la Mission à Richelieu et à Luçon; il rebâtit la Sorbonne avec magnificence. La première pierre du collége fut posée * par ses soins, et celle de l'église * peu après. Le cardinal disoit rarement la messe, surtout dans les dernières années de sa vie; mais il se confessoit toutes les semaines, et communioit le dimanche à trois heures du matin, heure où il avoit coutume de se relever pour travailler. Peu d'années avant sa mort, il perdit un des hommes en qui il avoit le plus de confiance, Joseph du Tremblai, religieux Capucin. Ce Père, qui a été l'objet de jugemens très-divers, étoit certainement un homme très-habile, et ne fut point étranger aux bonnes œuvres*; il établit et soutint des missions, il fut le principal fondateur de la congrégation des Filles du Calvaire; il mourut à Ruel *, dans la maison du cardinal, qui ordonna pour lui des obsèques magnifiques, parce que le Père Joseph avoit été présenté par le roi pour un chapeau de cardinal. Toute la cour et le parlement en corps assistèrent à un service où on prononça l'oraison funèbre de ce religieux.

* En 1629.
* En 1635.
* *Voyez* ci-dessus, p. 161 et 212.
* 18 décemb. 1638.

Le testament du cardinal de Richelieu est remarquable par les sentimens religieux qu'il y

montre, et par la magnificence des legs qui y sont détaillés. Richelieu donnoit au roi 1,500,000 livres, le palais Cardinal qu'il avoit bâti (aujourd'hui le Palais-Royal) et sa chapelle d'or, enrichie de diamans. La duchesse d'Aiguillon, sa nièce, et le secrétaire d'Etat des Noyers, devoient toucher tout l'argent qu'il laissoit à sa mort, et l'employer, ses dettes payées, en œuvres de piété utiles au public. Pour cela, la duchesse d'Aiguillon devoit jouir pendant trois ans des deux tiers de son revenu, sans être obligée de rendre aucun compte. Le cardinal recommandoit surtout d'achever l'église et la maison de Sorbonne, et l'établissement des Prêtres de la Mission à Richelieu. Ce testament, qui précéda de bien peu sa mort *, ne doit pas être confondu avec l'écrit connu sous le titre de *Testament politique* du cardinal de Richelieu.

* Il est daté du 23 mai 1642.

La duchesse d'Aiguillon méritoit bien la confiance honorable que lui montre ici son oncle, et le nom de cette généreuse dame a droit d'être cité à côté de celui de l'habile ministre. Marie-Madeleine de Vignerod étoit fille de René de Vignerod de Pontcourlai, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Françoise du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu. Elle fut mariée à Antoine Grimoard du Roure de

Combalet, qui fut tué au siége de Montpellier * * En 1622.
sans laisser d'enfans. Sa veuve pouvoit d'autant mieux aspirer à une alliance nouvelle et plus honorable encore, que c'est à cette époque que le cardinal de Richelieu parvint au plus haut degré du pouvoir. Mais elle se refusa constamment à contracter d'autres nœuds; elle demeuroit avec son oncle, et étoit auprès de lui l'appui des gens de bien et la protectrice née de toutes les bonnes œuvres. Elle étoit des assemblées de charité de saint Vincent de Paul, qui se tenoient même quelquefois dans son hôtel, et qu'elle présidoit. Aucune dame ne montroit plus d'ardeur pour seconder le saint prêtre dans ses entreprises. Devenue duchesse d'Aiguillon *, la * En 1638.
nièce du ministre fit servir son crédit et sa fortune à faire naître ou à encourager les projets les plus honorables et les établissemens les plus utiles. Héritière d'une portion des grands biens du cardinal, elle en fit l'usage le plus généreux, fonda des hôpitaux en France et au loin, donna des sommes considérables dans des temps de détresse, et prit surtout un vif intérêt aux missions.

Le cardinal de Richelieu avoit été précédé dans le tombeau par une princesse dont le nom a paru plus d'une fois dans ce *Tableau,* et qui a

droit à notre reconnoissance par la part qu'elle prit à la construction de diverses églises, à la fondation de plusieurs monastères et à d'autres bonnes œuvres. Marie de Médicis mourut à Co-
* 3 juillet 1642. logne * dans un état voisin de la détresse. La fin de sa vie fut agitée par de grandes traverses. Cette veuve d'un grand roi erra pendant plus de dix ans en Flandres, en Hollande et en Angleterre. Sa conduite ne fut peut-être pas toujours assez mesurée; mais on la traita sans doute aussi avec une excessive sévérité. Elle mourut dans de vifs sentimens de piété. Le cardinal de Richelieu ayant appris cet évènement, fit célébrer pour la reine un service à Tarascon, où il se trouvoit, et Louis XIII ordonna que son corps fût transféré à Saint-Denis.

XLIV. Mort de Louis XIII.

Du reste, le système de gouvernement ne changea point par la mort du cardinal. Le roi conserva dans son conseil tous ceux qui s'y trouvoient placés, et surtout le cardinal Jules Mazarin, Italien, que Richelieu mourant lui avoit recommandé. Louis XIII survécut peu à son ministre; atteint d'une maladie de langueur, il descendoit lentement vers la tombe. Ce prince avoit toujours eu une conduite régulière; tempérant, modeste, ami de la justice, il eut le mérite de faire un bon choix, et la sagesse de le

maintenir contre le choc des intérêts et des passions. Il parut quelque temps affectionner Louise de Lafayette, fille d'honneur de la reine; mais cette liaison fut pure de part et d'autre. Mlle. de Lafayette, qui nourrissoit le désir de se faire religieuse, obtint, après plusieurs refus, l'agrément du roi pour suivre sa vocation, et entra * au couvent de la Visitation de la rue Saint-Antoine, où le roi continua d'aller la voir pendant quelques mois. Depuis elle établit un couvent de la Visitation à Chaillot, en fut supérieure, et acquit dans cette place une grande réputation de vertu et de prudence. * En 1637.

La piété dont Louis avoit toujours fait profession parut s'accroître dans ses dernières années; il consacroit un long temps à la prière, et témoignoit une confiance entière à son confesseur Jacques Dinet, Jésuite, qui avoit succédé dans cette place au savant Père Sirmond, que son âge de quatre-vingt-cinq ans et sa surdité avoient engagé à se retirer. Dinet, de la même famille que deux évêques de Mâcon qui se succédèrent à cette époque, étoit en réputation de sagesse et de piété. Le roi voulut faire entre ses mains une confession générale, communia le jour de la fête de l'Annonciation avec sa piété ordinaire, et se fit transporter au château de Saint-Germain-

en-Laye, où il resta jusqu'à sa mort. Ce fut sans doute par le conseil du Père Dinet qu'il témoigna du regret du traitement qu'avoit essuyé la reine sa mère, et qu'il fit sortir de prison ou rappela d'exil des seigneurs qui avoient encouru sa disgrâce. Louis désira aussi avoir saint Vincent de Paul auprès de lui pour le fortifier dans ses derniers momens. Le saint prêtre vint à Saint-Germain-en-Laye, et entretint le prince des pensées de l'éternité. Calme et résigné, le malade envisageoit la mort sans effroi, et en parloit avec une étonnante sérénité. Il parut ne donner aucun regret aux grandeurs qui alloient lui échapper; deux choses semblèrent l'occuper principalement, la conversion des protestans et la nomination aux dignités ecclésiastiques, et on rapporte qu'il disoit : *Oh! M. Vincent, si Dieu me rendoit la santé, je ne nommerois aucun évêque qui n'eût passé trois ans avec vous.*

C'est dans ces sentimens que Louis XIII mourut* dans sa quarante-troisième année, et le jour même où trente-trois ans auparavant il étoit monté sur le trône. Le Père Dinet publia une relation de ses derniers momens*.

* 14 mai 1643.

* *Idée d'une belle Mort, ou Récit de la fin de Louis XIII*: 1656, in fol.

TABLEAU

DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX

FORMÉS EN FRANCE

PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

ET

DES EXEMPLES DE PIÉTÉ,

DE ZÈLE ET DE CHARITÉ,

QUI ONT BRILLÉ A CETTE ÉPOQUE.

LIVRE III.

Depuis 1644 jusqu'à la mort de saint Vincent de Paul, en 1660.

Afin de ne point interrompre le récit des évènemens, nous ouvrons ce livre en présentant la succession des papes pendant l'intervalle que nous allons parcourir. Urbain VIII, que nous avons vu précédemment porté sur le saint Siége,

* 29 juillet 1644.

termina * à l'âge de soixante-seize ans un des plus longs pontificats qu'ait vus l'Eglise; il avoit occupé la chaire de saint Pierre pendant vingt-un ans moins huit jours. Ce pontife augmenta et dota le collége de la Propagande, commencé par son prédécesseur, et il érigea de nouveaux colléges pour la propagation de la foi à Fulde, à Vienne et à Prague. Jean-Baptiste Pamphili, né à Rome * et créé cardinal par Urbain VIII, fut élu pape après ce pontife *, et prit le nom d'Innocent X. Sous lui, un grand nombre de Syriens jacobites qui suivoient les erreurs d'Eutichès, se réunirent à l'Eglise romaine par les soins des religieux, et particulièrement des Capucins répandus dans les missions du Levant. Innocent mourut au commencement de l'année 1655 *, ayant occupé le saint Siége dix ans et près de quatre mois. On lui donna pour successeur * Fabio Chigi, né à Sienne, et alors âgé de cinquante-six ans; celui-ci, qui avoit été fait cardinal seulement trois ans auparavant, prit le nom d'Alexandre VII, et son pontificat s'étendit jusqu'au livre suivant.

* En 1574.

* 15 septemb. 1644.

* Dans la nuit du 6 au 7 janvier.

* 7 avril.

I.
Minorité de Louis XIV. Régence d'Anne d'Autriche.

Louis-Dieudonné, fils de Louis XIII, avoit quatre ans et huit mois lorsqu'il perdit son père, et lorsqu'il commença, sous le nom de Louis XIV, le règne le plus long et le plus mémorable de notre histoire. Il fut élevé par Hardouin de Péré-

fixe, ecclésiastique estimable et habile, qui devint depuis évêque de Rodez et ensuite archevêque de Paris, le même à qui on doit une *Histoire de Henri IV*. Le jeune roi reçut la confirmation * à l'âge de onze ans, et fit sa première communion le jour de Noël de la même année dans l'église Saint-Eustache, qui étoit la paroisse du Palais-Royal alors habité par la cour. L'archevêque de Paris avoit auparavant ordonné des prières de quarante heures dans toutes les églises de la capitale pour attirer les grâces de Dieu sur ce prince. Une déclaration, donnée à Dijon *, confirma celle que Louis XIII avoit publiée douze ans auparavant pour mettre le royaume sous la protection de la sainte Vierge; nous avons cru devoir joindre à notre ouvrage ce nouveau monument de la piété de nos rois *. Aussitôt aprés la mort de Louis XIII, Anne d'Autriche avoit été déclarée régente. Les restrictions que le feu roi avoit cherché à mettre à l'exercice de son pouvoir furent écartées. Anne ne fit sentir son mécontentement à aucun de ceux dont elle avoit pu avoir à se plaindre sous le précédent règne; elle suivit les conseils que Richelieu mourant avoit donnés à Louis XIII, et elle accorda pour le gouvernement toute sa confiance au cardinal Mazarin. Jules Mazarini, né dans

* En 1649.

* 25 mai 1650.

* *Voyez* la 1re. note du IIIe. livre, à la fin du volume.

* En 1602. l'Abruzze *, s'étoit attaché à la France, et avoit montré de la finesse et de la capacité pour les affaires. Richelieu l'avoit fait nommer * cardinal et secrétaire d'Etat. Mazarin, doué d'un esprit liant et facile, sut se rendre nécessaire à la reine, qui le protégea constamment contre une opposition déclarée et presque générale. Les princes et les grands corps de l'Etat poursuivirent très-vivement le ministre; on répugnoit à obéir à un étranger, et Mazarin fut forcé de céder pour quelque temps à l'orage et de quitter la France; mais il rentra ensuite plus puissant que jamais, et gouverna jusqu'à sa mort.

* En 1641.

Anne d'Autriche, qui lui avoit accordé une confiance entière, étoit animée d'une piété véritable; elle aimoit et recherchoit les personnes les plus considérées pour leur vertu. L'estime et la confiance qu'elle témoigna pour saint Vincent de Paul montrent son jugement et la pureté de ses vues. Elle visitoit souvent les Carmélites de la rue Saint-Jacques, et nous avons vu * qu'elle avoit de fréquens rapports avec les religieuses les plus estimables, entr'autres avec la Mère de Fontaine, supérieure d'un des couvens de la Visitation à Paris (1). Elle avoit recours à leurs

* Ci-dessus, page 226.

(1) Louise-Eugénie de Fontaine, fille d'un secrétaire du roi, née le 13 mars 1608, est la même dont on a

prières, ainsi qu'à celles de plusieurs pieux personnages de ce temps. L'année même où elle devint régente, elle reçut * l'habit du tiers-ordre de Saint-François des mains du Père François-Ferdinand de Saint-Gabriel, religieux du même ordre. Plusieurs années après, s'étant rendue * à l'église des Augustins près la place des Victoires, elle s'y fit recevoir dans une confrérie

* 25 décemb. 1643.

* 24 mars 1657.

rapporté la conversion plus haut. Elle fit profession, en 1630, dans le couvent de la Visitation de la rue Saint-Antoine à Paris, et s'acquit une juste réputation par sa capacité et sa vertu. Saint Vincent de Paul, qui fut pendant trente ans supérieur de cette maison, estimoit particulièrement la Mère Eugénie. Le commandeur de Sillery, fondateur de l'établissement, avoit pour elle les mêmes sentimens; elle étoit connue et considérée de plusieurs prélats, de Barrault, archevêque d'Arles; Abelly, évêque de Rodez; de Maupas, évêque du Puy. Les personnes les plus distinguées, les princesses de Carignan et de Bade, les duchesses de Vendôme, de Nemours et de Verneuil, la comtesse de Saint-Paul, Mme. Séguier, femme du chancelier, Mme. de Mesme, etc., la visitoient et recherchoient ses conseils. On la chargea de remettre l'ordre en quelques abbayes, et on l'envoya dans le même but à Port-Royal, où elle passa environ un an et demi, et où Anne d'Autriche alloit la voir. De retour dans son couvent, elle fut élue trois fois supérieure, et mourut dans un âge avancé, le 29 septembre 1694. (*Voyez* sa Vie, par une religieuse du même couvent; in-12 de 390 pages.)

en l'honneur de la sainte Vierge; la cérémonie fut publique et accompagnée d'une grande pompe, et l'évêque de Montauban, Pierre de Bertier, prédicateur distingué de ce temps, prononça le discours. Ce fut Anne d'Autriche qui fit rebâtir l'abbaye du Val-de-Grâce avec une magnificence royale; Louis XIV, encore enfant,
* 1er. avril 1645. posa * la première pierre des nouveaux bâtimens. Les troubles qui survinrent dans le royaume obligèrent d'interrompre les constructions; on les reprit dix ans après, et le duc d'Anjou, second fils de la reine, et depuis duc d'Orléans,
* 27 avril 1655. posa la première pierre du cloître *. Tous les bâtimens furent achevés avant la mort d'Anne d'Autriche, qui aimoit à se retirer dans ce monastère, surtout aux approches des grandes solennités. L'esprit de piété qui y régnoit y attiroit en outre de divers côtés des religieuses qui aspiroient à la pratique plus exacte de leurs règles. On vit entre autres Catherine de Lorraine, fille du duc Charles III et abbesse de Remiremont, venir passer quelque temps dans la nouvelle abbaye pour s'y former aux exercices de la discipline monastique, et cette pieuse princesse mou-
* 16 mars 1648. rut à Paris * dans les plus vifs sentimens de religion. La réforme introduite au Val-de-Grâce se propagea dans plusieurs autres monastères. On sait

sait que c'est dans cette abbaye que l'on déposoit les cœurs de tous les membres de la famille régnante.

II. La reine d'Angleterre se réfugie en France.

Le commencement de la régence d'Anne d'Autriche fut marqué par un grand exemple de vicissitudes des choses humaines. Henriette-Marie de France, fille de Henri IV et reine d'Angleterre *, fut obligée de chercher un asile dans sa patrie. Cette princesse sembloit destinée à des disgrâces sans cesse renaissantes. Fidèle à sa religion, elle avoit eu à essuyer à cet égard les contradictions les plus sensibles, qui cependant n'ébranlèrent point sa constance. Elle ne put conserver des chapelains qu'elle avoit amenés de France, ni protéger les catholiques anglais contre la persécution. Bientôt le feu des discordes civiles et religieuses s'alluma en Angleterre et embrasa les trois royaumes. La reine montra pendant ces jours de vertige et de fureur une sagesse et un courage au-dessus de son sexe. Elle partagea, tant qu'elle le put, les périls du roi son époux; elle alla lui chercher des secours en Hollande et passa en France * pour le même objet; elle relevoit de couches, mais elle ne craignit pas de s'exposer à tous les dangers pour servir la cause de Charles Ier. Elle fut accueillie en France avec l'intérêt qu'on devoit au sang de Henri IV. Anne

* *Voyez* ci-dessus, page 278.

* 25 juillet 1644.

d'Autriche étoit personnellement bien disposée pour sa belle-sœur; mais les embarras d'une régence, les divisions des grands et les troubles de la fronde privèrent la reine d'Angleterre de la plus grande partie des secours qu'elle avoit droit d'attendre. Néanmoins, au milieu de ses disgrâces, elle faisoit passer à son époux tout ce qu'elle pouvoit recueillir; elle n'étoit occupée que de son sort et de celui de ses enfans. On sait quelle fut la fin des déchiremens de l'Angleterre. Charles Ier. vaincu, abandonné, trahi, fait prisonnier, périt du dernier supplice *. Le prince de Galles, son fils, qui s'étoit retiré en France trois ans auparavant, erra plusieurs années dans différentes contrées de l'Europe. Pendant les guerres de la fronde, la reine se trouva réduite aux plus dures extrémités; sa pension lui étoit mal payée, et la fille, la sœur, la tante de nos rois éprouva les rigueurs du besoin. Le clergé lui offrit plusieurs fois de suite des sommes assez considérables. La piété de la princesse la soutint dans ses malheurs. Elle ne négligea rien pour inspirer à ses enfans de l'attachement pour la foi catholique; elle-même ne s'occupoit que de son salut et de bonnes œuvres. Elle estimoit les religieuses de la Visitation, et fonda * un couvent de cet ordre à Chaillot. Elle s'y retiroit volontiers et y donnoit

* 9 février 1649.

* En 1651.

l'exemple de toutes les vertus. Elle y bénissoit Dieu de deux choses, dit Bossuet, de l'avoir fait naître chrétienne et de l'avoir rendue reine malheureuse. Le désir de voir son fils paisible possesseur de son trône lui fit entreprendre * le voyage d'Angleterre; mais les souvenirs douloureux qu'elle y trouva, et l'état d'humiliation où gémissoient les catholiques, la ramenèrent bientôt dans sa patrie. Elle passa quatre années au milieu des religieuses de Chaillot, les édifiant par le spectacle de sa résignation. Elle avoit demandé à être enterrée dans ce couvent *, mais Louis XIV voulut que sa tante fût portée à Saint-Denis. On connoît son *Oraison funèbre* par Bossuet, monument admirable d'élévation et de vigueur, et où, en peignant les malheurs d'une princesse éprouvée par tant de traverses, l'auteur donne de si grandes et de si utiles leçons sur les causes et les suites des révolutions des Etats. La reine avoit eu plusieurs enfans, dont trois moururent catholiques, Charles II, Jacques II et Mme. Henriette, duchesse d'Orléans. Nous parlerons ailleurs des deux derniers.

* En 1660.

* Elle mourut à Colombe, près Paris, le 10 septemb. 1669.

III. Majorité de Louis XIV; édits et mesures contre les duels.

Dès que Louis XIV eut atteint l'âge de quatorze ans, on lui fit tenir, suivant l'ancien usage, un lit de justice pour déclarer sa majorité, et le même jour * il rendit deux édits, l'un contre

* 7 septembre 1651.

les blasphèmes, l'autre contre les duels. Cette dernière coutume continuoit à exercer ses ravages, surtout parmi la noblesse; il ne se passoit point d'année où ce préjugé funeste ne fît plusieurs victimes à l'armée ou à la cour. On s'occupa sérieusement, et à plusieurs reprises, du soin de le combattre; et il nous semble d'autant plus utile de raconter les nobles efforts faits alors par les deux autorités pour extirper un abus si pernicieux, que la plupart des historiens ont gardé à cet égard un silence assez étonnant. Dès le commencement de la régence, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le cardinal Mazarin et les autres membres du conseil promirent * de ne jamais s'intéresser pour quiconque se seroit battu en duel; et le roi et la reine-mère défendirent que l'on scellât aucune lettre de grâce pour les duellistes. Il n'est pas douteux que ces résolutions furent provoquées par le zèle de saint Vincent de Paul, dont la charité ne pouvoit qu'être émue des déplorables suites d'un préjugé inhumain. Un autre vertueux prêtre s'efforça aussi d'opposer une digue au torrent de la coutume. M. Olier, curé de Saint-Sulpice, dirigeoit quelques seigneurs qui faisoient profession de vertu; parmi eux étoit le marquis Antoine de Fénélon, oncle du célèbre prélat de ce nom, et jouissant

* En 1646.

lui-même d'une juste réputation de loyauté, de fermeté et de sagesse. Touché des représentations du pieux pasteur, qui étoit son guide et son ami, il prit la résolution de ne donner comme de n'accepter aucun défi, et engagea plusieurs de ses amis à suivre son exemple. La religion seule pouvoit inspirer ce généreux projet, et seule aussi elle pouvoit en assurer l'exécution. M. Olier forma une pieuse association de gentilshommes éprouvés par leur valeur et leurs services, et obtint d'eux qu'ils missent leur promesse sous la protection du ciel, et qu'ils la fissent publiquement et avec une solennité qui servît à les soutenir contre des tentations périlleuses. Le jour de la Pentecôte *, ils prononcèrent hautement dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice, et remirent ensuite au curé, munie de leurs signatures, une déclaration et protestation dans la forme la plus précise et la plus authentique; ils s'y engageoient à ne donner ni accepter aucun appel, et à ne point servir de seconds dans les duels où d'autres se trouveroient engagés. Nous regrettons que l'on ne nous ait pas conservé les noms de ces généreux militaires; peut-être étoient-ce les mêmes qui, par les conseils du pieux M. Olier, formèrent vers ce temps une association dont le but étoit de s'exciter mutuellement à la piété, et

* 18 mai 1651.

de travailler à la sanctification du prochain par le bon exemple et par la pratique ouverte et déclarée des devoirs du chrétien. Les associés devoient, entre autres, ne rien négliger pour abolir, autant qu'il étoit en eux, les coutumes déplorables du duel, du jurement et du blasphème. Les principaux d'entre eux étoient le duc de Liancourt, le baron de Renty, gentilhomme de la vertu la plus haute; le vicomte de Montbas, maréchal de camp; de Bourdonnet, mestre de camp; MM. de Souville, du Four, des Graves, d'Alzan, du Clusel, etc.

La déclaration du marquis de Fénélon et de ses amis fit beaucoup de bruit. Leur réputation de courage ne permettoit pas de se méprendre sur les motifs de leur démarche, et leur caractère comme leurs services ajoutoient un nouvel éclat à une résolution si extraordinaire. Cet exemple donna une impulsion que les hommes les plus sages secondèrent à l'envi. Le roi voulut que les officiers de sa maison adhérassent à la déclaration des vertueux associés, et plusieurs mesures furent successivement prises pour imprimer à cet acte solennel plus de force et d'autorité, et pour encourager ceux qui voudroient y adhérer. Les maréchaux de France qui formoient alors, comme on sait, un tribunal chargé de dé-

cider sur le point d'honneur, publièrent un jugement * où ils approuvoient la déclaration du jour de la Pentecôte, la prononçoient conforme aux lois de l'honneur, et exhortoient tous les gentilshommes à y souscrire et à l'observer. Au vœu des chefs de l'armée, les ministres de la religion vinrent joindre leurs exhortations les plus pressantes. Des docteurs en théologie rédigèrent un avis où ils parloient avec éloge de la déclaration des associés et du jugement des maréchaux de France, et rappeloient les règles de l'Eglise et tous les motifs qui devoient inspirer de l'horreur pour une coutume barbare : cet avis * fut signé par cinquante-un docteurs. Les évêques qui se trouvoient à Paris se réunirent pour délibérer sur cet objet, et s'exprimèrent avec plus de force encore que les docteurs; ils exhortèrent vivement la noblesse à souscrire à la déclaration faite à Saint-Sulpice; leur délibération * est signée de vingt-trois évêques, et nous a paru digne d'être citée à la fin du volume, ainsi que plusieurs des pièces ci-dessus indiquées (1). L'autorité royale intervint pour fortifier ces sages conseils : c'est dans ces circonstances que fut rendu l'édit contre les duels dont on a parlé. Les Etats du Languedoc et de Bretagne arrêtèrent que ceux qui se battroient en

* 1er. juillet 1651.

* 18 août 1651.

* 28 août.

(1) *Voyez* la note 2 du IIIe. livre, à la fin du volume.

duel seroient privés désormais du droit de séance dans leurs assemblées. On sollicita un bref du Pape pour condamner expressément une pratique inhumaine. C'est ainsi que tous les ordres travailloient à extirper un abus funeste; le législateur et les évêques, les juges de l'honneur et les théologiens, les pasteurs et les hommes les plus sages dans la noblesse s'accordoient pour mettre une digue au torrent. Nous voyons encore quelques années après invoquer de nouvelles mesures contre les duels; le roi écrivit (1) aux évêques qui se trouvoient à Paris, et les pressa de concourir avec lui à réprimer la fureur de ces combats. Les prélats se réunirent et rédigèrent une décla-
* Avril 1654. ration * où ils renouveloient les peines spirituelles portées autrefois contre les duellistes, et ordonnoient aux curés de publier un réglement qu'ils envoyèrent sur ce sujet. Ce réglement, signé de vingt-six évêques, fut adressé dans tous les diocèses avec prière aux ordinaires de le confirmer de leur autorité. Tant d'efforts ne furent point en pure perte; le préjugé parut quelque

(1) Cette lettre fut écrite peu avant le sacre du roi, qui eût lieu le 7 juin 1654; la cérémonie fut faite par l'évêque de Soissons, Simon Le Gras, comme premier suffragant de Reims, le titulaire de ce dernier siége n'étant pas encore prêtre.

temps affoibli, et la voix de la religion et de la raison, secondée par quelques exemples de sévérité, rendit moins fréquentes les provocations en duels. Mais l'abus avoit jeté de trop profondes racines pour qu'on pût l'extirper, et dans le siècle suivant surtout le torrent reprit son cours avec une nouvelle force.

IV. Saint Vincent de Paul est appelé à la cour.

Saint Vincent de Paul prit une part active à ces efforts, et suggéra sans doute plusieurs de ces mesures. L'estime et la confiance que lui témoignoit Anne d'Autriche le mirent plus que jamais en état de servir la religion. Le saint prêtre avoit, comme on l'a vu, assisté le feu roi dans ses derniers momens; il fut appelé dès le commencement de la * régence à un conseil de conscience (1), dont étoient aussi membres le cardinal Mazarin, le chancelier Séguier et l'abbé Charton, grand-pénitencier de Paris, ecclésiastique distingué par son mérite. Vincent ne fut point ébloui d'un titre

* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, livre IV.

(1) Ce conseil de conscience changea plusieurs fois; en 1655, le cardinal Mazarin le composa de l'évêque de Chartres, Jacques Lescot; du Père Annat, confesseur du roi; de François Blanchart, abbé de Sainte-Geneviève, et de Nicolas Colbert, depuis évêque de Luçon. Vincent avoit même cessé avant cette époque d'être employé dans les affaires ecclésiastiques, comme il le dit dans une lettre, du 1er. février 1653, au Père Garat. (Vie de ce dernier, page 186.)

qui ne lui présentoit que des devoirs à remplir. Il n'alloit à la cour que lorsqu'il y étoit appelé; ce qu'il envisageoit surtout, c'étoit le bien de l'Église. Il présenta des règles pour la nomination aux bénéfices : inexorable aux sollicitations, il écartoit soigneusement l'ambition, l'intrigue, la cupidité, et ne donnoit son suffrage qu'au zèle, à la piété et aux lumières. Les conférences ecclésiastiques qu'il tenoit à Saint-Lazare, tous les mardis, lui donnoient les moyens de connoître les ecclésiastiques qui se distinguoient le plus par l'esprit de leur état; et plusieurs de ceux qui fréquentoient ces conférences parvinrent à l'épiscopat sur sa recommandation, et justifièrent son choix. Les églises, les évêques, les communautés, tous les établissemens utiles trouvèrent en lui un appui. Il encouragea les réformes de Chancelade, de Grandmont, de Boulay et de Rangeval (pour les Prémontrés), ainsi que des réformes partielles dans les ordres de Saint-Antoine, de Saint-Bernard et de Saint-Benoît. C'est par ses soins qu'on rétablit la régularité dans les abbayes de femmes de la Perrine et d'Estival; il fit en sorte que l'on envoyât dans celle-ci quatre religieuses du Val-de-Grâce, et dans la première une religieuse de la Visitation, Louise-Eugénie de Fontaine, dont il a été parlé plus haut. C'est aussi à l'instigation du

saint prêtre, qu'Angélique Lhuillier introduisit la réforme dans le couvent des Filles de la Conception. Il entreprit de recueillir les prêtres qui venoient des provinces à Paris, et qui, se trouvant sans place, pouvoient être exposés en des occasions dangereuses. Plusieurs personnes pieuses l'aidèrent dans ce projet, entre autres, les curés de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; l'assemblée du clergé de 1650 lui accorda 1600 fr. pour contribuer à la dépense. Vincent étoit l'ame de toutes les bonnes œuvres et le conseil de tous les gens de bien, et le seul ascendant de sa prudence et de sa vertu lui assuroit, dans le monde comme dans le clergé, une autorité d'autant plus puissante qu'elle étoit plus douce. Eloigné de toute vue personnelle, il ne donnoit que des conseils de sagesse et de concorde. Le déchaînement dont il étoit témoin contre le cardinal Mazarin, alors en butte à tous les partis, lui fit croire que le ministre devoit se retirer au moins pour un temps. Il osa lui parler dans ce sens, ainsi qu'à la reine; mais cet avis, qu'il avoit cru devoir donner par principe de conscience, il ne songea point à s'en faire un mérite auprès des ennemis de la cour. Il garda un profond silence sur sa démarche, et souffrit qu'on l'accusât d'être partisan déclaré du mi-

nistre, tandis que ce ministre le soupçonnoit de son côté de lui être contraire. Vincent attendit paisiblement que chacun rendît justice à la pureté de ses intentions, et il fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour étouffer toutes les semences de mécontentement. Il excita des personnes vertueuses à redoubler leurs prières, leurs jeûnes et leurs aumônes pour détourner la colère de Dieu. Pendant les troubles *, on avoit ordonné des prières publiques pour la paix du royaume. La châsse de sainte Geneviève fut portée * à la métropole, et il y eut dans le faubourg Saint-Germain une procession générale *, où assistèrent les corps religieux et les magistrats; le nonce officia pontificalement à Saint-Germain-des-Prés. Vincent établit pour la même fin des exercices de piété et de pénitence dans sa communauté; il eut de fréquens entretiens, tantôt avec la reine, tantôt avec les princes, et peut-être eut-il quelque part à l'accommodement qui suivit. Mais on croit que sa modestie a fait disparoître les traces d'une négociation dans laquelle il se trouva engagé.

* En 1652.

* 11 juin.

* 16 juin.

V. Soins de saint Vincent de Paul pour les enfans trouvés.

Au milieu des divisions politiques, le saint ne perdoit jamais de vue les intérêts des malheureux, et sa charité sembloit même croître au milieu des troubles et des calamités générales.

C'est à lui qu'on doit d'avoir appelé l'intérêt sur une classe d'infortunés pour lesquels il n'existoit encore aucun établissement. Les enfans trouvés, abandonnés jusqu'alors à la pitié publique *, étoient exposés sur les places ou à la porte des églises, et périssoient pour la plupart faute de secours; ceux qui étoient recueillis échappoient difficilement à la corruption ou à la misère. Livrés à des femmes avides ou négligentes, ils ne croissoient que pour servir d'instrument au vice ou au brigandage. Vincent, touché de leur sort, intéressa des dames charitables en faveur de ces pauvres enfans. On loua une maison pour en recevoir quelques-uns, auxquels Mme. Le Gras et les Sœurs de la Charité donnèrent leurs soins. Depuis, le saint engagea les dames de l'assemblée de charité à se charger de tous ces enfans; on réunit des fonds, et on obtint de la reine une rente annuelle sur les fermes. Mais les troubles et la guerre tarirent bientôt les ressources. Le nombre des enfans trouvés croissoit, et les dames effrayées vouloient renoncer à une œuvre qu'elles ne croyoient pas pouvoir soutenir. Vincent indiqua une réunion de dames pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire; c'est alors qu'il prononça le discours simple et touchant que les historiens nous ont conservé. Après avoir peint

* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, liv. V.

l'abandon de ces enfans, il laissa les dames juges de leur sort : « Or sus, mesdames, la compassion » et la charité vous ont fait adopter ces petites » créatures pour vos enfans. Vous avez été leurs » mères selon la grâce, depuis que leurs mères » selon la nature les ont abandonnés; voyez main- » tenant si vous voulez aussi les abandonner. » Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent » leurs juges. Leur vie et leur mort sont entre » vos mains ; je m'en vais prendre les voix et les » suffrages. Il est temps de prononcer leur arrêt, » et de savoir si vous ne voulez plus avoir de » miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous con- » tinuez d'en prendre un charitable soin, et au » contraire ils mourront et périront infaillible- » ment, si vous les abandonnez ; l'expérience ne » vous permet pas d'en douter ». Des femmes accoutumées à entendre le langage de la nature et de la religion n'eurent pas le courage de repousser des enfans abandonnés, et la charité du saint passant dans ces ames généreuses, il fut unanimement arrêté que l'on continueroit à soutenir l'établissement. On obtint d'abord les bâtimens de Bicêtre pour loger ces enfans; puis l'air de ce lieu ayant été trouvé trop vif pour un âge si tendre, on les ramena dans Paris, et les Sœurs de la Charité les soignoient dans leur pro-

pre maison près Saint-Lazare. Dans la suite on acheta pour eux deux maisons, l'une dans le faubourg Saint-Antoine, l'autre près l'Hôtel-Dieu; et ces établissemens furent successivement augmentés. Ainsi c'est à saint Vincent de Paul que l'on doit d'avoir ouvert aux enfans trouvés des asiles assurés; les hospices qui leur sont destinés sont aujourd'hui sur le même pied que les autres maisons de ce genre dans la capitale. Seulement il fallut augmenter les fonds à mesure que le nombre de ces enfans abandonnés croissoit. En 1667, les ressources s'étant trouvées insuffisantes, on mit une taxe sur tous les hauts-justiciers de la capitale, et les corps ecclésiastiques et les communautés contribuèrent chacun suivant leur revenu présumé. Nous voyons qu'en 1670, le nombre des enfans exposés fut de trois cent douze; on gémissoit alors de voir tant d'enfans abandonnés par suite de la misère ou de la corruption. Aujourd'hui leur nombre s'élève de huit à neuf mille!

VI. Secours qu'il envoie en diverses provinces.

La France, alors en proie à des divisions intestines, voyoit de plus les étrangers pénétrer dans son sein; les Espagnols ravageoient la Picardie et la Champagne, et la désolation étoit générale dans ces provinces. Vincent de Paul renouvela ici les efforts qu'il avoit faits dix ans

auparavant pour la Lorraine; il convoqua les dames de l'assemblée de charité, et quoique leurs largesses précédentes et le ravage des campagnes eussent épuisé les bourses d'un grand nombre, cependant ces femmes généreuses ne purent entendre de sang-froid l'exposé des malheurs de la guerre dans une bouche accoutumée à les émouvoir. A la demande du saint, l'archevêque de Paris ordonna que dans les églises les pasteurs et les prédicateurs exhortassent les fidèles à pourvoir aux besoins des habitans des provinces ravagées. On fit des quêtes pour cet objet, et on répandit un écrit propre à toucher les ames sensibles, par le récit des maux qu'avoit produits la guerre dans les pays qui en étoient le théâtre. Vincent, ayant obtenu quelques secours, fit partir à différentes reprises seize de ses missionnaires, qui furent suivis par des Sœurs de la Charité que leur courage rendoit supérieures à toute crainte. Les uns et les autres s'aperçurent bientôt que la grandeur des désastres étoit encore au-dessus de ce que la renommée en avoit publié; les églises profanées, les maisons démolies, les récoltes enlevées, la terre sans culture, des habitans errant sans asile et sans pain, tel étoit le spectacle que présentoient plusieurs cantons des deux provinces. Les secours que Vincent

cent y faisoit distribuer montèrent quelquefois jusqu'à 30,000 liv. par mois. Un des prêtres de sa congrégation y présidoit, et rendoit compte de tout au sage supérieur, qui chaque semaine en conféroit avec les dames de l'association. De plus, on joignoit le soin du spirituel à celui du temporel, et les missionnaires s'efforçoient de faire sentir à des hommes affligés qu'ils trouveroient dans la religion la plus puissante et la plus douce consolation de leur infortune. Les soins et les largesses dont ils accompagnoient leurs exhortations, ne pouvoient manquer de disposer favorablement les esprits. Ils distribuoient non-seulement des vivres, mais du linge, des vêtemens, et généralement tout ce qui pouvoit être utile à des malheureux ruinés et dépouillés de tout. Un historien * estime que les dépenses faites en cette occasion par Vincent de Paul purent s'élever à un million de liv. Aussi les habitans des provinces ravagées lui témoignèrent à l'envi leur reconnoissance par les lettres les plus affectueuses et les plus expressives.

* Collet dans la Vie du saint, t. II, p. 360, édit. de 1818, en 4 v. in-8o.

La charité du saint prêtre s'étendoit sans s'affoiblir, et embrassoit les malheureux dans divers pays. Il apprit que des soldats irlandois catholiques, au service de France, avoient été maltraités dans les dernières campagnes et se trouvoient

à Troyes dans l'état le plus déplorable. Il leur envoya un de ses prêtres avec des secours. On habilla et on nourrit ces pauvres gens, et ensuite on leur donna une mission pour les disposer à la pâque. La guerre civile qui eut lieu aux environs de Paris, et les ravages qui en furent la suite, émurent aussi le cœur de Vincent, et à son exemple plusieurs corps et communautés se consacrèrent au soulagement des habitans des campagnes. Des prêtres et des religieux s'empressèrent de porter des secours à ces pauvres gens; parmi ceux qui remplirent cet honorable ministère de charité, on distingua les disciples de saint Vincent de Paul, les compagnons de Bourdoise, les Jésuites, les Capucins, les Dominicains; ils alloient de village en village munis de provisions de toute espèce, visitoient les malades, et distribuoient au milieu du mouvement des troupes tous les secours d'une charité active. On peut penser avec quelle reconnoissance ces généreux bienfaiteurs étoient accueillis par des gens exposés aux horreurs de la disette. Les Dames de l'Association formée par saint Vincent s'empressoient aussi de recueillir les filles pauvres, et de les mettre à l'abri des dangers auxquels la misère les eût exposées, et les compagnes de Mme. Le Gras parcoururent aussi en cette occa-

sion les environs de Paris pour y dispenser des aumônes avec une discrétion et une bonté qui en relevoient le prix.

VII. Zèle de Vincent de Paul pour former des séminaires.

Deux œuvres excitoient surtout alors l'attention de saint Vincent de Paul et celle du clergé; ce sont les séminaires et les missions. Nous avons déjà parlé dans les livres précédens de la fondation de quelques séminaires, et du zèle des évêques et de plusieurs saints prêtres pour en établir soit à Paris soit dans les diocèses. Ce zèle parut prendre de nouveaux accroissemens dans l'intervalle que nous parcourons, et nous voyons se former de toutes parts des séminaires dirigés par des congrégations ou des prêtres isolés. Saint Vincent de Paul, qui embrassoit dans sa charité la capitale et les provinces, chargea plusieurs de ses disciples d'aller en quelques diocèses travailler à la sanctification du clergé ou à celle des peuples. Anne d'Autriche désira qu'il envoyât ses missionnaires à Sedan *, pour y procurer la conversion des protestans, et la même année on lui confia l'hôpital de Montmirail. Raoul, évêque de Saintes, appela les associés de Vincent pour diriger son séminaire, et en même temps donner des missions dans son diocèse; le clergé de Saintes voulut contribuer à cette fondation. Martin Lucas, supérieur de

* En 1644.

l'hôpital du Mans et prévôt de la collégiale de Coetfort, obtint * l'approbation de l'ordinaire et celle du roi pour donner cette église et ses dépendances aux disciples du saint. Achilles de Harlay, évêque de Saint-Malo, les plaça dans son abbaye de Saint-Méen; Barthélemi d'Elbène, évêque d'Agen, leur confia son séminaire, et Balthazar Grangier, évêque de Tréguier, les attira dans sa ville épiscopale, où un de ses chanoines, Michel Depaut de Rumelin, fut leur fondateur. François Fouquet, évêque d'Agde, qui avoit été un des premiers ecclésiastiques des conférences de Vincent, lui demanda aussi quelques-uns de ses prêtres pour les établir dans la ville d'Agde, d'où il les transféra ensuite à Narbonne, lorsqu'il eut été élevé sur ce siége. On verra dans la suite d'autres séminaires s'élever par les soins d'évêques et de prêtres également animés du désir de rendre au ministère ecclésiastique son éclat et sa pureté.

* En 1646.

VIII. Missions du saint et de ses disciples.

L'historien de saint Vincent de Paul a consacré une partie considérable de son ouvrage * au tableau des missions données par le saint fondateur en personne, ou exécutées par ses ordres. On le voit déjà septuagénaire faire encore une mission à Mouy, et y ériger la Confrérie de la

* *Vie de S. Vincent de Paul*; par Collet, livre VIII tout entier.

Charité *. Lorsque son âge et ses travaux ne lui permirent plus de vaquer par lui-même à ce ministère, il eut soin de ne pas interrompre le service des missions, et il envoyoit ses prêtres dans les diocèses où ils étoient demandés. Par ses conseils ou par l'influence de ses exemples, des évêques, de riches particuliers, des dames pieuses fondèrent des missions qui devoient être desservies par les ecclésiastiques de Saint-Lazare. Un des plus zélés coopérateurs de saint Vincent fut Louis Calon, directeur de Sorbonne *, qui, après avoir travaillé pendant vingt ans aux missions du pays de Caux, fonda lui-même une mission à perpétuité dans la ville d'Aumale, sa patrie. On ne sauroit raconter en détail tout le bien qu'opéroient ces prédications extraordinaires; des pécheurs rentrant en eux-mêmes, des ennemis réconciliés, des injustices réparées, le bon ordre dans les paroisses, la paix dans les familles, les bonnes œuvres pratiquées, la piété en honneur, tel étoit le résultat le plus habituel de ces missions. Vincent fit visiter ainsi par ses disciples presque toutes les provinces du royaume; les campagnes et les villes, les riches et les pauvres, les protestans et les catholiques étoient à la fois ou tour à tour l'objet de sa sollicitude. Il ne se contenta même pas d'envoyer

* En 1647.

* Mort le 26 août 1647.

des missionnaires en Italie, en Piémont, en Corse, en Pologne; il étendit ses soins jusque sur les pays où dominoient l'erreur et l'infidélité. Il fit passer à Alger et à Tunis des hommes remplis de son esprit, qui rendoient des services signalés aux chrétiens captifs en ce pays, les instruisant et les consolant à la fois, les soulageant dans leur détresse, en même temps qu'ils les ramenoient à Dieu. Ils en rachetèrent même un grand nombre, et Abelly assure que, lorsqu'il écrivoit son histoire, ils en avoient tiré environ 1,200 de l'esclavage. Vincent avoit fait passer aussi en Irlande des missionnaires, qui, malgré le feu de la persécution, évangélisèrent les fidèles en plusieurs cantons, ranimèrent la foi chez des peuples privés de pasteurs, et obtinrent particulièrement des succès à Limmerick; mais les protestans les forcèrent ensuite de se rembarquer, et ces zélés ouvriers revinrent en France à travers mille dangers. D'autres allèrent * dans les îles Western, au couchant de l'Ecosse, et y trouvèrent de bons catholiques, quoiqu'entièrement privés de secours spirituels; ils visitèrent successivement ces îles, baptisèrent, prêchèrent et administrèrent les sacremens avec beaucoup de consolations et de fruits. Enfin, saint Vincent envoya même quelques-uns de ses prêtres dans

* En 1651.

l'île de Madagascar, où la France avoit formé un établissement, et où l'on s'étoit flatté de quelque espoir de succès auprès des infidèles; mais les missionnaires moururent les uns après les autres sans avoir obtenu de grands résultats, et l'on fut obligé de renoncer à une entreprise qui consumoit sans succès des ouvriers laborieux.

IX. Séminaire St.-Sulpice. M. Olier: son zèle dans sa cure.

Vincent de Paul et les prêtres de sa congrégation n'étoient pas les seuls qui s'occupassent avec zèle de la formation des séminaires ou du travail des missions. D'autres corps et d'autres particuliers se livroient avec ardeur à l'une ou l'autre de ces œuvres. Parmi les communautés, nous pouvons citer au premier rang celle de Saint-Sulpice dont le vertueux instituteur avoit des relations étroites avec saint Vincent, et embrassoit presque les mêmes travaux. L'abbé Olier allioit le soin * du gouvernement d'une grande paroisse avec la direction de sa congrégation naissante. Il avoit, comme nous l'avons vu, partagé ses prêtres entre le séminaire et la paroisse, appliquant chacun à l'œuvre à laquelle il le jugeoit le plus propre. L'union la plus intime existoit entre les deux communautés; le même esprit y présidoit, et les membres passoient souvent de l'une à l'autre, suivant qu'ils se sentoient plus d'attrait pour le ministère extérieur ou pour la conduite des

* *Vie de M. Olier*, par Nagot, 1818, in-8o. livre III.

jeunes ecclésiastiques du séminaire. Bientôt même le pieux Olier donna plus de consistance à l'établissement de son séminaire. Il obtint des lettres-patentes, et fit bâtir un séminaire vaste et commode. Aux ressources qu'il puisoit dans son patrimoine, se joignoit la fortune d'un de ses premiers disciples, Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers, jeune homme d'une famille riche, qui devint un des plus zélés coopérateurs de l'abbé Olier. La libéralité avec laquelle l'abbé de Bretonvilliers concourut à la construction du séminaire fut même doublement une bonne œuvre; car par là il pourvut à la subsistance de beaucoup d'ouvriers qui manquoient de travail, et il se fit bénir du peuple dans un temps où les pauvres souffroient de la disette. On jeta * les fondemens de la chapelle du séminaire, et elle fut bénite le jour * de la Présentation de la sainte Vierge; cette chapelle et le séminaire ont été abattus de nos jours pour dégager le portail Saint-Sulpice. L'église actuelle de Saint-Sulpice est due elle-même dans l'origine au zèle de l'abbé Olier. Ce fut lui qui, depuis qu'il eut pris possession de cette cure, s'occupa d'élever une église proportionnée à l'étendue d'un quartier qui se peuploit de jour en jour. Pour encourager ce projet, la reine Anne d'Autriche vint à l'ancienne église

* En 1648.

* 21 novemb. 1650.

avec la princesse de Condé (1), la duchesse d'Aiguillon, la comtesse de Brienne et plusieurs autres personnes de la cour; la régente posa * la première pierre de la nouvelle église dans le cimetière contigu. On commença par élever la chapelle de la sainte Vierge, qui fut achevée peu d'années après *. Les travaux de l'église, long-temps interrompus, ne furent terminés que dans le siècle suivant.

* 20 février 1646.

* En 1657.

X. Associations et établissemens formés par M. Olier sur sa paroisse.

Le vertueux Olier prenoit encore plus de soin d'établir dans sa paroisse et dans son clergé la piété et les bonnes œuvres que d'élever des lieux de retraite et de prières. Il inculquoit à ses prêtres le recueillement, la pratique de l'oraison, le désintéressement et toutes les qualités distinctives de leur état. Il recevoit dans sa communauté les ecclésiastiques qui vouloient se former au ministère, et une telle école étoit propre en effet à propager l'esprit sacerdotal (2). On y faisoit le catéchisme

(1) Charlotte-Marguerite de Montmorenci, princesse de Condé, se retira quelque temps aux Carmélites après la mort de son frère, le duc de Montmorenci; elle se mit sous la conduite de la Mère Madeleine de Saint-Joseph (de Fonteines-Marans), qui la consola et lui inspira des sentimens de piété et le pardon des injures. La princesse mourut le 2 décembre 1650.

(2) *Voyez* le beau portrait que M. le cardinal de Bausset trace de Saint-Sulpice, dans son *Histoire de Fénélon*, tome Ier., page 25; 3e. édition.

avec un soin particulier, et c'est une des fonctions à laquelle le zélé pasteur attachoit le plus
* En 1651. d'importance. Il fit donner * une mission sur sa paroisse; ce fut le Père Eudes qui en fut chargé. Il avoit établi dans son église des conférences de controverse pour les protestans, et il y appeloit l'abbé Véron et quelques-uns de ceux qui avoient alors le plus d'expérience dans cette partie. Nous avons parlé plus haut de ses soins pour abolir les duels, et des associations qu'il forma pour répandre la piété et combattre le respect humain.

La charité est la compagne inséparable de la vraie piété; aussi l'abbé Olier prenoit-il un soin particulier des pauvres*. Il établit une confrérie pour la visite des malades et une association pour les pauvres honteux, et dressa lui-même des réglemens pour ces associations. Il fut le premier curé de Paris qui sollicita de saint Vincent de Paul des Sœurs de la Charité pour sa paroisse, et il chargea ces pieuses filles de visiter les pauvres malades et de leur distribuer des secours. Il
* En 1648. commença * un établissement pour des orphelins qu'il faisoit élever par des maîtresses vertueuses; on y recevoit quarante ou cinquante enfans, que l'on instruisoit et que l'on mettoit ensuite en apprentissage. Cette maison a sub-

* *Remarques historiques sur St.-Sulpice* (par l'abbé Simon); in-12.

sisté jusqu'à la révolution; les maîtresses portoient le nom de Sœurs et ne faisoient point de vœux. L'abbé Olier eut aussi part à l'institution des Sœurs dites de l'Instruction chrétienne, fondées par Marie de Gournay, veuve Rousseau; c'étoit une dame pieuse et riche de la paroisse, qui avoit autant d'habileté que de zèle pour les bonnes œuvres. Elle ouvrit une école où on recevoit toutes les filles pauvres, et où on leur apprenoit à lire et à travailler, mais surtout à connoître et à pratiquer la religion. Le nombre des enfans allant en croissant, Mme. Rousseau eut jusqu'à trois écoles; les Sœurs qui y présidoient ne faisoient pas non plus de vœux. L'abbé Olier contribua encore à fixer sur sa paroisse plusieurs communautés édifiantes, entre autres les religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, dont il sera parlé ailleurs. De pieux laïcs secondoient le sage curé dans le soin de ses bonnes œuvres, entre autres Antoine Jacmé de Gaches, ancien magistrat; d'Humery, et un homme d'une condition obscure, mais d'un zèle admirable, Jean Blondeau, que M. Olier avoit fait le distributeur de ses aumônes, et qui s'acquittoit de cette tâche avec autant d'activité et de dévoûment que de fidélité et d'intelligence.

Affoibli par les travaux, le vertueux pasteur XI. Travaux

et mort de M. Olier.

donna la démission de la cure de Saint-Sulpice, après l'avoir gouverné pendant dix ans; mais il resta supérieur du séminaire de ce nom * et de la congrégation des prêtres qui se vouoient à l'instruction des jeunes clercs. Malgré ses infirmités, sa retraite ne fut point oisive. Il alla fonder un séminaire au Puy, où il étoit appelé par un des meilleurs évêques de ce temps, Henri de Maupas. Il en établit aussi un à Viviers; le protestantisme avoit fait de grands ravages dans ce dernier diocèse pendant le siècle précédent; plusieurs prêtres de Saint-Sulpice y donnèrent successivement des missions. Parmi eux étoit Gabriel de Caylus, abbé du Loc-Dieu, qui rétablit l'exercice de la religion catholique à Privas et y convertit un grand nombre d'habitans. Les disciples de l'abbé Olier parcoururent ce pays pendant cinq ans, et y laissèrent d'heureuses traces de leur passage. Un séminaire fut établi au bourg Saint-Andéol pour consolider le fruit de leurs travaux. Peu après la même congrégation acquit le séminaire de Clermont, et elle s'établit à Montréal, comme nous le rapporterons bientôt. Le pieux Olier survécut peu à ces fondations; devenu plus infirme, il montra dans une longue maladie une patience inaltérable et que saint Vincent de Paul admira, lorsqu'il vint visiter son disciple et son ami. Après

* *Vie de M. Olier;* par Nagot, livre VI.

sa mort * la congrégation de Saint-Sulpice fut gouvernée par l'abbé de Bretonvilliers, issu d'une famille riche, honorable et vouée elle-même aux bonnes œuvres. De Bretonvilliers avoit déjà succédé au vertueux fondateur dans la cure de Saint-Sulpice; mais il s'en démit *, et depuis ce temps les places de curé de Saint-Sulpice et de supérieur du séminaire ont toujours été séparées.

* 2 avril 1657.

* En 1658.

XII. Séminaire Saint-Nicolas, et Bourdoise.

Un autre vertueux ecclésiastique, contemporain de Vincent de Paul et d'Olier, travailloit aussi avec zèle au rétablissement de la discipline ecclésiastique; c'étoit Adrien Bourdoise dont nous avons raconté les premiers succès *. Non content d'avoir formé dans son séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet une école propre à ranimer l'esprit sacerdotal, il alloit rendre le même service en plusieurs diocèses. Appelé de différens côtés par les évêques, il les secondoit dans l'établissement de leurs séminaires, donnoit des retraites ecclésiastiques et des missions, et rappeloit dans le clergé l'observance des canons. Il établit la *cléricature* * à Beauvais, et donna naissance au séminaire de cette ville, ainsi qu'à celui de Chartres. Il prit part à la formation de plusieurs séminaires, soit par lui-même, soit par ses associés et ses disciples. On doit aussi regarder Bourdoise comme l'auteur des sociétés

* *Vie d'Adrien Bourdoise*, 1714, in-4°.

* *Voyez* ci-dessus, page 177.

et communautés de prêtres qui se formèrent de son temps dans les paroisses de la capitale, dans les grandes villes, et même quelquefois dans des bourgs et des campagnes. Ces communautés furent un puissant moyen pour renouveler dans le clergé la gravité des mœurs et l'observation de la discipline; on en voit naître coup sur coup un assez grand nombre de diverses provinces. Bourdoise faisoit de fréquens voyages pour propager ces établissemens et pour y introduire ou y fortifier l'esprit sacerdotal. Le séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet servit à cet égard de règle en plusieurs lieux; les prêtres qui sortoient de cette maison paroissoient si réguliers dans leur extérieur, si appliqués à leurs fonctions, que les jeunes ecclésiastiques désiroient se former sur ce modèle, et que les personnes pieuses favorisoient volontiers une si bonne école.

Cette maison n'avoit jusque-là aucun revenu, et Bourdoise forma une association dont le but étoit de pourvoir à l'entretien des jeunes clercs et de favoriser les vocations ecclésiastiques. Des personnes distinguées entrèrent dans cette association; on y comptoit des magistrats, Le Peletier, de La Houssaye, Destouches, les présidentes de Nesmond, de Herse et Goussault, Mmes. de Chau-

velin, de Clermont, de Miramion; cette dernière, dont nous aurons à raconter les services dans le livre suivant, étoit une des plus zélées pour soutenir le séminaire, et fit dans ce but des fondations qui excitèrent la générosité de plusieurs personnes pieuses. L'assemblée du clergé de 1660 voulut prendre part à ces dons; elle accorda une somme assez considérable pour la bourse cléricale de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; et le prince de Conti donna 36,000 liv. pour l'achat de la maison. Cette communauté fut reconnue par l'archevêque de Paris *, qui en fit son séminaire diocésain, et le roi confirma cette destination par des lettres-patentes de la même année. Les prêtres de cette maison rendirent même peu après de grands services au dehors. Pendant que les armées occupoient les environs de Paris *, ils se répandirent dans les campagnes qui avoisinent la capitale, distribuèrent des vivres et des secours de toute espèce et visitèrent les malades. Il y en eut qui succombèrent dans cet exercice de charité, et qui moururent ou de fatigue ou pour avoir visité des personnes atteintes de l'épidémie. Bourdoise lui-même fut enlevé peu après à son séminaire; il termina sa carrière * au milieu de l'exercice de ces bonnes œuvres : c'étoit un homme austère, d'un courage à toute épreuve, disant la

* 20 avril 1644.

* En 1652 et 1653.

* 19 juillet 1655.

vérité sans aucun ménagement, et cherchant le bien de la religion et l'honneur de l'Eglise, sans aucun retour personnel, et sans aucune vue d'intérêt ou d'amour-propre. On doit le compter au nombre de ceux qui ont le plus contribué dans ce siècle à donner une nouvelle face au sacerdoce. L'établissement de la *cléricature,* ses conférences, ses retraites, les avis qu'il donnoit aux évêques et aux pasteurs, son attachement aux anciennes règles, sa persévérance à les rappeler, et surtout la formation des communautés de prêtres dans les paroisses, font honneur à son zèle, et doivent rendre sa mémoire précieuse au clergé. Sa communauté étoit d'ailleurs assez restreinte; elle n'avoit que trois maisons, le grand et le petit séminaire, et la maison de Villejuif qui servoit de retraite pour les vieillards et les infirmes. Les successeurs de Bourdoise, dans la place de supérieur, étoient élus tous les trois ans, et prenoient seulement le titre d'économes. Modestes et retirés, ils étoient peu connus au dehors : l'un d'eux, Michel Chamillart, oncle du ministre de ce nom, renonça aux espérances que pouvoit lui donner le crédit de sa famille, et ne voulut accepter d'autre emploi que celui de premier vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il en remplit les fonctions pendant vingt-sept ans, et fut élu trois fois

économe.

économe. L'archevêque de Paris le chargea de plusieurs commissions délicates, et nous le trouverons au nombre des missionnaires qui allèrent prêcher dans le pays de Gex.

XIII. Eudes; ses missions et les congrégations qu'il établit.

A des hommes tels que Vincent de Paul, Olier et Bourdoise, on peut associer un prêtre qui se montra aussi très-zélé, soit pour créer des séminaires, soit pour donner des missions. Jean Eudes * étant sorti de l'Oratoire, comme on l'a vu, commença l'établissement d'une nouvelle congrégation. Sa sortie de l'Oratoire, où il avoit demeuré long-temps, a donné lieu contre lui à des reproches qui ne paroissent pas fondés. Beaucoup d'hommes estimables ont quitté la même congrégation, sans qu'on leur en ait fait un crime; on ne voit pas pourquoi le Père Eudes seroit plus sévèrement jugé. Il se croyoit appelé à la direction des séminaires, et l'Oratoire en avoit alors fort peu. Eudes n'agit point d'ailleurs sans conseil, et des hommes très-recommandables approuvèrent son projet. La duchesse d'Aiguillon et de pieux magistrats, MM. de Repichon, père et fils, contribuèrent aux premiers frais de l'établissement. Les cinq premiers associés d'Eudes se réunirent à Caen; leur congrégation devoit porter les noms de Jésus et de Marie, mais elle est plus connue sous celui

* Vie man. d'Eudes, par un prêtre de sa congr.

d'Eudistes, du nom du fondateur. On n'y faisoit point de vœux, et on s'y proposoit deux objets, l'éducation des jeunes ecclésiastiques et les missions. Eudes fit toujours marcher ces deux objets de concert, et il obtint que Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, autorisât la nouvelle
* En 1644. congrégation *. En attendant que le séminaire de Caen fût établi, Eudes donna des missions dans les diocèses de Coutances, de Bayeux et de Lisieux. Son ami, le baron de Renty, le pressa d'aller rendre le même service dans le dio-
* En 1647. cèse d'Autun; Eudes ouvrit * entr'autres à Autun, une mission qui dura trois mois et qui eut les plus heureux résultats; elle procura les moyens de rétablir un ancien hôpital, et d'en former un nouveau, et les exhortations des missionnaires furent si efficaces qu'on recueillit sur-le-champ les fonds nécessaires pour commencer ces entreprises. Deux chanoines d'Autun quittèrent leurs bénéfices pour se livrer aux mêmes travaux qu'Eudes et ses associés. Le laborieux missionnaire parcourut aussi les diocèses de Chartres, d'Evreux et de Soissons, et la princesse de Condé voulut faire tous les frais d'une mission à La
* En 1651. Fère. On a déjà vu qu'Eudes donna * une mission sur la paroisse Saint-Sulpice à Paris : il revint dans la capitale quelques années après, et

y dirigea deux missions successives *; la première aux Quinze-Vingts, qui dura sept semaines, et où on vit plusieurs évêques et des ecclésiastiques suivre les exercices; la seconde à Saint-Germain-des-Prés pour les habitans de ce faubourg; Anne d'Autriche y vint entendre le Père Eudes. * En 1660.

Il avoit eu plus d'une fois dans ses missions la consolation de ramener à Dieu des femmes qui avoient vécu dans le désordre; pour les éloigner des occasions dangereuses, il les avoit confiées à des personnes charitables et prudentes, et les avoit réunies dans une maison où elles vaquoient au travail et aux exercices de piété. Le nombre de ces pénitentes s'étant accru, Eudes songea bientôt à en former un établissement durable. Telle fut l'origine de la Congrégation dite de Notre-Dame de Charité, qui a le double but d'instruire les jeunes filles, et de retirer du monde les femmes d'une conduite déréglée qui voudroient revenir à Dieu. De pieux laïcs, entr'autres de Bernières et Camilly, favorisèrent cette institution qui obtint des lettres-patentes *. Un président au parlement de Rouen, Le Roux de Langrie, se déclara fondateur de la maison et donna 10,000 francs pour les premières dépenses. Une pieuse fille de la Visitation, nom- * En 1642.

mée Marguerite Patin, fut chargée de diriger la communauté, et de jeunes personnes vertueuses s'y présentèrent comme novices, et se consacrèrent aux deux œuvres qui étoient le but de l'institut : parmi elles étoient des demoiselles de familles recommandables de la province. Des couvens du même institut se formèrent à Rennes, à Guingamp et à Vannes. Eudes voulut qu'on y pratiquât spécialement la dévotion aux cœurs de Jésus et de Marie; la fête du cœur de la sainte Vierge y fut établie dès l'origine, et fut approuvée par plusieurs évêques de France et autorisée par le souverain Pontife.

XIV. Formation des séminaires en divers diocèses.

Ces soins ne faisoient point oublier à Eudes la création des séminaires qui étoit son objet principal. Claude Auvry, évêque de Coutances, qui avoit eu lieu d'apprécier son zèle dans les missions, le chargea * d'établir un séminaire à Coutances. François de Harlai, archevêque de Rouen, l'appela pour le même objet, et Léonor de Matignon, évêque de Lisieux, lui confia un collége et ensuite un séminaire. Le séminaire de Caen ne fut ouvert que plus tard *; cette maison étoit le chef-lieu de la Congrégation, qui se répandit encore depuis, comme nous le verrons dans le livre suivant.

* En 1651.

* En 1657.

C'est à cette époque surtout que se manifestoit

par toute l'église de France un zèle unanime pour la formation des séminaires. L'impulsion donnée par saint Vincent de Paul, par le cardinal de Bérulle, et par des hommes tels que Bourdoise, Olier, d'Authier de Sisgau, Eudes, s'étoit communiquée de toutes parts. Les évêques, le clergé, les fidèles conspiroient tous pour créer des écoles ecclésiastiques. C'étoit une louable émulation dans les diocèses à qui favoriseroit des institutions si nécessaires. On donnoit à l'envi des maisons, des terres, des sommes d'argent pour commencer ces établissemens, et l'histoire de ces fondations fourniroit de beaux exemples de zèle, de dévoûment et de générosité. Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans ces détails; d'ailleurs la plupart des fondateurs ont caché avec soin leurs noms et leurs largesses, et nous trouvons le plus souvent les résultats de leur pieuse munificence sans pouvoir remonter à la main d'où partoient les dons. Outre les séminaires formés par les congrégations dont nous avons parlé, il en est beaucoup d'autres qui furent établis dans divers diocèses par les soins de prêtres isolés. Là un bon curé, ici un pieux chanoine, ailleurs un zélé missionnaire se mettoient à la tête du projet, et trouvoient des coopérateurs empressés à le seconder. C'est ce qui arriva entr'autres à

Nantes où l'abbé de La Jonchère réunit quelques prêtres avec lesquels il commença le séminaire. A Seez *, Pierre Pavi, ancien curé de Macé, jeta les premiers fondemens du séminaire *; humble et modeste, mais intelligent et actif, il dirigea la maison pendant plusieurs années, et s'associa un autre ecclésiastique non moins pieux et non moins capable, Enguerrand le Chevalier, missionnaire laborieux, directeur habile et depuis grand-vicaire du diocèse. Ce fut celui-ci qui consolida l'établissement, grâces aux dons généreux de plusieurs personnes, entr'autres d'Augustin d'Erard de Ré, prévôt de la cathédrale de Séez, qui dépensa plus de 50,000 liv. pour les bâtimens du séminaire, et qui se chargea particulièrement d'y élever une église. Si nous pouvions parcourir ainsi les autres diocèses, nous y verrions beaucoup de pareils traits, et nous nous confirmerions de plus en plus dans une idée dont notre *Tableau* offre tant de preuves, savoir que toutes les fois qu'il est question dans ce siècle d'une œuvre de piété et de charité, le projet en étoit constamment ou conçu, ou favorisé, ou exécuté par le zèle d'un prêtre. C'est une remarque que nous avons déjà faite, et dont on se convaincra davantage à mesure que l'on avancera dans cette histoire.

* *Dict. géog.* par Expilly, art. Séez.

* Vers 1650.

XV. Missions.

Si les prêtres de cette époque partagent avec de pieux laïcs la gloire d'avoir fondé des séminaires, ils revendiquent seuls celle d'avoir soutenu le travail des missions, œuvre non moins importante, et suivie avec non moins de zèle dans la partie du siècle que nous parcourons. Nous avons déjà parlé incidemment dans ce troisième livre de plusieurs missionnaires de différentes congrégations, et nous avons rappelé, quoique rapidement, les courses des disciples de Vincent et des associés d'Olier, d'Eudes et de Bourdoise. D'autres missionnaires isolés ou réunis en corps méritent aussi d'être cités. Antoine Le Quieu *, Dominicain, né à Paris, ne fut pas seulement un fervent religieux et un observateur exact de la discipline régulière; il s'appliquoit encore à la prédication, et il établit dans le Comtat une réforme de son ordre, sous le nom de Congrégation du Saint-Sacrement, dont le but principal étoit de travailler aux missions. Cette réforme commencée à Lagnes dans le diocèse de Cavaillon, s'étendit en d'autres lieux de la Provence. Le Quieu se consacroit entièrement aux missions; sa piété, son amour pour la pénitence, sa patience dans les traverses, son courage dans l'exercice du ministère attiroient les bénédictions du ciel sur ses travaux. Lui et ses confrères par-

* *Hist. des Ordres mon.* tome III, ch. XXVII. — Sa Vie, par un de ses religieux; Avignon, 1681.

coururent les campagnes en Provence, en Dauphiné et dans le bas Languedoc. La conversion des protestans étoit aussi un des objets de sa sollicitude, et il eut assez de succès en ce genre pour s'attirer la haine de quelques calvinistes plus ardens qui le maltraitèrent en plusieurs rencontres *. Nous avons déjà parlé des missions de Michel Le Nobletz en basse Bretagne. Cet homme infatigable termina sa carrière dans sa soixante-quinzième année *, ayant travaillé aux missions durant trente-huit ans, et ayant ranimé la piété dans plusieurs diocèses. Son œuvre ne périt point avec lui, et il eut pour successeur un émule de son zèle dans le Père Maunoir, dont nous remettons à parler dans le livre suivant. Jean Rigoleuc, Jésuite, fut aussi missionnaire en Bretagne et principalement dans le diocèse de Vannes; il forma des catéchistes et des missionnaires, dirigea beaucoup de personnes dans les voies de la piété, et laissa en mourant des Traités de dévotion et des Lettres spirituelles. François Renar, fils d'un maître des requêtes *, avoit renoncé au monde pour servir Dieu dans l'état ecclésiastique; sa fortune auroit pu lui donner les moyens de vivre dans l'abondance, mais son zèle ne lui permit pas de rester oisif. Il parcourut successivement plusieurs provinces,

* Il mourut au couvent de Cadenet, le 7 octobre 1676.

* 5 mai 1652.

* *Voyez* sa Vie, par Abelly, 1691, in-12.

le Poitou, l'Auvergne, la Touraine, la Saintonge, la Bourgogne et la Champagne, accompagnant ses prédications de l'exemple de sa piété et de sa pénitence, et répandant d'abondantes aumônes en faveur des hôpitaux, des prisonniers et des pauvres *. Jean-Pierre Médaille, Jésuite, qui a laissé des livres de piété, visita aussi comme missionnaire les diocèses du Puy, de Saint-Flour, de Rodez et de Vienne. Jean le Jeune, de l'Oratoire, continuoit le même ministère; il perdit la vue en prêchant le Carême à Rouen *, et cet accident ne l'empêcha point de se livrer aux mêmes travaux. Depuis, il se fixa * dans le diocèse de Limoges, et il y donnoit tous les ans des missions qui produisoient les fruits les plus consolans. Il étoit assisté dans ses courses de plusieurs ecclésiastiques qu'il accoutumoit au même ministère, et il formoit toujours après les missions des associations de charité pour le soulagement des pauvres. Une société de missionnaires fut établie après lui dans le diocèse de Limoges. Plusieurs évêques favorisoient de tout leur pouvoir ces associations et ces exercices, dont ils avoient éprouvé les avantages. De Solminiac, évêque de Cahors, étoit un des prélats les plus zélés pour les missions; il fit bâtir à Cahors une maison de Chanoines-Réguliers * pour

* Il mourut le 22 janvier 1653.

* En 1627.

* En 1651.

* *Voyez sa Vie*, 1817, in-12.

remplir dans son diocèse l'office de missionnaires; le pieux prélat se mettoit même quelquefois à leur tête, et parcourut avec eux son diocèse *; cette visite dura vingt-deux mois. Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux, approuva * une communauté d'ecclésiastiques, établie par Jean Fonteneil, grand-archidiacre, pour l'éducation des jeunes clercs et pour les missions. Sous Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, il se forma de même à Sainte-Marie de Roqueville une association de prêtres qui se consacroient à l'instruction du peuple. Jacques Lescot, évêque de Chartres, envoya quinze chanoines de son église prêcher en diverses campagnes. Il arrivoit souvent que des ecclésiastiques se réunissoient de cette sorte passagèrement pour ranimer la foi par un grand effort dans une ville ou dans un diocèse. Ainsi, vingt prêtres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul allèrent * donner une mission à Metz; c'étoit Anne d'Autriche qui l'avoit demandé. Les missionnaires avoient à leur tête l'abbé de Rochechouart de Chandenier, un des plus pieux comme des plus illustres disciples de Vincent; et Bossuet, alors chanoine et archidiacre de Metz, se joignit aux missionnaires et les reçut même chez lui. Des laïcs, des dames pieuses fondoient dans leurs terres

* En 1657 et 1658.

* En 1649.

* En 1658.

de semblables exercices à des époques déterminées, et tous travailloient ainsi de concert à faire connoître Dieu, et à dissiper les maux que l'ignorance et l'oubli de la religion entraînent trop souvent parmi le peuple.

XVI. Mouvemens des protestans.

Ce zèle général pour les missions n'embrassoit pas seulement les catholiques, il s'étendoit aussi aux protestans, qui furent constamment dans ce siècle l'objet des soins du clergé. La paix qui régnoit dans le royaume et la réduction des places qui avoient arboré l'étendard de la révolte, sembloient offrir une occasion plus favorable pour dissiper de fâcheux préjugés et pour ramener les esprits à l'unité de la foi. Toutefois des habitudes trop profondément enracinées et l'exaltation de l'esprit de parti firent éclore en plusieurs provinces des actes de violence et des voies de fait dont la religion eut à gémir. Nous renvoyons à une note * ces faits qui ne semblent pas de nature à figurer dans le corps de l'ouvrage. On trouve dans les procès-verbaux de l'assemblée du clergé de 1660, un rapport fait par l'évêque de Lavaur sur les entreprises des protestans, et on voit combien ils s'étoient écartés des dispositions portées par l'édit de Nantes; ils avoient bâti plus de quatre cents temples dans des lieux où l'édit ne le permettoit pas,

* *Voyez* la note 3 du IIIe. livre, à la fin du volume.

avoient également enfreint sur d'autres points cette loi, qui leur étoit néanmoins si favorable, et avoient usurpé des priviléges sur les cimetières, les hôpitaux, les colléges, le patronage des cures, les charges et sur d'autres objets. Les chambres dites de l'édit protégeoient ces infractions, et le cours ordinaire de la justice étoit sans cesse troublé par des évocations. Ainsi les protestans avoient obtenu que leurs affaires qui auroient dû être jugées au parlement de Toulouse, le fussent au parlement de Grenoble qui leur étoit favorable; et on ne pouvoit parvenir ni à réprimer ni à punir les délits qui troubloient le plus l'ordre public, et qui attentoient à la religion du prince et de l'Etat.

XVII. Zèle du clergé pour éclairer les protestans.

A ces violences le clergé opposoit des écrits, des prédications et tous les moyens de la charité et de la persuasion. Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, prélat pieux et zélé, publia l'*Avoisinement des protestans vers l'Eglise romaine*, des *Instructions catholiques aux néophites*, et différens ouvrages de dogme (1). Jean-Henri de Salette,

(1) Jean-Pierre Camus, né à Paris en 1582, fut nommé à l'évêché de Belley, et sacré par saint François de Sales le 31 août 1609. Il étoit fort lié avec le saint évêque de Genève, qui lui témoigne dans ses lettres une affection et une estime singulières. Actif, laborieux, appliqué à ses devoirs, Camus a composé un grand nombre d'ou-

évêque de Lescar, a déjà été cité pour son zèle, ses écrits et ses succès contre les principes de la réforme *. François de la Beraudière, évêque de Périgueux, visitoit souvent les cantons de son diocèse où l'erreur s'étoit introduite, et y annonçoit la foi, soit par lui-même, soit par le ministère d'ecclésiastiques instruits et zélés. Barthélemi d'Elbène, évêque d'Agen, envoyoit aussi des missionnaires pour répondre aux objections des prédicans calvinistes. Jean de Plantavit de la Pause, évêque de Lodève, et Pierre Fenouillet, évêque de Montpellier (1), que nous avons déjà

* *Gallia christ.* t. Ier. province d'Ausch.

vrages qui annoncent du zèle et du talent, mais en même temps de la chaleur et de la précipitation. Il avoit conçu une forte antipathie pour les moines, et il les attaqua sans aucun ménagement. Malgré ce travers, ce fut un homme estimable et un prélat utile à l'Eglise. Il donna, en 1629, la démission de son siége, remplit quelque temps les fonctions de grand-vicaire de Rouen, et mourut à Paris, le 26 avril 1652. Il est enterré à l'hôpital des Incurables, rue de Sèvres. La liste de ses écrits dans Moréri montre la fécondité de sa plume.

(1) Ces deux prélats, que l'on peut compter parmi les plus estimables de leur temps, moururent, l'un le 28 mai 1651, après avoir donné sa démission en faveur de François Bosquet, l'autre le 24 novembre 1652. Sylvestre de Crusy de Marcillac, évêque de Mende, dont nous parlons après ces prélats, mériteroit peut-être plus de place que nous ne lui en donnons ici; il fit la visite

nommés l'un et l'autre pour leur zèle, soutenoient en plusieurs rencontres la controverse contre l'hérésie. Sylvestre de Crusy de Marcillac, évêque de Mende, envoya des missionnaires dans les Cévennes, où tout exercice de la religion catholique avoit cessé; mais aucun ne montra plus de zèle qu'Alain de Solminiac, évêque de Cahors *, le même qui avoit institué la réforme de la Chancelade. Etant devenu évêque *, il s'appliqua surtout à la conversion des protestans. Dans ses visites et ses missions, c'étoit d'abord sur eux qu'il portoit ses soins. Il leur parloit avec douceur en même temps qu'il combattoit leurs erreurs avec force. Ayant appris que les ministres devoient tenir un synode à la Caussade *, il s'y rendit avec plusieurs missionnaires et avec un controversiste, nommé Des-Iles, qui étoit approuvé du clergé pour discuter ces matières, et qui prenoit le titre de député de la Propagation de la Foi. L'évêque prêcha tous les jours; Des-Iles et les autres missionnaires réfutoient ensuite les discours des ministres. Le quatrième jour, le prélat engagea les ministres à une conférence qu'ils re-

* *Vie de M. de Solminiac*; par Chastenet, in-12.

* En 1637.

* En 1658.

de son diocèse, répara des églises, réforma des communautés, en établit de nouvelles, et favorisa tout ce qui pouvoit tendre au bien public. Ce prélat, actif et généreux, fut enlevé à son diocèse le 20 octobre 1659.

fusèrent. Aussi environ douze protestans abjurèrent pendant le synode même, et depuis plusieurs suivirent cet exemple. L'année suivante, le pieux évêque se transporta de même à Montpezat, pendant que les protestans y tenoient leur synode.

Le clergé du second ordre, les religieux, des laïcs même travailloient dans le même but. L'abbé de Bourzeis s'étoit livré à l'étude de la controverse et convertit plusieurs personnes de marque. Les Missionnaires de Saint-Lazare allèrent *, comme nous l'avons vu, à Sédan, qui venoit de rentrer sous l'obéissance du roi. Cette ville avoit été long-temps, sous la protection de la maison de Bouillon, un refuge et un foyer du calvinisme, et les catholiques y gémissoient dans l'oppresion; l'archevêque de Reims, Léonor d'Étampes, y vint * seconder les missionnaires, fit rentrer dans leurs places les curés chassés par les protestans, et obligea ceux-ci à restituer quinze églises dont ils s'étoient emparés (1). Phi-

* En 1644.

* 14 août 1645.

(1) Le clergé donna des fonds pour soutenir ces maisons. Louise de Malval, dame de La Neuville, fonda, en 1640, à Sedan une maison de la Propagation de la Foi pour l'instruction des protestantes. L'année suivante, les religieux Capucins s'établirent dans la ville, et Louis XIV y appela les Jésuites en 1643. Ces institutions contrebalancèrent un peu l'influence du protestantisme qui dominoit depuis long-temps dans cette ville.

libert-Albert Bailli, Barnabite, depuis évêque d'Aoste, étoit un prédicateur renommé de son temps; il combattit en chaire les protestans du Bigorre, où il avoit été envoyé en mission, et publia l'histoire de ses conférences de controverse. L'abbé Renar, dont nous avons parlé plus haut, eut une conférence avec Mestrezat, et après lui avoir fait déclarer, conformément au décret de Charenton, que les luthériens pouvoient se sauver en leur croyance, il profita de cette déclaration pour presser le ministre, et pour montrer que les catholiques ne pouvoient être traités plus défavorablement. Les Pères Le Jeune, Rigoleuc, Le Quieu, Carré, ramenèrent aussi des protestans en plusieurs provinces; le dernier fut envoyé à Montpellier et y fit quelques fruits. On cite comme controversistes à cette époque Montjoye, Lardenois et jusqu'à un paysan béarnois, nommé Jean de Bayle, qui avoit un zèle extraordinaire pour la conversion des protestans. Un autre laïc, le chevalier de Simiane, pieux gentilhomme de Provence *, vint exprès à Paris pour étudier la controverse sous le Père Véron; il soutint des conférences contre les ministres de Charenton, passa même en Angleterre, où on dit qu'il embarrassa les plus célèbres docteurs de l'église anglicane, et, de retour en France, parcourut quelques

* *Vie du chevalier de La Coste*, 1659, in-12.

ques cantons de la Provence où le protestantisme avoit jeté de profondes racines, et y obtint des succès. On établit dans plusieurs villes des maisons pour recevoir les protestans qui voudroient se faire instruire : nous trouvons des établissemens de ce genre à Avignon, à Toulouse, à Aix, à Montpellier, à Poitiers, à Grenoble et dans les Cévennes.

L'abbé Véron continuoit * de harceler en toute occasion les ministres, et l'âge ne lui ôtoit rien de son ardeur à les combattre. On ne crut pas pouvoir lui donner un emploi plus assorti à ses travaux précédens qu'en le nommant curé de Charenton où étoit établi, comme on sait, le consistoire protestant. Aucun adversaire ne pouvoit être plus incommode aux ministres qu'un homme qui, à des connoissances acquises et à une méthode éprouvée, joignoit l'habitude de la discussion. Véron prêchoit la controverse tant à Paris qu'à Charenton; il travailloit à faire rentrer les protestans dans les limites que les édits leurs avoient assignées; il défia même * de nouveau les ministres publiquement de prouver par l'Ecriture un seul des articles de leur confession de foi. Il réfutoit sans relâche et leurs discours et leurs écrits, et les attaquoit soit dans la chaire, soit par de longs traités, soit par de courts opuscules.

* *Voyez* ci-dessus, pag. 190 et 236.

* En 1645.

Dumoulin, Mestrezat, Bochart, Ferry, Drelincourt, Aubertin, Vedel et les autres ministres de son temps furent successivement l'objet de ses réfutations. On trouve la liste de ses ouvrages à la suite de sa *Méthode de traiter des controverses de religion*, in-fol.; mais plusieurs écrits de moindre étendue ne sont pas compris dans ce catalogue. Dans sa *Méthode*, Véron enseigne la meilleure manière de presser les ministres sur les diverses questions qui se présentent. Le clergé ne crut pouvoir mieux faire par la suite que d'adopter et de recommander cette Méthode, dont l'auteur regardoit le succès comme infaillible. Jusque dans la dernière année de sa vie il écrivoit encore pour la défense de la religion. Mestrezat ayant publié * son *Traité de l'Eglise*, Véron y répondit sur-le-champ. Il eut la douleur de voir son église pillée lors de la guerre qui désoloit alors les environs de la capitale, et survécut peu à cet évènement *.

* En 1649.

* Il mourut en 1649.

XVIII. Conversions remarquables de protestans.

Dans toutes les classes, des conversions éclatantes furent la suite de ce zèle unanime et de ces instructions réitérées. Le prince Edouard, fils du roi de Bohême Frédéric IV, qui s'étoit réfugié en France, renonça au protestantisme * peu après son mariage avec Anne de Gonzague, fille du duc de Mantoue; ce prince fit depuis tou-

* En 1645.

jours profession de la foi catholique, et mourut * dans de grands sentimens de piété. Sa sœur, Louise-Marie-Hollandine, résolut aussi, à l'âge de trente-cinq ans, de se faire catholique ; elle avoit été instruite dans cette religion par Elisabeth de Berghes, princesse d'Oxsordre. Louise quitta La Haye où résidoit sa mère, et se rendit à Anvers où elle fit abjuration dans l'église des Jésuites *; elle avoit dès-lors le projet d'embrasser la vie religieuse, et elle entra en effet l'année suivante à l'abbaye de Maubuisson, où elle devint abbesse, et où elle fut jusqu'à la fin un modèle de ferveur, de pénitence et d'humilité. Henri de Bourbon, marquis de Malause, abandonna la réforme * par les soins de Gaspar de Daillon, évêque d'Albi. Charles de Saint-Maure, depuis duc de Montausier, cherchoit sincèrement la vérité ; il eut des entretiens avec le Père Faure, Cordelier, prédicateur de la reine et par la suite évêque d'Amiens, et prononça son abjuration entre les mains de ce religieux. On le vit depuis empressé à ouvrir les yeux aux amis qu'il avoit parmi les protestans : on sait que ce seigneur, renommé pour sa probité sévère et sa franchise, devint gouverneur du dauphin, fils de Louis XIV. Josias, comte de Rantzau, maréchal de France et gouverneur de Dunkerque, se convertit *, ainsi

* En 1663.

* 25 janvier 1658.

* 3 octobre 1647.

* En 1645.

que sa femme; ils étoient l'un et l'autre luthériens et nés dans le Holstein. Le maréchal depuis sa conversion pratiquoit la religion sans aucun respect humain, et la faisoit respecter par ses troupes. Après sa mort *, sa veuve se retira au couvent des Annonciades de Paris, et passa dix-sept ans dans cette maison, occupée de la prière, et travaillant à la conversion de plusieurs de ses compatriotes qui venoient la visiter. Son zèle lui inspira même la résolution d'aller fonder un couvent d'Annonciades à Hildesheim, d'où elle pourroit répandre la foi dans sa famille et parmi ses amis. Elle exécuta ce généreux projet et quitta la France *. Gaspar de Coligni, duc de Châtillon, arrière-petit-fils de l'amiral; le marquis de Meillars, maréchal de camp, et sa famille; le marquis de Montségur, premier baron d'Agen, se convertirent à la même époque.

* Arrivée le 4 septembre 1650.

* En 1666.

Dans un rang inférieur, on eut à se féliciter d'exemples non moins éclatans de retour à la vérité. Du Laurens, de Nîmes, ministre, se convertit, entra dans la congrégation de l'Oratoire et composa des livres de controverse. Etienne Gough, ministre anglican, s'étoit retiré en France lors des troubles de sa patrie; il étudia les points de controverse qui séparent les deux églises, et, après des conférences avec deux ecclésiastiques

instruits, Duhamel et Feydeau, il fit abjuration*, * En 1651.
et s'attacha aussi à la congrégation de l'Oratoire.
On l'éleva au sacerdoce, et il fonda * aux Vertus, * En 1655.
près Paris, un séminaire qu'il dirigea pendant
plusieurs années, et où il recevoit les catholiques
de sa nation (1). Jean Cappel, fils d'un pasteur
protestant à Saumur, osa jeune encore disputer
sur la controverse avec son père, qui le chassa de
sa maison; le jeune homme se fit instruire plus
à fond, et après de fréquens entretiens avec le
Père Thomas, de l'Oratoire, alors professeur à
Saumur, il fit abjuration entre les mains du savant Père Morin, persévéra dans la pratique de
la religion catholique, et publia * le livre de son * En 1650.
père, intitulé *Critica sacra*, ouvrage favorable au
principe de l'Eglise sur l'autorité de l'Ecriture.
Philippe Codurc, secrétaire du roi, se convertit
après avoir exercé les fonctions de ministre à
Nîmes; il s'appliqua à l'étude des langues et de
l'Ecriture sainte, et il a laissé quelques ouvrages
de controverse, entre autres une dissertation sur

(1) Le clergé catholique anglais l'en remercia par une lettre. En 1651, Gough fit un voyage dans sa patrie; à son retour, il se fixa dans la maison de la rue Saint-Honoré à Paris, où il mourut le 5 janvier 1682, âgé de soixante-dix-sept ans, laissant des notes sur le nouveau Testament, presque toutes relatives au dogme et à la controverse.

* Codure mourut en 1660.

* En 1634.

* En 1645.

la messe et la présence réelle *. Théophile Brachet de La Milletière étoit un des membres les plus actifs du parti protestant; ayant proposé * un plan de conciliation entre les deux églises, il s'attira l'animadversion des ministres. Il rompit peu à peu avec eux, fit abjuration *, et composa depuis plusieurs livres contre les erreurs des protestans. On le voit faire hommage de quelques-uns de ces ouvrages à l'assemblée du clergé de 1650; il proposoit d'ouvrir une conférence avec les ministres de Charenton, qu'il se flattoit de convaincre dans sa dispute. Mais l'assemblée, en louant son zèle, fut d'avis qu'il ne donnât point pour le moment de suite à son projet. L'assemblée du clergé de 1655 fit imprimer à ses frais le livre de La Milletière, l'*Etat véritable des différends entre les catholiques et les protestans* *. Martin, ministre dans le Maine, prononça son abjuration entre les mains de Victor Le Bouthillier, archevêque de Tours; il montra pour la conversion de ceux de son parti un zèle soutenu, rendit compte dans un écrit des motifs de son changement, et rédigea d'autres ouvrages dans le même sens; il y a entre autres de lui un traité *De la Vocation des ministres*, composé après une conférence que l'auteur avoit eue avec Gache, ministre de Charenton. Jean-Baptiste de Brosses le Roi, ministre converti, re-

* La Milletière mourut fort âgé, en mai 1665.

eut les ordres sacrés, entra dans la congrégation et se livra au ministère de la chaire, qu'il exerça pendant plusieurs années à Paris et dans les provinces *. Samuel Sorbière se fit catholique à Vaison *, et publia peu après un discours sur sa conversion. Pierre de Pommiers, professeur en théologie à Montauban, renonça au calvinisme * entre les mains de l'évêque d'Uzès. Nous trouvons encore les noms de quelques autres ministres convertis vers cette époque; mais nous craindrions d'allonger outre mesure cette liste, quelque consolante qu'elle soit (1).

* Mort en 1688.

* En 1653.

* En 1660.

(1) A ces conversions de protestans, nous en joindrons une d'un juif considéré dans sa nation. Du Vallié, médecin à Metz, étoit fils d'Isaac du Vallié, qui avoit exercé la même profession dans cette ville avec distinction. Le fils, ayant étudié dans les Universités et ayant ensuite lu l'Ecriture avec une religieuse attention, se convainquit que le Messie étoit venu; mais, en butte à la haine des siens, il passa en Alsace, et reçut le baptême à Brisack. Il prit en cette occasion le nom de Paul, et persévéra dans la pratique de la religion. Sa mère lui écrivit de Metz pour essayer de le ramener à la synagogue; du Vallié lui fit, le 15 septembre 1644, une réponse motivée, et qui montre son attachement à la foi chrétienne. Il avoit, après son baptême, exposé dans un discours les raisons de sa conversion. Il exerça la médecine à Schelestadt et à Brisack. (Voyez le *Discours aux juifs de Metz sur la conversion de Paul du*

XIX. Nouveaux hôpitaux à Paris.

Ce mouvement des esprits vers l'unité de la foi ne pouvoit qu'être puissamment encouragé par le spectacle des vertus qui brilloient alors dans l'Eglise, et des établissemens que la piété faisoit éclore. Chaque année voyoit s'élever sous l'influence de la religion quelque institution nouvelle, quelque asile pour l'humanité, quelque lieu de retraite et de prières, quelque entreprise généreuse. Ici se retrouve le nom d'un homme qui sembloit être l'apôtre de la charité et l'ame de toutes les bonnes œuvres. Les dernières années de saint Vincent de Paul n'étoient pas plus oisives que les premières, et son zèle pour les malheureux sembloit même croître avec l'âge, et rendit vers ce temps de nouveaux services à l'humanité *. Un habitant de Paris, dont le nom est resté inconnu, et qui a porté tout entier devant Dieu le mérite de sa générosité, vint * trouver le saint prêtre, et lui confia qu'il pouvoit disposer d'une somme considérable pour l'établissement qui seroit jugé le plus utile. Il s'en rapportoit entièrement à la sagesse de Vincent pour le choix de l'œuvre, et il mettoit pour unique condition de

* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, livre VI.

* En 1653.

Vallié, par le Père Bedel; Metz, 1651, in-8°.) On trouve encore mentionné dans les Procès-Verbaux du clergé, en 1641, Chrétien Marcowiz, fils d'un savant rabbin et converti.

n'être jamais nommé. Le saint, après y avoir réfléchi, adopta le projet de fonder un hôpital pour les pauvres artisans devenus vieux et infirmes, et le généreux inconnu ayant souscrit à ce dessein, on acheta dans le faubourg Saint-Laurent un terrain et deux maisons, on prépara une chapelle et on reçut dans le nouvel hospice quarante pauvres des deux sexes, répartis en deux corps de logis séparés. L'hôpital fut appelé *du Nom de Jésus*, et fut confié aux Sœurs de la Charité. Vincent dressa les règles qui devoient être observées dans cette maison, et il y alloit lui-même quelquefois faire des instructions et visiter les pauvres. L'ordre et la discipline qu'il avoit su maintenir dans cet hospice firent naître l'idée d'une semblable mesure pour tous les pauvres de la capitale. On avoit eu déjà au commencement du siècle le projet de renfermer tous les pauvres de Paris, et un arrêt du parlement avoit défendu * de donner l'aumône dans les rues; trois vastes maisons avec des jardins avoient été achetés dans les faubourgs, et on y avoit réuni les mendians: mais ces établissemens ne subsistèrent que quelques années; on ne put retenir les pauvres, et en 1650 il ne restoit plus d'autre trace de la mesure prise pendant la minorité de Louis XIII que la maison dite de la Pitié, dans le faubourg

* En 1612.

Saint-Victor, où l'on recevoit alors des enfans et des femmes avancées en âge. Cependant le nombre des mendians croissoit toujours, et l'ordre public comme l'humanité sollicitoient quelque mesure en leur faveur. L'idée de les réunir dans une maison commune parut aussi heureuse pour la société que pour eux-mêmes. Les dames de l'assemblée de charité en firent la proposition à Vincent, et une d'elles promit de suite 50,000 l.; une autre offrit 3000 liv. de rente. Le saint loua leur zèle; mais, comme il se défioit de tout ce qui portoit un caractère de précipitation, il souhaita réfléchir au projet, le pesa devant Dieu, et s'en entretint avec des personnes sages et expérimentées. Enfin il vit tant d'ardeur pour cette œuvre et tant d'espérances de succès, qu'il consentit à commencer l'entreprise. Il obtint du roi la maison et l'enclos de la Salpétrière, et de plus les bâtimens de la Pitié et de Bicêtre. Après plusieurs difficultés qui se présentèrent et qui furent heureusement applanies, un édit du roi * institua l'hôpital général, et on nomma les administrateurs, qui furent tous pris parmi les personnes les plus distinguées par leur fortune, leur rang et leur caractère. On arrêta que les mendians répandus dans les quartiers de la capitale seroient forcés d'entrer à l'hôpital, s'ils ne vou-

* Avril 1656.

loient pas travailler pour vivre. Enfin, après avoir pris d'avance toutes les mesures nécessaires, on ouvrit l'hôpital * et on y reçut d'abord quatre à cinq mille mendians, les autres ayant mieux aimé se retirer en province. Les Sœurs de la Charité furent encore chargées du soin de diriger l'établissement; on vouloit aussi en confier l'administration spirituelle aux prêtres de la Mission. Mais Vincent craignit qu'une charge aussi considérable ne détournât trop les Missionnaires des autres œuvres auxquelles il les appliquoit. Sur ses instances, Louis Abelli (1), un des ecclésiastiques de sa conférence, le même qui fut depuis évêque de Rodez, accepta la place de recteur de l'hôpital, et, assisté de quelques prê-

* 7 mars 1657.

(1) Louis Abelli, né dans le Vexin, fut grand-vicaire de Bayonne, puis curé de Saint-Josse à Paris jusqu'en 1663, qu'il fut nommé à l'évêché de Rodez. Il ne garda ce siége que quelques années, et se retira dans la maison de Saint-Lazare, où il mourut le 4 octobre 1691, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avoit été fort lié avec saint Vincent de Paul, et publia sa Vie. Le nombre de ses écrits est très-considérable; ils roulent sur la théologie, la morale et la piété. C'est dans ces travaux qu'Abelli passa les vingt-cinq dernieres années de sa vie. Attaché à l'Eglise et zélé contre les nouveautés, il se montra toujours fidèle aux leçons qu'il avoit reçues de saint Vincent de Paul, et fut un prélat régulier et laborieux.

tres zélés, il donna des missions dans l'hôpital, et ne négligea rien pour instruire et pour toucher des hommes ignorans et grossiers dont un grand nombre avoit vécu long-temps dans l'oubli des devoirs de la religion. Les dons qui furent faits à l'établissement, dans ces premiers temps, attestent quel étoit l'esprit de ce siècle, et le penchant à favoriser les généreuses entreprises. Nous ne citerons parmi les bienfaiteurs de la maison que le cardinal Mazarin et le marquis de Pomponne. Le cardinal donna 100,000 liv., et à sa mort il en laissa encore 60,000. Le marquis, qui avoit d'abord fait présent d'un contract de 20,000 écus, légua une plus forte somme par son testament.

XX. Progrès de la congrégation des Sœurs de la Charité.

La congrégation des Sœurs de la Charité, cette heureuse création de saint Vincent de Paul, continuoit à prospérer par ses soins et par ceux de Mme. Le Gras, qu'il avoit mise à la tête de cette œuvre. Cette femme vraiment forte secondoit Vincent avec autant d'intelligence que d'ardeur *. Elle avoit d'abord établi le chef-lieu de son institut dans le village de la Chapelle près Paris, et c'est de là qu'elle se portoit partout où l'appeloient les besoins des pauvres. Au bout de quelque temps, elle revint se fixer à Paris *, et elle réunit ses filles dans une maison voisine de Saint-Lazare, et qui fut ensuite achetée par les libéra-

* *Vie de Louise de Marillac, dame Le Gras*, par Gobillon; 1676, in-12.

* En 1641.

lités de la présidente Goussault. Là elles accueilloient des pauvres et leur distribuoient des secours. Héritière de l'esprit de Vincent, Mme. Le Gras vouloit que l'on donnât incessamment et sans se défier de la Providence, et que les pauvres ne fussent jamais renvoyés les mains vides. Pendant les troubles de la fronde, où les malheurs publics avoient diminué les secours de la charité, la généreuse supérieure ne put se résoudre à rien retrancher de ses aumônes; elle aima mieux emprunter, redoubler son travail et celui de ses Sœurs, et prendre sur ses besoins et sur ceux de sa communauté, que de suspendre ou diminuer ses distributions. Nous avons vu avec quel zèle elle alloit dans les campagnes, portant des secours aux pauvres, des paroles de consolations aux affligés, des instructions et des exhortations aux ignorans. Aucun emploi, quelque rude qu'il fût, ne la rebutoit; elle se chargea successivement du soin des forçats, de celui des enfans trouvés, de l'hôpital général, de celui qu'on appeloit des Petites-Maisons et de plusieurs autres semblables asiles. Elle envoya ses filles porter des secours dans les environs de la capitale, en Picardie et en Champagne : ces missionnaires de la charité apparoissoient comme des anges de paix au milieu des malheurs de la guerre, et séchoient les lar-

mes que les calamités publiques faisoient répandre. Un grand nombre de filles de toutes les conditions aspirèrent à l'honneur d'un si beau ministère, et vinrent se mettre sous la conduite de Mme. Le Gras. Sa congrégation s'augmenta d'une manière rapide, et lui donna le moyen de multiplier ses établissemens. On lui demandoit des Sœurs de tous les côtés et même des pays étrangers, et elle en envoya jusqu'en Pologne, sur les instances de la reine, Marie-Louise de Gonzague, qui avoit connu Mme. Le Gras à Paris et qui apprécioit son mérite. La congrégation des Sœurs de la Charité fut approuvée à Paris
* En 1655. par l'ordinaire *, et elle obtint des lettres-pa-
* En 1658. tentes *. Vincent en rédigea les statuts et continua Mme. Le Gras, malgré sa demande, dans ses fonctions de supérieure générale. Mais cette femme courageuse touchoit au terme de sa course;
* 15 mars 1660. exténuée par ses travaux, elle alla recevoir * le prix de tant de bonnes œuvres. Les dames du plus haut rang la visitèrent pendant sa maladie, et la duchesse de Ventadour, qui avoit pour elle une tendre affection, ne quitta point son lit. La congrégation des Sœurs se répandit plus encore après la mort de la fondatrice; elle comptoit dans le siècle dernier quatre cents établissemens, dont trente-cinq à Paris : ces établissemens

étoient des hôpitaux ou des écoles gratuites; car on sait que les Sœurs se livrent également à l'instruction des pauvres, au soin des hôpitaux et à la visite des malades à domicile. Cette belle institution a survécu à nos désastres, et les Filles de Vincent de Paul continuent encore dans le royaume les œuvres auxquelles il les avoit appelées.

XXI. Filles de la Providence, Filles de l'Union chrétienne.

Une autre zélée coopératrice de saint Vincent, Mme. de Pollalion *, avoit établi, comme nous l'avons rapporté, une maison qui, sous le nom de séminaire de la Providence, étoit destiné à être l'asile des femmes qui voudroient rentrer dans les voies de la vertu. Vincent prit beaucoup de part à ce projet; il alloit souvent visiter Mme. de Pollalion et ses compagnes à Charonne, il les formoit par ses conseils, il les soutenoit dans les travaux. Nommé supérieur de la maison, il la fit autoriser par des lettres-patentes, et l'archevêque de Paris l'érigea en communauté séculière. Le saint trouva même dans les Filles de la Providence des dispositions si heureuses, qu'il résolut de les employer encore à un autre objet. Il forma le plan d'une société de filles et de femmes pieuses qui se consacreroient entièrement à servir Dieu et à instruire le prochain, et qui dans cette vue se porteroient partout où on jugeroit à propos de les envoyer. Il choisit parmi

* *Vie de Mme. de Pollalion*, par Collin; 1754, in-12.

les Filles de la Providence sept sujets distingués par leur zèle, leur docilité et leur courage. Cette congrégation fut appelée *de l'Union chrétienne*, pour marquer l'union que les Filles devroient
* En 1647. garder avec J. C. et entre elles *. Elles firent un acte d'association par lequel elles promettoient de travailler au salut des ames. Mlle. de Grammont, sous le nom de Renée Desbordes, fut une des premières choisies pour donner naissance à la nouvelle communauté. On établit plusieurs maisons, qui avoient surtout pour objet de recevoir les protestantes nouvellement converties ou qui désiroient se convertir, et de les fortifier dans ces dispositions. On connoissoit ces établissemens sous les différens noms de *Propagation de la Foi* ou de *Nouvelles catholiques*.

Anne d'Autriche favorisa les vues de Mme. de
* En 1651. Pollalion, et lui fit don * d'un local, rue de l'Arbalète ; c'étoit un ancien hôpital, dit de la Santé, où on recevoit les convalescens qui sortoient de l'Hôtel-Dieu. La reine déclaroit dans l'acte de fondation qu'elle avoit choisi cet emplacement parce qu'il étoit plus voisin du Val-de-Grâce, où, comme on sait, elle aimoit à se retirer. L'archevêque de Paris érigea la maison en hôpital, et nomma Mme. de Pollalion supérieure; celle-ci prit posses-
* 4 juin 1652. sion du local *. Alors le séminaire de la Providence acquit

acquit plus de stabilité et forma d'autres établissemens en province. Saint Vincent de Paul rédigea pour ces filles des réglemens qui furent approuvés par l'autorité ecclésiastique. Ces réglemens furent revus depuis par l'abbé Le Pileur, qui fut long-temps supérieur de la communauté, et qui devint dans la suite évêque de Saintes. La sagesse de ces réglemens ne contribuoit pas moins que l'exemple de la supérieure à entretenir dans la maison l'esprit de ferveur et de charité. Mme. de Pollalion menoit la vie la plus austère, et ajoutoit des pénitences volontaires aux infirmités que l'âge et les travaux lui avoient attirées. Sa mort * ne laissa point son séminaire sans appui. Mlle. Le Pileur lui succéda comme supérieure, et la princesse de Condé, les duchesses de Vendôme et d'Aiguillon, et d'autres dames de distinction, continuèrent à protéger l'établissement.

* 4 septembre 1657.

XXII. Société pour les prisonniers.

Une association charitable qui se forma vers le même temps dans la capitale mérite d'être citée pour le bien qu'elle fit, et qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Marie de Landes, dame de Lamoignon, est regardée comme la fondatrice de cette association. Cette dame, vouée à la piété et aux bonnes œuvres, avoit connu saint François de Sales, et s'étoit mise sous sa direction dans les voyages qu'il fit à Paris. Elle prenoit part aux

soins généreux de saint Vincent de Paul pour les différentes classes de malheureux, et étoit une des plus zélées pour les assemblées de charité que ce saint présidoit. Elle conçut le projet d'une association qui se proposeroit la délivrance des prisonniers pour dettes et l'assistance de tous les prisonniers en général. Non-seulement des femmes, mais des ecclésiastiques, des seigneurs, des magistrats entrèrent dans cette association; ils visitoient les prisons, s'informoient des besoins des prisonniers, et délivroient ceux qui paroissoient mériter par leurs malheurs que l'on s'intéressât plus particulièrement à eux. Cette association compta, dès les premiers temps, des noms distingués; M. de Morangis, maître des
* En 1650. requêtes, en fut le premier supérieur *. Les marquis de Laval et d'Urfé, le vicomte d'Argenson, MM. de Lavau, d'Ornano, Talon, du Belloy, furent du nombre des premiers associés *. Le roi leur confioit tous les ans une somme pour contribuer à la délivrance des prisonniers, et il étoit d'usage que l'archevêque de Paris payât la délivrance d'un prisonnier qui lui étoit présenté par l'association le dimanche des Rameaux. Mme. de Lamoignon * eut la consolation de voir prospérer cette œuvre qui s'étendit même après sa mort. Le duc de Mazarin, le marquis de

* Voyez les *Réglemens de la Compagnie*; 1774, in-12.

* Elle mourut le 31 décemb. 1651.

Moussy, le comte de Chaumont, le président de Novion, MM. Voisin et de Ribeyre, conseillers d'État, et d'autres gentilshommes et magistrats entrèrent dans l'association, qui existoit encore au moment de la révolution, et qui s'est rétablie depuis peu et continue ses soins aux malheureux prisonniers.

XXIII. Hospitalières de La Flèche; la princesse de Melun.

Il semble que l'exemple de saint Vincent de Paul eût fait naître une émulation pour les associations destinées à l'instruction ou au soulagement du prochain. Nous voyons à cette époque s'élever en divers pays des congrégations à peu près sur le même modèle que les Sœurs de la Charité. A La Flèche, une association d'Hospitalières avoit commencé par les soins de Marie de La Fère, fille pieuse et issue d'une famille honorable. Elle alloit servir les pauvres dans l'hôpital de la ville, et elle fut secondée dans cette charitable fonction par Mlle. de Ribeyre, qui avoit été fille d'honneur de la princesse de Condé. D'autres jeunes personnes se joignirent successivement à elles, et Claude de Rueil, évêque d'Angers, leur donna des constitutions*. Mais cette communauté acquit un plus grand lustre lorsque la princesse d'Epinoy vint s'y réunir. Anne de Melun*, née près Mons, d'une des plus illustres familles de la Flandre, étoit chanoinesse à Mons, lorsque

* En 1643.

* *Vie de Mlle. de Melun*, par Grandet; 1687, in-8°.

le désir d'une vie plus parfaite la porta, vers l'âge de trente ans, à quitter sa famille et sa patrie. Accompagnée d'un de ses frères qui consentit à lui servir de guide, elle parcourut diverses parties de la France, cherchant un lieu où elle pût rester inconnue, et satisfaire en même temps son penchant pour les bonnes œuvres. Après avoir séjourné à Saumur où elle étoit sur le point de se fixer, lorsque la découverte de son secret lui fit chercher un autre asile, elle arriva *, sous le nom de Mlle. de La Haie, à l'hôpital de La Flèche et y fut reçue comme novice. Elle ne se distinguoit des Sœurs que par une pratique plus exacte de l'humilité, de l'obéissance et de la mortification. Elle apprit qu'à Baugé, autre petite ville de l'Anjou, une pieuse fille, nommée Marthe de La Beausse, avoit entrepris de bâtir un hôpital qui étoit resté imparfait faute de fonds. Elle s'y rendit elle-même et fit achever l'hôpital, où l'on plaça des Sœurs de La Flèche. Mlle. de Melun, sans prendre l'habit d'Hospitalière, en faisoit toutes les fonctions; elle visitoit les malades, instruisoit les jeunes filles et exerçoit toutes les œuvres de miséricorde. Les services les plus pénibles ne la rebutoient pas, et les malades les plus difficiles étoient ceux auxquelles elle prodiguoit ses soins de préférence. Cette charité étoit

* En 1650.

soutenue chez elle par une piété tendre, et Dieu, la prière et les pauvres étoient l'objet de toutes ses affections. La princesse d'Epinoy se livroit ainsi aux bonnes œuvres, lorsque son secret fut trahi par l'un de ses frères, le vicomte de Gand, qui vint à La Flèche *. Quoiqu'affligée de cette découverte, elle continua le même genre de vie, fonda depuis un hôpital à Beaufort, et augmenta l'hôpital de Baugé. Elle termina sa carrière dans cette dernière ville *, ayant donné au monde un grand exemple d'abnégation et d'humilité, et ayant persévéré jusqu'à la fin dans la pratique des actes de la charité la plus courageuse. La congrégation des Hospitalières de La Flèche forma des établissemens à Laval, à Moulins, à Nîmes, à Avignon et jusqu'à Montréal en Canada. Ces filles s'astreignirent dans la suite à la clôture et aux vœux de religion.

* En 1660.

* 13 août 1679.

XXIV. Sœurs de St.-Joseph au Puy.

Une congrégation qui se rapprochoit encore plus de celle des Sœurs de la Charité est celle des Filles de Saint-Joseph, qui commença au Puy * par les soins de l'évêque de cette ville, Henri de Maupas de La Tour, et du Père Médaille, Jésuite. Nous avons déjà eu occasion de parler du zèle et des travaux de l'un et de l'autre. Ce fut le Père Médaille qui conçut le projet d'établir une congrégation de veuves et de filles

* En 1650.

vouées à l'instruction et au soulagement du prochain. Il en avoit déjà préparé quelques-unes à ce genre de vie, et on les fit venir au Puy, où Lucrèce de La Planche, dame de Joux, leur donna un asile, et travailla jusqu'à sa mort à consolider leur établissement. L'évêque, les
* 15 octobre 1650. ayant réunies * toutes dans l'hôpital des Orphelines, les plaça sous l'invocation de Saint-Joseph, et leur donna des règles et un habit. Ce prélat et son successeur, Armand de Béthune, les favorisèrent constamment, et elles obtinrent
* En 1666. des lettres-patentes *. Elles se répandirent principalement dans l'Auvergne, le Vivarais et le Dauphiné; elles embrassoient tous les genres de miséricorde, le soin des hôpitaux et des maisons de refuge, la direction des écoles, la visite des malades, la composition et la distribution des remèdes; elles formoient dans les villes des compagnies de charité, et elles avoient dans les campagnes des Sœurs agrégées qui vivoient dans la retraite et dans la dépendance des supérieures de la congrégation. Les Sœurs de Saint-Joseph faisoient aussi des instructions aux filles plus âgées, et les réunissoient de temps en temps pour les exciter à servir Dieu et à remplir leurs devoirs suivant leur condition.

XXV. Diverses

Parmi les associations semblables que l'es-

prit de zèle et de charité faisoit éclore à la fois en diverses provinces (1), une de celles qui prospérèrent le plus fut la congrégation des Sœurs de Saint-Charles de Nanci; elles eurent pour instituteur * un religieux zélé, Epiphane Louys, abbé d'Estival et vicaire-général de la réforme des Prémontrés que Lairuels avoit établie. Louys embrassoit plusieurs genres de bonnes œuvres; il se livroit au ministère de la chaire et il fonda encore la congrégation des Bénédictines du Saint-Sacrement; l'œuvre de ce bon religieux * s'est soutenue, et les Sœurs de Saint-Charles de Nanci ont survécu à la révolution, et possèdent encore plusieurs établissemens dans la Lorraine et dans les provinces voisines. Jeanne Biscot *, fille d'un riche négociant d'Arras, établit dans sa patrie, sous le nom de Sœurs de Sainte-Agnès, une association de filles destinées à recueillir et à élever

congrégations d'Hospitalières.

* En 1652.

* Il mourut à Verdun le le 23 septembre 1682.

* *Voyez* sa Vie; Paris, 1692, in-8°.

(1) Nous trouvons indiquées comme s'étant formées vers la même époque les Sœurs de la Charité de Saint-Maurice, à Chartres; les Sœurs Hospitalières, à Angoulême; les Sœurs de Saint-Alexis, à Limoges; les Sœurs dites de la Foi, dans le diocèse d'Agen, qui dirigeoient des hôpitaux, instruisoient les jeunes filles, et travailloient à la conversion des protestantes. François Pedoue, chanoine de Chartres, mort en 1667, à l'âge de soixante-quatre ans, institua dans cette ville une congrégation dite de la Providence.

* En 1645. des orphelines. Elle obtint des lettres-patentes *, et entra elle-même à la même époque dans la communauté; elle s'exerçoit à toutes sortes de bonnes œuvres, soignoit les malades, plaçoit des orphelines, retiroit des filles du désordre, soulageoit des familles ruinées. Dans un temps de guerre, elle recueillit les soldats malades ou blessés, et, le nombre de ces malheureux s'étant trouvé très-considérable dans une circonstance, elle loua deux grandes maisons pour les recevoir, et y plaça des personnes charitables pour soigner ces militaires. Elle conçut le projet de passer en Canada, et n'y renonça que sur l'avis de personnes éclairées. Un établissement qu'elle s'étoit proposé de faire à Douai n'eut lieu qu'a-
* 27 juin 1664. près sa mort *. C'est ainsi que la charité créoit à la fois sur divers points des institutions qui tendoient toutes au même but, de faire connoître et bénir la religion, et de servir l'humanité.

XXVI. Eglises et couvens à Paris.

Des églises et des couvens continuoient à s'élever dans la capitale, au milieu même des troubles qui agitèrent la minorité de Louis XIV. Les Théatins, ordre religieux fondé anciennement en Italie, n'étoient point connus en France,
* En 1644. lorsque le cardinal Mazarin les fit venir * à Paris; il leur acheta une maison qu'ils occupèrent
* 27 juillet 1648. quelques années après *, et leur chapelle fut

bénite, sous le titre de Sainte-Anne, par le prieur de Saint-Germain-des-Prés *. Le même cardinal leur légua par son testament cent mille écus pour bâtir leur église; le prince de Conti, héritier du cardinal, en posa la première pierre au nom de Louis XIV, et l'édifice fut mis en peu de temps en état d'être consacré au culte divin *. Cette maison étoit la seule que les Théatins eussent dans le royaume; elle a produit des hommes estimables, entr'autres, le Père Alexis Dubuc, zélé controversiste, dont il sera parlé par la suite, et le Père de La Croix, qui joignoit à un grand amour de la pénitence et à la pratique des vertus religieuses un zèle extraordinaire pour le salut des ames *. Une troisième maison des Pères de l'Oratoire fut fondée, dans la rue d'Enfer, par Nicolas Pinette, trésorier du duc d'Orléans, Gaston, frère de Louis XIII. Ce prince voulut prendre lui-même le titre de fondateur; la première pierre de l'église fut posée en son nom *, et l'église fut bénite, deux ans après, par Caulet, évêque de Pamiers. L'église de Port-Royal de Paris fut achevée dans l'espace de six années, et bénite * par l'archevêque de Paris. Nous avons vu que l'on avoit commencé, dans les premières années de la minorité *, une nouvelle église à Saint-Sulpice;

* 7 août.

* En 1669.

* Il mourut le 16 avril 1697.

* 11 novemb. 1655.

* 7 juin 1648.

* En 1646.

mais, le plan n'ayant pas paru proportionné aux besoins d'une paroisse dont la population augmentoit alors rapidement, on fit de nou-
* En 1655. velles fondations *, et Anne d'Autriche vint en poser la première pierre, comme nous l'avons raconté plus haut. Louis XIV et la reine-mère
* En 1653. posèrent aussi * la première pierre de la nouvelle église de Saint-Roch, et on commença peu
* En 1656. après * les travaux de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. On entreprit la même année une nouvelle église pour les Petits-Pères (les Augustins), à la place de celle dont Louis XIII avoit commencé la construction après le siége de La Rochelle. Enfin, pour terminer la liste des églises élevées vers cette époque, l'évêque
* 18 février 1659. de Rodez, Hardouin de Péréfixe, bénit * la nouvelle chapelle du Louvre, et Nicolas Sevin,
* 8 juillet suivant. évêque de Cahors, consacra * l'église de la Madeleine. Ainsi les anciens et les nouveaux quartiers de la capitale s'enrichissoient à la fois de monumens religieux. D'affligeantes profanations servirent à montrer l'esprit général qui domi-
* Dans la nuit du 27 au 28 juill. 1658. noit dans la société. Un vol fut commis * dans l'église Saint-Sulpice, et des hosties saintes y furent indignement profanées. On n'omit rien pour réparer ce sacrilége; une procession solen-
* 6 août. nelle fut indiquée *; le nonce du Pape y portoit

le saint sacrement, et tous les religieux des couvens du faubourg y assistoient. Anne d'Autriche suivit toute la procession à pied, et vint encore le soir au salut de Saint-Sulpice, accompagnée de la princesse de Condé, des duchesses d'Enguien et de Longueville, et d'autres dames de la cour. Une semblable profanation ayant eu lieu quelques jours après * à Saint-Jean-en-Grève, on fit aussi en expiation * une procession solennelle, à laquelle assista la princesse de Guise. On étoit persuadé que de tels crimes provoquoient surtout la colère céleste, et on s'appliquoit à la détourner par un redoublement de prières et de bonnes œuvres.

* 13 août.
* 6 sept.

XXVII. Communautés de femmes à Paris

Les communautés de femmes se multiplioient particulièrement dans la capitale. Le prieuré de Notre-Dame-de-Bon-Secours fut fondé rue de Charonne *, par Claude de Bouchavanne, veuve de Jacques Vignier, directeur des finances. Le prieuré de Traisnel, transféré de Champagne à Paris *, fut établi dans la même rue, et Anne d'Autriche posa depuis la première pierre de la nouvelle église. Les Hospitalières de la Miséricorde de Jésus vinrent du village de Gentilly se fixer dans la capitale (1); Jacques Le Prevot d'Her-

* En 1648.
* En 1654.

(1) Cette congrégation avoit commencé à Dieppe, comme on l'a vu; elle forma vingt-quatre établisse-

belay, maître des requêtes, donna une somme considérable pour cette fondation, qui eut lieu rue Mouffetard : la maison étoit de soixante lits, dont trente-sept fondés; les autres lits étoient accordés pour une modique pension. Les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Bois en Picardie, s'étant retirées à Paris à cause de la guerre, s'établirent * dans le faubourg Saint-Germain. On a parlé, dans le premier livre *, de la réforme des Bernardines, commencée en Savoie par Mme. de Ballon; cette réforme s'étoit ensuite divisée en deux branches *, dont une avoit suivi les règles de la fondatrice, et l'autre avoit été dirigée par une autre religieuse de la même communauté, Mme. de Ponçonas. Un couvent de cette réforme avoit été établi à Paris * par les soins de Madeleine-Thérèse Baudet de Beauregard, née à Grenoble d'une famille honorable. Cette fervente religieuse et ses compagnes, trouvant encore leur règle trop douce, et repoussant toute mitigation, entreprirent de faire revivre l'observance primitive dans toute sa rigueur. Elles consacrèrent leur monastère sous le titre du Précieux-Sang de Notre-Sei-

* En 1654.

* *Voyez ci-dessus, page 165.*

* *Hist. des Ordres mon.* t. V, ch. XLII.

* En 16[illegible].

mens en divers lieux, et principalement en Bretagne. Elle fut approuvée par des bulles d'Alexandre VII et de Clément IX, en 1664 et 1667.

gueur, et s'établirent dans la rue de Vaugirard, où le prieur de Saint-Germain-des-Prés vint bénir leur maison *. La duchesse d'Aiguillon, les marquis de Laval et de Montault; Pierre Sauger, secrétaire du roi; Mme. de Bidière, furent les principaux bienfaiteurs de ce couvent, dont les constitutions furent approuvées par le légat du Pape, qui se trouvoit alors à Paris.

* En 1659.

XXVIII. Bénédictines de l'Adoration perpétuelle.

Les Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement reconnoissent pour fondatrice une fille d'une rare piété, Catherine de Bar *, appelée en religion Mechtilde du Saint-Sacrement. Elle étoit née à Saint-Diez en Lorraine, et avoit fait ses vœux dans le couvent des Annonciades de Bruyères *. Trois ans après, les mouvemens de troupes dans un pays qui étoit alors le théâtre de la guerre la forcèrent de quitter son couvent; elle se retira dans le monastère des Bénédictines de Rambervillers, et elle fut admise, après les autorisations nécessaires, à y faire une nouvelle profession. Chassée encore de cette maison par les désastres de la guerre, elle trouva un asile dans l'abbaye de Montmartre près Paris, puis à Saint-Maur. Les traverses qu'elle avoit essuyées, loin d'abattre son courage, n'avoient fait qu'augmenter son attachement à la vie religieuse et son désir d'offrir quel-

* *Hist. des Ordres mon.* tome VI, ch. XLVII.

* En 1632.

que expiation pour les profanations commises contre le saint sacrement. Elle se mit sous la direction du Père Chrysostôme de Saint-Lo, du tiers-ordre de Saint-François, religieux d'une haute vertu, et regardé comme un habile directeur dans les voies spirituelles. Le mérite et la piété de Mechtilde la lièrent avec des personnes d'un rang distingué : Anne Courtin, marquise de Beuves; Marie de La Guesle, comtesse de Châteauvieux et la marquise de Sessac, lui proposèrent d'établir dans son couvent l'adoration perpétuelle du saint Sacrement. Anne d'Autriche intervint même dans cette fondation.

* En 1652.

Dans le temps où l'Etat étoit le plus agité * par des dissensions intestines, cette princesse avoit souhaité faire un vœu * pour attirer les bénédictions de Dieu sur la France. On assure que, par l'intermédiaire de la comtesse de Brienne, elle avoit chargé un vertueux prêtre de Saint-Sulpice, l'abbé Picotté, de lui proposer le vœu qu'il jugeroit le plus convenable dans les circonstances. Le pieux ecclésiastique proposa d'établir un monastère de l'Adoration perpétuelle, comme un moyen d'expier les crimes et les profanations qui provoquoient la vengeance divine. La reine goûta ce projet, et accepta le titre de fondatrice du couvent, qui prit nais-

* Manuscrits de Grandet.

sance le jour de la fête de l'Annonciation *. L'année suivante, Anne d'Autriche vint visiter la maison, située rue Férou. Depuis, la Mère Mechtilde fit construire un nouveau monastère, rue Cassette, et l'église fut bénite * par l'évêque du Puy. L'Adoration perpétuelle y étoit exactement observée, quoique la communauté fût peu nombreuse. Mechtilde fit dans la suite des établissemens a Toul, à Nanci, à Caën, à Châtillon, à Varsovie, et elle forma une seconde maison à Paris *. Cet institut, dont les règles furent approuvées par deux papes, a récemment acquis un nouveau lustre par le dévoûment d'une pieuse princesse, Mme. Louise de Condé, qui a fait profession dans un couvent de cet ordre, et qui vient d'établir une maison dans l'emplacement du Temple et d'y ériger une église.

* 25 mars 1653.

* 21 mars 1659.

* Elle mourut à Paris le 6 avril 1698.

XXIX. Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde.

L'établissement des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde à Paris date de la même époque. Cet ordre avoit commencé quelque temps auparavant à Aix; il doit son origine au zèle d'un pieux ecclésiastique, Antoine Yvan *, qui se rendit célèbre en Provence par sa vie pénitente et par son ardeur pour les bonnes œuvres. Antoine Yvan, né à Rians * de parens pauvres, s'étoit accoutumé de bonne heure aux privations et aux austérités. Ayant été ordonné prêtre *, il occupa

* *Voyez* sa Vie, par l'abbé de Montis; Paris, 1787, in 12.

* En 1576.

* En 1606.

successivement divers emplois, et fut curé de Cotignac, paroisse où se trouvoit la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, lieu de pélerinage très-fréquenté. Yvan s'y lia étroitement avec un prêtre vertueux, l'abbé Paul, qui desservoit cette chapelle, et tous deux s'animoient à servir Dieu avec plus de courage. Ce fut dans ce dessein qu'Yvan se démit de sa cure, et passa neuf à dix ans dans un ermitage près Rians, tout occupé des exercices de la prière et de la pénitence. Il sortit de cette retraite plein d'une nouvelle ardeur, et, s'étant fixé à Aix, il s'y livra à l'exercice du ministère et à la prédication. Ses succès dans ses travaux étoient encore augmentés par le spectacle de sa vie pieuse, de sa charité et de son zèle infatigable. Il réunit quelques prêtres avec lesquels il s'excitoit à travailler au salut des ames aussi bien qu'à leur propre sanctification. La ville d'Aix ayant été attaquée de la peste *, Yvan se dévoua pour secourir les malades, allant partout chercher des malheureux à soulager, et s'exposant à tous les périls dès qu'il pouvoit être utile au prochain. Il y avoit dans le même temps, à Aix, une pieuse fille, nommé Madeleine Martin *, qui avoit renoncé de bonne heure au monde pour suivre son penchant pour l'exercice de la charité; elle s'étoit

* En 1630.

* *Voyez* sa Vie, par Croiset, 1696, in-8°.

s'étoit mise sous la direction du Père Yvan, et tous deux conçurent le projet d'un nouvel ordre, où l'on admettroit les filles pauvres, mais de condition honnête, qui, faute de dot, ne pouvoient être reçues dans les autres communautés; c'est ce qu'on appela la congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde. On s'y proposoit en outre de prier spécialement pour l'Eglise et pour l'extinction des erreurs. Mlle. Martin commença son établissement à Aix *; de vertueuses filles se joignirent à elle. Yvan les dirigeoit toutes, et s'appliquoit à les former aux exercices de la plus haute piété. Des personnes riches favorisèrent ce projet, et on jeta * les fondemens d'un couvent. Cet institut éprouva d'abord quelques contradictions, mais il fut ensuite autorisé à Rome et à Aix. Mlle. Martin, qui avoit pris en religion le nom de Marie-Madeleine de la Trinité, fit des établissemens à Marseille et à Avignon; elle fut appelée à Paris par l'abbé Olier, curé de Saint-Sulpice, qui désiroit former un couvent de cet ordre sur sa paroisse. Les religieuses de la Miséricorde arrivèrent dans la capitale au moment même * où cette grande ville étoit en proie aux agitations et aux dissensions les plus fâcheuses. L'abbé Olier les établit dans la rue du Vieux-Colombier, près de son église, et elles occu-

* En 1633.

* En 1637.

* En 1649.

poient encore cet emplacement au moment de la révolution. Le vicaire-général de l'abbaye Saint-Germain bénit leur chapelle *, et quelque temps après on commença la construction d'une église, dont la reine posa la première pierre *, qui fut bénite par l'évêque de Genève. Yvan prit beaucoup de part à cet établissement; il fit lui-même le voyage de Paris, et vint demeurer dans la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice, où il édifia par son zèle et ses vertus. La fin de sa vie * fut éprouvée par de graves infirmités; mais ses souffrances n'altérèrent jamais le calme de son ame et sa parfaite résignation. Peu d'hommes ont porté plus loin l'amour des croix et le courage pour les soutenir. Il a laissé plusieurs livres de piété, et ses vertus ont été racontées par plusieurs historiens*. Madeleine lui survécut long-temps; cette pieuse fille jouissoit de l'estime d'Anne d'Autriche, qui lui demandoit des conseils pour la direction de sa conscience : elle établit des maisons de son ordre à Arles et à Salon, et recommanda en mourant à ses filles de conserver précieusement l'esprit de ferveur et de désintéressement qui faisoit l'ame de l'institut. Elle finit ses jours * à Avignon, comme elle se disposoit à se rendre à Rome pour y établir un couvent de son institut.

* 3 novembre 1651.

* 22 juillet 1652.

* Il mourut le 8 octobre 1653.

* *Voyez* son Eloge, par le Père Léon; 1654, in-12, et sa Vie, par Gondon, 1662, in-4°.

* 20 février 1678.

De semblables établissemens, qui se formoient de toutes parts, attestoient que le même zèle régnoit dans les provinces, et qu'il n'y étoit pas moins efficace. Des réformes, des églises, des couvens, des hôpitaux, s'élevoient en divers lieux. Charles Frémont, religieux de l'ordre de Grandmont *, voyoit avec douleur le relâchement introduit dans ce corps. Jeune et plein de ferveur, il lutta constamment contre les exemples qu'il avoit sous les yeux; étant venu à Paris pour ses études théologiques, encouragé par saint Vincent de Paul, dont il prit les conseils, il demanda qu'on lui abandonnât une maison pour y rétablir l'ancienne observance. Le cardinal de Richelieu, qui vivoit encore, appuya sa réclamation, et, après plusieurs refus, Frémont obtint le prieuré d'Epoisses, près Dijon; il s'y retira, et y fut suivi par quelques religieux et par des hommes de tout état qu'y attiroit l'exemple de sa vie pénitente. Les habitans de Thiers, en Auvergne, le mirent en possession * d'un monastère qu'ils avoient fait bâtir dans leur ville en l'honneur de leur compatriote saint Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont. La réforme de Frémont s'introduisit aussi dans quelques autres maisons; il en dressa lui-même les règles, et exerça, pendant trente ans, à Thiers les fonc-

XXX. Fondations diverses.

* *Hist. des Ordres mon.* tom. VII, chap. LV.

* En 1650.

tions de supérieur avec autant de zèle et de persévérance que de douceur et de charité; son oraison étoit presque continuelle; le silence, l'abstinence, la solitude, la méditation des mystères de la vie cachée du Sauveur, étoient les points qu'il recommandoit avec plus de soin à ses disciples (1).

La congrégation des Filles de l'Enfance commença * dans la ville de Toulouse, par les soins de Jeanne de Julliard, dame de Mondonville. Cette dame, fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, tenoit chez elle des écoles gratuites, visitoit les malades et travailloit à l'instruction des protestantes. Elle entreprit d'ériger une congrégation qui se consacreroit à ces bonnes œuvres; elle fit des établissemens à Montesquieu, à Pezenas, à Saint-Félix et à Aix. Mais, ses liaisons avec des théologiens dont on suspectoit la doctrine ayant excité des plaintes, l'institut fut supprimé *; ce qui donna lieu à des écrits et à des discussions dont notre plan nous interdit de parler.

* Vers 1657.

* En 1686.

XXXI. Etablissemens et exemples de piété en Anjou.

La province d'Anjou fut principalement fa-

(1) Il mourut le 13 novembre 1689. (*Voyez* sur lui une épitaphe honorable dans le *Gallia christiana*, t. II, pag. 660.) La réforme se maintint après sa mort, mais ne s'étendit point à d'autres maisons.

vorisée à cette époque par des établissemens et des exemples également honorables. Des hommes d'un grand mérite dans le clergé y jetoient les fondemens d'une salutaire réforme. Claude Menard, d'abord lieutenant de la prévôté d'Angers, puis prêtre *, s'étoit montré, même n'étant encore que laïc, un modèle de régularité et de zèle pour les bonnes œuvres. Il favorisa l'introduction de la réforme chez les Augustins et chez les Carmes d'Angers, ainsi que dans l'abbaye de Nidoiseau, où une sage abbesse, Françoise Roy, rétablit une sévère discipline. Il prit part à la fondation des Filles du Calvaire *, et contribua encore aux autres établissemens formés de son temps dans l'Anjou. Son zèle pour les œuvres de charité étoit si vif que, pour s'y livrer entièrement, il vendit sa charge; il ne pouvoit rien refuser aux pauvres. Sa femme étant morte, il embrassa l'état ecclésiastique, où il trouva encore plus de moyens de satisfaire sa ferveur et son penchant pour les œuvres de miséricorde. On lui doit de plus de savantes recherches sur l'histoire ecclésiastique, particulièrement sur celle de sa province (1).

* Manusc. de Grandet.

* En 1619.

(1) Il mourut le 20 janvier 1652. (*Voyez* les manuscrits de Grandet et le Dictionnaire de Moréri.) Toute cette famille étoit dans la piété. Claude Menard eut deux frères, dont l'un, Jean, entra chez les Capucins en 1610,

D'autres ecclésiastiques estimables travailloient dans le même pays à rendre au clergé son lustre, et à faire fleurir la science et la piété. Jacques Eveillon, chanoine et grand-vicaire d'Angers, étoit pieux et instruit, et a laissé des ouvrages utiles. Jean Bouchard, curé d'Aligné, établit la réforme dans l'abbaye de Prières, et perpétua sa mémoire dans sa paroisse par des fondations généreuses. Mais aucun ecclésiastique n'eut plus d'influence dans ce diocèse et ne s'en servit d'une manière plus édifiante que Guy Lanier, abbé de Vaux, et frère du président au grand-conseil. Jeune encore, il avoit connu saint François de Sales à Paris, et il étoit lié avec Vincent de Paul, Mme. de Chantal, l'abbé Olier et d'autres personnages célèbres de cette époque. Une retraite qu'il fit à Saint-Lazare, et les rapports qu'il entretenoit avec les hommes les plus vertueux, le portèrent à entrer dans les voies de la perfection et à s'efforcer d'y conduire les autres. Il étoit à la tête de toutes les bonnes œuvres à Angers, établit les religieuses de la Visitation dans cette ville et

et fut, sous le nom de Léonard d'Angers, un zélé missionnaire de son temps; l'autre, appelé Nicolas, devint curé de Saint-Nizier à Lyon, et mourut en 1624, ayant contracté, en visitant ses paroissiens, la maladie épidémique qui désoloit alors la ville.

y attira aussi les Sœurs de la Charité; Mme. Le Gras, qui amena elle-même ces Sœurs, logea chez l'abbé de Vaux. La maison des Filles-Pénitentes d'Angers fut particulièrement son ouvrage; il se joignit à d'autres personnes pieuses de la ville pour former cet établissement : il en dressa les réglemens, en fut le premier supérieur, et y plaça comme gouvernante la Sœur Thérèse Deshayes. Il encouragea Marie-Gabrielle Rousseau, sa parente, à instituer * une autre communauté de filles, tant pour instruire les nouvelles catholiques que pour diriger les écoles, soigner les malades et visiter les pauvres. L'abbé de Vaux eut beaucoup de part à l'établissement du séminaire d'Angers, dont nous parlerons dans le livre suivant; il tenoit chez lui des conférences ecclésiastiques, qu'il savoit rendre aussi intéressantes qu'utiles, et il fonda des missions. Doux, sage, conciliant, éclairé, il n'usoit de sa fortune comme de son crédit que pour le bien de l'Eglise. Aussi attaché au saint Siége qu'habile et vertueux, il suivit constamment dans les disputes qui eurent lieu de son temps une conduite pleine de prudence. Un autre ecclésiastique, qui n'étoit pas né en Anjou, et qui y demeura même peu de temps, y laissa cependant d'heureuses traces de son passage : Charles Bouvard, fils du premier

* En 1650.

médecin de Louis XIII, avoit été pourvu dès sa jeunesse de plusieurs bénéfices; il étoit trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes et abbé de Saint-Florent, et son père lui acheta une charge de conseiller au parlement de Paris. Mais les leçons de saint Vincent de Paul firent sur lui une si profonde impression, que, dès qu'il eut reçu la prêtrise et terminé sa licence, il partit pour son abbaye de Saint-Florent, accompagné de prêtres de Saint-Lazare et d'autres ecclésiastiques. Ils donnèrent ensemble * une mission à Saumur et dans les paroisses dépendantes de l'abbaye de Saint-Florent. Les soins de l'abbé Bouvard ne se bornoient pas aux instructions et à l'exercice du ministère; il visitoit les pauvres, les prisonniers et les malades, et saisissoit les occasions d'exercer la charité envers tous. Saumur étoit rempli de protestans, et ce parti avoit dominé long-temps dans la ville; mais, quels que fussent leurs préjugés, ils admiroient la vie pénitente et laborieuse d'un jeune homme riche, qui s'étoit arraché au monde, aux honneurs et au luxe, dans le seul but de prêcher et d'assister les pauvres. Bouvard passa cinq mois à Saumur, vivant en communauté avec les missionnaires et répandant des bienfaits dans toutes les classes. Il visita aussi les paroisses des campa-

* Avril 1644.

gues, et réprima les abus moins encore par autorité que par les voies de persuasion et de douceur. Un synode lui parut un moyen puissant de rétablir la discipline dans le clergé, et par-là de travailler à la sanctification des peuples. Il convoqua tous les prêtres dépendans de son abbaye *, et dressa avec eux des réglemens sur les devoirs des ecclésiastiques et des pasteurs; on en trouve un abrégé dans les manuscrits de Grandet. Après le synode, l'infatigable abbé reprit ses travaux; il tenoit des conférences ecclésiastiques, visitoit les malades, instruisoit et exhortoit avec ardeur. Les soins fréquens qu'il rendit aux prisonniers de Saumur, qu'il alloit consoler et soulager dans leurs cachots, lui firent contracter une maladie contagieuse à laquelle il succomba *, n'ayant encore que vingt-huit ans. Il avoit dans sa courte carrière accumulé de grands exemples de zèle et de charité; aussi fut-il vivement regretté, et le clergé et le peuple de Saumur honorèrent sa mémoire par de pompeuses obsèques.

* 5 septemb. 1644.

* Mars 1645.

XXXII. Fondations d'hôpitaux.

Nous aimerions à suivre l'histoire des diverses fondations dans les diocèses, mais leur simple nomenclature nous entraîneroit bien au-delà de notre but; il suffira de dire que le zèle généreux que nous avons remarqué dans les deux premiers

livres continua dans celui-ci. Dans le seul diocèse de Rouen, on vit s'élever vingt-quatre établissemens pieux ou charitables, hôpitaux, maisons de refuge, séminaires, couvens (1). A Marseille, à Grenoble, à Vienne, à Orléans, dans le diocèse de Sens, dans celui d'Amiens, etc., les églises, les couvens, les asiles pour l'indigence et la douleur, se multiplièrent; et une heureuse impulsion, qui se communiquoit de

(1) La première pierre de l'hôpital Saint-Louis à Rouen fut bénite, en 1654, par Jean de Malveau, évêque d'Aulonne, de l'ordre des Récollets; celle de l'hôpital Saint-Roch fut posée la même année : ces deux bâtimens sont contigus. En 1602, on avoit commencé quelques constructions sur la paroisse Saint-Vivien pour y recevoir les pauvres; les bâtimens s'accrurent peu à peu, et les dons se multiplièrent *. Pierre Damiens, conseiller au parlement de Rouen, commença, en 1651, à mettre cet hôpital sur le pied où il est; il s'y retira après avoir vendu sa charge, et se consacra tout entier à soutenir cet établissement. M. de La Mothe-Lambert, qui fut depuis évêque, eut l'administration du bureau après M. Damiens, et fit beaucoup de bien à la maison. Guillaume Cotterel, grand-prieur de Saint-Ouen, qui avoit favorisé l'établissement du séminaire et donné 22,000 liv. à l'Hôtel-Dieu, donna 28,000 liv. à l'hôpital. Laurent Le Cornu d'Igouville, trésorier de France, distribua plus de 300,000 liv. entre l'hôpital, l'Hôtel-Dieu et d'autres établissemens. Parmi les bienfaiteurs les plus généreux de la même ville, on cite encore

* *Dictionn. géograp.* par Expilly, art. ROUEN, t. VI.

proche en proche, faisoit éclore ou favorisoit tout ce qui portoit un caractère de grandeur, de religion et d'utilité.

Cette impulsion étoit surtout puissamment secondée par les exemples et l'influence de plusieurs personnages élevés en dignité ou jouissant d'une grande réputation de zèle et de vertu. Nous en avons déjà nommé quelques-uns qui se distinguèrent dans les deux ordres du clergé

l'abbé de Bellegarde, Jean Le Prevost, curé de Sainte-Hélène, et des magistrats. Le diocèse de Clermont fut aussi un des plus riches en nouveaux établissemens, parmi lesquels nous citerons la maison du Bon-Pasteur, fondée pour des femmes d'une conduite déréglée. Cette maison fut due principalement aux soins et au zèle de Claude Laborieux, chanoine de la cathédrale de Clermont, qui donna pour cet effet sa propre maison, et qui fut secondé par Antoine et Jean de Ribeyre et par d'autres magistrats; ce refuge étoit sous la direction des Sœurs de Saint-Joseph. A Caen, l'Hôpital-Général fut établi en 1655; deux autres hôpitaux avoient été formés précédemment dans la même ville, l'un pour les maladies épidémiques, l'autre pour recevoir les enfans et leur apprendre des métiers. A Dijon, l'hôpital Sainte-Anne fut créé, en 1645, pour les pauvres filles. Edmond de La Châtre, comte de Nancey, et Françoise de Cugnat, sa femme, fondèrent l'hopital de Nancey, dans le diocèse de Bourges, et y appelèrent les Sœurs de la Charité.

par leur ferveur, leur dévoûment et leur courage. Mais il en est d'autres que nous n'avons pu encore faire assez connoître, et qui réclament ici une place. On les voit, dans les diverses situations où la Providence les avoit mis, servir la religion avec une ardeur supérieure aux obstacles, et prendre une part plus ou moins active au mouvement salutaire imprimé à leur siècle.

XXXIII. Le cardinal de La Rochefoucauld.

A leur tête il convient de nommer un homme illustre par le rang qu'il tenoit dans l'Eglise et dans l'État, mais plus recommandable encore par ses vertus et ses services. François, cardinal de La Rochefoucauld *, vivoit depuis longtemps dans la retraite sans cesser de travailler pour le bien de la religion. Ce prélat * avoit été fait dès sa jeunesse abbé de Tournus, et y avoit aussi dès sa jeunesse montré sa générosité, en relevant un hôpital détruit par les protestans. Dans un voyage d'Italie il eut le bonheur de voir saint Charles Borromée, dont les entretiens et les exemples restèrent toujours gravés dans sa mémoire. Il fut fait évêque de Clermont * et conseiller d'État l'année suivante; devenu cardinal, il permuta le siége de Clermont contre celui de Senlis, et fut nommé grand-aumônier *. Les intérêts de la religion trouvèrent constam-

* *Voyez* sa Vie; Angers, 1675, in-8°.

* Né en 1558.

* En 1584.

* En 1618

ment en lui un zélé protecteur; un de ses désirs les plus vifs étoit que le concile de Trente fût reçu en France, et il en fit la demande formelle en plusieurs occasions, notamment dans les Etats-généraux de 1614. Ce fut principalement à son instigation que l'assemblée du clergé de 1615 prit, relativement au concile, la délibération dont nous avons parlé * et que le prélat se hâta de publier dans son synode. Nous avons vu quelle fut sa sollicitude pour la réforme des ordres religieux. Un bref du Pape le chargea de travailler à cet important objet, et, pour lui donner plus d'autorité, le roi lui conféra le titre de ministre d'Etat. Le cardinal, prévoyant que ces nouvelles fonctions l'empêcheroient souvent de résider dans son diocèse, voulut donner l'exemple de l'attachement aux règles de l'Eglise dans un temps où il alloit travailler à ramener les observances de la discipline religieuse. Il se démit de l'évêché de Senlis, et se livra tout entier au soin d'encourager les réformes. Le roi lui adjoignit des évêques et des magistrats, et lui-même se forma un conseil composé de plusieurs ecclésiastiques et religieux aussi capables que zélés. Tous ensemble dressèrent des réglemens qui ne furent pas sans résultat. L'abbaye de Sainte-Geneviève fut réformée; une congréga-

* *Voyez* ci-dessus, page 136.

tion nouvelle de Chanoines-Réguliers fut établie; des réformes partielles furent soutenues dans les ordres de Prémontré, de Saint-Benoît, de Cluni, de Clairvaux, de Cîteaux. Le cardinal fit sans cesse la guerre au relâchement; il encourageoit les missions et les différens genres de bonnes œuvres. A l'âge de soixante-douze ans, il quitta entièrement la cour, et se démit de sa charge de grand-aumônier pour vivre dans la retraite et la piété. Ses infirmités seules l'empêchèrent dans ses dernières années de célébrer la messe tous les jours, comme il en avoit l'habitude; ses aumônes étoient considérables, et on a vu la part qu'il avoit eue à la fondation des Incurables. Ce vertueux prélat * étoit grand-oncle des deux abbés de Chandenier, qui se distinguèrent parmi les jeunes ecclésiastiques formés à l'école de saint Vincent de Paul.

* Mort le 14 fév. 1645.

XXXIV. Evêques distingués par leur zèle.

Parmi les évêques, nous pourrions nous étendre sur les vertus et les services de quelques prélats que l'église de France perdit vers cette époque. Si nous sommes forcé de supprimer des noms qui avoient droit de figurer dans ce *Tableau* (1), il est néanmoins deux prélats sur les-

(1) Nous ne citerons qu'en passant François de La Béraudière, évêque de Périgueux, mort en 1646, qui fut un des premiers à établir son séminaire, et qui eut

quels nous devons nous arrêter plus long-temps, parce que leur zèle parut avoir plus de chaleur et d'influence et fut soutenu par une vie plus austère. Henri Litolphi-Maroni, évêque de Bazas, étoit d'une famille originaire d'Italie qui s'étoit établie en France sous Henri III. Ses fonctions pastorales l'occupoient tout entier; les missions les plus difficiles, les pays les plus écartés, les peuples les plus ignorans ne faisoient qu'animer son zèle. Il établit un séminaire dans sa maison de campagne, et ce fut un des premiers que l'on vit en France; l'évêque y vivoit avec ses séminaristes, et donnoit dans sa propre maison des retraites à ses curés. Simple, frugal, austère, zélé contre le relâchement, ce prélat ne gouverna son église que onze ans *. Un évêque

* Mort le 18 mai 1645.

beaucoup de zèle pour réparer les églises, visiter son diocèse, réformer les monastères et favoriser les établissemens de piété; Augustin Potier de Gesvres, évêque de Beauvais, mort le 19 juin 1650, qui le premier seconda les vues de saint Vincent de Paul et de Bourdoise pour faire revivre la discipline ecclésiastique; Claude de La Madeleine, évêque d'Autun, qui convertit trois protestans condamnés à mort, et triompha par sa charité de leurs préventions; ce prélat, qui mourut le 21 avril 1652, contribua, par son exemple et par ses largesses, à multiplier dans son diocèse les communautés de toute espèce.

plus illustre encore par sa haute vertu est Alain de Solminiac, évêque de Cahors *; nous avons déjà peint en lui le religieux et l'auteur d'une réforme de Chanoines-Réguliers; il nous reste à montrer l'évêque. Infatigable au travail, Alain visitoit assidûment son diocèse, et y donnoit ou faisoit donner des missions fréquentes. Le diocèse de Cahors lui dut plusieurs fondations, un séminaire qu'il confia aux prêtres de Saint-Lazare, une maison de Chanoines-Réguliers qu'il établit à Cahors pour faire des missions dans le diocèse, des fonds pour bâtir l'Hôtel-Dieu, une maison de la Providence pour les orphelins, à laquelle il donna 50,000 liv., enfin une semblable fondation pour les orphelins. On assure que ces divers établissemens lui coûtèrent plus de 300,000 livres, somme très-considérable pour ce temps-là. L'évêque rebâtit plusieurs églises, tint des synodes, institua des conférences ecclésiastiques; il donnoit à son clergé l'exemple de toutes les vertus. Patient, mortifié, sévère pour lui seul, dévoué au service du prochain, il ne connoissoit point d'obstacles quand il étoit question de la gloire de Dieu ou du salut des ames. La réputation de sa sainteté s'est conservée dans son diocèse, où on ne l'appelle encore que le bienheureux Alain; le clergé de

France

* *Voyez* sa Vie; par Chastenet, réimpr. en 1817, in-12.

France a demandé plusieurs fois au saint Siége que l'on informât sur les vertus de ce digne évêque *.

* Il mourut le 31 décembre 1659.

XXXV. Prêtres plus recommandables par leurs vertus.

La classe des prêtres ne seroit pas moins riche en exemples de zèle et d'attachement aux devoirs de leur état : à ceux qui ont déjà paru dans ce *Tableau*, nous nous proposions d'en joindre plusieurs; mais il a paru plus convenable de réserver pour une note à la fin du volume une suite de noms qui ne se lient pas toujours avec l'histoire générale (1). Cependant, la vie pénitente de l'abbé de Quériollet est d'un exemple trop frappant pour être passée ici sous silence. Pierre Le Govello de Quériollet *, né à Auray, prit d'abord le parti des armes, puis celui de la magistrature; dans l'une et l'autre carrière, sa vie répondoit à son caractère vif et emporté. Il cherchoit les querelles et les hasards, et étoit redouté pour son humeur et son adresse dans les combats, autant que par la licence de sa conduite et de ses discours. Enfin, vers l'âge de trente-quatre ans *, la grâce toucha cette ame ardente; on vit tout à coup cet homme violent adoucir la fierté de son caractère, réprimer la fougue de ses passions, renoncer à une vie molle

* *Voyez* sa Vie, par le P. Domin de Ste.-Catherine ; Paris, 1665, in-12.

* Vers 1636.

(1) *Voyez* la note 4 du livre III, à la fin du volume.

et sensuelle, et se livrer même à des austérités plus étonnantes encore après de telles habitudes. Humble et modeste, Quériollet prit les livrées de la pauvreté et voyagea en divers pays, portant partout des exemples bien différens de ceux qu'il se repentoit d'avoir autrefois donnés. Ce ne fut que par les conseils de son directeur qu'il embrassa l'état ecclésiastique; mais il ne cessa point le genre de vie dure et mortifiée qu'il avoit adoptée. Chaque jour il imaginoit de nouvelles pénitences; pendant plusieurs années, il jeûna au pain et à l'eau. Il donnoit tout aux pauvres, les assistoit lui-même, et sa maison à Rennes étoit devenue un hôpital toujours ouvert aux malheureux, qu'il en prenoit occasion de catéchiser et d'exhorter; le nombre de ceux qu'il reçut ainsi pendant quinze années consécutives est presque prodigieux. L'abbé de Quériollet vint à Paris, où il connut saint Vincent de Paul, le Père de Condren et Claude Bernard; il avoit eu des rapports avec le pieux de Bernières, qui le cite avec éloge dans ses ouvrages. Ce modèle de ferveur, de pénitence et de courage, mourut * dans le couvent des Carmes de Sainte-Anne près Auray, pélerinage qu'il visitoit souvent.

* Le 8 octobre 1660.

XXXVI. Etat religieux.

La congrégation de Saint-Maur, dont nous

avons raconté l'origine, prospéroit par les soins d'un supérieur habile et expérimenté. Jean-Grégoire Tarisse *, né en Languedoc, avoit d'abord vécu dans le monde et avoit exercé divers emplois, mais sans s'écarter des devoirs de la vie chrétienne. Devenu prêtre, il obtint le prieuré-cure de Cessenon en Languedoc; puis, voulant être religieux de fait comme de nom, il étudia la règle de saint Benoît et résolut de la pratiquer exactement. On le vit joindre l'abstinence et les autres observances monastiques aux fonctions de pasteur. Une occasion éclatante montra l'étendue de sa charité. Louis XIII ayant passé à Béziers * après le siége de Montauban, un régiment fut logé à Cessenon et y laissa beaucoup de malades à son départ. Ces malades dispersés chez les habitans y étoient mal soignés; Tarisse les réunit dans sa maison, où il les servoit lui-même, leur fournissant tout ce qui leur étoit nécessaire, et bravant la fatigue comme le danger de la contagion. Le bien qu'il faisoit dans sa paroisse ne l'empêchoit pas de travailler au rétablissement de l'ancienne discipline dans l'ordre de Saint-Benoît, et il fut un des plus zélés pour affermir et étendre la congrégation de Saint-Maur. Cette réforme ayant été reçue à Toulouse, il y prit lui-même l'habit *, et fut, au

* *Voyez* l'Abrégé de sa Vie dans l'*Hist. littér. de la congr. de St.-Maur*, 1770, in-4°. p. 37 et suiv.

* En 1622.

* En 1623.

bout de quelques années, élu supérieur général de la congrégation *. Son premier soin fut de visiter tous les monastères où il réformoit tous les abus, pacifioit les différends et veilloit au maintien de la régularité. Beaucoup d'abbayes avoient été ruinées; une vingtaine furent construites en entier et plus de cinquante réparées. L'église de Saint-Germain-des-Prés à Paris étoit fort obscure; il la restaura et l'embellit. La formation des bibliothèques lui parut aussi digne de toute son attention; il voulut que chaque monastère eût une collection de livres choisis, et que l'on y étudiât l'Écriture sainte et les langues savantes. Il envoyoit des religieux rechercher et examiner les manuscrits, et encourageoit tous les travaux utiles à l'Eglise et aux progrès des bonnes lettres. Son mérite le fit connoître au-dehors; Anne d'Autriche lui témoignoit de l'estime, et le cardinal de Richelieu le fit entrer dans son conseil de conscience. Le cardinal de La Rochefoucauld, le garde des sceaux, de Châteauneuf, le premier président Molé, recouroient à ses lumières. Saint Vincent de Paul le considéroit et le traitoit comme un ami avec lequel il se plaisoit à conférer sur les projets utiles à la religion. Ce vénérable supérieur donna sa démission de sa place peu avant sa mort *, et fut

* En 1630.

* Arrivée le 24 septembre 1648.

éprouvé par de graves infirmités qu'il souffrit avec une patience admirable (1).

XXXVII. Ecrivains et savans : Marca, Sirmond, Petau, Morin, Descartes.

Sous un si digne chef, la congrégation de Saint-Maur prit une direction plus utile, et elle eut certainement une grande part au renouvellement des études ecclésiastiques, qui parut se faire vers cette époque avec plus d'ardeur. De toutes parts des hommes laborieux se livroient à des travaux aussi avantageux pour la religion qu'honorables pour eux-mêmes. Les uns s'appliquoient à éclaircir les difficultés de l'Écriture sainte à l'aide des langues savantes de l'Orient. D'autres recherchoient les monumens de l'antiquité ecclésiastique, découvroient des pièces inconnues, et jetoient un jour nouveau sur des faits mal appréciés par les historiens. Les Pères, les conciles, l'histoire ecclésiastique, la liturgie, la théologie, le droit canonique, la morale, toutes les différentes branches des sciences relatives à la religion étoient cultivées avec succès. Des éditions soignées des docteurs de l'Eglise et des anciens auteurs occupoient des critiques éclairés, attentifs à rejeter tout ce qui ne portoit pas un caractère d'authenticité. Plusieurs corps et

(1) Nous renvoyons à la fin du volume, note 5 du livre III, les noms des religieux sur lesquels il nous reste des détails plus édifians.

congrégations sembloient rivaliser à qui se distingueroit le plus par de savantes recherches, par d'heureuses découvertes, par des collections précieuses. Les assemblées du clergé favorisèrent ces travaux et accordèrent des fonds, tantôt pour des ouvrages de liturgie, tantôt pour des éditions des Pères.

Des prélats même prenoient une part plus directe encore à ces entreprises; il en est trois surtout qui se firent un nom à cet égard par leurs talens et leur zèle. François de Harlay, archevêque de Rouen, encourageoit les études ecclésiastiques par son exemple et par la protection la plus généreuse et la mieux entendue. Jeune encore, il s'étoit distingué en Sorbonne et s'étoit livré à la controverse, et ses succès en ce genre avoient contribué à le faire souhaiter pour coadjuteur par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen (1). Devenu ensuite titulaire de ce siége,

(1) M. de Harlay fut sacré en 1615, sous le titre d'archevêque d'Augustopolis. Il défendit avec zèle les droits de son église. L'assemblée du clergé de 1645 ayant recommandé aux métropolitains la tenue de leurs conciles provinciaux, et l'assemblée de 1650 ayant renouvelé cette invitation, l'archevêque de Rouen convoqua le concile de sa métropole pour le 14 janvier 1651. Mais le parlement de Rouen y mit opposition, et cet obstacle empêcha la plupart des évêques et des ecclésiastiques

le prélat ouvrit des écoles dans son propre palais, forma une imprimerie dans son château de Gaillon, et fit rétablir la bibliothèque publique de sa cathédrale. Les synodes qu'il tint, les statuts qu'il publia et le grand nombre d'établissemens de piété et de charité, formés pendant son épiscopat, honorent son zèle et ses lumières Un autre prélat non moins habile étoit Charles de Montchal, archevêque de Toulouse; il avoit été principal du collége d'Autun à Paris, et le cardinal de La Valette, son ancien disciple, s'étoit démis en sa faveur

du second ordre de se rendre au concile. L'archevêque l'ouvrit au jour indiqué, quoiqu'il n'eût avec lui que l'évêque d'Evreux et quelques ecclésiastiques. Il publia une seconde indiction du concile pour le 23 octobre suivant; une lettre du roi, du 1er. février. approuva son zèle, et l'assemblée du clergé qui se tenoit alors loua son dessein. Toutefois, le concile n'eut point lieu, sans doute par l'opposition du parlement. François de Harlay se démit la même année de son siége en faveur de son neveu, du même nom, lequel devint depuis archevêque de Paris; il mourut à Gaillon le 22 mai 1653, dans sa soixante-huitième année. On cite de lui une *Défense des Jésuites,* en 1609; un *Catéchisme de controverse,* en 1611, et un discours latin, prononcé en Sorbonne, sur les travaux et récompenses théologiques, en 1612. Nous devons faire surtout mention ici de son livre *de Rebus Ecclesiæ,* qui fut présenté à l'assemblée du clergé de 1645.

de l'archevêché de Toulouse. Charles se montra digne de l'épiscopat; il annonçoit lui-même la parole à son peuple, établit un séminaire et plusieurs communautés, et défendit avec ardeur les droits de son siége. Aucun genre de connoissance ne lui étoit étranger; il possédoit le grec et l'hébreu, avoit étudié les antiquités ecclésiastiques, et fut invité par l'assemblée du clergé de présider à une nouvelle édition d'Eusèbe, dont il revit le texte et la version latine. Sa bibliothèque étoit remarquable par le choix des ouvrages et par le nombre des manuscrits, et le prélat communiquoit volontiers ses livres aux savans, et encourageoit leurs travaux par tous les moyens qui étoient en son pouvoir *. Le troisième prélat que nous avons à nommer est Pierre de Marca, d'une famille noble du Béarn, qui fut tour à tour revêtu d'emplois civils et de dignités ecclésiastiques. Président au parlement de Pau, intendant de Catalogne, ministre d'Etat, il fut aussi évêque de Couserans, archevêque de Toulouse, puis de Paris; mais il n'eut pas le temps de briller sur ce dernier siége, étant mort * peu de jours après avoir reçu ses bulles. Son livre *de la Concorde du sacerdoce et de l'empire* souffrit quelques difficultés à Rome; mais l'auteur donna des explications qui satisfirent le saint Siége. On a aussi de lui beaucoup

* Il mourut le 22 août 1651.

* 29 juin 1622.

d'opuscules sur les antiquités ecclésiastiques et sur des matières de critique et de droit-canon *.

* Baluze et Faget ont publié sa Vie.

Les congrégations offroient surtout des secours plus précieux à ceux qui se consacroient aux recherches d'érudition. Des bibliothèques choisies, des manuscrits rares, des traditions conservées avec soin, la facilité de s'aider par les conseils de l'expérience, tout dans ces corps étoit propre à nourrir le goût des études graves et solides. Nous avons vu que dom Tarisse s'étoit appliqué à faire naître à cet égard une heureuse émulation dans la congrégation de Saint-Maur. Ses vœux furent secondés par des hommes laborieux, dont on trouvera les noms dans l'*Histoire littéraire* du même corps; mais dom Luc d'Achery peut être regardé comme le véritable restaurateur des études dans la congrégation de Saint-Maur. Ce religieux, né à Saint-Quentin *, ayant été chargé de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, y prit le goût de la lecture et de l'érudition, et encouragea ces travaux, qu'il jugeoit être propres à maintenir dans son corps la piété et l'attachement aux règles. On lui doit des éditions des Œuvres du bienheureux Lanfranc et du vénérable Guibert, qui n'avoient jamais été imprimées. Ayant recueilli un grand nombre de pièces inédites, d'actes, d'opuscules, de vies de saints et de lettres, il

* En 1609.

en composa une collection sous le nom de *Spicilége* *. D'Achery forma de savans élèves, dont le plus célèbre est le Père Mabillon, que nous ferons connoître dans la suite.

* 13 vol. in-4°. publiés de 1655 à 1677.

La société des Jésuites rivalisoit avec la congrégation de Saint-Maur pour l'étude des antiquités ecclésiastiques. Jacques Sirmond, né à Riom, donna plusieurs éditions des Pères et d'anciens auteurs, et se rendit célèbre par des dissertations, des commentaires et des opuscules qui montrent une critique et une érudition peu communes. Après qu'il eut résidé assez longtemps à Rome, on le rappela en France pour ne pas priver le royaume d'un sujet qui lui faisoit tant d'honneur *. Denis Petau, né à Orléans, fut un prodige d'érudition; théologien, orateur, historien, poète, critique, il sembloit embrasser tous les genres de connoissances et de talens. Il travailla sur l'Ecriture sainte, donna une édition des Œuvres de saint Epiphane, et s'exerça entre autres sur la chronologie; sa piété égaloit son savoir, et son amour pour la retraite peut seul expliquer le grand nombre d'ouvrages auxquels il attachoit son nom *. Nous parlerons dans le livre suivant du Père Labbe, autre érudit de la même société.

* Il mourut le 6 octobre 1651, à quatre-vingt-douze ans.

* Il mourut le 11 décembre 1652, à soixante-neuf ans.

D'autres savans cultivoient vers le même temps

différentes branches des sciences ecclésiastiques. Les Frères de Sainte-Marthe avoient été chargés de rédiger le recueil intitulé *Gallia christiana*, qui fut publié par leurs neveux et présenté à l'assemblée du clergé de 1656. Jacques Goar, missionnaire de l'ordre de Saint-Dominique, éclaircit tout ce qui regarde la doctrine et la liturgie des Grecs et des Orientaux *; plusieurs de ses ouvrages furent achevés par son confrère François Combefis, que l'assemblée du clergé de 1655 chargea de travailler aux nouvelles éditions et versions des Pères grecs. On doit à ce dernier la publication d'un grand nombre d'écrits de Pères, de docteurs et d'autres personnages de cette église; sa vie étoit exemplaire, et il souffrit avec résignation les douleurs de la pierre *. Jean Morin, prêtre de l'Oratoire, que nous avons vu ramené à l'Église catholique par ses propres recherches et par les conseils du cardinal du Perron, prit aussi sous cet habile prélat le goût de l'érudition. Après avoir demeuré quelque temps dans la maison du cardinal, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y appliqua aux sciences et surtout à la théologie. La mort de Charles Miron, évêque d'Angers, auquel il avoit été attaché, l'ayant laissé libre, il revint à Paris *, et mit tous ses soins à réfuter, de vive voix ou par écrit, les protestans et les juifs.

* Mort en sept. 1653.

* Il mourut le 23 mars 1679.

* En 1628.

Les grands travaux qu'il avoit faits sur les langues savantes et sur l'Ecriture lui facilitèrent les moyens d'ouvrir les yeux à beaucoup de personnes qui étoient dans l'erreur. Sa réputation étoit telle que les assemblées du clergé vouloient avoir son avis sur différentes matières, et que le souverain Pontife le fit inviter à venir à Rome pour y travailler à la réunion de l'église grecque. Le Père Morin passa neuf mois dans cette capitale, et y recueillit de nombreux témoignages de considération et d'estime; on croit même qu'il s'y fût fixé, si le cardinal de Richelieu n'eût engagé ses supérieurs à le rappeler en France. L'application du Père Morin au travail, ses importantes recherches, son commerce assidu avec les savans de son temps ne le détournèrent jamais des pratiques de la piété, et ne l'empêchèrent point de célébrer la messe tous les jours. Dans ses conférences de controverse, sa douceur et sa modération achevoient ce que ses instructions et ses preuves avoient commencé. Cet habile et saint prêtre est surtout connu par son édition des Septante, par sa dissertation sur les différens textes des livres saints, et par des ouvrages de théologie sur la pénitence, les ordinations et autres matières *.

* Mort le 28 fév. 1659.

Si le génie et les ouvrages de Descartes donnent à la France le droit de s'enorgueillir du nom de

ce grand homme, il nous sera peut-être permis de revendiquer pour la religion un philosophe qui a constamment montré son respect pour elle, non-seulement par ses écrits, mais encore par sa conduite. René Descartes *, né à La Haie en Touraine, fut élevé chez les Jésuites de La Flèche, et conserva toujours une tendre reconnoissance pour ses maîtres. Se trouvant en quartier d'hiver à Bavière *, fort occupé de chercher le genre de vie et d'études auquel il devoit s'appliquer, il recourut à Dieu, le pria de l'éclairer, et fit même vœu de visiter l'église de Notre-Dame de Lorette ; il ne put accomplir son vœu que quelques années après * : il visita aussi Rome à l'époque du jubilé, et, de retour en France, résolut de consacrer sa vie à la recherche de la vérité. On voit qu'il étoit lié avec le cardinal de Bérulle et le Père de Condren, et le premier paroît avoir été son directeur. Le désir de n'être point distrait dans ses travaux l'ayant porté à se retirer en Hollande *, il choisit la ville d'Egmont, parce que les catholiques y étoient plus nombreux et y exerçoient leur religion avec plus de liberté. Plein de respect pour l'Eglise et le saint Siége, il soumettoit tous ses écrits à leur jugement : *Je ne voudrois pas pour rien au monde*, écrivoit-il au Père Mersenne, *qu'il sortît de moi un discours où il se trou-*

* *Voyez* la Vie religieuse de Descartes dans ses *Pensees*, 1811, in-8o.

* En 1619.

* En 1624.

* En 1633.

vât le moindre mot qui fût désapprouvé par l'Eglise. C'est pour cette raison qu'il voulut d'abord supprimer son Traité du monde. Ses *Méditations sur l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'ame* * sont un monument de son zèle pour la défense de ces deux vérités, et Arnauld regardoit cet ouvrage comme un bienfait de la Providence qui vouloit arrêter la pente de quelques esprits vers le matérialisme. Après une assez longue absence, Descartes revint à Paris *, et n'y fut pas moins fidèle aux pratiques de la religion qu'en Hollande. Christine, reine de Suède, l'ayant invité à se rendre à Stockholm, il y consentit et logea dans cette capitale chez l'ambassadeur de France, Chanut, qui étoit son ami. Ce ministre et sa famille vivoient dans la piété; Descartes assistoit avec eux aux prières chaque jour, entendoit la messe pendant la semaine, et faisoit en particulier des instructions familières dans lesquelles il développoit sur la religion les pensées les plus hautes et les sentimens les plus honorables. On le voyoit s'approcher régulièrement des sacremens, et il s'étoit confessé et avoit communié le jour où il fut atteint de la maladie qui l'enleva. Sa foi et sa résignation parurent avec éclat pendant cette maladie; il aimoit à parler des choses de Dieu et envisageoit la mort sans effroi *. On

* Publiées en 1641.

* En 1644.

* Il mourut le 11 février 1650.

trouvera d'autres détails sur ce grand homme dans la *Vie religieuse de Descartes*, que feu M. Emery a jointe à son édition des *Pensées de Descartes sur la religion et la morale* *. Ce recueil contient les plus fortes preuves du zèle de Descartes pour la révélation et de son attachement à l'Eglise; on y remarquera la chaleur avec laquelle il repousse l'accusation d'athéisme, le vœu qu'il forme pour la conversion des Hollandois, son éloge des Jésuites, et les conseils de morale et de piété qu'il donne en plusieurs occasions. De tels sentimens nous autorisoient sans doute à compter Descartes parmi les hommes qui ont le plus honoré la religion en ce siècle.

* 1811, in 8°.

XXXVIII. Pieux laïcs; le baron de Renty.

De pieux laïcs servoient l'Eglise d'une autre manière, et déployoient, chacun dans leur condition, un zèle et une charité qui sembloient les allier aux fonctions du sacerdoce, et qui secondoient les vues de la Providence pour le renouvellement des mœurs. Gaston de Renty fut un des plus dignes coopérateurs de Vincent de Paul dans l'exercice des bonnes œuvres. Né au Bény *, dans le diocèse de Bayeux, le baron de Renty avoit voulu dans sa jeunesse embrasser la vie monastique; mais ses parens l'en avoient détourné, et l'avoient marié de bonne heure à une jeune personne de la maison d'Entraigues, dont il eut cinq

* *Voyez sa Vie*, par le P. St.-Jure; 1664, in-12.

enfans. Le baron fit quelques campagnes dans les armées et commanda en Lorraine une compagnie de cavalerie. Dans cet état périlleux, il n'oublia
* En 1627. point ses devoirs de chrétien; mais ayant assisté * à une mission que les Pères de l'Oratoire donnoient dans les environs de la capitale, il résolut de s'attacher entièrement au soin de son salut. Il choisit pour directeur le Père de Condren, quitta le service, et embrassa une vie retirée, pauvre et pénitente. Son zèle ne se bornoit pas à se sanctifier lui-même, et sa charité se répandoit au dehors pour assister le prochain dans toutes ses nécessités. Les séminaires, les associations pieuses, tous les projets utiles à la religion et à l'humanité obtenoient son concours et son appui. Ce fut lui qui forma une association pour secourir les catholiques anglais réfugiés en France, et il se chargea de la distribution des secours. Les captifs de Barbarie, les missions du Levant, l'église du Canada trouvèrent en lui un protecteur actif et généreux; il avoit des correspondans en diverses parties du royaume pour l'informer du bien qui étoit à faire. A son château du Bény, il vouloit qu'on reçût tous les pauvres, les instruisoit, les exhortoit, les servoit lui-même. Personne ne prenoit plus d'intérêt aux missions; il en faisoit donner dans ses terres, dans les environs de Paris, en

Normandie,

Normandie, en Picardie, en Bourgogne. Ce fut à sa sollicitation que le Père Eudes parcourut diverses provinces. Le baron de Renty visita l'Hôtel-Dieu de Paris pendant douze ans; il rendit le même service à l'hôpital Saint-Gervais, maison destinée à recevoir les pauvres et les passans, et où on leur donnoit à coucher et à souper pendant trois nuits (1). Chaque soir le baron venoit faire le catéchisme à ces voyageurs, et y joignoit une instruction ou une lecture, dans l'intention de leur rappeler des vérités et des devoirs qu'on n'oublie que trop souvent au milieu des mouvemens des passions et du soin des intérêts temporels. Sa jeunesse, sa piété, sa douceur, lui donnoient une grâce et une onction particulières pour toucher les cœurs et les porter à Dieu. Ce fut lui qui engagea la baronne de Neuvillette (2) à se

(1) Il y avoit des années où l'hôpital Saint-Gervais donnoit ainsi l'hospitalité à trente-six mille personnes. Les religieuses les servoient, leur faisoient la prière et une lecture, et retranchoient quelquefois sur leurs propres besoins pour faire subsister ces passans. En 1656, elles furent transférées de la rue de la Tixeranderie à l'hôtel d'O, qu'elles avoient acheté et qu'elles continuèrent à occuper.

(2) Madeleine Robineau, baronne de Neuvillette, étoit née à Paris en 1610, et avoit épousé, à l'âge de vingt-cinq ans, Christophe de Champagne, baron de Neuvillette. Après avoir vécu dans le luxe et la dissipation, elle

consacrer aux bonnes œuvres, et la ferveur et la vie pénitente de cette dame répondirent admirablement aux leçons et aux exemples de son vertueux guide. Il ne se tenoit point à Paris d'assemblée de piété à laquelle le baron de Renty ne prît part, point de bonne œuvre qu'il n'encourageât. Ce pieux et zélé gentilhomme mourut* dans la force de l'âge, et lorsqu'il eût pu rendre encore de longs services à la religion.

* 24 avril 1649.

XXXIX. Congrégations de Frères artisans.

Au nom du baron de Renty se trouve naturellement lié celui d'un homme obscur à la vérité selon le monde, mais grand aux yeux de la foi. Henri-Michel Buche, dit le bon Henri *, étoit un cordonnier d'Arlon, dans le duché de Luxembourg. Dieu lui inspira de bonne heure le goût de la piété et le désir de gagner à la vertu les gens de sa condition. A Paris il rassembloit ses camarades pour les instruire, et les assistoit en même temps dans leurs besoins. Il fit la connoissance du baron de Renty, et la conformité de leurs

* *Voyez* sa Vie, par Vachet; Paris, 1670, in-12.

fut touchée de la perte successive de sa mère, de son mari et de son frère. Le baron de Renty profita de ces malheurs pour la rappeler à Dieu. On la vit pratiquer des austérités, s'appliquer à la prière, assister les pauvres et édifier le monde par l'exemple de toutes sortes de vertus. Elle mourut le 10 avril 1657. (Voyez le *Recueil de ses vertus et de ses écrits*, par le Père Cyprien de la Nativité; Paris, 1666, in-12.

sentimens et de leurs goûts comblant l'intervalle qui existoit entre ce seigneur et un artisan, ils s'unirent tellement qu'ils paroissoient être des frères. Le baron fournit à Henri les moyens d'acheter une maîtrise de son état, et celui-ci ne vit dans cet avantage qu'une occasion de se rendre plus utile aux ouvriers et de leur inspirer de bons sentimens. Il déclaroit surtout la guerre à ces espèces d'associations *, également funestes pour la foi, pour le bon ordre et pour les mœurs. Pour mieux déraciner cet abus, ou du moins pour en amortir les dangereux effets, le baron et son ami entreprirent de former une association pieuse de cordonniers. Le bon Henri se mit en communauté * avec des hommes de cette profession; de Renty dressa leurs réglemens et fut leur premier supérieur. La vie de ces Frères, car c'étoit le nom qu'ils prenoient, et leur union y répondoit parfaitement, la vie de ces Frères n'étoit pas indigne d'être comparée à celle des premiers chrétiens. Tout étoit commun entr'eux; la prière et le travail remplissoient tous leurs momens. Ils ne recevoient point d'aumônes, et s'animoient mutuellement à la pratique de toutes les vertus. Leur détachement, leur obéissance, leur union, leur simplicité avoient quelque chose de touchant et de généreux dont il étoit impossible de ne pas

* Le *compagnonage.*

* 2 février 1645.

être attendri. Le bon Henri établit sur le même modèle * une association de Frères tailleurs; mais les deux communautés étoient séparées. Une communauté de Frères cordonniers fut ensuite formée à Toulouse et une autre à Soissons. C'étoit sans doute, à ne parler qu'humainement, un grand service rendu à la société qu'une association de cette nature, qui prévenoit bien des désordres, offroit une garantie de la probité des ouvriers, et leur assuroit à eux-mêmes une existence plus tranquille et des secours dans leur vieillesse : mais une telle institution étoit plus précieuse encore dans l'ordre de la religion, et c'est un beau spectacle que celui de ces réunions dont la piété et la charité faisoient tout le lien, et où régnoit une heureuse émulation de vertus et de bonnes œuvres. Telle étoit alors l'influence de la religion, qui seule put donner à un homme du peuple l'idée et le moyen de diriger ainsi des gens souvent ignorans et grossiers, et de les déterminer à vivre dans la pratique, non-seulement des devoirs, mais des conseils même du christianisme. Les communautés du bon Henri * lui survécurent, et il en restoit encore quelque trace à Paris au commencement de la révolution.

* En 1647.

* Il mourut le 9 juin 1666.

XL. Associations pieuses

Nous trouvons à la même époque et dans des conditions plus relevées d'autres exemples de

ces pieuses associations et de ces communautés dignes des premiers âges de l'Église. On sait que les Jésuites avoient coutume de former dans leurs colléges des congrégations de jeunes gens qui s'excitoient mutuellement à la vertu. Ces réunions n'opéroient pas seulement un bien actuel et présent, elles influoient sur l'avenir des jeunes gens, et leur donnoient le goût et l'habitude de la piété. De là sortoient des associations où on faisoit encore profession d'une vertu plus haute et d'un entier renoncement au monde et à ses plaisirs même permis. Parmi ces associations, nous distinguerons celles formées par le Père Bagot et par un pieux laïc, M. de Bernières. Jean Bagot, Jésuite, né à Rennes *, dirigeoit au collége de La Flèche * une congrégation d'écoliers pour maintenir parmi les jeunes gens les bonnes mœurs et la piété. Ce religieux sage et zélé, ayant passé dans la suite de La Flèche à Paris, inspira le même esprit au collége de Clermont (depuis Louis-le-Grand); il y forma une congrégation plus fervente encore *, et ses élèves, croissant en âge, conservèrent précieusement les sentimens qu'il leur avoit inculqués. Parmi eux étoient le jeune de Laval de Montigni *, depuis évêque de Québec, Pallu qui parvint aussi à l'épiscopat, Chevreuil, Boudon, de Meurs,

de jeunes gens.

* En 1580.

* Vers 164..

* *Vie de Boudon:* par Collet, p. 43.

* *Mémoires sur la Vie de M. de Laval* (par l'abbé

de La Tour); 1762, in-12. Fermanel, les frères des Mezerets, Gontier. Ces jeunes gens visitoient tour à tour les hôpitaux, les prisons et les églises; et les jours où leurs études les laissoient plus libres, ils se réunissoient chez l'un d'eux, au faubourg Saint-Marcel, et y passoient leur temps dans des exercices de piété entremêlés de récréations, où régnoient la cordialité, la candeur et l'enjouement. Gontier, qui fut depuis archidiacre et grand-vicaire de Langres, se faisoit remarquer dès-lors par ses manières aimables comme par sa ferveur; il prenoit part à beaucoup de bonnes œuvres, et avoit un talent particulier pour attirer ses condisciples à la vertu. Peu après, de Meurs, un
* En 1651. des associés, forma * le projet d'une sorte de communauté; il y eut une vingtaine de jeunes gens qui se réunirent ainsi. L'union étoit parfaite entr'eux; ils ne s'occupoient que de bonnes œuvres, et s'animoient les uns les autres à servir
* En 1652. Dieu. Les troubles de la fronde * dispersèrent pour quelque temps une réunion si édifiante; quelques-uns se réfugièrent au château des frères des Mezerets, près Argenton, et ne revinrent à Paris que lorsque le calme fut rétabli. Dans ce voyage de Normandie, ils eurent occasion de voir à Caen M. de Bernières, et trouvèrent chez lui un établissement assez semblable au leur.

XLI. Bernières; l'ermitage.

Jean de Bernières-Louvigni (1), trésorier de France à Caen, étoit d'une ancienne famille de la province, et menoit dans le monde une vie toute de prières et de bonnes œuvres. Il avoit eu quelque temps pour directeur le Père Jean-Chrysostôme de Saint-Lo, religieux du tiers-ordre, homme intérieur et contemplatif, qui avoit initié Bernières aux secrets de la vie spirituelle. Celui-ci s'étoit bâti un ermitage au milieu de la ville de Caen, près du couvent des Ursulines, dont sa sœur, Jourdaine de Bernières, étoit supérieure. Il y vivoit en solitaire avec quelques amis choisis, pratiquant l'oraison, se tenant constamment en la présence de Dieu, et réalisant les conseils que l'on voit tracés dans ses ouvrages de spiritualité. C'étoit lui qui dirigeoit cette petite communauté, où l'on comptoit entre autres les frères Dudouit et d'autres jeunes gens, de Mezi, de La Vigne, de Gaurus-Bernières, Malot, Morel, etc. L'abbé de Laval-Montigni, les frères des Mezerets, l'abbé Boudon, le baron de Renty, passèrent à différentes époques quelque temps

(1) Voyez ses *OEuvres spirituelles;* Paris, 1670, in-8°. En tête est une courte notice sur lui. On trouve aussi des détails sur cet homme vertueux dans les *Mémoires sur la Vie de Mme. de Laval,* 1762, in-12, et dans la *Vie de Boudon,* par Collet, page 123.

dans l'ermitage. Ces associés visitoient les hôpitaux, servoient les malades et répandoient une odeur d'édification par leur modestie, leur charité et leur ferveur. Plusieurs ecclésiastiques sortirent de cette société, entre autres, l'abbé de La Vigne, qui devint curé de Saint-Pierre à Caen, sur la résignation de l'abbé de Gaurus-Bernières, et qui y continua les mêmes bonnes œuvres dont il avoit contracté l'habitude dans sa jeunesse (1). De Bernières-Louvigni étoit l'ame de cette réunion; mais son zèle s'étendoit aussi au dehors. Sa vertu lui donnoit un ascendant et une influence dont il ne se servoit que pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain. On le consultoit en quelque sorte comme un directeur pour les choses spirituelles, et on a de lui des Lettres

(1) De La Vigne, né à Prédauge en 1610, se plaisoit, étant jeune prêtre, à rassembler les pauvres pour les instruire et les soulager en même temps dans leurs besoins. Bernières et ses amis le secondoient dans ces soins pieux. Dans un moment d'épidémie, l'hôpital ne suffisant pas pour recueillir les pauvres, de La Vigne loua des maisons pour les recevoir. Lorsqu'il fut curé, sa vigilance, sa fermeté à réprimer les abus, et en même temps ses instructions pressantes et sa charité, opérèrent un grand bien dans sa paroisse. Il mourut à Caen en 1685, pauvre des biens de ce monde, ayant tout distribué aux indigens.

pour la conduite des ames. Ainsi que le baron de Renty dont il étoit l'ami, il prenoit part à beaucoup de bonnes œuvres au dedans et au dehors de sa province. Il contribuoit à fonder des hôpitaux, des convens, des séminaires. Pour mieux pratiquer la pauvreté et l'abnégation, il abandonna tous ses biens à sa famille, et ne voulut plus dépendre que de la Providence. Ce vertueux laïc mourut subitement à Caen *, après avoir contribué à l'établissement de l'église du Canada, ainsi qu'à l'envoi d'évêques missionnaires en Orient, comme nous allons le voir.

* 3 mai 1659.

XLII. Le chevalier de Simiane.

Un autre laïc, qui exerçoit aussi quelque chose du ministère sacerdotal, étoit le chevalier de Simiane, digne émule du baron de Renty et de Bernières. Gaspar de Simiane de La Coste, né à Aix *, fut destiné à l'ordre de Malte, et passa plusieurs années dans cette île *. Ses premières années s'étoient passées dans la dissipation et les plaisirs, lorsque la mort imprévue d'une personne à laquelle il étoit fort attaché lui suggéra de sérieuses réflexions, dont l'effet fut prompt et durable. Dans l'ardeur de son zèle, il vouloit aller chez les Turcs pour porter des secours spirituels aux chrétiens captifs; déjà près de partir, des obstacles l'empêchèrent d'exécuter son projet. Alors il en forma un autre qui étoit

* En 1607.

* *Voyez* sa Vie, citée plus haut.

de travailler à la conversion des protestans, et on peut se rappeler avec quel zèle il s'en acquittoit. * En 1637. De retour dans son pays, on lui confia * la charge de prieur de la Miséricorde, qu'il exerça pendant deux ans; dépositaire de fortes sommes pour différentes bonnes œuvres, il les employoit avec sagesse et discernement. Ce fut lui qui suggéra l'idée d'établir à Aix un asile pour les protestantes converties, et il fut secondé dans l'exécution par Mme. d'Oppède, femme pieuse, qui donna une maison et des revenus pour l'établissement. On dut aussi au chevalier de Simiane un asile pour les pauvres orphelines et un autre pour les filles repenties. Parmi les différentes bonnes œuvres auxquelles il prit part, nous ne devons point oublier ce qu'il fit pour les forçats de Marseille, en rétablissant l'ordre parmi eux, en leur procurant les instructions des Prêtres de la Mission, et en concourant à leur construire un hôpital; il passa même ses dernières années dans cette maison, appliqué aux fonctions les plus pénibles, exhortant et consolant les malades et les ramenant à Dieu par ses soins et sa douceur. Ce fut au milieu de ces services charitables que le chevalier de Simiane contracta la maladie qui l'enleva * dans la force de l'âge (1).

* 24 juillet 1649.

(1) *Voyez*, à la fin du volume, la note 7 du IIIe. livre.

XLIII. Femmes pieuses; la duchesse de Montmorenci; la marquise de Magnelais; Mlle. d'Epernon.

Enfin cette même époque présente un grand nombre de femmes qui le disputent aux hommes en piété et en dévoûment pour les malheureux. Nous en nommerons ici trois, auxquelles leur rang, leur haute vertu et de généreux sacrifices, donnèrent plus de célébrité et d'influence; ce sont la duchesse de Montmorenci, la marquise de Magnelais et Mlle. d'Epernon. La première étoit de l'illustre famille Orsini, qu'en France nous appelons des Ursins. Née à Rome * du duc de Bracciano, Marie-Félicie Orsini étoit cousine et filleule de Marie de Médicis, qui l'attira en France et lui fit épouser Henri duc de Montmorenci. La jeune princesse eut de bonne heure le goût de la piété, et son mariage ne changea rien à ses habitudes à cet égard. On sait par quelle catastrophe elle devint veuve; son mari ayant épousé la cause du duc d'Orléans, Gaston, alors mécontent de la cour, et ayant rassemblé des troupes dans son gouvernement de Languedoc, fut pris les armes à la main et eut la tête tranchée *. La duchesse se retira dans la ville de Moulins, où elle fut d'abord prisonnière. Elle se logea ensuite près le couvent de la Visitation, et suivoit les exercices de la communauté. La piété et les bonnes œuvres purent seules alléger sa douleur. Elle éle-

* En 1600.

* En 1632.

voit des enfans pauvres, entretenoit des missionnaires en différens pays et répandoit d'immenses aumônes. Etroitement liée avec Mme. de Chantal, elle suivoit ses conseils pour la direction de sa conscience. Jamais elle ne témoigna de ressentiment contre ceux qui avoient contribué à la condamnation de son mari, et, lorsqu'elle apprit la mort du cardinal de Richelieu et celle de Louis XIII, elle pria et fit prier pour eux. Louis XIV, Anne d'Autriche, la reine d'Angleterre, Christine, reine de Suède, toutes les personnes de distinction qui passoient par Moulins, s'empressoient de la visiter. La construction de l'église de l'hôpital de Moulins lui fut due en partie, et ce fut elle qui y attira les religieuses Hospitalières de La Flèche. Le couvent et l'église de la Visitation à Moulins furent aussi augmentés et embellis par ses soins. Des femmes pieuses de la ville étoient chargées de l'avertir des besoins des malheureux, et elle leur donnoit tout ce que celles-ci demandoient. L'abbé Olier, passant par Moulins, la vit et admira sa vertu. Ayant terminé les affaires qui avoient retardé son entrée en religion, la duchesse fit profession * dans le couvent de la Visitation, entre les mains de Louis Doni d'Attichi, évêque d'Autun, et en présence de la princesse

* Le 6 octobre 1658.

de Mecklembourg et de la duchesse de Vantadour, toutes deux de la maison de Montmorenci. Elle refusa depuis d'être supérieure, et vécut comme la plus humble des religieuses *.

* Elle mourut le 5 juin 1666.

La marquise de Magnelais n'eut pas une piété moins vive, et ne fit pas un moins noble usage de sa fortune. Charlotte-Marguerite de Gondi, marquise de Magnelais *, étoit sœur de Henri et Jean-François de Gondi, successivement assis sur le siége de Paris, et de Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, chez lequel saint Vincent de Paul avoit passé plusieurs années. Mariée * à Florimond d'Halluin, marquis de Magnelais, elle le perdit au bout de trois ans, se sépara peu à peu du monde, renonça au luxe et vécut dans les pratiques d'une haute piété. Son intention avoit même été d'embrasser la vie religieuse dans le couvent des Capucines; mais l'abbé de Bérulle, le docteur Duval et d'autres personnages sages et expérimentés, jugèrent que la marquise devoit rester dans le monde. Elle y fut en effet d'un grand exemple; chaque jour elle alloit dans les hôpitaux, visitoit les prisonniers et coopéroit à d'autres bonnes œuvres. On a vu, dans le premier livre, quelle part elle avoit eue à l'établissement de Sainte-Madeleine. La liste des pensions qu'elle faisoit à des familles pauvres étoit

* *Voyez* sa Vie, par le P. Marc de Bauduin; Paris, 1666, in-12.

* En 1588.

considérable; ses largesses pendant le blocus de Paris furent également très-abondantes. Plusieurs fondations furent commencées ou soutenues par elle; elle contribua pour 60,000 liv. à la construction de l'église de l'Oratoire, près le Louvre, et assigna des fonds pour le séminaire de Saint-Magloire. D'autres églises et monastères ressentirent les effets de sa générosité; tout ce qui étoit utile au bien de la religion excitoit son zèle, et elle n'alloit à la cour que pour solliciter en faveur de l'Eglise ou des pauvres. Elle étoit de l'assemblée de charité formée par saint Vincent de Paul, et personne ne coopéroit plus qu'elle aux immenses aumônes du saint prêtre. Ce fut par ses soins que les Sœurs de la Charité furent établies sur sa paroisse. Les legs portés dans son testament * se montoient à 424,000 livres, argent de ce temps-là.

* Elle mourut le 25 août 1650.

Le dévoûment de Mlle. d'Epernon eut, ce semble, quelque chose de plus généreux encore. Anne-Louise-Christine d'Epernon étoit fille * de Bernard duc d'Epernon et de Gabrielle de Bourbon, qu'Henri IV avoit eue de la marquise de Verneuil. Louis XIII et Anne d'Autriche furent ses parrain et marraine, et lui donnèrent leurs noms, et la duchesse de Savoie,

* Née en 1624.

Christine, fille aussi de Henri IV, y ajouta le sien *. Anne d'Autriche témoigna constamment un tendre intérêt à un enfant qui tenoit de si près à la famille royale; elle avoit souvent Mlle. d'Epernon avec elle, et la menoit aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, qu'elle aimoit à visiter. La jeune personne perdit de bonne heure sa mère *; une raison précoce et une inclination naturelle pour la vertu la préservèrent des dangers de la jeunesse et de la grandeur (1). On lui proposa des partis qui eussent pu la flatter; mais elle nourrissoit secrètement le désir de se consacrer à Dieu dans un cloître. Le duc d'Epernon combattit un dessein qui contrarioit à la fois son attachement pour sa fille et ses vues d'ambition; d'un autre côté, Mlle. d'Epernon per-

* *Voyez* sa Vie, par de Montis; Paris, 1774, in-12.

* Morte en 1627.

(1) Un fait qu'on nous a conservé montre à la fois la délicatesse de conscience de Mlle. d'Epernon et la sagesse d'un prêtre vertueux. Des gens d'affaires, comptant sur son crédit auprès de la reine-mère, lui offrirent une somme considérable, si elle pouvoit leur obtenir un nouveau droit sur les vins. Mlle. d'Epernon, jeune et sans expérience, se chargea de la commission, et obtint en effet la promesse de la reine. De retour chez son père, elle publia la faveur qu'elle venoit d'obtenir. Le jeune duc de Candale avoit alors pour précepteur un prêtre vertueux qui ne parut point partager la joie de Mlle. d'Epernon; et comme, tout étonnée,

sista dans une résolution qu'elle croyoit nécessaire à son bonheur, et qu'elle n'avoit prise qu'après de longues réflexions. A l'âge de vingt-quatre ans, elle profita d'un voyage qu'elle faisoit avec sa belle-mère, et entra * inopinément chez les Carmélites de Bourges. Toute sa famille parut d'abord conspirer pour l'arracher de ce lieu; le duc de Candale, son frère; le duc de Verneuil, son oncle; son père surtout, n'omirent rien pour la forcer à rentrer dans le monde. Le duc d'Epernon poursuivit l'affaire au parlement, et fit même intervenir l'autorité du Pape. Mlle. d'Epernon de son côté faisoit valoir son âge, le soin avec lequel elle avoit examiné sa vocation, et toutes les raisons de conscience qui l'avoient déterminée. Sa douceur, sa piété, ses tendres re-

* En 1648.

elle lui en demandoit la cause. *Je ne saurois me réjouir, Mademoiselle*, dit-il, *de ce qui doit faire répandre bien des larmes; on ne vous a fait ce présent que pour s'en dédommager avec usure, et cette grâce que vous venez d'obtenir sera peut-être la ruine de bien des familles; c'est le sang du pauvre qu'on vous a donné.* Cette sage réflexion d'un homme de bien, dont on ne nous a pas même conservé le nom, toucha Mlle. d'Epernon, qui alla sur-le-champ prier la reine de n'avoir aucun égard à sa première demande. (*Vie de la Sœur de Foix de La Valette d'Epernon;* par l'abbé de Montis, page 15.)

montrances

montrances à son père, la chaleur avec laquelle elle savoit défendre son dessein, lui concilièrent les plus hautes protections. Anne d'Autriche, la reine d'Angleterre, la princesse de Condé, la favorisoient en secret; le duc de Verneuil et le duc de Candale même furent gagnés par ses entretiens. Elle fit profession après son année de noviciat, sous le nom d'Anne-Marie de Jésus, et eut peu après la joie de voir son père adouci par ses représentations respectueuses et par ses lettres réitérées. Le duc, non-seulement vit sa fille et lui pardonna, il revint encore par ses conseils à des mœurs plus chrétiennes; il répara les désordres qui avoient pu se commettre par les troupes sous ses ordres, donna l'exemple du respect pour la religion, fonda des hôpitaux, des missions et des écoles, réforma surtout son humeur, et parut aussi doux et aussi retenu qu'il avoit été altier et violent. La Providence lui ménagea le moyen d'expier les erreurs de sa vie passée; un grand chagrin affligea sa vieillesse; son fils unique, le duc de Candale, mourut à la fleur de l'âge *, sans laisser de postérité; mais il montra dans ses derniers momens des sentimens dignes de sa vertueuse sœur. Le duc d'Epernon survécut peu à une perte si douloureuse; sa seule consolation étoit de visiter sa fille, et

* 28 janvier 1658.

de s'entretenir avec elle d'objets de religion. La pieuse Carmélite avoit une grâce et un talent particulier à parler de Dieu, et elle inspira au duc les dispositions les plus édifiantes *. Ses entretiens furent de même utiles au prince de Conti et à la duchesse de Longueville, qui venoient souvent la voir. Toutes les relations qu'elle entretenoit avec le monde avoient pour objet la sanctification du prochain ou le soutien de quelques bonnes œuvres. Après la mort de son père, la Sœur Anne-Marie avoit souhaité cesser ses rapports avec les personnes de la cour qui pouvoient la distraire de ses exercices et nuire à son recueillement; mais les supérieurs n'approuvèrent pas son dessein, et jugèrent qu'elle devoit continuer à porter à la piété ceux sur qui son rang, son esprit, son exemple et le charme de ses entretiens, pouvoient faire impression. Nous parlerons encore de la vertueuse Carmélite dans le dernier livre.

* Il mourut le 25 juillet 1661.

Tant d'exemples de piété, tant d'établissemens formés de toutes parts, tant de bonnes œuvres conçues avec sagesse et exécutées avec ardeur, tant de monumens d'une charité grande dans ses vues et efficace dans ses résultats, annonçoient dans l'église de France, si j'ose ainsi parler, une surabondance de zèle qui ne pouvoit

se tenir renfermée dans les bornes du royaume, et qui tendoit à se répandre au dehors. Aussi voyons-nous éclore en même temps des projets pour porter la foi aux deux extrémités du monde, et des évêques partir simultanément pour le Canada et pour les Indes.

XLIV. Le Canada.

Le Canada avoit déjà vu des missionnaires s'établir à Québec et chez les sauvages. Nous avons raconté, dans le livre précédent, le commencement de la colonie formée à Montréal par les soins d'une pieuse association * d'ecclésiastiques et de magistrats de la capitale. En 1645, il y avoit déjà dans cette île une église, un hôpital, un petit fort et quelques maisons. Jeanne Manse, fille courageuse qui avoit voulu se consacrer au service des pauvres, montroit dans cette œuvre autant d'activité que d'intelligence; mais, comme elle ne pouvoit seule suffire aux premiers besoins d'un établissement naissant, un magistrat dont il a été parlé, M. de La Dauversière, qui prenoit un vif intérêt à la colonie, y fit passer des religieuses Hospitalières de la congrégation nouvellement établie à La Flèche. Une autre pieuse fille de Troyes, nommée Marguerite Bourgeois, vint aussi à Montréal * dans le dessein de se consacrer à l'instruction des jeunes filles, et nous la verrons suivre ce projet

* *Vie de la Sœur Marguerite Bourgeois*; Villemarie, 1818, in-8°.

* En 1653.

avec la plus courageuse persévérance, et créer des établissemens dont la colonie recueille encore aujourd'hui les fruits. La congrégation de Saint-Sulpice s'étant chargée du gouvernement spirituel de Montréal, y envoya Gabriel de Caylus, abbé du Loc-Dieu, un des associés de la compagnie formée précédemment *, et le même qui avoit été employé comme missionnaire dans le Vivarais. L'abbé de Caylus débarqua * dans l'île avec trois ecclésiastiques de Saint-Sulpice, et on jeta les fondemens du séminaire.

* En 1641.

* En 1657.

Dans une autre partie de la colonie, du côté de Québec, la religion fit quelques progrès parmi les sauvages. De courageux missionnaires allèrent se fixer chez diverses tribus pour les gagner par des instructions suivies; plusieurs furent victimes de leur zèle, et arrosèrent cette terre de leur sang. La religion doit recueillir leurs noms avec respect; ces intrépides confesseurs, tous Jésuites *, étoient Isaac Jogues, Antoine Daniel, Jean de Brebeuf, Gabriel Lallemant, Charles Garnier, Jacques Buteux et Léonard Garreau. Ils souffrirent la mort à différentes époques * et en différens lieux.

* *Hist. du Canada*; par Charlevoix, 3 vol. in-4°.

* 1646 et années suiv.

Jusque-là les prêtres de la colonie et les missionnaires avoient reçu leurs pouvoirs de l'archevêque de Rouen, comme chargé du gouver-

nement spirituel de la colonie. On jugea que la présence d'un évêque contribueroit puissamment à consolider et à étendre le bien déjà commencé, et on jeta les yeux pour ce choix sur l'abbé de Laval-Montigui *, que nous avons vu formé à la piété dans la congrégation du Père Bagot. L'abbé de Laval refusa d'abord l'épiscopat, et ne se rendit que sur les instances de ses amis. De Bernières, qui avoit de l'ascendant sur son esprit, fut d'avis qu'il acceptât, et ce pieux laïc prit une grande part à l'établissement de l'évêché et au choix des ecclésiastiques qui devoient accompagner l'évêque. La plupart étoient de l'ermitage de Caen, et de Bernières leur donna des avis et des règles pour conserver l'esprit de foi, de prières et de détachement qu'on pratiquoit éminemment dans son association. Alexandre VII nomma * l'abbé de Laval vicaire apostolique du Canada ou nouvelle France, sous le titre d'évêque de Pétrée *in part. inf.* Le vicaire apostolique fut sacré à Paris *, et s'embarqua au mois d'avril suivant avec quelques ecclésiastiques. Dès son arrivée dans la colonie, il eut occasion d'exercer sa charité. Un des bâtimens qui venoient d'Europe se trouva infecté d'une maladie contagieuse, qui se répandit à Québec. Tant qu'elle dura, le prélat ne sortit

* *Mémoires sur la Vie de M. de Laval*: par l'abbé de La Tour, 1762, in-12.

* En 1657.

* 8 décembre 1658.

point de l'hôpital, et y resta occupé à servir, à consoler et à exhorter les malades. Son clergé le seconda dans ces soins pieux. L'évêque de Pétrée plaça les ecclésiastiques qui l'avoient accompagné dans les différentes paroisses de la colonie; les Jésuites, qui les avoient desservies jusque-là, se bornèrent aux missions des sauvages. Nous raconterons, dans le livre suivant, les travaux et les succès du prélat, qui étoit lui-même un curé vigilant et un missionnaire actif, et qui peut être regardé comme le fondateur de cette église naissante.

XLV. Missions pour la Chine et l'Orient.

La congrégation du Père Bagot et celle de Bernières ne fournirent pas seulement des missionnaires au Canada; elles furent encore la première source d'une mission non moins pénible et non moins importante, préparée et sollicitée depuis plusieurs années par des personnes zélées. Celui qui conçut le premier l'idée de cette mission fut le Père Alexandre de Rhodes *, Jésuite d'Avignon, long-temps employé dans les missions de l'Inde, et particulièrement au Tong-King. Il crut que le meilleur moyen d'affermir le christianisme dans ce pays étoit d'y faire passer des évêques, qui gouverneroient avec plus d'autorité et formeroient un clergé indigène; et il revint en Europe pour proposer son dessein

* *Histoire de l'établissement du christianisme dans les Indes*; 2 v. in-12.

au Pape. Arrivé à Rome *, il exposa son plan à Innocent X, qui l'approuva. Le pontife vouloit même nommer le Père de Rhodes évêque, et le charger de mettre le projet à exécution; mais le missionnaire refusa constamment cette dignité; il se contenta de chercher des sujets propres à remplir ses vues; n'en ayant point trouvé à Rome, il vint à Paris *, et communiqua son idée au Père Bagot, dont la congrégation étoit alors composée de douze sujets seulement, mais tous pleins de zèle et de ferveur. Il n'y avoit parmi eux que trois prêtres, l'abbé de Laval, Pallu, chanoine de Tours, et Gontier; les autres étoient simples clercs ou même laïcs. Le Père de Rhodes vint à leurs réunions, et leur proposa de coopérer à son dessein. Tous, ecclésiastiques et laïcs, montrèrent beaucoup de bonne volonté et même d'ardeur. Le Père de Rhodes instruisit la congrégation de la Propagande du succès de ses démarches, et cette congrégation chargea le prélat Bagni, alors nonce en France, de choisir, dans la petite société dirigée par le Père Bagot, trois sujets propres à être envoyés comme évêques dans les Indes. Le nonce indiqua l'abbé Pallu, l'abbé de Laval, cités plus haut, et un autre ecclésiastique, l'abbé Piques, qui n'avoit pas moins de zèle. La duchesse d'Ai-

* En 1649.

* En 165[illegible].

guillon, le prince de Conti, Mme. de Miramion et d'autres personnes de distinction, favorisoient ce projet; mais d'un autre côté il se présentoit des obstacles. La cour de Portugal étoit opposée à l'envoi des évêques. Plusieurs incidens retardèrent la conclusion de cette affaire; Innocent X mourut; le Père Bagot et le Père de Rhodes furent envoyés par leurs supérieurs, le premier en province *, et le second en Perse, où on le nomma supérieur des missions. Leur absence apporta quelque retard à l'exécution du plan dont ils étoient les plus ardens promoteurs. Dans l'intervalle, l'abbé de Laval fut destiné à la mission du Canada; l'abbé Pallu, qui étoit chanoine de Tours, y alla résider, et Piques accepta la cure de Saint-Josse à Paris.

* Il mourut à Paris le 22 août 1664, laissant quelques écrits, entr'autres un *Apologétique de la foi*, en latin, in-folio.

Toutefois, la duchesse d'Aiguillon, dont le zèle embrassoit tous les genres de bonnes œuvres et ne s'effrayoit point des obstacles, ne perdoit point de vue l'envoi d'évêques missionnaires dans les Indes; elle en écrivoit au nonce Bagni, devenu alors cardinal, et elle le sollicitoit de favoriser un projet regardé généralement comme si utile pour les progrès de la foi. Pallu, de Meurs, de Milian et quelques autres jeunes ecclésiastiques, qui s'étoient précédemment destinés pour cette mission, ayant résolu de faire

le voyage de Rome * pour visiter les lieux saints et gagner des indulgences, la duchesse d'Aiguillon leur donna des lettres pour le cardinal Bagni, et les pressa de s'occuper de l'envoi des missionnaires. L'abbé de Meurs obtint une audience du pape Alexandre VII, qui se montra disposé à mettre le projet à exécution. Les ecclésiastiques français ayant souhaité revenir dans leur patrie, l'abbé Pallu resta seul à Rome pour hâter la conclusion de l'affaire. De nouveaux délais engagèrent un de ses amis, l'abbé de La Mothe-Lambert, à venir le seconder dans ses efforts, qui furent enfin couronnés d'un heureux succès. Le Pape crut même ne pouvoir faire un meilleur choix qu'en chargeant les deux ecclésiastiques français d'exécuter un dessein pour lequel ils avoient montré tant de zèle; il les nomma vicaires apostoliques avec un titre d'évêché *in part. inf.* Tous deux étoient en effet dignes de cette mission laborieuse. François Pallu, fils d'un conseiller au présidial de Tours, étoit d'une famille où régnoit la piété; deux de ses frères étoient Jésuites et trois de ses sœurs religieuses. Lui-même avoit été un des plus fervens disciples du Père Bagot; il étoit chanoine de l'église de Saint-Martin de Tours, lorsqu'il fut nommé évêque d'Héliopolis et vicaire apostolique du Tong-

* En 1658.

King. Son collègue, Pierre de La Mothe-Lambert, né au diocèse de Lisieux *, étoit un ancien conseiller à la cour des aides de Rouen, qui vivoit dans la pratique assidue des exercices de piété et de miséricorde. Pour s'y livrer entièrement, il avoit quitté sa charge et embrassé l'état ecclésiastique. Le Pape lui donna le titre d'évêque de Béryte, et le nomma vicaire apostolique de Cochinchine; il chargea de plus les deux prélats de choisir eux-mêmes un troisième évêque, et ils indiquèrent un curé d'Aix, Ignace Cotolendi. Celui-ci, né à Brignoles *, avoit mérité, par un zèle et une maturité précoces, d'être fait jeune encore curé de Sainte-Madeleine d'Aix. Le désir de se consacrer aux missions l'avoit mis en relation avec l'abbé Pallu, de Meurs et les autres associés; il vint à Paris, et s'adjoignit à la congrégation du Père Bagot. Ce fut lui que les nouveaux évêques de Bérythe et d'Héliopolis se choisirent pour collègue, sous le titre d'évêque de Métellopolis et de vicaire apostolique de Nankin, en Chine. Le Pape leur accorda * une juridiction extraordinaire, et leur recommanda d'éviter les Etats portugais, de rester étrangers aux intérêts politiques des cours, et de former des naturels du pays pour l'état ecclésiastique.

* En 1624.

* En 1630.

* Par un bref du 9 septemb. 1659.

Les vertus des trois nouveaux évêques étoient d'un heureux augure pour le succès de leur entreprise. On se flattoit que Dieu béniroit un projet conçu dans les vues les plus pures, et dont l'exécution étoit confiée à des hommes animés d'un esprit digne de leur vocation. Toutes les ames pieuses à Paris s'intéressoient à cette mission, et s'empressèrent de contribuer à la dépense. La duchesse d'Aiguillon donna l'exemple, et assigna des fonds pour les missionnaires. L'assemblée du clergé, sur la demande de cette dame, accorda 6000 liv. pour les frais du voyage. Le roi promit une pension; Mme. de Miramion prêta sa maison de campagne, où les évêques passèrent plusieurs mois en retraite avec environ vingt ecclésiastiques qui devoient les suivre. Le départ des missionnaires ayant été retardé par divers incidens, ils préludèrent à leurs travaux futurs par des missions aux environs de Paris, entr'autres, à Morfontaine. Les évêques de Métellopolis et d'Héliopolis, avec sept de leurs prêtres, donnèrent aussi à Dreux * une mission qui eut les plus heureux résultats. L'évêque de Bérythe partit le premier de Paris * avec deux missionnaires, Jacques de Bourges et François Deydier, qui devinrent depuis évêques; ils prirent leur route par la Perse. L'évêque de Mé-

* En 1660.

* 18 juillet 1660.

tellopolis et celui d'Héliopolis ne partirent que l'année suivante, et nous remettons en conséquence au livre IV le récit de leur voyage.

XLVI. Derniers travaux de saint Vincent de Paul.

Saint Vincent de Paul vit du moins, avant de mourir, la conclusion d'une affaire à laquelle ce grand homme ne pouvoit manquer de porter un vif intérêt. Son ardeur pour le bien de l'Eglise sembloit redoubler à mesure qu'il approchoit du terme de sa course. Il encouragea la fondation de l'hôpital de Sainte-Reine, en Bourgogne*, pour ceux qui visitoient ce pélerinage. Un habitant de Paris, nommé Desnoyers, avoit conçu ce projet, et quelques personnes charitables s'unirent à lui, et voulurent consacrer à cette fondation, non-seulement des dons, mais encore leurs soins et leurs services personnels; elles se rendirent à Sainte-Reine*, et y commencèrent à servir les pauvres et à visiter l'hôpital. Vincent, dont ces pieux chrétiens avoient pris les conseils, leur procura des secours, et, à sa prière, Anne d'Autriche prit l'établissement sous sa protection. On termina l'hôpital en peu de temps. Chaque année, trois à quatre cents malades, et près de vingt mille voyageurs pauvres, y étoient reçus, sans distinction de religion, d'âge, de sexe ou de patrie.

* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, livre VI.

*Mai 1659.

XLVII. Mort de

La congrégation des Prêtres de la Mission fut

surtout l'objet des derniers soins de Vincent de Paul. Il en dressa les règles, après en avoir longtemps pesé les divers articles et avoir consulté la voix de l'expérience. Dans tous ses discours et ses entretiens, il inculquoit à ses disciples l'esprit de leur vocation; il vit disparoître successivement plusieurs de ceux qui lui étoient le plus chers. Charles d'Angennes de Fargis, beau-frère de la comtesse de Joigny, qui avoit été maréchal-de-camp, conseiller d'Etat et ambassadeur en Espagne, s'étoit retiré dans la maison de Saint-Lazare, ainsi que René Almeras, maître des comptes, et père d'un des premiers associés de Vincent; ils moururent l'un et l'autre la même année *, et méritèrent que le saint fît leur éloge devant toute sa communauté. Il perdit encore peu après Antoine Portail et l'abbé de Chandenier. Celui-là, prêtre du diocèse d'Arles, avoit été le premier associé de Vincent de Paul, et l'avoit secondé dans plusieurs de ses entreprises: c'étoit un prêtre humble, fervent et plein de l'esprit de son ministère *. Louis de Rochechoart de Chandenier, abbé de Tournus, et petit-neveu du cardinal de La Rochefoucauld, avoit été formé aux vertus sacerdotales par Vincent, et s'étoit montré digne d'un tel guide. Il étoit de ses conférences du mardi, et fut chargé par lui de pré-

plusieurs de ses disciples.

* Almeras le 4 janvier 1658, et de Fargis le 20 décembre suivant.

* Mort le 14 fév. 1660.

* En 1658. sider à la mission de Metz *. Ce jeune et pieux
* 3 mai 1660. prêtre mourut à Chambéri *, en revenant de Rome, après s'être fait recevoir dans la congrégation de Saint-Lazare, où Vincent avoit différé de l'admettre pour mieux éprouver sa vocation.

XLVIII. Mort de saint Vincent de Paul.

Des hommes tels que Vincent devroient, ce semble, être immortels; mais l'âge et les travaux avoient épuisé ce laborieux et fidèle ministre de la religion et de la charité. Ses dernières années se passèrent dans des infirmités et des souffrances continuelles : il perdit l'usage de ses jambes; toutefois, dans cet état de dépérissement progressif, sa tête conservoit toute son activité et son cœur toute sa sensibilité : Dieu et le prochain l'occupoient encore tout entier. Enfin, ce
* 27 septemb. 1660. grand homme termina *, dans sa quatre-vingt-cinquième année, une carrière remplie de vertus et de bonnes œuvres. Sa mort parut un deuil général : ses deux congrégations perdoient leur fondateur et leur chef, les malheureux un père tendre, les gens de bien un ami, les prêtres un modèle, les grands et les personnes du monde un conseil et un guide, l'Eglise un de ses ornemens, l'humanité toute entière un bienfaiteur. Un concert de louanges retentit de toutes parts en son honneur, et la voix publique proclama la sainteté de celui que l'Eglise devoit placer dans

la suite sur ses autels. Les services que Vincent de Paul rendit à la religion et à son pays sont dignes en effet de toute notre admiration et de toute notre reconnoissance. Il opéra un renouvellement de mœurs dans le clergé par les conférences, les retraites et les séminaires; et c'est à son influence, et à celle de quelques autres prêtres ses contemporains, que la dernière moitié de ce siècle dut d'avoir vu un si grand nombre de pieux ecclésiastiques qui se distinguèrent dans toutes les fonctions du ministère. Vincent sut donner une heureuse impulsion au monde même; il rendit la vertu aimable par ses exemples, il fit sentir tout ce que pouvoit l'esprit de religion et de piété, il conquit à Dieu de grands noms, il excita un zèle unanime pour les bonnes œuvres, il intéressa plus fortement les riches et les puissans de la terre aux cris du pauvre et aux larmes de l'orphelin. Mais ce qui met le comble à sa gloire, c'est qu'il créa des institutions durables, des congrégations utiles, des asiles pour la piété, pour la vieillesse, pour l'indigence, pour tous les genres de souffrances. Nous recueillons encore aujourd'hui le fruit de ses bienfaits, et les malheureux sont encore assistés par un effet de sa sage prévoyance. Les Sœurs de la Charité, cette magnifique création de Vincent,

perpétuent depuis deux cents ans les instructions et les exemples qu'il leur avoit laissés, et le bien qu'elles font d'âge en âge à l'humanité semble encore augmenter chaque jour la couronne du saint prêtre. On peut le regarder comme la gloire de l'église de France, et en quelque sorte comme l'homme du dix-septième siècle; il y domine, pour ainsi dire, par l'éclat de ses vertus et de ses œuvres, et, à une époque fertile en grands exemples, il s'élève, par le seul ascendant de sa charité, au milieu d'un nombreux cortége d'évêques, de pasteurs, de religieux, de personnes pieuses de toutes les conditions, et il semble imprimer encore autour de lui plus de dévoûment, de ferveur et de courage.

Benoît XIII déclara Vincent au nombre des bienheureux *, et Clément XII publia la bulle de sa canonisation *.

* 13 août 1729.
* 16 juin 1737.

NOTES

NOTES

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

NOTE DE L'INTRODUCTION.

Voyez page 44.

Nous avons réservé pour une note quelques détails sur ce qui précéda l'édit de Nantes, et sur les principales dispositions de cette loi. Sur l'édit de Nantes.

En 1589, les protestans, assemblés à La Rochelle, avoient arrêté d'établir en Poitou une chambre souveraine pour ceux de leur religion, à l'instar de ce qui avoit été fait dans le Dauphiné. Le 22 décembre, ils firent expédier des lettres-patentes pour l'érection de cette chambre à Saint-Jean-d'Angely. Henri IV, parvenu à la couronne, ne put, quoiqu'il fût encore protestant, tolérer cet attentat à la souveraineté; il cassa cette chambre par une déclaration donnée à Mantes le 4 juillet 1591, et ordonna que l'édit de Poitiers du mois de septembre 1577 seroit exécuté, ainsi que ce qui avoit été réglé aux conférences de Nérac et de Flex. Mais cet édit, qu'autrefois les protestans

avoient reçu avec joie, ne suffisoit plus pour les satisfaire; ils déclarèrent dans l'assemblée de Mantes, en 1593, qu'ils ne pouvoient s'en contenter.

Pendant que la ligue se soumettoit de tout côté, les protestans s'assemblèrent à Sainte-Foi en Agénois, et ils y arrêtèrent un réglement d'après lequel il devoit y avoir tous les ans une assemblée générale de leurs églises, et de plus un *conseil politique* en chaque province, composé de dix personnes prises parmi la noblesse, les ministres et le tiers-Etat. Ces conseils pouvoient faire arrêter et saisir les deniers royaux entre les mains des receveurs, et établir des subsides ou des péages. Ce ne fut point une vaine menace, et les deniers royaux furent ainsi arrêtés plus d'une fois dans les années qui suivirent. L'assemblée de Sainte-Foi renouvela les demandes de celle de Mantes. Henri IV les renvoya de nouveau à l'édit de 1577.

Le 24 février 1595, il se tint une nouvelle assemblée à Saumur. Les protestans y déclarent qu'ils ne peuvent se contenter de l'édit de 1577; ils réclament la conservation de leurs places de sûreté et la possession des deniers et revenus ecclésiastiques dont ils s'étoient emparés. En 1596 ils se rassemblent à Loudun, et persistent dans leurs demandes. L'occasion leur paroissoit favorable; Henri IV étoit occupé au siége de La Fère, et les Espagnols venoient de prendre Ardres et

Calais. Ce prince leur fit témoigner son étonnement et son chagrin de ce qu'au lieu de l'assister dans de pareilles circonstances, ils élevoient leurs prétentions. Ces représentations furent mal accueillies; on rejeta les offres du roi, et, loin de lui envoyer aucun secours, on arrêta les deniers royaux dans tout le Poitou.

Henri convoqua l'assemblée à Vendôme, où les protestans se rendirent le 10 novembre 1595; il leur envoya des commissaires, dont plusieurs protestans, pour essayer de les fléchir. Ces commissaires jugèrent, à la disposition des esprits, qu'il falloit les satisfaire, de peur qu'ils ne se portassent aux dernières extrémités. En effet, l'assemblée voyant les embarras du roi, formoit sans cesse de nouvelles demandes. Elle quitta Vendôme malgré les désirs de Henri, et alla continuer ses séances à Saumur, où elle se croyoit plus puissante, parce que cette ville étoit une des places occupées par le parti. Il y eut de longues négociations, les commissaires du roi allant de Picardie à Saumur et de Saumur en Picardie, et portant les propositions de part et d'autre.

Le 11 mars 1597, les Espagnols surprirent Amiens; Henri IV crut pour cette fois que le danger de la monarchie feroit impression sur les calvinistes; il les conjura de finir leur assemblée, de le secourir, et de ne pas laisser croire qu'ils vouloient profiter de l'embarras de ses affaires

pour lui arracher de nouveaux avantages. Ils répondirent froidement qu'ils ne pouvoient se relâcher pour un *prétendu bien public*, et allèrent continuer leur assemblée à Châtellerault, où ils firent une convocation générale de toute la noblesse protestante, des notables et des ministres. Cette assemblée s'ouvrit le 16 juin 1597, et on y jura de nouveau l'union faite à Mantes. Henri IV écrit encore à l'assemblée de son camp devant Amiens : aucun bon François, disoit-il, ne pouvoit être excusé d'assister l'Etat dans un tel péril. Les protestans persistèrent dans leur refus; bien plus, ayant appris que le roi traitoit de la paix avec l'Espagne, ils lui députèrent pour se plaindre qu'on fît cette démarche sans leur participation. Le 13 août 1597, ils arrêtèrent d'envoyer des députés à la reine d'Angleterre, au prince d'Orange et aux Etats de la Hollande, pour les engager à traverser cette paix. Le sieur Saint-Germain fut député en Angleterre pour cet effet, et le sieur Laforest en Hollande.

Ce furent ces menées et cette opiniâtreté qui firent juger aux commissaires du roi qu'il falloit à tout prix satisfaire les protestans. Le comte de Schomberg, entre autres, protestant lui-même, voyant les esprits si échauffés dans son parti, hâta la conclusion et accorda aux calvinistes tout ce qu'ils demandoient. C'est ainsi que fut obtenu l'édit de Nantes.

Cet édit, rendu à Nantes en avril 1598, ne fut enregistré au parlement de Paris que le 25 février 1599, et à un très-petit nombre de voix; il est conçu en cent trente-deux articles, dont nous rapporterons les plus importans. L'exercice de la religion catholique devoit être rétabli dans tout le royaume, et les églises et biens envahis restitués. Les protestans pouvoient demeurer dans le royaume sans être molestés pour fait de religion; l'exercice de leur culte étoit permis dans les lieux où il étoit établi de fait en 1596 et 1597, sans cependant déroger aux édits et accords faits pour la réduction des seigneurs ou des villes, et qui excluoient formellement tout exercice de protestantisme. Ainsi Henri IV s'étoit engagé en mars 1594 à ne point permettre l'exercice du culte protestant à moins de dix lieues de Paris. La même promesse avoit été faite à plusieurs villes et pays. L'édit de Nantes portoit donc que tout exercice du culte protestant ne pourroit se faire que dans les lieux accordés par l'édit; il étoit défendu à la cour, à Paris et à cinq lieues de cette ville, aux armées. Les protestans étoient tenus d'observer extérieurement les fêtes et de fermer les boutiques; ils devoient observer les lois de l'Eglise sur les mariages. Des chambres mi-parties de catholiques et de protestans étoient établies dans les parlemens pour connoître des causes des protestans. Ceux-ci étoient avertis de se désister de

toute pratique et intelligence au dedans et au dehors du royaume, et leurs associations étoient cassées et annulées; article qui fut mal observé, comme on le verra par la suite.

Le 2 mai 1598 le roi accorda aux protestans des articles particuliers, qui ne firent point partie de l'édit, et qui ne furent point enregistrés dans les parlemens. Ces articles, au nombre de cinquante-six, entrent dans beaucoup de détails; ils autorisent les ministres et maîtres d'école à rester dans le royaume; les protestans ne pouvoient être tenus de réparer les églises et presbytères, de tendre leurs maisons. On spécifioit les lieux où l'exercice du culte protestant ne pourroit être permis, et on régloit plusieurs choses sur les mariages, enterremens, procès, etc.

De plus, par deux brevets particuliers, Henri IV permit aux protestans de garder leurs places de sûreté pendant huit ans, et il leur assura tous les ans 180,000 écus pour l'entretien de leurs garnisons, et 45,000 écus pour leurs ministres.

Voyez l'*Histoire des édits de pacification*, par Soulier; Paris, 1682, in-12, et le *Nouveau Recueil de ce qui s'est fait pour et contre les protestans*, par Le Fèvre, 1686, in-4°. Le premier de ces écrits surtout est curieux.

NOTES DU LIVRE Ier.

1re. note, page 119.

Nous donnerons ici, par forme de supplément, quelques détails sur les congrégations et réformes nées sur la fin du seizième siècle ou au commencement du dix-septième.

I. Une congrégation vint à cette époque d'Italie s'établir en France ; c'est celle des Barnabites ou Clercs-Réguliers de Saint-Paul, qui s'étoit formée dans le siècle précédent. Zacharie Colom introduisit ces religieux parmi nous; ce protestant converti s'étant fait Barnabite à Milan, comme nous l'avons vu, fut ensuite envoyé comme missionnaire dans le Béarn avec deux de ses confrères, Maurice Olgiati et Louis Bitosta. Ils arrivèrent dans le diocèse d'Oléron le 1er. juillet 1608, et commencèrent leurs travaux. Colom prêchoit particulièrement dans le diocèse de Lescar et Olgiati dans celui d'Oléron. Depuis on leur envoya d'Italie quelques coopérateurs : ils eurent des conférences avec les protestans, et en ramenèrent un grand nombre. En 1621 on les établit d'une manière fixe dans le pays, en leur donnant le collége de Lescar avec l'abbaye de Luc et le prieuré de

* *Hist. des troubles du Béarn ;* par Mirasson, in-12.

Sainte-Christine. Le zèle que montrèrent ces religieux engagea plusieurs évêques à en demander pour leurs diocèses. Ils obtinrent des lettres-patentes en 1622. Henri de Gondi, évêque de Paris, leur permit de s'établir dans cette ville. Ils y habitèrent d'abord dans le faubourg Saint-Jacques; mais dans la suite ils prirent possession du prieuré de Saint-Eloi, dans la Cité, et ils l'occupoient encore au moment de la révolution. Ils avoient aussi des maisons à Montargis, à Etampes et dans d'autres villes.

II. Les Feuillans firent encore plus de progrès après la mort de leur pieux instituteur, Jean de La Barrière. Ils n'avoient en 1600 que trois maisons, l'abbaye des Feuillans, le monastère de Paris et celui de Bordeaux; depuis ils s'établirent à Lyon, à Saint-Ouille, à Soissons, à Rouen, au Plessis-Piquet, à Fontaines, à Saint-Mesmin près Orléans, etc. Ils formèrent à Paris une seconde maison qui leur servit de noviciat, et le chancelier Séguier en posa la première pierre. Louis XIII aimoit à visiter l'église des Feuillans, rue Saint-Honoré. Cette congrégation compta dans ces commencemens des hommes d'un mérite éprouvé, Jean de Saint-Jérôme (1), Sans de Sainte-Catherine,

(1) Jean de Saint-Jérôme (son nom de famille étoit Gaulteron), né à Châlons-sur-Saône, fut le premier vicaire-général de sa congrégation, après Jean de La Barrière, il maintint la ferveur dans son ordre, et mourut à Rome le 10 janvier 1620. Il y

Jean-Jacques de Berthy, Eustache de Saint-Paul. Ce dernier étoit un docteur de Sorbonne, connu dans le monde sous le nom d'Eustache Asseline. Il prit l'habit de Feuillant en 1605, étant âgé de trente-deux ans. Ses vertus, sa capacité, son zèle pour la prédication lui procurèrent la confiance et l'estime de plusieurs grands personnages. Il assista le maréchal de Marillac à la mort, et dirigeoit beaucoup de personnes pieuses. Il étoit en rapport d'amitié et de bonnes œuvres avec saint François de Sales, le cardinal de La Rochefoucauld, l'abbé de Bérulle, le docteur Duval, Mme. Acarie, Marguerite d'Arbouze. Sa Vie, par un de ses confrères *, est suivie d'opuscules et de lettres de ce religieux.

* Paris, 1646, in-8o.

III. Une autre réforme, commencée dans le siècle précédent, est celle des Frères-Mineurs de l'Etroite Observance, appelés communément Récollets *. Leur premier établissement avoit été à Nevers en 1597, et ils en avoient fait un second à Montargis deux ans après. Clément VIII les autorisa par une bulle du 26 mars 1601, et écrivit aux évêques de France pour les exhorter à protéger cet institut. Nous avons vu en effet l'assemblée du clergé de

* *Hist. des Ordres mon.* tome VII, ch. XIX.

a une notice sur lui dans la *Vie du Père Eustache de Saint-Paul,* page 256. Jean-Jacques Berty, dit de Sainte-Scolastique, né à Grenade, près Toulouse, fut grand-vicaire de Bordeaux; il joignoit des jeûnes extraordinaires à une prédication assidue. Il mourut le 9 octobre 1621. (*Moréri.*)

1605 les recommander au roi. Le zèle de ces premiers religieux pour le ministère les fit souhaiter dans plusieurs villes. En 1603, Jacques Cottart et Anne Gosselin, sa femme, habitans de Paris, donnèrent aux Récollets une maison située dans le faubourg Saint-Martin, et qui fut depuis accrue par les libéralités d'un officier de la maison du roi, nommé Faure, et de Madeleine Brulart, sa femme. Marie de Médicis se déclara fondatrice de ce couvent et protectrice de la réforme. Henri IV favorisa aussi ces religieux, et leur fit donner des maisons occupées par les Franciscains de l'Ancienne Observance. Ses successeurs héritèrent de sa bienveillance pour eux; Louis XIII fonda leur couvent de Saint-Germain-en-Laye, et Louis XIV les établit dans la suite à Versailles, et les nomma aumôniers de ses armées.

IV. L'ordre de la Trinité de la rédemption des captifs vit aussi une réforme s'élever dans son sein. L'objet touchant que se proposoit cet institut auroit dû, ce semble, attendrir les destructeurs des ordres religieux et les philantropes de nos jours; et, s'ils avoient été guidés par des motifs d'humanité, ils auroient sans doute excepté de la proscription générale des hommes courageux qui se dévouoient à racheter les esclaves chrétiens dans les pays infidèles. Vers la fin du siècle précédent, deux religieux Trinitaires, Julien de Nantonville et Claude Aleph, qui demeuroient dans un ermitage auprès

de Pontoise, y établirent l'observance exacte de la règle, qui fut adoptée dans d'autres maisons *. En 1603, François Petit, ministre-général de l'ordre, racheta soixante-douze captifs faits en Hongrie dans les guerres précédentes : ses successeurs dans le même siècle rachetèrent, jusqu'en 1726, huit cent treize captifs d'Afrique (1). Un tel service a sans doute quelque prix aux yeux des amis de l'humanité. Un fervent religieux de l'ordre, le Père Jérôme Halies, dit du Saint-Sacrement *, trouvant du relâchement jusque dans la réforme précédente, institua une réforme qui fut approuvée par le souverain Pontife, et qui s'établit à Rome, à Aix et à Châteaubriant. Peu d'hommes ont poussé plus loin que Jérôme l'esprit de pénitence et la patience dans les traverses. Il fit plusieurs fois le voyage de Rome, et il alla en Espagne pour s'y former aux pratiques les plus austères de l'observance; et sa réforme se répandit encore après lui * et forma sept nouveaux couvens en Provence.

* *Hist. des Ordres mon.* tome II, ch. XLVI.

* *Ibid.* ch. XLVIII.

* Il mourut à Rome le 30 janvier 1637.

V. Outre les Grands-Augustins, dont la fondation est bien antérieure au 17e. siècle, nous voyons s'élever, presqu'en même temps, deux nouvelles

(1) En 1635, du Chalard, gentilhomme envoyé par Louis XIII à Maroc, racheta d'esclavage trois cent soixante matelots pour 216,000 fr. Comme ces dépenses ne lui furent pas remboursées, l'assemblée du clergé de 1670 écrivit une circulaire aux évêques pour les engager à recommander du Chalard aux charités des fidèles. L'assemblée de 1675 suivit cet exemple, et donna de plus quelques secours à ce gentilhomme.

congrégations du même ordre. L'une avoit été instituée par François Amet *, dit de Saint-Jérôme, et Matthieu de Sainte-Françoise; ils s'établirent d'abord dans le Midi, entre autres à Avignon, jusqu'à ce qu'en 1608 Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, les fit venir à Paris, et les plaça dans son hôtel au faubourg Saint-Germain. Mais, quelque temps après, ils quittèrent cette demeure et allèrent dans le faubourg Montmartre, où ils restèrent dix ans, puis tout auprès de la porte Montmartre; et c'est là qu'ils bâtirent le couvent qu'ils occupoient encore au moment de la révolution. Louis XIII, au retour de son expédition de La Rochelle, posa la première pierre de leur église, le 9 décembre 1629, et voulut qu'elle fût appelée Notre-Dame-des-Victoires; elle fut démolie dans la suite, et on en construisit une autre en 1656. Ces religieux étoient appelés vulgairement les *Petits-Pères*, soit à cause de la petite taille des Pères Amet et Matthieu, soit, comme d'autres le veulent, à raison de la pauvreté et de la petitesse de leur premier établissement. Cette congrégation étoit divisée en trois provinces, qui avoient en tout trente-six maisons. Elle s'établit en Barbarie, en 1641, par le zèle d'un religieux qui étoit de la maison d'Etampes et de la branche du marquis d'Autri, et qui étoit connu dans son ordre sous le nom du Père Archange de Sainte-Marie-Egyptienne. Il mourut, en 1645, au cou-

* *Dictionnaire* de Moréri, mot AUGUSTINS, tome I[er].

vent qu'il avoit bâti dans le bastion de France. L'autre réforme d'Augustins avoit commencé à Bourges, et eut pour auteurs Etienne Rabache et Roger Girard : on l'appela la province de Saint-Guillaume ou la communauté de Bourges; et elle avoit une vingtaine de couvens. A Paris ces religieux portoient le nom de Petits-Augustins, pour les distinguer des grands; ce fut la reine Marguerite qui les fit venir à Paris en 1612 pour remplacer ceux d'Avignon.

VI. L'ordre de Saint-Benoît offrit aussi quelques exemples de ce zèle pour l'ancienne discipline. Noël Mars, Bénédictin de Marmoutier *, sollicita et obtint, en 1604, la permission de se retirer avec quelques-uns de ses confrères au prieuré de Lehon-sur-Rance, près Dinan en Bretagne, et là il donna naissance à la congrégation dite de Bretagne, dont il fut nommé visiteur-général. Sa piété et son attachement à la règle le firent demander pour réformer plusieurs abbayes. Cet excellent religieux étoit né à Orléans en 1571, et mourut le 31 janvier 1611, n'ayant encore que trente-quatre ans. Sa notice dans les *Eloges* de Bouette de Blemur rapporte des traits édifians de sa vie : on commença des informations sur ses vertus et sur des miracles attribués à son intercession.

* *Eloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de Saint-Benoît* (par Jacqueline Bouette de Blemur); 1679, 2 vol. in-4°. *Voyez le tome II, page 219.*

VII. La congrégation des Bénédictins anglais est moins une réforme qu'une restauration. Cette association * avoit été dispersée par les guerres

* *Hist. des Ordres mon.* tome VI, ch. XXXVI.

et les persécutions qui avoient désolé l'église catholique d'Angleterre *; elle avoit perdu ses maisons et ses biens, et il n'en restoit plus qu'un seul religieux en 1607. Ce religieux s'adjoignit quelques Bénédictins d'autres congrégations. Un docteur anglais réfugié en France contribua beaucoup à relever ce corps presque expirant. Guillaume Gifford, né en Angleterre en 1654, docteur en théologie à Pont-à-Mousson, avoit eu l'avantage d'habiter quelque temps en Italie auprès de saint Charles Borromée, et d'accompagner cet illustre prélat dans ses visites pastorales. De retour en France, il embrassa la vie monastique à Saint-Remi de Reims, sous le nom de Gabriel de Sainte-Marie, et annonça la parole de Dieu avec beaucoup de fruit à Paris et dans plusieurs provinces. Il fonda deux maisons de son ordre à Paris et à Saint-Malo, et fut nommé en 1617 président de la congrégation Anglo-Bénédictine en France; c'est le même qui devint depuis archevêque de Reims, gouverna ce diocèse avec beaucoup de sagesse, et laissa des sermons imprimés et des livres de théologie et de controverse *. La congrégation des Bénédictins anglais a subsisté en France jusqu'à la révolution; l'église de leur couvent de la rue Saint-Jacques fut commencée en 1676.

* *Gallia christ.* t. VII, article *des Congrég. à Paris.*

* Il mourut le 11 avril 1629.

VIII. Une réforme de l'ordre de Prémontré * avoit été commencée par Daniel Picart, abbé de Sainte-Marie-aux-Bois, près Pont-à-Mousson; elle

* *Hist. des Ordres mon.* (par Héliot), t. II, ch. xxv.

fut continuée, avec plus de succès encore, par Servais Layruels, condisciple du bienheureux Pierre Fourrier et de Didier de La Cour. Layruels, né dans le Hainaut en 1580, fut reçu docteur de Sorbonne, et fit profession à Verdun. On le nomma visiteur dans son ordre, et il ne se servit de son autorité que pour propager la réforme. Elle se répandit en France, dans les Pays-Bas, en Allemagne et jusqu'en Autriche. Layruels transféra l'abbaye à Pont-à-Mousson, y bâtit une église et des lieux réguliers, et mourut pieusement le 18 octobre 1631. Paul V approuva sa congrégation, qui comptoit plus de quatre-vingts maisons. Les successeurs de Layruels maintinrent son ouvrage. On cite parmi eux Pierre Thieuville, qui abdiqua pour se donner entièrement aux exercices de piété, et mourut en 1663, en grande réputation de vertu, et Nicolas Guinet, homme pieux, habile, charitable, auteur de plusieurs ouvrages, qui mourut en 1695. Les Prémontrés de la rue des Cordeliers bâtirent leur église en 1618; ceux de la Croix-Rouge qui étoient de la réforme ne furent établis qu'en 1661.

IX. A l'autre extrémité du royaume, une réforme de l'ordre des Carmes avoit été commencée en 1604 par Pierre Behourt, religieux de cet ordre, secondé ensuite par Philippe Thibaut. Celui-ci étoit un jeune religieux, mais plein de zèle, de douceur et de mérite *, et il avoit fait avec succès

* *Hist. des*

Ordres mon. (par Héliot), tome Ier., ch. XLVI.
Vie du vén. P. Philippe Thibaut; par le P. Lezin de Ste.-Scolastique (Guillaume de Buchamps); Paris, 1673, in-12.

ses études théologiques à Paris, lorsque le seul désir de pratiquer les observances régulières le conduisit à Rennes. Il consolida ce qu'avoit ébauché Behourt, obtint une approbation de Paul V, et est regardé comme le fondateur d'une congrégation particulière, dite de Rennes ou de Touraine, qui se composoit d'environ trente maisons; le couvent des Carmes, dit des Billettes, à Paris, étoit de cette province. Thibaut fut visiteur-général de son ordre, exerça le ministère de la chaire en Bretagne, et refusa l'évêché de Nantes (1). Sa congrégation le perdit le 24 janvier 1638. Elle a fourni d'autres exemples de zèle et de vertu, comme le Père Dominique de Saint-Albert, mort en 1634, et Jean de Saint-Samson, mort en 1636. Celui-ci, nommé dans le monde Jean Dumoulin, étoit aveugle de naissance et fit de grands progrès dans les voies spirituelles. On lui attribuoit des faveurs surnaturelles. Les gens du monde le consultoient souvent sur les intérêts de leur conscience,

(1) Thibaut fit en 1624 le voyage de Flandre pour y introduire la réforme dans les couvens des Carmes; elle fut adoptée à Valenciennes et dans plusieurs autres maisons, et il y en eut cinq nouvelles fondées de la même observance. Vers le même temps, le Père Blanchard entreprit d'observer la règle du patriarche Albert sans les mitigations postérieures. Il bâtit un ermitage à Grateville, au diocèse de Bazas; mais cette maison qui étoit fort austère, ne subsista pas long-temps, et on fut obligé de la supprimer, à cause des troubles qu'y introduisit un imposteur, nommé Jean Labadie. (Voyez l'*Histoire des Ordres monastiques* et le Dictionnaire de Moréri, article LABADIE.)

cience, et Marie de Médicis se fit recommander à ses prières. On peut voir sa Vie qui est fort édifiante, et à la suite de laquelle on trouve des extraits de ses OEuvres spirituelles.

X. Sébastien Michaëlis, Dominicain de Marseille, homme habile autant que religieux zélé, est auteur de la réforme des Dominicains, qui étoit connue sous le nom de Congrégation Occitaine. Elle avoit commencé à Toulouse en 1596, et fut approuvée par Paul V en 1608. Michaëlis vint à Paris, et bâtit un couvent, rue Saint-Honoré; le cardinal de Gondi et Jean du Tillet de La Bessière l'aidèrent de leurs libéralités. Le pieux instituteur se livroit à la prédication, et soutint une conférence avec le ministre Gigord, de Montpellier. Il mourut le 5 mai 1618.

XI. En Dauphiné, Antoine Tolosani, abbé général de l'ordre de Saint-Antoine, travailloit aussi à y introduire la réforme. Sa réputation de savoir et de piété lui donnoit plus de moyens de réussir. C'étoit un des plus grands prédicateurs de son temps; il soutenoit la controverse avec les protestans, et eut à Montélimar une conférence publique avec le ministre Chamier. Il laissa des ouvrages sur ces matières, et mourut le 12 janvier 1615. Celui qui le seconda le plus dans ses projets de réforme fut Pierre de Sanejehan, religieux du même ordre; né dans le Limousin en 1571, il prit l'habit des Antonins en 1598, et fut à la fois

un bon religieux et un zélé pasteur. Chargé pendant quelque temps d'une cure dans le Dauphiné, il y rétablit le bon ordre. On l'envoya en 1618 à Paris, pour mettre la réforme dans la maison dite le Petit-Saint-Antoine. Sanejehan s'acquitta de cette commission avec autant de prudence que de zèle. Il se lia dans cette occasion avec le docteur Duval, avec la présidente Goussault, la marquise de Pisieux, etc. Il passa deux ans dans la capitale, et s'y fit estimer de tous. Etant retourné dans le Dauphiné, il s'appliqua à la conversion des protestans *.

* *Voyez* la Vie de Tolosani et celle de Sanejehan, par Loyac, abbé de Gondon; celle-ci est de 1633, in-8°.

XII. On ne connoissoit point encore dans le royaume l'ordre des religieuses Capucines, qui avoit commencé en Italie dans le siècle précédent. La reine Louise de Lorraine, veuve de Henri III, résolut d'introduire ces religieuses en France, et recommanda cette œuvre par son testament, en laissant pour cet objet une somme de 20,000 écus. La duchesse de Mercœur, belle-sœur de la reine, remplit ses intentions, acheta un hôtel dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Capucins, et y fit jeter en 1604 les fondemens d'un monastère qui fut achevé deux ans après. La princesse pourvut aux dépenses avec beaucoup de générosité, et installa les religieuses dans le nouveau couvent. Le cardinal de Gondi, ancien évêque de Paris, présida à la cérémonie, assisté de Henri de Gondi, son neveu et son successeur. Le Père Ange de Joyeuse,

alors gardien du couvent des Capucins, s'y trouvoit avec ses confrères qui devoient être chargés de la direction du nouveau monastère. Depuis, il s'établit un couvent du même ordre à Marseille, par les soins de Marthe d'Oraison, baronne d'Allemagne, pieuse veuve, que le dessein de mener une vie pauvre et cachée engagea depuis à quitter la Provence et à se consacrer au soin des malades dans l'Hôtel-Dieu de Paris. Elle y cherchoit les emplois les plus bas et y passa plusieurs années, entièrement inconnue au monde. Elle y mourut le 30 mai 1627; sa vie a été écrite par Bonnet *. Les Capucines, les Annonciades, les religieuses de la Conception, les Cordelières, les Récolettes et les Filles de l'*Ave-Maria* à Paris étoient autant de branches de l'ordre de Sainte-Claire, quoiqu'avec des constitutions particulières.

* Voyez l'*Hist. des Ordres mon.* d'Héliot, tome VII, page 210.

Nous aurions pu joindre à cette liste plusieurs réformes locales et particulières. André Lemoul, abbé de Saint-Martin de Séez, mort en 1616, avoit travaillé, de concert avec Charles Turgot, conseiller au parlement de Normandie, à remettre la régularité dans les abbayes de Normandie. A Montmartre, Marie de Beauvilliers; à Saint-Paul-lès-Beauvais, Madeleine de Sourdis; à Almenesche, Louise de Médavy; à Gif, Madeleine de Montenay, et d'autres pieuses abbesses, apportèrent tous les soins à réformer ces maisons, et y réussirent plus encore par leurs

exemples que par leurs exhortations; on nous a conservé des détails précieux sur leurs vertus et leurs services *. Des abbés commendataires secondoient même ce mouvement et ces efforts. Jean de La Salle, fils du gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye, étant devenu abbé d'Abbecour, au diocèse de Chartres, s'y retira pour vivre dans les pratiques de la piété, et y fit profession en 1602; il observoit la règle comme les religieux, et mourut le 6 octobre 1609, dans la pratique de l'humilité et de la pénitence*. François de Saquepée de Sélincourt, abbé de Saint-Evroul, diocèse de Lisieux, quitta le monde en 1597, et se retira dans son abbaye dont il répara les ruines; on le voyoit, bien que commendataire, s'astreindre à tous les exercices de la règle et même au travail des mains, et animer les religieux par son courage et sa ferveur; ce pieux ecclésiastique mourut le 25 février 1613. Robert de La Mesnardière de Courbespine, abbé de Sainte-Colombe, et Louis Arnolphini, abbé de Saint-Martin de Nevers et de Fontainejean, méritent d'être cités pour leur zèle, ainsi qu'Octave Arnolphini, abbé de la Charmoye, qui alla faire profession à Clairvaux, et travailla ensuite à la réforme de l'ordre avec Abraham Largentier et Etienne Mangin. A l'hôpital de Beaulieu, dans le diocèse de Cahors, Galiotte de Gourdon montra, jeune encore, un courage extraordinaire pour la réforme de

* Voyez les *Eloges*, de Bouette de Blemur, et l'*Hist. des Ordres mon.* d'Hélyot, tome VI.

* *Gallia christiana*, tome VIII.

cette maison; son zèle et ses exemples avoient déjà commencé cette entreprise; mais la pieuse prieure mourut le 24 juin 1618, n'étant âgée que de vingt-neuf ans *.

* Voyez l'Hist. des Ordres mon. t. III, ch. XV.

2e. NOTE, page 134.

Il est à propos de faire remarquer, pour la parfaite intelligence de l'histoire de ce temps-là, qu'il y eut successivement sur le siége de Paris quatre prélats du nom de Gondi.

Le premier, Pierre de Gondi, cardinal, étoit né en 1533; il fut évêque de Langres en 1566, et de Paris deux ans après. Il se démit de ce dernier siége en 1598, en faveur de son neveu, Henri de Gondi; cependant il retint quelque part dans l'administration du diocèse. Ce prélat distribua de grandes aumônes pendant le siége de Paris, et donna par son testament 80,000 liv. pour bâtir des couvens aux Capucins et aux Dominicains. Il mourut le 17 février 1616.

Henri de Gondi, dit le cardinal de Retz, évêque de Paris en 1598, favorisa l'établissement des congrégations et communautés qui se formèrent de son temps. Il s'unit au cardinal de La Rochefoucauld et au Père de Bérulle pour soutenir les intérêts de l'Eglise dans le conseil du roi. Ce prélat ayant suivi Louis XIII dans son voyage en Languedoc, mourut au camp devant Béziers, le 3 août 1622.

Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, étoit frère de Henri; il avoit porté l'habit de religieux Capucin, et il affectionna toujours cet ordre. Une bulle du 20 octobre 1622 érigea Paris en métropole détachée de Sens, et lui donna pour suffragans Chartres, Meaux et Orléans. Jean-François, qui étoit doyen de Notre-Dame, fut fait archevêque. Il vit s'élever beaucoup d'églises et de communautés dans son diocèse. En 1640 il tint une assemblée des évêques de sa province. On y condamna le 28 mars le livre intitulé : *Optatus Gallus de cavendo schismate*, par Charles Hersent. Ce livre faisoit alors beaucoup de bruit; seize archevêques et évêques qui se trouvoient à Paris souscrivirent à la censure. Jean-François de Gondi mourut le 21 mars 1654, à soixante-onze ans. Il y eut sous lui une disette à Paris, en 1631, et l'Hôtel-Dieu se trouvant dans un extrême dénûment, le parlement ordonna une quête générale, et l'archevêque chargea les curés et les prédicateurs de recommander en chaire les besoins des pauvres à la charité des fidèles.

Jean-François de Paule-Gondi, dit le cardinal de Retz, étoit fils du comte de Joigny, général des galères, et eut saint Vincent de Paul pour précepteur. Il devint coadjuteur de Paris en 1643, et se rendit fameux par le rôle qu'il joua lors des troubles de la fronde. Il s'échappa en 1654 du château de Nantes où il étoit détenu, et se retira

à Rome. Il ne revint en France qu'après la mort du cardinal de Mazarin, et donna sa démission en 1662; il en sera parlé dans le IVe. livre *.

* *Voyez* la liste des évêques dans le *Pastorale parisiense*, 1786, t. Ier., in-4°.

3e. NOTE, page 152.

On distinguoit plusieurs congrégations de religieuses Ursulines, savoir :

1°. La congrégation de Paris, qui doit son origine au zèle de Mme. de Sainte-Beuve, et dont Cécile de Belloy fut la première religieuse. Cette pieuse fille, née en 1583, mourut le 21 août 1639, ayant fondé un grand nombre d'établissemens. Cette congrégation avoit, comme on l'a dit, quatre-vingts maisons.

2°. La congrégation de Bordeaux, établie par les soins de Françoise de Cazères, dite de la Croix, qui mourut en novembre 1649. Cette congrégation comptoit plus de cent maisons, dont plusieurs dans les Pays-Bas et en Allemagne.

3°. La congrégation de Lyon, formée par Françoise de Bermond, dite de Jésus-Maria, la même qui avoit concouru à l'établissement des Ursulines à Paris. Françoise, née à Avignon en 1572, mourut le 19 février 1628. Sa congrégation fut reconnue en 1619, et étoit composée de soixante-quatorze monastères.

4°. La congrégation de Dijon, qui date aussi de 1619, et qui comprenoit vingt maisons; elle fut instituée par Françoise de Xaintonge, fille

d'un conseiller au parlement de Dijon, morte à Troyes le 4 novembre 1639.

5°. La congrégation de Toulouse, qui commença vers 1611, et avoit vingt couvens; elle est due à Marguerite de Vigier, dite de Sainte-Ursule, une des premières compagnes de la Mère de Bermond. Marguerite étoit née à Lisle dans le Comtat, et mourut dans le couvent de Villefranche le 14 décembre 1646.

6°. La congrégation dite de la Présentation, qui se composoit d'environ vingt-deux maisons; l'institutrice, Lucrèce de Gastineau, née dans la principauté d'Orange en 1594, obtint en 1637 un bref pour autoriser le couvent d'Avignon dont elle étoit supérieure, et mourut le 30 août 1657.

7°. La congrégation d'Arles, qui avoit huit maisons. Jeanne de Rampale, dite de Jésus, en est regardée comme la fondatrice. Née en Provence en 1583, elle obtint une bulle en 1624, et mourut le 7 juillet 1636 en grande réputation de piété.

8°. La congrégation de Tulles, autorisée en 1623, qui n'avoit que six maisons; elle est due à Antoinette Micolon, dite en religion Colombe du Saint-Esprit, née en Auvergne en 1592, et morte à Arlons le 11 mars 1659.

9°. La congrégation de Franche-Comté, commencée en 1604, et composée aussi de six maisons; l'institutrice fut Anne de Xaintonge, sœur de Françoise déjà citée plus haut. Anne, née à Dijon

en 1567, mourut à Dôle le 8 juin 1621. On a sa Vie, par Grosez *.

* Voyez l'*Hist. des Ordres mon.* d'Héliot, t. VII; les *Chroniq. des Ursulines*, et l'*Histoire de l'Ordre de Ste.-Ursule*, déjà citées.

4e. NOTE, page 182.

Quelques savans se rendirent utiles à l'Eglise par leurs travaux à cette époque.

Arnaud de Pontac, évêque de Bazas en 1572 et un des prélats de l'assemblée de Melun en 1579, publia des commentaires sur Abdias, des notes sur la Chronique d'Eusèbe et un ouvrage de controverse contre du Plessis-Mornai; il mourut le 4 février 1605, laissant 12,000 écus pour réparer sa cathédrale.

Fronton du Duc, Jésuite, né à Bordeaux en 1558, bibliothécaire du collége de Clermont à Paris, fut chargé de préparer des éditions des ouvrages des Pères grecs sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. On lui doit des éditions de saint Jean-Chrysostôme, de saint Paulin, de saint Jean-Damascène et de l'Histoire ecclésiastique de Nicéphore Calixte. Il publia une Bibliothèque des anciens Pères en 2 vol. in-fol., et trois volumes de controverse contre du Plessis-Mornai, à l'occasion de son Traité de l'Eucharistie. Fronton du Duc mourut à Paris le 25 septembre 1624.

Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans en 1604, mort à Grenoble le 15 août 1630, étoit un prélat habile. Ses recherches sur l'ancienne discipline de l'Eglise touchant l'administration des

sacremens de pénitence et d'eucharistie, annoncent beaucoup d'érudition et de critique. Le principal de ses ouvrages a pour titre : *De veteribus Ecclesiæ Ritibus;* 1623, in-4°.

Jean Filesac, docteur en théologie de la faculté de Paris et curé de Saint-Jean-en-Grève, fut un des ornemens de la faculté par sa piété et sa science. Il mourut, dans un âge avancé, le 27 mai 1638, ayant publié un grand nombre d'ouvrages sur la théologie et la discipline.

5[e]. NOTE, page 199.

Après la mort de Henri IV on avoit cru devoir tranquilliser les protestans par une déclaration du 22 mai 1610, qui confirmoit l'édit de Nantes. On maintint aussi les dispositions du feu roi, soit pour les places de sûreté, soit pour les sommes accordées afin d'entretenir les garnisons et de payer les ministres. Toutefois les protestans parurent disposés à tirer parti des circonstances pour obtenir de nouvelles faveurs. Ils présentèrent un long cahier de plaintes, refusèrent de se séparer, et renouvelèrent le réglement fait à Sainte-Foi en 1594 pour la formation d'un conseil politique en chaque province. La cour ne put obtenir la séparation de leur assemblée qu'en leur accordant un nouveau brevet pour garder leurs places de sûreté pendant cinq ans, et en leur promettant une aug-

mentation de pension pour leurs garnisons et leurs ministres.

Ils tinrent néanmoins des assemblées dans toutes les provinces, dressèrent des mémoires, et envoyèrent des députés à la cour. La régente défendit ces réunions, et fit expédier une déclaration du 13 avril 1611, portant une abolition générale pour ceux qui s'étoient trouvés à ces assemblées illicites. Mais le synode national de Privas, où présidoient les ministres Dumoulin et Chamier, fit publier une déclaration du 1er. juin, par laquelle le parti protestant rejetoit l'abolition avec mépris, déclarant n'en avoir pas besoin, et que leurs assemblées étoient légitimes.

La veille et le jour de Noël 1614 les calvinistes de Milhau, dans le Rouergue, prirent les armes, chassèrent les prêtres de la ville, forcèrent les portes de l'église, brisèrent les croix et les autels, et profanèrent les hosties.

En 1615 la cour ayant arrêté le mariage de Louis XIII avec une infante d'Espagne, et d'une sœur du roi, Madame Elisabeth, avec un prince d'Espagne, les protestans prirent ombrage de cette alliance et cherchèrent à l'empêcher. Ils s'assemblèrent à Grenoble, puis à Nîmes pour prendre des mesures à cet effet, et le duc de Rohan, un des seigneurs de leur parti, se saisit d'un passage sur la Dordogne pour empêcher le roi de se rendre à la frontière d'Espagne. La cour fut obligée de sui-

vre une autre route. Cette levée d'armes n'eut pas d'autre suite, le roi ayant accordé en 1616 une nouvelle augmentation de 90,000 liv. de subsides pour les garnisons et les ministres, malgré les représentations des catholiques, qui disoient que c'étoit donner les moyens de lever des troupes.

6e. NOTE, page 201.

Le parti protestant vit avec chagrin ce qui venoit de se passer dans le Béarn; les chefs et les ministres s'assemblèrent à La Rochelle à la fin de décembre 1620 *, et malgré les défenses les plus expresses. Ils arrêtèrent dans une assemblée tenue à Milhau de faire des préparatifs de guerre, commencèrent les hostilités dans le Vivarais, et levèrent l'étendard de la révolte en plusieurs villes.

* *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de l'Europe* (par d'Avrigny), tome Ier.

Le roi partit de Fontainebleau le 29 avril 1621 pour les réduire *, et s'empara de plusieurs villes du Poitou. L'assemblée de La Rochelle prépara tout pour résister. Le peuple de cette ville se montroit fort irrité contre les prêtres qui y demeuroient. Pour les soustraire aux fureurs de la multitude, le maire les fit embarquer et conduire à Brouage; les Pères de l'Oratoire et les catholiques furent aussi expulsés de la ville. Saint-Jean-d'Angely fut pris après cinq semaines de siége; le roi refusa d'accorder aucune capitulation aux habitans, qui, l'année précédente, avoient pillé les églises, chassé les catholiques et secoué le joug du souve-

* *Hist. des édits de pacification*; par Soulier, 1682, in-12, pages 195 et suiv.

rain pour se lier avec ceux de La Rochelle. On se rendit maître de plusieurs villes de la Guienne; mais on échoua devant Montauban, dont le roi fut obligé de lever le siége. Le ministre Chamier, plus habile à fomenter la révolte qu'à soutenir la controverse, contribua beaucoup à la résistance de la ville, et fut tué en animant ceux de son parti. La levée du siége de Montauban échauffa l'ardeur des protestans. Les Cévennes se révoltèrent, les églises y furent pillées et les prêtres massacrés. En un instant le Languedoc se trouva en feu; Nîmes et Montpellier secouèrent le joug. Dans la première de ces villes, la cathédrale, qui avoit été déjà abattue en 1567 et relevée en 1590, fut détruite de nouveau; les autres églises de cette ville et de Montpellier furent pillées ou ruinées, et les ecclésiastiques expulsés. L'évêque, Pierre Fenouillet, courut risque de la vie. Prédicateur zélé et prélat pieux, il étoit incommode aux protestans par ses vertus et ses talens, et avoit rappelé dans la ville les communautés précédemment expulsées. Il fut obligé de se retirer à Mont-Ferrand. Soubise, un des chefs protestans, s'empara de plusieurs îles sur les côtes du Poitou, et ravagea des monastères, entr'autres l'abbaye de Sablonceaux, déjà pillée soixante ans auparavant. Les églises du Médoc et du Languedoc furent dévastées. La guerre recommença en 1622; il fallut assiéger plusieurs villes de Guienne. Montpellier capitula après

une longue négociation, et le roi y fit son entrée le 21 octobre, et conclut la paix avec les protestans. L'évêque revint dans cette ville, et s'occupa de réparer le mal que l'influence de la réforme avoit fait à son diocèse. Les catholiques du Midi souffrirent extrêmement dans ces troubles. Des violences, des profanations, des assassinats marquèrent le triomphe des protestans. A Saint-Laurent, diocèse de Gap, un notaire, nommé Jean Ligier, entra par violence dans l'église catholique un dimanche (1622), et s'étant revêtu des habits sacerdotaux, monta à cheval avec quelques protestans déguisés comme lui. Il courut ainsi tout le village, forçant ceux qu'il rencontroit de se mettre à genoux devant une tranche de rave, qu'il portoit avec une pompe dérisoire, et qu'il prétendoit être le Dieu des *papistes*. Il obligeoit de plus à lui donner de l'argent, et mêloit l'insulte à la violence. On voit dix ans après le clergé poursuivre vainement la punition de cette impiété; tout le parti protestant prit fait et cause pour Ligier, et le consistoire en corps alla solliciter le parlement en sa faveur *.

* *Voyez* les *Procès-Verbaux* du clergé de 1635, où ce fait et quelques autres sont relatés.

NOTES DU LIVRE II.

1re. NOTE, page 233.

Ce qui attira surtout l'attention du clergé à cette époque, et ce qui faisoit l'objet de ses plus vives remontrances, c'étoient les entreprises continuelles des protestans et les obstacles qu'ils apportoient en beaucoup de lieux à l'exercice de la religion catholique. Ils n'avoient pas observé longtemps les conditions de l'accommodement conclu avec leurs chefs devant Montpellier en 1622. Ils profitèrent, pour se révolter une seconde fois, d'un moment où ils croyoient la cour embarrassée au dedans et au dehors. Le 17 janvier 1625, un de leurs chefs, le comte de Soubise, s'empara de Port-Louis en Bretagne; il étoit déjà en possession de l'île de Rhé, et se rendit aussi maître de celle d'Oléron. En même temps le duc de Rohan parcouroit les villes protestantes dans l'intérieur du royaume; il étoit accompagné de ministres, faisoit porter une Bible devant lui, et haranguoit dans les places publiques pour échauffer les esprits. Toutefois le cardinal de Richelieu, alors occupé d'autres soins, reçut des propositions d'accommodement, et accorda quelques avantages aux protestans*. Cette nouvelle

* *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe* (par d'Avrigny), t. Ier., année 1625.

* En 1626.

paix ne dura pas plus que la précédente. Le duc de Rohan et Soubise firent alliance avec l'Angleterre *, qui leur promit des secours; et en effet les Anglais opérèrent un débarquement à l'île de Rhé et tentèrent de s'emparer des forts. La quatrième guerre commença; le duc de Rohan fit soulever plusieurs villes du Languedoc, et le ministre Bérault engagea Montauban à prendre le parti de la révolte. Le cardinal de Richelieu jugea qu'il ne rétabliroit jamais la tranquillité dans le royaume, s'il ne parvenoit à réduire La Rochelle, foyer continuel de troubles. On commença le siége de cette place *, et le roi y vint en personne le 22 octobre, accompagné des princes et du cardinal. Le mois suivant, on construisit une digue pour empêcher la ville de recevoir des secours par mer. Pendant ce temps le duc de Rohan parcouroit le royaume, cherchant à exciter des soulèvemens et à surprendre des places. Le 13 novembre 1627, il s'empara de Pamiers, dont l'évêque, Henri de Sponde, eut peine à s'échapper; la ville ne fut reprise par les troupes du roi que le 10 mars suivant. Le duc de Rohan fut repoussé en voulant surprendre Montpellier. Enfin, La Rochelle fut forcée de se rendre * après un long siége, pendant lequel les habitans avoient mieux aimé supporter les horreurs de la famine que de se soumettre à leur souverain. Le roi fit son entrée dans la ville * et y rétablit l'exercice de la religion catholique. On prit successivement

* *Histoire des édits de pacification;* par Soulier, 1682, in-12, page 229.

* 10 août 1627.

* 28 octobre 1628.

* 1er. novembre.

sivement des mesures pour favoriser le retour des habitans à la foi qu'ils avoient abandonnée. Une maison de Pères de l'Oratoire avoit été établie * à La Rochelle par Jacques Gasteau, un des premiers associés du Père de Bérulle ; depuis ils avoient été expulsés par les protestans. Ils rentrèrent après le siége, et travaillèrent utilement à dissiper des préventions enracinées. Des communautés de femmes s'établirent aussi dans la ville. Le roi sollicita la translation du siége de Maillezais à La Rochelle, et elle fut opérée dans la suite *. Jacques Raoul, évêque de Saintes, fut fait évêque de La Rochelle, et s'occupa de ramener ses diocésains à l'unité par des prédications fréquentes et des missions extraordinaires. En attendant que la cathédrale fût construite, on faisoit l'office dans le principal temple des calvinistes.

* En 1613.

* Par une bulle d'Innocent X, du 4 mai 1648.

La persévérance et le génie du cardinal de Richelieu avoient pu seuls triompher des obstacles qu'il eut à vaincre dans le siége de La Rochelle. La prise de cette ville est peut-être le service le plus signalé qu'il ait rendu à l'Eglise et à l'Etat pendant son long ministère. C'est de là que date l'affoiblissement d'un parti qui avoit troublé si souvent la tranquillité du royaume. Le duc de Rohan continuoit encore la guerre en Languedoc (1); mais le 27 mai 1629, Privas, autre boule-

(1) On surprit un traité, du 3 mai 1629, entre le roi d'Espagne et le duc de Rohan, traité par lequel celui-ci s'engageoit

vard des protestans, fut pris. Pendant le siége, le Père Jérôme de Condrieu, gardien des Capucins de Valence, s'étant trouvé écarté du camp, fut massacré par les protestans de la manière la plus barbare : ils le dépouillèrent, l'attachèrent à un arbre et le criblèrent de coups. On traita les habitans de Privas avec une sévérité qui épouvanta les
* 16 juin. autres. La plupart des villes soulevées dans les
* 27 juin. Cévennes et dans le bas Languedoc se soumirent. Alais capitula*, et le duc de Rohan ayant demandé la paix, elle fut conclue * dans cette ville. Les députés de Montauban refusoient encore d'y souscrire, si on ne conservoit pas leurs fortifications; l'approche d'une armée les rendit moins exigeans. Ce ne fut qu'alors que l'exercice de la religion
* En 1600 et en 1623. catholique fut rétabli dans Montauban, après y avoir été proscrit en 1561. L'évêque, Anne de Murviel, l'avoit obtenu momentanément *; mais il avoit été ensuite obligé de céder à l'ascendant du parti dominant. Il résidoit à Montech, d'où il ne revint à Montauban qu'en 1629. Le 20 août de cette année, le cardinal de Richelieu fit son entrée dans cette ville, et le lendemain il officia pontificalement dans l'église Saint-Jacques, que les protestans avoient dépouillée et presque ruinée. On la répara et elle devint l'église cathédrale.

à continuer la guerre dans l'intérieur du royaume. Ce traité est rapporté en entier dans l'*Histoire des édits de pacification*, de Soulier, page 255.

Les Jésuites et les Capucins donnèrent une mission générale dans la ville, et le duc d'Epernon fonda un couvent pour ces derniers. D'autres communautés s'établirent successivement à Montauban. On recommença dans plusieurs parties du Midi à relever ou réparer les églises détruites ou endommagées pendant les troubles, et notamment les cathédrales de Nîmes et de Montpellier. Dans cette dernière ville, les collégiales, les paroisses et les couvens sortirent peu à peu de leurs ruines : de nouveaux établissemens même s'y formèrent. Les religieuses de la Visitation, les Ursulines, les dames du Refuge et celles du Bon-Pasteur, se fixèrent successivement à Montpellier. L'évêque, le vertueux Fenouillet, favorisa ces institutions et quelques autres.

La prise des places occupées par les protestans et la dispersion de leurs troupes n'empêchèrent cependant point encore qu'ils ne commissent des désordres et des violences en plusieurs points du royaume. On voit qu'en 1635 ils étoient encore maîtres de plusieurs églises dans le Dauphiné, et qu'ils refusoient de les rendre au clergé catholique, sur lequel ils les avoient envahies. Ils avoient assassiné trois curés des diocèses de Valence et de Die, et on réclamoit vainement la punition de ces meurtres. Nicolas Bonnault, grand-vicaire d'Uzès, avoit été pareillement mis à mort, parce qu'il avoit retiré un bénéfice des mains des protestans. Jo-

seph La Fontaine, ministre à Carlas, avoit publiquement tourné en dérision les cérémonies de l'Eglise dans le sacrement du baptême, et avoit été acquitté par la chambre mi-partie de Castres. Dans le Dauphiné surtout les protestans dominoient encore, et, en se tenant unis, exerçoient mille vexations contre les catholiques.

2e. NOTE, page 294.

L'état religieux offre à cette époque plusieurs modèles de pénitence et de ferveur.

Pierre Moreau, d'abord avocat, fonda un couvent de Minimes à Soissons, entra ensuite dans cet ordre, et donna tout son bien aux pauvres; son esprit d'oraison et ses lumières dans les choses du salut faisoient rechercher ses conseils; il assista le duc de Mayenne à la mort, et fut visité par Louis XIII et Anne d'Autriche. Il mourut le 31 mai 1626 *.

* *Voyez* sa Vie; Paris, 1639, in-12.

Jean Halbout de La Becquetière, conseiller à Vire, étoit marié à Anne de La Boderie, de la famille des savans de ce nom, lorsqu'il se décida, ainsi que sa femme, à embrasser l'état religieux. Il entra, sous le nom de Frère Elzéar, dans un couvent de Capucins, tandis qu'Anne prenoit l'habit de religieuse dans le monastère de Villers-Canivet, près Falaise. Nicolas de La Boderie, beau-frère de La Becquetière, se fit Capucin avec lui. Celui-ci vécut peu dans son ordre, et fut enlevé par

une épidémie qui régnoit à Caen. Il mourut le 6 août 1626, âgé seulement de trente-trois ans. Sa Vie * est curieuse par les détails qu'elle renferme sur plusieurs personnages de la même province. C'étoit un homme d'une vertu solide, et plein de courage et de zèle. Etant encore dans le monde, il avoit été lié avec Mme. Acarie, avec Claude Bernard et le baron de Renty.

* Par Joseph Le Chevalier; Paris, 1698, in-8e.

Jean Goulu, d'abord avocat, entra en 1604 dans l'ordre des Feuillans, sous le nom de Jean de Saint-François, devint général de son ordre et composa plusieurs bons ouvrages. Il mourut le 5 janvier 1629. Saint François de Sales parle avec estime de lui dans ses Lettres.

Jérôme Petit, abbé et réformateur de l'Etoile, ordre de Cîteaux, diocèse de Poitiers, mourut en 1631, après avoir fait revivre dans son monastère l'esprit de la règle de Saint-Bernard *.

* Sa Vie man est citée dans la *Bibliot. hist.* tome III.

Philippe François, Bénédictin de Saint-Vannes, mort le 27 mai 1635, fut un directeur éclairé et auteur de bons livres de dévotion.

Deux Jésuites, Louis Lallemant et Jean Suffren, méritent d'être cités; le premier mourut le 5 avril 1635, à Bourges, où il étoit recteur du collége; on trouve un abrégé de sa Vie, par le Père Champion, à la tête de ses écrits de piété. Jean Suffren, né à Salon, fut confesseur de Marie de Médicis, et quelque temps de Louis XIII. Il avoit de la réputation comme prédicateur et comme

directeur des consciences, et il a composé des livres de piété. Suffren suivit Marie de Médicis dans son exil et mourut à Flessingue.

Bertrand de Laborie, abbé d'Eysse, au diocèse d'Agen, mort le 12 mai 1639, à quatre-vingt-cinq ans, châtioit son corps par la pénitence en même temps qu'il nourrissoit son esprit par l'étude de l'Ecriture sainte et des Pères; il unit son abbaye à la congrégation de Saint-Maur, abdiqua son autorité et vécut dans les pratiques de la piété.

3e. NOTE, page 294.

Les communautés de femmes furent surtout fertiles en exemples d'édification.

Anne de Luynes, sœur du connétable de ce nom, résista aux instances de sa famille, qui la pressoit de rester dans le monde. Elle entra chez les Ursulines du Pont-Saint-Esprit, et y fut un modèle de ferveur. Elle mourut le 27 décembre 1626 *.

* *Hist. de l'Ordre de Ste.-Ursule*, 2 vol. in-4o.

Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre de Reims, plus illustre encore par sa piété que par sa naissance, établit une plus grande régularité dans son monastère, et fit aimer son gouvernement par sa sagesse et sa douceur. Elle mourut le 23 juin 1626 *.

* *Eloges*, de Bouette de Blemur, t. Ier. p. 143.

Claudine de Moy, mariée d'abord à Georges de Joyeuse, puis à Henri de Lorraine, comte de Chaligny, étant restée veuve pour la deuxième fois à vingt-sept ans, partagea son temps entre la prière,

le soin des pauvres et l'éducation de ses enfans. Elle recevoit et assistoit les malheureux dans son château de Tugny, et menoit une vie dure et pénitente. Ses enfans étant établis, elle prit l'habit de religieuse, sous le nom de Sœur Marie de Saint-François, dans le couvent du Saint-Sépulcre, fondé peu auparavant à Charleville par Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers. La comtesse de Chaligny étoit mère de Charles de Lorraine, évêque de Verdun, pieux Jésuite, dont il a été parlé *, et de la princesse de Ligne qui entra depuis dans l'ordre des Capucins. Elle mourut le 3 novembre 1672.

* Ci-dessus, page 287.

Une autre princesse de la même maison, Marie de Lorraine, fille du duc d'Aumale et abbesse de Chelles, pratiquoit la pauvreté et l'humilité, et forma un grand nombre de religieuses. Elle mourut le 27 juin 1627 *.

* *Eloges*, de Bouette de Blemur, t II, p. 481.

Jeanne Guichard, abbesse de la Trinité de Poitiers, réforma son monastère et se démit ensuite de son autorité, ayant obtenu que son abbaye fût triennale; elle vécut depuis comme une simple religieuse et fonda des couvens. Elle mourut le 13 février 1631 *.

* *Ibid.* pag. 184.

Agnès Galand, dite en religion Agnès de Jésus, étoit née au Puy en 1603, et fit profession chez les religieuses Dominicaines de Langeac, dans le diocèse de Saint-Flour. Avant comme après son entrée dans le monastère, elle fut un modèle de

perfection. Son amour pour Dieu, son esprit d'oraison, sa charité ardente, ses pénitences, la faisoient regarder comme une sainte, et elle passoit pour être favorisée de révélations et de faveurs surnaturelles. Agnès étoit liée avec l'abbé Olier, qui la connut en Auvergne. Elle mourut le 6 octobre 1634 *. Pie VII a déclaré, par un décret du 19 mars 1808, qu'elle avoit pratiqué les vertus chrétiennes au degré héroïque.

* *Voyez* sa Vie ; par Lantage, réimprim. à Paris, 1808, in-12.

Jeanne Absolu, née près Dreux, fut mariée à Antoine Hotman, avocat-général au parlement de Paris; étant restée veuve de bonne heure, elle éleva ses enfans avec soin, et, après les avoir établis, elle entra en 1610 au prieuré des Hautes-Bruyères, où sa fille, Geneviève Hotman, étoit déjà religieuse. Jeanne mourut le 20 septembre 1637, à quatre-vingt-un ans *.

* *Voyez* sa Vie, par Auvray; Paris, 1655, in-4°.

Nous trouvons encore louées pour leur piété, leur sagesse et leur zèle, Marie Granger, fondatrice des Bénédictines de Montargis, morte le 9 mars 1636;

Louise de Lhospital, abbesse et réformatrice de Montivilliers, morte le 7 juin 1643 *;

Et Claudine de Gamaches, abbesse de Sainte-Marie de Nevers. On conservoit la Vie manuscrite de Claudine de Gamaches dans son monastère.

* *Voyez* les *Eloges*, de Bouette de Blemur, tom. II, pag. 417 et 185.

Nous aurions pu citer Catherine de Vis et Gabrielle Fouquart, religieuses Minimes à Abbeville. Catherine vivoit avec sa sœur Marie dans les

pratiques de la plus haute piété; elles se joignirent à deux autres sœurs, Gabrielle et Françoise Fouquart, et commencèrent à vivre ensemble en communauté. Elles embrassèrent le tiers-ordre des Minimes en 1602, et prirent l'habit de religieuses en 1621. Grégoire XV autorisa cette institution. Catherine mourut le 9 septembre 1634 *, et Gabrielle le 3 décembre 1639.

* *Voyez* sa Vie; par Martin.

L'ordre seul des Carmélites fournit à notre admiration des personnes d'une éclatante vertu.

Louise Séguier, fille d'un président au parlement de Paris, épousa Claude de Bérulle, conseiller en la même cour, et le perdit au bout de quelques années de mariage. Elle étoit mère de l'abbé, depuis cardinal de Bérulle, et elle contribua par ses soins à lui inspirer ses sentimens de piété. Ses enfans s'étant successivement établis, Mme. de Bérulle entra chez les Carmélites en 1605, sous le nom de Marie des Anges; elle mourut dans le premier couvent le 2 janvier 1628, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Le cardinal son fils lui administra les derniers sacremens, et Marie de Médicis assista à ses funérailles.

Catherine de Nicolas, née à Bordeaux en 1589, entra aux Carmélites de Paris en 1608, et s'y montra constamment humble, fervente et appliquée à l'oraison. Il y a d'elle des Lettres et divers écrits, et sa Vie a été écrite par Mlle. de Fonteines qui suit. Catherine mourut le 19 fé-

vrier 1623. Son père, Charles de Nicolas, étoit un riche négociant de Bordeaux.

Madeleine de Fonteines-Marans étoit d'une famille distinguée par sa piété. Antoine Dubois, son père, prit les ordres sacrés à l'âge de soixante-cinq ans, et mourut en 1628, après avoir consacré une partie de ses biens en bonnes œuvres. Sa mère, Marie Prudhomme de Fontenay, avoit été toute sa vie un modèle de piété. De sept enfans qu'ils eurent, deux seulement restèrent dans le monde. Madeleine n'avoit pas moins de mérite que de vertu. Visitée dans son couvent par des personnes de distinction, elle savoit les gagner à Dieu : Marie de Médicis, les reines ses filles, les princesses de Longueville l'aimoient et la consultoient. Elle prenoit part à beaucoup de bonnes œuvres, et on remarqua entre autres que ce fut elle qui excita le zèle et la charité en faveur des prêtres catholiques que la persécution avoit forcés de fuir d'Angleterre et d'Irlande et de se réfugier en France. M[lle]. de Fonteines portoit en religion le nom de Madeleine de Saint-Joseph ; elle mourut le 16 avril 1637. Sa Vie * rapporte beaucoup de révélations, et est d'ailleurs intéressante par les détails qu'elle donne sur quelques vertueux personnages de ce temps. Les assemblées du clergé de 1650 et 1653 écrivirent au Pape pour demander qu'il fût fait des informations pour procéder à la canonisation de cette pieuse Carmélite, et

* Par Senault; Paris, 1670, in-4°.

Pie VI déclara * qu'elle avoit pratiqué les vertus jusqu'à l'héroïsme. * En 1689.

Marie-Sylvie de La Rochefoucauld, comtesse de Rochechoart-Chandenier, entra chez les Carmélites en 1610, et, à l'âge de quarante-neuf ans, elle prit pour cette démarche les conseils de Mme. Acarie. On ne l'avoit d'abord reçue que sous le titre de fondatrice, en raison de sa foible santé; mais son courage triompha de la délicatesse de son tempérament, et elle parvint à observer entièrement la règle. Elle étoit sœur du pieux cardinal de La Rochefoucauld, et grand'mère des deux abbés de Chandenier dont il a été parlé. Elle mourut le 13 septembre 1637.

Marie Acarie, fille aînée de la bienheureuse de ce nom, se fit Carmélite après ses sœurs *, et ne fut pas moins distinguée par sa capacité et sa sagesse que par sa vertu. Anne d'Autriche lui témoignoit beaucoup d'estime, et cette princesse lui donna 10,000 liv. pour l'église de son couvent, à condition que la pieuse Carmélite demanderoit à Dieu la naissance d'un dauphin. La réputation de sainteté de Marie de l'Incarnation ajoutoit au respect qu'on avoit pour sa fille, qui paroissoit avoir hérité du mérite comme de la ferveur de sa mère. Elle mourut à Orléans le 1er. juillet 1641 *. * En 1608.

Nous pourrions citer encore Louise Gallois, dame Jourdain, Aimée des Champs, Anne Viole, toutes du même ordre, et sur lesquelles on trouve

* *Voyez* sur cette Carmélite et sur les précéd. des notices dans

la *Vie de Marie de l'Incarnation ;* par M. Boucher, 1800, in-8°.

des notices intéressantes dans la même *Vie de Marie de l'Incarnation,* par M. Boucher.

4e. NOTE, page 324.

Déclaration de Louis XIII.

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Dieu qui élève les rois au trône de leur grandeur, non content de nous avoir donné l'esprit qu'il départ à tous les princes de la terre pour la conduite de leurs peuples, a voulu prendre un soin si spécial et de notre personne et de notre Etat, que nous ne pouvons considérer le bonheur du cours de notre règne, sans y voir autant d'effets merveilleux de sa bonté que d'accidens qui nous pouvoient perdre. Lorsque nous sommes entré au gouvernement de cette couronne, la foiblesse de notre âge donna sujet à quelques mauvais esprits d'en troubler la tranquillité; mais cette main divine soutint avec tant de force la justice de notre cause, que l'on vit en même temps la naissance et la fin de ces pernicieux desseins. En divers autres temps, l'artifice des hommes et la malice du diable ayant suscité et fomenté des divisions non moins dangereuses pour notre couronne que préjudiciables au repos de notre maison, il lui a plu en détourner le mal avec autant de douceur que de justice; la rébellion de l'héré-

sie ayant aussi formé un parti dans l'Etat, qui n'avoit pour but que de partager notre autorité, il s'est servi de nous pour en abattre l'orgueil, et a permis que nous ayons relevé ses autels en tous les lieux où la violence de cet injuste parti en avoit ôté les marques. Si nous avons entrepris la protection de nos alliés, il a donné des succès si heureux à nos armes qu'à la vue de toute l'Europe, contre l'espérance de tout le monde, nous les avons rétablis en la possession de leurs Etats dont ils avoient été dépouillés : si les plus grandes forces des ennemis de cette couronne se sont ralliées pour en conspirer la ruine, il a confondu leurs ambitieux desseins, pour faire voir à toutes les nations que, comme sa providence a fondé cet Etat, sa bonté le conserve et sa toute-puissance le défend. Tant de grâces si évidentes font que, pour n'en différer pas la reconnoissance, sans attendre la paix qui nous viendra sans doute de la même main dont nous les avons reçues, et que nous désirons avec ardeur pour en faire sentir les fruits aux peuples qui nous sont commis; nous avons cru être obligé, nous prosternant aux pieds de Sa Majesté divine, que nous adorons en trois personnes, à ceux de la sainte Vierge et de la sacrée Croix, où nous révérons l'accomplissement des mystères de notre rédemption, par la vie et la mort du Fils de Dieu en notre chair, nous consacrer à la grandeur de Dieu par son Fils rabaissé

jusqu'à nous; et à ce Fils par sa mère élevée jusqu'à lui, en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et tous nos sujets pour obtenir par ce moyen celle de la sainte Trinité par son intercession, et de toute la cour céleste par son autorité et exemple, nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même : nous croyons que celles qui ont été dignes de les porter les rendront hosties agréables; et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été médiatrice de ses bienfaits, elle le soit de nos actions de grâces.

A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et nos sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une si sainte conduite et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que, soit qu'il souffre le fléau de la guerre ou jouisse de la douceur de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire. Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés en ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand

autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge, qui tiendra entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la croix; nous serons représenté aux pieds du Fils et de la mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre. Nous admonétons le sieur archevêque de Paris, et néanmoins lui enjoignons que, tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grand'messe qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les vêpres dudit jour il soit faite une procession en ladite église, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville, avec pareilles cérémonies que celles qui s'observent aux processions générales plus solennelles. Ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises, tant paroissiales que celles des monastères de ladite ville et faubourg, et en toutes les villes, bourgs et villages dudit diocèse de Paris; exhortons pareillement tous les archevêques et évêques de notre royaume, et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leurs églises épiscopales et autres églises de leurs diocèses; entendant qu'à ladite cérémonie les cours de parlement et autres compagnies souveraines, les principaux officiers des villes y soient présens. Et d'autant qu'il y a plusieurs églises épiscopales qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons lesdits archevêques et évêques, en ce cas, de

lui dédier la principale chapelle desdites églises pour y faire ladite cérémonie, et d'y élever un autel avec un ornement convenable à une action si célèbre; et d'admonéter tous nos peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que, sous une si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis; qu'il jouisse long-temps d'une bonne paix; que Dieu y soit servi et révéré si saintement, que nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle nous avons tous été créés : car tel est notre plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, le dixième jour de février, l'an de grâce mil six cent trente-huit, et de notre règne le vingt-huit.

Signé, LOUIS.

NOTES DU LIVRE III.

1re. NOTE, page 349.

Déclaration de Louis XIV.

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Le défunt roi, notre très-honoré seigneur et père, a si heureusement éprouvé, comme il est utile à un prince chrétien, pour le gouvernement de ses peuples, de se fortifier de la grâce de Dieu, et d'en demander l'effet par les prières, qu'il n'a cessé, durant sa vie, d'implorer sa miséricorde et son secours en toutes ses entreprises par l'intercession de sa très-sainte mère la vierge Marie, qu'il choisit pour protectrice spéciale de son royaume, et voulut par une déclaration solennelle, du 10 février 1638, lui consacrer sa personne, son Etat et ses sujets, et offrit ensuite, sur l'autel de l'église métropolitaine de notre bonne ville de Paris, sa couronne et son sceptre ; ayant ordonné que tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il seroit fait une commémoration d'une intention si sainte et si

pieuse, en toutes les églises, tant à la grand'messe qu'aux vêpres, par une procession générale, à laquelle sont invités et doivent se trouver et assister les compagnies souveraines et les principaux officiers des villes : ce qui a été pratiqué avec tant de zèle, et la gloire en est retournée à Dieu, et toutes sortes de prospérités et avantages sur notre royaume, dont l'énumération est réservée à l'histoire, qui sera pleine des prodiges et succès miraculeux qui ont abattu l'orgueil de nos ennemis ; et comme la reine-régente, notre très-honorée dame et mère, qui a pour patronne sainte Anne, mère de Notre-Dame, a toujours eu pour elle des sentimens très-particuliers de vénération, et qu'elle nous a donné les mêmes impressions de dévotion, qui seront accrues avec notre âge, nous ne pouvons pas davantage différer de renouveler de semblables vœux à l'honneur de la très-sainte Vierge, à l'intercession de laquelle nous croyons être redevables des faveurs et bénédictions du ciel, lesquelles ont continué en tous les évènemens considérables de notre règne, par plusieurs batailles gagnées sur nos ennemis, qui nous ont produit ensuite les conquêtes de plusieurs de leurs villes les plus importantes, tant en Flandres qu'en Allemagne et Italie ; et même nous avons depuis peu remarqué une protection spéciale de cette reine des anges en ce que tous les orages qui se sont élevés depuis deux ans au dedans de ce royaume,

et qui sembloient le menacer d'une subversion, ont été appaisés et dissipés avec tant de promptitude et de bonheur qu'aujourd'hui le calme est établi dans toutes nos provinces, et de toutes parts on est venu nous rendre toutes les protestations de respect, d'obéissance et de fidélité, si bien que nous avons lumière des faveurs célestes que nous avons reçues en tant d'occasions. Nous voulons témoigner les mêmes reconnoissances, et faire pareilles soumissions de nous et de notre couronne à la sainte Vierge, espérant de jouir long-temps des effets d'une si forte protection, pour laquelle mériter nous avons, en présence de ladite dame reine et régente, notre très-honorée dame et mère, confirmé et confirmons par ces présentes, signées de notre main, l'observation des mêmes suffrages, processions et solennités ci-devant ordonnés au jour et fête de l'Assomption par lesdites lettres-patentes en forme de déclaration, ledit jour 10 février 1638, ci-attachées sous le contre-scel de notre chancellerie : promettons, de cœur et d'affection, d'y assister annuellement en personne, autant qu'il nous sera possible, pour y rendre nos actions de grâces à notre Seigneur Jésus-Christ; et afin de faire concourir les prières de nos peuples avec nos bonnes intentions, nous exhortons le sieur archevêque de Paris, et néanmoins lui mandons de continuer à faire la commémoration de la précédente déclaration et de la présente, à la grand'messe, qui se

dira en son église métropolitaine; et qu'après les vêpres dudit jour, il soit fait la procession à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville; et que pareilles choses soient faites en toutes les églises paroissiales et en celles des monastères de sa juridiction. Exhortons aussi, et néanmoins enjoignons à tous les archevêques et évêques de notre royaume de faire célébrer les mêmes solennités en leurs églises épiscopales et en toutes les autres de leur diocèse. Sont et seront invités les compagnies souveraines et officiers principaux des villes à faire admonéter un chacun d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, et redoubler l'ardeur de leurs prières pour implorer par celle de son Fils, notre Rédempteur, la paix, que nous souhaitons avec passion de procurer à nos peuples, pour lesquels avons tant d'amour, que nous voyons avec sentiment de douleur leurs souffrances, et réclamons en toute humilité la puissance et la bonté de Dieu, qui seul nous peut donner les moyens de les soulager.

Mandons et ordonnons à tous nos autres officiers, justiciers et sujets, ainsi qu'à chacun d'eux il appartiendra, de faire observer le contenu en ces présentes, et y tenir soigneusement la main.....

Donné à Dijon, le 25 mai 1650.

Signé, LOUIS.

2e. NOTE, page 359.

*Déclaration de plusieurs gentilshommes sur le duel**.

Les soussignés font, par le présent écrit, déclaration publique et protestation solennelle de refuser toute sorte d'appels, et de ne se battre jamais en duel, pour quelque cause que ce puisse être, et de rendre toute sorte de témoignages à la détestation qu'ils font des duels, comme d'une chose tout-à-fait contraire à la raison, au bien et aux lois de l'Etat, et incompatible avec le salut et la religion chrétienne; sans pourtant renoncer au droit de repousser, par toutes sortes de voies légitimes, les injures qui leur seront faites : autant que leur profession et leur naissance les y obligent, étant toujours prêts de leur part d'éclaircir de bonne foi ceux qui croiroient avoir lieu de ressentiment contr'eux, et de n'en donner sujet à personne.

* *Collection des Procès-Verbaux du clergé* (en 10 vol. in-fol.); par Duranthon, t. IV, 1770, pag. 10 des *Pièces justificatives*.

Jugement rendu par MM. les maréchaux de France en conséquence de la présente déclaration.

Sur ce que plusieurs gentilshommes très-reconnus, tant par les marques illustres de leurs maisons, que par celles qu'ils ont données de leur courage en diverses occasions, nous ont présenté qu'ils souhaiteroient avec passion de contribuer à tout ce qui peut dépendre d'eux pour l'exécution

de l'édit du roi contre le pernicieux usage des duels, introduits et invétérés en France, au grand préjudice de la religion chrétienne et du bien de cet Etat, qu'à cette fin ils auroient soussigné un écrit contenant une déclaration publique et protestation solennelle de refuser toutes sortes d'appels, et de ne se battre jamais en duel pour quelque cause que ce soit, et de rendre toutes sortes de témoignages de la détestation qu'ils font du duel, comme chose tout-à-fait contraire à la raison, au bien et aux lois de l'Etat, et incompatible avec le salut et la religion chrétienne, sans pourtant renoncer au droit de repousser par toutes voies légitimes les injures qui leur seront faites, autant que leur profession et leur naissance les y obligent, étant aussi toujours prêts d'éclaircir de bonne foi ceux qui croiroient avoir lieu de ressentiment contre eux, et de n'en donner sujet à personne; vu et examiné ledit écrit, et après les avoir entendu sur cette matière, nous avons approuvé et approuvons le contenu dans ledit écrit; le déclarons conforme aux édits du roi et aux lois de l'honneur, comme il l'est à celles de la vraie religion; exhortons tous les gentilshommes de ce royaume de souscrire et de l'observer en tous les points, comme aussi les soussignés audit écrit, et tous ceux qui voudront le souscrire et remédier aux désordres des duels, de conférer et aviser ensemble sur les satisfactions qu'ils croiroient pou-

voir raisonnablement tirer, au lieu de celles qu'on espère par le duel, pour en dresser mémoires, et les mettre incessamment entre les mains de notre secrétaire de la maréchaussée de France, afin que, les ayant vus et examinés, nous puissions en faire rapport à Sa Majesté, pour être, si elle le juge à propos, confirmées par un nouvel édit ou déclaration, à l'avantage de la religion et du bien de son Etat.

Fait à Paris, le 1er. juillet 1651.

Signé, D'ESTRÉES, SCHOMBERG, PLESSIS-PRASLIN, VILLEROY, *et plus bas,* QUILLET.

Déclaration du clergé de France sur le même sujet.

Nous, désirant satisfaire à l'obligation que le Saint-Esprit nous a imposée de régir l'Eglise de Dieu, de pourvoir charitablement aux nécessités du prochain, et de procurer le salut des ames autant qu'il nous sera possible : après avoir vu la déclaration faite par plusieurs gentilshommes de refuser toutes sortes d'appels, et de ne se battre jamais en duel pour quelque cause que ce puisse être, et ensuite le jugement rendu par MM. les maréchaux de France sur ladite déclaration, avons jugé à propos d'approuver la généreuse et chrétienne conduite des uns et des autres touchant ladite déclaration et ledit jugement, et de fulminer

en même temps de nouveaux anathêmes contre l'insolence et la barbarie des duels. La nature en a de l'horreur, la raison les condamne, les lois civiles et celles de l'Eglise détestent ces noires fureurs, et le ciel est armé de ses plus rigoureuses vengeances pour punir des crimes si monstrueux.

Ce sont ces cruels excès qui causent en même temps le déshonneur des lois, l'opprobre de la nature humaine, l'injure de la religion, la honte du christianisme, l'affoiblissement de l'Etat, le scandale des peuples, la colère du ciel et la perte des ames.

N'est-ce pas éteindre les sentimens de l'humanité et se dépouiller des lumières de la raison, de vouloir détruire son semblable, et s'exposer soi-même au danger de se perdre pour venger une passion farouche, qui semble imiter la fureur des tigres, ou pour établir un point d'honneur imaginaire et cruel de l'homicide, qui donne des règles aux meurtres et déguise l'assassinat en méthode et en mesure pour séduire bien souvent les plus lâches esprits et les foibles courages?.....

Donné à Paris, le 28 août 1651.

J. F., archevêque de Paris; *J. F. de P.*, coadjuteur de Paris; *Henri de Savoie*, archevêque duc de Reims; *François*, évêque d'Amiens; *Simon*, évêque de Soissons; *L.*, évêque de Riez; *Gilles*, évêque d'Evreux; *Antoine*, évêque de Grasse et Vence; *P.*, évêque de Toulon; *P.*, évêque d'A-

vranches; *Henri*, évêque du Puy et comte de Vellay; *Jean*, évêque de Lavaur; *Claude*, évêque de Coutances; *Edouard*, évêque de Bayeux; *E.*, évêque d'Aire; *Louis*, évêque de Clermont; *H.*, évêque de Léon; *François*, évêque de Glandève; *Dominique*, évêque de Meaux; *Philibert*, évêque de Périgueux; *Jean*, évêque de Mâcon; *Félix*, évêque de Châlons-sur-Marne; *Antoine*, ancien évêque de Dol.

Sentiment de la faculté de théologie.

Les constitutions apostoliques déclarent l'usage détestable des duels avoir été introduit au monde par l'œuvre du diable, à ce que, par la mort sanglante des corps, il butine encore les ames; la déclaration publique et protestation solennelle de refuser toutes sortes d'appels, et de ne se jamais battre en duel, suivant qu'elle est exprimée dans la formule attachée, et le jugement rendu sur icelle le 1er. juillet de l'année présente, par MM. les maréchaux de France, sont une pensée autant généreuse et conforme aux mouvemens de l'esprit de Dieu, à la doctrine de Jésus-Christ et de son Eglise, que les duels sont contraires à la raison, au bien et aux lois de l'Etat, et incompatibles avec le salut et la religion. Pourquoi les soussignés docteurs en théologie de la faculté de Paris, suivant les avis par eux plusieurs fois donnés, louent et approuvent la sainte et magnanime résolution que Dieu a inspirée aux auteurs de ladite déclara-

tion et auxdits seigneurs maréchaux : exhortant toute la généreuse noblesse du royaume de ne pas victimer leur sang et leur vie à l'enfer, et de faire la susdite protestation pour le bien de leurs ames, pour les obéissances qu'ils doivent, suivant leurs promesses et paroles données en leur baptême, à Dieu et à l'Eglise pour le service du roi et avantage du royaume.

Lesdits docteurs sont encore d'avis que tous ceux qui recourent au sacrement de la pénitence, et ne sont à l'égard desdits duels en la disposition exprimée en ladite déclaration et protestation, sont incapables du bénéfice de l'absolution et de tous les sacremens de l'Eglise, et que ceux qui, s'étant battus en duel, meurent sur le lieu, quoique l'Eglise, par une indulgence très-charitable, permette de les absoudre de l'excommunication et péché qu'ils ont encouru quand ils sont sérieusement et véritablement repentans, néanmoins elle les prive de la sépulture ecclésiastique, et elle déclare infâmes et excommuniés, et donne son éternelle malédiction à tous ceux qui concourent avec eux, ou qui donnent cause auxdits duels, donnent conseil d'en recevoir les appels, et à ceux mêmes qui sont spectateurs des combats. Délibéré à Paris, le 18 août 1651.

L. Messier, C. Henriot, G. Peyriret, G. Charton, C. Morel, F. Haler, N. Cornet, G. Cocqueret, A. de Breda, V. de Flavigny, L. Bail, V. Amiot,

A. Le Moine, P. Cocqueret, F. E. Cajon, P. Rouillées, B. Betille, N. Le Maître, N. Porcher, F. Heron, F. Quenisat, V. Thirel, N. Mapure, G. de Sainte-Beuve, de Boulont, G. Cugnant, N. Benoît, H. Duhamel, J. Chaillou, C. Mallet, G. Sequier, G. Banneret, P. Martin, J. Henault, N. Tallendier, J. de Gardies de Parlage, J. Darat, N. Feydeau, D. Le Père, N. Queras, N. Dauberde, F. Bernard-Guyard, J. Gaudin de Nuyent, P. Regnier, F. N. Hermand, F. Legand, F. N. Chatillac, F. E. Thibault, F. Camus, F. L. Gautier.

Formulaire du Mandement que l'assemblée des cardinaux, archevêques et évêques qui se sont trouvés à Paris, a jugé pouvoir être envoyé à tous les curés sur le sujet des duels, avec la lettre d'envoi qui suit :

(Lettre d'envoi.)

Monsieur, les lettres qu'il a plu au roi de nous écrire pour nous faire connoître ses saintes intentions d'éteindre entièrement le duel en son royaume, tant par la rigueur de ses édits que par la crainte des foudres de l'Eglise, nous ont obligés de faire quelques assemblées, pour concerter un réglement sur ce sujet ; et, après une sérieuse discussion de cette matière, nous avons composé, d'un commun consentement, celui que nous vous envoyons pour garder l'uniformité dans nos diocèses. Notre dessein toutefois n'a pas été de vous

engager d'approuver absolument cet ouvrage, si vous jugez quelque autre voie plus utile pour le bien des ames qui vous sont commises. Nous avons eu seulement la pensée de vous soulager par ce modèle dans les travaux que notre commun ministère nous fait entreprendre continuellement pour l'édification de l'Eglise. Mais tous nos soins seroient inutiles, si Dieu ne leur donnoit bénédiction par sa grâce, qui cause le commencement, le progrès et la consommation de nos bons désirs. Nous espérons que, comme il a inspiré celui-ci à Sa Majesté, il lui en donnera un entier accomplissement, et que nous verrons cesser en son règne glorieux ces combats funestes, où la voix du sang crie vengeance devant le trône de Dieu. Ainsi nous ne doutons point que vous n'employiez toute la force de la discipline ecclésiastique pour étouffer dans les consciences les sentimens de duel, si contraire à l'esprit de Jésus-Christ, et pour y affermir la paix du christianisme que nous vous souhaitons, comme étant,

Monsieur,

Vos très-humbles et très-affectionnés serviteurs et confrères.

(*Voyez les signatures ci-après.*)

De Paris, le 28 avril 1654.

Après cette lettre se trouve le formulaire adressé à tous curés, vicaires et autres prêtres séculiers et

réguliers ayant le pouvoir d'administrer le sacrement de pénitence. Les prélats louent les pieux mouvemens du roi pour réprimer la licence des duels, le renouvellement des édits des rois et les nouvelles peines et les nouvelles précautions qui ont été ajoutées contre les coupables.

« Nous ne pouvions ignorer, est-il dit *, avec » quels sentimens de piété il avoit écouté les re- » montrances que les prélats lui firent à Paris sur » ce sujet au mois d'août dernier. Nous avions aussi » appris que Sa Majesté, pleine d'un courage hé- » roïque, condamneroit avec autant d'indignation » de vive voix, dans la cour, le duel comme une » action lâche et indigne d'un gentilhomme chré- » tien, qu'elle entend le punir avec rigueur par » ses édits.... L'excès de son zèle pour la gloire de » Dieu nous a touchés beaucoup plus sensiblement » lorsque nous avons reçu la lettre, écrite de sa » main, par laquelle elle nous exhorte de joindre » notre puissance spirituelle à la puissance tempo- » relle que Dieu lui a donnée, afin de faire réus- » sir plus efficacement ses saintes intentions...... » Nous ne pouvons aussi exprimer la consolation » singulière que nous avons reçue de voir un écrit » solennel, approuvé par le jugement de MM. les » maréchaux de France, et signé par un grand » nombre de princes, ducs et pairs, premiers of- » ficiers de la maison du roi et autres gentils- » hommes de marque, par lequel ils protestent

* *Collection ci-dessus, page 13, des Pièces justificatives.*

» publiquement de ne recevoir aucun appel, et
» de renoncer au duel pour quelque cause que
» ce puisse être.... Nous ne pouvons mieux cou-
» per la racine de ce crime qu'en le rendant exé-
» crable par les anathêmes de l'Eglise.... Nous
» déclarons excommuniés *ipso facto* tous et un
» chacun de ceux qui se battront en duel, ou ren-
» contre préméditée, premiers ou seconds ou
» plus grand nombre, de quelque condition qu'ils
» puissent être, comme aussi tous et un chacun
» de ceux qui feront des appels, porteront des
» paroles ou cartels de défis, et ceux qui les
» accepteront, quand même le combat ne s'en-
» suivroit pas, pourvu qu'il n'ait pas tenu à
» eux. Nous déclarons que nous nous réservons
» les cas susdits.... L'absolution du duel ne sera
» donnée aux coupables, lorsqu'il sera public et
» notoire, qu'après la pénitence publique ache-
» vée... Le pénitent signera la déclaration solen-
» nelle faite par un grand nombre de gentils-
» hommes de grande condition, de ne jamais se
» battre en duel.... Ceux qui se battront en duel
» et qui mourront sur-le-champ seront privés de
» la sépulture ecclésiastique, quand même ils au-
» roient donné des marques de pénitence et qu'ils
» auroient reçu, avant la mort, l'absolution sacra-
» mentelle; et à l'égard de ceux qui auront vécu
» quelques jours après leurs blessures, et qui, du-
» rant ce temps, par les témoignages d'une dou-

» leur extraordinaire, auroient été trouvés en dis-
» position de recevoir la sainte Eucharistie, nous
» permettons en ce cas que la sépulture ecclé-
» siastique soit donnée à leurs corps, mais sans
» pompe funèbre, son de cloches, convoi ou au-
» tres cérémonies. . . . Nous avertissons aussi les
» mêmes confesseurs de ne pas se rendre trop in-
» dulgens à imposer de légères pénitences à ceux
» qui participent à ce péché par conseil, persua-
» sion, prêt d'armes, protection, louanges ou ap-
» probation de la fausse valeur. . . . Nous enjoi-
» gnons à tous nos curés de faire publier la pré-
» sente ordonnance incontinent qu'ils l'auront
» reçue, par trois dimanches consécutifs, aux
» prônes de la messe paroissiale, d'en renouveler
» la publication toutes les années, le premier di-
» manche de Carême. . . .

Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens, président; *Georges*, archevêque d'Embrun; *Anne de Levi de Ventadour*, archevêque de Bourges; *Pierre*, archevêque de Toulouse; *Louis*, évêque d'Autun; *Jean*, évêque de Bayonne; *Pierre*, évêque de Montauban; *Jacques*, évêque de Toulon; *Henri*, évêque de Rennes; *Ferdinand*, évêque de Saint-Malo; *Jacques de Grignan*, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux; *Gilbert*, évêque de Comminges; *Baltazar*, évêque et comte de Tréguier; *Claude*, évêque de Coutances; *Hardouin*, évêque de Rodez; *François*, évêque de Madaure, coadjuteur de Cornouaille; *Henri de Laval*, évê-

que et comte de Léon; *François Faure*, évêque d'Amiens; *Charles*, évêque de Césarée et coadjuteur de Soissons; *Cirus*, évêque de Périgueux; *Louis*, évêque de Tulle; *Louis*, évêque de Grasse; *Michel*, évêque de Saint-Pons de Tomière; *l'abbé d'Estrées*, nommé à l'évêché de Laon; *l'abbé de Servien*, nommé à l'évêché de Carcassonne, *Fr.-Jean-Dominique*, nommé à l'évêché de Glandèves; *Bernard de Marmiesse*, agent-général du clergé de France, et nommé à l'évêché de Couserans; *Henri de Villars*, agent-général du clergé de France et secrétaire de l'assemblée.

Les prélats firent ensuite des observations sur la minute de l'ordonnance des duels que chaque évêque donna pour son diocèse. Ces observations avoient pour but de faire mieux entendre l'intention de l'assemblée. Elles sont renfermées dans dix paragraphes dans lesquels on détermine les personnes qui encourent les peines ecclésiastiques, l'application de ces peines, l'absolution et la pénitence.

3ᵉ. NOTE, page 395.

Dans le diocèse de Viviers, les protestans empêchoient de réparer les églises; et, fiers de leur nombre, ils formoient des attroupemens qui empêchoient l'action de la justice. Le 4 septembre 1650 *, un rassemblement d'hommes, à la tête desquels étoit le ministre Baudran, fondit dans le palais de l'évêque de Nîmes, Hector Douvrier, et pénétra

* *Gallia christiana*, t. VI, suite des évêques de Nîmes.

pénétra jusque dans le lieu où le prélat s'étoit retiré; on le menaça, on frappa ses domestiques, et on enleva un jeune homme, né de parens calvinistes, et qui s'étoit retiré chez l'évêque dans l'intention de se faire catholique. L'évêque de Nîmes s'enfuit à Beaucaire, et le chapitre l'y suivit; la terreur fut si grande à Nîmes que tout exercice public de la religion catholique y cessa pendant dix mois. On informa contre les auteurs du tumulte; mais les troubles qui éclatèrent alors dans le royaume et les divisions de la cour empêchèrent la punition des coupables.

Ces temps de discorde et d'orage parurent en plusieurs lieux aux protestans une occasion favorable pour laisser éclater leurs ressentimens. Le comte de Lorges de Montgommery assassina sur le grand chemin le curé de Medrey *, dans le diocèse d'Avranche; le curé de Jadrez, dans le diocèse d'Oléron, fut aussi mis à mort par les protestans. Nicolas Hallay, prévôt de la cathédrale de Nîmes, reçut un coup de fusil dans une émeute excitée par les protestans, et mourut quelques jours après *. Le curé de Bouze, dans le diocèse d'Autun, les Capucins d'Aleth, le doyen de Montaigu, le curé de Saint-Pons, essuyèrent des traitemens rigoureux. A Montauban, un rassemblement de deux mille hommes armés vint enlever le corps d'une femme morte catholique; les ministres étoient à la tête de l'attroupement, et par-

* *Procès-Verbaux du clergé.*

* 11 janv. 1754.

ticulièrement un fanatique, nommé Jean Labadie, qui se signala depuis par des désordres d'un autre genre. Plusieurs ecclésiastiques furent insultés et blessés dans cette circonstance; cependant les auteurs de cet excès demeurèrent impunis.

Dans le diocèse de Nîmes, les protestans de Vesée avoient démoli l'église catholique du lieu. A Sancerre, ils avoient deux temples et ne permettoient pas aux catholiques de jouir d'une seule église, après qu'on avoit détruit les cinq églises qu'ils possédoient autrefois. Dans le diocèse de Rennes, la chapelle de la Roche-Giffart fut brûlée en haine de ce qu'elle avoit été rendue au culte catholique par un membre de cette famille qui avoit abjuré le protestantisme. Les protestans d'Aimet, diocèse de Sarlat, commirent publiquement des impiétés, et tournèrent en dérision les mystères de la religion. A Quintin, diocèse de Saint-Brieuc, le marquis de la Moussaye, calviniste, empêchoit par ses violences l'exercice du culte catholique; de Gonriaud, sieur de Venours, faisoit la même chose à Rouville, diocèse de Poitiers (1).

(1) L'*Histoire des édits de pacification*, par Soulier, rapporte, p. 274, une délibération du synode de Montpazier, diocèse de Sarlat, qui suppose des démarches secrètes faites par les protestans pour demander des secours en hommes et en munitions à leurs frères d'Angleterre.

4ᵉ. NOTE, page 449.

Prêtres distingués par leur piété ou leurs talens.

Robert Gueriteau, curé de Mantes, fut un pasteur vigilant et appliqué aux bonnes œuvres. Né à Pontoise *, il se livra d'abord à l'enseignement, sans que cette carrière le détournât de la piété. Il étoit lié avec le docteur André Duval; Le Clerc, principal du collége de Calvi, bon théologien et pieux ecclésiastique; le Père Marnac, Jésuite, et d'autres hommes recommandables de ce temps. Etant devenu prêtre et docteur, il s'appliqua au ministère, et fut nommé * chanoine de Mantes et curé de Sainte-Croix de la même ville. Il y établit des Ursulines et des filles dites de la Congrégation, qui, sans faire de vœux, vivoient en commun, s'appliquant au travail, élevant les jeunes filles pauvres. Le zèle, la piété et la charité de ce digne pasteur produisirent d'heureux fruits dans son troupeau, qui le perdit le 16 mai 1644 *.

* En 1581.

* En 1623.

* *Voyez* sa Vie, par Le Cousturier, 1651, in-8°.

Siméon de Muis, célèbre hébraïsant, né à Orléans, fut archidiacre de Soissons et professeur d'histoire à Paris. Il est auteur de notes et commentaires sur quelques parties de l'Ecriture, et mourut en 1644 *.

* *Voyez* Moréri.

Guillaume Gibieuf, prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, étoit né à Bourges, et fut nommé par le cardinal de Bérulle son vicaire-

général pour l'ordre des Carmélites. C'étoit un homme docte et pieux, qui étoit lié avec Descartes, Mersenne et les autres savans de ce temps. Il est auteur de *la Vie et les grandeurs de la sainte Vierge* *, et mourut à Saint-Magloire le 6 juin 1650.

* 1637, 2 vol. in-8°.

Jean Violart étoit un chanoine de Reims, dont la Vie a été publiée par Augier *. Nous n'avons pu nous procurer cet écrit.

* Reims, 1649, in-12.

Nicolas Camusat, chanoine de Troyes, mort le 20 janvier 1655, joignoit l'esprit de son état à l'amour de l'érudition; on sait qu'il a beaucoup travaillé sur l'histoire et les antiquités ecclésiastiques *.

* *Voyez* son article dans le *Moréri* de 1759, t. III.

Jean Coqueret, né à Pontoise, devint docteur en 1626, et assista saint Vincent de Paul dans ses premières missions. Dans la suite on le nomma visiteur-général des Carmélites et principal du collége des Grassins. Il avoit autant de talent que de zèle pour l'instruction de la jeunesse; il prêchoit avec succès et prenoit part à beaucoup de bonnes œuvres à Paris. Son mérite et sa piété lui avoient concilié la confiance des gens de bien, et on le consultoit comme un homme doué de prudence et habile dans les voies spirituelles. Ce docteur étoit lié avec la Mère Marguerite du Saint-Sacrement, fille de Mme. Acarie. Il mourut à Marseille le 9 octobre 1655, dans un voyage qu'il faisoit comme visiteur des maisons des Carmélites *.

* Manusc. de Grandet.

Pierre Gassendi, chanoine de Digne, fut un des hommes les plus distingués de son temps par l'universalité de ses connoissances, l'étendue de ses relations et le nombre de ses ouvrages. On aura une idée de ses travaux dans sa Vie *; il mourut le 14 octobre 1655.

* Par Bougerel, 1737, in-12.

Matthieu Beuvelet, né vers 1620 à Marle, diocèse de Laon, étudia d'abord en droit, fit ensuite quelque séjour chez les Jésuites, et, étant venu à Paris, entra au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où il resta long-temps simple clerc et préfet des catéchismes, sans pourtant cesser de s'appliquer aux sciences ecclésiastiques. L'Ecriture sainte, les conciles et les Pères étoient ses lectures favorites, et c'est dans ces sources si pures qu'il puisa les pensées pieuses et solides dont il a rempli ses livres. La foiblesse de sa santé ne lui permettant pas de se livrer aux œuvres extérieures, il s'estimoit heureux de pouvoir servir l'Eglise d'une autre manière. Il fut ordonné prêtre assez tard, et demeura dans le séminaire Saint-Nicolas, sans cependant s'agréger à la communauté. Plusieurs maladies l'affligèrent successivement et firent éclater sa patience et sa résignation; enfin une maladie de poitrine l'enleva le 17 février 1657, lorsqu'il sembloit être dans la force de l'âge. On a de lui des *Méditations ecclésiastiques*, le *Directoire des Séminaires*, le *Manuel* et l'*Explication du Symbole des Apôtres* *.

* Manusc. de Grandet

Michel Le Fèvre, docteur de Sorbonne, prêtre de l'Oratoire et théologal de l'église d'Orléans, avoit un zèle extrême pour combattre les abus et les désordres; il les réprimoit par ses exhortations publiques et particulières, et par tous les moyens que lui suggéroit son désir ardent de la gloire de Dieu. L'austérité de sa vie et sa haute piété lui donnoient à cet égard une autorité extraordinaire; cependant son zèle l'exposa quelquefois à des traverses qui ne refroidirent point son courage. Cet homme de bien mourut le 6 avril 1658, à l'âge de soixante-seize ans *.

* Tiré de son Eloge, imprimé en forme d'épitaphe, in-4°.

Pierre de Bullion, chanoine de Notre-Dame de Paris et abbé de Saint-Faron, étoit fils du surintendant des finances; riche et lancé dans le tumulte du monde, il menoit une vie assez dissipée, lorsqu'ayant été touché de la grâce, vers 1655, il se donna tout entier à la piété et à la pratique des bonnes œuvres. Il répandit d'abondantes aumônes et passa ses dernières années dans la retraite. Par son testament il laissa tous ses biens aux pauvres, et mourut le 30 novembre 1659.

5e. NOTE, page 453.

Religieux plus connus par leur piété.

Martin Marrier, Bénédictin de Saint-Martin-des-Champs, prit part à la réforme de Cluny, et montra du zèle pour l'étendre; il mourut le 26 février 1644.

La même année, la congrégation de Sainte-Geneviève perdit son pieux réformateur, Charles Faure, qui avoit si bien secondé les vues du cardinal de La Rochefoucauld. Les soins qu'il se donna pour la réforme, ses travaux et ses austérités abrégèrent sa carrière; il mourut le 4 novembre 1644, n'étant âgé que de cinquante ans *. Sa congrégation fut gouvernée après lui par des hommes de mérite, parmi lesquels nous citerons François Boulart, François Blanchart, Paul Beurier *.

* *Voyez* sa Vie, 1698, in-4°.

Jean-Chrysostôme de Saint-Lo, religieux du tiers-ordre de Saint-François, étoit renommé alors par les progrès qu'il avoit faits dans les voies spirituelles, et par son talent pour y conduire les ames; il mourut le 26 mars 1646; sa Vie, par Boudon *, ne contient que peu de faits, et est toute employée à peindre ses dispositions intérieures.

* 1684, in-12.

Paul Tronchet, Minime, né à Arles le 5 décembre 1615, étoit un religieux humble et mortifié; il mourut dans sa patrie le 29 juillet 1647 *.

* *Voyez* sa Vie, par Moret; Avignon, 1656.

Firmin Rainsant, Bénédictin de Saint-Maur, visiteur de la province de Bretagne, étoit aussi fervent que laborieux, et mourut en odeur de sainteté au monastère de Lehon, le 8 novembre 1651 *.

* Voyez l'*Hist. littér. de la congr. de St.-Maur*, pag. 58.

Nicolas Davanne, prieur-commandataire de Saint-Nicaise de Meulan et de Bonne-Nouvelle de Rouen, résolut de quitter ces bénéfices pour travailler à sa perfection; il fit les vœux de religion

à Saint-Nicaise et rendit de grands services à la ville de Meulan, sa patrie, par sa sagesse, son zèle et sa capacité pour les affaires. Il mourut le 11 juin 1660 *.

* Gallia christ. t. XI.

Marin Mersenne, religieux Minime, né dans le Maine en 1588, étoit en même temps hébraïsant, théologien et philosophe; sa douceur, sa modestie et son amour pour la retraite ne le firent pas moins estimer que son savoir et le nombre de ses écrits. Il étoit lié avec les hommes les plus célèbres de son temps, notamment avec Descartes, et mourut à Paris le 1er. septembre 1648 *.

* Voyez sa Vie, par Hil. de Coste, 1649, in-8°., et la Vie de Descartes, par Baillet; 1691, in-4°.

6e. NOTE, suite de la précédente.

Religieuses plus recommandables par leurs vertus.

Geneviève Acarie, troisième fille de la bienheureuse de ce nom, née à Paris en 1592, entra chez les Carmélites en 1607, et prit le nom de Geneviève de Saint-Bernard. Elle fonda le couvent des Carmélites de Chartres et devint prieure de celui de Sens, où elle mourut le 12 septembre 1644. L'archevêque de cette ville voulut faire la cérémonie de ses funérailles *.

* Voyez une Notice dans la *Vie de Marie de l'Incarnat.*; par M. Boucher, page 333.

Madeleine de Jésus-Maria, de la famille Centurioni de Gênes, étoit à la fois, dit-on, parente ou alliée de saint Charles Borromée, de saint François de Borgia et de sainte Thérèse. Elle se fit Carmélite, et fut l'une des trois envoyées d'Italie

pour fonder le monastère d'Avignon. Elle établit ensuite les couvens de Carpentras et de Chambéri. Ces trois maisons n'avoient aucun rapport avec les autres Carmélites de France. La Mère Madeleine mourut en 1645, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Marie d'Hannivel, née à Paris en 1579, étoit fille du grand-audiencier de France; elle vivoit dans la dissipation et le tumulte du monde, lorsque les conseils du Père Ange de Joyeuse l'engagèrent à se donner à Dieu. Elle refusa un parti honorable pour embrasser la vie religieuse, et fut de la communauté des Filles de Sainte-Geneviève, formée par Mme. Acarie en 1602 Ce fut une des premières qui entrèrent dans l'ordre des Carmélites, et elle fit ses vœux en 1605 sous le nom de Marie de la Trinité. Elle fonda plusieurs couvens, fut estimée de saint Vincent de Paul et du docteur Duval, et étoit en relation de lettres avec la princesse de Condé, à laquelle elle donnoit des conseils pour sa conduite intérieure. Elle mourut à Troyes le 6 mars 1647 *.

* *Voyez* un Abrégé de sa Vie à la fin de celle de Gallemant, et une Notice dans la *Vie de Marie de l'Incarnat.*; par M. Boucher, page 300.

Marguerite du Saint-Sacrement, dont le nom de famille étoit Parigot, fut Carmélite à Beaune. Elle étoit en relation de piété avec des personnes pieuses de ce temps, notamment avec le baron de Renty, et on assure qu'elle prédit la naissance de Louis XIV. Sa dévotion particulière étoit d'honorer Jésus enfant, et elle offroit à Dieu des pé-

nitences extraordinaires pour la conversion des pécheurs. Elle mourut le 26 mai 1648 *.

* *Voyez* sa Vie, par le P. Amelote, 1654, in-4°.

Laurence de Budos, abbesse de la Trinité à Caen, naquit en Languedoc de Jacques de Budos, vicomte de Portes. Elle fut élevée à l'abbaye de Chelles, et, ayant fait profession de la règle de Saint-Benoît, elle entreprit de mettre la réforme dans son abbaye. Sa piété, sa douceur et sa charité triomphèrent des obstacles. Elle mourut le 23 juin 1650 *.

* *Voyez* une Notice dans les *Eloges de plus. person. illustres en piété de l'ordre de Saint-Benoît*; par Bouette de Blemur, t. II, p. 113.

On a une Vie particulière de Madeleine du Sauveur, du tiers-ordre de Saint-François, supérieure du couvent de Sainte-Elisabeth à Lyon, morte la même année.

Jeanne-Françoise de Courcelles de Pourlan, abbesse de Tart, y introduisit aussi la réforme, et mourut le 8 mai 1651 *.

* *Voyez* sa Vie; Lyon, in-8°., et l'*Hist. des Ordres mon.* d'Hélyot, t. V, p. 471.

Catherine Charlet, abbesse et réformatrice de la Saussaye, mourut le 22 juillet 1652, à l'âge de soixante-douze ans.

Charlotte de Harlay de Sanci, marquise de Bréauté, née en 1579, étoit fille de Nicolas de Harlay de Sanci, dont il a été question *; elle devint veuve encore jeune, et renonça au monde pour entrer chez les Carmélites. Elle contribua pour une forte somme à l'embellissement de l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Anne d'Autriche l'aimoit et la visitoit souvent. Elle lui amenoit Louis XIV enfant, et elle voulut assister

* Tom. Ier. pag. 49.

à ses funérailles, ainsi que Monsieur. La marquise avoit en religion le nom de Marie de Jésus. Elle mourut le 29 novembre 1652, dans des sentimens de ferveur dignes d'une femme si courageuse. Sa Vie, par un Père de l'Oratoire, est restée manuscrite *. Deux de ses frères entrèrent à l'Oratoire; l'un, Achilles, avoit été ambassadeur à Constantinople, et l'autre, Henri, avoit servi dans les armées. Ils moururent, le premier en 1646, et le second en 1667.

* *Voyez* une Notice dans la *Vie de Marie de l'Incarn*. p. 317.

Françoise de Faudoas-Averton, mariée à François de Vauquelin, baron de Bazoche et bailli d'Alençon, étant devenue veuve et ayant achevé l'éducation de ses enfans, prit l'habit de l'ordre de Saint-Benoît dans l'abbaye des Vignats, au diocèse de Séez; elle y mourut le 3 janvier 1655, dans l'exercice de toutes les vertus *.

* Outre sa Vie, par Lami, on a son Eloge dans le recueil de Bouette de Blemur, t. I[er]. p. 437.

Luce de Luxe, abbesse de Saint-Ausone d'Angoulême, est citée aussi comme un modèle de toutes les vertus religieuses. Son abbaye avoit été ruinée pendant les guerres des protestans : elle la fit relever; mais elle eut encore plus de soin de rétablir la discipline, l'amour de la pauvreté et l'esprit de recueillement. Humble et détachée de tout, elle donna sa démission de l'abbaye, et vécut simple religieuse jusqu'au 7 avril 1656, qu'elle mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans *.

* Voyez les *Eloges*, de Bouette de Blemur, t. I[er]. p. 1.

Marguerite Clausse, née en 1575, épousa à vingt-deux ans Salomon de Béthune, baron de Rosni et

frère du duc de Sulli; devenue veuve la même année, elle fut recherchée en mariage par le maréchal de Marillac; mais elle refusa toute alliance pour se donner à Dieu, et entra chez les Feuillantines de Toulouse, sous le nom de Marguerite de Sainte-Marie. Ayant été envoyée à Paris en 1622 pour y établir un couvent de son ordre, elle en devint prieure, et mourut le 20 avril 1657.

Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, naquit en 1574, prit possession de son abbaye en 1598; elle étoit belle-sœur de Pierre Forget de Fresne, secrétaire d'Etat, qui lui procura les secours nécessaires pour rétablir son abbaye, également déchue pour le temporel et le spirituel. Le cardinal de Sourdis, son cousin-germain, l'encouragea dans ses projets de réforme, et le Père Benoît de Canfeld, dont nous avons parlé, la soutint par ses conseils. Elle conféra sur son dessein avec saint François de Sales, les docteurs Duval et Gamaches et Mme. Acarie, qui lui facilitèrent les moyens de réussir. La patience et la sagesse de Mme. de Beauvilliers triomphèrent de tous les obstacles, et les anciennes religieuses de la maison finirent par se rendre à ses désirs; les observances régulières furent rétablies dans l'abbaye, et c'est de là que la réforme de l'ordre de Saint-Benoît se répandit dans d'autres monastères. Marguerite d'Arbouze, réformatrice du Val-de-Grâce, étoit sortie de Montmartre, ainsi que beaucoup d'autres

pieuses et sages filles. Marie de Beauvilliers fit réparer l'église des Martyrs au bas de Montmartre, et partagea sa communauté en deux pour faire le service dans l'ancienne abbaye et dans le nouveau couvent. Elle refusa des bénéfices plus considérables, et mourut le 21 avril 1657, jouissant de l'estime générale pour ses vertus, son courage et son habileté dans le gouvernement. Elle étoit tante du duc de Beauvilliers, dont il sera question par la suite *.

Marie Sevin, dame du Coudrai, étoit fille du président Sevin; elle naquit à Paris en 1571, et devint veuve la première année de son mariage. Elle donna 24,000 liv. pour l'établissement des Carmélites en France, et prit elle-même l'habit dans cet ordre en 1605, sous le nom de Marie de la Trinité. Plusieurs couvens de Carmélites furent formés et dirigés par elle, et elle mourut saintement à Ausch en 1657 *.

Charlotte de Wilcardel de Fleury, religieuse Annonciade du couvent de Saint-Eutropes, près Chartres, mourut en odeur de sainteté à Pont-à-Mousson le 9 janvier 1658.

Marguerite de Jésus, Dominicaine à Toulouse, fondatrice des couvens de Saint-Thomas et de la Croix, à Paris, mourut aussi en grande réputation de piété le 7 juin de la même année.

Esprite de Jossand, née à Carpentras en 1628,

* *Voyez* Héliot. *Hist. des Ord. monast.*, t. VI, p. 315, et les *Eloges*, de Bouette de Blemur, t. II, pag. 143.

* *Voyez* une Notice dans la *Vie de Marie de l'Inc.*, de M. Boucher, p. 315.

entra dans le tiers-ordre des Minimes, sans cesser d'habiter dans le monde. Les œuvres de miséricorde, la visite des hôpitaux et des prisons, le soin de gagner les ames à Dieu, et les pratiques de la piété et de la pénitence, telles étoient les occupations habituelles de cette vertueuse personne, qui mourut à Carpentras le 7 août 1658 *.

* *Voyez* sa Vie, imprimée à Avignon.

Madeleine de Saint-François, dont le nom de famille étoit de La Grange-le-Roi, obtint de se démettre d'une abbaye qu'elle possédoit pour entrer dans l'ordre des Capucines, où elle vécut dans les exercices de la pénitence jusqu'au 29 août 1658.

Marie-Liesse de Luxembourg-Pinei, duchesse de Ventadour, se fit Carmélite du consentement de son mari, qui, de son côté, entra dans l'état ecclésiastique, et renonça au monde et aux honneurs. La duchesse fonda à Chambéri un couvent de Carmélites et un autre de Carmes-Déchaussés, et mourut dans cette ville le 18 janvier 1660, à quarante-neuf ans.

Marguerite Acarie, seconde fille de la bienheureuse de ce nom, née en 1590, entra la première en religion, et reçut le nom de Marguerite du Saint-Sacrement. Elle fonda plusieurs couvens et se montra digne de la ferveur, de la sagesse et du courage de sa sainte mère. Ce fut elle qui osa prier Anne d'Autriche de rendre ses visites moins fréquentes, parce qu'elles nuisoient au recueillement

de la communauté. Elle mourut dans le couvent de la rue Chapon le 24 mai 1660 *.

* Voyez une Notice dans la Vie de sa mère, par M. Boucher, pag. 329.

7e. NOTE, page 474.

Pieux laïcs.

Le Chevalier, beau-frère de Jean Halbout de La Becquetière, dont il a été parlé dans le livre précédent, auroit bien voulu pouvoir suivre l'exemple de celui-ci et embrasser aussi l'état religieux. Retenu dans le monde par les liens qu'il avoit contractés, il y menoit la vie la plus édifiante, se livroit aux bonnes œuvres, et mourut dans les pratiques de la piété le 19 mars 1645 *.

* *Vie du P. Elzéar de Vire*; par Le Chevalier, in-8o. p. 180.

François Sublet Desnoyers, secrétaire d'Etat et intendant des finances sous Louis XIII, quitta la cour et les emplois en 1643; c'étoit lui qui avoit fait bâtir à ses frais l'église du noviciat des Jésuites à Paris, rue du Pot-de-Fer. Il étoit neveu par sa mère du Père Honoré de Champigny, Capucin. Son père, Jean Sublet de La Guichonnière, maître des comptes, s'étoit fait Chartreux après la mort de sa femme. Deux sœurs de Desnoyers entrèrent chez les Feuillantines.

Jean-François de Barillon, président au parlement de Paris, né en 1601, étoit un modèle de l'austérité des mœurs et de la conduite laborieuse et intègre qui conviennent à un magistrat. Il employoit la plus grande partie de son patrimoine à

soulager les malheureux. Après avoir passé près de vingt ans dans les charges, il céda au goût qu'il nourrissoit depuis long-temps pour la retraite, et se rendit à Pignerol, où il partageoit ses journées entre la prière, l'étude et le soin des pauvres. Sa prudence, sa douceur, sa simplicité rendoient sa conversation aussi agréable qu'utile, et il engagea plusieurs personnes à se donner à Dieu. Il mourut le 30 août 1645 *.

* Voyez ses *Derniers sentimens, paroles et actions*, par Rivière; Turin, 1645, in-8°.

Victor Pallu, seigneur de Buau en Tourraine, né à Tours, s'étoit appliqué à la médecine et l'avoit exercée avec succès lorsqu'il résolut de quitter le monde. Il consulta sur ses dispositions M. Gault, évêque de Marseille, qui le fortifia dans ses dispositions. Il se retira dans la solitude de Port-Royal, où il mourut le 22 mai 1650, avant la grande chaleur des contestations auxquelles cette maison prit tant de part *.

* *Moréri.*

Louis de Sales, frère du saint évêque de Genève, étoit digne d'appartenir de si près à cet illustre prélat dont il retraçoit la piété et la douceur. Il étoit plus jeune de dix ans que le saint évêque. Sa Vie * montre en lui l'esprit de retraite, de prières et d'humilité à un degré éminent. Il pratiquoit surtout le détachement de toutes les choses d'ici-bas. Ce sage chrétien mourut le 24 novembre 1654 entre les bras de son fils, Charles-Auguste, qui avoit été élevé, neuf ans auparavant, sur le siége de Genève.

* Par Buffier, 1737, in-12.

François

François de Coligni, marquis d'Andelot, petit-fils de l'amiral qui s'étoit rendu si fameux pendant les troubles du siècle précédent, entra à l'Oratoire, et, après la mort de son frère Bernard, se retira dans ses terres à Lenti, en Bourgogne; il mourut à Châtillon en 1654, après avoir favorisé la fondation du couvent des Carmélites de cette ville, et avoir de plus établi celui de Chaumont.

Jérôme Bignon, avocat-général au parlement de Paris et conseiller d'Etat, peut être cité à la fois comme un savant du premier ordre, comme un magistrat intègre et comme un homme profondément religieux. Il mourut le 7 avril 1656, dans sa soixante-sixième année *.

* *Voyez* sa Vie; par Pérau, 1757, in-12.

Parmi les laïcs qui faisoient une profession particulière d'une grande sévérité de mœurs et d'un détachement absolu, nous ne pouvons nous empêcher de nommer les solitaires de Port-Royal, et, quoique nous nous soyons imposé la loi de passer sous silence de trop fâcheuses controverses, on seroit néanmoins étonné que nous laissassions dans l'oubli des hommes qui ont donné de si éclatans exemples de pénitence et de renoncement au monde. M. le cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénélon* *, a peint avec autant d'impartialité que de talent cette société de Port-Royal, si distinguée par le mérite, les lumières et la rigidité de mœurs de ses membres, mais entraînée par des circonstances particulières

* Tom. Ier. pag. 20.

à des haines, des opinions et des démarches où on ne peut méconnoître l'exagération et l'esprit de secte. Cette disposition d'hommes estimables d'ailleurs tient à l'influence qu'exerça sur eux un ecclésiastique fameux dans l'histoire des troubles de ce temps-là, Jean du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. Celui-ci avoit été fort lié avec Jansénius, évêque d'Ypres; il adopta ses sentimens, et mit une extrême ardeur à les répandre. Adroit et insinuant, il fit des prosélytes parmi les religieuses de Port-Royal qui s'étoient mises sous sa direction, et cette communauté s'attacha fortement à lui et à ce qu'il leur avoit peint comme la cause de la vérité.

Cette communauté avoit été réformée, comme nous l'avons vu, par Angélique Arnauld, fille distinguée par son mérite et sa vertu, mais issue d'une famille où l'antipathie pour les Jésuites étoit héréditaire. Ce fut, à ce qu'il paroît, cette disposition qui jeta la famille Arnauld dans un parti auquel se rallièrent tous les ennemis de la société. Arnauld d'Andilly, et Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, étoient frères d'Angélique, et occupent une grande place dans l'histoire de Port-Royal et des querelles de cette maison. Arnauld d'Andilly a traduit plusieurs écrits des Pères et publié des Vies de saints; il se retira en 1646 à Port-Royal des Champs, où étoient déjà Antoine Le Maître et de Sericourt, ses neveux. Le Maître

de Sacy, frère des précédens, Antoine Singlin, Claude de Sainte-Marthe, Walon de Beaupuis, furent tour à tour directeurs de la maison. Plusieurs séculiers se joignirent à eux; ils menoient ensemble la vie de communauté, et vaquoient à la prière, à de pieuses lectures et à des travaux conformes au goût de chacun. Leur vie étoit austère, leur détachement des biens de la terre absolu, et toutes leurs pensées paroissoient être pour la gloire de Dieu et pour leur propre sanctification.

Des hommes d'un rang distingué venoient de temps en temps partager leur retraite. Le duc Louis-Charles de Luynes bâtit le château de Vaumurier exprès pour se trouver auprès de Port-Royal; mais il s'éloigna ensuite de cette société. Le duc et la duchesse de Liancourt furent amis plus constans de cette maison. Dugué de Bagnols, maître des requêtes, d'Epinoi de Saint-Ange, de Pontchâteau, de Pontis, le médecin Hamon, furent successivement au nombre des solitaires. Charles-Etienne Maignart, marquis de Bernières, maître des requêtes et intendant des armées de Flandre, acheta aussi une terre près de Port-Royal, et fut un des plus zélés pour la cause à laquelle cette maison s'étoit vouée; ce magistrat, qu'il ne faut pas confondre avec Jean de Bernières-Louvigny, cité plus haut, mourut en exil à Issoudun, le 31 juillet 1662. Nous nommerons dans les

livres suivans plusieurs autres amis et écrivains de Port-Royal. Nous finirons cette note en regrettant, comme M. le cardinal de Bausset, que des hommes estimables par leurs talens et leur régularité ne se soient pas tenus en garde contre l'esprit de secte, et se soient lancés dans une suite de disputes qui ont si fort affligé l'Eglise et troublé l'Etat; et, pour emprunter les paroles de l'illustre historien*, « ce qui doit encore ajouter aux regrets qu'excite le souvenir de ces déplorables contestations, c'est qu'elles vinrent troubler la paix de l'église de France dans ses plus beaux jours, dans un temps où les lumières répandues dans toutes les classes du clergé, les talens et les vertus qui brilloient dans l'épiscopat, l'esprit religieux qui formoit encore le caractère national et la protection d'un roi tel que Louis XIV, permettoient d'espérer » pour la religion les plus heureuses destinées.

* *Histoire de Fénélon*, t. I[er]. p. 24.

8[e]. NOTE, page 475 (1).

Femmes pieuses.

Marie-Amice Picard, née à Saint-Pol-de-Léon en 1599, n'étoit qu'une pauvre villageoise et une servante; mais, dans une condition humble, elle sut s'élever à la pratique des plus hautes vertus. Elle ne perdoit point de vue la présence de Dieu,

(1) On a omis à cette page d'indiquer le renvoi à la note.

se soumettoit à ses maîtres en esprit de foi, et étoit un modèle de patience, de recueillement et de ferveur. Elle mourut le 25 décembre 1647.

Anne de Pichery, née à Orléans en 1583, mariée à un habitant de cette ville, nommé François Philippe, vécut jusqu'à l'âge de trente ans d'une manière chrétienne, mais qui n'avoit rien de remarquable. A cette époque elle se consacra particulièrement à Dieu, et fit de grands progrès dans la piété sous la direction d'un religieux Récollet, le Père Dolbeau. Elle visitoit les malades à l'Hôtel-Dieu, et on lui confia le soin des enfans de l'aumône, comme on disoit dans ce temps-là. Un pieux magistrat d'Orléans, M. Houmain, qui exerçoit la charge de lieutenant-criminel, étoit lié avec Mme. Philippe, et ils s'excitoient l'un l'autre à servir Dieu et à secourir le prochain. Anne de Pichery mourut le 31 août 1653. On conserve dans la bibliothèque publique de la ville d'Orléans deux Vies manuscrites de cette vertueuse dame.

Elisabeth Ranquet, dame du Chevreul d'Esturville, naquit à Paris, le 23 juin 1618, d'une famille que la duchesse de Mercœur affectionnoit. Cette duchesse ne négligea rien pour inspirer à la jeune Elisabeth le goût de la piété. Ses parens la marièrent à Nicolas du Chevreul, sieur d'Esturville, qui, au bout de peu de temps, fut obligé de se retirer dans sa patrie, au diocèse de Coutances. Sa femme l'y suivit, sans regretter le tumulte et la dissipa-

tion de la capitale; livrée à ses devoirs, elle ne connoissoit d'autre distraction que les exercices de piété et la pratique des bonnes œuvres; elle attiroit par ses charités la bénédiction de Dieu sur sa famille. Elle mourut le 6 avril 1654, affoiblie par les austérités, et soupirant après le bonheur du ciel *.

* *Voyez* sa Vie; Paris, 1655, petit in-12.

Marie de Valernod, dame d'Herculais, étoit petite-nièce de Pierre de Valernod, évêque de Nîmes, mort en 1625. Ayant été guérie miraculeusement, à ce qu'elle croyoit, d'une maladie grave qu'elle avoit essuyée en 1642, elle se donna entièrement à Dieu, et fit de grands progrès dans les voies de la perfection. Après avoir habité quelque temps à Grenoble, elle se retira dans sa terre de Saint-Vallier, où elle vivoit dans l'exercice des plus hautes vertus, et dans les pratiques de la pénitence, de la prière et des bonnes œuvres. Elle mourut à l'âge de trente-cinq ans, et, à ce qu'il paroît, l'an 1654, et laissa une telle réputation de sainteté que l'évêque, le chapitre et le parlement de Grenoble voulurent assister à ses funérailles, où son éloge fut prononcé : ce discours, qui est manuscrit, nous a été communiqué, et c'est de là que nous avons extrait ce que nous venons de dire sur cette dame.

Nous nous sommes abstenu à dessein de citer parmi les personnes les plus célèbres par leur piété une femme qui eut cependant une grande répu-

tation, mais sur laquelle on a porté des jugemens très-divers. Marie Tessonier, appelée communément Tessonière, née à Valence, vers 1576, de parens protestans, avoit été mariée de bonne heure à un notaire du Dauphiné, Matthieu Poucheolon. Elle se convertit peu après son mariage, et son mari suivit son exemple. Devenue veuve, elle se donna entièrement à la prière. Sa vie est une suite continuelle de révélations et de faveurs extraordinaires. On voulut détourner Marie de cette voie, mais elle y persévéra. Elle faisoit des conférences sur la religion, et convertit, dit-on, des catholiques et des protestans. On cite plusieurs saints personnages du temps comme ayant été favorables à cette fille; saint François de Sales, le cardinal de Bérulle; de Maupas, évêque du Puy; Olier, de Marillac, l'estimoient et eurent des entretiens avec elle. Elle mourut à Valence le 1er. avril 1648, regardée par beaucoup de personnes comme une femme d'une éminente sainteté. Un religieux Minime, le Père Louis de La Rivière, publia sa Vie; Lyon, 1650, in-4°.; où il la présente aussi comme une sainte, et où il rapporte d'elle beaucoup de choses fort singulières. Cette Vie paroît munie d'approbations de docteurs et de religieux; toutefois l'ouvrage a été formellement improuvé par l'évêque de Valence. On trouve à ce sujet un rapport fait à l'assemblée du clergé de 1650. L'assemblée ne paroît point contester la piété de Ma-

rie Tessonier; ce qu'elle blâme principalement, c'est le culte qu'on rendoit à cette fille, malgré les défenses de l'évêque, culte qui en effet paroît inexcusable. Sans rien préjuger sur le fond, nous avons cru devoir nous dispenser de placer Marie Tessonier dans le corps de notre ouvrage; cependant nous devons dire qu'elle est citée avec honneur dans plusieurs Mémoires et Vies particulières de ce temps-là.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERRATA DE CE VOLUME.

Page 61, *ligne* 24, 1574; *lisez :* 1594.
Page 272, *ligne* 21, La Louvèse; *lisez :* La Louvesc.
Page 290, *ligne* 20, quel part; *lisez :* quelle part.
Page 380, *ligne* 2, gouverné; *lisez :* gouvernée.
Page 407, *ligne* 1, après la congrégation; *lisez :* de l'Oratoire.
Page 449, *ligne* 11, Quériollet; *lisez :* Quériolet.
Page 561, *à la marge*, 1754; *lisez :* 1654.



